



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

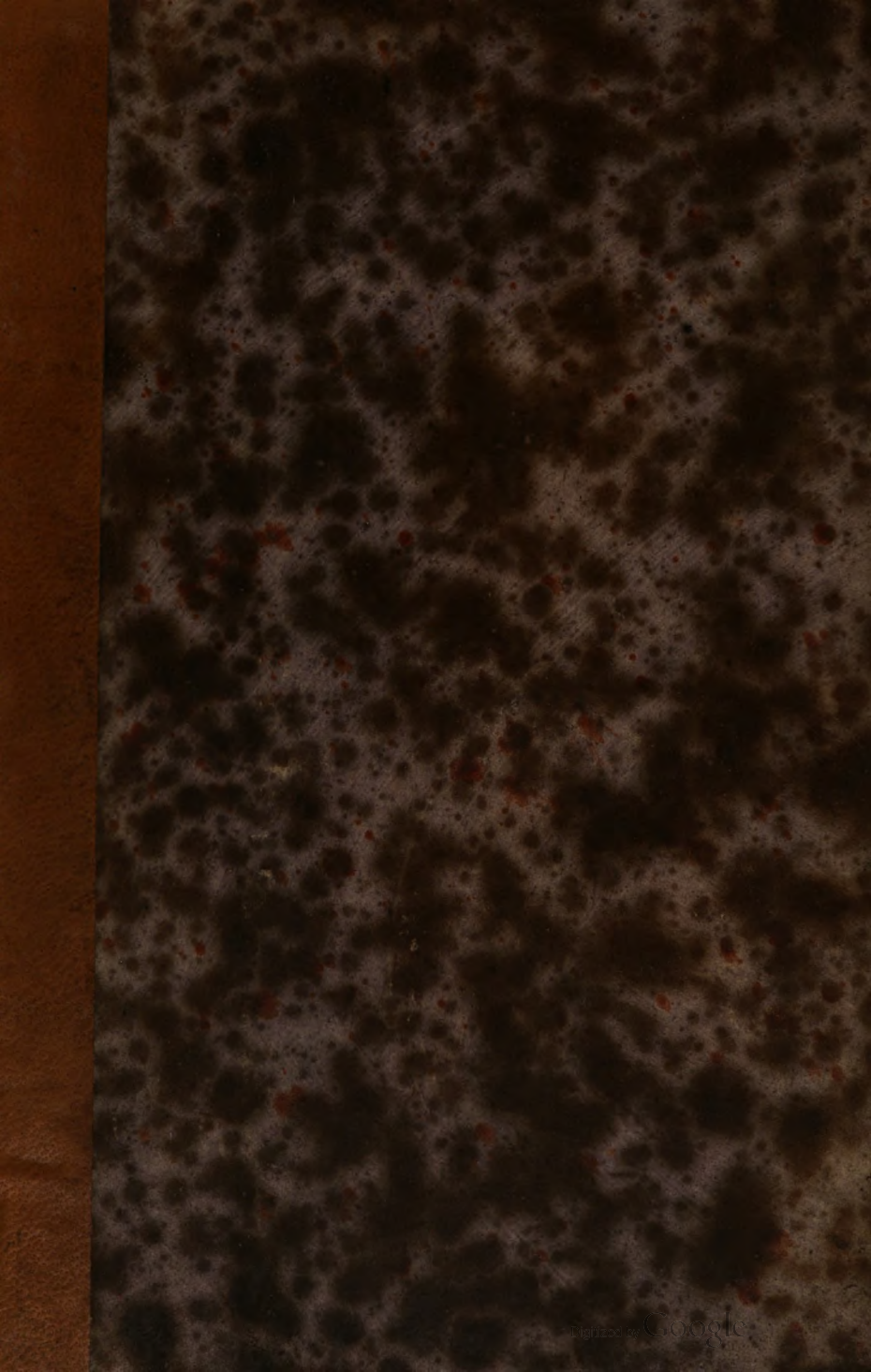
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

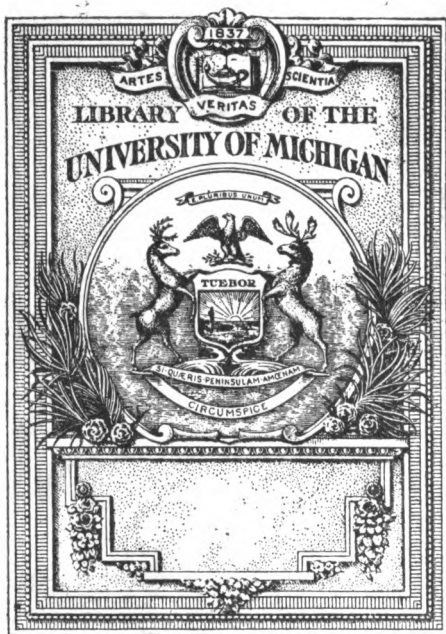
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

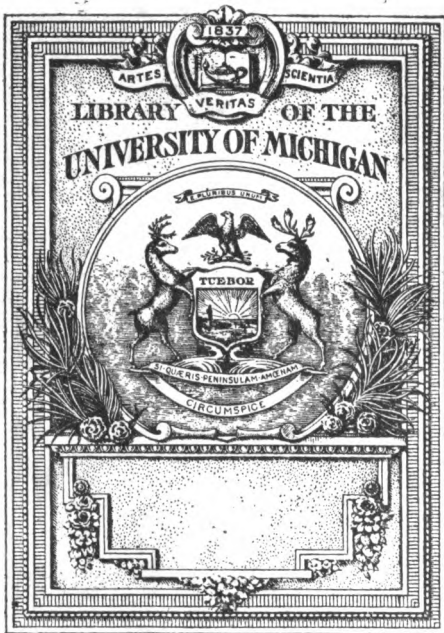
Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>







BR  
3  
A6



BR  
3  
A6



**ANNALES**  
DE  
**PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.**

—  
QUATRIÈME SÉRIE.

IV<sup>e</sup> SÉRIE. TOME I. (40<sup>e</sup> de la coll.). — N<sup>o</sup> 1; 1850.

1





# ANNALES

DE

## PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

### RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAÎTRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE  
PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME ;

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS ;

SOUS LA DIRECTION

**DE M. A. BONNETTY,**

Chevalier de l'ordre de saint Grégoire-le-Grand,  
De l'Académie de la Religion Catholique de Rome et de la Société Asiatique  
de Paris.

---

VINGTIÈME ANNÉE.

---

QUATRIÈME SÉRIE.

**TOME I.**

(40° DE LA COLLECTION.)

**PARIS,**

Au Bureau des Annales de Philosophie Chrétienne,  
Rue de Babylone, n° 10, Faub. St-Germain.

**1850.**



## TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 1. — JANVIER 1850.

Du paganisme en philosophie et de son influence sur la théologie (6 <sup>e</sup> art.) par M. l'abbé GONZAGUE, professeur de philosophie.	7
Dictionnaire de diplomatique; articles <i>Lérins</i> jusqu'à <i>Saint-Louis</i> ; par M. BONNETTY.	20
Preuves des faits évangéliques tirées des médailles et des monnaies (4 <sup>e</sup> art.) par M. AKERMAN.	28
<i>Gravures.</i> — Médaille du roi Antiochus <i>Evergètes.</i> — d'Antonin offrant le mont Garizim. — d'Agrippa offrant ces mots : <i>ami de César.</i>	29
Encyclique de notre saint Père le pape Pie IX, aux évêques d'Italie.	32
Des statues du porche septentrional de Chartres, etc., par M. GUENEBAULD.	31
<i>Lettre</i> de M. l'abbé Darboy sur quelques-unes de ses expressions critiquées dans les <i>Annales</i> , avec la réponse de M. BONNETTY.	56
Cours complet de patrologie, ouvrages renfermés dans les t. XXX—L.	65
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Les ouvrages philosophiques de M. l'abbé Gio- berti déferés au pape.—Nouvelles du n° 125 des <i>Annales.</i> —Secte d'a- damites en Bohême.	72
<i>Bibliographie.</i> — La revue médicale de M. le D <sup>r</sup> Cayol. — Le Christ et l'É- vangile. — Essai sur l'histoire de la cosmographie de M. Santarem.	77

N° 2. — FÉVRIER.

Conversation avec un savant bouddhiste, par M. l'abbé HUC.	85
Preuves des faits évangéliques, tirées des médailles et des monnaies (5 <sup>e</sup> art.), illustration des actes des apôtres; par M. AKERMAN.	97
<i>Gravures.</i> — Monnaies d'Hérode qui persécute les chrétiens. — Monnaies de Cominius, proconsul de Chypre.	103 et 105
Le grand Saint-Bernard, ancien et moderne (13 <sup>e</sup> art.), dangers de la montagne et soins donnés aux voyageurs, par Mgr LUQUET.	108
Découverte de la catacombe de Saint-Zotico, par Mgr LUQUET.	124
<i>Gravure.</i> — Plan de la catacombe de Saint-Zotico.	130
Philosophie personnelle et philosophie traditionnelle mises en présence, ou défense de M. l'abbé Maret, par M. l'abbé FREPPEL, avec la ré- plique de M. BONNETTY.	151
D'une injure dirigée par le <i>Moniteur catholique</i> contre les <i>Annales de</i> <i>philosophie</i> , par M. BONNETTY.	153
Cours complet de patrol., ouvrages renfermés dans les t. II-LIV.	160
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Ouvrages mis à l'index. — Une réponse.	164

N° 3. — MARS.

Transformation de Rome païenne en Rome chrétienne. — Le Panthéon, par M. l'abbé GERBET.	165
Le grand Saint-Bernard (14 <sup>e</sup> et dernier article), par Mgr LUQUET.	177
Quelques extraits du mandement de Mgr de Marseille, par M. A. B.	184
Mémoire sur la découverte, très-ancienne, en Asie et dans l'Indo-Perse, de la poudre à canon et des armes à feu, et réfutation des écrits où l'on a voulu dernièrement contredire, à cet égard, les assertions de nos missionnaires, par M. le chevalier de PARAVEY.	188
Mémoire sur l'histoire de la liturgie dans l'ancien diocèse de Boulogne, par M. l'abbé HAIGNERÉ.	200
La femme chrétienne, dans ses rapports avec le monde, par M. DE MILLY.	219
Preuves des faits évangéliques (6 <sup>e</sup> art.), par M. AKERMAN.	220

<i>Gravures.</i> — Monnaies de la Macédoine, 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> . — De la ville de Philippe. — De la ville de Dérée. — De la grande Diane d'Ephèse.	250
Cours complet de patrologie, ouvrages renfermés dans les t. LIV à LIX.	237
<i>Nouvelles et mélanges</i> — Nouvelle collection d'objets d'art assyriens, déposés au Louvre. — Nouvelles découvertes dans les ruines de Ninive.	243
N <sup>o</sup> 4. — AVRIL.	
Essai sur la crédibilité de l'histoire évangélique, par M. l'abbé ANDRÉ.	245
Récits bibliques, travestis par la Fable (2 <sup>e</sup> article). — OEdipe et son fils, suite; par M. l'abbé BLANC.	262
Les 42 points d'enseignement professés par Bouddha, traduits du mongol, par MM. Gabet et Huc, et annotés par M. BONNETTY.	279
Exposition et adoption des principes de la polémique chrétienne, telle qu'elle est établie dans les <i>Annales</i> , extrait du <i>Freeman's journal</i> .	294
Philosophie personnelle et philosophie traditionnelle, mises en présence, (2 <sup>e</sup> lettre) de M. l'abbé Freppel, avec la réplique de M. BONNETTY.	297
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Retour de Sa Sainteté Pie IX à Rome. — Ouvrages mis à l'index. — Découverte de deux cités étrusques. — Découverte de la ville d'Ur et des ruines de Ninive et de Resen	322
N <sup>o</sup> 5. — MAI.	
Les 42 points d'enseignement professés par Bouddha (suite et fin), traduits du mongol, par MM. Gabet et Huc, et annotés par M. BONNETTY.	325
Extrait des annales chinoises, sur la venue d'un Saint en occident.	332
Philosophie personnelle et philosophie traditionnelle, mises en présence, (suite et fin), par M. l'abbé Freppel, avec réplique de M. BONNETTY.	336
Recherches sur les traditions étrusques (3 <sup>e</sup> article). Relations des Etrusques avec les peuples de l'antiquité, par M. HÉBERT DUPERRON.	345
Sur une thèse théologique soutenue en Sorbonne par M. l'abbé Maret, pour sa nomination au grade de docteur en théologie, par M. A. B.	359
Explication de deux bas-reliefs, prouvant la réalité de l'apparition de l'étoile qui apparut aux trois Mages, par Joseph Bartoli (1 <sup>er</sup> art.), traduit par M. l'abbé BLANC, curé de Domazan.	367
<i>Gravures.</i> — Planche 59. Sarcophage d'Ancône offrant la figure d'Hérodé, des trois Mages et de l'étoile miraculeuse.	375
Planche 60. Sarcophage de Milan, offrant les mêmes figures.	381
Planche 61. Image du bouclier de saint Démétrius.	385
Cours complet de patrologie, ouvrages renfermés dans les t. LX — LXV.	392
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Lettre de S. E. Mgr le Nonce apostolique à MN. SS. les Evêques de France. — Ordonnance de S. M. l'Empereur d'Autriche, rendant à l'église la liberté de communiquer avec son chef.	398
<i>Bibliographie.</i> — <i>Annali delle scienze religiose.</i> — <i>La Civiltà cattolica.</i>	403
N <sup>o</sup> 6. — JUIN.	
Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens du D. Henri Klee, par M. CHASSAY.	405
Preuves des faits évangéliques tirées des médailles et des monnaies (7 <sup>e</sup> et dernier article), par M. AKERMAN.	424
<i>Gravures.</i> — Médailles des Asiarques, de Cusinius, des proconsuls d'Ephèse, de Tarse, du roi Agrippa.	425 et suiv.
Du paganisme en philosophie et de son influence sur la théologie (7 <sup>e</sup> art.), par M. l'abbé GONZAGUE.	435
Explication de deux bas-reliefs prouvant la réalité de l'apparition de l'étoile des Mages (2 <sup>e</sup> art.), par M. l'abbé BLANC.	449
Protestation à l'occasion de la thèse soutenue en Sorbonne par M. l'abbé Maret, par M. l'abbé GLAIRE, doyen de la faculté de théologie	
Compte-rendu à nos abonnés.	

Numéro 1. — Janvier 1850.

Paléniqne philosophiqne.

### DU PAGANISME EN PHILOSOPHIE

ET

### DE SON INFLUENCE SUR LA THÉOLOGIE.

#### Sixième Article 1.

Suite de la Théorie de la certitude. — Traditions sur l'immortalité de l'âme chez les païens. — La certitude au point de vue de l'homme. — L'âme constituée avec trois éléments, ou Dieu, la nature et l'humanité, par l'école indo-grecque et germano-française. — Récapitulation de l'article précédent. — Base de cette théorie : le principe d'identité. — Ses conséquences.

« Je ne m'afflige pas de mourir comme on s'en afflige ordinairement; mais j'ai bon espoir qu'il y aura une destinée pour les hommes après leur mort, et qu'elle sera meilleure pour les bons que pour les méchants, comme le promettent les traditions antiques<sup>2</sup>... Il faut toujours nous en tenir à ce qui est déclaré dans le texte ancien et sacré, savoir : que notre âme est immortelle et qu'en sortant de ce corps elle trouve des juges devant lesquels elle a à subir un grand jugement<sup>3</sup>. » — « Pour moi, dit Cicéron, afin

<sup>1</sup> Voir le 5<sup>e</sup> article au n° 117, tome xx, p. 165 (3<sup>e</sup> série).

<sup>2</sup> Ὡσπερ γὰρ καὶ παλαιοὶ λέγεται. Platon d'Astius, t. I, p. 486, trad. de Schwalbé, p. 97. « Selon la foi antique du genre humain; » trad. Cousin, t. I, p. 198.

<sup>3</sup> Πίσθεσθαι δὲ ὄντως αἰεὶ χρὴ τοῖς παλαιοῖς, τε καὶ ἱερῶς δογμοῖς. Platon, *let.* vii, édit. d'Astius, t. IX, p. 568; trad. Cousin : « Il faut ajouter foi à cette ancienne et sainte doctrine; » t. XIII, p. 88.

» d'appuyer l'opinion dont vous demandez à être convaincu (l'im-  
 » mortalité de l'âme), j'ai à vous alléguer *de fortes autorités*, es-  
 » pèce de preuve qui, dans toutes sortes de contestations, est ordi-  
 » nairement d'un grand poids. Je vous citerai d'abord *toute*  
 » *l'antiquité*. Plus elle touchait de près à l'origine des choses et  
 » aux premières productions des dieux, plus la vérité, peut-être,  
 » lui était connue <sup>1</sup>. » — « Mon fils, disait autrefois un père vertueux  
 » à un fils qui n'en profita guère, mon fils, c'est au philosophe à  
 » vous expliquer le *pourquoi* des choses, *pourquoi* il faut faire le  
 » bien et éviter le mal. Pour moi, je serai content si je puis vous  
 » apprendre à observer *les mœurs et la conduite que nous ont trans-*  
 » *mises nos ancêtres*, et préserver votre vie et votre honneur tant que  
 » vous serez sous ma direction <sup>2</sup>. »

C'est ainsi qu'en suivant la *parole des ancêtres* et les *traditions de l'antiquité*, les Grecs et les Romains pouvaient connaître ce qu'il y avait de plus important pour l'homme, l'existence de l'âme, son immortalité, ses devoirs et sa conduite ainsi que ses récompenses et ses châtimens; sa dépendance, enfin, dans le domaine de la science et dans l'acquisition des vérités nécessaires par voie d'autorité. Mais les Romains et les Grecs n'avaient pas assez l'antiquité de la science et la science de l'antiquité <sup>3</sup>. « O Grecs ! disaient les  
 » vieillards de l'Égypte, vous êtes tous des enfans; en Grèce il n'y  
 » a pas de vieillards, vous êtes jeunes par vos âmes, vous n'avez en  
 » elles aucune opinion *antique*, venue d'une *longue tradition*, au-  
 » cune connaissance blanchie par le tems <sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> *Auctoribus* quidem ad istam sententiam, quam vis obtinere, uti *optimis* possumus; quod in omnibus causis et debet et solet valere plurimum. Et primum quidem *omni antiquitate*, quæ quò propius aberat ab ortu et divinâ progenie, hoc melius ea fortasse quæ erant vera cernebat. *Tuscul.*, l. 1, c. 12.

<sup>2</sup> .....

Mi satis est, si

Traditum *ab antiquis* morem servare, tuamque,

Dum custodis eges, vitam famamque tueri

Incolumem possum. Horace. *Satyr.*, l. 1, *sat.* iv, v, 116.

<sup>3</sup> De Maistre, *Soirées de Saint-Pétersb.*

<sup>4</sup> Platon, *Timée*, 22. Voir le texte cité tout au long dans nos *Annales*, t. 1, p. 329 (1<sup>re</sup> série).



L'âme, intelligence associée à des organes, créée de néant, faite à l'image de Dieu, élevée par une faveur spéciale au-dessus de sa nature et destinée, après l'épreuve de cette vie, à la vision, à la possession de Dieu; douée de facultés énergiques inhérentes à sa nature et gratifiée de moyens merveilleux pour atteindre sa double fin, mais tombée par le péché, altérée dans sa nature, déchue de la grâce, puis relevée par l'espérance d'abord, par la réalisation, ensuite d'une magnifique réhabilitation, certes c'était là une belle science à étudier. Ecoutez l'antiquité, vous n'entendrez qu'un long gémissement; toutes les traditions retentissent du bruit de la chute, contre-partie de l'ordre surnaturel. L'ordre surnaturel nous explique la grandeur de l'homme et ses nobles tendances, comme le péché originel sa bassesse et ses instincts dépravés. Et, si sa ressemblance avec l'auguste Trinité nous rendait compte de ses principales facultés, sa destinée future nous aidait à comprendre sa conduite présente et ses devoirs en cette vie. Avec les *traditions* vous avez tout l'homme; mais ce fil conducteur une fois perdu, il ne peut plus y avoir, dans le labyrinthe de la science de l'âme, que tâtonnements, puis de longues et interminables erreurs.

Au lieu donc d'expliquer l'âme humaine suivant les données de la *tradition*, on la *fit* suivant ses préjugés, ses passions ou ses caprices. On la *fit*, c'est là le mot. Oui, tandis que le Catholicisme se contente de recevoir la vérité, et tout au plus d'essayer l'explication de ce qu'il a reçu, le Rationalisme se *fait des vérités* à lui-même, il les crée, il les fabrique, *fabricatores errorum*<sup>1</sup>. Il crée Dieu, il crée l'âme, il crée le monde, le vrai et le faux, le bien et l'émal, le droit et le devoir. Et comme l'instrument créateur est son âme, sa raison, de là vient, pour lui, la nécessité de commencer par *faire* sa raison, son âme, c'est-à-dire de *débuter par la psychologie*. On conçoit très-bien cette nécessité si l'âme humaine est, suivant l'Allemand, la *règle vivante de la vérité*, suivant l'Indou, la *forme de la science*<sup>2</sup>. Le rationaliste est d'accord avec lui-même en débutant ainsi, le catholique est un inconséquent.

<sup>1</sup> Isaïe, XLV, 16, et dans l'hébreu : « fabricateurs d'idoles. »

<sup>2</sup> *Oupnek'hat Mitri, Brahman, LXXI, et passim, Annotations* p. 590.

Nous avons vu, dans l'article précédent, avec quels élémens le rationaliste fait son âme. Avant la création existe *Brahm*: c'est la substance panthée. M. Cousin l'appelle l'*unité pure*; en lui, pourtant, existent déjà deux germes qui vont bientôt percer: aussi est-on obligé déjà de lui donner un double nom *Brahm-maïa* (*Oupnek'hat*), Esprit-matière; Dieu-nature (*Spinosa, Schelling*), Substance-cause ou Cause-substance (M. Cousin). A la création, les deux germes éclosent, et *Brahm* apparaît sous les deux modes d'*infini* et de *fini*. Ces deux modes, en s'unissant, vont former un rapport, un troisième terme, l'*indéfini* ou l'*âme humaine*, en sorte que nous aurons maintenant trois formes complètes: l'infini, l'indéfini et le fini, ou Dieu, l'Homme et la Nature. Ces trois formes, il est vrai, ne sont que des *phénomènes sans réalité* ou plutôt n'ont d'autre réalité que *Brahm*, la substance panthée, leur substratum commun dont ils sont l'*enveloppe*; mais enfin elles n'en sont pas moins constituées, chacune, avec ces trois élémens d'infini, d'indéfini et de fini, à cette seule condition que l'élément spécial, de chacune de ces formes, prédomine en elle, à savoir: l'infini en Dieu, le fini dans la Nature et l'indéfini dans l'Humanité. Et toujours en tout et partout, c'est *Brahm* qui constitue la *triplicité phénoménale dont il est l'identité absolue*.

Est-il donc si difficile, après tout, de faire une âme humaine? Nullement; rien de plus simple, au contraire. Chaque élève de l'Université peut en faire à sa guise. Et c'est M. Cousin, à la suite des Allemands et des Brahmanes, qui en a donné la recette. Cette recette, pour en faciliter l'usage au lecteur, pourrait s'exprimer très-bien par une formule analogue à celles d'un intéressant *manuel* en usage dans toute bonne maison bourgeoise: d'abord prenez *Brahm*; partagez en trois parts qui seront l'infini, le fini et leur rapport. Prenez ensuite une bonne poignée d'infini, à peu près autant de fini; mêlez ensemble et battez bien jusqu'à ce que vous ayez obtenu l'indéfini ou le mélange, le rapport de l'infini avec le fini, et vous aurez une âme.

C'est à cette théorie que Platon avait emprunté sa constitution de l'âme quand il la formait de trois essences, à savoir: l'essence indivisible et toujours la même (*bonté, infini*), l'essence divisible

(*obscurité, fini*), et l'essence intermédiaire formée des deux premières (*passion, indéfini*): l'essence indivisible qui tient plus au même (*l'invariable, Dieu*), l'essence divisible qui tient plus à l'autre (*le variable, la nature*), et l'essence mixte, qui devient plus spécialement l'élément constitutif de la *nature humaine* <sup>1</sup>.

Descartes, Malebranche et Leibnitz, semblent avoir trop de reminiscence de Platon, en constituant notre âme avec l'idée de perfection ou en établissant la perfection comme le fond de l'âme humaine <sup>2</sup>.

Les Allemands recueillent tous les vieux lambeaux du panthéisme oriental en les rajeunissant. Brahm devient, pour Schelling, l'*absolu*, le *saint abîme*, duquel sort tout ce qui est et où tout retournera. Et cet absolu se développe en *idéal, réel et raison*; c'est là son Dieu, sa Nature et son Humanité <sup>3</sup>. Pour Hegel, *Brahm* est l'*idée*, ou l'*œuf cosmogonique* d'où sortent les trois ordres, les trois sphères de la Logique à laquelle répond l'infini; de la Nature, à laquelle répond le fini; et de la Raison, synthèse, liaison, rapport des deux autres et qui constitue principalement l'Humanité <sup>4</sup>.

M. Cousin, fils d'Hegel et petit fils de Schelling, a marché dignement sur les traces de ses pères.

Mais ni les Grecs, ni les Allemands, ni les Français n'ont apporté cette précision rigoureuse de l'Inde, leur modèle et leur mère. « L'âme humaine, la personnalité, qui est la forme de la science, » résulte de la *juste harmonie* des trois qualités (*satwa, radja, » tama*: infini, fini, rapport). Car toute chose est le résultat de la » *juste harmonie* des trois qualités, et tout résultat semblable n'est » que le produit de la grande âme (*bhouta-atmâ, Βυθος-νους*), qui en » est l'aliment, l'élément substantiel ou la substance <sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> Henri Martin, *Études sur le Timée*, t. I. Argument, parag. viii, ix, x. Note 22, parag. 1, IV, v.

<sup>2</sup> Descartes, 3<sup>e</sup> Méditation, et Malebranche, *Recherche de la vérité*, passim.

<sup>3</sup> Valroger, *Annales de philosophie*, 3<sup>e</sup> série, t. vii, 184. — Barchou de Penhoën, t. ii, 30, 31, 32.

<sup>4</sup> Valroger, *Ibid.*, t. vii, 360. — Barchou, *Ibid.*, 135, 141, 143.

<sup>5</sup> *Oupnek'hat Mitri*, Brahmen, LXXI, 329. — Brahmen, LXIII, 306.

Ce passage de l'*Oupnek'hat* jette un grand jour sur la philosophie grecque. Il nous explique comment Pythagore qui avait voyagé dans l'Inde et lu les livres des Indous, avait défini l'âme un nombre, une proportion, une harmonie. C'est l'*harmonie des trois qualités* ou des trois essences constitutives de l'âme. Socrate et Platon admirent parfois cette définition. M. Cousin changea l'*harmonie* en *mécanisme* : « Dieu revient à lui-même dans la conscience de l'homme dont il constitue le *mécanisme* et la triplicité » phénoménale, etc. <sup>1</sup>. »

Enfin, M. Vappereau remonte le *mécanisme* et en fait une organisation. « Nos titres sont écrits en caractères éternels dans notre » Nature et notre Raison. C'est de la fin marquée à l'individu par » son *organisation* que les droits de l'individu, comme ses devoirs » tirent leur naissance <sup>2</sup>. » On sait combien M. Vappereau, blessé dans son amour-propre d'auteur, se récria contre un de nos amis, parce que l'habile critique, peu accoutumé à l'argot de ces Messieurs, avait semblé, en fustigeant cette morale, prendre le mot *organisation*, non pour l'*organisation* spirituelle, mais pour l'*organisation* corporelle <sup>3</sup>. Cette méprise, si c'en était une, n'y faisait bien absolument rien, ni quant aux principes, puisque l'organisation spirituelle et l'organisation corporelle sont de même étoffe, et constituées avec mêmes élémens, ni quant aux conséquences, puisque de l'une et de l'autre organisation ne découlent d'autres droits et d'autres devoirs qu'une infinie indépendance, ou si vous l'aimez mieux, des droits et des devoirs à rien.

Nous demandons mille fois pardon d'insister tant sur ce point. Mais c'est que ce point embrasse l'infini. C'est que ce point est la clé de toute la philosophie indoue, gréco-latine, indo-alexandrine et germano-française. C'est que ce point est le principe d'où sortent, en forme de corollaires, toutes les erreurs qui ravagent la Raison humaine et que nous passerons en revue dans les articles suivans. C'est que ce point, enfin, est l'étoile polaire qui sert à nous

<sup>1</sup> *Fragmens philos.*, préf., XL.

<sup>2</sup> *Univers*, 15 et 21 mai 1849, variétés.

<sup>3</sup> *Ibid.*

orienter sur le vaste océan des idées philosophiques et par le moyen de laquelle nous pouvons constater qu'aujourd'hui même, après quarante siècles de philosophie, malgré les insignes bienfaits de la Révélation chrétienne, malgré l'expérience des temps, la Raison humaine, si fière de ses progrès, a su faire, en effet, de rudes progrès, des progrès de 3 à 4,000 ans... *en arrière.*

Maintenant, si on demandait comment l'homme a pu imaginer un tel système, nous serions tous portés à croire que la Raison indoue, intimement pénétrée des traditions primitives et comme imbibée des vives notions de la puissance de Dieu, de la Sainte-Trinité, de l'acte merveilleux de la Création, de la grandeur première de l'homme, puis de sa chute et de sa dégradation, ne doutait nullement de ces vérités catholiques. Mais quand elle voulut *s'en rendre compte*, expliquer le *comment*, elle dut rencontrer d'immenses difficultés. Un grand nombre de vérités s'étaient déjà altérées ; pour celles qui ne l'étaient pas, il eût fallu une assistance particulière et des données qu'on n'avait pas, afin de résoudre des questions naturellement insolubles et d'expliquer des faits humainement inexplicables.

Elle dut s'égarer, elle s'égara. L'idée de création *ex nihilo* étant perdue, on y substitua l'*écoulement* ou l'*émanation*. Le monde alors est une émanation de Dieu. Mais cette émanation, étant amalgamée avec l'idée de la chute ou du péché originel, le monde entier fut regardé comme une descente, un abaissement, une dégradation de Dieu, et même un exil, un emprisonnement de la substance divine. Voilà Dieu et le monde expliqués. Un débris de la sainte Trinité dut, sans doute, se conserver dans le *Trimourti*. Pour expliquer l'homme, formé à son image, on le fit comme on avait déjà fait cette Trinité. Placé entre Dieu et le monde, il devint un composé de l'un et de l'autre. Pour exprimer sa grandeur première et surnaturelle, on substitua en lui à la *grâce*, c'est-à-dire à un acte gratuit d'amour, la *substance même de Dieu*. Sa bassesse se trouvait expliquée par la dégradation même de la nature. Ce composé de Dieu et de la nature, de la bonté et de l'obscurité n'était plus qu'un mélange en fermentation, un équinoxe orageux entre deux grands hémisphères. Il dut être dès-lors regardé comme le roi des passions, le prince superbe des concupiscences.

Remarquez que plus vous remontez vers l'antiquité, plus vous vous rapprochez de l'Orient, plus aussi les doctrines de la grandeur surnaturelle de l'homme et de sa dégradation sont vives et frappantes; et alors les élémens constitutifs de la nature humaine, sont toujours envisagés, sous le point de vue moral, en rapport avec la chute, comme *bonté, passion, obscurité*; tandis que plus vous vous éloignez de l'Orient et de l'antiquité, plus aussi vous vous écartez de la lumière, et plus les traditions vont en s'affaiblissant; et alors les trois élémens ne sont plus considérés qu'au point de vue rationaliste et sous le rapport métaphysique comme *infini, indéfini, et fini*.

La *Raison grecque*, bien plus dévoyée que l'Inde, ne recevait plus les *traditions primitives* que comme un écho lointain et confus dont elle ne saisissait pas le sens. Plante parasite qui ne vivait que d'emprunt, elle s'accrocha à tout ce qu'elle trouvait, s'appropriait, sans les comprendre, presque toutes les conceptions de l'Orient. Par son génie mobile, elle altéra encore les altérations antérieures de la vérité, et constitua, dans sa forme la plus complète, ce que nous appelons le *Paganisme philosophique*.

Nous ne parlons pas des travaux du Néo-platonisme, efforts suprêmes et convulsifs d'un vieillard mourant, excités, par le dépit, de voir un jeune adversaire plein de vigueur et de gloire appelé à lui succéder. Cette école n'est occupée qu'à deux choses, à copier et à défigurer. Lorsqu'elle ne pisse pas, elle calomnie.

Pour la *Raison moderne*, quoique née du sein maternel de la Religion chrétienne, élevée sur ses genoux, nourrie de son lait, façonnée par ses mains divines et enrichie de tous les trésors de la vérité, mais aveuglée par les fausses données des auteurs païens découverts au moyen-âge, entraînée par la grande conjuration contre le Christ et son Eglise, aveuglée par cet orgueil inné dans l'homme et couvert sous le nom d'indépendance, elle a préféré aux richesses infinies du Christianisme les pauvretés de l'Inde et de la Grèce, au noble et saint édifice Catholique les débris souillés du Paganisme. Et, tandis que l'antiquité indoue n'admettait ces systèmes que pour chercher à expliquer, à sa manière, les grandes vérités révélées, la Raison moderne ne le fait que pour déchirer le sein maternel qui l'a nourrie. Et c'est pourquoi, si déjà les Indous,



les Grecs et les Romains étaient *inexcusables* de n'avoir pas traité la vérité comme ils le devaient, *ceui qui me trahit ainsi*, dit cette même vérité incarnée, *a commis un bien plus grand péché*<sup>1</sup>.

Quant au principe sur lequel s'appuie toute cette philosophie panthéistique, ce n'est autre que le *principe d'identité, d'identification, d'unification*, en vertu duquel la connaissance, l'acte de connaître et le connu, c'est-à-dire le sujet, l'objet, le moyen, le résultat, etc., tout est identifié dans une unité absolue et parfaite. Suivant M. Cousin, tout fait de conscience nous manifeste à la fois trois idées, trois classes de faits, trois phénomènes, trois moments, trois élémens ni plus ni moins<sup>2</sup>. Ces trois idées, en vertu du principe d'identité, sont tantôt de simples modes, des qualités, des êtres, puis bientôt des substances ou les êtres eux-mêmes; tantôt, au sein de notre âme, ces trois idées deviennent trois actes, puis ces trois actes s'évanouissent en trois facultés, puis ces trois facultés vont s'absorber en trois substances, trois personnalités qui sont la Trinité cousinique, Dieu, l'Homme et la Nature; puis cette Trinité elle-même, par un dernier tour de main, va disparaître en *Brahm* ou le Dieu panthée, dans le gobelet de l'identité. Car *Dieu est l'identité absolue de cette triplicité de substance*, et par conséquent d'idées, de facultés et de phénomènes<sup>3</sup>. C'est ainsi que s'établit un pont et qu'expire le divorce entre la psychologie et l'ontologie<sup>4</sup>. Brahmâ seul est existant, ni moi ni rien de ce qui est à moi n'existe.

C'est à l'Allemagne que M. Cousin emprunta ce galimatias. *Hégel* avait admis pour base de sa philosophie l'identité absolue du subjectif et de l'objectif, de la pensée et de la réalité, et, c'est cette identité qui est l'essence, la substance première ou le fond mystérieux de Dieu, de l'Homme et de la Nature<sup>5</sup>. *Schelling* faisait consister la science dans l'unité radicale du moi et du non-moi, l'identité absolue du sujet et de l'objet, du connaître et de l'être; et

<sup>1</sup> Jean, XIX, 11.

<sup>2</sup> *Fragmens*, préf., p. x, XXVIII. *Introd. à l'hist. de la phil.*, 5<sup>e</sup> leçon et passim.

<sup>3</sup> *Ibid.*, *Fragmens*, p. XL.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. XLI.

<sup>5</sup> Barchou de Penhoën, t. II, p. 135.

cette unité, cette identité, il l'exprima par la formule mathématique de l'équation parfaite :  $A=A$  <sup>1</sup>. *Fichte*, déjà, leur en avait donné l'exemple. Il tapisse de l'identité le fond de la connaissance humaine, il en fait la base et le fondement de la philosophie. Le moi est moi, ou mieux encore, *moi-moi*, voilà la proposition qui exprime le mieux cette identité, où l'objet du moi, les actes du moi, les limites mêmes du moi, tout est moi. C'est là le premier principe de toute connaissance. Ici, on peut dire, moi seul est existant, ni *Brahmâ* ni rien de ce qui est à *Brahmâ* n'existe <sup>2</sup>.

En remontant la chaîne des tems, de *Spinoza* à *Jordan-Bruno*, *Amaury de Chartres*, *Scot-Erigène*, jusqu'aux *Néo-platoniciens*, *Proclus*, *Plotin*, etc., jusqu'aux *Eléates* métaphysiciens, partout vous trouverez le même principe constitutif de la science. En examinant même les œuvres de *Platon*, d'*Aristote*, d'un grand nombre de scolastiques du moyen-âge, de *Descartes*, de *Malebranche* et même de *Bossuet* et de *Fénelon*, vous l'y distinguerez d'une manière plus voilée peut-être, mais vous l'y distinguerez.

Mais c'est dans l'Inde qu'il faut remonter pour le trouver dans son haut et puissant domaine. C'est là qu'il trône, *illâ se jactat in aula*. « L'objet, dit le traducteur lui-même de *Oupnek'hat*, l'acte » et l'organe de la pensée sont identifiés dans l'homme comme le » sujet et l'objet sont identifiés, unifiés dans la nature <sup>3</sup>. » D'après ce principe « celui qui comprend Dieu, devient Dieu <sup>4</sup>. » « Il n'y a » pas de grandeur supérieure à la science de Dieu, car celui qui sait » Dieu devient Dieu, et ce qu'il comprend devient sa propre forme : » *Deus sciens, Deus est, et ille quem intelligit, forma ejus factus est* <sup>5</sup>. » C'est par ce principe que les trois célèbres *Gounas* ou qualités, *Satwa*, *Radja*, *Tama*, ne sont d'abord que de simples qualités ou modes des êtres, puis ces qualités sont des idées, les idées deviennent des actes, les actes se changent en facultés, les facultés se mé-

<sup>1</sup> Barchou, t. II, p. 28.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. II, p. 340 à 345.

<sup>3</sup> Anquetil-Duperron. *Oupnek'hat*, Annotations, t. I, p. 468.

<sup>4</sup> *Oupnek'hat-mandek*. Brahmen, LXXXIII.

<sup>5</sup> *Oupnek'hat-brehdarang*. Brahmen, XLIV.

tamorphosent en substances, en personnes, et même en personnes divines ; c'est le fameux Trimourti, Brahma, Vichnou, Siva ; puis enfin Brahma, Vichnou, Siva se fondent et s'anéantissent dans le sein de Brahm<sup>1</sup>. Il faut voir cette fécondité, cette germination infinie de Brahmes, ce luxe tout oriental de combinaisons, d'applications diverses des trois qualités. L'unification, l'identification absolue de tous les êtres, en religion comme en philosophie ; voilà le but suprême de la science et même de la vie humaine. Le principe d'identité en est le moyen.

Il faut le dire à la louange des Indous, s'ils ont eu le mérite d'inventer le principe d'identité, eux seuls aussi ont eu le mérite d'y demeurer fidèles et d'y être conséquents. L'absorption pleine et entière, l'annihilation complète dans le sein de Brahm, ou de la substance panthée, voilà la conséquence nécessaire de ce principe, eux seuls l'ont tirée ; voilà le terme inévitable, eux seuls l'ont atteint. Les Grecs, les Alexandrins, les Allemands, les Français n'ont admis l'identité, si j'ose dire, qu'avec la réticence mentale de l'inconséquence. Ce sont des faibles qui reculent ou des peureux qui fuient. *S'ils sont assez fous*, dit Montaigne, *ils ne sont pas assez forts. Ils disent*, a dit la suprême vérité descendue sur la terre, *ils disent*, mais *ils ne font pas*<sup>2</sup>. On dirait que le Rationalisme est l'art de dissimuler sa pensée, de poser des principes et d'en voiler les conséquences.

Pour être conséquent en effet, le philosophe qui admet le *principe d'identité* doit réaliser tous les objets de sa pensée et même de son imagination, semblable à ces hommes livrés à l'action de l'opium, qui, réalisant des fantômes, sont tout-à-coup transportés au milieu de la cour des sultans, voient les princes se prosterner à leurs pieds, les armées obéir à leurs ordres, les peuples se ranger sur leur passage. Tantôt ils se promènent sur des rives enchantées ou dans des bosquets parfumés au doux bruit des cascades et

<sup>1</sup> Colebrooke, *Essai sur la philosophie des Védas*, p. 17, 18, 19, 30, 31, etc. *Oupnek'hat-mitri*. Brahmen, LXV, LXVII, et passim. *Annotationes* (Anquetil-Duperron), 590, passim.

<sup>2</sup> Dicunt enim et non faciunt. Matth., XXIII, 3.

des doux chants des oiseaux; tantôt couchés mollement sur des sofas, dans les divans dorés, ils savourent avec délices dans des festins splendides les mets les plus délicats.

On m'était roi, mon peuple m'aime;

Les diadèmes vont sur ma tête pleurant;

Mais le bon sens fait-il que je rentre en moi-même?—Et le reste.

Ce n'est pas assez de réaliser l'objet de la pensée, il faut encore s'identifier avec lui. Le philosophe qui admet le principe d'identité doit être tout ou n'être rien, ce qui revient à peu-près au même. Tantôt avec Fichte il absorbera Dieu, la Nature, l'Humanité, et le Moi seul restera debout sur les débris des mondes et des cieux. Tantôt avec le Sanjassi il se perdra, il s'absorbera dans la Nature pour s'absorber ensuite avec elle dans le sein de la Divinité.

C'est ainsi que la science humaine, en se plaçant au point de vue de l'homme, obtient les mêmes résultats qu'en se plaçant au point de vue de Dieu. Le Rationalisme part des mêmes principes que le Panthéisme et aboutit aux mêmes conséquences. Le rationalisme n'est qu'un panthéisme déguisé. La Raison pour lui n'est plus Dieu face à face et à découvert, c'est Dieu sous l'enveloppe, Dieu constitué bizarrement dans le mécanisme de l'âme, mais c'est toujours Dieu. J'oserais dire même qu'elle est triplement Dieu, puisque composée avec l'infini, l'indéfini et le fini, Dieu est tout entier dans l'infini, tout entier dans l'indéfini et tout entier dans le fini, dont il est l'unique réalité.

Voilà les conséquences nécessaires de l'identité; si tous n'en arrivent pas là, c'est qu'ils se sont échappés par la porte dérobée de l'inconséquence. « Celui, dit le célèbre Anquetil Duperron dans » ses *Annotations sur l'Oupnek'hat*, celui qui examinera attentivement la méthode, les principes, les conséquences d'Emmanuel » Kant, trouvera peut-être qu'il ne s'éloigne pas beaucoup de la » doctrine des Brahmanes <sup>1</sup>. » Et après avoir constaté la ressemblance parfaite des deux doctrines sur un grand nombre de points, il ajoute : « Pour moi j'invite les philosophes allemands, partisans » de Kant, tels que Fichte, Rainhold, Bardili, etc. (Il eût ajouté » M. Cousin, s'il eût été sur la scène alors), à sonder, à approufon-

<sup>1</sup> *Oupnek'hat, Annotations*, p. 711.

» dir, avec toute la force du génie, dont ils sont capables, les secrets  
 » de l'Oupnek'hat. Ils y puiseront une exposition plus claire peut-  
 » être et plus profonde de leurs opinions..., si toutefois ils ne re-  
 » culent pas devant de dures conséquences<sup>1</sup>. » — Ils ont reculé.

Pour nous, nous ne reculerons pas ; nous tâcherons de tirer les principales conséquences de ce système ; et nous recueillerons à travers les tems celles qu'en ont tirées les différens auteurs.

Que dire maintenant des philosophes catholiques qui ont pu admettre parfois ce principe d'identité, comme paraissent l'avoir fait Bossuet, Fénelon et plusieurs autres ? C'est que ce n'était de leur part qu'une distraction. Au simple avertissement donné par un ami ou insinué par une conséquence un peu louche, ils eussent jeté loin d'eux ce principe en souriant de la surprise ou en gémissant des faiblesses de l'esprit humain. Un moment de sommeil du génie n'est pas imputable. Je ne l'incrimine pas, mais je le noterai comme funeste. Il y a tant d'intéressés à soutenir qu'il était éveillé ! Quant aux philosophes catholiques de notre époque, après l'application de ces funestes principes, après la ruine de la foi, produite dans les âmes, ils sont coupables et inexcusables de persévérer dans ces aberrations.

L'abbé GONSAGUE,  
 Professeur de Philosophie.

<sup>1</sup> Oupnek'hat, Annotations, p. 722.

## Archéologie.

## DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

## COURS PHILOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES<sup>1</sup>.

LÉRINS (*Les Religieux de*). — Les Iles de Lérins sont deux îles sur la côte de Provence vis-à-vis de Cannes, vers Antibes. On ne doute presque pas que *Lero*, dont il est parlé dans les anciens géographes, ne soit la grande de ces deux îles, nommée aujourd'hui *Ste-Marguerite*, et que *Planasia*, ou Lérina, ne soit la petite, dite île *Saint-Honorat*, parce que ce saint y fonda le monastère, qui y subsistait encore en 1789.

Saint Honorat était fils, selon le sentiment de quelques-uns, d'un roi de Nicomédie, et selon d'autres, d'un souverain de Hongrie, ce qui paraît peu vraisemblable. Plusieurs le croient natif de Bourgogne, et les autres enfin d'Arles, ce qui semble plus sûr. Après avoir été élevé dans le paganisme jusques à la fleur de son âge, il se convertit et reçut le baptême malgré l'opposition de son père et de toute sa famille. Dès-lors il entra dans la voie étroite de l'Évangile, et pratiqua de rigoureuses mortifications. Un de ses frères, nommé Venantius, imita son exemple. Après avoir distribué leurs biens aux pauvres, ils se mirent sous la conduite d'un homme nommé Capraise, qui demeurait dans les Iles de Marseille. Ils entreprirent avec lui un voyage, et demeurèrent quelque tems en Achaïe. Venantius mourut à Méthone, et Honorat revint en Provence. Par le conseil de saint Léonce, évêque de Fréjus, il se retira dans l'*Ile de Lérins*, d'où il chassa les serpents qui la rendaient inhabitable. Il y fit couler une fontaine d'eau douce

<sup>1</sup> Voir le dernier article au n° précédent, tome xx, p. 428.



pour la commodité des personnes qui voulurent l'habiter et y fonda un célèbre monastère, qui fut durant plusieurs siècles une illustre école de la vie monastique, et le séminaire des évêques de Provence et des églises voisines. On en tira même ce saint fondateur, pour le faire archevêque d'Arles, l'an 426. Après s'être acquitté, avec un zèle admirable et une ardente charité, de toutes les fonctions d'un bon pasteur, il mourut plein de mérites le 16 janvier de l'an 429. L'école fondée par saint Honorat fut si célèbre par la science et la piété de ses membres qu'on en tira 12 archevêques, 12 évêques, 10 abbés et quantité de moines mis au nombre des saints confesseurs, avec un nombre prodigieux de Martyrs, sans parler de plusieurs hommes illustres qu'il a produits.

Les îles de Lérins ont essuyé diverses révolutions. Elles ont été pillées plusieurs fois par des corsaires. Les Espagnols surprirent ces îles au mois de septembre de l'an 1635, et en furent chassées au mois de mai de l'an 1637. Mais pendant les deux années qu'ils en furent les maîtres, ils désolèrent ce saint lieu, dont saint Eucher nous a laissé une si agréable peinture. Il nous l'a décrit comme un lieu charmant, plein de fontaines, couvert d'herbes, émaillé de fleurs, également agréables à la vue et à l'odorat<sup>1</sup>. Les Espagnols y coupèrent des forêts de pins, qui y fournissaient une ombre agréable contre les ardeurs du Soleil, et que la nature avait disposés en allées, au bout desquelles on y trouvait des oratoires bâtis en l'honneur des saints abbés ou moines de l'île. C'est ce qui leur faisait donner par les mariniers le nom d'*Aigrettes de la mer*. Les Turcs l'ont toujours respectée, et n'y ont point fait de descente, quoique cela fût fort aisé.

Les moines de l'ordre de Saint-Benoît, qui habitaient le monastère, furent unis à la Congrégation du Mont-Cassin, jusqu'en 1576, qu'ils furent unis à l'ordre de Cluni. On y avait établi les Bénédictins de Saint-Maur en 1638, mais ils y demeurèrent peu de tems.

LIBELLES. En matière ecclésiastique, le nom de libelle s'est

<sup>1</sup> Voir dans les *Œuvres* de saint Eucher la lettre à Hilaire de Lérins, sur la louange de la solitude, et la *vie* de saint Honorat, par saint Hilaire d'Arles, dans le tome L de la *Patrologie* de Migne, p. 701 et 1249.

donné, dès les premiers siècles, à une infinité d'actes : libelle d'accusation d'hérésie<sup>1</sup>, de réconciliation<sup>2</sup>, de protestation, de requête<sup>3</sup>, d'anathème, de confession, de pénitence ou plutôt d'absolution, de profession monastique, de fidélité ou serment de fidélité<sup>4</sup>, d'abdication<sup>5</sup>, etc. En matière civile, on voit des libelles d'avocats, qui ressemblent à nos *factum* ; des libelles emphytéotiques, qui sont de véritables baux ; des libelles préceptoriaux, qui équivalent à nos assignations ; des libelles de proclamation et de réclamation<sup>6</sup>, qui emportaient toujours quelque idée d'accusation, et qui répondent à nos plaintes ; des libelles de comparution, appelés *comparimini*, à l'effet d'arrêter et de citer un contumace, en usage depuis le 13<sup>e</sup> siècle ; des libelles de répudiation, *repudii*<sup>7</sup>, dressés du consentement réciproque du mari et de la femme ; des libelles de dotation, *dotis*<sup>8</sup>, faits ou par l'époux ou par son père, sans lequel acte les enfans étaient réputés naturels, etc., etc. Enfin ce mot *libelle* a pris bien des noms différens, mais tous analogues à l'objet pour lequel il était fait<sup>9</sup>.

LICENCIÉ. C'est celui qui, après avoir obtenu le degré de bachelier dans une Faculté de théologie, de droit ou de médecine, passe à celui de licence. Le *licencié* est ainsi appelé, parce qu'il est exempt de prendre des *leçons* publiques.

Le bachelier en théologie de la Faculté de Paris, qui voulait entrer en licence, soutenait deux examens ; le premier sur tous les *traités de scholastique*, le second, sur *les sacremens, l'Écriture sainte* et *l'Histoire ecclésiastique*. Il argumentait aux thèses pendant 2 ans, ce qui s'appelait *être sur les bancs*. Il soutenait ensuite trois thèses, savoir, la majeure qui avait pour matière la *Religion, l'Église, l'His-*

<sup>1</sup> *Concil.*, t. III, col. 674 ; t. IV, col. 396, 644.

<sup>2</sup> *Ibid.*, col. 1090.

<sup>3</sup> *Ibid.*, t. II, col. 451.

<sup>4</sup> *Ibid.*, t. III, col. 1440.

<sup>5</sup> *Ibid.*, t. IX, col. 734.

<sup>6</sup> *Ibid.*, col. 738.

<sup>7</sup> *Ibid.*, t. IX, col. 292 ; t. VIII, col. 679, 1547, 785, 743.

<sup>8</sup> Marculf., *Form.*, LII, c. 3. — *De Re Diplo.*, *Suppl.*, p. 87.

<sup>9</sup> Baluzae, *Capitul.*, t. II, col. 414, 455.

*toire ecclésiastique et les Conciles* ; elle durait 40 heures ; la mineure, qui était les *sauremens* ; elle durait 5 heures : la *Sorbonique*, ainsi nommée, parce qu'on la soutenait toujours en Sorbonne ; on y traitait de l'*incarnation*, de la *grâce*, de la *morale* ; elle durait depuis 6 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir : on la soutenait sans président. C'est par ces thèses que se terminaient les actes probatoires. Après ces épreuves, on allait recevoir la bénédiction apostolique par les mains du chancelier de l'église de Paris, et l'on était *licencié*.

Les Facultés de théologie, fondées dans l'université de Bonaparte par la puissance séculière et dirigées par le ministre de l'Instruction publique, ont voulu aussi faire des *licenciés* et des *docteurs*, mais ces titres n'ont aucune valeur canonique. Voir FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

**LIÈVE.** Ce mot ancien était consacré, dans les anciennes archives, à désigner les registres des *baux*, des rentes, des cens, et des autres droits seigneuriaux ; il l'est encore à cet usage parmi nous.

**LIGNES.** Tout le monde sait ce que c'est qu'une ligne d'écriture ; mais tout le monde ne sait pas que la distance des lignes est un moyen presque certain de discerner l'âge des manuscrits. Du tems des Romains jusqu'après les premiers rois Mérovingiens, c'est-à-dire jusqu'à la moitié du 7<sup>e</sup> siècle, la distance des lignes était à peu près d'un demi-pouce : depuis, elle fut souvent réduite à un quart de pouce. Telle fut presque toujours son étendue dans les chartes privées. Dans les diplômes de Charlemagne, elle fut souvent portée au-delà de trois quarts de pouce : elle s'étendit encore plus dans ceux de Louis le Débonnaire ; elle fut poussée à l'extrême dans ceux de Charles le Chauve, jusqu'à deux pouces quelquefois. Cet intervalle diminua insensiblement pendant trois siècles, jusqu'à n'avoir qu'un quart de pouce sous Philippe Auguste.

Lorsqu'à la fin des lignes de manuscrits il restait encore quelques parties de mots à écrire, on les transportait au commencement de la ligne suivante, ou on les écrivait de suite dans la marge en plus petits caractères, et par abréviation et conjonction de lettres. On ne saurait trop décider laquelle des deux façons était ancien-

nement le plus en usage ; les anciens manuscrits en usent indifféremment. Cependant, depuis le 6<sup>e</sup> siècle jusqu'au 10<sup>e</sup>, ces conjonctions se montrèrent non-seulement dans ces fins de mots, mais encore de plus en plus dans l'intérieur de la ligne ; ceci regarde l'écriture onciale. Les tirets placés au bout des lignes pour marquer la disjonction d'une portion de mots portée à la ligne suivante n'ont commencé qu'au 12<sup>e</sup> siècle. Cette règle n'est pourtant pas sans exception, surtout par rapport à l'Italie ; ils furent tracés d'abord obliquement, et non horizontalement, comme nous en usons à présent.

Les lignes tracées à la règle pour la droiture et l'égalité de distance des lignes d'écriture, ou tirées perpendiculairement pour déterminer l'étendue de la page ou de la colonne et former les marges, peuvent fournir à l'antiquaire des indices d'âge qui ne sont point à négliger.

Lorsqu'elles sont en rouge, elles ne conviennent qu'aux plus bas tems. Au crayon ou à la mine de plomb, elles décèlent les 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles ; on en trouve cependant déjà quelques exemples dès le 11<sup>e</sup>. Tracées seulement avec le stylet, elles se rapportent aux siècles précédens, et s'étendent jusqu'au 13<sup>e</sup>. Lorsque ces lignes horizontales sont tracées en blanc d'un bout à l'autre de la feuille, elles indiquent du moins le 7<sup>e</sup> ; mais bornées à la largeur de la colonne ou de la page, on n'en pourra rien conclure, à moins que les deux d'en haut et les deux d'en bas ne soient portées depuis l'extrémité du feuillet jusqu'au bout de la page ; alors on aurait un indice des tems postérieurs au 10<sup>e</sup> siècle. Les points perçants, provenant de la pointe du compas, placés au bout de ces lignes, ne marquent rien de bien précis ; au contraire, cachés dans le texte, ils désigneront le 7<sup>e</sup> siècle environ.

Depuis le 6<sup>e</sup> siècle jusqu'au 14<sup>e</sup>, la plupart des diplômes offrent de ces lignes horizontales tracées avec le stylet ou le crayon pour espacer les lignes et diriger l'écrivain.

LOUIS (*Chevaliers de SAINT*). Ordre de chevalerie, qui fut créé en France l'an 1693, par le roi *Louis XIV*, en faveur des officiers de ses troupes, qui seuls pouvaient y être admis. Le roi en était le grand-maître ; sous lui étaient 10 grands-croix, 29 commandeurs, et

Les autres simples chevaliers. Pour y être admis, il fallait avoir servi 10 ans en qualité d'officier, et faire profession de la religion catholique, apostolique et romaine. On tenait le chapitre tous les ans le jour de saint Louis, dans le lieu où était la cour ; le roi y assistait à la messe. La croix de l'ordre était d'or à huit pointes, cantonnée de *fleurs de lis d'or* avec un saint Louis cuirassé d'or, et couvert de son manteau royal, tenant de sa droite une *couronne de laurier*, et de la gauche une *couronne d'épines* et les *clous* en champ de gueules, entourée d'une bordure d'azur, avec ces lettres d'or: *Ludovicus magnus instituit* 1693, et de l'autre côté pour devise une *épée nue flamboyante*, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche, aussi en champ de gueules, et bordée d'azur comme l'autre, avec ces lettres d'or : *Bellicæ virtutis Præmium*.

Les grands-croix, commandeurs et chevaliers, qui avaient commis quelque acte indigne de leur profession et de leur devoir, ou crime emportant peine afflictive ou infamante, ainsi que ceux qui sortaient du royaume sans permission par écrit, signée de l'un des secrétaires d'Etat, étaient privés et dégradés de l'ordre. Tous les grands-croix, etc., qui n'étaient pas retenus par maladie ou autrement, étaient obligés de se rendre tous les ans au jour et fête de saint Louis auprès de la personne du roi, pour accompagner Sa Majesté à la Messe dans le palais où elle était célébrée, et pour se trouver à l'assemblée générale dudit ordre qui se tenait l'après-midi. — L'ordre de Saint-Louis a été aboli à la révolution de juillet 1830.

### ABRÉVIATIONS

*Commençant par la lettre L qui se trouvent dans les inscriptions et les manuscrits.*

L. Lucius, Lælius, libertus, locus, lector, Lollius, quinquaginta.	L. AG. — Lex agraria.
L. A. — Lex alia.	L. AN. — Quinquaginta annis. Lucius Annus.
LA. C. — Latini coloni.	L. AP. — Ludis apollinaribus.
L. A. D. — Locus altè datus.	LAT. P. VIII. ES. — Latum pedes octo et semis.
L. ADQ. — Locus adquisitus.	LB. — Liberi.
L. ÆL. — Lucius Ælius.	

- L. BIB.** — Lucius Bibulus.  
**L. B. M. D.** — Locum bene merenti dedit.  
**L. BO.** — Lex boaria.  
**L. B. P.** — Locus bene possessus.  
**LC.** — Locus.  
**L. C.** — Latini coloni. Lucius Cornelius. Libertatis causa. Latini cives ou Consules.  
**L. CÆ. ou L. COEL.** — Lucius Cœlius.  
**LC. DV.** — Lucrum divinum.  
**L. CIN.** — Lucius Cinna, lex Cincia.  
**L. CENS.** — Lucius Censorinus.  
**LD.** — Laudandum.  
**L. D.** — Locum deditum. Lucrum dediticium. Legem dat.  
**L. D. Æ. BM.** — Lucum dedit Ælius bene merenti.  
**L. DD.** — Locus deditus.  
**L. D. D.** — Locus dono datus.  
**L. D. D. D.** — Locus datus decreto Decurionum. Libens dono dedit, dicavit. Libens datus decreto Decurionum.  
**L. DD. D.** — Locum Diis dicavit.  
**L. DIV.** — Lucus diurnus.  
**LEG.** — Legio.  
**LEG. E. D.** — Lege ejus damnatus.  
**LEG. III. ITL.** — Legionis tertiæ Italiae.  
**LEG. X.** — Legionis decimæ.  
**L. EM.** — Locus emptus.  
**L. F.** — Lucii filius. Lucius Flavius. Lucius Flaminius.  
**L. FIL.** — Lucii filius.  
**L. FV.** — Lucius Furius.  
**LG.** — Legatus, leges, legatum.  
**LG. D.** — Legem dedit.  
**LG. E.** — Lege egisse.  
**LG. F. S.** — Legem fecit suam.  
**LG. PM.** — Legem promisit.
- LG. S. F.** — Legem suam fecit.  
**LG. S. I.** — Legem servare jussit.  
**LG. S. P.** — Legem suam præcidit, præmisit.  
**L. H.** — Lucum hunc, locus hæredum, locum hæreditatis.  
**LIB.** — Libertas, libertus.  
**LIB. LIBQ. POSTQ. EOR.** — Libertis, libertabusque, posterisque eorum.  
**L. I. D. A. C.** — Lex Julia de adulteriis coercendis.  
**L. I. D. AG.** — Lex Julia divi Augusti.  
**L. II.** — Locus injuriæ.  
**L. II. F.** — Locus inter fines.  
**L. II. Q.** — Lex injuriæ Quiritum.  
**L. IMPL.** — Locus imperialis.  
**LITR.** — Litere.  
**L. IV. REP.** — Lex Julia repetundarum.  
**LL.** — Lælius.  
**LL.** — Lucii libertus, Livii libertus. Laudabili loco.  
**L. LL.** — Lucii liberti locus.  
**L. L. L. M. M.** — Lacerat laceratum Largii mordax Memmius.  
**L. LQE.** — Libertas, libertabusque eorum.  
**L. LVC. Q. F.** — Lucius Luceius, Quinti filius.  
**L. M.** — Lucius Murena, locus monumenti, locus mortuorum.  
**L. MAN.** — Lucius Manlius.  
**L. M. D.** — Locus mortalis dicatus, locus manibus dicatus.  
**L. M. E.** — Lex mœcum est.  
**L. MV.** — Lucius Murena.  
**L. N.** — Latini nominis.  
**L. NN. F.** — Lucius, Nonius, Faustinus.  
**LONG. P. VII. L. P. II.** — Lon-

- |   |  |
|---|--|
| gum pedes septem, latum pedes tres.   | cer, locum sacrum, Lucius Sæmius.      |
| L. P. — Locus proprius, lege punitus, Latini prisci, locus publicus, ou privatus. | L. SC. — Locus sacer.                  |
| L. P. C. — Locus publicè datus.   | L. S. DEN. — Lucius Sicinius Dentatus. |
| L. P. CR. — Latini prisci cives Romani.   | L. S. PAL. — Loca sacra palatii.       |
| L. PL. — Lex plebeia, locus publicus.   | L. T. — Lucius Tattius, legem tulit.   |
| L. Q. S. — Locus qui supra.   | LT. PR. — Latini patres.               |
| L. Q. S. E. — Locus qui supra est.  | L. V — Quinquaginta quinque.           |
| L. R. — Locus religiosus, lex Romana.   | L. V. — Lex vetus.                     |
| L. R. I. — Lex Regis justa.   | L. VAL. — Lucius Valerius.             |
| L. RV. — Lex rusticana.   | LVCRE. — Lucretius.                    |
| L. S. — Laribus sacrum, locus sa-   | LVD. AP. — Ludi Appolinaires.          |
|   | LVD. SÆC. — Ludi sæculares.            |
|   | L. VOC. — Lex Vocania.                 |
|   | LX. Sexaginta.                         |

A. B.

Polémique catholique.

PREUVES DES FAITS ÉVANGÉLIQUES

TIRÉES

DES MÉDAILLES ET DES MONNAIES.

Quatrième Article <sup>1</sup>.

CHAP. 17. — EXPLICATION DU MOT EVERGETES (*Bienfaiteurs*),  
EMPLOYÉ PAR SAINT LUC, chap. XXII, 25 <sup>2</sup>.

Nous lisons dans saint Luc, chap. xxii, 25 : « Jésus leur dit : Les  
» rois des nations les dominent, et ceux qui exercent l'autorité sur  
» eux sont appelés *Bienfaiteurs*, (*Evergètes*). — Καὶ οἱ ἐξουσιαζοντες  
αὐτῶν ΕΥΕΡΓΕΤΑΙ καλοῦνται.

Le titre d'Ἐβεργέτης (*Evergète*) se trouve sur les monnaies de  
*Mithridate*, roi de Pont, sur celles de *Pylémènes* de Paphlagonie,  
et sur celles des monarques syriens, *Démétrius III*, *Antiochus VII*  
*Evergète* et *Alexandre I*. *Ptolémée III* et quelques-uns des rois des  
Parthes <sup>2</sup> l'avaient également adopté, mais on le trouve plus fré-  
quemment sur les monnaies royales de Syrie, qui avaient cours  
en Judée pendant le ministère du Christ. C'est ce à quoi le Christ  
a fait évidemment allusion.

Le beau *tétradrachme*, ici gravé, est d'*Antiochus Evergètes*, roi  
de Syrie.

La face, sans inscription, représente le *portrait du roi*.

Le revers : *Pallas* tenant un emblème de la victoire et l'in-  
scription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ, (monnaie)

<sup>1</sup> Voir le chap. 16 au n° précédent, tome xx, p. 449.

<sup>2</sup> Une monnaie de *Laodicée*, en Phrygie, citée par Eckhel (*Doct. Num. Vet.*, p. 159, et *Num. Vet. Anecd.*, p. 249), est remarquable par ce titre donné à un citoyen nommé *Andronicus*.



du roi Antiochus Evergète (ou le Bienfaisant); au-dessous est la date **ΕΟΡ**, an 175 de l'ère des Séleucides <sup>1</sup> (137 avant J.-C.).

N<sup>o</sup> 53 et 54.



CHAP. 18. — EXPLICATION DE CES PAROLES DE LA SAMARITAINE : *Nos pères adorèrent sur cette montagne (de Garizim). JEAN, IV, 20.*

Quoique Josèphe, juif lui-même, nous donne un tableau très-défavorable des Samaritains, il ne faut pas y ajouter une foi exclusive. D'après cet historien, les Samaritains étaient toujours prêts à changer leur religion et leurs coutumes, lorsque quelque avantage les tentait ou quelque danger les menaçait.

Quand Alexandre accordait aux Juifs des immunités et des privilèges, ce peuple, dont la capitale était *Sichem*, l'invita à se rendre au mont *Garizim*, pour y faire honneur à leur temple, comme il avait fait à celui de Jérusalem, en prétextant qu'ils étaient enfans de Joseph, d'Ephraïm et de Manassé<sup>2</sup>; mais, sommés de dire s'ils étaient réellement *Juifs* et non pas *Sidoniens*, ils répondirent qu'ils étaient *Hébreux*, mais qu'on les appelait *Sidoniens*, parce qu'ils vivaient à *Sichem*.

Alexandre les renvoya, disant qu'il n'accordait rien qu'aux Juifs, mais que si plus tard ils justifiaient être de la même race, il prendrait leur demande en considération.

Dans une période plus récente, le même historien<sup>3</sup> nous dit, que lorsque le roi de Syrie (Antiochus) pillait Jérusalem, et infligeait des tortures horribles aux habitans, les Samaritains soute-

<sup>1</sup> La 1<sup>re</sup> année des Séleucides est l'an 442 de Rome (312 avant J.-C.).

<sup>2</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, l. XI, ch. 8, n<sup>o</sup> 6.

<sup>3</sup> *Ibid.*, l. XII, ch. 5, n<sup>o</sup> 5.

naient qu'ils n'étaient nullement d'origine juive, mais *Sidoniens*, sollicitant la permission de consacrer leur temple jusque-là sans nom à *Jupiter Hellenius*<sup>1</sup>.

La médaille, gravée ci-dessous, porte, sur sa *face*, la tête de l'empereur *Antonin le Pieux*, avec l'inscription :

ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ. ΚΑΙΣΑΡ. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ. ΣΕΒΑΣΤΟΣ. ΕΥΣΕΒΗΣ.  
L'empereur César Antonin Auguste le Pieux.

Au *revers* : un temple au sommet d'une montagne, d'où descend une échelle ou un escalier, avec l'inscription :

ΦΛ. ΝΕΑΠΟΛΕΩΣ. ΣΥΡΙΑΣ. ΠΑΛΑΙΣΤΙΝΗΣ. (monnaies)  
de Flavia Néapolis, de Palestine en Syrie.

N<sup>o</sup> 55 et 56.



Photius, dans sa *Bibliothèque*<sup>2</sup>, cite l'assertion suivante de *Marinus*, auteur samaritain, qui dit : « Sur la montagne de *Hargarizos*, près de Néapolis, il y un temple très-saint de *Jupiter très-Grand* ( Διὸς ὑψίστου ), où fut consacré Abraham, le père des anciens hébreux. »

CHAP. 19. — EXPLICATION DE CES MOTS : *Tu n'es pas l'ami de César.*

JEAN, XIX, 12.

Tout le monde sait que lorsque Pilate s'efforçait, par tous les

<sup>1</sup> L'ἀνώνυμον ἱερόν (temple anonyme) de Josèphe s'accorde singulièrement avec les paroles du Seigneur : « Vous ignorez ce que vous adorez, » et prouve combien les idées religieuses de ces peuples étaient vagues. Les monnaies des Samaritains indiquent leur prédilection sidoniennes ; plusieurs d'entre elles représentent la déesse *Astarté*, l'*Ashtoreth* de l'Écriture ; voir III Rois, XI, 5.

<sup>2</sup> P. 345, édit. in-4<sup>o</sup>, d'Oxford, 1824. — *Coq.*, 242, p. 1055 de l'édit. in-fol. de 1663.

moyens, de renvoyer Jésus absous, à la fin les Juifs lui dirent : « Si » vous le renvoyez, vous n'êtes pas l'*ami de César* (Οὐκ εἰ φίλος τοῦ Καίσαρος).

Parmi les titres variés que l'on trouve sur les monnaies grecques, on lit souvent : *ami de son père, ami de sa mère*, etc. <sup>1</sup>. Ce style paraît avoir été adopté par plusieurs princes de pays tributaires des Romains ; et nous trouvons, en conséquence, φιλοπατρις, *ami des Romains* sur les monnaies des rois de Cappadoce <sup>2</sup>. Les princes de Parthe ajoutèrent souvent à leurs autres titres glorieux, celui de φιλέλληνας, *ami des Grecs* ; mais, quelques monnaies des princes juifs portent la phrase plus caractéristique φίλος τοῦ Καίσαρος, *ami de César*. C'est Agrippa qui, le premier en Judée, inscrivit sur ses monnaies, φιλοκαίσαρ, *ami de César*, et Hérode de Chalcidène inscrivit φιλοκλαύδης, *ami de Claude*.

Voici cette médaille d'Agrippa le Grand :

N.° 57 et 58.



Face : ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ ΑΓΡΙΠΠΑΣ ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡ. *Le roi grand Agrippa, ami de César.*

Revers : ΚΑΙΣΑΡΙΑ Η ΠΡΟΣ ΤΟ ΣΕΒΑΣΤΩ ΛΙΜΕΝΙ. *Césarée près du port de Sébasté.*

AKERMAN.

<sup>1</sup> Voir Num. Manual., p. 17.

<sup>2</sup> Voir Ibid., p. 19.

## Discipline Catholique.

## ENCYCLIQUE

DE

## NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX

Aux Evêques d'Italie,

Sur l'état de la Religion dans ce pays.

1. Maux causés à la religion, en Italie, par l'esprit révolutionnaire. — Nouvelles menées démagogiques. — Devoirs des pasteurs.

Vous savez et vous voyez comme nous, Vénérables Frères, par quelle perversité ont prévalu en ces tems derniers certains hommes perdus, ennemis de toute vérité, de toute justice, de toute honnêteté, qui, soit par fraude et par des artifices de toute espèce, soit ouvertement et jetant, comme une mer en furie son écume, la lie de leurs confusions, s'efforcent de répandre de toutes parts, parmi les peuples fidèles de l'Italie, la licence effrénée de la pensée, de la parole, de tout acte audacieux et impie, pour ruiner dans l'Italie même la religion catholique, et, si cela pouvait jamais être, pour la renverser jusque dans ses fondemens. Tout le plan de leur dessein diabolique s'est révélé en divers lieux, mais surtout dans la ville bien-aimée, siège de notre Pontificat suprême, où, après nous avoir contraint de la quitter, ils ont pu se livrer plus librement pendant quelques mois à toutes leurs fureurs. Là, dans un affreux et sacrilège *mélange des choses divines et des choses humaines*, leur rage monta à ce point que, méprisant l'autorité de l'illustre clergé de Rome et des prélats qui, par notre ordre, demeuraient intrépides à sa tête, ils ne les laissèrent pas même continuer en paix l'œuvre sacrée du saint ministère, et que sans pitié pour de pauvres malades en proie aux angoisses de la mort, ils éloignaient d'eux tous les secours de la religion et les contraignaient de rendre le dernier soupir entre les bras des prostituées (A).

(A) Ces mots ont blessé profondément les oreilles délicates de quelques journaux socialistes et en particulier du *National*, et à ce sujet, il a accusé le S. Père d'avoir voulu désigner quelques *Dames romaines* qui avaient

Bien que depuis lors la ville de Rome et les autres provinces du domaine pontifical aient été, grâce à la miséricorde de Dieu, rendues, par les armes des nations catholiques, à notre gouvernement temporel ; bien que les guerres et les désordres qui en sont la suite aient également cessé dans les autres contrées de l'Italie, ces ennemis infâmes de Dieu et des hommes n'ont pas cessé et ne cessent pas leur travail de destruction ; ils ne peuvent plus employer la force ouverte, mais ils ont recours à d'autres moyens, les uns cachés sous des apparences frauduleuses, les autres visibles à tous les yeux. Au milieu de si grandes difficultés, portant la charge suprême de tout le troupeau du Seigneur et rempli de la plus vive affliction à la vue des périls auxquels sont particulièrement exposées les Églises de l'Italie, c'est pour notre infirmité, au sein des douleurs, une grande consolation, Vénérables Frères, que le zèle pastoral dont, au plus fort même de la tempête qui vient de passer, vous nous avez donné tant de preuves, et qui se manifeste chaque jour encore par des témoignages de plus en plus éclatans. Cependant, la gravité des circonstances nous presse d'exciter plus vivement encore, de notre parole et de nos exhortations, selon le devoir de notre charge apostolique, votre fraternité, appelée au partage de nos sollicitudes, à combattre avec nous et dans l'unité les combats du Seigneur, à préparer et à prendre d'un seul cœur toutes les mesures par lesquelles, avec la bénédiction de Dieu, sera réparé le mal déjà fait en Italie à notre religion très-sainte, et seront prévenus et repoussés les périls dont un avenir prochain la menace.

2. Que la religion catholique, bien loin d'avoir diminué la gloire de l'Italie, l'a préservée de la ruine et lui a donné la prépondérance sur les autres nations.

Entre les fraudes sans nombre que les susdits ennemis de l'Église ont soigné les malades dans les hôpitaux romains. C'est une calomnie. Car le S. Père ne parle pas de ces dames, mais bien de quelques femmes, que les démagogues poussaient dans les hôpitaux militaires, pour adoucir les derniers momens des moribonds ; ils leur envoyaient ce que Chateaubriand appelle *Les vierges des dernières amours*, que les sauvages envoient aux prisonniers, qu'ils doivent manger le lendemain. — Quant à la princesse de *Beljoso*, et à ses amies, tout en louant leur zèle, on devrait bien savoir que le lit d'un mourant doit être entouré de respect, et que toutes les femmes, même celles qui ne sont pas *prostituées*, n'ont pas le droit d'en approcher. Pour être sœur de charité, il faut avoir passé par un noviciat, que ces dames ignoraient sans doute.

coutume de mettre en œuvre pour rendre odieuse aux Italiens la foi catholique, l'une des plus perfides est cette opinion, qu'ils ne rougissent pas d'affirmer et de répandre partout à grand bruit, que la religion catholique est un obstacle à la gloire, à la grandeur, à la prospérité de la nation italienne, et que, par conséquent, pour rendre à l'Italie la splendeur des anciens tems, c'est-à-dire des tems païens, il faut mettre à la place de la religion catholique, insinuer, propager, constituer les enseignemens des protestans et leurs conventicules. On ne sait ce qui, en de telles affirmations, est le plus détestable, la perfidie de l'impiété furieuse ou l'impudence du mensonge éhonté.

Le bien spirituel par lequel, soustraits à la puissance des ténèbres, nous sommes transportés dans la lumière de Dieu, par lequel, la grâce nous justifiant, nous sommes faits les héritiers du Christ dans l'espérance de la vie éternelle, ce bien des âmes, émanant de la sainteté de la religion catholique, est certes d'un tel prix qu'après de ce bien, toute gloire et tout bonheur de ce monde doivent être regardés comme un pur néant : *quid enim prodest homini si mundum universum lucretur, anima vero sua detrimentum patiat? Aut quam dabit hœc contentationem pro anima sua* ? Mais bien loin que la profession de la vraie foi ait causé à la race italienne les dommages temporels dont on parle, c'est à la religion catholique qu'elle doit de n'être pas tombée, à la chute de l'empire romain, dans la même ruine que les peuples de l'Assyrie, de la Chaldée, de la Médie, de la Perse, de la Macédoine. Aucun homme instruit n'ignore en effet que non seulement la très-sainte religion du Christ a arraché l'Italie des ténèbres de tant et de si grandes erreurs qui la couvraient tout entière, mais encore qu'au milieu des ruines de l'antique empire et des invasions des Barbares ravageant toute l'Europe, elle l'a élevée dans la gloire et la grandeur au-dessus de toutes les nations du monde, de sorte que, par un bienfait singulier de Dieu, possédant dans son sein la Chaire sacrée de Pierre, l'Italie a eu par la religion divine un empire plus solide et plus étendu que son antique domination terrestre.

Ce privilège singulier de posséder la *Sedes apostolique* et de voir par cela même la religion catholique jeter dans les peuples de l'Italie de plus fortes racines, a été pour elle la source d'autres bienfaits insignes et sans nombre; car la très-sainte religion du Christ, maîtresse de la véritable sagesse, protectrice vengeresse de l'humanité, mère féconde de toutes vertus, détourna l'âme des Italiens de cette soif funeste

<sup>1</sup> Matthieu, xvi, 26.

de gloire qui avait entraîné leurs ancêtres à faire perpétuellement la guerre, à tenir les peuples étrangers dans l'oppression, à réduire, selon le droit de la guerre alors en vigueur, une immense quantité d'hommes à la plus dure servitude; et en même tems, illuminant les Italiens des clartés de la vérité catholique, elle le porta par une impulsion puissante à la pratique de la justice, de la miséricorde, aux œuvres les plus éclatantes de piété envers Dieu et de bienfaisance envers les hommes. De là, dans les principales villes de l'Italie, tant de saintes basiliques et autres monumens des âges chrétiens, lesquels n'ont pas été l'œuvre douloureuse d'une multitude réduite en esclavage, mais qui ont été librement élevés par le zèle d'une charité vivifiante, à quoi il faut ajouter les pieuses institutions de tout genre consacrées soit aux exercices de la vie religieuse, soit à l'éducation de la jeunesse, aux lettres, aux arts, à la saine culture des sciences, soit enfin au soulagement des malades et des indigens. Telle est donc cette religion divine, qui embrasse, sous tant de titres divers le salut, la gloire et le bonheur de l'Italie, cette religion que l'on voudrait faire rejeter par les peuples de l'Italie. Nous ne pouvons retenir nos larmes, Vénérables Frères, en voyant qu'il se trouve à cette heure, quelques Italiens assez pervers, assez livrés à de misérables illusions pour ne pas craindre d'applaudir aux doctrines dépravées des impies, et de conspirer avec eux la perte de l'Italie.

### 3. Le but et la fin de tous les agitateurs sont l'établissement du socialisme et du communisme.

Mais vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, que les principaux auteurs de cette détestable machination ont pour but de pousser les peuples, agités par tout vent de perverses doctrines, au bouleversement de tout ordre dans les choses humaines, et de les livrer aux criminels systèmes du nouveau *Socialisme* et du *Communisme*. Or, ces hommes savent et voient par la longue expérience de beaucoup de siècles qu'ils ne doivent espérer aucun assentiment de l'Église catholique, qui, dans la garde du dépôt de la Révélation divine, ne souffre jamais qu'il soit rien retranché aux vérités proposées de la Foi, ni qu'il y soit rien ajouté.

### 4. Efforts tentés pour répandre le protestantisme en Italie.

Aussi ont-ils formé le dessein d'attirer les peuples italiens aux opinions et aux conventicules des protestans, dans lesquels, répètent-ils sans cesse, afin de les séduire, on ne doit voir autre chose qu'une forme différente de la même vraie religion chrétienne, où l'on peut plaire à Dieu aussi bien que dans l'Église catholique. En attendant, ils savent très bien que rien ne peut être plus utile à leur cause impie que le premier principe des opinions protestantes, le principe de la libre inter-

*prétation des saintes Ecritures, par le jugement particulier de chacun.* Ils ont la confiance qu'il leur deviendra plus facile, après avoir abusé d'abord de l'interprétation en mauvais sens des Lettres sacrées pour répandre leurs erreurs, comme au nom de Dieu, de pousser ensuite les hommes, enflés de l'orgueilleuse licence de juger des choses divines, à révoquer en doute même les principes communs du juste et de l'honnête.

5. Les pasteurs doivent veiller, se réunir, instruire le peuple, et les faire participer aux Sacremens.

Puisse l'Italie, Vénérables Frères, puisse l'Italie, où les autres nations ont coutume de puiser les eaux pures de la saine doctrine, parce que le Siège apostolique a été établi à Rome, ne pas devenir pour elles désormais une pierre d'achoppement et de scandale ! puisse cette portion chérie de la vigne du Seigneur ne pas être livrée en proie aux bêtes ! puissent les peuples italiens, ayant bu la démence à la coupe empoisonnée de Babylone, ne jamais prendre des armes parricides contre l'Eglise-Mère ! Quant à Nous et quant à Vous, que Dieu, dans son jugement secret, a réservés pour ces tems de si grand danger, gardons-nous de craindre les ruses et les attaques de ces hommes qui conspirent contre la Foi de l'Italie, comme si nous avions à les vaincre par nos propres forces, lorsque le Christ est notre conseil et notre force, le Christ, *sans qui nous ne pouvons rien, mais par qui nous pouvons tout* <sup>1</sup>. Agissez donc, Vénérables Frères, veillez avec plus d'attention encore sur le troupeau qui vous est confié, et faites tous vos efforts pour le défendre des embûches et des attaques des loups ravisseurs. Communiquez-vous mutuellement vos desseins, continuez comme vous avez déjà commencé, d'avoir des réunions entre vous, afin qu'après avoir découvert par une commune investigation l'*origine de nos maux*, et, selon la diversité des lieux, les *sources principales des dangers*, vous puissiez y trouver, sous l'autorité et la conduite du Saint-Siège, les remèdes les plus prompts, et qu'ainsi, d'un accord unanime avec Nous, vous appliquiez, avec l'aide de Dieu et avec toute la vigueur du zèle pastoral, vos soins et vos travaux à rendre vains tous les efforts, tous les artifices, toutes les embûches et toutes les machinations des ennemis de l'Eglise.

Pour y parvenir, il faut prendre une peine continuelle, de peur que le peuple, trop peu instruit de la doctrine chrétienne et de la loi du Seigneur, hébété par la longue licence des vices, ne distingue qu'à peine les embûches qu'on lui tend et la méchanceté des erreurs qu'on lui propose. Nous demandons avec instance de votre sollicitude pastorale, Véné-

<sup>1</sup> Saint Léon-le-Grand ; *Épître à Rusticus*, évêque de Narbonne.



néralbles Frères, de ne jamais cesser d'appliquer tous vos soins à ce que les fidèles qui vous sont confiés *soient instruits*, suivant l'intelligence de chacun, *des très-saints dogmes et des préceptes de notre religion*, et qu'ils soient en même tems avertis et excités par tous les moyens à y conformer leur vie et leur mœurs. Enflammez pour cette fin le zèle des ecclésiastiques, surtout de ceux qui ont charge d'âmes, afin que, méditant profondément sur le Ministère qu'ils ont reçu dans le Seigneur et ayant devant les yeux les prescriptions du Concile de Trente <sup>1</sup>, ils se livrent avec la plus grande activité, selon que l'exige la nécessité des tems, à l'instruction du peuple et s'appliquent à graver dans tous les cœurs les paroles sacrées, les avis de salut, leur faisant connaître, dans des discours brefs et simples, les vices qu'ils doivent fuir pour éviter la peine éternelle, les vertus qu'ils doivent rechercher pour obtenir la gloire céleste.

Il faut veiller spécialement à ce que les fidèles eux-mêmes aient profondément gravé dans l'esprit le dogme de notre très-sainte religion *sur la nécessité de la Foi catholique pour obtenir le salut* <sup>2</sup>. Pour cette fin, il sera souverainement utile que, dans les prières publiques, les fidèles, unis au clergé, rendent de tems en tems de particulières actions de grâces à Dieu pour l'inestimable bienfait de la religion catholique, qu'ils tiennent tous de sa bonté infinie, et qu'ils demandent humblement au Père des miséricordes, de daigner protéger et conserver intacte dans nos contrées la profession de cette même religion.

Pendant, vous aurez spécialement soin d'administrer à tous les fidèles, dans le tems convenable, le *sacrement de Confirmation*, qui, par un souverain bienfait de Dieu, donne la force d'une grâce particulière pour confesser avec constance la foi catholique, même dans les plus graves périls. Vous n'ignorez pas non plus qu'il est utile, pour la même fin, que les fidèles, purifiés des souillures de leurs péchés, expiés par une sincère détestation et par le sacrement de Pénitence, reçoivent fréquemment avec dévotion la très-sainte *Eucharistie*, qui est la nourriture spirituelle des âmes, l'antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes

<sup>1</sup> Sess. v, chap. 2. — Sess. xxiv, chap. 4 et 7 de Ref.

<sup>2</sup> Ce dogme, reçu de Jésus-Christ, et enseigné par les Pères et par les Conciles, se trouve aussi dans les *Formules de profession de foi*, soit dans celles qui sont en usage chez les Latins, soit dans celles qui sont en usage chez les Grecs ou chez les autres catholiques de l'Orient.

et nous préserve des péchés mortels, le symbole de ce seul corps dont le Christ est la tête, et auquel il a voulu que nous fussions attachés par le lien si fort de la foi, de l'espérance et de la charité, afin que nous soyons tous ce seul corps, et qu'il n'y ait pas de schismes parmi nous<sup>1</sup>.

Nous ne doutons pas que les curés, leurs vicaires et les autres prêtres qui dans certains jours, et surtout au tems du jeûne, se livrent au ministère de la prédication, ne s'empressent de vous prêter leur concours en toutes ces choses. Cependant, il faut de tems en tems appuyer leurs soins par les secours extraordinaires des *exercices spirituels* et des *saintes missions*, qui, lorsqu'elles sont confiées à des hommes capables, sont, avec la bénédiction de Dieu, très-utiles pour réchauffer la piété des bons, exciter à une salutaire pénitence les pécheurs et les hommes dépravés par une longue habitude des vices, faire croître le peuple fidèle dans la science de Dieu, lui faire produire toute sorte de biens, et, le munissant des secours abondants de la grâce céleste, lui inspirer une invincible horreur pour les doctrines perverses des ennemis de l'Église.

Du reste, en toutes ces choses, vos soins et ceux des prêtres vos coopérateurs, tendront particulièrement à faire concevoir aux fidèles la plus grande horreur pour ces crimes qui se commettent au grand scandale du prochain. Car vous savez combien, en divers lieux, a grandi le nombre de ceux qui osent publiquement *blasphémer* les saints du Ciel et même le très-saint nom de Dieu, ou qui sont connus comme vivant dans le concubinage et y joignant parfois l'inceste, ou qui, les jours fériés, se livrent à des œuvres serviles, leurs boutiques ouvertes, ou qui, en présence de plusieurs, méprisent les préceptes du jeûne et de l'abstinence, ou qui ne rougissent pas de commettre de la même manière d'autres crimes divers. Qu'à la voix de votre zèle, le peuple fidèle se représente et considère sérieusement l'énorme gravité des péchés de cette espèce, et les peines très-sévères dont seront punis leurs auteurs, tant pour la criminalité propre de chaque faute, que pour le danger spirituel qu'ils ont fait courir à leurs frères par la contagion de leur mauvais exemple. Car il est écrit : *Væ mundo à scandalis.... Væ homini illi per quem scandalum venit* <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Conc. Tr.*, sess. XIII, *Decr. de SS. Euchar. Sacramento*, cap. 2.

<sup>2</sup> *Matth.*, XVIII, 7.

6. Danger résultant des mauvais livres, et surtout de la propagation des Bibles protestantes altérées et tronquées.

Parmi les divers genres de pièges par lesquels les plus subtils ennemis de l'Église et de la société humaine s'efforcent de prendre les peuples, un des principaux est assurément celui qu'ils avaient préparé déjà depuis longtems dans leurs criminels desseins, et qu'ils ont trouvé dans l'usage dépravé du nouvel art de la librairie. Ils s'y donnent tout entiers, de sorte qu'ils ne passent pas un jour sans multiplier, sans jeter dans les populations des libelles impies, des journaux, des feuilles détachées, pleins de mensonges, de calomnies, de séductions. Bien plus, usant du secours des Sociétés Bibliques, qui depuis longtems déjà ont été condamnées par le Saint-Siège<sup>1</sup>, ils ne rougissent pas de répandre des saintes Bibles, traduites, sans qu'on ait pris soin de se conformer aux règles de l'Église<sup>2</sup>, en langue vulgaire, profondément altérées et rendues en un mauvais sens avec une audace inouïe (B), et, sous un faux prétexte de religion, d'en recommander la lecture au peuple fidèle. Vous comprenez parfaitement dans votre sagesse, Vénérables Frères, avec

<sup>1</sup> On a, sur ce sujet, outre les décrets antérieurs, l'*Encyclique de Grégoire XVI*, des nones de mai 1844, commençant par ces mots : *Inter præcipuas machinationes*, que nous avons rappelée nous-mêmes dans notre Encyclique du 9 novembre 1846.

<sup>2</sup> Voyez le n° 4 des règles dressées par les Pères du Concile de Trente et approuvées par Pie IV dans la constitution *Dominici gregis*, du 24 mars 1564, et l'addition faite par la congrégation de l'*Index*, en vertu de l'autorité de Benoît XIV, le 17 juin 1757 (Ces règles se trouvent toutes, d'ordinaire, en tête de l'*Index* des livres défendus).

(B) Un journal protestant, le *Semeur*, parmi les reproches injustes adressés à l'*Encyclique*, déclare une odieuse et indigne calomnie, l'assertion du S. Père, que les Bibles, répandues par la société biblique, ont été profondément altérées. « On a répandu, dans la péninsule, dit-il, » une traduction italienne des écritures, faite par des catholiques. » Nous n'avons pas sous la main la Bible en italien que propage la société biblique, mais nous avons une bible française, et une bible latine ; la bible française a pour titre : *La bible d'après la traduction de M. le Maître de Sacy, selon le texte hébreu*. Dans cette bible, on a retranché les livres d'*Esther*, de *Tobie*, une partie de *Daniel*, le 2<sup>e</sup> Livre d'*Esdras*, qui fait partie de la bible catholique, d'après le décret du concile de Trente. La bible latine a ce titre : *Biblia sacra vulgatæ editionis, Clementis VIII jussu recognita atque edita, editio nova, versiculis distincta*. C'est bien là le titre de

quelle vigilance et quelle sollicitude vous devez travailler, pour que les fidèles fuient avec horreur cette lecture empoisonnée, et se souviennent, pour ce qui est nommément des divines Écritures, qu'aucun homme, appuyé sur sa propre prudence, ne peut s'arroger le droit et avoir la présomption de les interpréter autrement que ne les a interprétées, et que ne les interprète la Sainte Église notre mère, à qui seule notre Seigneur le Christ a confié le dépôt de la Foi, le jugement sur le vrai sens et l'interprétation des Livres divins<sup>1</sup>.

7. Les prêtres et les laïques doivent composer des livres pour les opposer aux mauvais. — Nécessité de l'union avec l'Église et le Saint Père.

Il sera très-utile, Vénérables Frères, pour arrêter la contagion des mauvais livres, que des livres de même volume, écrits par des hommes de science distinguée et saine, et préalablement approuvés par vous, soient publiés pour l'édification de la Foi et la salutaire éducation du peuple. Vous aurez soin que ces mêmes livres, et d'autres livres de doctrine également pure, composés par d'autres hommes, selon que le demanderont les lieux et les personnes, soient répandus parmi les fidèles.

Tous ceux qui coopèrent avec Vous dans la défense de la Foi, auront spécialement en vue de faire pénétrer, d'affermir, de graver profondément dans l'esprit de vos fidèles la piété, la vénération et le respect envers ce Siège suprême de Pierre, sentimens par lesquels vous vous distinguez éminemment, Vénérables Frères. Que les peuples fidèles se souviennent qu'ici vit et préside, en la personne de ses successeurs, Pierre, le prince des apôtres<sup>2</sup>, dont la dignité n'est pas séparée de son héritier indigne<sup>3</sup>. Qu'ils se souviennent que Jésus-Christ-Notre-Seigneur a placé sur cette Chaire de Pierre l'inepugnable fondement<sup>4</sup> de son Église, et

la bible catholique. Eh bien! dans cette édition, on a encore retranché les mêmes livres que les protestans rejettent, et dans le Nouveau Testament, on a changé différentes leçons à dessein. — Nous demandons si ce n'est pas l'exacte vérité que d'appeler ces bibles *fausses et tronquées*, et ne faut-il pas être bien osé de taxer le souverain Pontife de calomniateur? Nous envoyons ce n° au *Semteur*, nous attendons sa réponse ou sa rétractation.

<sup>1</sup> Voir le *Concile de Trente*, sess. iv, dans le décret : *De editione et usu sacrorum librorum*.

<sup>2</sup> *Conc. Eph.*, act. iii, et S. Pierre Chrysologue, *Epist. ad Entychen*.

<sup>3</sup> S. Léon, *Sermo. in anniv. Assumpt. suæ*.

<sup>4</sup> *Matth.*, xvi, 18.

qu'à Pierre il a donné les clés du royaume des Cieux <sup>1</sup>, et que pour cela il a prié, afin que la foi de Pierre ne faillit jamais, et ordonné à Pierre de confirmer ses frères dans cette foi <sup>2</sup>; de sorte que le successeur de Pierre, le Pontife romain tenant la primauté dans tout l'univers, est le vrai Vicaire de Jésus-Christ, le Chef de toute l'Église, le Père et le Docteur de tous les chrétiens <sup>3</sup>.

C'est dans le maintien de cette union commune des peuples, dans l'obéissance au Pontife romain, que se trouve le moyen le plus court et le plus direct pour les conserver dans la profession de la vérité catholique. En effet, on ne peut se révolter contre la foi catholique sans rejeter en même tems l'autorité de l'Église romaine, en qui réside le Magistère irréfornable de la Foi, fondé par le divin Rédempteur, et en qui conséquemment a toujours été conservée la tradition qui vient des Apôtres. De là vient que les hérétiques anciens et les protestants modernes, si divisés dans le reste de leurs opinions, se sont toujours entendus pour attaquer l'autorité du Siège Apostolique, qu'ils n'ont pu, en aucun tems, par aucun artifice, par aucune machination, amener à tolérer même une seule de leurs erreurs. Aussi, les ennemis actuels de Dieu, et de la société humaine, n'omettent rien pour arracher les peuples italiens à Notre obéissance et à l'obéissance du Saint-Siège, persuadés qu'alors il leur sera possible de parvenir à souiller l'Italie de l'impiété de leur doctrine et de la peste de leurs nouveaux systèmes.

8. Efforts du socialisme et du communisme pour briser tous les pouvoirs. — Nécessité de l'obéissance aux pouvoirs établis.

Quant à cette doctrine de dépravation et à ces systèmes, tout le monde sait déjà qu'ils ont pour but principal de répandre dans le peuple, en abusant des mots de liberté et d'égalité, les pernicieuses inventions du *Communisme* et du *Socialisme*. Il est constant que les chefs soit du *Communisme*, soit du *Socialisme*, bien qu'agissant par des méthodes et des moyens différens, ont pour but commun de tenir en agitation continuelle et d'habituer peu à peu à des actes plus criminels encore les ouvriers et les hommes de condition inférieure, trompés par leur langage artificieux et séduits par la promesse d'un état de vie plus heureuse. Ils comptent se servir ensuite de leur secours pour attaquer le pouvoir de toute autorité supérieure, pour piller, dilapider, envahir les propriétés de l'Église d'abord, et ensuite celles de tous les autres particuliers, pour violer en-

<sup>1</sup> *Ibid.*, 19.

<sup>2</sup> Luc, xxii, 31, 32.

<sup>3</sup> *Conc. Œcum. Florent. in definit. seu decr. unionis.*

fin tous les droits divins et humains, amener la destruction du culte de Dieu et le bouleversement de tout ordre dans les sociétés civiles. Dans un si grand danger pour l'Italie, il est de votre devoir, Vénérables Frères, de déployer toutes les forces du zèle pastoral pour faire comprendre au peuple fidèle que s'il se laisse entraîner à ces opinions et à ces systèmes pervers, ils le conduiront à son malheur temporel et à sa perte éternelle.

Que les fidèles confiés à vos soins soient donc avertis qu'il est essentiel à la nature même de la société humaine que tous obéissent à l'autorité légitimement constituée dans cette société; et que rien ne peut être changé dans les préceptes du Seigneur, qui sont énoncés dans les Lettres sacrées sur ce sujet. Car il est écrit : *Subjecti estote humanæ creaturæ propter Deum sive Regi, quasi præcellenti, sive ducibus, tanquam ab emissis ad vindictam malefactorum, laudem vero bonorum; quia sic est voluntas Dei, ut beneficientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam: quasi liberi, et non quasi velamen habentes malitiæ libertatem, sed sicut servi Dei* <sup>1</sup>. Et encore : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit: non est enim potestas nisi à Deo: quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt: itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit: qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt* <sup>2</sup>.

9. Ce n'est que la loi divine que l'on peut opposer au communisme. —  
Ce que la religion fait pour les pauvres.

Qu'ils sachent encore que dans la condition des choses humaines il est naturel et invariable, que même, entre ceux qui ne sont point dans une autorité plus élevée, *les uns l'emportent sur les autres*, soit par diverses qualités de l'esprit ou du corps, soit par les richesses ou d'autres biens extérieurs de cette sorte : et que jamais, sous aucun prétexte de liberté et d'égalité, il ne peut être licite d'envahir les biens ou les droits d'autrui, ou de les violer d'une façon quelconque. A ce sujet, les commandemens divins, qui sont gravés çà et là dans les livres saints, sont forts clairs et nous défendent formellement non-seulement de nous emparer du bien d'autrui, mais même de le désirer <sup>3</sup>.

Que les pauvres, que les malheureux se rappellent surtout combien ils doivent à la religion catholique, qui garde vivante et intacte et qui prêche hautement la doctrine de Jésus-Christ, lequel a déclaré qu'il regarderait comme fait à sa personne le bien fait aux pauvres et aux mal

<sup>1</sup> S. Pierre, *Epist.* 1, c. 11, 13.

<sup>2</sup> S. Paul, *Aux Rom.*, XIII, 1.

<sup>3</sup> *Exode*, xx, 15, 17. — *Deutéron.*, v, 19, 21.

heureux <sup>1</sup>. Et il a annoncé d'avance à tous le compte particulier qu'il demandera, au jour du Jugement, sur les œuvres de miséricorde, soit pour récompenser de la vie éternelle les fidèles qui auront accompli ces œuvres, soit pour punir de la peine du feu éternel ceux qui les auront négligées <sup>2</sup>.

De cet avertissement du Christ Notre-Seigneur, et des avis très-sévères qu'il a donnés <sup>3</sup>, touchant l'usage des richesses et leurs dangers, avis conservés inviolablement dans l'Église catholique, il est résulté que la condition des pauvres et des malheureux est de beaucoup plus douce chez les nations catholiques que chez toutes les autres. Et les pauvres obtiendraient dans nos contrées des secours encore plus abondants si, au milieu des récentes commotions des affaires publiques, de nombreux établissemens, fondés par la piété de nos ancêtres pour les soulager, n'avaient été détruits ou pillés. Du reste, que nos pauvres se souviennent, d'après l'enseignement de Jésus-Christ lui-même, qu'ils ne doivent point s'attrister de leur condition : puisque, en effet, dans la pauvreté le chemin du salut leur est préparé plus facile, pourvu toutefois qu'ils supportent patiemment leur indigence, et qu'ils soient pauvres non-seulement matériellement, mais encore en esprit. Car il dit : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum* <sup>4</sup>.

10. Ce que la religion a fait pour les peuples. — Ils lui doivent d'être gouvernés plus justement. — Elle seule connaît la liberté et l'égalité.

Que le peuple fidèle tout entier sache que les anciens rois des nations païennes et les chefs de leurs républiques ont abusé de leur pouvoir beaucoup plus gravement et beaucoup plus souvent ; et que par là il reconnaisse qu'il doit attribuer aux bienfaits de notre très-sainte religion si les princes des tems chrétiens, redoutant, à la voix de cette religion, le jugement très-sévère qui sera rendu sur ceux qui commandent, et le supplice éternel destiné aux pécheurs, supplice dans lequel les puissans seront puissamment torturés <sup>5</sup>, ont usé à l'égard des peuples, leurs sujets, d'un commandement plus clément et plus juste.

Enfin, que les fidèles confiés à nos soins et aux vôtres reconnaissent que la vraie et parfaite liberté et égalité des hommes ont été mises sous

<sup>1</sup> Matth., xviii, 15. — xxv, 40, 45.

<sup>2</sup> Matth., xxv, 34.

<sup>3</sup> Matth., xix, 23. — Luc, vi, 4 ; xviii, 22. — S. Jacq., *Epist.* v, 1.

<sup>4</sup> Matth., v, 3.

<sup>5</sup> Sagesse, vi, 6, 7.

la garde de la loi chrétienne, puisque le Dieu tout-puissant, qui a fait le *petit et le grand*, et qui a un *soin égal de tous*<sup>1</sup>, ne soustraira au jugement la personne de qui que ce soit, et n'aura égard à aucune grandeur<sup>2</sup> : il a fixé le jour où il jugera l'univers dans sa justice<sup>3</sup> en Jésus-Christ, son fils unique, qui doit venir dans la gloire de son Père avec ses anges, et qui rendra alors à chacun selon ses œuvres<sup>4</sup>.

Si les fidèles, méprisant les avis paternels de leurs pasteurs et les préceptes de la loi chrétienne que nous venons de rappeler, se laissent tromper par les promoteurs des machinations du jour, s'ils consentent à conspirer avec eux dans les systèmes pervers du *Socialisme* et du *Communisme*, qu'ils sachent et qu'ils considèrent sérieusement qu'ils amassent eux-mêmes auprès du divin Juge des *trésors de vengeance au jour de la colère*, et qu'en attendant il ne sortira de cette conspiration *aucun avantage temporel* pour le peuple, mais bien plutôt un accroissement de misère et de calamités. Car il n'est pas donné aux hommes d'établir de nouvelles sociétés et des communautés opposées à la condition naturelle des choses humaines ; et c'est pourquoi le résultat de pareilles conspirations, si elles s'étendaient en Italie, serait celui-ci : l'état actuel des choses publiques serait ébranlé et renversé de fond en comble par les luttes de citoyens contre citoyens, par des usurpations, par des meurtres, puis quelques hommes enrichis des dépouilles du grand nombre saisiraient le souverain pouvoir au milieu de la ruine commune.

11. Douleur de voir des prêtres qui prêchent les doctrines ennemies. —

Choix sévère à faire avant d'admettre à la prêtrise. — Conseils aux religieux.

Pour détourner le peuple fidèle des embûches impies, pour le maintenir dans la profession de la religion catholique et l'exciter aux œuvres de la vraie vertu, l'exemple et la vie de ceux qui se sont voués au sacré ministère a, vous le savez, une grande puissance. Mais, ô douleur ! il s'est trouvé *des ecclésiastiques, en petit nombre, il est vrai*, qui ont passé dans les rangs des ennemis de l'Eglise et ne les ont pas peu aidés à tromper les fidèles. Pour vous, Vénérables Frères, la chute de ces hommes a été un nouvel aiguillon qui vous a excités à veiller avec un zèle de plus en plus actif à maintenir la discipline du clergé. Et ici, voulant, selon notre devoir, prendre des mesures préservatrices pour l'avenir,

<sup>1</sup> *Sap.*, vi, 8.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Act.*, xvii, 31.

<sup>4</sup> *Matth.*, xvi, 27.



Nous ne pouvons nous empêcher de vous recommander de nouveau un point sur lequel Nous avons déjà insisté dans Notre première Lettre Encyclique aux Evêques de tout l'univers<sup>1</sup>, et Nous vous rappelons de n'imposer jamais légèrement les mains à personne et d'apporter le *soin le plus attentif dans le choix de la milice ecclésiastique*. Il faut une longue recherche, une minutieuse investigation au sujet surtout de ceux qui désirent entrer dans les ordres sacrés ; il faut vous assurer qu'ils se recommandent par la science, par la gravité des mœurs et par le zèle du culte divin, de façon à vous donner l'espoir certain que semblables à des lampes ardentes dans la Maison du Seigneur, ils pourront, par leur conduite et par leurs œuvres, procurer à votre troupeau l'édification et l'utilité spirituelles.

L'Eglise de Dieu retire des *monastères*, lorsqu'ils sont bien conduits, une immense utilité et une grande gloire, et le *clergé régulier* vous porte à vous-mêmes, dans votre travail pour le salut des âmes, un secours précieux, c'est pourquoi Nous vous demandons, Vénérables Frères, d'abord d'assurer, de Notre part, aux familles religieuses de chacun de vos diocèses, qu'au milieu de tant de douleurs, Nous avons particulièrement senti les maux que plusieurs d'entre elles ont eu à souffrir dans ces derniers tems, et que la courageuse patience, la constance dans l'amour de la vertu et de leur Religion dont un grand nombre de religieux ont donné l'exemple, a été pour Nous une source de consolations d'autant plus vives qu'on en a vu d'autres, oubliant la sainteté de leur profession, au grand scandale des gens de bien, et remplissant d'amertume notre cœur et le cœur de leurs frères, prévariquer honteusement. En second lieu, vous aurez soin d'exhorter en Notre nom les chefs de ces familles religieuses, et, quand cela sera nécessaire, les supérieurs qui en sont les modérateurs, à ne rien négliger des devoirs de leur charge pour rendre la discipline régulière là où elle s'est maintenue de plus en plus vigoureuse et florissante, et pour la rétablir dans toute son intégrité et toute sa force là où elle aurait reçu quelque atteinte. Ces supérieurs rappelleront sans cesse, et par les avertissemens, et par les représentations, et par les reproches, aux religieux de leurs maisons qu'ils doivent sérieusement considérer par quels vœux ils se sont liés envers Dieu, s'appliquer à tenir ce qu'ils lui ont promis, garder inviolablement les règles de leur institut, et, portant dans leur corps la mortification de Jésus, s'abstenir de tout ce qui est incompatible avec leur vocation, se

<sup>1</sup> 9 novembre 1846.

donner tout entiers aux œuvres qui entretiennent la charité envers Dieu et le prochain, et l'amour de la vertu parfaite. Que sur toutes choses les modérateurs de ces Ordres veillent à ce que l'entrée n'en soit ouverte à aucune personne qu'après un examen approfondi et scrupuleux de sa vie, de ses mœurs et de son caractère, et que personne n'y puisse être admis à la profession religieuse qu'après avoir donné, dans un noviciat fait selon les règles, des preuves d'une véritable vocation, de telle sorte qu'on puisse à bon droit présumer que le novice n'embrasse la vie religieuse que pour vivre uniquement en Dieu et travailler, selon la règle de son institut, à son salut et au salut du prochain. Sur ce point, Nous voulons et entendons que l'on observe tout ce qui a été statué et prescrit, pour le bien des familles religieuses, dans les décrets publiés le 25 janvier de l'année dernière par Notre congrégation sur l'état des réguliers, décrets revêtus de la sanction de notre autorité apostolique.

12. Nécessité de l'instruction pour les prêtres. — Danger pour les écoles dans les professeurs non chrétiens.

Après vous avoir ainsi parlé du *clergé régulier*, Nous tenons à recommander à votre fraternité l'instruction et l'éducation des *clercs mineurs*; car l'Eglise ne peut guère espérer trouver de dignes ministres que parmi ceux qui, dès leur jeunesse et leur premier âge, ont été, suivant les règles prescrites, formés à ce ministère sacré. Continuez donc, Vénérables Frères, à user de toutes vos ressources, à faire tous vos efforts pour que les recrues de la milice sacrée soient, autant que possible, reçues dans les séminaires ecclésiastiques dès leurs plus jeunes ans, et pour que, rangées autour du Tabernacle du Seigneur, elles grandissent et croissent comme une plantation nouvelle dans l'innocence de la vie, la religion, la modestie, l'esprit ecclésiastique, apprenant en même temps de maîtres choisis, dont la doctrine soit pleinement exempte de tout péril d'erreur, les lettres, les sciences élémentaires et les hautes sciences, mais surtout les lettres et les sciences sacrées.

Mais comme vous ne pourrez que difficilement compléter l'instruction de tous les clercs mineurs dans les séminaires, comme d'ailleurs les *jeunes gens de l'ordre laïque* doivent assurément être aussi l'objet de votre sollicitude pastorale, veillez également, Vénérables Frères, sur toutes les autres écoles publiques et privées, et, autant qu'il est en vous, mettez vos soins, employez votre influence, faites vos efforts pour que dans ces écoles les études soient en tout conformes à la règle de la doctrine catholique, et pour que la jeunesse qui s'y trouve réunie, instruite dans les lettres, les arts et les sciences, n'ait que des maîtres irréprochables sous le rapport de la religion et des mœurs, qui, lui enseignant aussi la vé-

ritable vertu, la mettent en mesure de reconnaître les pièges tendus par les impies, d'éviter leurs funestes erreurs et de servir utilement et avec *état* la société chrétienne et la société civile.

C'est pourquoi vous revendiquerez la principale autorité, une *autorité pleinement libre sur les professeurs des disciplines sacrées* et sur toutes les choses qui sont de la religion ou qui y touchent de près. Veillez à ce qu'en rien ni pour rien, mais surtout en ce qui touche les choses de la religion, on n'emploie dans les écoles *que des livres exempts de tout soupçon d'erreur*. Avertissez ceux qui ont charge d'âmes d'être vos coopérateurs vigilants en tout ce qui concerne les écoles des enfants et du premier âge. Que les écoles ne soient confiées qu'à des maîtres et à des maîtresses d'une honnêteté éprouvée, et que pour enseigner les éléments de la foi chrétienne aux petits garçons et aux petites filles, on ne se serve que de livres approuvés par le Saint-Siège. Sur ce point, Nous ne pouvons douter que les curés ne soient les premiers à donner l'exemple, et que, pressés par vos incessantes exhortations, ils ne s'appliquent chaque jour davantage à instruire les enfants des éléments de la doctrine chrétienne, se souvenant que c'est là un des devoirs les plus graves de la charge qui leur est confiée <sup>1</sup>. Vous devrez de même leur rappeler que dans leurs instructions soit aux enfants, soit au peuple, ils ne doivent jamais perdre de vue le *catéchisme romain* publié, conformément au décret du Concile de Trente, par l'ordre de saint Pie V, notre pré-décesseur d'immortelle mémoire, et recommandé à tous les pasteurs des âmes par d'autres souverains Pontifes, notamment par Clément XIII, *comme un secours on ne peut plus propre à repousser les fraudes des opinions perverses, à propager et à établir d'une manière solide la véritable et sainte doctrine* <sup>2</sup>.

Vous ne vous étonnerez pas, Vénérables Frères, si Nous vous parlons un peu longuement sur ce sujet. Votre prudence, assurément, a reconnu qu'en ces tems périlleux, Nous devons, Vous et Nous, faire les plus grands efforts, employer tous les moyens, lutter avec une constance infébranlable, déployer une vigilance continuelle pour tout ce qui touche *aux écoles*, à l'instruction et à l'éducation des enfants et des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe. Vous savez que, de nos jours, les ennemis de la religion et de la société humaine, poussés par un esprit vraiment diaboli-

<sup>1</sup> Concile de Trente, sess., xxiv, c. 4. — Benoît XIV, constitution : *Etsi minimè*, du 7 février 1742.

<sup>2</sup> Encyclique à tous les Evêques, du 14 juin 1761.

que, s'attachent à pervertir par tous les moyens l'intelligence, et le cœur des jeunes gens dès le premier âge. C'est pourquoi il n'y a pas de moyen qu'ils ne mettent en œuvre, il n'y a pas d'entreprise audacieuse qu'ils ne tentent pour soustraire entièrement à l'autorité de l'Eglise et à la vigilance des sacrés pasteurs les écoles et tout établissement destiné à l'éducation de la jeunesse.

13. Exhortation aux princes pour s'unir au clergé par la défense de la société menacée.

Nous avons donc la ferme espérance que Nos très-chers fils en Jésus-Christ, *tous les princes de l'Italie*, aideront votre fraternité de leur puissant patronage, afin que vous puissiez remplir avec plus de fruit les devoirs de votre charge que Nous venons de rappeler. Nous ne doutons pas non plus qu'ils n'aient la volonté de protéger l'Eglise et tous ses droits, soit spirituels, soit temporels. Rien n'est plus conforme à la religion et à la piété qu'ils ont héritées de leurs ancêtres et dont ils se montrent animés. Il ne peut pas échapper à leur sagesse que la cause première de tous les maux dont nous sommes accablés n'est autre que le mal fait à la religion et à l'Eglise catholique dans les tems antérieurs, mais surtout à l'époque où parurent les protestants. Ils voient, par exemple, que le mépris croissant de l'autorité des sacrés Pontifes, que les violations chaque jour plus multipliées et impunies des préceptes divins et ecclésiastiques, *ont diminué* dans une proportion analogue le *respect du peuple pour la puissance civile*, et ouvert aux ennemis actuels de la tranquillité publique une voie plus large aux révoltes et aux séditions. Ils voient de même que le spectacle souvent renouvelé des *biens temporels de l'Eglise envahis, partagés, vendus publiquement*, quoiqu'ils lui appartenissent en vertu d'un droit légitime de propriété, et que l'affaiblissement, au sein du peuple, du sentiment de respect pour les propriétés consacrées par une destination religieuse, ont eu pour effet de rendre un grand nombre d'hommes plus accessibles aux assertions audacieuses du nouveau *Socialisme* et du *Communisme*, enseignant que l'on peut de même s'emparer des autres propriétés et les partager ou les transformer de toute autre manière pour l'usage de tous. Ils voient de plus retomber peu à peu sur la puissance civile toutes les entraves multipliées jadis avec tant de persévérance pour empêcher les pasteurs de l'Eglise d'user librement de leur autorité sacrée. Ils voient enfin qu'au milieu des calamités qui nous pressent, il est impossible de trouver un remède d'un effet plus prompt et d'une plus grande efficacité que la religion et l'Eglise catholique refleurissant et reprenant sa splendeur dans toute l'Italie, l'Eglise catholique, qui possède, on n'en saurait douter, les

moyens les plus propres à secourir les indigences diverses de l'homme dans toutes les conditions.

14. Tâche et action de l'Église d'après saint Augustin.—Invocation à Dieu.

Et, en effet, pour employer ici les paroles de saint Augustin : « L'Église catholique embrasse non-seulement Dieu lui-même, mais encore l'amour et la charité pour le prochain, de telle sorte qu'elle a des remèdes pour toutes les maladies qu'éprouvent les âmes à cause de leurs péchés. Elle exerce et enseigne les enfans d'une manière appropriée à leur âge, les jeunes gens avec force, les vieillards avec tranquillité, chacun, en un mot, selon que l'exige l'âge, non pas seulement de son corps, mais encore de son âme. Elle soumet la femme à son mari par une chaste et fidèle obéissance, non pour assouvir le libertinage, mais pour propager la race humaine et conserver la société domestique. Elle met ainsi le mari au-dessus de la femme, non pour qu'il se joue de ce sexe plus faible, mais afin qu'ils obéissent tous deux aux lois d'un sincère amour. Elle assujettit les fils à leurs parens dans une sorte de servitude libre, et l'autorité qu'elle donne aux parens sur leurs enfans est une sorte de domination compatissante. Elle unit les frères aux frères par un lien de religion plus fort, plus étroit que le lien du sang, elle resserre tous les liens de parenté et d'alliance par une charité mutuelle qui respecte les nœuds de la nature et ceux qu'ont formés les volontés diverses. Elle apprend aux serviteurs à s'attacher à leurs maîtres, non pas tant à cause des nécessités de leur condition, que par l'attrait du devoir ; elle rend les maîtres doux à leurs serviteurs par la pensée du maître commun, le Dieu suprême, et leur fait préférer les voies de la persuasion aux voies de la contrainte. Elle lie les citoyens aux citoyens, les nations aux nations, et tous les hommes entre eux, non-seulement par le lien social, mais encore par une sorte de fraternité, fruit du souvenir de nos premiers parens. Elle enseigne aux rois à avoir toujours en vue le bien de leurs peuples ; elle avertit les peuples de se soumettre aux rois. Elle apprend à tous, avec une sollicitude que rien ne lasse, à qui est dû l'honneur, à qui l'affection, à qui le respect, à qui la crainte, à qui la consolation, à qui l'avertissement, à qui l'exhortation, à qui la discipline, à qui la réprimande, à qui le supplice, montrant comment toutes choses ne sont pas dues à tous, mais qu'à tous est due la charité et à personne l'injustice <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> S. Augustin, *De moribus ecclesiæ catholicæ*, l. 1, c. 30, n° 62, 63.—Dans l'édition de Migne, t. 1, p. 1336.

C'est donc notre devoir et le vôtre, vénérables Frères, de ne reculer devant aucun labeur, d'affronter toutes les difficultés, d'employer toute la force de notre zèle pastoral pour protéger chez les *peuples italiens le culte de la religion catholique*, non-seulement en nous opposant énergiquement aux efforts des impies qui trament le complot d'arracher l'Italie elle-même du sein de l'Église, mais encore en travaillant puissamment à ramener dans la voie du salut ces fils dégénérés de l'Italie qui déjà ont eu la faiblesse de se laisser séduire.

Mais tout bien excellent et tout bon parfait vient d'en haut ; approchons donc avec confiance du trône de la grâce, Vénérables Frères, ne cessons pas de prier avec supplication, de conjurer par des prières publiques et particulières le Père céleste des lumières et des miséricordes, afin que, par les mérites de son Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, détournant sa face de nos péchés, il éclaire, dans sa clémence, tous les esprits et tous les cœurs par la vertu de sa grâce ; que domptant les volontés rebelles, il glorifie la sainte Église par de nouvelles victoires et de nouveaux triomphes, et que, dans toute l'Italie et par toute la terre, le peuple qui le sert croisse en nombre et en mérite. Invoquons aussi la très-sainte Mère de Dieu, Marie la Vierge immaculée, qui, par son tout-puissant patronage auprès de Dieu, obtenant tout ce qu'elle demande, ne peut pas demander en vain. Invoquons avec elle Pierre, le prince des Apôtres, Paul, son frère dans l'apostolat, et tous les Saints du ciel, afin que le Dieu très-clément, apaisé par leurs prières, détourne des peuples fidèles les fléaux de sa colère et accorde, dans sa bonté, à tous ceux qui portent le nom de chrétiens, de pouvoir par sa grâce et rejeter tout ce qui est contraire à la sainteté de ce nom et pratiquer tout ce qui lui est conforme.

Enfin, Vénérables Frères, recevez, en témoignage de notre vive affection pour vous, la bénédiction apostolique que, du fond de notre cœur, nous vous donnons avec amour, et à vous, et au clergé, et aux fidèles laïques confiés à votre vigilance.

*Datum Neapoli in Suburbano Portici die VIII Decembris, Anni MDCCCXLIX, Pontificatus Nostri, An. IV.*

PIUS PP. IX.

## Archéologie chrétienne.

## LES STATUES

DU

## PORCHE SEPTENTRIONAL DE CHARTRES,

OU EXPLICATION DES STATUES DE LA LIBERTÉ, DE LA SANTÉ, DE LA BEAUTÉ, DE LA VOLUPTÉ ET DE L'HONNEUR, SUR LES BASILIQUES CHRÉTIENNES, ETC., PAR MADAME FÉLICIE D'AYZAC.

Parmi le grand nombre de sculptures qui décorent la cathédrale de Chartres, on remarque une suite de statues placées autour de l'arc ogive qui sert de couronnement à la baie *Est* du porche septentrional de la célèbre basilique.

Ces statues sont toutes debout, toutes ont la main appuyée sur un écu ou bouclier; neuf d'entre elles sont désignées par les dénominations suivantes : *Libertas, Honor, Velocitas, Fortitudo, Concordia, Amicitia, Majestas, Sanitas* et *Securitas*. La main des hommes ou les ravages du tems ont effacé les noms des cinq autres statues qui complètent la série. M. Didron, qui le premier a fait connaître ces belles figures, et a essayé d'en donner la description dans un travail, inséré au tome VI de ses *Annales archéologiques*, p. 49 et suiv., pense que ces 14 statues représentaient les *vertus publiques*. Ne pouvant découvrir les noms qui manquent, il pria Mme Félicie d'Ayzac, déjà connue par des travaux remarquables sur l'archéologie et la symbolique chrétienne<sup>2</sup>, de faire des recherches à ce sujet.

<sup>1</sup> MM. Didron et Amaury Duval, chargés de faire la *monographie* de cette Eglise, pensent que les statues seules montent à plus de 1500.

<sup>2</sup> On doit à cette dame un *Mémoire sur la Tropologie des Gemmes* ou le symbolisme des pierres précieuses dans l'*Antiquité judaïque et chrétienne*, in-4°.—Autre mémoire le *Tétramorphe et ses attributs appliqué aux Evangélistes*, in-4°.—Plusieurs articles dans les *Annales d'archéologie* et la *Revue*

Cette dame se mit à l'œuvre, et déjà guidée par des études fortes et de longue haleine, elle fouilla dans les plus célèbres théologies mystiques du moyen-âge, et après de longues investigations, elle parvint enfin à trouver ce qu'elle cherchait, dans un traité de saint Anselme <sup>1</sup>, intitulé : *de Similitudinibus*.

Mme d'Ayzac acquit la certitude que les noms des 14 statues avaient dû être puisés dans cet ouvrage, ou, en d'autres termes, que le traité du théologien avait dû servir de thème au sculpteur <sup>2</sup>. Et en effet, saint Anselme donne les 14 noms dans l'ordre suivant : *Pulchritudo, Agilitas* ou *Velocitas, Fortitudo, Libertas, Sanitas, Voluptas, Longævitas, Sapientia, Amicitia, Concordia, Honor, Potestas* ou *Majestas, Securitas, Gaudium*.

Cette précieuse découverte, ainsi que M. le secrétaire perpétuel de l'académie la caractérise dans son *rapport* sur les ouvrages envoyés au concours de 1849, fait donc connaître, à n'en pas douter, la série complète des 14 statues. Ces noms, donnés par saint Anselme, se retrouvent avec quelques légères différences dans cinq autres théologiens non moins célèbres, saint *Bernard*, saint *Thomas d'Aquin*, saint *Bonaventure*, l'auteur du *Rosetum exercitiorum spiritualium*, et dans *Suarez*, qui écrivait à la fin du 16<sup>e</sup> siècle.

Un tableau synoptique, placé à la page 21 du *Mémoire* de Mme d'Ayzac, met le lecteur à même de se rendre compte du tra-

*archéologique* — et un traité de *Zoologie mystique*, resté jusqu'à présent en manuscrit mais cité dans la *Revue archéologique*, *passim*.

<sup>1</sup> Célèbre théologien du 11<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> siècle, né en 1033, il est mort en 1109.

<sup>2</sup> Nous nous rappelons avoir lu dans un *hagiographe*, dont le nom nous échappe, que, vers le 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> siècle, une sainte abbesse, faisant construire son monastère, se tenait tout le jour assise parmi les ouvriers, et que là, elle lisait les légendes des saints, d'après lesquelles les sculpteurs et les peintres exécutaient leurs peintures et leurs sculptures, particularité précieuse qui explique tout naïvement comment travaillait le moyen-âge, et l'esprit de foi et de tradition qui nous a légué tant de merveilles qui ne peuvent plus se reproduire au même degré de conviction.



vail des six théologiens qu'elle a étudiés successivement pour arriver au résultat si intéressant que nous signalons.

En résumé, Mme d'Ayzac a retrouvé : 1° l'origine des noms des statues de Chartres; 2° elle restitue les cinq noms qui sont effacés, et de plus elle prouve, texte en main, que ces statues représentent, non des *vertus publiques*, comme le disait M. Didron, mais bien les *14 béatitudes célestes et corporelles*; ce dont on trouve le développement dans le *Mémoire* que nous signalons à l'attention du public sérieux <sup>1</sup>.

A la suite du mémoire de Mme d'Ayzac sur les *statues symboliques de la cathédrale de Chartres*, se trouve un autre travail du même auteur intitulé : *Explication des 4 animaux mystiques, attributs des 4 évangélistes*.

L'origine des 4 animaux remonte, suivant le savant auteur, à la fin du 10<sup>e</sup> siècle ou environ. L'artiste qui le premier a eu l'idée de les peindre ou de les sculpter, en a puisé l'inspiration soit dans le 1<sup>er</sup> chapitre du prophète Ezéchiel<sup>2</sup>, soit dans le 4<sup>e</sup> chapitre du livre de l'Apocalypse<sup>3</sup>.

Dans ce dernier livre, il y est dit que ces animaux sont accompagnés d'une roue enflammée, et qu'ils ont le corps couvert d'yeux. Chacun des 4 animaux porte un nimbe derrière la tête. Le *tetramorphe* byzantin est plus exact, plus mystique et plus riche dans son ensemble, que le thème des animaux séparés reproduits plus ordinairement sur le tympan des églises romanes. Quant aux différences que l'on remarque entre le tétramorphe grec et les animaux séparés, donnés comme attributs aux évangélistes, elles sont l'effet de l'impuissance de l'art, à rendre sur une surface plane et sous des formes matérielles des combinaisons tout idéales. L'ar-

<sup>1</sup> Depuis la publication de son *Mémoire*, Mme d'Ayzac a reconnu quelques erreurs de détail dans l'explication des divers attributs des statues en question. Ces erreurs sont l'objet d'une lettre insérée dans la *Revue archéologique*, 6<sup>e</sup> année, page 498 (année 1849); ses rectifications ont surtout pour objet ce qui regarde les statues de l'*Honneur* et de la *Sagesse*.

<sup>2</sup> Ezéchiel, chap. 1, 5, 6 et 10.

<sup>3</sup> *Apocalyp.*, IV, 6 et 7.

tiste a profité habilement des ailes dont parle le texte, pour voiler d'une manière gracieuse ces 4 figures soudées sur un seul corps, celui d'un homme.

Plusieurs archéologues se sont livrés à la recherche des différences constatées par les monuments entre le génie byzantin et le génie des artistes latins, nous regrettons que les bornes assez limitées d'un compte-rendu ne nous permettent pas d'analyser ces curieuses questions, que du reste Mme d'Ayzac écarte de son travail comme y étant étrangères. Son but étant spécialement de ne s'occuper de ces représentations d'animaux qu'au point de vue symbolique, et non archéologique.

Trois ordres d'allusions bien distinctes sont assignés par les docteurs aux 4 animaux : le 1<sup>er</sup>, qui s'applique à Jésus-Christ, c'est le sens *anagogyque* ; le 2<sup>e</sup>, relatif aux apôtres, est le sens *allégorique* ; le 3<sup>e</sup> a pour objet les vertus chrétiennes, c'est le sens *tropologique*, c'est-à-dire d'édification et d'enseignement.

Il ne faut pas s'étonner, dit notre auteur, de ce triple ordre d'allusions attachées à un même thème, il est facile de constater le même fait dans presque tous les motifs bibliques, consacrés par la statuaire chrétienne du moyen-âge ; du reste, plus on étudie le symbolisme et ses allusions sculptées sur les monuments chrétiens, surtout pour les tems antérieurs au 13<sup>e</sup> siècle, plus on reconnaît que les élémens de la science du symbolisme sont puisés dans les livres saints, et que, par contre-coup, c'est là seulement qu'on peut en trouver la véritable explication. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les longues et savantes explications ayant pour but le développement des rapports des 4 animaux avec Jésus-Christ, les évangélistes et leurs enseignemens pratiques, développemens du plus grand intérêt, qui occupent depuis la page 88 jusqu'à celle 117. L'auteur y prouve une érudition sévère, variée et toujours appuyée de textes soit des Pères, soit des docteurs, des commentateurs, des auteurs ascétiques, des bestiaires, et d'une foule de manuscrits et de vieux livres dont bien souvent l'existence est à peine connue des hommes les plus familiarisés avec les trésors de la science. Ce précieux travail est terminé par un tableau synopti-

que offrant le rapprochement des 3 sens dont nous avons parlé plus haut, et qui en facilite l'intelligence <sup>1</sup>.

L. GUENEAULT.

<sup>1</sup> Ces deux mémoires de madame d'Ayzac, dont le 1<sup>er</sup> a été l'objet d'une mention honorable à l'Institut en 1849, se trouvent à Paris, à la librairie de M. Leloux, éditeur, rue Pierre-Sarrasin, 9. Ils forment un volume in-8° du prix de 7 francs. Ce volume est orné de 18 planches.

---

Polémique catholique.

---

## LETTRE DE M. L'ABBÉ DARBOY

SUR QUELQUES-UNES DE SES EXPRESSIONS CRITIQUÉES DANS LES ANNALES,  
AVEC LA RÉPONSE DE M. BONNETTY.

---

Nous avons reçu hier, 25 janvier, la lettre suivante que nous nous empressons de publier, en la faisant suivre de quelques observations.

Monsieur,

Je lis dans vos *Annales*, n° de novembre 1849 (tome xx, p. 340). Un article de M. l'abbé Chassay, qui me fait l'honneur de citer élogieusement, et d'invoquer comme autorité, quelques lignes publiées par moi dans *le Correspondant*. Vous avez cru voir dans les paroles que le bienveillant professeur daignait m'emprunter, des passages obscurs, inexact, appelant des *remarques essentielles*; et vous l'avez dit en m'imputant des *principes humanitaires, et du rationalisme pur*.

Ces inculpations sont d'autant plus graves que je n'ai absolument rien fait pour les mériter. Vos lecteurs ont sous les yeux le n° de vos *Annales* qui renferme mon texte et vos accusations; permettez-moi de placer aussi sous leurs yeux ma défense : j'accepte sans réserve le jugement qu'ils porteront ensuite.

1° J'ai affirmé que « nul ne peut arriver à l'idée du Christianisme, si ce » n'est par une succession de concepts, de vues, de propositions, qui se prêtent une lumière et une force réciproques, se corrigent et s'expliquent » mutuellement, et concourent ainsi à représenter, d'une manière plus » ou moins exacte et intégrale, ce fait si complexe qu'on nomme la religion chrétienne. » Il est clair que, dans cette phrase, j'ai donné aux mots *idée du Christianisme* et *Religion chrétienne* le même sens absolument; en cela, j'ai parlé comme tout le monde, et quand j'aurais parlé comme personne ne parle, il n'y aurait point à s'y tromper : c'est d'une évidence saisissante.

Pendant vous faites, touchant cette phrase même, la remarque suivante que vous nommez *essentielle* : « La religion chrétienne, comme » expression de ce que l'homme doit croire et doit pratiquer pour être

» *sauvé*, est bien différente de ce que M. Darboy appelle ici l'*idée chrétienne*. L'idée chrétienne est le Christianisme réfléchi et souvent rompu du philosophe; la religion chrétienne est le *symbole* qui est renfermé dans le Catéchisme que l'on enseigne à tout le monde et que tout le monde comprend facilement. Nous faisons cette remarque, parce que l'on n'est que trop porté à confondre le *christianisme des philosophes* ou de l'*idéologie*, avec le christianisme du Christ et de l'Église.» Assurément, tous vos lecteurs conviendront que votre remarque est à côté, et non à l'encontre de ma proposition, car je n'ai ni opposé l'*idée chrétienne* à la *religion chrétienne*, ni *confondu* l'une avec l'autre.

Votre observation qui manque d'opportunité, manque aussi de justesse : 1° Vous définissez la religion chrétienne : *le symbole qui est renfermé dans le catéchisme*. Je vous donne acte de la définition, et je la recommande aux théologiens. 2° Vous attribuez la même signification aux mots : *Christianisme de l'idée, et idée du Christianisme*. Je vous donne acte de la confusion, et je recommande votre langage aux philosophes. 3° Vous dites que *tout le monde comprend facilement le catéchisme* qui expose les mystères de la religion; cela m'étonne d'autant plus que vous tenez pour *synonyme* les mots *comprendre, concevoir, penser, imaginer*, et que vous prétendez contre un théologien que *l'on ne conçoit pas Dieu*<sup>1</sup>. Je vous donne acte de la contradiction, et je recommande votre méthode aux logiciens.

Nous acceptons les mêmes juges qu'invoque ici M. l'abbé Darboy et nous leur soumettons les observations suivantes :

Comme nous avons mis le texte et la critique sous les yeux des juges agréés par M. Darboy, il semble d'abord qu'il n'y a pas trop à se plaindre; mais voyons la justification.

Oui, vous avez donné absolument la même signification au mot *Christianisme* (vous avez écrit *idée du Christianisme*) et *Religion chrétienne*. Vous assurez, par conséquent, qu'on ne peut arriver à la *Religion chrétienne* que par une *succession de concepts*, de *vues*, de *propositions* multipliées, se *corrigeant*, s'expliquant mutuellement et représentant d'une manière *plus ou moins exacte* et *intégrale*, cette *Religion chrétienne* qui est un fait *si complexe*? Eh bien! oui, Monsieur, je demande aux théologiens, aux philoso-

<sup>1</sup> Même n° des *Annales*, page 379, etc.

phes et aux logiciens que vous invoquez, si, en définissant ainsi le *Christianisme* et la *Religion chrétienne*, vous n'en excluez pas tous ceux qui ne sont pas philosophes. Je vous ai accordé que ce *Christianisme* existait, était celui des *philosophes*, mais, j'ai noté qu'il y avait, grâce à Dieu, un *autre Christianisme*, celui qui était appris aux enfans et aux ignorans, celui qui est renfermé dans le symbole que l'Eglise nous oblige à croire. Vous n'avez pas même répondu un seul mot à cette question de *pratique* et d'*usage*, c'est celle que j'appelle essentielle, et qui seule est importante, selon moi ; mais préoccupé de vos idées philosophiques, vous me faites quelques questions auxquelles je vais répondre :

1° Vous me signalez aux théologiens pour avoir dit que la *religion chrétienne est le symbole renfermé dans le catéchisme*. Jusqu'à présent, j'avais cru que les prêtres, en enseignant le *symbole renfermé dans le catéchisme*, enseignaient le *Christianisme* ; il paraît que c'est autre chose, vous auriez bien fait de me dire ce que c'est.

2° Vous me reprochez d'attribuer la même signification aux mots *Christianisme de l'idée et idée du Christianisme*. Je n'ai rien dit de semblable, j'ai seulement identifié le *Christianisme des philosophes* ou de l'*idée*, mais je vais plus loin maintenant, et je dis que cette *idée du Christianisme* à laquelle on ne parvient que par des *concepts*, des *vues*, ayant besoin de se *corriger*, et ne représentant que d'une manière plus ou moins *exacte* la religion chrétienne, est le *Christianisme de l'idée*. Que vos philosophes et vos théologiens jugent entre vous et moi.

3° Vous avez dit : « On peut défier qui que ce soit d'arriver à l'*idée du Christianisme* (ce qui est identique avec *religion chrétienne*), sinon par une *succession de concepts*, de *vues* ; et vous avez appelé cette religion un fait *très-complexe*. — Je vous accorde cela pour le *Christianisme réfléchi* ; mais j'ai fait mes réserves pour le *Christianisme pratique*, celui du *catéchisme* que j'ai dit être à la *portée de l'intelligence de tous* ? Vous me répondez que cela vous étonne. Voyez un peu ! Un prêtre qui a, sans doute, enseigné le *catéchisme* aux petits enfans, et qui s'étonne que nous pensions que ces petits enfans l'ont *compris* ! en vérité, c'est à n'y rien com-

prendre ! — A cette occasion, M. l'abbé Darboy fait allusion à ce que nous disions à M. l'abbé *Maret*, que l'homme ne saurait *concevoir Dieu*. Est-ce que M. l'abbé Darboy serait partisan de la méthode de M. l'abbé *Maret* ? est-ce qu'il approuverait les *conceptions, visions, intuitions* de ce théologien ? alors qu'il le dise. Mais qu'il dise en même tems si c'est la *théodicée* de 1844 qu'il approuve ou celle de 1849, qui donne une *conception de Dieu* tout-à-fait contraire à la première; franchement nous serions portés à le croire ; déjà ici, il se sert du terme philosophique *concept*, qui a été employé la première fois par Kant et son école ; nous serions curieux de voir son dernier mot sur cette question. Seulement nous lui rappellerons ces mots du programme que M. l'abbé *Gerbet*, a composé pour le *Moniteur catholique* et que M. l'abbé Darboy a *contre-signé* lui-même.

« L'Eglise a une langue *toute faite*, dont elle conserve le dépôt.  
 » Il ne suffit pas à ses yeux qu'une *pensée* soit juste, il faut que les  
 » termes qui l'expriment conservent la *forme des saines paroles*,  
 » comme le dit saint Paul. »

Nous prions M. Darboy de montrer aux théologiens, philosophes et logiciens, qu'il invoque, les textes de la Bible, où il est parlé de *concepts*, de *vues*, etc., nécessaires pour arriver à l'*idée du christianisme*. Notre Revue est à sa disposition pour cette exhibition.

2. Si M. l'abbé Darboy n'a pas attribué à l'humanité les privilèges qui appartiennent seulement à l'Eglise.

M. l'abbé Darboy cherche ensuite à déplacer et à éluder la question. Nous connaissons cette méthode, mais nous allons le ramener à ses paroles, les voici :

« L'humanité *proclame* avec une tranquille autorité, soit l'en-  
 » semble<sup>1</sup>, soit quelques détails de la *doctrine reçue*. » Nous  
 avons objecté à cela, que l'humanité n'a jamais *proclamé avec au-*  
*torité un point quelconque de dogme*, cela était direct. M. Darboy  
 ne répond rien à cela et passe à côté. Il continue :

« Si vous niez un point de la doctrine reçue, l'humanité l'affirme  
 » contradictoirement, après s'être interrogée; vous en faites des ap-

<sup>1</sup> Voir le n° cité des *Annales*, tome xx, p. 340.

» plications, elle les *condamne* ou les *ratifie* d'une manière expresse  
 » après avoir *examiné*. »

Nous lui avons dit :—Quand un dogme révélé de Dieu est *attaqué*, ce n'est pas *l'humanité* qui s'interroge, qui *examine*, qui *décide*. — A cela M. Darboy ne répond pas un mot, mais se jette à côté.

M. l'abbé Darboy avait dit :

« Et ainsi, chaque jour *l'humanité* applique à des cas particuliers  
 » sa *croyance générale*; elle arrive à une conscience plus distincte  
 » et plus précise des choses qu'elle admettait réellement, mais va-  
 » guement; elle *réduit en formules fixes et nettes* ce qui est la  
 » substance et l'âme de ses convictions et le résultat de ses expé-  
 » riences. »

A cela nous avons répondu que *l'humanité* n'avait jamais été chargée de *formuler et constater* le dogme.

Enfin M. l'abbé Darboy continuait immédiatement :

« *L'avènement du Christianisme* n'a pas changé, en CECI, la  
 » condition *naturelle* de *l'humanité*. »

Nous lui répondions que la condition *naturelle* de *l'humanité* avait été changée, en CECI, par l'établissement surnaturel d'une autorité *visible et infaillible*.

Voilà des questions, bien claires et bien nettes. Nous allons voir quelles promenades dialectiques nous fait faire M. l'abbé Darboy pour ne pas y répondre. Voici ses paroles :

2° J'ai affirmé que « *l'humanité, prise en masse*, est soumise à la loi  
 » d'un développement graduel dans la connaissance explicite de la vé-  
 » rité, » et j'ai décrit, dans un passage qui vous inquiète, les évolutions de l'esprit humain sous l'empire de cette loi. Les critiques que ce passage mérite à vos yeux sont fondées sur ce point unique, à savoir que j'ai mis *l'humanité* à la place de *l'Eglise*, et qu'ainsi je me suis rendu coupable de *rationalisme pur* et de *principe humanitaire*. Voyons donc si j'ai commis cette substitution hétérodoxe.

Le but de l'article publié dans *le Correspondant*, le but du passage incriminé est de montrer comment *l'esprit humain arrive progressivement à l'idée d'une doctrine* quelconque, et en particulier à *l'idée du Christianisme*. J'avais à formuler la loi suivie, en ce cas, par les philosophes comme par les croyans, par les peuples païens comme par les nations



chrétiennes. En conséquence, j'ai dû, non-seulement, parler de l'Eglise, mais employer un mot qui répondit en même tems à toutes les conditions de science où l'esprit humain fût placé; j'ai employé le mot *humanité*, parce que c'était le seul qui convint.

Ceci ne répond pas à nos questions; d'ailleurs nous nions que l'esprit humain arrive progressivement à l'idée d'une doctrine, par ces concepts, et tâtonnemens complexes, dont a parlé M. Darboy. Il arrive ainsi aux doctrines et compréhensions philosophiques ou scientifiques; quant aux croyances religieuses, il y arrive sans ces tâtonnemens par voie d'enseignement: ainsi M. l'abbé Darboy se trompe pour l'humanité comme pour l'Eglise.

Il y a plus: supposons qu'au lieu d'expliquer, dans le passage suspect, comment l'humanité, prise en masse, arrive à l'idée d'une doctrine quelconque, j'aie seulement voulu expliquer comment les peuples baptisés arrivent à l'idée du Christianisme, à un Christianisme réfléchi; même en ce cas, j'aurais à maintenir, et non à retirer mon expression. En effet, je recherche comment on arrive à un Christianisme plus ou moins scientifique; vous le reconnaissez, puisque vous me le reprochez. Donc, j'avais à nommer, non-seulement l'Eglise comme tribunal infallible, et les évêques comme apôtres, mais encore les fidèles qui demandent à la réflexion, à la science, à l'histoire, à la philosophie, aux monumens, les preuves, l'explication, l'intelligence du Christianisme. Je devais faire allusion, non-seulement aux dogmes que les évêques et l'Eglise constatent et formulent, mais encore à cette vaste partie de la science sacrée qu'on appelle conclusions théologiques, aux doctrines qui sont certaines sans être de foi, aux opinions plus ou moins incontestables, à tout ce que la réflexion et l'expérience découvrent de vrai et d'utile dans le dogme, la morale, le culte et les institutions du Christianisme. Je devais nommer, non pas l'autorité qui conserve et interprète l'Ecriture et la tradition, mais l'esprit qui puise aux sources nombreuses connues dans l'école sous le mot de lieux théologiques; je devais nommer non pas l'autorité qui enseigne, mais l'esprit qui cherche à entendre, comme dit saint Anselme; je devais nommer, non pas l'Eglise, mais l'humanité. C'est aussi ce que j'ai fait.

Tout ceci, nous l'avions accordé et dit en une ligne, en avouant qu'il y avait un Christianisme réfléchi, celui des philosophes qui le corrompaient souvent. Mais nous avions dit qu'il fallait admettre aussi un autre Christianisme, celui que l'on apprend au peuple par

le catéchisme. M. l'abbé Darboy ne dit pas un mot de notre observation, et répète en longues phrases ce que nous avons accordé tout de suite. Voyons, s'il arrivera à la question.

Lors donc qu'après avoir décrit les évolutions de l'esprit humain qui cherche et arrive à saisir une doctrine dans son ensemble, à lui imprimer, au degré où c'est relativement possible, un caractère scientifique, j'ajoute immédiatement : « *Le Christianisme n'a point changé en ceci la condition naturelle de l'humanité,* » deux choses alors deviennent évidentes. La première, c'est que, comme je l'ai prétendu plus haut, je raisonnais non sur l'humanité chrétienne seulement, mais sur l'humanité prise en masse, et sans égard aux conditions particulières de connaissances où elle s'est trouvée aux différentes époques. Cela est si vrai que, songeant de suite à prévenir l'objection tirée de l'avènement du Christianisme, j'ai ajouté que *cet avènement n'avait pas changé la loi générale* dont je venais d'indiquer la formule. Cette nouvelle observation prouve surabondamment que j'ai dû nommer *l'humanité* et non pas *l'Eglise*.

Encore à côté de la question : elle est, comme nous l'avons dit, 1° de savoir si l'humanité *s'interroge, examine, formule et proclame* une doctrine quelconque ; 2° de savoir si la *condition naturelle* de l'humanité n'a pas changé par l'établissement de l'Eglise. Pas de réponse à cela. Nous persistons dans notre demande.

La seconde chose qui devient évidente, c'est que les mots : *en ceci*, s'appliquent à *la loi de développement progressif* qui régit l'esprit humain, lorsqu'il marche, et *arrive à l'idée d'une doctrine*. En effet, ces mots ne peuvent s'appliquer qu'à ce qui les précède, c'est-à-dire à la loi générale que j'exposais, et non pas, comme vous le prétendez, Monsieur, à *la constatation et à la formulation du dogme*, dont il n'est pas fait mention en cet endroit. Soyez assez bon pour voir dans mes paroles ce que j'y mets en suivant les règles du langage, au lieu d'y mettre ce que vous voulez en les torturant.

Nous prions nos lecteurs de relire tout le paragraphe, et de voir ce qui *précède immédiatement* les mots *en ceci*, et ils verront qu'il y a que *l'humanité s'interroge, examine, réduit en formules fixes et nettes le résultat de ses expériences* ; comment venir dire qu'il ne s'agit pas là de *la constatation et formulation du dogme* ? Nous le répétons, la parole humaine ne signifie plus rien, si c'est là *torturer* les paroles de M. l'abbé Darboy.

Ce qui résulte de ces explications, c'est que je n'ai pas transféré à l'humanité les droits et les privilèges de l'Église, je ne lui ai pas fait jouer dans la science le rôle de l'Église. Or, comme c'est en m'imputant cette substitution que vous me trouvez digne de blâme, il est bien clair maintenant que vos critiques ne sont pas motivées, et que, si vous me trouvez *rationaliste pur et humanitaire*, c'est au moins une illusion d'optique.

Plus que jamais je prétends que vous avez attribué à l'humanité les privilèges de l'Église. Pour prouver le contraire, il faut que vous prouviez : 1<sup>o</sup> que vous n'avez pas dit que l'humanité s'interroge, examine, réduit en formules sa croyance générale ; 2<sup>o</sup> que ce n'est pas là le privilège exclusif de l'Église. J'attends cette démonstration.

Je pourrais ajouter, en réfutant votre second chef d'accusation, comme je l'ai fait en réfutant le premier, que votre langage manque de justesse et de rigueur théologique, ce qui est bien un inconvénient lorsqu'on tente procès à l'orthodoxie d'autrui. Ainsi vous dites que *si un dogme est attaqué, ce sont les évêques, non comme hommes, MAIS COMME APÔTRES, qui recherchent ce que croyait l'Église sur ce point*. Permettez-moi de vous faire observer qu'en cet endroit, le mot d'*apôtre* sonne mal, ou plutôt ne sonne pas du tout, à une oreille tant soit peu théologique, et que, depuis dix-huit siècles, il ne s'est jamais vu employé pour signifier ce que vous aviez intention de dire ici : les théologiens rendent très-bien la pensée que vous désiriez exprimer, par le mot : *juges de la foi*.

Quand nous avons dit que les évêques *jugent* la doctrine, non en leur qualité d'*hommes*, mais en leur qualité d'*apôtres*, nous croyions avoir dit une chose reçue et comprise de tout le monde. Nous le croyons encore. M. l'abbé Darboy dit que c'est en qualité de *juges de la doctrine*. C'est bien ! Cela veut dire qu'ils *jugent* en qualité de *juges*. C'est une définition à conserver. Mais en vertu de quel droit sont-ils *juges*, est-ce comme *hommes* ou comme successeurs des apôtres, et *apôtres eux-mêmes* ? Nous laissons la réponse à faire aux petits enfans qui savent leur catéchisme, c'est l'A, B, C, de la doctrine chrétienne ; il est fâcheux que cela sonne mal, ou ne sonne pas du tout, aux oreilles d'un théologien.

En résumé, je maintiens et j'affirme de nouveau toutes les paroles extraites du *Correspondant*, et censurées par vous. J'ose penser, en outre,

que vos remarques, qui ne prouvent rien contre moi, prouvent quelque chose contre vous.

Au reste, Monsieur, je suis entièrement de votre avis sur la nécessité de traiter les questions religieuses avec une *scrupuleuse exactitude de langage*. Le soin que vous prenez de parler et de faire parler juste, et de contrôler l'opinion d'autrui, en attendant que vous exprimiez la vôtre sur les points fondamentaux de la science, m'est une garantie que vous accueillerez favorablement ma réclamation, qui a pour but de montrer où est la vérité. De plus, vous savez qu'un prêtre n'est pas entièrement maître de sa réputation d'orthodoxie, et qu'il n'a pas le droit de la sacrifier ; quant à moi, je ne saurais consentir à passer pour *rationaliste pur* et pour homme à *principes humanitaires*, que sous le bénéfice des explications que vous avez provoquées et que j'ai l'honneur de vous faire parvenir. Par tous ces motifs, je vous prie d'insérer dans le prochain numéro de vos *Annales* ma réponse à vos observations *injustifiables* ; je ne voudrais pas être contraint de vous *adresser des instances*.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération respectueuse.

G. DARBOY.

Nous nous fions à nos lecteurs pour décider si nos observations sont *injustifiables* ; et en terminant, nous ferons encore à M. l'abbé Darboy les demandes suivantes :

Cette *idée du Christianisme*, à laquelle on n'arrive que par une *succession de concepts* et de *vues*, cette religion chrétienne, qui est un *fait si complexe*, est-ce le Christianisme, est-ce la Religion chrétienne qu'on enseigne aux enfants ?

Est-ce l'*humanité* qui *proclame avec autorité* la doctrine reçue ?

Est-ce l'*humanité* qui *s'interroge*, qui examine, qui réduit en *formules fixes et nettes* sa croyance ?

L'*avènement* du Christianisme n'a-t-il pas changé en ceci la *condition naturelle de l'humanité* ?

Ce sont ses propres expressions ? Il n'y a pas répondu ; quand il jugera à propos d'y répondre, les *Annales* lui seront ouvertes sans aucune *instance*.

A. B.

---



---

**Tradition Catholique.**


---

**COURS COMPLET DE PATROLOGIE**

**Ou bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, Docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident, qui ont fleuri depuis les Apôtres jusqu'à Innocent III, inclusivement 1.**

---

**TOME XXX. — Suite.**

212. GRÉGOIRE le Bétique ou Espagnol; explication du symbole; la 16°.
213. TERTULLIEN; à Susanne pécheresse; la 20°.
214. ROMATIEN; évêque de Nicée, contre Evagrius.
215. S. PAULIN; à un soldat pour l'engager à combattre sous le drapeau du Christ; explication du psaume 41; la 21°.
216. NICETIUS évêque de Trèves; de l'observance des vigiles; la 31°.
217. VALÈRE; qu'il ne faut pas se marier; la 36°.
218. Dialogue entre S. Jérôme et S. Augustin sur l'origine de l'âme; la 37°.
219. GUIGON, prieur de la Chartreuse au 13° siècle; sur les épîtres apocryphes de S. Jérôme, la 53°.
- Partie 2°, contenant divers écrits.*—1. Anciennes formes de l'alphabet hébreu. — 2. Catalogue de quelques ouvrages que d'anciens manuscrits attribuaient à saint Jérôme. — 3. Instruction adressée aux moines, compilée d'après les lettres et ouvrages du saint. — 4. Règle des moines, extraite des ouvrages du saint, par *Lupus de Olmeto*, espagnol vivant vers 1500. — 5. Deux bulles de *Martin V*, approuvant cette règle. — 6. Autre règle des moines peu choisie. — 7. Canons pénitentiels, compilation peu critique. — 8. Martyrologe très-ancien attribué à S. Jérôme. — 9. Le livre du comte, ou lectionnaire de toute l'année, très-ancien ouvrage déjà cité en 471, écrit du tems de S. Jérôme, si toutefois ce père n'en est pas l'auteur; c'est l'indication des évangiles et des épîtres que l'on lisait déjà dès cette époque. — 3° partie. — 10. Commentaires sur le nouveau testament. — 11. Exposition des 4 évangiles, peut-être de *Valafriid Strabon*. — Rapport de l'ordre suivi dans cette édition avec les précédentes. — Index général sur tous les

<sup>1</sup> Voir le dernier article au n° 119, tome xx, p. 400.

ouvrages de saint Jérôme. — Liste de quelques autres auteurs dont les écrits sont insérés dans les précédents volumes.

220. BEDE, voir les n° 16 et 57 des Œuvres.

221. DIDYMUS, voir n° 5.

222. EUSEBE, voir n° 69.

223. JOSEPHE, voir n° 27.

224. LUPUS de *Olmeto*, voir n° 4 des apocryphes.

225. MOPSUESTE (Théodore), voir n° 13.

226. MARTIN V, voir n° 5 des apocryphes.

227. ORIGENE, voir n° 22, 24, 41, 44.

228. PHILON, juif; voir n° 26.

229. PROSPER d'Aquitaine, voir n° 71.

TOME XXXI comprenant 1308 col.; 1846. Prix : 8 fr.

230. DEXTER (Flavius Lucius), de Barcelonne, vivant vers l'an 430. *Chronique de différentes histoires*, depuis la naissance de J.-C. jusqu'à l'an 430. Cette chronique, éditée par le P. Bivar, excita, lors de sa publication, en 1624, une grande controverse. On prétendit qu'elle avait été composée par le P. *Higuera*, jésuite espagnol, mort en 1614, et qui, peiné du silence que les historiens ont gardé sur l'établissement du Christianisme en Espagne, aurait composé lui-même, sous le nom de *Dexter*, cette chronique où il a fait entrer les traditions qui avaient cours en Espagne, et les fragmens des chroniques de Dexter, de Maxime, de Luitprand et autres. Le P. Bivar cistercien, en publiant ce travail, en soutint l'authenticité, et y ajouta des commentaires deux fois plus volumineux que le texte; c'est cette édition que reproduit M. l'abbé Migne, afin de ne rien négliger: nous ne saurions l'en blâmer.

1. Dédicace au cardinal Gabriel d'Estrée, par le P. *Bivar*, réponse du cardinal et de *Waxing*. — 2. Vie de Dexter, d'après ses ouvrages et les historiens, par le même. — 3. Témoignages des anciens sur Dexter. — 4. Défense de la chronique de Dexter. — I. *Chronique de différentes histoires*, par Flavius Lucius Dexter, avec les commentaires de *Bivarius*, où sont compris tous les faits qui se sont passés depuis la naissance du Christ jusqu'en 430. Dans les nombreux commentaires, il y a des pièces curieuses tirées des anciens *bréviaires* espagnols, celui de saint Isidore, de Tolède, du Gothique, du Mosarabique. — 5. *Appendice* sur la prophétie de Daniel concernant les 4 animaux. — 6. Seconde apologie de Dexter contre les objections de *Pinnatt*, charoine de Latran dans son *Histoire tripartite* de l'ordre des clercs réguliers.

231. Paul OROSE, prêtre espagnol, né vers 390, mort vers 420. Ses *Œuvres* d'après l'édition d'*Havercamp*, de Leyde 1738. — 1. Dédicace au

roi de Norwége.—2. Préface.—3. Préfaces et dédicaces des diverses éditions. — 4. Notice sur Orose, par *Gallandus*. — Fac simile du manuscrit. — I. Les *Histoires*, en 7 livres, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'an 1168 de la fondation de Rome, 405 de notre ère, avec les nombreuses et savantes notes d'*Havercamp* et les *médailles* dont il a enrichi son édition. Ces médailles, très-bien exécutées, sont au nombre de 267, et forment un véritable cours de numismatique pour cette époque.— II. Livre apologétique contre Pélage, sur la liberté de la volonté. — III. Lettre consultative à saint Augustin, sur l'erreur des Priscillianistes et des Origénistes, tirée de *Gallandus*, avec ses notes.

232. LEPORIUS, moine et prêtre en 426, entraîné quelque tems dans les erreurs de Pélage et de Nestorius, ramené à la vérité par saint Augustin. Il a laissé une belle rétractation deses erreurs, intitulée :—I. Libelle de correction ou de satisfaction, contenant la confession de la foi catholique sur le mystère de l'incarnation du Christ, avec la réprobation de l'ancienne erreur, adressée aux évêques des Gaules ; avec les prolégomènes et notes de *Gallandus*. — Lettres des évêques d'Afrique, Aurèle, Augustin, Florentius et Secundinus, aux évêques des Gaules *Proculus* et *Cylinnius*, en leur envoyant la lettre de Leporius.

233. EVODIUS évêque d'Uzala. I. Livre de la foi contre les Manichéens, dans le tome 42 de saint Augustin.

Noms de 20 pères ou écrivains qui ont vécu du tems de saint Augustin, et qui ont été en commerce de lettres avec lui. Ce sont : 1. Nébridius. — 2. Maxime de Madaure. — 3. Nectarius. — 4. Sévérus. — 5. Dioscorus. — 6. Consentius. — 7. Volusianus. — 8. Marcellinus. — 9. Macédonius.—10. Hilaire de Syracuse.—11. Evodius. -- 12. Timasius. -- 13. Hésychius. -- 14. Valentinus.--15. Quodvultdeus. -- 16. Prosper. -- 17. Darius. -- 18. Longinianus. -- 19. Pascentius. -- 20. Audax ; dont on trouvera les *lettres* avec celles de saint Augustin dans le t. 33 de la *patrologie*, et 2<sup>e</sup> des œuvres de ce père. — *Indices* très-étendus sur Dexter, et sur Orose.

#### TOME XXXII à XLVII de la Patrologie.

234. Saint Augustin. Ses *Œuvres complètes*, en 16 vol., prix : 87 fr. Nous avons donné la liste de tous les ouvrages renfermés dans les 15 premiers volumes des *Œuvres de saint Augustin*, dans notre tome VI, p. 463 (3<sup>e</sup> série) ; il ne nous reste plus qu'à parler du 16<sup>e</sup> volume, qui a été donné en *supplément* en 1849. et c'est ce que nous allons faire.

TOME XLVII, comprenant 1260 col. Paris, 1849.

*Supplément à toutes les éditions des œuvres de saint Augustin*, comprenant un grand nombre de *dissertations* ayant rapport à ce père et réu-

nies ici pour la première fois. En voici la liste : 1. Notice littéraire sur la vie, les écrits et les éditions de saint Augustin, par *Schæneman*. — 2. Dissertations, notes et commentaires d'*Erasme* et de *Phereponus* (Jean Leclerc) sur tous les livres de saint Augustin, volume par volume. — 3. Commentaire de *Henry de Noris* sur la 175<sup>e</sup> et la 176<sup>e</sup> lettre, contenant le nom de tous les évêques d'Afrique qui assistèrent au concile contre les Donatistes. — 4. La préface que le chan. *Ulimmerius* mit à la tête de l'édition des sermons et opuscules de saint Augustin, de Louvain, 1564. — 5. La préface de *Jac. Sirmond*, mise à l'édition des nouveaux discours publiés à Paris en 1631. — 6. Préface que *Louis Vivès* mit en tête de l'édition de *La cité de Dieu*, ainsi que ses commentaires. — 7. Préface de *H. de Noris* sur le livre de la grâce du Christ. — 8. Préface de *Claude Ménard* sur les deux premiers livres de l'ouvrage inachevé contre Julien, en 1616. — 9. Préface de *Jean Ulimmerius* sur la liste des ouvrages de saint Augustin, de Possidius. — 10. Dissertation de *Hen. de Noris* contre les attaques dirigées récemment contre les livres de saint Augustin contre les pélagiens et les sémi-pélagiens, et contre l'accusation d'ignorance sur certaines questions spéciales. — 11. Réponse à 130 censures faites par quelques récents détracteurs, avec la liste de ces détracteurs. — 12. Trois traités du P. *Merlin*, jésuite, mort en 1747. 1. Véritable clef des ouvrages de saint Augustin contre les pélagiens; 2. Examen des critiques de Bayle contre le saint docteur; 3. Dissertation sur la nature de la loi de Moyse, en français; — 13. Quatre opuscules de saint Augustin édités d'abord par *Fontanus* : 1. Livre de l'oraison; 2. Des quatre vertus de la charité; 3. Homélie sur le 2<sup>e</sup> dimanche de l'Avent; 4. Discours sur la Circoncision. — 14. Quatre discours nouvellement découverts par le C. *Mai*. — 14. Dernier chapitre des soliloques découvert par *Trombelli*. — 15. Quatre autres discours douteux. — 16. Variantes sur tous les discours de saint Augustin recueillis par MM. *Caillau* et *Saint-Yves*. — 17. Quelques fragmens.

TOME XLVIII comprenant 1252 col., 1846. Prix : 7 fr.

235. Marius MERCATOR, ami de saint Augustin, écrivant de 408 à 450; d'après l'édition du P. *Garnier*, jésuite, mais avec les notes et les variantes des éditions de *Baluze* et de *Gallandus*. — 1. Préface générale du P. Garnier sur tous les ouvrages de Mercator. — 2. Préface de *Baluze*. — 3. Notice littéraire, par *Schæneman*. — *OEuvres de Mercator*, 1<sup>re</sup> partie, contenant les écrits qui ont rapport à l'hérésie de Pélagé ou plutôt de Célestius. — I. Commentaire contre Célestius offert à l'empereur (Théodose, le jeune), avec nombreux commentaires. — II. Le livre des annotations sur les paroles de Julien. — *Traduction de divers écrits grecs*.



III. Traduction de trois lettres de *Nestorius*. — IV. Traduction du traité du même auteur contre l'hérésie de Pélage ou de Célestius. — V. Traduction et réfutation du symbole de *Théodore Mopsueste*. — VI. Premier *appendice*. Lettre du pape *Anastase* à Jean de Jérusalem sur *Rufin*. — VII. Profession de foi contenant 12 anathèmes, faite par un certain *Rufin*. — 2<sup>e</sup> *appendice* contenant les 7 dissertations suivantes sur l'hérésie de Pélage. 1. Sur les auteurs et défenseurs de l'hérésie de Pélage; 2. Sur les synodes qui ont eu lieu à cette occasion du vivant de saint Augustin; 3. Sur les constitutions des empereurs, à l'occasion de cette hérésie de l'an 418 à l'an 430; 4. Des souscriptions exigées de la part des hérétiques; 5. Des professions de foi composées par les hérétiques, Théodore Mopsueste, Rufin, Pélage, Célestius, Julien d'Eclana; 6. Des écrits composés contre Pélage, avant la mort de saint Augustin; 7. De l'origine et de l'accroissement du pélagianisme. *Dernière partie*, contenant les ouvrages ayant rapport à l'hérésie nestorienne. — 1. Préface historique contenant ce qui s'est passé pendant les années 427-433. — VIII. Traduction de 15 discours de l'impie *Nestorius*, avec préface de Mercator et notes du P. Garnier. — IX. Traduction de trois lettres de *Nestorius* à saint Cyrille et de 4 lettres de ce dernier. — X. Lettre de *Mercator* sur l'hérésie nestorienne. — XI. Extraits des ouvrages de *Nestorius*; traduction de l'extrait de ces ouvrages présentée au concile d'Ephèse, par Pierre. — XII. Traduction d'autres extraits faits par saint Cyrille d'Alexandrie. — XIII. Les 12 chapitres des blasphèmes de *Nestorius*, avec la réfutation de Mercator. — XIV. Traduction de l'apologie écrite par saint Cyrille, pour les 12 chapitres contre les évêques, dont André de Samosate avait rédigé les objections. — XV. Traduction de l'apologie du même contre Théodoret. — XVI. Traduction des Scholies, du même, sur l'incarnation de l'unique (fils de Dieu). — XVII. Extraits faits par Mercator des livres de *Théodore Mopsueste*, *Théodoret* de Cyre et d'*Euthérius* de Tyane, nestoriens. — 7. Dissertation du P. Garnier sur l'hérésie et les ouvrages de *Nestorius*. — 8. Autre dissertation sur les Synodes assemblés contre le nestorianisme. — Index divers.

TOME XLIX comprenant 1352 col.; 1846. Prix : 7 fr.

235. Jean CASSIEN, né vers 350 ou 60 en Scythie, ou plutôt en Provence dans les Gaules, mort en 440. Ses *Œuvres*, en 2 vol. Prix : 14 fr.

1. Notice sur sa vie et ses écrits par *Schaneman*. — 2. Préface de Henry Cuychius, à son édition de Louvain, 1578. — 3. Préface de D. Alard Gazeus pour son édition de 1616. — 4. Témoignages des anciens sur J. Cassien. — 5. Lettre de *Castor*, évêque d'Apt, à Cassien, abbé de Marseille. — I. Des institutions cénobitiques en 12 livres, avec les com-

IV<sup>e</sup> SÉRIE. TOME I (40<sup>e</sup> de la coll.). — N<sup>o</sup> 1; 1850.

5

mentaires d'Alard Gazeus, comprenant les deux tiers de l'ouvrage. — II. Les 24 conférences des pères du Désert, divisées en 3 parties; la 1<sup>re</sup> partie comprenant les 10 conférences des pères demeurant dans le désert de la Scythique, près le lac Moëris; la 2<sup>e</sup>, composée de 7 conférences des pères habitant la Thébaidé; la 3<sup>e</sup>, composée des 7 autres conférences des pères demeurant dans les autres parties de l'Égypte, avec les nombreux commentaires d'Alard Gazeus. — III. Gravure représentant l'échelle de l'humilité et l'échelle de l'orgueil. — Tables.

TOME L, comprenant 1328 col. 1846. Prix : 7 fr.

Fin des Œuvres de Jean Cassien. — IV. De l'incarnation du Christ contre l'hérétique Nestorius, en 7 livres, avec les commentaires de Gazeus. *Appendice 1<sup>er</sup>*.

S. PACHOME; règle de saint Pachôme, traduite en latin par saint Jérôme, avec les commentaires de A. Gazeus. — IV. 2<sup>e</sup> *appendice* : Les Fleurs de J. Cassien, choix de sentences extraites de ses œuvres. — 6. Annotations et critiques de *Cuychius*. — 7. Observations du P. *Ciacentius* sur J. Cassien. — 8. Quelques sentences de Cassien ayant besoin d'une pieuse interprétation. — 9. Avertissement sur la doctrine de Cassien (sur la grâce), par *Didacus Alvarez*.

236. VIGILE, le diacre, moine, vivant vers 430. — I. Règle des moines, appelée communément règle orientale avec prolégomènes, par *Gallandus*.

237. FASTIDIUS, évêque des Bretons en 430. — I. De la vie chrétienne, avec prolégomènes et variantes, par *Gallandus*.

238. POSSIDIUS, évêque de Calama en 430. — I. Notice sur sa vie et ses écrits, par *Schoeneman*. — Vie de saint Augustin, et liste de ses ouvrages dans le t. I des écrits de ce père. Tom. 32<sup>e</sup> de la *Patrologie*.

239. CÉLESTIN I<sup>er</sup>, 44<sup>e</sup> pape, de septembre 422 à juillet 432. — I. Notice d'*Anastase*. — 2. Notice de *Gallandus*. — 3. Notice de *Schoeneman*. — I. Lettres au nombre de 20 et décrets d'après D. *Constant*: Dans ces lettres il y en a une de saint Augustin, la 1<sup>re</sup>; trois de Nestorius, les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup>; deux de saint Cyrille d'Alexandrie, les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>; la relation envoyée à Célestin, par le concile d'Éphèse, la 20<sup>e</sup>. — *Appendice*. Notice sur les écrits qui ont rapport au pape Célestin et sur les décrets qui lui sont attribués.

240. HONORAT (Antoine), évêque de Constantine en 438. I. Notice par *Schoeneman*. I. Lettre de consolation adressée à Arcadius envoyé en exil par le roi Genséric.

241. XISTE III, 45<sup>e</sup> pape, d'avril 432 jusqu'à août 440. I. Notices d'*Anastase*, de *Gallandus* et de *Schoeneman*. — I. Les lettres et décrets

d'après *D. Constant*, avec commentaires, etc. Ces lettres sont au nombre de dix, parmi lesquelles il y en a une de *Jean*, évêque d'Antioche, la 3<sup>e</sup>; et une d'*Euthérius*, évêque de Tyane, la 4<sup>e</sup>. — *Appendice*. Notice sur les autres écrits de ce pape.

242. S. VINCENT de *Lérins*, gaulois, moine dans le célèbre monastère de Lérins, en 434, mort en 450. 1. Notice de *Gallandus* et de *Schœneman*. — I. Le commonitoire 1<sup>er</sup>, d'après l'édition de Baluze avec notes et remarques. — II. Commonitoire 2<sup>e</sup>; incomplet.

243. S. EUCHER, évêque de Lyon, mort en 450. 1. Notice de *Schœneman*. — 2. Préface du P. *Schott*, jésuite, extraite de son édition. — 3. Lettre d'*Alex. Brassicanus* sur saint Eucher. — I. Lettre ou libelle sur la louange du désert adressée au prêtre Hilaire de Lérins. — II. Lettre d'exhortation sur le mépris du monde et de la philosophie du siècle, adressée à Valérianus son parent. — III. Le livre des formules pour l'intelligence des choses intellectuelles, adressé à Uranius. — IV. Les instructions, en 2 livres. — V. La passion des martyrs d'Agaune, saint Maurice et ses compagnons, extraite de *D. Ruinart*, avec un avertissement de celui-ci. — VI. Homélie au nombre de 13. — VII. Exhortation aux moines. — VIII. Abrégé des ouvrages de Cassien en 2 livres. — *Appendice* contenant des écrits douteux. — IX. Commentaires sur la Genèse, en 3 livres. — X. Commentaires sur les livres des rois, en 4 livres. — XI. Sentence ou exhortation aux moines. — XII. Avertissement aux vierges. — XIII. Une Lettre.

244. S. HILAIRE, évêque d'Arles, de 426 à 449. 1. Notice de *Schœneman*. — 2. Sa vie écrite par un de ses disciples, avec les notes des frères *Ballerini*. — 4. Son épitaphe dans l'Eglise de Saint-Honorat, à Arles. — 4. Avertissement sur ses ouvrages. — I. Discours sur la vie de saint Honorat, évêque d'Arles. — II. Lettre à Saint-Eucher de Lyon. — *Ouvrages douteux*. — III. Discours sur le miracle de saint Gènesius, martyr d'Arles, frère de *Surius*. — IV. Vers sur le martyre des Machabées. — V. Vers sur la Genèse ou la création.

245. PASCHASINUS, évêque de Lilybée, en 450, envoyé par saint Léon au concile de Chalcédoine, en 451. — Notice par *Schœneman*. — I. Une lettre; voir dans celles de saint Léon, dans le t. LIV de la *Patrologie*.

246. S. ANNÆUS SYLVIUS, évêque d'Octodure (ou Martignac dans le Valay), vers 450. — 1. Notice par *Schœneman*. — I. Un calendrier qui se trouve déjà dans le t. XIII de la *Patrologie*.

247. TURRIBIUS, évêque d'Asturicum, en Espagne, vers 450. — Notice par *Schœneman*. — 1. Une lettre qui se trouve parmi celles de saint Léon, la 13<sup>e</sup>; dans le t. LIV de la *Patrologie*. — Index de Cassien.

---

 Nouvelles et Mélanges.
 

---

 EUROPE.
 

---

**ITALIE. — NAPLES.** — *Les ouvrages philosophiques de M. l'abbé Gioberti déferés au pape par les archevêques et évêques d'Italie, et lettre du pape annonçant que la congrégation de l'Index s'occupe de cet examen.* — Nous sommes les seuls en France à avoir signalé le danger des principes sur lesquels est basée la philosophie de M. l'abbé Gioberti. Nos professeurs et nos évêques ont gardé le silence; mais nous apprenons, sans surprise, et avec bonheur, que les évêques d'Italie viennent de déferer cette philosophie au conservateur premier des traditions et des dogmes catholiques. Nous n'avons jamais douté que tôt ou tard les évêques ne soient appelés à juger les systèmes philosophiques, qui sont enseignés de confiance dans nos maisons religieuses; il faudra bien, même, qu'on examine, un jour, ces *théodicées* et ces *philosophies* où l'on a introduit des termes si étrangers à la vérité catholique. En attendant, nous consignons, avec plaisir, les renseignements suivans, que nous trouvons dans les journaux politiques :

« Le journal napolitain *Vérité et Liberté* publie une longue lettre adressée au pape par les archevêques de Ravenne, Ferrare et Imola, et » par les évêques de Comacchio, Faenza, Cervia, Romani et Césène, dans » laquelle, en présentant à Sa Sainteté un volume intitulé: *Examen du* » *Système philosophique et théologique de Vincent Gioberti*, par T. Ja- » selli, ils expriment l'espoir de pouvoir hâter l'examen et la critique » de toutes les œuvres de ce philosophe. »

Nous regrettons de ne connaître ni la lettre des évêques, ni le volume de M. Th. *Jaselli*, sur le système de M. l'abbé Gioberti, mais nous devons citer un extrait de la lettre par laquelle Pie IX a répondu à cette demande :

## PIUS PP. IX.

» *A Nos très-chers Fils et Vénérables Frères les Evêques des Etats pontificaux réunis en concile provincial à Imola, Salut et Bénédiction apostolique.*

« Nous avons reçu assez tard la lettre que vous Nous adressiez d'Imola » le 4 du mois d'octobre, tandis qu'avec Notre agrément vous teniez dans » cette ville les premières conférences qui devaient précéder la célébration du Synode provincial, et auxquelles prenait part également notre

» cher fils Ignace Cadolini, Cardinal-Prêtre de la S. E. R., Archevêque  
 » de Ferrare. Dans cette réunion, votre premier soin fut de reconnaître  
 » qu'à la protection de l'Immaculée Vierge Marie l'on doit attribuer et  
 » la conservation du pouvoir temporel du Siège apostolique au milieu  
 » de tant de bouleversemens politiques, et la restauration de Notre au-  
 » torité légitime dans toutes les provinces des Etats pontificaux : glo-  
 » rieux événement dont vous vous êtes encore grandement réjoui avec  
 » toute l'Eglise catholique. Puis vous avez manifesté votre joie d'appren-  
 » dre que Nous n'avons pas hésité à proscrire et à prohiber les très-per-  
 » nicieuses erreurs (*i perniciosissimi errori*) propagées, en ces tems si  
 » calamiteux et si tristes, par les œuvres tout à fait récentes de *trois ec-*  
 » *clesiastiques* (M. l'abbé Rosmini, le P. Ventura et M. l'abbé Gioberti),  
 » qui avaient malheureusement trouvé accès dans l'esprit et les pensées  
 » de *beaucoup d'hommes*, surtout en Italie, et qui les avaient *pervertis*.  
 » Hâtons-nous de le dire, le très-miséricordieux Seigneur a daigné bé-  
 » nir Notre sollicitude et adoucir, en la tempérant, votre douleur et la  
 » Nôtre, puisque deux de ces écrivains se sont louablement soumis à ce  
 » décret de prohibition. Et plût à Dieu que le troisième (M. l'abbé Gio-  
 » berti) reconnaissant aussi ses erreurs, les rétractât avec sincérité ! car  
 » alors l'affliction qui, depuis longtems, déchire Notre cœur, à cause de  
 » ces écrits, serait aussitôt soulagée, et Nous pourrions espérer que les  
 » maux immenses causés par eux dans la société et dans l'Eglise s'éloi-  
 » gneraient plus facilement.

» De plus, pressés par la sollicitude que vous avez pour vos troupeaux  
 » et désirant avec ardeur que les fidèles soient encore prémunis contre  
 » les *erreurs dont vous pensez qu'abondent les autres ouvrages du même*  
 » *écrivain (che ribocchino le altre opere)*, vous vous êtes empressés de  
 » Nous les dénoncer, Nous envoyant même un livre dans lequel, dites-  
 » vous, est signalé clairement et manifestement démontré le *pernicieux*  
 » *système de ces erreurs*. Nous louons, comme c'est Notre devoir, votre  
 » soin et votre vigilance, et Nous vous faisons savoir que, sans y ap-  
 » porter aucun retard, Nous avons déjà envoyé copie de votre lettre à  
 » Notre Congrégation de l'Index, afin qu'elle procède ainsi qu'il lui ap-  
 » partient. »

Le Saint-Père loue ensuite, en termes très-explicites et bien mérités,  
 les membres de la compagnie de Jésus, que les menées révolutionnaires  
 avaient dispersés, et annonce avec joie leur retour à Rome.

Nous attendons avec empressement la décision de la congrégation de  
 l'Index, nous désirons qu'elle soit bien explicite. — Nous pouvons rap-  
 peler à cette occasion que S. E. le cardinal Cadolini, archevêque de

Ferrare, suit nos travaux depuis leur commencement, que, plusieurs fois, de vive voix et par écrit, il nous en a manifesté son approbation et nous a engagé à les continuer; leurs EE. les cardinaux Mai et Brignole, sont aussi les lecteurs de nos *Annales*.

**FRANCE. — PARIS.** — *Nouvelles des missions catholiques* extraites du n° 125 des *Annales de la propagation de la foi*.

1. *Mission du Japon*. Notice sur cet empire, sur l'introduction du Christianisme en 1549, et sur l'horrible persécution qui l'y a presque radicalement détruit; les précautions prises pour l'empêcher d'y rentrer. Mais les apôtres chrétiens sont à sa porte, Rome a déjà donné au Japon un évêque, Mgr Forcade, et des sentinelles avancées sont dans ses possessions, comme on va le voir dans la lettre suivante.

2. *Mission du Liou-kiou*. Lettre de M. Leturdu, des missions étrangères, datée de *Hong-kong*, 27 janvier 1849. Cette mission fut commencée par M. Forcade en 1844; reçu dans l'île, il y est bien traité mais entouré de satellites qui l'empêchent de prêcher; cependant, il apprend leur langue, et M. Leturdu le joint en 1846. Visite de l'amiral Cécile; il stipule avec l'autorité la libre communication des missionnaires, mais après son départ, elle est refusée. — Mort d'un confrère M. Adnet, à cette occasion, le principal mandarin lui écrit la lettre suivante où l'on voit exprimée la métempsychose et la fatalité. « La naissance et la mort sont comme le printemps qui suit constamment l'automne, » et comme le jour qui fait régulièrement place à la nuit. Le maître Adnet a longtemps languï, couché sur sa natte. Enfin le génie de la maladie étant impitoyable, il est mort; moi, être de néant, à l'annonce de cette mort, j'ai été saisi d'une douleur intarissable. Mais vous, considérant que naître et mourir sont des lois du sort, veuillez tempérer votre douleur. » — Voyage du missionnaire dans l'intérieur; les mandarins ordonnent aux habitans un mutisme absolu, et ils obéissent. Le missionnaire quitte *Liou-kiou*, le 27 avril 1848, il va en Chine pour avoir des nouvelles de son évêque; ils y combinent une entrée dans le Japon même. — Description de *Liou-kiou*, et de *Oukigna* la principale des îles.

3. *Mission de la Corée*. Lettre de M. Daveluy, des missions étrangères, datée d'octobre 1847. Quelques nouveaux détails sur les persécutions de 1839 et de 1844. Extrême rigueur des édits. Sans la peur, la plupart des païens se convertiraient.

4. Lettre du P. Maxime datée de la Chine, racontant comment tous les grands fonctionnaires depuis l'empereur, pressurent leurs inférieurs,

et comment ceux-ci trompent et volent le plus qu'ils peuvent leurs supérieurs.

5. *Mission de Madagascar*. Rome vient de nommer pour premier évêque de cette île Mgr Monnet qui est parti avec 12 collaborateurs; notice sur l'île, découverte en 1506 par les Portugais; elle était appelée *Tanité*, ou *Kiéra-bé* (grand pays) par les habitants.

6. Lettre du P. Jouen, jésuite. Détails sur les mœurs des *Sakalades* dans l'île de *Madagascar*. Procession et chants pour conjurer la maladie d'une jeune fille. Les devins y sont puissants, il leur est interdit d'apprendre à lire. *Tradition antique* sur la puissance de l'harmonie sur l'âme humaine. Cris et pleurs universels dans le village. Repas funèbre. Le travail interdit pendant les 3 jours des funérailles. Le deuil dure un mois.

7. Lettre de Mgr Carli, vicaire apostolique d'Agra (Arcadie) datée d'Agra, 28 janvier 1849; sur les soins que les missionnaires prodiguent dans l'Inde aux soldats qui se battent contre les Sikhs.

8. Lettre de Mgr Pallegoix, datée de Siam 1<sup>er</sup> juillet 1846, parlant des bonnes dispositions du roi pour la religion.

9. Lettre de Mgr Ferreol, vicaire apostolique de la Corée, datée de *Seoul*, sa capitale, 24 novembre 1847. Après les derniers martyrs, persécution s'est un peu ralentie; les néophytes viennent en foule, et en cachette, auprès de l'évêque et de son unique collaborateur, mais les lois subsistent toujours, et une nouvelle persécution est imminente.

**BOHÈME. CHRUDIN.** Secte d'Adamites professant l'athéisme et la communauté des biens et des femmes. Voici ce que l'on écrit de cette dernière ville, à la date du 3 juillet dernier :

« Déjà, depuis quatre mois, il s'était formé dans notre ville une secte dite des *Adamites*, qui comptait environ 300 adeptes, pour la plupart ouvriers et paysans, et qui avaient pour chef un nommé *Adalbert Pezmann*, tisserand, natif de *Berchtesgaden*, en Bavière. Ces sectaires professaient l'athéisme, ils ne reconnaissaient pas l'immortalité de l'âme, ils proclamaient l'égalité absolue de tous les hommes, et ils avaient établi entre eux l'entière communauté des biens.

» Les hommes avaient tous adopté le nom d'*Adam* et les femmes celui d'*Eve*. Par suite du communisme qui existe parmi eux, ils ne fermaient jamais à clé ni leurs meubles ni les portes intérieures de leurs habitations, et les serrures des portes d'entrée de leurs demeures étaient construites de manière à pouvoir être ouvertes par une clé uniforme, dont chaque sectaire avait un modèle, de sorte que chacun pouvait entrer librement à toute heure chez ses co-religionnaires.

» Tant que ces Adamites n'enfreignaient pas les lois ni ne causaient aucun scandale public, nos autorités, respectant les libertés garanties par la Constitution, les laissaient faire.

» Mais, dernièrement, on apprit qu'ils venaient d'adopter la *promiscuité des femmes*, et qu'ils se réunissaient trois fois par semaine dans une maison *extra muros*, où ils passaient la nuit en se livrant à la débauche.

» Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, la police a fait cerner ce local par un détachement de troupes, et ses agens y sont entrés; ils ont trouvé dans une grande salle, éclairée par des lustres, 247 *Adamistes*, hommes et femmes, et les scènes les plus révoltantes purent être constatées.

» Dans deux pièces attenantes, il y avait des tables couvertes de bouteilles de vin et d'autres boissons spiritueuses; on remarquait aussi aux murs des tableaux et gravures obscènes.

» Les agens de police ont forcé les *Adamites* à reprendre leurs habits, qui tous étaient déposés dans le vestibule, ils les ont déclarés en état d'arrestation, et ils les ont fait conduire en prison. Le chef de la secte, Pelzmann, a été mis au secret. »





## Bibliographie.

LA REVUE MÉDICALE de Paris (Nouvelle série.). — Nous avons souvent dit que toutes les sciences avaient été dévoyées, parce qu'il s'était glissé dans la plupart des enseignemens, un système d'*isolement*, de moi *personnel*, d'*égoïsme*, qui en avait chassé *les traditions*. Nous avons aussi dit qu'il fallait de toute nécessité revenir à ces *traditions*, si l'on voulait retrouver la vérité vraie ou historique. C'est ce que nos lecteurs verront avec plaisir exprimé dans le programme suivant, ou un de nos plus habiles médecins décrit avec vigueur et fermeté, l'état actuel de la science médicale.

« Lorsque, au mois de janvier 1845, nous fîmes paraître le MANIFESTE DE L'HIPPOCRATISME MODERNE, c'était un défi que nous jetions à l'école *anatomique ou matérialiste*, c'est-à-dire à l'enseignement de la Faculté de Paris. Cinq années se sont écoulées, sans que cette école, qui dispose de presque toute la presse médicale, ait articulé un seul mot de réponse à nos critiques les plus acérées. Cependant nous lui devons cette justice, qu'elle continue à nous lire en cachette, et qu'elle cherche de plus en plus à faire son profit de tout ce qu'elle croit pouvoir s'approprier dans notre *Revue*. Jetez les yeux sur les derniers écrits des grands docteurs *éclectiques et anatomopathologistes* de l'Ecole, de ceux qui se décernent réciproquement des brevets de *Célébrités*, et comparez ces écrits à leurs publications antérieures, vous y verrez de singulières modifications dans le langage, quoique le fond des idées soit toujours le même. Combien de mots, qui n'étaient pas autrefois à leur usage, semblent découler naturellement de leur plume, sans passer toutefois par leur intelligence ! Ils font sonner les mots *force vitale, réaction générale de l'organisme, diagnostic anatomique*, et bien d'autres encore. Mais ces mots, qui sont pour nous des formules philosophiques, des déductions logiques d'une *loi primordiale de la création*, n'ont pour eux aucune portée. Poussés par un sentiment instinctif vers la vérité, qui est le premier besoin de l'âme humaine, mais dominés encore par le *préjugé matérialiste* qui s'est enraciné dans tous leurs intérêts de position et de fortune, ils retombent sans cesse, et de tout leur poids, dans l'ornière sans fond de l'*anatomisme* et du *typhoïdisme* : c'est ce qui sera démontré jusqu'à la dernière évidence lorsque nous aurons fait passer successivement au creuset du vitalisme hippocratique tous les organes officiels de l'enseignement

médical, comme nous l'avons fait pour quelques-uns de leurs livres.

» Il y a longtemps, très-longtemps sans doute, que nous avons pris cet engagement, et certes nous n'avons garde de l'oublier, ni de vouloir le décliner; nous le rappelons au contraire pour marquer notre ferme résolution de l'accomplir. Ce n'est pas chose facile, dans le tems où nous vivons, que de soutenir et de développer une œuvre intellectuelle, dénuée de tout appui de coterie, et destinée par sa nature à soulever le mauvais vouloir des hommes influents du jour.

» Nos lecteurs savent comment et pourquoi nous nous sommes toujours efforcés de mériter le reproche d'être *trop attachés aux anciennes doctrines*. Nous devons même l'accepter comme un éloge, puisque notre mission spéciale est de renouer la *chaîne des traditions*, et de rouvrir à la nouvelle génération médicale les livres anciens, qui lui étaient fermés par les dernières théories; ce qui ne nous empêche point de suivre les évolutions de la science moderne, d'apprécier tous les travaux, et d'enregistrer ses progrès, en les coordonnant toujours avec les *vérités primitives et traditionnelles, sans lesquelles il n'y a pas de science digne de ce nom*.

» Après vingt-cinq ans de travaux, de lutttes et de sacrifices, pour *défendre la vérité contre l'erreur*, nous croyons avoir acquis quelque droit de compter encore non-seulement sur les sympathies, mais sur le concours actif des hommes de cœur et d'intelligence qui comprennent la portée de notre œuvre. L'union et le concours actif de tous les amis de la vérité ne furent jamais plus nécessaires que dans la période souverainement critique où nous sommes. Le monde médical est aujourd'hui dans le même état de désordre et d'anarchie que le monde politique, dont il a suivi les différentes phases, depuis le faux libéralisme de 1830 jusqu'au socialisme et au communisme de 1850, qui menacent de tout envahir et de tout dissoudre. Toutes les vérités sont solidaires, *parce qu'elles dérivent toutes d'un même principe qui est Dieu*. Toute science dont le dogme ne remonte pas jusqu'à ce principe, est par cela même sans moyen de synthèse, et ne peut pas se constituer: lorsqu'elle a poussé le travail analytique jusqu'à son dernier terme, elle se trouve réduite en poussière. Cela est vrai de la médecine comme de la politique, et de toutes les sciences. Il suffit, pour en être convaincu, d'ouvrir les yeux, et de voir ce qui se passe autour de nous, dans les écoles, dans les académies, dans les corps politiques, partout enfin. Ainsi, lorsque nous défendons la *vérité médicale*, nous défendons implicitement la *vérité religieuse et la vérité sociale*; nous ne travaillons pas seulement pour les médecins et les malades, mais pour la société tout entière. Notre œuvre est médicale, religieuse et patriotique, dans la plus haute signification du mot. CAYOL.

**La Revue médicale, FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE, JOURNAL DES PROGRÈS DE LA MÉDECINE HIPPOCRATIQUE**, publiée par le docteur CAYOL, ancien professeur de la Faculté de médecine de Paris, paraît le 15 et le 30 de chaque mois, par cahiers de 4 feuilles, ou 64 pages in-8°, grande justification, avec planches lithographiées ou gravées, comme par le passé, lorsque le sujet l'exige. Elle forme chaque année 2 beaux volumes d'environ 700 pages. A la fin de chaque semestre, l'abonné recevra une couverture de volume imprimée sur papier de couleur.

Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 fr., au lieu de 27, pour Paris; 25 fr., au lieu de 32 (*franc de port par la poste*), pour les départements; et 30 fr., au lieu de 37, pour l'étranger lorsqu'il y a port double. Rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 17.

**LE CHRIST ET L'ÉVANGILE**, histoire critique des systèmes rationalistes contemporains sur les origines de la révélation chrétienne, par M. l'abbé Frédéric-Édouard Chassay, professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux. La France. — 2<sup>e</sup> édition. Chez Lecoffre, à Paris.

A peine au mois de mars dernier nous avons fini de rendre compte de la première édition de ce livre, de M. l'abbé Chassay, que déjà une nouvelle édition était nécessaire, et c'est celle que nous annonçons ici. Mais en même temps, il a dû remanier son premier travail : l'étendre, le compléter, lui a semblé sans doute une obligation contractée envers lui-même et envers la science, car ainsi a-t-il fait pour la première partie de ce livre, consacrée à la France.

M. l'abbé Chassay est du petit nombre de ces bons esprits pour lesquels les questions s'agrandissent à mesure qu'elles sont traitées, une seconde édition devient alors un travail nouveau : ainsi en est-il de celle que nous avons sous les yeux.

Dans la première édition, M. Chassay examinait surtout les erreurs de M. Pierre Leroux; la seconde s'est accrue d'une étude spéciale et approfondie des doctrines de MM. J. Reynaud et Clavel. La réfutation des idées du philosophe de la Montagne a reçu plus d'extension, ses théories ont été l'objet d'un rapprochement très-curieux avec les opinions émises par M. Vacherot dans son *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, en ce qui a trait à l'origine du dogme de la Trinité.

M. l'abbé Chassay n'a pas prétendu donner un dictionnaire des erreurs des rationalistes contemporains : tel n'était pas son plan, aussi dit-il avec raison :

« Si l'on étudie le *Christ et l'Évangile* avec une certaine attention, on

1 Voir notre tome XIX, p. 165.

verra bien que nous avons traité très-rapidement les théories purement individuelles, qui n'ont exercé qu'une influence médiocre sur les écoles rationalistes. Nous nous sommes au contraire attaché à réfuter les difficultés qu'on trouve répandues dans une multitude d'auteurs, et nous avons sans cesse ajouté, aux objections proposées par l'écrivain, que nous combattions toutes celles qui avaient quelque valeur, et que nous avons pu découvrir dans les ouvrages où se trouvent professées les mêmes opinions; il suffira, pour s'en convaincre, de parcourir notre réfutation du livre de M. Clavel. Nous avons, dans ce chapitre, traité, dans toute son étendue, l'immense question des *rappports du Christianisme avec les religions de la presqu'île indienne*, qui n'occupait que quelques lignes de notre premier volume. Si nous avons choisi le nom de M. Clavel pour le mettre à la tête de ce chapitre, c'est que cet auteur a, sur les partisans de l'hypothèse qu'il a défendue, l'avantage d'une incontestable clarté et d'une audacieuse franchise, qu'on ne rencontre pas au même degré dans M. Guigniaut, dont le nom est beaucoup plus célèbre dans la science. Mais, tout en prenant M. Clavel comme principal adversaire, nous avons répondu sans cesse aux objections de MM. Guigniaut, Edgar Quinet, Lamartine, de Bohlen, Pauthier, Jacquemont, et de tant d'autres qui partagent plus ou moins les convictions que professe l'auteur de *l'Histoire des religions.* »

La 2<sup>e</sup> partie de *La France* contiendra la suite de l'exposition des opinions de M. Clavel, et les grandes questions qui restent à examiner trouveront leur place dans les chapitres consacrés à MM. Guizot et Salvador.

M. J. Reynaud est comme M. Pierre Leroux, l'un des anciens adeptes les plus fervents du saint-simonisme; après la dispersion de cette école, l'un et l'autre de ces vigoureux et ardents adversaires du Christianisme, formèrent le projet de *l'Encyclopédie nouvelle*, grande machine de guerre destinée à ruiner nos dogmes; ni l'un ni l'autre n'ont déposé la plume, et tous deux poursuivent leur œuvre sur des terrains différens. L'ancien représentant de la Moselle s'est retranché derrière *Zoroastre*, le *mazdéisme* est son domaine. Il s'en faut qu'il soit d'accord avec son collègue.

Soit que M. Reynaud cherche à réduire les dogmes chrétiens à des imitations des doctrines contenues dans les livres zends, soit qu'il ramène le Baptême et l'Eucharistie à des emprunts faits à la théologie mazdéenne, M. Chassay le combat à l'aide de l'histoire et de la logique avec une énergie et un bon goût qu'il est impossible d'analyser. Il faudrait reproduire toute cette discussion, car elle s'enchaîne si fortement, que chercher à en donner quelques lambeaux, serait témérité. — Nous renvoyons donc le lecteur à ces chapitres. Il nous saura gré de les lui avoir signalés.

Amené sur ce terrain de l'Inde, le savant professeur de Bayeux rencontre non-seulement M. Clavel, mais bien d'autres adversaires ; il réunit leurs argumens et ne cesse la lutte que quand au nom du bon sens, de la saine logique et de l'histoire, l'arène, couverte des débris de leurs armes, témoigne de sa victoire.

Cette partie du livre est étudiée avec un soin infini. M. Chassay, par la lucidité, la vigueur de son style, la chaleur de son argumentation donne à ces matières si riches, si obscures un intérêt qui séduit les personnes les plus étrangères à la science. Cette énergie et cette chaleur, fruits d'une conviction profonde n'amènent jamais sous sa plume ces formules désobligeantes qui blessent et rendent odieuse la cause de la saine raison. L'école à laquelle ce jeune apologiste se glorifie d'appartenir, se fait un devoir de la convenance et de la politesse; forte qu'elle est, elle dédaigne les écarts de la faiblesse.

M. Clavel et tous ceux qui prétendent trouver dans l'Inde l'origine des dogmes chrétiens, ont rencontré dans l'auteur du *Christ et de l'Évangile* un adversaire infatigable qui ne quittera pas la lice et pour lequel le travail semble être un besoin parce qu'il est un devoir. La liste des ouvrages de M. l'abbé Chassay est déjà bien longue et leur auteur est bien jeune. Ainsi, tout en retouchant cette seconde édition, création nouvelle, il faut le dire, il publiait la *Pureté du cœur*. Ce livre si neuf, si approprié à notre tems, où la morale chrétienne est défendue avec tant de charme contre les attaques du matérialisme contemporain ; le *Manuel de la femme chrétienne*, production tout embaumée du parfum de l'Évangile, où la piété la plus réelle apparaît sous les formes les plus gracieuses et les plus nouvelles, où les souffrances du cœur trouvent de si puissantes consolations, où la charité se ravive avec l'espérance, tout en ouvrant ainsi une voie nouvelle au livre de piété, M. Chassay corrigait les épreuves des *Études cléricales, du docteur Strauss et de ses adversaires*, du *Tableau des apologistes chrétiens*, travail d'une immense érudition où tous les écrivains qui ont rendu témoignage en faveur du Christianisme sont appréciés brièvement et sûrement, enfin de l'*Indicateur apologetique*<sup>1</sup> complément nécessaire du travail précédent.

Là ne se terminent pas les travaux de notre savant et charitable ami, il ne se dévoue pas seulement à l'apologie proprement dite, il n'oublie pas que la charité est sœur de la foi, et que tout en éclairant l'esprit, en redressant ses erreurs, il ne convient pas au prêtre chrétien de délaisser le cœur. Aussi cette suite de publications destinées particulièrement aux

<sup>1</sup> Ces quatre travaux sont publiés dans le 18<sup>e</sup> vol. des *Démonstrations évangéliques* de M. Migne ; ils ont été la plupart déjà insérés dans les volumes de la 3<sup>e</sup> série des *Annales de Philosophie chrétienne*.

femmes, commencée par la *Pureté du cœur* et le *Manuel*, se poursuit-elle, et nous avons tout lieu d'espérer que la *femme et la mère* ne tarderont pas à venir consoler et instruire celles que les soucis de la vie assiègent sans cesse.

M. Chassay n'est pas de ceux pour lesquels la critique est comme non avenue ; les conseils qui lui avaient été donnés par des hommes éminents ont été suivis, la nouvelle édition du *Christ et de l'Évangile* témoigne de sa docilité pour les avis utiles. Nous oserons nous-même, quelque faible que soit notre droit, lui demander pour une troisième édition de terminer ces discussions savantes auxquelles il se livre par quelques lignes de résumé qui seraient d'un grand secours aux intelligences moins façonnées que la sienne aux luttes philosophiques ; ses livres ne s'adressent pas aux savans seuls, et les hommes du monde ont besoin de trouver des points de repos.

Alph. de MILLY.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA COSMOGRAPHIE ET DE LA CARTOGRAPHIE pendant le moyen-âge, et sur les progrès de la géographie après les grandes découvertes du 15<sup>e</sup> siècle, pour servir d'introduction et d'explication à l'atlas composé de mappemondes et d'autres monuments géographiques depuis le 6<sup>e</sup> siècle de notre ère jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, par le vicomte de Santarem. Tom. 1. Paris, Maulde et Renou, 1849, in-8<sup>o</sup> de LXXXVII et 518 pages. Prix : 8 fr.

La géographie du moyen-âge suit de loin le mouvement et les progrès de l'histoire du moyen-âge. Il n'y a pas longtemps encore, tout à peu près était à explorer dans la géographie de cette longue période qui, de la chute de l'empire romain, arrive à la renaissance. Il y avait dans la chaîne de la tradition les anneaux de dix siècles brisés complètement, et, si l'on peut s'exprimer de la sorte, dix générations perdues dans la généalogie topographique. Aussi les savans des derniers tems, qui ont doté l'érudition de si beaux travaux sur la géographie comparée des pays les plus célèbres de l'antiquité, passaient-ils brusquement de Strabon et de Ptolémée à Pococke, à Tournefort ou à M. de Choiseul. La lacune tend aujourd'hui à se combler.

Le tems n'est pas éligé où l'on pourra apprécier les secours immenses que fournira l'étude de la *géographie du moyen-âge*, pour éclairer et rattacher ensemble l'antiquité aux tems présents. Au nombre des travaux qui auront le plus aidé à ce double résultat et facilité ces reconnaissances historiques, on doit citer particulièrement les *Mémoires* de la Société de géographie de Paris, où se trouvent des éditions fidèles de *Marco Polo*, de *Plan Carpin* et des missionnaires du 13<sup>e</sup> siècle ; la traduction d'*Édrisi* de M. Jaubert, l'édition d'*Aboulséda* de M. Reinaud, et l'*Introduction* remarquable que ce savant a jointe à la traduction du géo-

graphe arabe. Mais M. le vicomte de Santarem aura rendu à la nouvelle science le service le plus éminent par la grande publication qu'il a entreprise.

M. le vicomte de Santarem a formé le projet de publier un *recueil de monumens figurés de la géographie du moyen-âge* : planisphères, cartes générales et portulans particuliers. Possesseur d'une collection déjà considérable de cartes originales, M. de Santarem n'a reculé devant aucune difficulté et (il est juste de le rappeler) devant aucune dépense, pour se procurer les dessins fidèles des cartes existant dans les principales bibliothèques d'Europe. Ces monumens, rigoureusement reproduits dans leurs tracés graphiques et leurs légendes, formeront un magnifique atlas, dont il a déjà paru quelques livraisons. L'*Essai sur la cosmographie et la cartographie* servira d'introduction et de commentaire au recueil.

Rien de semblable n'avait été entrepris encore en aucun pays. Ortelius, Gronovius, d'Anville, Mannert, Gessellin, et la plupart des géographes les plus connus, s'occupant exclusivement de la *géographie antique* ou de la *géographie moderne*, ont complètement délaissé le *moyen-âge*. Ce qui a lieu de surprendre davantage, c'est l'absence presque totale de notions sur la géographie de cette époque chez les auteurs qui s'étaient donné le devoir de les connaître ou de les rechercher par la nature de leurs ouvrages. Ainsi la *Martinière* et l'abbé de *Gourné*, auteurs d'Essais sur l'histoire de la géographie, passent sous silence la plupart des travaux et des écrits du moyen-âge. C'est à peine s'ils nomment *Eustathe*, *Édrisi* et quelques géographes des derniers tems, comme *Nicolas Oresme* et *Oronce Phinée*. Guthrie, en arrivant au 5<sup>e</sup> siècle, abandonne l'histoire de la géographie pour la reprendre au 15<sup>e</sup>, et traite dans l'intervalle de l'histoire du commerce, trouvant encore plus d'éléments sur ce sujet que sur l'autre. L'essai de Robert de Vaugondy, plus riche de faits, grâce aux travaux de l'abbé Lebeuf sur l'état des sciences au moyen-âge, habilement mis à profit, ne fait cependant qu'effleurer quelques questions. Sprengel et Malte-Bran, qui ont recueilli encore plus d'observations, ne donnent eux-mêmes que des aperçus entièrement insuffisants. Les noms de *Cosmas Indicopleustès*, de *Moïse de Chorène*, de *Paul Diacre*, du géographe de *Ravenna*, les voyages de deux ou trois religieux en Orient, et les écrits de divers géographes arabes, y représentent, en quelques pages, toute l'époque intermédiaire. Après ces travaux, si estimables qu'ils soient, l'histoire de la géographie du moyen-âge n'était pas même esquissée, et restait complètement à faire. C'est ce qu'a entrepris M. de Santarem, et l'on ne saurait accorder trop d'éloges à l'étendue des recherches, à la science, à la résolution qu'il a fallu pour commencer une

œuvre aussi considérable, dont il y avait pour la première fois à réunir les véritables élémens.

Nous pourrions sans doute exposer plus tard dans ce recueil quelques résultats de ce travail ; pour aujourd'hui, nous nous bornerons à faire connaître le plan qu'a suivi le savant auteur. Le volume déjà donné au public se divise en deux parties.

La première, consacrée aux *cosmographes du moyen-âge*, expose leurs systèmes ou leurs connaissances géographiques sur la forme et les divisions de la terre, et les théories des zones habitables et inhabitables. De Proclus, Macrobe et Orose au 5<sup>e</sup> siècle ; Jornandès, Cosmas, Isidore de Séville, Ducuil, Honoré d'Autun, et les autres géographes dont l'énumération serait trop longue, aux siècles suivans ; Vincent de Beauvais et les savans de tous pays que produit le 13<sup>e</sup> ; Sanuto, Nicolas d'Oresme, Facchio, etc., au 14<sup>e</sup>, M. de Santarem arrive à Pierre d'Ailly, Guillaume Filastre, Léonard Dati et Jean de Hesse, au 15<sup>e</sup>, dont les opinions sont exposées au moyen des textes écrits et des monumens figurés.

La deuxième partie du volume est relative aux *cartographes*, c'est-à-dire aux auteurs, la plupart du tems inconnus, qui ont exécuté ces monumens géographiques, à l'examen de leurs systèmes et des ressources qu'ils ont eues pour la construction de leurs cartes. Bien que cette partie du travail de M. Santarem soit consacrée seulement aux questions générales de son ouvrage, et que la description des cartes particulières soit réservée pour un autre volume, beaucoup de monumens sont déjà décrits dans ce volume, et le nombre s'en élève à près de cent. On jugera, par cette seule comparaison, de la richesse de l'ouvrage, infiniment supérieure à tout ce qui avait été réuni et écrit jusqu'à ce jour sur la matière. Il est peu de sources où n'ait pénétré l'ardente recherche de M. de Santarem ; nous lui signalerons cependant deux cartes marines d'un grand intérêt, qui peut-être ne figurent pas encore dans ses collections. La plus ancienne est conservée aux archives du monastère de la Cava, près de Naples. C'est une épaisse peau de mouton sur laquelle a été tracé, au commencement du 13<sup>e</sup> siècle, un portulan pour la navigation de la Méditerranée. L'autre est un atlas de huit feuilles, écrit en 1351, dont l'exécution et les nombreuses indications géographiques sur les côtes du bassin oriental de la Méditerranée témoignent du progrès de la navigation et de la géographie depuis le siècle précédent. Ce précieux monument est conservé à la bibliothèque Laurentienne de Florence, sous le n<sup>o</sup> 9 des Mss Gaddiani.

M.-L.

(Bibliothèque de l'école des Chartes.)



# ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

85

Numéro 2. — Février 1850.

Direction de la Polémique Catholique.

## CONVERSATION ENTRE UN SAVANT BOUDDHISTE ET UN MISSIONNAIRE CATHOLIQUE.

Les Bouddhistes reconnaissent l'identité primitive des croyances bouddhiste et chrétienne. — Différence dans les explications. — Ils reconnaissent le vice de leur Panthéisme, mais prétendent le trouver chez les chrétiens. — Demandent que l'on éclaircisse les mots mal définis. — Étonnement pour les expériences microscopiques. — Leur principale prière ne date que du 7<sup>e</sup> siècle de notre ère. — Exposé panthéiste de leur doctrine. — Sa similitude avec nos principes philosophiques. — Rectification sur leur Bouddha.

Tout le monde convient que le Panthéisme est l'erreur la plus répandue et la plus dangereuse de notre époque ; si quelqu'un en doutait nous leur citerions les conciles que nos évêques viennent de tenir, et qui tous ont cru devoir formuler des anathèmes contre cette funeste doctrine. On ne doit donc pas être étonné que nous la poursuivions dans son origine même, et que nous signalions surtout les principes, qui se sont glissés à leur insu dans nos auteurs catholiques. C'est pour éveiller l'attention de nos amis et de nos frères, que nous croyons devoir appeler leur attention sur une discussion qui a eu lieu entre le Kalon ou premier ministre du grand Lama actuel, la divinité du Panthéisme, avec deux de nos missionnaires catholiques, MM. Gabet et Huc, Lazaristes, qui sont allés planter les premiers germes de la foi, à Lha-ssa dans la capitale même du Panthéisme. Les missionnaires lui ont exposé la méthode ordinaire de philosophie catholique ; eh ! bien, le savant

Bouddhiste leur a répondu : « Vous êtes panthéistes vous-mêmes, » et cette doctrine découla de vos principes de participation divine, » raison divine etc. » Ceci n'est pas une objection faite à plaisir, c'est la conséquence vue et appliquée par un antagoniste réel et vivant. — Voici donc la conversation qui eut lieu entre eux, telle que nous la trouvons dans la *Relation de ce voyage* qui vient de paraître en 2 volumes <sup>1</sup>.

« Le régent du *Talé-lama* était un homme d'une capacité remarquable : issu d'une humble extraction, il s'était élevé graduellement, et par son propre mérite, jusqu'à la dignité de premier Kalon (ministre). Il n'y avait que trois ans qu'il était parvenu à cette charge éminente ; jusque-là il avait toujours rempli des fonctions pénibles et laborieuses. Il avait souvent parcouru dans tous les sens les immenses contrées du Thibet, soit pour faire la guerre ou négocier avec les états voisins, soit pour surveiller la conduite des Houtouktous, placés au gouvernement des diverses provinces. Une vie si active, si agitée, et en quelque sorte incompatible avec l'étude, ne l'avait pas empêché d'acquérir une connaissance approfondie des livres lamanesques. Tout le monde s'accordait à dire que la science des lamas les plus renommés était inférieure à celle du Régent. On admirait surtout l'aisance avec laquelle il expédiait les affaires...

» Le régent aimait beaucoup à s'occuper de questions religieuses, et le plus souvent elles faisaient la principale matière de nos entretiens. Au commencement il nous dit ces paroles remarquables : — « Tous vos longs voyages, vous les avez entrepris » uniquement dans un but religieux. Vous avez raison, car la » religion est l'affaire importante des hommes. Je vois que les » Français et les Thibétains pensent de même à ce sujet. Nous » ne ressemblons nullement aux Chinois, qui comptent pour rien » les affaires de l'âme. Cependant votre religion n'est pas, dites- » vous, la même que la nôtre ; il importe de savoir quelle est la » véritable. Nous les examinerons donc toutes les deux attentive- » ment et avec sincérité ; si la vôtre est la bonne, nous l'adopterons ; » comment pourrions-nous nous y refuser ? Si, au contraire, c'est

<sup>1</sup> Chez Adrien Leclere : prix, 40 fr. — Voir le tome II, p. 328.

» la nôtre, je crois que vous serez assez raisonnables pour la  
 » suivre. » — Ces dispositions nous parurent excellentes, nous ne  
 pouvions pour le moment en désirer de meilleures.

» Nous commençâmes par le *Christianisme*. Le régent, qui était  
 toujours aimable et poli dans les rapports qu'il avait avec nous,  
 prétendit que, puisque nous étions ses hôtes, nos croyances devaient  
 avoir l'honneur de la priorité. Nous passâmes successivement en  
 revue les vérités dogmatiques et morales; à notre grand éton-  
 nement, le régent ne paraissait surpris de rien: — « Votre religion,  
 » nous répétait-il sans cesse, est conforme à la nôtre; les vérités  
 » sont les mêmes, nous ne différons que dans les explications (A).  
 » Dans tout ce que vous avez vu et entendu dans la Tartarie et  
 » dans le Thibet, vous avez dû, sans doute, trouver beaucoup à  
 » redire; mais il ne faut pas oublier que les erreurs et les supers-  
 » titions nombreuses que vous avez remarquées ont été introduites  
 » par les Lamas ignorants, et qu'elles sont rejetées par les *Boud-  
 dhistes instruits*. » — Le régent n'admettait entre lui et nous  
 que deux points de dissidence: *l'origine du monde* et la *trans-  
 migration des âmes*. Ses croyances, bien qu'elles parussent se  
*rapprocher souvent de la doctrine catholique* (B), finissaient néan-  
 moins par aboutir toujours à un vaste *Panthéisme*; mais le régent  
 prétendait que nous arrivions aussi aux mêmes conséquences, et il  
 se faisait fort de nous en convaincre (C).

» La langue thibétaine, essentiellement religieuse et mystique,

(A) Ces paroles renferment un grand sens, car s'il est vrai que l'er-  
 reur soit une corruption de la vérité; si les fausses religions ne sont que  
 des *hérésies de la religion véritable*, il ne s'agit en effet que de rectifier  
 les explications trompeuses, et de supprimer les opinions humaines sur-  
 ajoutées à la révélation divine, pour retrouver l'antique unité et pureté  
 de doctrine des premiers patriarches, ou des premiers apôtres.

(B) On voit combien nous avons eu raison de dire si souvent qu'il est  
 impossible de nier les similitudes entre les croyances *bouddhiques* et les  
 croyances *catholiques*. On le verra mieux dans un prochain traité que  
 nous a donné M. l'abbé Gabet, où il a traduit une espèce de *Code moral* des  
 bouddhiques, et dans lequel nous expliquerons l'origine de ces simili-  
 tudes qui ont égaré tous nos humanitaires européens.

(C) Il est fâcheux que le docte missionnaire ne nous ait pas transmis

exprime avec beaucoup de clarté et de précision toutes les idées qui touchent à l'âme humaine et à la divinité. Malheureusement nous n'avions pas un assez long usage de cet idiome, et nous étions forcés dans nos entretiens avec le régent d'avoir recours au gouverneur kachemirien pour nous servir d'interprète. Mais comme il n'était pas lui-même très-habile à rendre en chinois des idées métaphysiques, il nous était souvent difficile de bien nous entendre. Un jour le régent nous dit : — « La vérité est claire par » *elle-même* ; mais si on l'enveloppe de *mots obscurs*, on ne l'aperçoit pas ; tant que nous serons obligés d'avoir le chinois pour » intermédiaire, il nous sera impossible de nous bien comprendre. » Nous ne discuterons avec fruit qu'autant que vous parlerez clairement le thibétain. » — Personne plus que nous n'était persuadé de la justesse de cette observation. Nous répondîmes au régent que l'étude de la *langue thibétaine* était toute notre sollicitude, que nous y travaillions tous les jours avec ardeur. — « Si » vous voulez, ajouta-t-il, je vous faciliterai les moyens de l'appréhender. » — Au même instant il appela un domestique, et lui dit quelques mots que nous ne comprîmes pas. Un tout jeune homme élégamment vêtu parut aussitôt, et nous salua avec beaucoup de grâce. — « Voilà mon neveu, nous dit le régent, je vous le donne » pour élève et pour maître ; il sera toujours avec vous, et vous » aurez occasion par ce moyen de vous exercer dans la langue » thibétaine. En retour, vous lui donnerez quelques leçons de » chinois et de mandchou. » Nous acceptâmes cette proposition avec reconnaissance, et nous pûmes, en effet, par la suite, faire des progrès rapides dans la langue du pays.

» Le régent aimait beaucoup à s'entretenir de la France : durant les longues visites que nous lui faisons tous les jours, il nous adressait une foule de questions sur les mœurs, les habitudes et

quelques-uns des raisonnemens du savant Kalon pour prouver que les *chrétiens* arrivaient aussi au *panthéisme* ; nous avons essayé de l'apprendre de la bouche de M. Gabet lui-même, et nous avons vu, sans surprise, que le savant bouddhiste se prévalait de quelques-unes de ces théories philosophiques de *participation à la raison divine*, etc., etc., que nous combattons dans nos *Annales*.

les productions de notre pays ; tout ce que nous lui racontions des bateaux à vapeur, des chemins de fer, des aérostats, de l'éclairage au gaz, du télégraphe, du daguerréotype et de tous nos produits industriels, le jetait comme hors de lui, et lui donnait une haute idée de la grandeur et de la puissance de la France.

» Un jour que nous lui parlions des observatoires et des instrumens astronomiques, il nous demanda s'il ne lui serait pas permis d'examiner de près cette machine étrange et curieuse que nous tenions dans une boîte : il voulait parler du *microscope*. Comme nous étions de meilleure humeur et infiniment plus aimables qu'au moment où l'on faisait la visite de nos effets, nous nous empressâmes de satisfaire la curiosité du régent. Un de nous courut à notre résidence et revint à l'instant avec le merveilleux instrument. Nous l'ajustâmes, en essayant de donner comme nous pûmes quelques notions d'optique à notre auditoire. Nous étant cependant aperçus que la théorie excitait fort peu d'enthousiasme, nous en vîmes tout de suite à l'expérience, nous demandâmes si dans la société quelqu'un serait assez bon pour nous procurer un pou : la chose était plus facile à trouver qu'un papillon. Un noble lama, secrétaire du premier Kalon, nous en offrit un extrêmement bien membré ; nous le saisîmes avec la pointe de nos braxelles. A cette vue le lama fit aussitôt de l'opposition, et voulut empêcher l'expérience, sous prétexte que nous allions procurer la mort d'un être vivant. — « N'aie pas peur, lui dîmes-nous, il n'est pris que par » l'épiderme ; d'ailleurs il paraît bien assez vigoureux pour se tirer » victorieusement de ce mauvais pas. » — Le régent qui, comme nous l'avons dit, avait un symbolisme plus épuré que celui du vulgaire, dit au lama de garder le silence et de nous laisser faire. Nous continuâmes donc l'expérience, et nous plaçâmes à l'objectif cette pauvre petite bête qui se déjetait de toutes ses forces à l'extrémité des braxelles. Nous invitâmes ensuite le régent à cligner l'œil gauche, en appliquant le droit au verre qui était au haut de la machine..... « *Tsong-khaba* ! s'écria le régent, ce pou est gros comme » un rat ! » Il le considéra un instant, puis il leva la tête et cacha sa figure dans ses deux mains, en disant que c'était horrible à voir. Il voulut dissuader les autres de regarder, mais son influence échoua

complètement. Tout le monde, à tour de rôle, alla se pencher sur le microscope, et se releva en poussant des cris d'horreur. Le lama secrétaire s'étant aperçu que son petit animal ne remuait plus guère, réclama en sa faveur. Nous enlevâmes les braxelles, et nous fîmes tomber l'insecte dans la main de son propriétaire ; mais, hélas ! la pauvre victime était sans mouvement. Le régent dit en riant à son secrétaire : « Je crois que ton pou est indisposé ; va, » tâche de lui faire manger une médecine, autrement il n'en re- » viendra pas. »

» Personne ne voulant plus voir des êtres vivans, nous continuâmes la séance en faisant passer sous les yeux des spectateurs une petite collection de tableaux microscopiques. Tout le monde était dans le ravissement, et on ne parlait qu'avec admiration de la prodigieuse capacité des Français. Le régent nous dit : « Vos chemins de fer et vos navires aériens ne m'étonnent plus tant ; des » hommes qui peuvent inventer une machine comme celle-ci sont » capables de tout..... »

» Les Thibétains, nous l'avons déjà dit, sont *éminemment religieux*, mais à part quelques Lamas contemplatifs qui se retirent au sommet des montagnes, et passent leur vie dans le creux des rochers, ils sont très-peu portés au *mysticisme*. Au lieu de renfermer leur dévotion au fond de leur cœur, ils aiment au contraire à la manifester par des actes extérieurs. Ainsi les pèlerinages, les cérémonies bruyantes dans les lamazeries, les prostrations sur les plates-formes des maisons, les pratiques, en un mot, qui peuvent être vues ou entendues sont extrêmement de leur goût. Ils ont continuellement le *chapelet à la main*, ils s'agitent bruyamment et ne cessent de murmurer des prières, même en vaquant à leurs affaires.

» Il existe à Lha-ssa une coutume bien touchante et que nous avons été en quelque sorte jaloux de rencontrer parmi des infidèles. Sur le soir, au moment où le jour touche à son déclin, tous les Thibétains cessent de vaquer aux affaires et se réunissent, hommes, femmes et enfans, conformément à leur âge et à leur sexe, dans les principaux quartiers de la ville et sur les places publiques. Aussitôt que les groupes se sont formés, tout le monde s'accroupit par terre et on commence à chanter des prières lente-

ment et à demi-voix. Les concerts religieux qui s'élèvent du sein de ces réunions nombreuses produisent dans la ville une harmonie immense, solennelle, et qui agit fortement sur l'âme. La première fois que nous fûmes témoins de ce spectacle, nous ne pûmes nous empêcher de faire un douloureux rapprochement entre cette ville païenne où tout le monde priait en commun et nos cités d'Europe où l'on rougirait de faire en public le signe de la croix.

» La prière que les Thibétains chantent dans leurs réunions du soir varie suivant les diverses saisons de l'année. Celle au contraire qu'ils récitent sur leur chapelet est toujours la même et ne se compose que de six syllabes : *Om, Mani Padmé Houm*. Cette formule, que les Bouddhistes nomment par abréviation le *Mani*, se trouve non-seulement dans toutes les bouches, mais on la rencontre encore écrite de toutes parts dans les rues, sur les places publiques et dans l'intérieur des maisons. Sur toutes les banderolles qu'on voit flotter au-dessus des portes et au sommet des édifices, il y a toujours un *Mani* imprimé en caractères *landza*, *tartare* et *thibétain*. Certains bouddhistes riches et zélés entretiennent à leurs frais des compagnies de lamas sculpteurs qui ont pour mission de propager le *Mani*. Ces étranges missionnaires s'en vont, un ciseau et un marteau à la main, parcourant les campagnes, les montagnes et les déserts, et gravant la formule sacrée sur les pierres et les rochers qu'ils rencontrent.

» Au rapport du savant orientaliste Klaproth, *Om, Mani Padmé Houm* serait la transcription thibétaine d'une formule sanscrite apportée de l'Inde dans le Thibet. Vers le milieu du 7<sup>e</sup> siècle de notre ère, le célèbre Hindou *Tonmi-sambhodha* introduisit l'usage de l'écriture dans le Thibet. Mais comme l'alphabet *landza* parut au roi *Srong-bdzan-gombo* trop difficile et trop compliqué, il l'invita à en rédiger un nouveau plus facile et mieux adapté à la langue thibétaine. En conséquence *Tonmi-sambhodha* s'enferma pendant quelque tems et composa l'écriture thibétaine dont on se sert encore aujourd'hui, et qui n'est qu'une modification du sanscrit. Il initia aussi le roi aux secrets du bouddhisme et lui transmit la formule sacrée : *Om, Mani Padmé Houm* qui se répandit avec rapidité dans toutes les contrées du Thibet et de la Mongolie.

» Cette formule a dans la langue sanscrite un sens complet et indubitable, qu'on chercherait vainement dans l'idiome thibétain. *Om* est chez les Hindous le nom mystique de la Divinité, par lequel toutes les prières commencent. Il est composé de A, le nom de *Vichnou*; de O, celui de *Siva*; et de M, celui de *Bramha*. Mais cette particule équivaut aussi à l'interjection *O!* et exprime une profonde conviction religieuse, c'est en quelque sorte une formule d'acte de foi. *Mani* signifie *joyau, chose précieuse*; *Padma* est le *lotus*; *Padmé* est le *locatif* du même mot; enfin *Houm* est une *particule* qui exprime le *vœu, le désir*, et équivaut à *Amen*. Le sens littéral de cette phrase est donc celui-ci :

*Om, Mani, Padmé, Houm!*

O! le joyau, dans le lotus, amen!

» Les Bouddhistes du Thibet et de la Mongolie ne se sont pas contentés de ce sens clair et précis; ils se sont torturé l'imagination pour chercher une interprétation mystique à chacune des six syllabes qui composent cette phrase. Ils ont écrit une infinité d'ouvrages extrêmement volumineux, où ils ont entassé extravagances sur extravagances pour expliquer leur fameux *Mani*. Les lamas sont dans l'habitude de dire que la doctrine renfermée dans ces paroles merveilleuses est immense, et que la vie tout entière d'un homme est insuffisante pour en mesurer l'étendue et la profondeur.

» Nous avons été curieux de savoir ce que le régent pensait de cette formule, voici ce qu'il nous a dit à ce sujet : « Les êtres animés, en thibétain *Sem-dchan*, et en mongol *Amitan*, sont divisés en six classes : les anges, les démons, les hommes, les quadrupèdes, les volatiles et les reptiles<sup>1</sup>. Ces six classes correspondent aux syllabes de la formule *Om, Mani Padmé Houm*. Les êtres animés roulent, par de continuelles transformations et suivant leur mérite ou leur démérite, dans ces six classes, jusqu'à ce qu'ils aient atteint le comble de la perfection. Alors ils sont absorbés et perdus dans la grande essence de *Samtché* (nom thibétain de *Bouddha*), c'est-à-dire dans l'âme éternelle et universelle d'où émanent toutes les âmes, et où toutes les âmes, après leurs évolutions temporaires, doivent se réunir et se confon-

<sup>1</sup> La classe des reptiles comprend les poissons, les mollusques et tous les animaux qui ne sont ni quadrupèdes ni volatiles.



» *dre* (D). Les êtres animés ont, suivant la classe à laquelle ils appartiennent, des moyens particuliers pour se sanctifier, monter dans une classe supérieure, obtenir la perfection et arriver au terme de leur définitive absorption. Les hommes qui récitent très-souvent et très-dévotement *Om, Mani Padmé Houm*, évitent de retomber après leur mort dans les six classes des êtres animés correspondant aux six syllabes de la formule, et obtiennent la *plénitude de l'être* par leur absorption dans l'âme éternelle et universelle de *Samtché*. »

» Nous ne savons si cette explication, qui nous a été donnée par le régent lui-même, est généralement adoptée par les Bouddhistes instruits du Thibet et de la Mongolie. On pourrait toutefois remarquer, ce nous semble, qu'elle a une certaine analogie avec le sens littéral : *Oh! le joyau, dans le lotus, amen*. Le joyau étant l'emblème de la perfection et le *lotus* celui de Bouddha, on pourrait dire peut-être que ces paroles expriment le désir d'acquérir la perfection pour être réuni à Bouddha et être absorbé dans l'âme universelle. La formule symbolique : *O! le joyau, dans le lotus, amen*, pourrait alors se paraphraser ainsi : « O! que j'obtienne la perfection, et que je sois absorbé dans Bouddha, amen! »

» D'après l'explication du régent, le *Mani* serait en quelque façon le résumé d'un vaste *panthéisme*, base de toutes les croyances des bouddhistes. Les lamas instruits disent que Bouddha est l'*Être nécessaire, indépendant*, principe et fin de toute chose (E). La terre, les astres, les hommes, tout ce qui existe est une *manifestation partielle et temporaire* de Bouddha. Tout a été créé par Bouddha, en ce sens que tout *vient de lui*, comme la lumière et la chaleur

(D) Qu'on remarque cette formule du panthéisme et qu'on ne s'étonne pas que nous la poursuivions sous toutes ses formes dans nos ouvrages et notre enseignement classiques.

(E) Que l'on remarque encore cette définition toute métaphysique du dieu dialectique, et que l'on fasse attention, qu'avec cet *être nécessaire*, etc., on n'arrivera jamais à la connaissance de notre *Dieu historique*, le seul réel, le seul qui nous ait parlé.— Et puis que l'on juge si les docteurs catholiques ont eu raison d'abandonner les preuves traditionnelles du Dieu historique pour asseoir toute notre philosophie sur l'existence de l'*être nécessaire*, connu par la seule dialectique; que nos excellents lecteurs y réfléchissent.

viennent du soleil (F). Tous les êtres émanés de Bouddha ont eu un commencement et auront une fin; mais de même qu'ils sont sortis nécessairement de l'essence universelle, ils y rentreront aussi nécessairement. C'est comme les fleuves et les torrents produits par les eaux de la mer, et qui, après un cours plus ou moins long, vont de nouveau se perdre dans son immensité. Ainsi Bouddha est éternel; ses manifestations aussi sont éternelles, mais en ce sens qu'il y en a eu et qu'il y en aura toujours (G), quoique, prises à part, toutes doivent avoir un commencement et une fin.

» Sans trop se mettre en peine si cela s'accorde ou non avec ce qui précède, les Bouddhistes admettent en outre un nombre illimité d'incarnations divines (H). Ils disent que Bouddha prend un corps humain et vient habiter parmi les hommes, afin de les aider à acquérir la perfection et de leur faciliter la réunion à l'âme uni-

(F) Avis à ceux qui, comme M. l'abbé Maret, ne cessent de nous dire que les rapports de la raison humaine, avec la raison divine, sont ceux du rayon au foyer? Avons-nous tort quand nous leur disons qu'ils font du bouddhisme? Voilà les bouddhistes vivans qui parlent; qu'on les écoute.

(G) Cette théorie est précisément celle qui est exposée par M. l'abbé Maret en ces termes: « Dans cette hypothèse, Dieu ne choisit pas un » monde entre les mondes possibles, mais il réalise, dans l'indéfini de l'es- » pace et du tems, tous les mondes possibles. Dieu manifeste tout ce qui » peut être manifesté (dans la 1<sup>re</sup> édit. il avait dit : Dieu manifeste TOUT » ce qui est en lui!!!), tout ce qui doit naître naît au moment marqué par » l'éternelle sagesse; l'être le plus infime est réalisé comme le plus su- » blime; tous les mondes sont appelés successivement à l'existence, etc.» Cette théorie est celle que M. l'abbé de Lamennais a développée dans son *Esquisse d'une philosophie*. M. l'abbé Maret la fait suivre de l'approbation suivante: « Si cette hypothèse vous paraît plus satisfaisante (que les » autres théories), je ne vois pas de raison tirée des nécessités de la foi » qui puisse vous forcer à la rejeter <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Théodicée chrétienne*, p. 366, 2<sup>e</sup> édit.; p. 357, 1<sup>re</sup> édit., et dans l'*Esquisse*, etc., de Lamennais, t. 1, p. 117.

(H) On comprend très-bien ce nombre illimité des incarnations divines. Quand on a posé le principe de l'émanation et de l'écoulement, tous les hommes sont plus ou moins des divinités, cela est très-logique. Pourquoi faut-il que nous retrouvions ces expressions dans des philosophes et même des théologiens catholiques?

A. B.

verselle. Ces Bouddhas vivants composent la classe nombreuse des *Chaberons*, dont nous avons déjà souvent parlé. Les Bouddhas vivants les plus célèbres sont : à *Lha-ssa*, le Talé-lama ; à *Djachiloumbo*, le Bandchan-remboutchi ; au *Grand-kouren*, le Guison-tamba ; à *Péking*, le Tchang-kia-fo, espèce de grand aumônier de la cour impériale ; dans le pays des *Ssamba*, au pied des monts Himalaya, le *Sa-dcha-fo*. Ce dernier a, dit-on, une mission passablement singulière : il est nuit et jour en prières, afin de faire tomber continuellement de la neige sur la cime des Himalaya. Car, selon une tradition lamanesque, il existe derrière ces monts élevés un peuple sauvage et cruel, qui n'attend que la fonte des neiges pour venir massacrer les peuplades thibétaines et s'emparer du pays.

» Quoique tous les Chaberons soient des Bouddhas vivants, il y a néanmoins parmi eux une hiérarchie dont le *Talé-lama* est le chef ; tous les autres reconnaissent ou doivent reconnaître sa suprématie. Le Talé-lama actuel, nous l'avons déjà dit, est un enfant âgé de neuf ans ; il y en a déjà six qu'il occupe le palais du Bouddha-la. Il est Si-fan d'origine, et a été pris dans une famille pauvre et inconnue de la principauté de *Ming-tchen-tou-ssé*....

» Le Talé-lama est vénéré par les Thibétains et les Mongols comme une divinité, et le prestige qu'il exerce sur les populations bouddhistes est réellement étonnant. Cependant on a été beaucoup trop loin quand on a avancé que ses excréments sont recueillis avec respect et qu'ils servent à fabriquer des amulettes que les dévots enferment dans des sachets et portent suspendues à leur cou ; il est également faux que le Talé-lama ait la tête et les bras entourés de serpents pour frapper l'imagination de ses adorateurs. Ces assertions qu'on lit dans certaines géographies, sont entièrement dénuées de fondement. Pendant notre séjour à *Lha-ssa*, nous avons beaucoup interrogé à ce sujet, et tout le monde nous a ri au nez. A moins de dire que depuis le régent jusqu'à notre marchand d'*Argole*, tout le monde s'est entendu pour nous cacher la vérité, il faut convenir que les relations qui ont donné cours à de pareilles fables, ont été écrites avec bien peu de circonspection. »

L'abbé Huc, missionnaire Lazariste.

## Polémique catholique.

## PREUVES DES FAITS ÉVANGÉLIQUES

TIRÉES

## DES MÉDAILLES ET DES MONNAIES.

Cinquième Article <sup>1</sup>.ILLUSTRATIONS NUMISMATIQUES DES ACTES DES  
APOTRES.CHAP. 19. — QUELLE ÉTAIT LA COHORTE ITALIQUE DONT CORNEILLE ÉTAIT  
LE CENTURION ?

Nous lisons dans les Actes des apôtres, chap. x, 1 : « Il y avait à » Césarée un homme nommé Corneille, centurion d'une *cohorte* » *nommée italique*. ( ἑκατοντάρχης ἐκ σιταίρης τῆς καλουμένης Ἰταλικῆς. ) »

Il existe des doutes considérables concernant la signification des mots σιταίρα Ἰταλική, ou *cohorte Italique*, dont il est ici parlé<sup>2</sup>. Quelques historiens les ont rapportés à *Legio Italica* ou *Italica prima* mentionnée souvent par Tacite<sup>3</sup> ; mais Dion Cassius<sup>4</sup> nous fait savoir que cette légion fut formée par Néron, et que, par conséquent, elle ne pouvait avoir aucun rapport aux événemens racontés par saint Luc. Elle ne peut, non plus, avoir été une des deux « *Legiones* » *Italicae*, » qui furent formées par Marc-Aurèle<sup>5</sup>.

Nous savons aussi par Josèphe<sup>6</sup> que les troupes Romaines qui

<sup>1</sup> Voir le 4<sup>e</sup> article au n<sup>o</sup> précédent, ci-dessus, p. 28.

<sup>2</sup> Notre Vulgate dit, avec justesse : *centurio cohortis quæ dicitur italica*. L'abbé Carrière et M. de Genoude disent dans leur version : « *cohorte de* » LA LEGION *appelée Italique*, » ce qui n'est pas dans le texte et ce qui est inexact. Le P. Amelotte avait mieux traduit : « La bande qu'on appelle » *Italienne*. »

<sup>3</sup> Tacite, *Hist.*, l. 1, c. 59, 64, etc.

<sup>4</sup> Dion Cassius, l. LV, c. 24.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Νεοσυλλέκτου τοῦ Ῥωμαίου στρατεύματος ὄντος, καὶ πολέμων ἀπειρώς ἔχοντος,

avaient servi en Syrie et en Judée, étaient fréquemment composées de levées faites dans le pays.

Néanmoins nous apprenons, par une inscription recueillie par Gruter <sup>1</sup>, qu'il y avait des *cohortes* volontaires italiennes qui servaient en Syrie.

L. MAESIO. L. F. POL.  
 RVFO. PROC. AVG.  
 TRIB. MIL. LEG. XV  
 APOLLINARIS. TRIB.  
 COH. MIL. ITALIC. VOLVNT.  
 QVAE. EST. IN. SYRIA. PRAEF.  
 FABRVM. BIS.

« A L. Mæsius Rufus, fils de Lucius, (de la tribu) Pollia, procureur d'Auguste, tribun militaire de la XV<sup>e</sup> légion, l'Apollinaire, tribun de la *cohorte militaire italique volontaire*, qui est en Syrie, préfet des artisans pour la 2<sup>e</sup> fois. »

La *σταίρα* *Ἰταλικῆ* était donc probablement une cohorte qui faisait le service en Syrie et qui avait ses quartiers à Césarée, composée de natifs d'Italie, et appelée *Italique* afin de la distinguer de celles qui étaient composées d'hommes levés en Syrie.

Nous possédons peu de renseignements concernant les légions qui servaient en Syrie et en Judée avant le tems de Vespasien. Tacite nous apprend que la VI<sup>e</sup> légion était en Syrie au commencement du règne de Tibère <sup>2</sup>.

Les légions qui servirent à cette époque, en Syrie, en différentes circonstances, étaient, selon Tacite, les suivantes :

1. Légion III<sup>e</sup>, la Gauloise (*hist.*, l. II, c. 74; l. IV, c. 39).
2. *Id.* IV<sup>e</sup>, la Scythique (*ann.*, l. XV, c. 6, 7, 26).
3. *Id.* VI<sup>e</sup>, la Ferrée (*ann.*, l. XV, c. 6).
4. *Id.* XII<sup>e</sup>, la Fulminifère (*hist.*, l. V, c. 4).

καὶ γὰρ πολλὰ ἐκ Συρίας ἦν καταλέγεμενον. *Ant. jud.*, l. XIV, c. 15, n° 40. — Voir aussi *Guerre des Juifs*, l. I, c. 17, n° 1.

<sup>1</sup> *Corpus Inscr.*, CCCCXXIV, 1. — *Orell. Ins. Lat. Select.*, cap. XIV. Turrici, 1828.

<sup>2</sup> *Annales*, liv., II, c. 79.

La *légion III<sup>e</sup> (la Gauloise)*, est mentionnée sur les monnaies de Tyr, de Sulpice Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrinus et de Valérianus <sup>1</sup>.

La *légion IV<sup>e</sup> (la Scythique)* n'est pas mentionnée sur les monnaies de Syrie ou de Judée.

La *légion VI<sup>e</sup> (la Ferrée)* se trouve sur une monnaie d'Otacia Severa frappée à Damas <sup>2</sup>.

La *légion XII<sup>e</sup> (la Fulminifère)* n'existe pas sur les monnaies de Syrie ou de Judée.

Les légions qui servirent en *Judée* étaient, selon le même Tacite :

1. *Légion V<sup>e</sup> la Macédonienne* (*hist.*, l. v, c. 1).
2. *Id. X<sup>e</sup> id.* (*hist.*, l. v, c. 1).
3. *Id. XV<sup>e</sup> l'Apollinaire* (*hist.*, l. v, c. 1).

La *légion V<sup>e</sup> la Macédonienne*, est mentionnée sur une monnaie de Gallien, et accouplée avec la *légion VIII<sup>e</sup>*, sur une monnaie d'Auguste, frappée à Béryte <sup>3</sup>, et sur une de Philippe, frappée à Héliopolis dans la *Célé-Syrie* <sup>4</sup>.

La *légion X<sup>e</sup>* se trouve sur une monnaie de Ptolémaïs avec trois autres légions <sup>5</sup>.

La *légion XV<sup>e</sup>* n'est mentionnée que sur les monnaies de M. Antoine.

Eckhel <sup>6</sup> pense que la *légion VIII<sup>e</sup>*, étant accouplée avec la *légion V<sup>e</sup>* sur les monnaies de Béryte, depuis Auguste jusqu'à Gallien, doit être comptée parmi les quatre légions mentionnées ci-dessus comme campées en Syrie. Il faut noter, toutefois, que son opinion est contraire à celle de Dion Cassius, qui dit qu'elle était campée dans la Germanie supérieure <sup>7</sup>; et il ajoute que Schopflein

<sup>1</sup> Vaillant, *Num. in colon. percussa.* — Mionnet, *Descrip.*, t. v. p. 428.

<sup>2</sup> Mionnet, *Descr.*, t. v, p. 293.

<sup>3</sup> Mionnet, *Descr.*, t. v, p. 337.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 304.

<sup>5</sup> *Leg.*, vi, ix, xi. — Mionnet, t. v, p. 475.

<sup>6</sup> *Doct. Num. Vet.*, t. iii, p. 335.

<sup>7</sup> Οἱ δὲ ἑγδοοὶ Αὐγούστου ἐν τῇ Γερμανίᾳ τῇ ἄνω ὄντος. Dion Cassius, *Hist. rom.*, liv. LV.

mentionne une tuile portant l'inscription **LEG. VIII. AVG.** trouvée près de Strasbourg ; mais l'avis d'Eckhel que la *légion VIII<sup>e</sup>* était en Syrie, n'étant qu'une conséquence tirée de l'apparition des mots **LEG. VIII** sur les monnaies de Béryte et d'Héliopolis, et cet avis, peu appuyé du reste, étant contraire à l'histoire, nous laisserons chercher quelques autres explications concernant l'apparition de **LEG. VIII** jointe à **LEG. V** sur ces monnaies. Nous nous contenterons d'avoir prouvé par notre inscription qu'il y avait, en effet, à Césarée une *cohorte* (car il ne dit pas *légion*) à laquelle on donnait le nom d'*Italique*, parce que, sans doute, elle était formée d'*Italiens* (A).

CHAP. 20 — QUEL EST L'HÉRODE QUI PERSÉCUTA LE PREMIER LES  
DISCIPLES DE JÉSUS?

Nous lisons dans les *Actes*, XII, 1 :

« En ce tems le roi *Hérode* étendit ses mains pour persécuter  
certains hommes de l'Eglise. »

Cet Hérode était le même qu'*Agrippa I<sup>er</sup>*, fils d'*Aristobule* et de

(A) Tite-Live nous fournit une autre explication que M. Akerman n'a pas vue et qui pourrait bien être la véritable. Nous venons de voir, par *Tacite*, que la *légion VI<sup>e</sup>* était une de celles qui étaient campées en Syrie. Or, Tite-Live nous dit, I. XXXV, ch. 3, que la *VI<sup>e</sup>* province était l'*Espagne ultérieure*; d'où l'on peut conclure que la *VI<sup>e</sup>* légion était *espagnole*; et, en effet, nous trouvons une inscription qui cite la *VI<sup>e</sup> legio hispanica* (Goltzius, *Thes. Rei Antiquæ*, p. 95). Or, dans cette partie de l'Espagne se trouvait une ville célèbre, fondée par Scipion l'Africain, et nommée *Italica* (Pline, *his.*, III, 3, 7; Ptolémée, *Géog.*, II, c. 4.), maintenant *Seville la Vieille*. La *cohorte* nommée *Italica* aurait donc été levée dans cette ville, et aurait fait partie de la *VI<sup>e</sup>* légion dite *Espagnole*; cela est très-possible. D'ailleurs, nous savons par des inscriptions qu'il y avait plusieurs légions *italiques*. Voici celles qu'énumère Goltzius : I<sup>re</sup> *italica*, I<sup>re</sup> *italica voluntariorum*; II<sup>re</sup> *italica*; II<sup>re</sup> *italica dives*; III<sup>re</sup> *italica*; IV<sup>re</sup> *italica*; et, de plus, une *legio millenaria italica voluntariorum quæ est in Syria*, Goltzius, *ibid.* — Voir aussi les *Commentaires* de Bivarus à la *chronique* douteuse de Dexter; dans la *Patrologie* de Migne, t. XXXI, p. 74.

<sup>1</sup> Ce prince est généralement surnommé le *Grand*, et si son grand-père méritait ce nom à cause de sa ruse extraordinaire, *Agrippa* aussi était digne d'être appelé le *Grand* par la même raison.

Bérénice et petit fils d'*Hérode le Grand* qui l'envoya après la mort de son père à la cour de Tibère, à Rome. L'affection que l'on croit que cet empereur dépravé avait pour lui, le fait connaître d'une manière peu favorable ; ainsi, sa jeunesse passe pour avoir été occupée en débauche de toute espèce. Il était le favori de l'impératrice *Antonia* et du prince *Drusus* ; mais après la mort de ce dernier, Tibère ordonna à tous ses favoris de quitter Rome, afin que leur présence n'entretint pas son affliction. Accablé de dettes, *Agrippa* quitta Rome et chercha une existence retirée, et fut soutenu dans cette résolution par son oncle, *Hérode le Tétrarque*, qui le nomma à un emploi dans la ville de Tibéria, et lui donna une grande somme d'argent. Mais celle-ci fut bientôt dissipée et son extravagance continuelle épuisa bientôt la libéralité d'*Hérode* qui, à la fin, refusa de l'assister et lui reprocha sa prodigalité avec beaucoup de dureté.

Alors *Agrippa* quitta la Judée et se réfugia à Rome au moyen d'une somme considérable qu'il avait empruntée à ses amis. Ayant débarqué en Italie, il se rendit à *Caprée*, où Tibère se vautrait dans toutes sortes de crimes et de libertinages.

L'empereur qui avait oublié son chagrin pour la perte de *Drusus*, le reçut avec bienveillance et lui donna même un appartement dans son palais. Mais les créanciers d'*Agrippa* firent des réclamations bruyantes, et envoyèrent des lettres à *Caprée*, en sorte que Tibère lui ordonna de quitter l'île. Ayant obtenu de l'impératrice *Antonia*, une somme suffisante pour se tirer d'embarras, il réussit de nouveau à rentrer en grâce auprès de l'empereur. Peu après, il s'attacha à *Caius Caligula*, fils de *Germanicus* et petit fils d'*Antonia*, et devint son compagnon ordinaire. Pourtant de nouveaux embarras l'attendaient. Un jour qu'il accompagnait *Caius* à cheval, il manifesta imprudemment l'espoir que Tibère mourrait bientôt et laisserait l'empire à *Caius*. Ceci fut entendu d'un afranchi qui, étant plus tard saisi dans une affaire de vol, déclara avoir quelque chose d'important à dire à l'empereur. Tibère ne voulut pas d'abord écouter cet homme, mais à la fin il se rendit aux instances d'*Agrippa* même. *Agrippa* fut mis immédiatement dans les chaînes et resta en prison jusqu'à la mort de l'empereur,



qui eut lieu six mois après, et alors la position d'Agrippa changea de celle d'un prisonnier en celle d'un roi.

Caligula le fit venir dans son palais, lui mit un diadème sur la tête et le nomma roi de la *Gaulonite*, de la *Batanée* et de la *Trachonite*, lui donna, en outre, la *Tétrarchie de Lysanias*, et changea la chaîne de fer, avec laquelle il avait été accouplé à un soldat, contre une chaîne d'or d'un poids égal.

Dans la seconde année du règne de *Caligula* (42 ans après J.-C.), Agrippa quitta Rome pour prendre possession de son royaume. Il passa par l'Égypte où il reçut, à Alexandrie, une insulte très-grave mentionnée par Philon.

A la mort de Caligula ( en 42 ), *Claude* succéda à l'empire et éleva Agrippa au rang de *consul*, et lui donna Samarie, la Judée, Abila et une partie du Liban. Agrippa posséda ainsi tout le royaume de son grand père Hérode le Grand.

C'est la 3<sup>e</sup> année de son règne sur toute la Palestine ( en 44 ) « qu'il étendit ses mains pour persécuter les hommes de l'Église, » et qu'influencé, comme on le suppose, ou par le désir de popularité, ou par son zèle pour la religion des Juifs, il fit décapiter l'apôtre saint *Jacques*, le frère de saint *Jean* et emprisonna saint *Pierre*. — Peu après, il célébra, à Césarée, des jeux en l'honneur de l'empereur, et le second jour il apparut, sur le théâtre, habillé d'une magnifique robe d'argent, et donna audience aux *Sidoniens* et aux *Tyriens*, lesquels, à la fin du discours qu'il leur fit, le saluèrent comme un *Dieu*.

Au lieu de repousser ces flatteries, il reçut cette adoration impie avec complaisance, mais peu de tems après des douleurs violentes le saisirent et il expira au bout de cinq jours de souffrances.

Ces détails, que nous trouvons dans *Josèphe*, s'accordent, en tous points, avec ceux que contient le chapitre où nous avons pris l'extrait qui se trouve à la tête de cette partie de notre ouvrage <sup>1</sup>.

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur les *monnaies d'Hérode*

<sup>1</sup> Voir sur ce prince, *Josèphe*, *Antiq. judaiq.*, XVIII, c. 9, n. 1, et XIX, c. 6, n. 1. — *Suétone*, *Caligula*, 38, et *Claude*, 10. — *Dion Cassius*, LV. — *Tacite*, *Annal.*, VI.

*Agrippa*, lesquelles servent à constater ce qu'en ont dit les historiens. Mionnet fait la description de trois de ces médailles avec la tête de *Caligula*<sup>1</sup>, et de quatre qui furent frappées sous le règne de Claude<sup>2</sup>; mais, à l'exception de l'une d'elles, elles se trouvent toutes fort mal conservées et ne contiennent qu'une certaine partie des inscriptions<sup>3</sup>.

La gravure que nous donnons ici, et que nous avons déjà donnée à cause de son inscription, *ami de César*, a été faite d'après une monnaie d'une rareté et d'un intérêt extraordinaire; la face porte la tête d'Agrippa avec le titre de *Megas*.

Face: ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΛΕ ΑΓΡΙΠΠΙΑΣ ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡ. *Le roi grand Agrippa, ami de César.*

Revers: ΚΑΙΣΑΡΙΑ Η ΠΡΟΣ ΤΩ ΣΕΒΑΣΤΩ ΛΙΜΕΝΙ. *Césarée près du port de Sébaste.*—On voit eu outre la fortune debout avec ses attributs.

N<sup>o</sup> 59 et 60.



#### CHAP. 21. — QUEL ÉTAIT LE PROCONSUL SERGIUS PAULUS.

Nous lisons dans les *Actes*, XIII, 6, 7: « Saul et Barnabé, après avoir parcouru toute l'île (de Chypre) jusqu'à Paphos, trouvèrent un juif, magicien et faux prophète, nommé *Bar-Jésu*, qui était avec le *proconsul de la province, Sergius Paulus*, homme très-prudent. » Ὁς ἦν ἐν τῷ ἀσθεπῆτι Σεργίῳ Παύλῳ, ἀνδρὶ συνετῷ.

L'exactitude de saint Luc, en employant le terme ἀσθεπῆτις, relativement au gouverneur de *Chypre*, a été mise en doute par

<sup>1</sup> *Description*, tom. v, p. 568, n<sup>o</sup> 82, 83, 84.

<sup>2</sup> *Ibid.*, n. 85, 86, 87, 88.

<sup>3</sup> Une d'elles tirée de la *Description du musée Bodléien* d'Oxford, par Wise, p. 118, porte sur la face la tête d'Agrippa ornée d'un diadème, et sur le revers on voit Agrippa le jeune à cheval, et les restes de l'inscription ἀγριππια· γιοϋ βασιλεως.

plusieurs commentateurs<sup>1</sup>, et cela par la raison qu'au tems où saint Paul visitait cette île, elle était gouvernée par un *propréteur* et non par un *proconsul*. On a même produit, à ce sujet, un passage de Strabon<sup>2</sup> dans lequel cet auteur, après avoir décrit la mission de *Marcus Caton* de prendre possession de l'île de Chypre, ajoute : Ἐξ αὐτοῦ δ' ἐγένετο ἑπαρχία ἢ νῆσος, καθάπερ καὶ νῦν ἐστὶ, στρατηγικὴ. « Depuis lors cette île fut, comme elle est présentement, une province prétorienne. »

Les auteurs de notre traduction (anglicane) du Nouveau Testament, paraissent avoir trouvé quelques difficultés en cet endroit, puisqu'au lieu de donner au mot ἀνώπατος son sens littéral, *proconsul*, ils l'ont traduit par *député*<sup>3</sup>, terme qui peut s'accorder indifféremment à *proconsul* ou à *propréteur*.

Nous avons, tout à la fois, de Strabon<sup>4</sup> et de Dion Cassius<sup>5</sup>, un aperçu de la division des provinces Romaines du tems d'Auguste, avec les noms de celles qui étaient sous la nomination directe du sénat ou de César, qui régissait les siennes par des *propréteurs*; et ils sont tous les deux d'accord que, dans ces divisions, Chypre était sous la dépendance de l'empereur. Mais Strabon omet une circonstance mentionnée par *Dion Cassius* qui dit que, peu après la première division, Auguste échangea avec le Sénat Chypre et la Gaule Narbonnaise contre la Dalmatie. Dans un passage subséquent<sup>6</sup>, il répète cette assertion, ajoutant : Καὶ οὕτως ἀνώπατοι καὶ ἐς αὐτὰ τὰ θῆν κείμεθαί ἤρξαντο; « et ainsi des *proconsuls* furent alors » envoyés dans ces pays. »

Ainsi, avons-nous pour corriger l'assertion de Strabon, non-seulement celle de Dion Cassius qui est bien aussi compétente que la sienne, mais encore celle de saint Luc, qui emploie le même mot pour désigner le gouverneur de Chypre.

<sup>1</sup> Hammond, Grotius, etc.

<sup>2</sup> Strabon, *Géog.*, liv. xiv, p. 685.

<sup>3</sup> La Vulgate se sert du terme de *proconsul*, qu'ont suivi nos traducteurs français.

<sup>4</sup> Strabon, *Géog.*, l. xvii, p. 840.

<sup>5</sup> Dion Cassius, l. iii, 12.

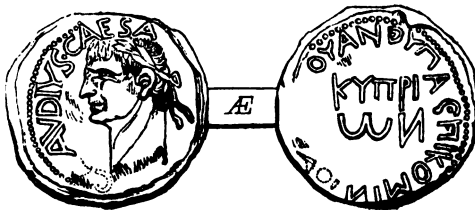
<sup>6</sup> *Ibid.*, lib. iv.

On ne pourrait objecter ici que, dans le passage ci-dessus mentionné, Dion parle de plusieurs provinces Romaines, « dont une » certainement était gouvernée par un *proconsul* et que, par conséquent, pour faire une abréviation, il se servait d'un seul et même terme pour toutes, soit qu'il pût s'y appliquer oui ou non ; » puisqu'il ne parle que de deux en employant le mot ἀνώπατοι (au pluriel).

L'évêque Marsh <sup>1</sup> fait encore l'observation suivante sur ce passage : « Que Chypre ne devait pas être excepté et que le » titre que Dion Cassius employait aussi bien que saint Luc, appartenait effectivement aux gouverneurs romains de Chypre ; que » cela était, de plus, prouvé par une inscription gravée sur une » monnaie grecque provenant de Chypre même, et frappée dans le » tems où *Sergius Paulus*, lui-même, était gouverneur de cette île. » Elle a été frappée sous le règne de *Claudius César* dont elle porte » le nom et la face ; or, c'est sous le règne de *Claudius César* que » saint Paul a visité l'île de Chypre. De plus, sur cette monnaie » est gravé le titre même d'ἀνώπατος, donné à *Cominius Proclus*, » de même que saint Luc donne ce titre à *Sergius Paulus* ; or, cette » coïncidence est de telle nature qu'elle doit être suffisante pour » établir l'authenticité de l'ouvrage où elle se trouve. »

Les écrivains que nous venons de citer se sont servis de la médaille reproduite par Morelli, mais la gravure que nous donnons ici est, d'après un exemplaire que nous possédons et qui, quoiqu'un peu endommagée, a suffisamment conservé son type et son inscription pour servir à notre but.

N<sup>os</sup> 61 et 62.



*Lectures sur l'authenticité du Nouv. Test.*, lect. xxvi, p. 85.

Face. — (TI. CL)AVDIVS CAESA(R) AVG.

Tête couronnée de *Titus Claudius César Auguste*.

Revers. — ΕΠΙ. ΚΟΜΙΝΙΟΥ (ΠΡΟΚΑ)ΟΥ ΑΝΘΥΠΙΑ(ΤΟΥ) ΚΥΠΡΙΩΝ. *Sous Cominius Proclus, proconsul des Cypriens.*

Le nom de Proclus est ici en partie effacé ; mais sur quelques autres exemplaires, sous d'autres rapports moins parfaits, le nom est entièrement déchiffable.

Toutefois, il existe d'autres preuves monumentales du fait que nous avançons ici, lesquelles, étant sans doute intéressantes pour l'antiquaire et pour l'historien, nous les avons recueillies dans la table suivante :

## PROCONSULS DE L'ILE DE CHYPRE.

NOMS.	RÈGNES.	MONUMENS.
Aulus-Plautius.	Auguste et Tibère.	<p>1. Médaille d'Auguste : DIVI. F. IMP. CAESAR.</p> <p>Tête d'Auguste. Revers : A. PLAUTIUS PROCOS. Le temple de Vénus, de Paphos. <i>Mus. Heder.</i>, I, p. 240, n. 5358.</p> <p>2. Médaille de Livie : LIVIA. IMP. CAESAR.</p> <p>Tête de Livie. Revers : A. PLAVTIUS PROCOS. Sestini, <i>Lettre</i> VIII, p. 90.</p>
Aqulus-Scaura.	Caligula.	<p>Sur une inscription :</p> <p>P. AQVIVS. SCAEVAE. ET. FLAVIAE FILIVS. CONSI. ET. DIDIAE. NEPOS. BARBI. ET. DVRICIAE. PRONEPOS. SCAVRA.</p> <p>. . . . .</p>

NOMS.	RÈGNES.	MONUMENS.
Cominius-Proclus.	Claude.	<p>PROCONSULE. PROVINCIAM. CYPRVM. OBTINUIT.</p> <p>.....</p> <p>AVCTORITATE. C. CAESAR. ET. S. C. MISSO. AD. COMPONENDVM STATUM</p> <p>IN. RELIQVVM. PROVINCIAE. CYPRI.</p> <p>Gruter, <i>Inscrip.</i> CCCLX, n. 3.</p> <p>Voir une médaille que nous donnons ci-dessus, p. 104.</p>
Quadratus.	Claude et Néron.	<p>Sur une inscription :</p> <p>C. VMMIDIO. C. F. TER. DVRMIO QVADRATO. COS. XV. VIR. S. F. LEG. TI. CAESARIS. AVG. IN. PROV. LVSIT. LEG. DIVI. CLAVDII. IN ILLYRICO. EIVSDEM. ET NERONIS. CAESARIS. AVG. IN. SYRIA. PROGOS. PROVINC. CYPRI. DIVI. AVG. ET. TI. CAESARIS.</p> <p>Brotier, <i>Not. et Em. in Tacit.</i>, XII, 45. — Noris, <i>de Epoch. Cyrom.</i>, dis. III, p.183.</p>

AKERMAN.

## Histoire.

## LE GRAND SAINT-BERNARD

ANCIEN ET MODERNE.

Treizième Article<sup>1</sup>.

## XV. Dangers de la montagne et soins donnés par les religieux aux voyageurs.

Si la vue de la mer et des tempêtes que Dieu y soulève pour donner une image de sa grandeur a pour le cœur de l'homme, quelque chose de si imposant, que rien au monde ne saurait en donner une idée, si la voix terrible du Tout-Puissant s'y fait entendre avec des accents capables de glacer le plus mâle courage, ou d'élever jusqu'au plus sublime abandon l'âme qui se confie tout entière à l'éternelle miséricorde, le spectacle des hautes montagnes n'est pas moins capable d'anéantir notre néant devant la majesté souveraine. L'homme donc qui n'a point eu sous les yeux les effets de ces avalanches formidables à qui rien ne résiste, de ces inondations plus terribles encore, de ces chutes de rochers ou de montagnes où les hommes, les hameaux, les villes mêmes parfois disparaissent, cet homme n'a pas une vie complète. Il ne connaît que très-imparfaitement les expressions du langage donné par Dieu aux plus redoutables œuvres de ses mains.

Et voilà ce qu'il nous a été donné de comprendre, alors que le devoir de notre charge nous a conduits au sommet de la montagne, où quoi qu'on fasse, on n'effacera jamais le souvenir de Bernard de Menthon.

C'était le 24 février 1848. Déjà, précédemment, passant aux pieds de l'ancien mont Taurus, nous avons pu nous faire une idée

<sup>1</sup> Voir le 12<sup>e</sup> article au n<sup>o</sup> 117, tome xx, p. 202.

de l'effroyable désastre d'Epaone engloutie sous cette montagne, lorsque nous engageant à cheval dans la route de l'Entremont, nous eûmes complètement sous les yeux le spectacle des cataclysmes de toute nature qui s'opèrent dans les hautes montagnes.

A peine sortis de Martigny, en effet, nous suivions déjà les traces encore vivantes de l'inondation de 1818. Là, nous disait M. le Prévôt, je passai le dernier à cheval échappant de quelques pas à l'inondation qui emporta non loin d'ici un mari, sa femme et leur enfant. Je les avais rencontrés peu auparavant dans une voiture. Ils étaient étrangers; nul ne s'enquit de ce qu'ils étaient devenus. — Ailleurs il nous montrait le lieu occupé jadis par une usine. Il n'en reste plus la moindre trace. Les rochers entraînés par le courant ont couvert l'espace que les bâtiments occupaient.

Une scène inexprimable s'y est passée, au moment de l'inondation. Un père était parvenu à se sauver lui et sa famille. Un seul de ses enfants manquait sur le rivage, et le malheureux se voyait déjà flottant encore sur les eaux, emporté dans l'abîme, avec une effroyable rapidité. Essayer de se jeter après lui et de le sauver était impossible. La perte de l'homme qui eût tenté l'entreprise était infaillible. Et le pauvre père, et la malheureuse mère étaient là, voyant mourir leur enfant! — Tout-à-coup, ô miséricordieuse tendresse de la Providence! parmi les pièces de bois emportées dans le courant, il en passe une sous le corps de l'enfant; cette pièce de bois reçoit au même moment une secousse qui la pousse avec violence vers le rivage, où elle rejette l'enfant aux pieds de son père!

Quelle parole peut rendre l'effet d'une semblable scène?

Plus avant dans la montagne, nous passâmes près de l'endroit où le malheureux abbé de S.-Maurice, M. Cocatrix, se précipita dans la Drance, lui, son compagnon religieux, deux domestiques, ses trois chevaux et sa voiture, sans qu'on pût rien sauver, sans même qu'on retrouvât rien, si ce n'est le corps de l'abbé lui-même, et seulement quelques mois plus tard.

Après avoir couché, le soir, au village de Saint-Brancher<sup>1</sup>, nous

<sup>1</sup> Nous y descendîmes, au presbytère, chez un excellent religieux du Saint-Bernard, dont le souvenir nous est vraiment cher.



partimes, le lendemain, pour la montagne. Il avait gelé pendant la nuit; le tems était beau dans le moment, mais il menaçait de changer, comme on le remarquait à l'aspect du ciel et des montagnes, au lever du soleil. Là nous retrouvâmes en partie la beauté de ces teintes roses qui se produisent uniquement sur les montagnes couvertes de neige, et que, pour la première fois, nous avions admirées à Lucerne. Au bourg Saint-Pierre nous quittâmes les chevaux, et après avoir partagé le cordial repas du bon chanoine Bernfaller, nous commencâmes, à pied, dans la neige, l'ascension de la portion la plus dangereuse de la montagne. Là on nous fit voir le lieu où le premier consul Bonaparte faillit se précipiter du haut des rochers, celui où l'un des chanoines, encore vivant, fut emporté par une avalanche et suspendu sur l'abîme où la main de Dieu l'arrêta <sup>1</sup>; puis cette terrible *Combe-du-Mont-Mort*, où le dernier chanoine victime de son zèle périt sous une autre avalanche; puis enfin arriva l'hospice.

Pendant ce tems nous étions reposés dans la maison connue sous le nom de *cantine*, maison qu'un militaire retiré du service construisit au-dessus de la portion la plus dangereuse de la route, et qui rend de véritables services aux voyageurs. Nous avons rencontré aussi, près de l'*hôpital* <sup>2</sup>, les religieux de l'hospice, accompagnés de domestiques et de quelques-uns de ces chiens, dont l'imagination des voyageurs a grandement amplifié les services, très-essentiels, du reste, dans la tourmente <sup>3</sup>.

Le tems, quoique menaçant pendant quelques heures, s'était maintenu pourtant; il ne faisait même pas très-froid, en sorte

<sup>1</sup> M. le chanoine Dallèves, dont nous aurons occasion de parler encore plus loin.

<sup>2</sup> Petite construction voûtée ouverte aux voyageurs, entre la cantine et l'hospice.

<sup>3</sup> Ces chiens s'affectionnent parfois beaucoup aux domestiques qu'ils accompagnent habituellement dans la montagne; on en a eu un exemple bien touchant, il y a quelques années. Un domestique était mort à l'hospice; il fallut enfermer le chien pour l'empêcher de suivre le corps qu'on emportait dans le village natal du défunt. On le retint à l'attache pendant trois semaines, après quoi il s'échappa et courut au cimetière

que l'ascension de la montagne ne fut pas bien pénible <sup>1</sup>.

Nous ne parlerons pas ici des soins que nous reçûmes des religieux qui nous accueillirent avec une charité vraiment admirable; notre témoignage, eu égard à la position que nous occupions alors, n'aurait pas assez de valeur. Nous laisserons parler, sur ce point, un auteur dont la reconnaissance n'est pas au-dessus de la vérité, mais qui peut en donner une juste idée.

« Je viens, dit Raoul-Rochette, d'arriver à l'hospice, harassé de fatigue, transi de froid, et percé jusqu'aux os; mais je me sens si bien remis par les soins d'une hospitalité, la plus douce, la plus généreuse qui soit au monde, que je suis presque tenté d'oublier l'état auquel je la dois. On a pourvu à tous mes besoins de manière à ne m'en plus laisser d'autre à satisfaire, que ma reconnaissance; et je perdrais, dans cet asile, jusqu'au sentiment des fatigues que j'y apporte, si je ne craignais de perdre en même tems celui des bienfaits que j'y reçois. Souffrez donc, mon cher patron, que je m'acquitte d'abord de ce que je dois à mes hôtes; il est juste que l'humanité ait ici mon premier hommage, la nature aura demain son tour.

» Il faut être arrivé au Grand-Saint-Bernard, par la route qui m'y a conduit, laquelle n'est ni celle du Valais, ni celle de l'Italie, et surtout par le tems qu'il fait, et dans l'état où je me trouve, pour apprécier ce qu'est, au terme d'une longue et pénible course, un asile tel que celui-là. Lorsqu'après plus de douze heures d'une marche laborieuse, battu par les vents et l'orage, exténué de froid et de lassitude, le voyageur, parvenu au plus haut point du passage, aperçoit inopinément cet hospice si désiré, et lorsqu'au bout de quelques pas, et par un dernier effort, touchant enfin le seuil d'une habitation humaine, il se voit sous un toit impénétrable, entre quatre bonnes murailles, accueilli par des hommes qui le servent, qui le préviennent, qui ne lui laissent ni la peine d'attendre,

même du village où il s'arrêta, hurlant sur la fosse du malheureux domestique.

<sup>1</sup> Je ressentis seulement, dans l'ascension, de violens battemens de cœur, qui, pendant plusieurs mois, me reprenaient ensuite quand je montais un escalier un peu long ou une pente trop rapide.

ni celle de demander, comment, dans la première effusion d'un cœur pénétré, ne bénirait-il pas la religion qui fonda cet asile, la piété qui l'habite et la charité qui le conserve?

» J'arrivai à l'hospice dans l'état que je viens de dire, et pire encore que je ne saurais l'exprimer. Par une circonstance fâcheuse que je vous raconterai une autre fois, j'étais privé de mon bagage; je n'avais pas avec moi de quoi changer, et je n'espérais pas avoir d'autre ressource, que celle du foyer commun pour sécher mes vêtemens. Mais à peine entré dans l'hospice, je me suis vu conduit dans une chambre à cheminée, la seule, à la vérité, qui soit dans toute la maison. J'ai trouvé une garde-robe tout entière à mon usage; et j'ai pu, devant un feu brillant, dont la vue seule récréait mes sens, changer de linge et d'habits. Je ne serais pas sûr que vous puissiez me reconnaître dans mon nouvel équipage; vous auriez peut-être peine à retrouver votre ami sous le costume d'un vicaire savoyard; mais enfin tel que je suis, réchauffé, vêtu, reposé, j'ai pris place, avec un appétit démesuré, même pour le pays, à une table abondante, même pour le nôtre.....

» J'avais une lettre pour le prier du Saint-Bernard, et j'y apportais un nom qui n'y était pas inconnu. Mais je ne dus l'accueil que j'y reçus, qu'à l'état même où je m'y présentais, qu'à ma qualité d'étranger, qu'à mon titre de voyageur. Je n'ai voulu montrer, et l'on n'a pu voir en moi, qu'un homme qui venait chercher un asile; cela suffisait pour eux et pour moi. Si je me nomme, ce ne sera qu'en partant, et pour donner à mes remerciemens le seul prix que je puisse y mettre. Jusque-là, je veux rester inconnu à ces bons pères; je veux jouir complètement de l'hospitalité qu'ils m'accordent en leur en laissant tout le mérite; je veux être servi par eux, comme un homme ignoré d'eux. Ainsi, j'aurai éprouvé, par mon propre exemple, combien l'hospitalité du Saint-Bernard, *la plus nécessaire peut-être qu'il y ait sur le globe*, est en même tems généreuse et désintéressée. Car, en quelque saison, et par quelque tems qu'on y aborde, on n'y arrive jamais autrement que transi de froid, épuisé de fatigue; et qui que ce soit qui s'y présente, riche ou pauvre, voyageur de tout pays et de toute croyance, s'y voit ac-

cueilli, nourri, réchauffé, par les mêmes mains, avec les mêmes soins; et les religieux en secourant l'homme qui souffre, ne regardent ici que l'homme même <sup>1</sup>. »

Le même auteur parlant du passage du *Grimsel*, donne également une juste idée de ce que serait, au Saint-Bernard, un hospice tel que le gouvernement du Valais avait imaginé, un instant, d'en substituer un à l'établissement des religieux. Il importe extrêmement d'en faire ressortir ici le contraste.

« Enfin, dit-il, ce ne fut qu'après des peines incroyables que j'arrivai à l'*hospice*, qui me parut alors bien digne de ce nom, et où j'admire toutefois que des créatures humaines puissent venir s'ensevelir pour en héberger d'autres, dans l'attente d'un médiocre salaire.

» Je ne chercherai point à te donner une description de ce gîte, il est réellement affreux : et les circonstances dans lesquelles il me fut offert, n'étaient pas propres à en diminuer l'horreur. Un troupeau de chèvres, un autre de vaches avaient cherché dans l'étable, qui forme le rez-de-chaussée de l'habitation, un abri contre l'orage. Leurs gémissemens confus remplissent, en ce moment même où je t'écris, la maison de bois dont on m'a abandonné un coin; le sifflement des vens déchaînés en ébranle les frêles appuis; et c'est en vain que pour me garantir de leur piquante haleine, j'ai voulu me tenir auprès d'un âtre enfumé, où j'étais brûlé sans cesser d'être transi. Comme il fallait apparemment qu'aucune disgrâce ne manquât à ma fâcheuse aventure, je n'ai pu même changer de vêtemens. Le guide chargé de cette partie de mon bagage, s'était égaré au milieu des brouillards qui lui cachaient un chemin qu'il a fait cent fois. Le malheureux n'est arrivé que plus d'une heure après nous, dans un état qui m'a fait pitié à moi-même, et je ne saurais quelle sensation t'aurait fait éprouver le mien, si tu avais pu me voir dans le grotesque accoutrement que je tenais de la libéralité de mon hôte. J'ai pu, enfin, ôter de dessus mon corps ma chemise trempée de sueur et de pluie; je viens d'achever un repas, dont je puis dire sans vanité que mon appétit a fait tous les frais; et je vais me coucher voluptueusement sur une paillasse dont un drap sale recouvre à peine

<sup>1</sup> T. III, Lettre 20.

la moitié. Avec tout cela ma position actuelle me paraît divine. Je tâcherai néanmoins de l'abrèger en m'éloignant demain, dès le point du jour, du désert le plus affreux et de l'*hospice* le plus inhospitalier qui soit au monde <sup>1</sup>. »

Dans une saison comme celle qu'il faisait au moment où nous montâmes au Saint-Bernard, il est impossible de se faire une juste idée des lieux, puisque tout s'y trouve recouvert également de monceaux de neige. C'est assurément un spectacle qui en impose, mais sous d'autres rapports on rapporte de la montagne une connaissance incomplète. Nous emprunterons donc à l'auteur, déjà cité, la description de ce triste séjour, lorsque les neiges l'ont abandonné.

« J'ai revu, le matin, dit-il, à la clarté du jour, le couvent et les environs du Saint-Bernard ; et cette vue a augmenté, s'il est possible, le sentiment de ma reconnaissance pour l'hospitalité que j'y ai reçue. Rien de plus triste à l'œil, rien de plus accablant pour l'imagination, que l'aspect de ces énormes rochers ou noircis par le tems, ou plaqués de neige vieille comme lui. Au-dessus de l'*hospice*, faible rempart qui semble toujours prêt à fondre sous tous les vents qui l'assaillent, le *Mont-Mort*, dont le nom, d'accord avec l'attitude mélancolique, n'est propre à inspirer que des images lugubres ; à sa base, le vallon *des Morts*, où cesse en effet le domaine de la vie ; et, plus près du couvent la *chapelle des Morts*, où sont déposés les corps de ceux qui périssent de froid au Saint-Bernard ; enfin, dans l'étroit emplacement qui s'étend au pied des monts, un petit lac, d'un aspect plus morne encore que tous les objets qui l'entourent, puisqu'il les réfléchit tous. Telle est la vue que présente le fameux passage des Alpes.

» Lorsqu'après avoir gravi le long des rochers arides qui forment, du côté de l'Italie, l'accès du Saint-Bernard, le voyageur, arrivé par cette voie, se trouve tout à coup au plus haut point du passage, là où ces rochers se séparent et forment une espèce de portique naturel, et que, de là, il découvre en même tems, et le lac, qui couvre la superficie du vallon, et l'*hospice* qui le termine, il lui semble d'abord, au terme si désiré d'une course si fatigante,

<sup>1</sup> T. 1, Lettre 26.

que la nature n'a plus ici ni frimas, ni rigueur. Tout ce qu'il voit, s'embellit pour lui des charmes du repos qu'il va goûter, et de l'hospitalité qu'il attend. Déjà assis en idée à une table abondante, auprès d'un feu qui pétille, il n'a plus devant les yeux que les images agréables, et c'est ce que j'ai éprouvé hier en arrivant au Saint-Bernard. Mais combien le spectacle change de face à la clarté du soleil ! Combien cette contrée si âpre, si sauvage, où rien ne vit, où toute végétation expire ; ces montagnes noires et pelées, dont l'effroyable nudité ne se couvre que de rares lambeaux de neige ; ce lac immobile et glacé comme tout ce qui l'enferme, placé, comme un miroir de l'éternel hiver au centre même de son domaine ; combien tout ce deuil de la nature vous attriste profondément ! mais aussi, combien les images mêmes de la désolation qui vous environne, ajoutent de prix à l'hospice qui vous reçoit ! »

A quoi nous pouvons ajouter ce que rapporte Saussure <sup>2</sup>, en parlant du même établissement. « Sa position, dit-il, est très-voisine du terme des neiges éternelles, parce qu'elle est dominée par des sommités, qui étant fort élevées au-dessus de ce terme, demeurent éternellement couvertes de neige et refroidissent continuellement tout ce qui les environne. Ce qui contribue encore à rendre ce séjour extrêmement froid, c'est qu'il est situé dans une gorge percée à peu près du nord-est au sud-ouest, dans la direction générale de cette partie des Alpes, et par cela même dans celle des vents qui prennent toujours une direction parallèle à celle des grandes chaînes de montagnes. Aussi, même au plus fort de l'été, le plus petit air de bise y amenait-il toujours un froid incommode. Le 1<sup>er</sup> août 1767, à une heure après-midi, le thermomètre en plein air était à un degré au-dessous de zéro, quoique le soleil, qui n'était caché que par de petits nuages passagers, frappât fréquemment la boule du thermomètre, et tous les environs du couvent étaient couverts de glaces nouvelles. Il est aisé de comprendre par  
 » On ne recueille absolument rien dans les environs du cou-  
 » dit ailleurs que les jardins des religieux situés sur de  
 » re-pleins, entre les rochers les mieux abrités du voisi-  
 », Lettre 21.

*ge dans les Alpes, t. II, chap. 42.*

nage, ont peine à produire à la fin d'août quelques laitues et quelques choux de la plus petite espèce, et ils les cultivent pour leur amusement, pour le plaisir de voir croître quelque chose, bien plutôt que pour l'utilité qu'ils en retirent. Ils sont donc obligés à faire venir du fond des vallées voisines toutes les denrées nécessaires. Le bois à brûler, dont ils font une consommation immense, doit être voituré à dos de mulet, de la distance de quatre lieues, et par un sentier escarpé, qui n'est guère praticable que pendant six semaines. On comprend que tous les transports exigent des frais considérables, et l'entretien d'un grand nombre de domestiques et de chevaux. Que l'on joigne à tous les inconvénients de ce séjour des hivers de huit mois de longueur, et pendant ces longs hivers, une solitude qui n'est interrompue que par des voyageurs en souffrance, qu'il faut secourir, au péril de sa vie ; l'ennui<sup>1</sup>, pire que tous les dangers, de se voir entouré de ces neiges éternelles, de ces rochers stériles, de ce lac noir toujours à demi gelé, la santé altérée par cette perpétuité de froid et d'ennui... et l'on conviendra que la dévotion seule, et l'aspect des récompenses à venir peuvent engager des hommes d'une condition honnête à se vouer à un genre de vie aussi triste et aussi pénible. »

Mais ce tableau tout saisissant qu'il soit, serait incomplet, si, d'un côté l'on n'avait pas suffisamment l'idée des accidens que chaque hiver occasionne dans la montagne ; si d'autre part, on oubliait les dangers auxquels les religieux s'exposent pour assister les voyageurs en ces tristes conjonctures.

Quelques notes d'un religieux chargé, pendant plusieurs années de l'infirmerie de l'hospice<sup>2</sup>, suffiront par faire comprendre les uns et les autres.

« Le froid détruisant la sensibilité, dit-il, on se gèle sans s'en apercevoir. On éprouve d'abord une sensation de froid assez douloureuse qui va s'augmentant jusqu'à ce que la congélation ait lieu. Le membre gelé devient blanc, insensible et dur au point que quel-

<sup>1</sup> On voit que Saussure ne comprenait pas ce que la bonté de N. S. prodigue de grâces aux âmes assez généreuses pour suivre une telle vocation.

<sup>2</sup> M. le chanoine Dallèves.

quefois on pourrait le rompre comme un bâton. Ce sont les pieds et les mains qui éprouvent le plus ordinairement cet accident. Lorsqu'un voyageur arrive à l'hospice du grand Saint-Bernard ayant les pieds ou les mains gelés, le religieux chargé de soigner les malades, fait immédiatement placer le membre malade dans un bain d'eau froide, que l'on a soin de maintenir dans une température très-basse en y jetant de la neige. Lorsque la partie gelée est redevenue molle, on la couvre d'un épais cataplasme de pomme de terre crues et râpées, afin de répercuter le sang et d'empêcher qu'il ne revienne avec trop de célérité dans les parties que le froid l'avait forcé d'abandonner. Après huit ou dix heures, on enlève le cataplasme et l'on voit tous les effets de la congélation ; le membre est démesurément enflé, injecté de sang noir. On ôte la peau, les ongles tombent en même tems, et on coupe tout ce qui a été mortifié par la gelée ; on recouvre la plaie de résolvens très-actifs, afin de produire la décomposition des parties que le scalpel n'a pas pu atteindre et d'empêcher la gangrène. Ces plaies, qu'il faut panser, au moins deux fois par jour, restent très-longtems à guérir. Les douleurs que le malade éprouve pendant le dégel sont des plus atroces, il pleure, il se lamente, il crie. Souvent il faut le tenir dans le bain froid. L'hospice garde les malades jusqu'à ce qu'ils soient guéris ; il paie les médecins qu'il est nécessaire d'appeler pour les cas graves, tels qu'amputation, etc. Il arrive assez souvent que les gelés doivent être amputés.

» Il n'y a pas d'hiver sans que des voyageurs se gèlent les pieds ou les mains. Dans l'hiver de 1821 un homme arriva à l'hospice ayant une main entièrement gelée avec le bâton qu'elle tenait et qu'il fallut arracher comme une cheville d'un trou. Ce malheureux perdit tous les doigts. Une autre fois au mois de mars, douze ouvriers maçons vinrent à l'hospice ayant tous ou les mains, ou les pieds, ou le nez, ou les oreilles gelés. Deux durent subir l'amputation de tous les doigts de la main droite ; les autres eurent les pieds et les mains entièrement écorchés ; il y en eut un à qui il fallut enlever la peau de la joue droite. Comme les plaies de ces pauvres malheureux étaient affreuses et que la cicatrisation ne se fait qu'avec beaucoup de difficulté dans les régions élevées, après



les avoir gardés quelque tems à l'hospice on fut obligé d'envoyer les plus malades à l'hôpital d'Aoste. »

On pourrait citer une foule de traits de ce genre.

Si les dangers du froid sont grands pour les voyageurs qui traversent la montagne dans les journées les plus rigoureuses de l'hiver; si les religieux eux-mêmes s'y exposent bien souvent pour y arracher les malheureux dont le péril leur est signalé, ce n'est rien comparativement à ce qu'il faut braver du côté des avalanches. Dans notre descente du Saint-Bernard, nous avons pu nous en former quelque idée.

En effet, dans la nuit que nous passâmes à l'hospice, le tems était devenu très-mauvais; une neige abondante n'avait pas cessé de tomber, et continuait encore. Rester plus longtems à l'hospice était s'exposer infailliblement aux avalanches pour le lendemain. Nous partîmes. La tourmente était dans la montagne. La neige fine et piquante empêchait de voir le chemin que les chiens, alors si utiles, indiquaient, et qu'ils ne perdent jamais. Nous passâmes ainsi aux pieds du *Mont-Mort* et nous continuâmes à peu près de la même manière jusque vers le passage, également dangereux, de *Marengot*. Puis le tems s'éclaircit, et de la *cantine*<sup>1</sup> au bourg Saint-Pierre nous eûmes un tems extrêmement agréable, sans froid et sans chute de neige. Nous couchâmes au bourg Saint-Pierre, et le lendemain quand nous partîmes, le dégel était venu. Impossible par conséquent, si nous fussions restés quelques heures de plus au Saint-Bernard, d'en sortir par un tems pareil, où les avalanches tombaient à chaque pas. Et ce tems continua plus de huit jours.

Du bourg Saint-Pierre nous descendîmes en traîneau jusqu'à Orsières où le dégel, trop complet, nous força de prendre une voiture pour arriver à Martigny. Sur toute la route, qui, heureusement, a été presque partout rectifiée depuis le passage des Français, nous trouvions des avalanches descendues des montagnes,

<sup>1</sup> Nous y arrivâmes à peu près en même tems que deux malheureux voyageurs qui s'étaient trompés de route et avaient mis six heures pour faire une lieue, du bourg Saint-Pierre jusque-là. Si le froid eût été vif, ils couraient risque de la vie.

plusieurs même couvraient l'ancienne route. Dans plusieurs endroits les chutes de boue et de pierres n'étaient pas non plus sans danger. Mais près de Martigny, une avalanche tombée deux heures avant notre passage, donnait une idée de ces terribles éboulemens. Elle partait du haut de la montagne, à une demi-lieue au moins de distance et tombait jusque dans la Drance, après avoir recouvert la route à plusieurs mètres de hauteur. Lors de notre passage, des ouvriers ouvraient une tranchée pour les voitures. Si nous nous y fussions rencontrés au moment de la chute, c'en était fait de nous.

On comprend d'après cela ce que les avalanches doivent être dans la partie supérieure de la montagne, où la chute en est si fréquente, et combien de victimes elles doivent faire.

Pour secourir, autant que possible, les malheureux exposés à tous ces dangers les religieux de l'hospice envoient chaque jour, et vont eux-mêmes, quand il y a péril réel pour quelque voyageur, à la découverte sur les deux versants de la montagne. Voici comment en parle M. le chanoine *Dallèves*, dans les notes déjà citées.

« Les religieux, dit-il, ne vont pas tous les jours en tournée sur la montagne, ce sont des domestiques<sup>1</sup> accompagnés de chiens, qui font ce service, mais les religieux ne manquent jamais d'y aller, lorsque les domestiques ne sont pas de retour à l'heure ordinaire, parce qu'on soupçonne alors que les domestiques sont retardés par des voyageurs qu'ils doivent aider. Ils sortent aussi toutes les fois que l'on est averti à l'hospice qu'il y a des voyageurs qui souffrent du froid, de la fatigue, etc., comme aussi quand il faut fouiller dans les avalanches pour en extraire les malheureux qui y ont été engloutis. Ainsi tous les plus mauvais jours sont réservés aux religieux; et ces mauvais jours ont lieu plus de la moitié du tems pendant un hiver de huit mois.

» Les tournées qui se font pendant le jour sont très-pénibles, souvent on s'y gèle, toujours elles ont lieu par le mauvais tems et quelquefois par les plus horribles tourmentes, et on y est constam-

<sup>1</sup> On les nomme *maronniers*, expression très-ancienne et dont on ne connaît pas l'origine.

ment exposé à la mort ; mais elles sont peu de chose comparées aux tournées nocturnes, qui sont sans doute moins fréquentes et qui ont cependant lieu deux ou trois fois chaque hiver. En voici un exemple : Un jour, le *pédon*<sup>1</sup> vint à six heures du soir nous avertir qu'il avait laissé à une lieue de l'hospice, un homme que la fatigue et le mauvais temps empêchaient de marcher. Aussitôt religieux et domestiques, nous partîmes pour sauver ce voyageur. Il y avait au moins deux pieds de neige fraîchement tombée ; il neigeait à gros flocons ; on entendait de temps en temps le bruit des avalanches, qui tombaient des flancs déchirés du Mont-Mort ; le vent sifflait avec une telle fureur qu'il éteignit les lumières des lanternes ; la nuit était d'une entière obscurité ; les chiens seuls nous guidaient, et sans ces animaux admirables nous nous serions inmanquablement perdus. Enfin, vers les onze heures, grâce aux chiens, nous découvrîmes ce malheureux blotti contre un rocher, les mains gelées, que nous dégelâmes en les frottant avec de la neige. Nous portâmes cet homme à l'hospice où nous ne fîmes de retour qu'à une heure après minuit. »

Ce n'est pas tout, non-seulement les religieux du Saint-Bernard secourent et soignent avec la plus admirable charité les malheureux en péril dans la montagne. Mais lorsque ces derniers succombent, et que malgré leurs efforts et leurs soins, ils ne recueillent plus que, des cadavres, ils savent encore pratiquer à leur égard la dernière œuvre de miséricorde, celle qu'inspire le respect pour les morts, et qu'on trouve si instamment recommandée dans nos divines Écritures. M. le chanoine Dallèves nous le montre encore en disant : « Les voyageurs qui périssent dans les avalanches ou dans les neiges, sont transportés à l'hospice, enveloppés d'un linceul et déposés au charnier. Si ces malheureux sont catholiques, les religieux célèbrent une messe et récitent l'office des morts pour le repos de leur âme. Il arrive que parfois on ne trouve qu'à la fonte des neiges les cadavres des malheureux qui y sont morts, et qu'il est impossible de les transporter à cause de l'état de putréfaction où ils sont. Alors on fait une fosse dans l'endroit même

<sup>1</sup> On appelle ainsi le piéton chargé du service de la poste par la montagne.

où le cadavre se trouve, on le bénit, on fait les prières de la sépulture et l'inhumation a lieu sans autres cérémonies. »

Or, je le demande, si le fatal projet de convertir en *auberge* le glorieux établissement du Saint-Bernard s'exécutait, où trouverait-on dans le dévouement salarié de domestiques ou d'industriels, je ne dis pas tout l'ensemble de ces soins et de ces actes de courage, mais pourrait-on songer seulement à en exiger d'eux la dixième partie? En tems ordinaires, sans aucun doute, des mercenaires pourraient recevoir les passants, leur jeter même au besoin le pain officiel de l'aumône. Mais que ces mêmes personnes affrontent gratuitement la mort dans la tourmente, qu'elles exposent leur vie pour celle des autres, et cela en échange d'un misérable salaire, ce serait une folie de le croire. Et pourtant n'est-ce pas dans la tourmente surtout et dans le danger que l'établissement hospitalier est utile aux voyageurs?

On peut d'autant moins se faire une pareille illusion sur ce point, que le dévouement des religieux ne se borne pas aux dangers, et aux souffrances du présent; il y a chez eux quelque chose de plus méritoire encore. Ils doivent se résigner, dès le premier jour, à voir presque toujours se hâter leur vieillesse, et leur santé se perdre souvent d'une manière irréparable. L'expérience de tous les instants le prouve, et l'un des auteurs déjà cités<sup>1</sup> l'exprimait parfaitement quand il a dit :

« La vie que mènent ces religieux sous ce ciel de fer, dans ce climat affreux, les épuise malgré tout le zèle qui les anime; et le Saint-Bernard dévore en peu d'années ses habitants. Quelques-uns, dont la constitution, plus robuste en quelques sorte que la température, a pu triompher d'abord de toutes ses influences, finissent, il est vrai, par s'y acclimater, au point qu'endurcis pour ainsi dire par l'hiver, et comme retrempés au sein des Alpes, on les voit, après une vie exempte de repos, atteindre une vieillesse exempte d'infirmités. Il se trouve en ce moment parmi eux, un moine qui a passé plus de quarante ans dans cette solitude ou au Simplon, dont la verte et vigoureuse vieillesse ne songe nullement à la retraite, et qui, sous ses épais cheveux blancs, brave encore toutes les

<sup>1</sup> M. Raoul-Rochette.

neiges du Saint-Bernard. Mais le plus grand nombre, affaibli et usé avant l'âge, est bientôt obligé de se réfugier dans un climat moins rigoureux et dans des emplois moins pénibles. Ils trouvent alors dans les cures du Bas-Valais la récompense de leurs anciens travaux, en même tems qu'un exercice à de nouvelles vertus.

» D'autres voyagent pour les besoins de leur couvent, et vont quêter dans les pays voisins ; en sorte qu'il n'est jamais un seul de ces moines qui reste oisif, ni un seul instant de leur vie qui ne soit consacré à la charité. Mon cher patron, est-ce à la philosophie qu'il faut demander de pareilles vertus ? et croyez-vous que cette philanthropie mondaine, qui fait tant de bruit dans les gazettes, et dont le plus sublime effort est de souscrire pour une œuvre de bienfaisance...., vaille la généreuse et compatissante charité du Saint-Bernard ?

» Mais tandis que je me livre au besoin d'épancher mon cœur, la nuit s'avance, et mon foyer a déjà dévoré une charge de bois considérable. Je m'accuserais de consumer plus longtems, dans un vain amusement, ce bois si rare, amené de si loin et à de si grands frais dont les religieux se privent pour eux-mêmes, et qu'ils réservent tout entier pour les besoins des malheureux <sup>1</sup>. Epargnons, à leur exemple, le trésor du pauvre, et bénissons encore une fois, dans le repos que je vais goûter, l'asile où je le trouve, le toit qui le protège et les mains qui le procurent <sup>2</sup> ! »

Vous donc, héroïques hospitaliers qu'on voudrait déposséder aujourd'hui du droit de souffrir et de mourir victimes de votre charité pour vos frères, quelque chose qui vous arrive, consolez-vous devant Dieu, ses récompenses ne vous failliront pas. Vous avez jusqu'à ce jour rempli dans leur perfection l'ensemble des devoirs si bien exprimés par le grand cœur d'Augustin, lorsqu'il disait : « Rogamus vos, obsecramus vos, exhortamur vos, estote mites, » compatimini patientibus, suscipite infirmos : et in istâ occasione

<sup>1</sup> Et les soldats de l'occupation, parmi lesquels, plusieurs, peut-être, avaient reçu à l'hospice; le secours réservé aux pauvres en danger, ces soldats prodiguaient le bois jusqu'à exiger l'introduction de l'air extérieur dans l'appartement !

<sup>2</sup> T. III, Lettre 20.

» multorum peregrinorum, egentium, laborantium, abundet hospitalitas vestra, abundant bona opera vestra <sup>1</sup>. »

Consolez-vous, vous avez si souvent reçu et soulagé notre divin Sauveur dans ses pauvres membres, qu'il ne peut, lui, vous repousser un jour. Réjouissez-vous donc et remplissez-vous de l'espérance dont surabondait l'âme d'un saint pontife <sup>2</sup>, visiblement favorisé

<sup>1</sup> Nous vous prions, nous vous conjurons, nous vous exhortons, soyez doux, compatissez à ceux qui souffrent, soulagez les infirmes : et dans ce tems où il y'a tant de pauvres voyageurs dans la peine, que votre hospitalité soit généreuse et que vos bonnes œuvres surabondent ! — S. Aug. *Serm. LXXXI. De verbis Ev. Matth., xviii, n: 9*, dans l'édit. de Migne, t. v, p. 506. — Il répondait aux païens qui attribuaient la chute de Rome à l'introduction du Christianisme dans l'empire.

<sup>2</sup> S. Grég. *Hom. xxiii*. « Mes frères, chérissez donc l'hospitalité, aimez les œuvres de la charité. C'est pourquoi il nous est dit par Paul : Que la charité fraternelle demeure entre vous, et ne négligez pas l'hospitalité. Par là, en effet, plusieurs se rendirent si agréables, qu'ils reçurent des anges cachés sous la forme d'hôtes. C'est pourquoi Pierre dit : Donnez-vous sans murmures l'hospitalité entre vous. C'est pourquoi la vérité même dit encore : J'ai été voyageur, et vous m'avez reçu. C'est là une chose très-respectable et que la tradition des anciens nous a conservée. Un père de famille s'appliquait, lui et toute sa maison, avec grand soin, à l'exercice de l'hospitalité. Comme il recevait, chaque jour, les voyageurs à sa table, il en arriva un qu'il y conduisit. Suivant la pratique de son humilité, le père de famille allait ensuite lui verser de l'eau sur les mains; il se retourna pour prendre le vase; mais quand il voulut verser l'eau, l'étranger avait disparu. Le père de famille était demeuré dans l'admiration pour ce fait; quand, la même nuit, en vision, le Seigneur lui dit : Tu m'as reçu dans mes membres les autres jours, mais hier tu m'as reçu en personne. Et voilà qu'au jour du jugement le même Seigneur viendra en disant : Ce que vous avez fait au dernier des miens, vous me l'avez fait à moi-même. Lui qui est reçu dans ses membres, avant le jugement; voilà qu'il va trouver par lui-même ceux qu'il doit recevoir un jour. Et cependant nous sommes négligens à rechercher la grâce de l'hospitalité. Songez, mes frères, combien c'est là une grande vertu. Recevez donc le Christ à vos tables, afin de pouvoir, un jour, être reçus aux festins éternels. Offrez maintenant un asile au Christ voyageur, afin qu'au jour du jugement, il ne vous repousse pas comme des étrangers; mais

de Dieu dans l'exercice même d'une hospitalité exaltée par lui en ces termes : « Hospitalitatem ergo, fratres charissimi, diligite, charitatis opera amate. Hinc enim per Paulum dicitur : Charitas fraternitatis maneat in vobis, et hospitalitatem nolite oblivisci. Per hanc enim placuerunt quidam, angelis hospitio receptis. Hinc Petrus ait : Hospitales invicem sine murmuratione. Hinc ipsa Veritas dicit : Hospes fui, et suscepistis me. Opinata res est valde, et seniorum nostrorum nobis relatione tradita. Quidam paterfamilias cum totâ domo suâ magno hospitalitatis studio serviebat : cumque quotidie ad mensam suam peregrinos susciperet, quodam die peregrinus quidam inter alios venit, ad mensam ductus est. Dumque paterfamilias ex humilitatis consuetudine aquam vellet in ejus manibus fundere, conversus urceum accepit : sed repente eum in cujus manibus aquam fundere voluerat, non invenit. Cumque hoc factum secum ipse miraretur, eâdem nocte ei Dominus per visionem dixit : Cœteris diebus me in membris meis, hesternâ autem die me in memetipso suscepisti. Ecce in iudicium veniens, dicet : Quod non ex minimis meis fecistis, mihi facistis. Ecce ante iudicium cum per membra sua suscipitur, susceptores suos etiam per semetipsum requirit; et tamen nos ad hospitalitatis gratiam pigri sumus. Pensate, fratres, quanta hospitalitatis virtus sit. Ad mensas vestras Christum suscipite, ut vos ab eo suscipi ad convivia æterna valeatis. Præbete modo peregrino Christo hospitium, ut vos in iudicio non quasi peregrinos nesciat, sed ut proprios recipiat ad regnum, ipso adjuvante qui vivit et regnat Deus in sæcula. »

Réjouissez-vous, généreux frères; car s'il est dit dans nos divines Écritures, au sujet des liens sacrés que forme une hospitalité même humaine : « hospitio mihi frater factus es<sup>1</sup>; » vous avez été beaucoup plus loin dans l'hospitalité toute sainte, que vous exercez envers tous. Oui, vous avez été, par vos soins héroïques, vous êtes encore, vous serez toujours, nous l'espérons, non-seulement les amis et les frères, mais les pères compatissans, mais de tendres mères pour les pauvres voyageurs.

LUQUET, évêque d'Hésebon.

qu'avec sa grâce il vous reçoive comme siens dans son royaume, lui, qui étant Dieu, vit et règne dans tous les siècles.

<sup>1</sup> L'hospitalité vous a rendu mon frère. — *Eccl.*, xxix, 34.

## Archéologie chrétienne.

## DÉCOUVERTE ET DESCRIPTION

## DE LA CATACOMBE DE S. ZOTICO.

Lamentable état de cette catacombe. — Combien elle est précieuse par son antiquité. — Histoire des premiers martyrs qui y furent ensevelis.

A quelques milles au-dessous de *Monte-Porzio*, dans la campagne romaine, entre les routes de Palestrine et de Frascati à Rome, en un lieu connu sous le nom de *Vallée des Morts*, se trouve le cimetière connu sous le nom de *Saint-Zotico*, cimetière où reposèrent les corps de l'héroïque *Symphorose* et de son mari, où le pape saint Sixte I<sup>er</sup> vint administrer le baptême et célébrer les saints mystères, pendant son pontificat de 119 à 129 après J.-C.

Sans doute depuis le moment où l'étude des antiquités chrétiennes a été remise en honneur par l'immortel Baronius et par ses disciples, un sanctuaire chrétien, ou tout au moins un signe de notre foi, aura indiqué à la piété des peuples le lieu où se trouve l'entrée d'une *catacombe* aussi illustre? Hélas! nous devons le dire avec douleur, aucune de ces choses ne s'y trouve encore aujourd'hui.

Voici comment en parlait un auteur du dernier siècle: « On conjecturait d'après un manuscrit du Vatican, rapporté par Bosio, que la *catacombe de Saint-Zotico* se trouvait à dix milles de Rome, là où fut martyrisé avec saint Amantius, ce bienheureux époux de Symphorose, qui se nommait aussi Getulius. Ce lieu était autrefois nommé *Fundus Capreoli*, et les corps de ces martyrs y avaient été enterrés. J'en fus pleinement assuré, lorsque, l'année 1715, ayant su que près de la *Via Labicana*, entre *Monte-Porzio* et *Torre-Nuova*, se trouvait un lieu nommé vulgairement la *Vallée des Morts*. Ayant pris des informations à ce sujet, j'appris de quelques pères qu'il s'y trouvait des grottes profondes,



» avec des sépulcres dans les parois, et que dans ces tombeaux, on voyait une quantité d'ossemens humains.

» J'y envoyai des ouvriers qui s'y introduisirent par un ancien soupirail carré en forme de puits. Ils virent que c'était un cimetière formé d'un grand nombre de voies, mais entièrement dé-pouillé des marbres et des briques qui fermaient les tombeaux. » Cependant on voyait que ceux-ci étaient en grand nombre, et on y reconnaissait les marques, non-seulement de christianisme, mais de martyre. On y voyait aussi plusieurs voies fermées par les éboulemens <sup>1</sup>. »

Cette découverte excita pour un moment un grand intérêt parmi les personnes de piété, qui attachaient un intérêt bien légitime à la conservation de ces vénérables antiquités chrétiennes; mais comme l'entrée de la catacombe était absolument libre, l'avidité de quelques ouvriers fit commettre à ceux-ci des dégradations qui attirèrent, en 1717, l'attention du cardinal évêque de Frascati. Ce dernier fit clore entièrement la catacombe, afin d'en empêcher la profanation, mais on ne mit absolument aucun signe qui put en indiquer l'entrée.

Par suite de cette négligence, le souvenir s'en perdit de telle manière, dans ces derniers tems, qu'on eut infiniment de peine à en retrouver la position.

L'excellent chanoine *Santovetti*, si zélé pour la recherche des antiquités de la contrée, se chargea de faire les démarches nécessaires pour retrouver l'emplacement exact de l'illustre cimetière. Il y parvint après beaucoup de difficultés, au moyen des renseignemens que purent seuls lui fournir les pâtres et les laboureurs des environs. Déjà depuis plusieurs années la découverte a eu lieu de nouveau; mais nous devons le dire, voici l'état dans lequel nous avons trouvé les lieux.

Au milieu d'un champ parcouru constamment par les bestiaux, comme le sont tous ceux de la campagne romaine, l'éboulement d'une des voûtes principales de la catacombe a produit une excavation entourée par des buissons, des lianes et de grandes herbes que Dieu y a fait naître pour orner du moins d'un peu de verdure et de quelques fleurs le tombeau des saints.

<sup>1</sup> Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri di Roma*, liv. II.

Un autre trou, sans défense, pratiqué on ne sait par qui, sur le côté de la même voûte, donne entrée aux voies sépulcrales dont on devrait fouler le sol béni avec le même respect qu'on marche dans un sanctuaire. Et pourtant l'entrée de ces voies est librement ouverte aux bêtes des champs, qui peuvent s'en former une tan- nière, aux pâtres de la campagne qui peuvent les changer en lieu d'immondices, aux voleurs des grands chemins qui peuvent y trouver un lieu de retraite. Il est libre enfin aux Anglais protes- tans, dans leurs chasses bruyantes, au milieu de la campagne romaine, de se donner le plaisir d'y faire étrangler un renard par les chiens, sur les ossemens des martyrs.

Si l'on retrouvait le tombeau certain, je ne dis pas d'un Scipion, d'un Caton ou d'un César, mais le monument hideux du plus infâme des empereurs de Rome; si ce tombeau, ainsi retrouvé, était livré à l'oubli, à la dévastation, comme l'est en ce moment cette vénérable catacombe, il n'y aurait pas d'anathèmes que ne prononçât contre une telle négligence tout le peuple des savans d'Europe.

Qu'on ne s'étonne donc point, si, voyant des ossemens aussi illustres, profanés, foulés aux pieds, comme ils le sont ici, nous, fils de l'Église, nous avons crié profanation à la vue de l'insulte faite ainsi à notre mère.

Maintenant nous devons dire un mot des souvenirs qui se ratta- chent à un monument ainsi profané.

Voici ce que nous lisons dans les *actes* des martyrs saint Zoticus-Getulius, sainte Symphorose, sa femme, avec leurs sept enfans, Amantius, frère de Zoticus, et Céréal, tribun <sup>1</sup>.

L'an 123 de J.-C., l'empereur Adrien, régnant alors, donna ordre de lui présenter tous les chrétiens que l'on pourrait décou- vrir. En ce tems, vivait dans la ville de *Gabie*, environ à treize milles de Rome, Zoticus-Getulius, chrétien des plus zélés. Il instrui- sait un grand nombre de personnes dans la religion, et comme il était très-riche, possédant de grands biens à Tibur, il leur fournis- sait encore les moyens de vivre. L'Empereur l'apprit, et supposant qu'Amantius, tribun de ses troupes, et frère de Getulius, se trou-

<sup>1</sup> Voir les *Bollandistes*, 10 juillet.

vait près de ce dernier, attendu que depuis quelque tems il était absent de Rome, il fit partir pour Gabie Céréal, vicaire de Rome ou du préfet de Rome. Ce dernier trouva, en effet, Getulius, ayant déjà converti son frère Amantius, occupé à instruire dans la religion de J.-C. un grand nombre de fidèles. Il lui fit connaître l'ordre que l'Empereur avait donné de le mettre en prison, lui conseillant de renoncer à la foi chrétienne et de sacrifier aux idoles. A quoi Getulius répondit : « Cesse d'exercer près de nous l'office du démon, » embrasse plutôt, toi aussi, notre foi pour laquelle j'ai abandonné » mon épouse Symphorose et mes sept enfans, pour laquelle je vis » ici dans la retraite, occupé à servir J.-C. »

A ces paroles auxquelles se joignirent d'autres exhortations, Céréal se rendit et désira se faire chrétien.

Avant qu'il reçût le saint baptême, Zoticus lui conseilla de se livrer à l'oraison et d'entreprendre un jeûne de trois jours. Le troisième jour, pendant qu'ils priaient, ils entendirent une voix qui leur dit : « Appelez à vous Sixte, évêque de la ville de Rome, » afin qu'il donne le baptême. »

On envoya aussitôt près de saint Sixte I<sup>er</sup>, qui demeurait caché dans les catacombes de Rome, et qui se rendit immédiatement dans la crypte pratiquée aux environs de Gabie. Il baptisa Céréal dans cette crypte qui se trouvait dans la possession de Zoticus. Il offrit pour l'un et pour l'autre les saints mystères, et les fit participer au corps et au sang de N. S. J.-C. Il les fortifia ainsi, les confirma dans la foi et dans la constance; enfin, rendant grâce à Dieu, il se sépara d'eux.

L'Empereur, voyant que Céréal lui-même ne retournait plus à Rome, fit partir pour Gabie, Vincent, trésorier public. Celui-ci rencontra Céréal qui lui fit connaître sa conversion au christianisme. Vincent le dénonça aussitôt à l'Empereur, lequel envoya Licinius, personnage consulaire qui mit en prison Getulius, Amantius, Céréal et Primitivus; puis il en écrivit à l'Empereur. Celui-ci répondit que s'ils ne voulaient pas sacrifier aux idoles, il fallait les menacer de les brûler vifs. Les ayant trouvés inébranlables dans la foi, il en avertit de nouveau l'Empereur. Celui-ci envoya des soldats qui les firent sortir de prison et les conduisirent dans la terre

nommée *Fundus-Capreoli*, afin de les y brûler, ce qu'ils tentèrent de mettre à exécution. Ils lièrent premièrement les pieds et les mains des prisonniers, placèrent à l'entour une grande quantité de sarmens, puis y mirent le feu ; mais les confesseurs n'en éprouvèrent aucun mal. Les soldats l'ayant vu, prirent des échalas de vigne, avec lesquels ils leur frappèrent la tête, et consommèrent ainsi leur martyre.

Sainte Symphorose recueillit leurs corps, les enveloppa d'étoffes, comme c'était alors la coutume, les déposa dans des cercueils et les ensevelit dans la catacombe dite depuis de Saint-Zoticus.

Un mois et huit jours plus tard, eut lieu le martyre de sainte Symphorose qui fut pendue par les cheveux à un orme dans le Tibur, où l'on fit périr en même tems, par divers tourmens, ses sept fils martyrs. Sainte Symphorose n'étant pas morte à la suite de son premier supplice, on lui lia une pierre au cou, et on la jeta dans l'Anio. Son corps et ceux de ses enfans furent recueillis par son frère Eugène et cachés dans une grotte voisine. Ensuite le même Eugène les transporta dans la catacombe de saint Zoticus, afin qu'ils fussent tous réunis avec ceux de Getulius et des autres martyrs ses compagnons.

En 483, le pape saint *Simplicius*, natif de Tivoli, transporta une partie des reliques de ce saint dans l'église Saint-Pierre de cette ville. Étienne II (ou III) en enleva ensuite le reste, ainsi que les reliques de sainte Symphorose, de ses fils et des autres martyrs, et les transporta dans l'église de Saint-Ange, *in Pescheria*. Finalement Grégoire XIII donna le chef de saint Getulius à l'église des Jésuites de Tivoli, et celui de saint Amantius à l'église de Saint-François de Bologne.

Tels sont les souvenirs que rappelle la catacombe aussi tristement abandonnée.

Quant aux fouilles et aux recherches qu'on y fit dans le siècle dernier, voici ce qu'elles produisirent : « J'ordonnai, dit l'auteur » déjà cité, qu'on entreprit le travail dans l'espérance qu'au fond » des voies déjà ouvertes, et en fouillant celles qui étaient rem- » plies, on pourrait trouver de nouveaux corps saints. En effet, » mon espérance ne fut pas trompée. Dans quelques-unes des pre-

» mières voies, j'en trouvai plusieurs dans des tombeaux formés en  
 » partie avec des tablettes de marbre de différentes couleurs, en  
 » partie avec de larges briques; j'y trouvai de même les *vases de*  
 » *sang*<sup>1</sup>. Parmi ces corps il y avait celui de sainte *Détercalia*, dont  
 » les ossemens étaient réduits en fragmens. Indépendamment du  
 » vase de verre qui se trouvait hors du tombeau, il y en avait un  
 » autre à l'intérieur, renfermant le sang solidifié sur le côté où le  
 » vase se trouvait placé. L'inscription était gravée sur la brique  
 » qui fermait le tombeau.

» Je suspendis les fouilles de ce cimetière que Mgr Olivieri,  
 » sacriste du palais apostolique, continua en 1717. Il y découvrit  
 » également quelques autres corps de saints martyrs. Deux de ces  
 » derniers étaient renfermés dans des tombeaux fermés par des  
 » tablettes de vert antique, et un autre par une plaque d'albâtre  
 » oriental. D'où l'on conclut que ce cimetière fut autrefois orné de  
 » marbres précieux, et renferma beaucoup de corps saints<sup>2</sup>. »

Ainsi, on voit par ces détails, auxquels nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres, que sous tous les rapports cette catacombe devrait être l'objet d'une vénération toute particulière et de soins assidus pour en empêcher la dégradation.

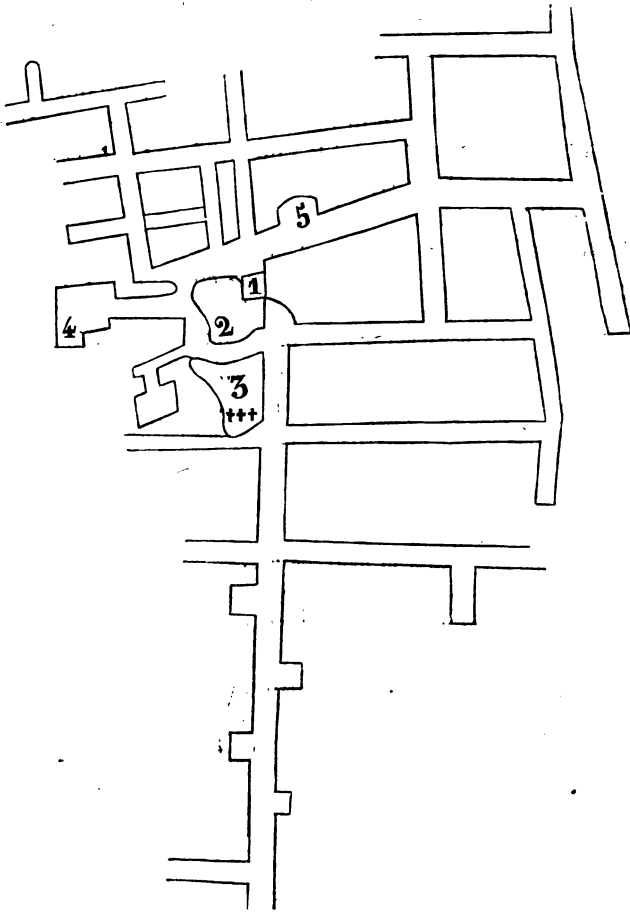
Espérons que le déplorable état dans lequel nous avons trouvé un lieu aussi vénérable, ne continuera pas longtems à faire ainsi souffrir la piété des fidèles.

Pour terminer ce travail, nous croyons devoir donner ici le plan de cette catacombe, avec l'indication de ses principales parties.

(Voir page suivante.)

<sup>1</sup> Voir plusieurs de ces *vases* dans notre tome iv, p. 452 (3<sup>e</sup> série).

<sup>2</sup> Boldetti, *loc. cit.*



- 1. Soupirail en forme de puits, par lequel on s'y introduisit en 1715.
- 2. Éboulement de la voûte donnant ouverture sur la campagne.
- 3. Chapelle où se trouvent les peintures.
- 4 et 5. Chapelles sans peintures.

J. O. LUQUET, évêque d'Hésebon.

---

 Polémique catholique.
 

---

**PHILOSOPHIE PERSONNELLE et PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE**
**Mises en présence,**

 Ou défense de M. l'abbé MARET avec la réplique de M. BONNETTY.
 

---

Nous avons appelé l'attention de messieurs les professeurs de théologie et de philosophie sur les expressions de M. l'abbé Maret, que nous avons critiquées. M. l'abbé Freppel, professeur au petit séminaire de Strasbourg, a répondu à notre appel, et nous adresse la défense de quelques-unes des propositions que nous avons crues dangereuses. Nous publions sa lettre avec empressement. Et s'il résulte de cette lettre que nous nous soyons trompés, que nos lecteurs n'aillent pas croire que nous en soyons le moins du monde peinés ; notre polémique n'a rien d'exclusif, rien d'absolu. Nous proposons ce que nous croyons en notre âme et conscience avantageux à la défense de notre foi ; nous mettons scrupuleusement sous les yeux de nos lecteurs et les paroles que nous critiquons, et la défense que l'on nous adresse ; nous y joignons nos observations, comme c'est notre devoir ; et c'est là, croyons-nous, les véritables conditions d'une polémique chrétienne. — Nos lecteurs compareront ce procédé avec celui qui consiste à nous attaquer sans citer ni nos paroles, ni même notre opinion, ou bien à nous injurier. Voici la lettre de M. l'abbé Freppel en entier.

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de vous présenter quelques observations relatives à votre dernier article intitulé : *Examen de quelques corrections faites à la théodicée de M. Maret*. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la polémique que vous y avez engagée contre le professeur de dogme de la Sorbonne, et j'ai eu le vif regret de ne pas me trouver d'accord, avec vous, sur bien des points de votre attaque. Ce n'est pas une apologie complète, de M. Maret, que je prétends vous soumettre, mais simplement un résumé

bien court des idées qu'a fait naître en moi la lecture de votre article (A).

Oserai-je vous dire que j'ai cru trouver, dans votre travail, des traces nombreuses d'un *système*, qui, prenant le contrepied du rationalisme, se jette dans l'extrême opposé, et méconnaît les *droits légitimes de la raison*, afin d'en combattre les prétentions exagérées? Ce système s'est reproduit sous bien des formes dans les ouvrages de Huet, de Lamennais et d'autres auteurs récents; c'est le *supernaturalisme exclusif* (B).

« L'esprit humain, dites-vous, ne conçoit pas Dieu, ne l'a pas conçu, » ne saurait le concevoir..... Cette conception (connaissance imparfaite » de Dieu), n'est pas dans les forces *naturelles* de l'homme isolé..... La » raison humaine n'a pas le droit de s'élever jusqu'à l'intuition de Dieu, » jusqu'à la conception de l'unité, de l'infinité divine (p. 378). Nous ne » connaissons de Dieu que les notions qu'il a révélées lui-même, que la » tradition conserve, que l'Église enseigne..... (p. 399). » Je vous l'avoue

(A). Sans doute que M. l'abbé Freppel ne veut pas faire l'apologie des propositions que M. l'abbé Maret, lui-même, a réprochées et changées dans son livre. C'est donc de celles qu'il défend encore qu'on ne veut pas faire une apologie *complète*. Nous aurions bien aimé qu'on nous citât quelques-unes de ces propositions, cela eût été utile; car, enfin il s'agit d'un enseignement important. Il faut donc bien que ceux qui professent nous signalent ce qui peut être dangereux. Ces observations faites, avec convenance, n'auraient point déplu à M. l'abbé Maret.

(B). Nous nous sommes expliqués plusieurs fois sur le *supernaturalisme*, nous avons surtout cité en entier la définition de *Tournely*, dans notre tome XII, p. 65 (3<sup>e</sup> série), où nous avons prouvé que M. l'abbé Maret faisait dire au savant théologien précisément tout le contraire de ce qu'il disait (p. 70); nous avons surtout insisté sur ce point, qu'en attribuant à l'esprit humain une *participation de la raison divine*, une *émanation de la substance de Dieu*, une *intuition directe* de son essence, on s'établissait dans un état surnaturel. Seulement, on a donné à ces privilèges *surnaturels*, le non de *facultés naturelles*, et on a ainsi bouleversé toute la religion; on n'a rien répondu à cela. Nous signalons donc ce passage au zèle de M. l'abbé Freppel; mais voyons si, nous-même, nous n'aurions pas péché par un autre côté.



franchement ; je crois, sauf erreur, que vous refusez à la raison humaine le pouvoir et le droit de s'élever à l'idée de Dieu (C).

Car, selon vous, c'est là le *rationalisme*. Pour moi, je ne le pense pas. Le rationalisme déduit toutes ses connaissances théologiques des *principes constitutifs de la raison humaine*, à l'exclusion de toute révélation *positive ou surnaturelle*, qu'il déclare inutile et même impossible. Tous les systèmes religieux sont le produit de l'esprit humain, jamais il n'y a eu de révélation distincte de l'acte, par lequel Dieu donne l'*intelligence à tout homme venant en ce monde*. Voilà le rationalisme (D).

(C). Nous ne faisons ici qu'une première remarque, c'est que M. l'abbé Freppel altère notre pensée, quand il identifie *conception de Dieu* et *connaissance imparfaite de Dieu*. Il s'ensuivrait que nous aurions dit que l'esprit humain ne peut *connaître Dieu*. Or, voici la phrase qui suit immédiatement :

« Non, l'esprit humain ne *conçoit* pas Dieu, ne l'a pas *conçu*, ne » saurait le *concevoir*. Ce sont là des termes philosophiques, cause » des erreurs de toute la philosophie allemande ; mais si nous ne » pouvons pas *concevoir* Dieu, nous pouvons le *connaître*, ce qui » est bien différent (p. 378). » Et M. Freppel nous fait dire que nous ne pouvons *connaître Dieu!*

Pouvait-on mieux distinguer la *conception philosophique*, de la *faculté naturelle de connaître Dieu*? A quoi bon de semblables discussions ?

D'ailleurs, nous maintenons complètement que cette *conception* (ou *connaissance*), n'est pas dans les forces naturelles de l'homme *isolé* ; mais nous attachons au mot *isolé* le sens de..... *isolé*. L'école mixte y attache le sens de..... *social*. L'homme actuel *isolé* ne pourrait *parler* ni même *vivre* ; l'homme actuel est un être *social*, l'homme *isolé* de Descartes et de tous les *philosophes actuels*, qui parlent de *raison* par elle-même, *raison seule*, etc., est un être *contre-nature*, fantastique ; et c'est sur lui que l'on a bâti tout l'édifice de notre société civile. Aussi est-elle belle et solide, cette société !!

(D). Nous faisons deux réponses à ces paroles : admettons d'abord cette définition : « Le rationalisme ne reconnaît d'autre *intervention* de Dieu, que celle par laquelle il donne l'*intelligence à tout* » homme venant en ce monde ; intervention, c'est-à-dire révéla-

Cela posé, en voulant combattre le rationalisme, dans M. Maret, vous me semblez poursuivre un fantôme, une chimère.

D'abord, que penser de ce raisonnement (p. 380) ? les concepts se divisent en trois classes : les *concepts purs*, les *concepts empiriques*, les *concepts mixtes* ; donc les mots de *concept*, de *concevoir*, ne conviennent qu'à ces philosophes qui pensent que l'homme peut avoir de Dieu un *concept pur* ? La conclusion aurait dû être, ce me semble, que le mot de *concevoir* peut être employé, à la fois, par ceux qui rangent l'idée de Dieu parmi les *concepts purs*, et par ceux qui n'y voient qu'un *concept mixte*. D'ailleurs, que le mot *concevoir* convienne à Hegel et à ses disciples, pour exprimer une erreur, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse l'employer pour rendre une vérité. Qui ne sait, du reste, qu'il est reçu partout de dire que nous *concevons* l'idée de Dieu, mais que nous ne le comprenons pas ? La discussion me paraît, sur ce point, une pure logomachie (E).

» tion intérieure, secrète, etc., séparée de la tradition ou révélation positive, extérieure. »

Dans ce cas, nous vous disons : Lorsque, donc, vous séparez la philosophie de la théologie, c'est-à-dire de la révélation positive extérieure, vous faites du rationalisme pur. Or, de votre aveu, vous en faites depuis 3 ou 400 ans. Faut-il vous étonner si le rationalisme nous a envahis ?

En second lieu, les rationalistes admettent plus que cette intervention première de Dieu par l'acte créateur ; ils admettent que de tems à autre Dieu s'est révélé à l'humanité par divers sages, Confucius, Bouddha, Pythagore, Socrate, Platon, la plupart des hérésiarques anciens ; Luther, Calvin. En ce moment même, ils reconnaissent Dieu dans la plupart des utopistes actuels. Saint-Simon, Fourier, Cousin, Tovianski, sont regardés, par leurs adeptes, comme des organes de la divinité. M. de Lamartine a dit plusieurs fois de lui-même qu'il était un des hommes inspirés de Dieu pour faire faire *un pas* à l'humanité : c'est parmi ces révélateurs, qu'ils osent placer le CHRIST, l'unique fils de Dieu. — Voilà le rationalisme.

(E). Nous rétablissons la question telle que nous l'avons posée : « Il ne s'agit pas ici de changer ces expressions *communes* ; mais la langue philosophique s'en est emparée, et elle en a fait et en fait

Vous voyez le rationalisme dans la manière dont M. Maret fait arriver l'homme à l'intuition des idées de Dieu, de l'infini, du vrai, etc.

J'y vois tout au plus une théorie très-modérée des idées innées, puisqu'il suppose la raison fécondée par la parole, mais nullement le rationalisme, puisqu'il appelle deux pages plus loin (p. 9) les révélations positives, historiques, au secours de la raison défaillante (F).

» tous les jours un usage ou plutôt un abus tel qu'il renverse de  
 » fond en comble le principe de la foi chrétienne. Comme c'est  
 » aussi dans un sens philosophique que M. l'abbé Maret emploie ces  
 » expressions, il conviendra avec nous qu'il est de la dernière im-  
 » portance d'examiner le sens qu'y attachent les philosophes afin  
 » de ne pas confondre nos paroles, et, par conséquent, nos prin-  
 » cipes, avec les leurs (p. 380). » — Or, M. l'abbé Freppel ne dit  
 pas un mot du danger que nous signalons ici.

Nous ajoutons, en outre, que le mot *concept*, *conception*, ne convient qu'à ceux qui croient à une véritable *conception* de Dieu dans l'âme humaine? M. Maret n'a-t-il pas dit : nous demanderons Dieu à l'âme humaine; n'a-t-il pas dit qu'il s'élevait de lui-même à la conception de Dieu; que cette conception avait lieu par l'idée de l'infini, innée, naturelle à l'âme? Ne sont-ce pas là des concepts purs et non des concepts mixtes, dus à l'expérience? Pourquoi M. l'abbé Freppel change-t-il la pensée et les expressions de M. l'abbé Maret? D'ailleurs, ne suffit-il pas que les philosophes panthéistes se soient emparés de cette expression pour que les théologiens, gardiens des dogmes et des mots qui les expriment, doivent s'en abstenir? d'autant plus que *conception*, dans son sens propre, implique une formation intérieure dans l'homme. Dieu a-t-il été formé dans le sein de l'homme? Est-ce là de la logomachie? peut-il y avoir une discussion plus réelle, plus nécessaire? Comment un prêtre ne voit-il pas cela? Comment ne voit-il pas que ce sont les expressions adoptées par M. l'abbé de Lamennais, par M. Cousin, par M. Saisset, pour exprimer et formuler le rationalisme pur? Un professeur catholique doit-il copier la formule de leurs erreurs<sup>1</sup>?

(F) D'abord, nous ferons observer que M. l'abbé Maret n'a pas

<sup>1</sup> Voir pour M. l'abbé de Lamennais les phrases citées dans notre tome XIII, p. 298, et pour MM. Cousin et Saisset celles citées tome XI, p. 226, 228 (3<sup>e</sup> série).

L'auteur avait fondé la loi morale sur le *dictamen impérieux* de la conscience. Là-dessus vous triomphez : donc point de loi positive, point

dit : intuition, vision de l'*idée* divine, etc., mais vision, *intuition de Dieu, de l'infini*. Pourquoi changer ses expressions qui, alors, ne contiennent plus l'erreur de l'intuition directe ? En second lieu, nous convenons que c'est ici toute la question rationaliste que M. l'abbé Fréppel tranche, en quelques mots, comme s'il n'en apercevait pas l'importance. Nous le savons, M. l'abbé Maret et tous les cartésiens, depuis 300 ans, prétendent que les *idées innées*, la *raison*, etc., ne sont pas *suffisantes*, et ont recours, en dernier lieu, à la *révélation extérieure*, comme à un *supplément*. Les rationalistes prétendent, au contraire, que la *raison suffit*. Qui a raison des deux disputants ? Si nous consultons *les faits*, ce sera les *rationalistes* ; car leur système a prévalu dans les esprits et a détruit, en partie, le Christianisme, et menace, en ce moment, de détruire la société même. Voilà *le fait*. Voyons si la *logique* ne leur donne pas aussi raison.

Les philosophes catholiques ont eu l'imprudence d'*accorder* que la *raison seule*, au moyen des *idées innées*, ou intuition, ou participation à la raison divine, peut inventer ou découvrir Dieu et ses perfections, l'âme humaine, sa nature, ses devoirs envers Dieu, envers elle-même, envers ses semblables, et de plus, qu'elle peut constituer une véritable société civile. Voilà ce que l'on accorde même dans nos *cours* de philosophie catholique. — Les *rationalistes* ont reçu cet enseignement, et y ont adhéré sur la parole des catholiques. Mais alors les catholiques ont ajouté : Apprenez, maintenant, que la *raison, révélation directe, véritable, naturelle de Dieu*, ne vous suffit pas ; il faut encore une *révélation extérieure*, etc., etc. Les rationalistes répondent : Pardon, mais la *première révélation de Dieu* me suffit. C'est Dieu, suivant vous, qui m'a donné directement, cet enseignement ; cela me suffit..... assez, assez. Et puis à présent ils tournent le dos au catholique, et le renvoient enseigner son *supplément* dans les sacristies.

Comment un prêtre ne voit-il pas que c'est là la position actuelle entre les rationalistes et les catholiques, et que cette position n'est pas tenable pour les catholiques ?

de prescription extérieure. Mais, de grâce, est-ce exclure la loi positive, les prescriptions extérieures, que d'avouer, quelques instans après, l'impossibilité où se trouve la raison humaine d'établir tous les rapports qui lient l'homme à Dieu, au monde, à ses semblables, et le besoin qu'elle éprouve d'une révélation pour résoudre ces écrasantes questions qui la tourmentent (p. 9 et 12)? Le rationalisme, dites-vous, ne demande pas, ne fait pas autre chose (p. 383). En vérité, ce serait fort heureux, et la question serait bientôt vidée. Mais de fait, c'est tout autre chose qu'il demande. Il prétend que la raison se suffit à elle-même, que la voix qui s'élève du fond de la conscience, parle d'une manière assez claire, et assez uniforme, pour exclure toute autre voix positive, surnaturelle. C'est là la question rationaliste. Aussi, les écrivains, défenseurs de la révélation, n'arguaient-ils pas de l'absence de cette voix intérieure, mais de son insuffisance, et c'est ce que reconnaît l'auteur que vous attaquez (G).

De plus, comment ne voit-il pas que toutes les grandes concessions et faveurs qu'il fait au rationaliste sont fausses? Oui, mensonge, mensonge que tous ces dons attribués à l'âme humaine; car il n'est pas vrai que l'enfant ou l'homme invente, ou découvre rien dans son âme, comme inné ou naturel. Le pauvre enfant n'y trouve jamais que ce que celui qui l'enseigne lui apprend, Bouddha, Fo, Mahomet, un fétiche, Jésus-Christ, selon que son professeur lui enseigne l'erreur ou la vérité....; il ne trouvera rien dans son âme, s'il n'a pas d'oreille qui lui permette d'entendre. — Comment un prêtre ne voit-il pas cela?

(G) C'est encore la même question que ci-dessus. M. Maret a dit : « Au milieu de ma conscience s'élève une grande voix qui me » prescrit, à l'égard de ce Dieu (trouvé dans cette même conscience), » l'adoration et l'obéissance; à l'égard de mes semblables, le respect de leurs droits; à l'égard de moi-même, de tendre à toute la » perfection dont ma nature est susceptible (p. 7). » Voilà ce qu'il trouve dans sa conscience, page 7; puis, p. 9, il dit que cela ne lui suffit pas. — Les rationalistes répondent que cela leur suffit. Et en effet, si cette voix nous prescrit ce que nous devons à Dieu, à nos semblables et à nous-mêmes, cela nous suffit. Or, on fait étudier dans les écoles un traité entier de philosophie, appelé éthique, pour leur prouver que cela suffit. Que M. Freppel ne vienne pas nier cela, car nous avons cité la prescription suivante faite par les jé-

Il est très-habile, sans doute, de combattre un adversaire par ses propres armes, mais encore, faut-il pouvoir les retourner contre lui. M. l'abbé Maret reproche au rationalisme, et certes, à bon droit, de se placer dans la déplorable position des *philosophes avant le Christianisme*, en rejetant le flambeau de la parole divine (p. 24). Mais est-ce bien repousser la lumière de la révélation que de montrer le parfait accord des *données* véritables de la raison avec des vérités positives acceptées d'avance, sans réserve et sans condition ? Ce n'est pas agir *comme si Dieu n'avait pas donné une parole au monde* (*Id.*), c'est confirmer, au contraire, cette parole par les déductions légitimes des principes constitutifs de notre nature raisonnable. *Ce n'est pas non plus faire de la philosophie pure* (*Id.*), car la révélation reste toujours la ligne normale de ces développemens philosophiques; on rejette tout ce qui en dévie, on ne marche qu'éclairé de ses rayons lumineux (H).

---

suites, suivant en cela tous les autres professeurs catholiques, à leur maître de morale : « que le professeur de *philosophie morale* com- » prenne bien qu'il n'entre point dans ses attributions de *faire des » digressions dans les questions théologiques*; mais son devoir est » d'expliquer doctement et gravement les principaux chapitres de » *science morale* qui se trouvent dans les *livres des éthiques d'A- » ristote*<sup>1</sup>. » Voilà ce que l'on a enseigné pendant 400 ans dans l'Université catholique de France, à tous les laïques; les ecclésiastiques seuls faisaient des *digressions dans la théologie*. Nous disons que c'est cette morale *philosophique* qui a ruiné la *morale chrétienne*. Ce qui reste de celle-ci a été conservé par les enseignemens donnés par les parens qui avaient appris le *catéchisme*, et par les curés qui avaient appris la *théologie*. Comment un prêtre ne voit-il pas cela ?

(H) La discussion, avec ceux de nos frères que nous combattons ici, est bien difficile à suivre, car jamais paroles plus disparates et plus antinomiques que les leurs. Ainsi, voilà M. l'abbé Freppel « qui » assure que la révélation reste toujours la *ligne normale* des déve- » loppemens philosophiques; on rejette tout ce qui *en dévie*, on ne » marche qu'*éclairé de ses rayons*. » Voilà ce qu'il dit. Or, voyons le fait : depuis 400 ans, et en ce moment même, on enseigne dans la philosophie que, sans *théologie*, c'est-à-dire *sans révélation*, sans

<sup>1</sup> Voir nos *Annales*, tome XIX, p. 223 (3<sup>e</sup> série).

Passant à l'histoire de la théologie, telle que l'expose M. Maret, vous prétendez que l'auteur y donne gain de cause aux humanitaires en établissant que la raison est elle-même une révélation naturelle, et que les révélations successives, postérieures, ont été calquées sur la constitution humaine (p. 28). Votre raisonnement se réduit, ce me semble à celui-ci : M. Maret soutient que la raison est une révélation naturelle ; or, les rationalistes émettent la même assertion, donc M. Maret pose les principes du rationalisme. Mais que diriez-vous de ce raisonnement ? Descartes met hors de doute la certitude de sa propre existence, vous êtes de son avis, donc vous êtes cartésien. Non, diriez-vous, il peut y avoir entre nous ce point de contact, mais il y a, en même tems de nombreux points de divergence qui m'empêchent d'être cartésien. M. Maret vous répondra de même qu'il ne suffit pas de lui trouver une vérité commune avec les rationalistes pour le charger de toutes leurs erreurs. En disant que l'éternelle vérité se révèle à nous par les lumières de la raison, on n'exclut point, par là, les révélations positives, surnaturelles, qu'il aura plu à Dieu de faire aux hommes dans le cours des âges. Pour encourir véritablement ce reproche, il aurait fallu soutenir, avec les rationalistes, que toute autre révélation que la révélation naturelle de la raison est ou inutile ou impossible. Or, je ne pense pas qu'il suffise, pour cela, d'avoir employé le terme impropre de *calquées*, qui ne signifie, évidemment, qu'une conformité, un parfait accord avec la nature humaine. (1).

tradition, on peut trouver Dieu, l'homme, ses devoirs, etc., c'est-à-dire qu'on marche précisément sans les rayons de la révélation extérieure. Le Christ a été mis à la porte, c'est là le premier principe philosophique. M. l'abbé Maret le dit expressément en disant qu'on ne marche qu'à la lumière de la raison, qui est une révélation véritable, mais naturelle.... Et maintenant, on vient nous dire que c'est la révélation extérieure qui doit nous guider. — Oh! nous savons bien que cette morale que vous enseignez vous ne l'avez ni inventée ni découverte, et que vous la devez à la révélation extérieure; mais voilà ce que vous ne voulez pas avouer; ce que vous me disputez ici; mettez-vous donc d'accord avec vous-même.

(1) D'abord, nous n'avons pas dit que M. l'abbé Maret, ayant une vérité commune avec les rationalistes, il professait ainsi toutes leurs erreurs; nous avons dit seulement que M. Maret, donnant la rai-

Vous critiquez l'expression de *germe naturel et inné de la raison*, ou plutôt l'idée renfermée dans cette expression ; vous ne remarquez sans doute pas que c'est saint Justin qui parle (p. 41), et partant, c'est sur le saint docteur que devrait retomber l'accusation de panthéisme et de ra-

---

son humaine comme une *révélation naturelle*, posait le *principe* des naturalistes.

Comme Descartes nous admettons notre existence, parce que ce principe est vrai, et ne fait pas le fond du cartésianisme. — Tout le monde est cartésien de ce côté. — Mais M. Maret a tort d'admettre que la raison est une *révélation naturelle*, c'est-à-dire directe, *intérieure*, *incessante*, de Dieu, parce que ce principe est faux, et fait le fond, l'origine, la source du *rationalisme*. Le rationaliste dit : Dieu me parle directement, naturellement, intérieurement, cela me suffit. Il a mis en moi les idées du vrai et du faux, du bien et du mal, cela me suffit ; et logiquement, il a un immense avantage sur M. Maret qui ajoute : Cela ne suffit pas.

M. Freppel nous paraît passer un peu légèrement sur cette phrase de M. Maret : *Que toutes les révélations successives sont calquées sur la constitution de la nature humaine* (p. 28). Il se contente d'appeler cela un *terme impropre*, il devait dire une expression donnant une *idée fautive*, et de plus constituant l'hérésie actuelle, l'hérésie humanitaire ou naturelle, car voici ce que disent les humanitaires :

« Le dogme et la morale sont *calqués* sur la constitution ou nature de l'homme : donc, 1° comme cette nature ne change pas, Dieu ne peut changer ces lois, ou faire des miracles ; 2° comme il n'y a rien de plus naturel que cette nature, il ne saurait rien y avoir de surnaturel dans ce que l'homme doit croire ou faire. » — Voilà le raisonnement de M. l'abbé de Lamennais. Lorsque donc un professeur de dogme de la Sorbonne, un professeur de séminaire, viennent nous assurer que les révélations *sont calquées sur la constitution de l'homme*, que doit penser ou croire un laïque, un jeune homme, qui a accepté leur principe, et qui, ensuite, lit les humanitaires ? Nous prions M. l'abbé Freppel, ainsi que M. le professeur de Sorbonne, de répondre à cette simple question. Elle vaut la peine qu'ils sortent de leur classe pour voir ce qui se passe dans la rue.



tionalisme pur. Mais qui ne sait que ces locutions et d'autres semblables employées par les pères et les théologiens, excluent toute *identification de la raison humaine avec la substance divine* et indiquent simplement une *participation* à la vérité infinie dans la créature raisonnable (J)?

C'est cette *révélation primitive et naturelle* que vous regardez comme le fond de la thèse rationaliste ; vous y voyez tout le rationalisme, tout le naturalisme, tout le panthéisme. Assurément l'accusation est des plus graves, mais est-elle bien fondée ? N'y a-t-il pas un abîme entre ces deux propositions : *Dieu se manifeste à l'homme par les lumières de la raison ; Dieu ne se manifeste à l'homme que par les lumières de la raison ?* Ne voyez-vous pas une énorme différence entre une théorie qui admet, d'une part, des vérités de conscience et de raison, et affirme, de l'autre, que, sans le secours divin de la révélation *on ne fait pas un seul pas dans la carrière de la démonstration rationnelle qui ne soit marqué par quelque chute* (p. 89) ; et une théorie qui rejette toute espèce de révélation positive, historique, parce que *la raison se suffit parfaitement à elle-même* ? Et vous nous dites que vous voyez tout le rationalisme dans la première théorie ; mais que verrez-vous donc dans la dernière (K) ?

(J) Nous l'avons dit à l'école mixte, si les paroles qu'elle prononce, paroles exprimant directement les erreurs les plus dangereuses actuelles, ne doivent pas être prises dans leur sens direct, nous n'avons plus à discuter avec elle ; mais ces expressions sont prises dans un sens naturel par une grande masse de rationalistes. Comme ces paroles constituent *une hérésie*, nous devons dire que cette hérésie a été formée par eux, et nous devons prémunir nos lecteurs contre ces paroles. Il nous semble même qu'un prêtre ferait mieux de s'unir à nous pour exclure les expressions qu'il reconnaît impropres et fausses, que de chercher des atténuations et des détours pour les justifier. — Nous n'avons pas parlé de saint Justin, parce que nous n'avons voulu qu'y voir la pensée de M. Maret, qui serait fausse, supposé même qu'il eût bien exprimé la croyance de saint Justin, ce que nous ne croyons pas et ce qui serait trop long à discuter.

(K) M. l'abbé Freppel nous demande s'il n'y a pas un abîme entre les deux propositions citées ci-dessus ; nous allons lui répondre catégoriquement : Non, il n'y a pas un abîme ; oui, l'une est la suite de l'autre. La société actuelle a tiré cette conséquence parce qu'elle était renfermée dans le principe. Car, voyez vous-

Comment ! quand on répète sur tous les tons que les vérités de raison, de conscience, ne sont nullement suffisantes pour résoudre une foule

même : voici ce que vous faites : « Vous mettez l'homme en communication directe et immédiate avec Dieu, vous lui dites que Dieu lui parle dans sa raison, dans sa conscience.....; et, au moyen de cet enseignement, vous dites qu'il peut connaître Dieu, l'homme, ses devoirs, établir la famille, la société civile, etc. Puis, dans votre école, vous avez dit, à vos écoliers : or, cela ne suffit pas. — Mais sortons de votre école, et voyons ce qui s'est passé dans la société ; ceci est de l'histoire, laquelle est plus sûre que vos syllogismes ; l'esprit humain vous a répondu : « Ce que vous me donnez là me » suffit : Dieu, ses perfections, l'homme, ses devoirs, la société, ses » droits et ses devoirs ; tout cela me vient directement, naturelle- » ment de Dieu ; Dieu ne me commande directement pas autre » chose. Cela me suffit. » Voilà la question. En vain vous lui criez : « Cela ne vous suffit pas. » Comme vous n'avez, dans cette discussion philosophique, que votre autorité qui est personnelle, on ne vous écoute pas, et on vous tourne le dos, fors que sont ces hommes, de cette voix de Dieu, dont vous les avez dotés. Voilà ce qui s'est passé ; c'est de l'histoire, nous pourrions vous dire : *Vous êtes docteur en Israël, et vous ne voyez pas cela ?*

Et puis, M. l'abbé, examinez un peu ce qui ressort encore de cette méthode que vous défendez ici. Vous dotez donc l'homme d'une communication naturelle, immédiate de Dieu, lui apprenant, etc. ; et puis vous venez lui dire : « Avec ce secours de Dieu, naturel, » immédiat, continu, vous ne sauriez faire un seul pas qui ne » soit marqué de quelque chute. » Réfléchissez à ces deux phrases, et voyez si ce n'est pas manquer de respect à ce grand nom de Dieu, si ce n'est pas ravalier son concours, sa lumière, son intervention que de les faire intervenir pour si peu de chose, ou plutôt pour rien du tout ; et, voyez aussi, si ce n'est pas à cet étrange enseignement qu'il faut attribuer le peu de respect qu'on a pour Dieu. Réfléchissez, prêtre de ce Dieu, et répondez à cette question. Rien de semblable, au contraire, dans le système de la révélation extérieure. Dieu a parlé ; tout ce qu'il a dit est clair, précis, pur. C'est ainsi qu'ont été enseignés Adam, Abraham, Noé, etc. ; c'est encore ainsi qu'a en-

de questions, dont la solution intéresse vivement les destinées de l'homme, vous tirez, pour conclusion de cette doctrine : *donc plus besoin n'est de médiateur, ni de Christ, ni de son Église, ni de la tradition* (p. 387) ! Pensez-vous que la logique puisse s'accommoder d'une pareille argumentation (L) ?

Nous demanderons Dieu à l'âme humaine, avait dit l'auteur de la théodicée (p. 89). Vous ajoutez : *Les rationalistes les plus décidés n'en demandent pas plus* (p. 387). Permettez, ils demandent beaucoup plus ; car, si leurs exigences n'allaient pas plus loin, ils demanderaient uniquement ce qu'ont demandé *tous les philosophes et théologiens catholiques*, qui se sont efforcés d'établir l'existence de Dieu par des démonstrations rationnelles. Les rationalistes demandent Dieu à l'âme humaine, mais exclusivement, mais ils ne le demandent qu'à elle et ne consentent à l'accepter d'*aucune révélation extérieure et surnaturelle*. Pourrait-on être jamais reçu à identifier, à assimiler même ces deux manières de procéder (M) ?

seigné le Christ, le Verbe vivant de Dieu. Il n'y a pas là changement de méthode, c'est toujours un enseignement extérieur. Si les prophètes ont reçu un enseignement intérieur et direct, on le reconnaissait à sa conformité, à la *révélation extérieure*. Tout prophète qui aurait enseigné une doctrine contraire devait être mis à mort<sup>1</sup>.

(L) Oui, et cela c'est vous, vous-même, qui le dites, et le dites depuis 400 ans ; car, dans votre *Cours de philosophie* soigneusement séparée de la théologie, vous enseignez Dieu, l'âme, le devoir, la société, sans médiateur, sans Christ, etc. Je ne fais donc que répéter ce que vous mettez en pratique ; seulement vous vous arrêtez à un certain point, et là, non pas moi, mais la société actuelle vous dit : « Puisque je n'ai pas eu besoin de Christ, d'Église, de tradition pour ces premiers et magnifiques enseignemens, je n'en ai pas besoin pour le reste. » Voilà la question.

(M) Mille pardons encore, M. l'abbé, mais c'est encore vous qui, dans votre *cours de philosophie*, ne voulez accepter Dieu d'*aucune révélation extérieure et surnaturelle*, non plus que vos dogmes et votre morale, ni votre société ; je vous le dis, c'est vous... Ce n'est qu'après avoir établi ce Dieu, ces dogmes, morale et so-

<sup>1</sup> Voir sur ce point les détails donnés dans notre tome XI, p. 337 (3<sup>e</sup> série).

Après cela, est-il besoin de vous dire qu'on est encore plus surpris de vous voir affirmer que M. l'abbé Maret donne, par là, gain de cause à ceux qui disent que *l'enseignement direct de Dieu* (par la raison) (p. 388) *leur suffit*, tandis qu'il dit précisément qu'il ne *leur suffit pas* (p. 89) (N).

Vous lui supposez donc toujours l'erreur de croire que l'homme puisse trouver, dans sa raison, *toutes les vérités* qu'il lui importe de savoir pour parvenir à sa fin dernière, tandis qu'il ne lui accorde que la faculté d'en connaître et d'en démontrer *quelques-unes* (p. 88) sans la révélation (O), comme les théologiens lui reconnaissent celle de pra-

---

ciété, que vous demandez Dieu à la *tradition*. Mais il n'est plus tems, ou plutôt, c'est un mensonge que vous faites à vos élèves. Ce Dieu que vous devez, dites-vous, à votre conscience, c'est à la tradition, à la révélation extérieure que vous le devez; si vous étiez sourd-muet, votre conscience ne vous aurait jamais donné ce Dieu; si vous étiez né en Océanie ou en Chine, votre conscience vous donnerait un fétiche, ou le Dieu Fo; si votre conscience catholique vous donne le Dieu chrétien, c'est la société qui le lui a donné. Vous confondez, d'ailleurs, les *preuves* d'un Dieu enseigné, avec la *recherche* de Dieu même, seule chose dont il s'agit ici, et que les pères n'ont pas confondue avec la démonstration. — Nos lecteurs peuvent voir combien profondément est vicié l'enseignement philosophique sur Dieu.

(N) Vous avez raison, M. l'abbé Maret *assure* que l'enseignement direct de Dieu ne *suffit pas*, mais nous disons 1° que cette assurance renferme un manque de respect à l'égard de Dieu; 2° que cette assurance n'est fondée que sur la parole de M. Maret qui, en cette question, n'a de valeur que pour lui; 3° que la société actuelle a répondu, *par le fait*, que cet enseignement lui suffisait. *L'enseignement direct de Dieu nous suffit*, dit-elle. Réfléchissez à ce que c'est que Dieu, M. l'abbé, et voyez si ce n'est pas lui manquer de respect que de dire que cet enseignement ne suffit pas. L'enseignement de Dieu a suffi à Adam, à Noé, il a suffi aux patriarches, aux prophètes, au Christ Jésus, lui-même; il a fallu arriver à l'orgueilleuse philosophie actuelle pour soutenir, d'une part, que l'homme a un *enseignement direct* de Dieu, et de l'autre, que cet *enseignement* ne lui suffit pas. Que nos lecteurs pèsent ces paroles.

(O) Je lui suppose seulement les vérités que vous enseignez dans

tiquer quelques *vertus*, d'éviter quelques *péchés* sans la grâce <sup>1</sup> (P).

Quant à la prétendue difficulté d'assigner une *division* entre les vérités de *raison* et les autres vérités *théologiques*, elle n'existe pas, et M. Maret ne serait nullement en peine de vous distinguer les *vérités de raison* qui *découlent directement des principes mêmes de notre nature raisonnable*, des vérités révélées qui ne sauraient en être déduites, et qui, par conséquent, exigent un enseignement positif et surnaturel. Qu'est-ce qui l'empêche, par exemple, de ranger, parmi ces dernières, *toutes celles qui sont contenues dans l'Écriture et dans la tradition*, et au nombre des premières celles qu'une *raison ferme, éclairée, vertueuse* (p. 7) tire de soi par des déductions évidentes (Q) ?

votre *philosophie* sans intervention de la *théologie*, c'est-à-dire, du Christ ; à savoir, Dieu, ses perfections, l'homme, ses devoirs, la société, ses besoins. Voilà ce que vous lui accordez, et c'est sur cette concession que la société a dit : Cela me suffit.

(P) Nous ne pouvons discuter, ici, le texte de saint Thomas ; nous laissons à nos lecteurs le soin de voir si saint Thomas exclut *toute sorte de grâce* pour pratiquer *quelques vertus*, etc.

(Q) Nous maintenons encore ici l'impossibilité ou la non autorité de cette division. Je le sais bien, M. l'abbé Maret nous indiquera une série de vérités qu'il dira *découlées de notre nature*, et se trouver dans *sa conscience*. Mais que dira-t-il à celui qui *indiquera* d'autres vérités ? que pensera-t-il de celui qui trouve dans *sa conscience* d'autres devoirs que les siens ? Nous avons nettement posé cette question ; elle n'est pas théorique, elle est essentiellement pratique ; car M. Freppel sait bien que toutes les *consciences* ne reçoivent pas la morale de M. l'abbé Maret. Pourquoi ne répond-il pas un mot à cette difficulté ? — Dira-t-il que ces consciences ont tort ? Mais quelle est donc l'autorité de M. Maret pour imposer ces vérités, ces devoirs ? Nulle. Vous venez de le dire : « *Sans la révé-* »  
*lation il ne peut faire un pas sans trébucher et tomber ;* » mais alors que signifie votre règle ? — D'ailleurs, vous demandez une *raison ferme, éclairée, vertueuse*, et vous ne faites pas attention qu'il faut la révélation de la société et de la religion, pour avoir ces qualités : « Notre âme, disait Mgr Affre, de glorieuse mémoire, est une terre,

<sup>1</sup> Saint Thomas, *Summa theologica*, 1<sup>a</sup> 2<sup>a</sup>, q. 109, art. 2.

Dans vos observations sur la définition du rationalisme, vous me semblez, d'abord, jouer sur les mots. Le rationalisme ne nie pas toute intervention de Dieu directe et immédiate, il est vrai; mais M. Maret parlait d'une intervention de Dieu *distincte de l'acte créateur et conservateur* (p. 90); or, les rationalistes croient, certainement, toute intervention de ce genre : je ne vois donc pas ce qu'il y aurait à reprendre dans la définition du rationalisme, donnée par M. Maret. Seriez-vous surpris si j'exprimais, à ce sujet, le désir d'en avoir de vous une bien précise et bien catégorique (R) ?

» et les principes que lui donne l'instruction sont des germes qu'elle  
 » a la puissance de féconder. Si les principes sont *empoisonnés*,  
 » elle sera *corrompue*; s'ils sont purs et *lumineux*, elle possèdera la  
 » vie et la lumière<sup>1</sup>. » — Voilà les vrais principes.

(R) Nous ferons deux réponses très-claires à ces questions :  
 1° Non-seulement les rationalistes admettent l'intervention de Dieu par l'acte créateur et conservateur, mais ils admettent encore et toujours une *inspiration directe, incessante, naturelle de Dieu à l'humanité*, et de plus une *révélation* particulière à quelques individus, de siècle en siècle. Nous prions M. l'abbé Freppel de sortir un peu de son école et de jeter un coup d'œil sur la société, il verra que partout s'élèvent des *Messies*. Cela est connu, même des petits enfans : M. de *Lamartine* se croit un de ces hommes; MM. *Miskievick*, *Pierre Leroux*, *Michelet*, *Louis Blanc*, *Cousin*; tous se croient destinés de Dieu, inspirés de Dieu, pour faire faire ce qu'ils appellent *un pas à l'humanité*; ils participent à la *raison de Dieu*; ils ont une *intuition directe* de l'absolu, de l'infini; ils nous disent que Dieu les guide, ils sont *remplis de Dieu*; seulement, il est vrai, ils appellent cette intervention, naturelle : et M. l'abbé Freppel sait que plusieurs catholiques ont ces principes. 2° Quant à avoir exposé ce que c'est que le rationalisme, nous l'avons dit jusqu'à satiété, même dans notre article. Nous allons répéter ici ce que c'est que le rationalisme appliqué à la morale :

M. l'abbé Maret prétend que : « les vérités proviennent de deux  
 » sources différentes, la raison et l'Écriture, révélées toutes les deux,  
 » mais l'une par une révélation qu'il appelle primitive, naturelle,  
 » intérieure, faite directement de Dieu à l'homme; l'autre par

<sup>1</sup> Introduction à l'étude du Christianisme, p. 54 (1<sup>re</sup> édit.).

Revenant alors sur cette assertion qui vous choque si fort : la raison est une révélation véritable, mais *naturelle*, vous concluez de là : donc, c'est en vertu de sa nature que l'homme la possède, et vous ajoutez : *Que disent de plus les rationalistes* (p. 388) ? C'est vraiment incroyable d'avoir à apprendre ce que disent *de plus* les rationalistes, à M. Bonnetty, qui les a tant de fois si victorieusement réfutés. Ainsi donc, selon vous, ce qui nous séparerait *uniquement* des rationalistes, ce serait la proposition suivante : *En vertu de sa nature l'homme, possède la raison, qui est une véritable révélation, mais purement naturelle ?* En vérité, avez-vous cru sérieusement nous donner là une véritable notion du rationalisme (S) ?

» une révélation extérieure, surnaturelle, vérifiable. Or, c'est là la  
 » thèse même soutenue par les rationalistes. Seulement ils ajoutent,  
 » que puisque la communication *directe et intérieure* de Dieu  
 » à l'homme est une chose *naturelle*, ils ne voient pas pourquoi les  
 » autres révélations seraient *surnaturelles*. De plus ils prétendent  
 » que par cette communication de Dieu, ils *participent à Dieu lui-*  
 » *même et que participant à Dieu, ils sont eux-mêmes divins, au*  
 » moins dans leur raison et leur conscience. Nous ne croyons pas  
 » qu'on puisse répondre à ce raisonnement, et en effet, M. l'abbé  
 » Maret n'a pas même essayé de le faire. » — Nous ajoutons ni  
 M. Fréppel non plus.

(S) Nous nous étonnons encore plus nous-même qu'un chrétien, qu'un prêtre ne comprenne pas que dès qu'il accorde que la raison est une *révélation de Dieu* ;..... comprenez bien..... une *révélation*, c'est-à-dire une *voix, une parole, une loi*, car la révélation de Dieu est tout cela, que cette *voix ou parole* nous est *naturelle*, c'est-à-dire, sans doute, que nous avons cette voix du révélateur *par lui-même* que nous sommes hommes, dès lors nous n'avons plus besoin d'une autre voix. La conscience est le *Sinaï*, comme dit M. l'abbé Maret, où Dieu *rend ses oracles*. Il ressort de là une sorte d'*identification* de la raison, parole, voix *humaine*, avec la raison, parole, voix de Dieu. M. l'abbé Fréppel ne le voit pas, nous croyons le voir : que nos lecteurs décident. La raison, selon nous, est dans l'homme, 1° la faculté *innée, naturelle de connaître et de comprendre* plus ou moins ce qu'on enseigne ; l'âme humaine, comme le dit saint Thomas, est une *table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit*. — Elle

Mais ce qui dépasse toute croyance, ce sont les conséquences mêmes que vous prétendez tirer des principes précédemment établis par M. Maret. En rangeant, parmi les rationalistes *tous ceux qui rejettent une intervention de Dieu, distincte de l'acte créateur et conservateur* (p. 90), c'est-à-dire, ceux qui rejettent toute révélation positive, historique, M. Maret avait évidemment rendu cette idée : pour ne pas être rationaliste, *il faut admettre une révélation positive, surnaturelle*. Et vous lui faites dire (p. 389 des *Annales*) pour ne pas être rationaliste, *il suffit d'admettre l'intervention naturelle de Dieu*. Peut-on reproduire moins fidèlement la doctrine d'un livre ? Je conçois à présent que vous recommandiez à l'appréciation sévère des professeurs de philosophie et de théologie, les principes que vous entendez désigner, mais permettez-moi de vous dire que vous les chercheriez en vain dans l'ouvrage que vous attaquez (T).

Je m'aperçois, M. le Rédacteur, que ma lettre a déjà dépassé de beaucoup l'étendue que je pensais lui donner ; mais la question me paraît *si grave et si pleine d'intérêt*, que je ne puis m'empêcher, avant de finir, de vous faire encore quelques remarques sur certains textes de l'Évan-

---

est 2<sup>o</sup> le résultat de l'enseignement qu'il a reçu ; voilà notre croyance, M. Maret et M. Freppel disent, que c'est une *véritable révélation de Dieu* : que nos lecteurs prononcent.

(T) M. Freppel nous paraît injuste dans ses accusations contre nous, et inexact dans son exposition du système de M. Maret. Celui-ci a dit : « Les rationalistes sont ceux qui rejettent *une* (M. Maret a dit *toute*) *intervention de Dieu distincte de l'acte créateur et conservateur.* » Il est clair que nos *messies* actuels, que tous ceux qui croient à la Providence, ne rejettent pas *toute intervention distincte de l'acte créateur et conservateur*, puisqu'ils assurent que Dieu envoie des hommes spéciaux par lesquels il parle de loin en loin à l'humanité tels que Platon, le Christ, Lamartine. (pardon *Seigneur Jésus*, de vous remettre encore ici sur le Calvaire) ; cela est clair, évident. M. Freppel ne voit pas qu'entre ceux qui rejettent *l'intervention de Dieu distincte de l'acte créateur et conservateur*, et ceux qui rejettent seulement la *révélation positive*, se placent ceux qui admettent *l'intervention de Dieu par des messies particuliers* ; il ne voit pas que ce sont ces *messies* qui nous entourent, nous ont gouvernés, ont chassé notre pape. Nous le répétons, sortez de vos écoles et voyez ce qui se passe dans notre société.



gile que vous invoquez à l'appui de votre critique, et sur les conséquences exagérées que vous tirez des principes de M. l'abbé Maret. Saint Jean, et non pas J.-C. (ce qui, du reste, ne diminue point la valeur du passage), dit dans son Évangile : « Jamais personne n'a vu Dieu ; son fils » unique, qui est dans le sein du père, nous l'a raconté lui-même ( p. » 393). » Qu'est-ce à dire ? Saint Jean voulait-il faire entendre que personne n'avait connu Dieu avant J.-C. ? Assurément non. Mais si les paroles de saint Jean n'excluent point la *connaissance* de Dieu qu'avaient les hommes avant J.-C. ; qu'est-ce qui vous autorise à exclure, par elles, l'idée de Dieu du fond de la conscience humaine (U) ?

Avouez que ce texte ne prouve absolument rien sur cette matière. Celui de saint Paul, à mon avis, ne prouve pas davantage. Le grand

---

(U) Nous en appelons à M. l'abbé Freppel pour savoir s'il ne *dénature* pas nos paroles et celles de M. l'abbé Maret. Celui-ci avait dit : « Si, après cette leçon, vous voyez clairement... ce que Dieu n'est » pas et ce qu'il EST (p. 806.) » — Osons *envisager face à face*, l'im- » fini, Dieu lui-même (p. 213). » A cela qu'avons-nous dit ? c'est que nous ne voyions pas face à face Dieu, mais que nous le *connaissions* par l'enseignement. Voici nos paroles : « Si nous ne pou- » vons pas *concevoir* Dieu, nous pouvons le *connaître*, ce qui est » bien différent. Nous ne connaissons ni ne concevons, il est vrai, » l'unité *en elle-même*, mais nous la *connaissions* comme dans un » miroir, comme dans une énigme ; selon saint Paul, (p. 378). » Dans tout notre article nous mettons en opposition la *vision* (face à face, *intuition directe* de M. Maret, et la *connaissance* très-ex- » presse que nous en avons par l'*enseignement* traditionnel. — Est-il » permis, à M. Freppel, de prendre nos propres paroles et puis de nous accuser de ne pas nous en être servi ? — Quant à ce Dieu qui » se révèle en nous par l'idée qu'il nous communique de sa perfec- » tion infinie, laquelle idée nous révèle TOUTE la grandeur, TOUTE » la magnificence de l'être divin, et qui est le Sinaï où Dieu nous » apparaît (p. 393), » expressions que nous avons défié tout pro- » fesseur de justifier, M. Freppel les passe prudemment sous silence, et l'on comprend pourquoi. — Quant à la *connaissance* que les hommes et Adam ont eue de Dieu, avant J.-C., nous n'avons pas besoin de dire que c'est toujours par le Verbe de Dieu que toutes les communications ont été faites aux hommes.

apôtre fait ressortir ce qu'il y a d'imparfait dans la connaissance que nous avons de Dieu. M. Maret nous dit (p. 213) : que lorsque nous voulons fixer les yeux de notre raison sur l'essence infinie, nous nous sentons pris comme d'un vertige, que nous entrevoyons, que nous pressentons cette grande existence. Bien loin de trouver aucune contradiction entre ces deux enseignemens, je vois dans le second une explication du premier. En disant que nous avons de dieu une *conception pure*, que nous voyons clairement sa manière d'être (p. 200), (ce que Dieu n'est pas et ce qu'il est) (*Id.*), M. Maret, comme le contexte le prouve jusqu'à la dernière évidence, voulait parler d'une action dégagée de tout ce qui implique une imperfection, de tout ce qui renferme une limite, une borne (p. 202). Ainsi, en disant que J.-C. nous a donné de Dieu une *idée pure*, une *notion claire et précise*, nous ne serions nullement en contradiction avec saint Paul qui nous dit que nous ne voyons Dieu qu'à travers un miroir, dans une énigme (V).

Je retrouve, dans tous vos développemens ultérieurs, cet effort conti-

---

(V) Il n'y a point, certes, de contradiction entre le *miroir* et l'*énigme* de saint Paul, et la *notion* donnée par le Christ, par la raison bien simple que cette notion, cet enseignement du Christ est précisément et identiquement ce que saint Paul appelait *miroir* et *énigme* ; mais telle n'est pas la méthode de M. Maret, il dit que nous voyons clairement la manière d'être de Dieu, ce qu'il n'est pas et ce qu'il est, et que nous voyons tout cela dans l'idée communiquée naturellement à l'homme. Entre les deux passages cités par M. Freppel, M. Maret établit (p. 201) « que Dieu se révèle à nous » par l'idée, nous *parle* dans le sanctuaire intérieur, au fond de » l'âme ; c'est là où il se révèle à nous *par l'idée* qu'il nous com- » munique de son infinie perfection ; c'est donc cette *idée* qui sera, » pour nous, la *source de la lumière* : cette idée, méditée et appro- » fondie, nous *révélera toute la grandeur, toute la magnificence de » l'être divin* : dans cette *idée*, comme sur un autre *Sinaï*, l'éter- » nel va nous *apparaître*, non plus entouré d'éclairs et de foudres, » mais *paré de l'infinie beauté* que révèle la perfection souveraine » (p. 201), » telles sont les paroles de M. l'abbé Maret. M. Freppel prétend qu'il ne s'agit là que d'une *notion* dégagée de tout ce qui implique *imperfection*, c'est-à-dire que Dieu *n'est pas faux, menteur, injuste, etc., etc.* Nous le répétons, dans ce cas le langage humain ne signifie plus rien, et nous abandonnons la discussion.

nuel à mettre en opposition la connaissance naturelle de la vérité *par les lumières de la raison* ; et la connaissance surnaturelle de la vérité *par la révélation positive*, comme si elles s'excluaient nécessairement. Mais toutes ces accusations ne prouvent nullement comment la révélation, l'Église, le Christ, disparaissent parce qu'on veut faire concevoir par l'intelligence le dogme accepté par la foi (X).

C'est avec un véritable plaisir, M. le directeur, que nous vous suivons dans les rudes combats que vous livrez au rationalisme moderne ; c'est un ennemi que vous poursuivez sans relâche, avec un talent et un zèle dignes de nos éloges. Mais nous ne pouvons nous défendre d'une certaine appréhension à cet égard. Ne serait-il pas possible que, par suite d'une réaction trop violente contre cette tendance actuelle de l'esprit humain, l'ardeur de la lutte vous entraîna jusqu'à refuser, à la raison, ses forces réelles et ses droits incontestables ? Et n'y aurait-il pas également un danger sérieux à présenter comme rationalisme ce qui ne l'est pas, et à confondre ainsi, dans un seul et même anathème, des opinions libres, des théories sujettes à discussion, avec des doctrines évidemment erronées et condamnées par l'Église (Y) ?

(X) Oui, dans votre opinion et dans les principes philosophiques soutenues ici, ces deux révélation s'excluent. La révélation de toute la magnificence de Dieu par la *raison* naturelle, par l'idée même, rend inutile la révélation *extérieure* ; et le *fait* parle en ma faveur, puisque la grande hérésie actuelle est que la plupart des hommes ont abandonné la *révélation extérieure* pour conserver la *révélation par l'idée*. — Mais ces deux révélation ne s'excluent pas dans la méthode traditionnelle, parce qu'alors il n'y a qu'une révélation réelle, extérieure, historique de Dieu, celle faite au premier homme, augmentée successivement et complétée par le Christ ; c'est l'enseignement que nous recevons de cette révélation qui donne à *notre raison* les idées qu'elle a de Dieu : cela est si vrai que si M. Maret, si M. l'abbé Freppel étaient nés en Chine ou dans l'Océanie, leur raison n'aurait aucune des notions chrétiennes de Dieu : elle adorerait Bouddha ou le Fétiche, et cependant ils auraient reçu cette prétendue révélation *naturelle de l'idée*. Qu'ils y réfléchissent, cela est frappant de vérité, et nous défions M. l'abbé Freppel d'y répondre.

(Y) Ici nous ne sommes en désaccord avec M. l'abbé Freppel que sur un point, c'est lorsqu'il parle, avec éloges, de *notre talent*

Telles sont, M. le rédacteur, les réflexions que j'avais à vous soumettre, je l'ai fait avec d'autant plus de confiance, que je savais que, loin de repousser la critique, votre esprit ferme et éclairé l'appelle de tous ses vœux, parce qu'il cherche, avant tout, la vérité.

Recevez, M. le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

L'abbé E. FREPPEL,

Professeur d'histoire au petit séminaire de Strashbourg.

et de *notre zèle* ; mais nous convenons avec lui que nous pourrions excéder dans nos paroles, voilà pourquoi nous appelons les observations des autres, voilà pourquoi nous avons inséré, avec empressement, les objections de M. l'abbé Freppel. Nous sommes loin de croire que toutes nos paroles soient parfaitement justes ; nous croyons seulement rendre service à l'Eglise en soulevant les questions que nous discutons ici, et nous en avons la preuve la plus forte dans les corrections même que M. l'abbé Maret a faites à son livre. M. l'abbé Freppel n'en dit pas un mot : il nous semble qu'il eût été convenable, pour être impartial, d'en parler quelque peu.

A. B.

---

 Polémique Extra-Catholique.
 

---

## D'UNE INJURE DIRIGÉE

 PAR LE MONITEUR CATHOLIQUE CONTRE LES RÉDACTEURS DES  
 ANNALES DE PHILOSOPHIE.
 

---

Le *Moniteur catholique* a publié, dans son n° du 15 de ce mois de février, un article sur la *théodicée* de M. l'abbé Maret. Le respect que nous portons à Mgr l'archevêque de Paris, qui a bien voulu honorer ce journal de son patronage, nous aurait empêché de critiquer en rien cet article; mais comme ce respect n'a pas empêché le *Moniteur catholique* de nous dire des injures, nous sommes forcés d'en entretenir nos lecteurs. Voici les paroles du journal :

A notre avis, la partie du livre de M. Maret qui mérite le plus qu'on s'y arrête, le point qui appelle le plus l'attention, c'est la *méthode suivie par le savant professeur* : non pas qu'elle lui soit personnelle, mais il y a longtemps qu'elle n'a été publiquement employée dans une école française de théologie avec un si grand succès. Aussi, cette méthode lui a-t-elle valu la censure de je ne sais plus quels SPADASSINS THÉOLOGIQUES, qui ont l'habitude de livrer des batailles sur la pointe d'une aiguille, et qui, renfermés dans cet étroit espace, condamnent tout ce qu'ils ne peuvent atteindre et nomment *Rationalisme tout ce qui dépasse leur portée*. Naturellement, la méthode de M. Maret, comme celle de plusieurs AUTRES, a dû être décrétée par eux d'*hétérodoxie*.

Cet article n'est pas signé; mais le *Moniteur catholique* ayant déclaré, dans son n° du 4 janvier, que la *Direction en est exclusivement dévolue à M. l'abbé Darboy*, en ajoutant : *à chacun ses actes et la responsabilité qu'ils entraînent*, nous sommes forcés d'attribuer ces paroles à M. l'abbé Darboy, soit qu'il les ait écrites, soit qu'il n'ait fait que les approuver. Or, nous l'avertissons que de telles paroles sont peu convenables dans la bouche d'un prêtre. S'il était un peu moins novice dans la presse religieuse, il aurait su qu'il y a de graves professeurs de théologie et de philosophie qui n'approuvent pas les systèmes et méthode de M. l'abbé Maret. Le P. Perronc a

fait expressément ses réserves à son égard<sup>1</sup>. Dom Gardereau, dans un article fait pour défendre M. Maret, dit expressément de lui : « Nulle part je ne conseille de substituer la *méthode* de M. l'abbé » Maret, surtout comme un progrès, aux vieilles habitudes de l'en- » seignement théologique..... Je me suis montré très-éloigné de » conseiller généralement et indistinctement, même en ce qui re- » garde les laïques, l'*emploi de cette méthode*<sup>2</sup>. » Ces paroles, nous les citons dans notre article. M. l'abbé Darboy les a lues. Comment ose-t-il traiter de *spadassins théologiques* tous ceux qui n'adoptent pas *cette méthode*, et en particulier un respectable *professeur de théologie* qui a critiqué M. Maret dans les *Annales*? Enfin, pour parler de nous, à qui sans doute s'appliquent spécialement ces paroles, un prêtre aurait dû se souvenir que nos *Annales* sont, depuis 20 ans, lues et soutenues par les personnes les plus graves et les plus respectables du clergé, qu'elles ont reçu les encouragements constans de Sa Sainteté Grégoire XVI, de nombreux cardinaux, archevêques, évêques, supérieurs de théologie et de philosophie, etc.; il n'ignore pas non plus que Mgr l'archevêque de Paris nous honore de son amitié depuis plus de 15 ans. Certes, ces approbations ne prouvent pas que nous n'ayons pas pu nous tromper; mais elles auraient dû empêcher M. Darboy de venir qualifier de *spadassins*, des écrivains qui ont blanchi dans la défense de la foi, lorsqu'à peine lui-même compte *un mois et demi* de campagne. Nous l'avertissons en outre, qu'après la discussion qui a eu lieu entre lui et nous, ces injures ressemblent fort à une vengeance personnelle. Nous n'ajouterons rien à ces paroles, car nous voulons qu'il trouve, dans nos *Annales*, non-seulement des leçons de théologie et de philosophie, mais encore de charité et de politesse.

Mais puisqu'il nous a forcé de nous occuper de son article, nous ferons connaître à nos lecteurs quelques singularités qu'il renferme.

1. M. Darboy attribue à M. Maret la méthode même des *Annales*.

La première singularité, c'est que M. Darboy, tout en ayant la prétention de défendre la *méthode de M. l'abbé Maret*, supprime

<sup>1</sup> Voir nos *Annales*, t. x, p. 58, et la *Théologie* du P. Perronne, édition de Nîgne, t. II, p. 1319.

<sup>2</sup> Voir dans nos *Annales*, t. IX, p. 392, et tome XVI, p. 137 et 138.

cette méthode et y substitue celle-là même que les *Annales* lui ont conseillée; cela mérite d'être noté.

S'il y a quelque chose d'évident dans sa *théodicée*, c'est que M. l'abbé Maret part des *vérités connues* par la raison, qui est elle-même une *révélation véritable, mais naturelle*. Tous ceux qui ont lu M. l'abbé Maret l'ont reconnu. M. l'abbé Freppel, dans ce cahier même (ci-dessus p. 141), Dom Gardereau le reconnaissent expressément. D'ailleurs, nous en avons l'aveu même de M. Maret en ces termes :

Les vérités théologiques sont de *deux sortes*, parce qu'elles proviennent de *deux sources différentes*; il y a des vérités de *conscience*, des vérités de *raison*, provenant de la *révélation primitive* (intérieure) que Dieu accorda au monde à son origine. *Cette révélation se renouvelle toutes les fois qu'un homme naît à la vie intellectuelle et morale : aussi nous chercherons l'origine de ces vérités (théologiques) dans la conscience et dans la raison, qui est une révélation véritable, mais naturelle; nous demanderons Dieu à l'âme humaine.* » Et plus loin : « Je pourrais d'abord vous faire parler ici les *divines écritures* et l'autorité de l'Eglise....; mais comme nous voulons nous élever à l'intelligence de ces vérités, je vais tout de suite me servir de la *méthode philosophique pour faire concevoir à vos intelligences* le dogme accepté par la foi <sup>1</sup>. »

Cela est clair et précis; or, savez-vous ce que fait M. l'abbé Darboy? il ne dit pas un mot de cette *méthode rationnelle* de M. Maret, et expose la nôtre, la *méthode traditionnelle*, en ces termes :

*Partir des vérités révélées* comme de principes incontestables....; voilà certes un légitime et noble travail.... Dieu est-il créateur du monde, père des hommes dans le *sens expliqué par l'Evangile*? leur a-t-il *révélé positivement* ses volontés admirables, etc.... En fait l'étude et la discussion des modernes systèmes de philosophie (Descartes et Malebranche compris, sans doute), prouvent, avec une suprême évidence, qu'en *s'écartant de la doctrine traditionnelle de Dieu*, on aboutit infailliblement aux plus profonds abîmes.... M. Maret établit *positivement* et développe avec toute la ressource de la science théologique l'*enseignement catholique* sur la nature de Dieu.

Qu'en pensent nos lecteurs? Cela est loin de ces spéculations où M. l'abbé Maret, traitant de Dieu, assure que nous n'avons d'abord que l'*idée de l'Être*, puis de la *puissance RÉALISANT* la sub-

<sup>1</sup> Voir *Théodicée*, p. 89, et nos *Annales*, t. ix, p. 202 et 203.

*stance*, etc., etc. Aussi, nous trouvant récemment dans une société de savans professeurs de théologie et autres prêtres instruits, qui suivent ces travaux avec beaucoup d'attention, on demandait comment il était possible qu'un journal sérieux se permit une semblable substitution ou méprise.... « Mais cela est très-facile à » comprendre, dit un de ces prêtres, dans la précipitation de son » travail, l'auteur de l'article s'est trompé d'ouvrage, il a pris le » volume des *Annales* au lieu de celui de la *Théodicée*!! »

Il en est de même pour les *changemens* que M. Maret a fait subir à son ouvrage. En mettant en présence les expressions de sa *théodicée* de 1844, et celles de sa *théodicée* de 1849, nous croyions que personne ne pourrait nier l'opposition qu'il y a entre ces diverses conceptions de Dieu, et par conséquent la fausseté de la méthode qui y avait conduit. Nous disions, en finissant, que nous croyions en avoir poussé la démonstration *jusqu'à la dernière évidence*. Or, savez-vous, ami lecteur, ce que fait M. l'abbé Darboy? Il nie ces corrections mêmes; il suppose que M. l'abbé Maret n'a rien *changé*; il n'y avait rien d'*inexact*, c'était trop brièvement exposé. Il faut l'entendre :

Dans cette nouvelle édition de la *Théodicée chrétienne*, M. Maret a *développé* et éclairci certains points *trop brièvement exposés* dans la première. Des améliorations considérables, des citations étendues des Pères, mettent sa pensée plus en relief, et, en lui conciliant plus d'autorité, font voir qu'elle est simplement un nouvel anneau de la *chaîne traditionnelle* de l'enseignement catholique.

Il s'ensuit que lorsque M. l'abbé Maret, qui avait répété 7 à 8 fois qu'il y avait en Dieu *trois principes et trois personnes*, en supprimant les *trois principes* et n'admettant plus que *trois personnes*, ne fait que *développer* ce qui avait été *trop brièvement exposé*. A la bonne heure! Mais que penseront de cela les lecteurs qui ont les deux éditions, et ceux, en particulier, qui ont lu l'article des *Annales* où les deux *rédactions* sont mises en présence? Que penseront-ils des jugemens du *Moniteur catholique*? Pour nous, comment ne serions-nous pas satisfaits du résultat de nos critiques, quand nous voyons ceux qui nous insultent obligés ou de cacher ce qu'ont fait ceux que nous critiquons, ou de leur attribuer notre



*méthode*. Oh ! cela nous suffit. Les injures passent, mais ces résultats portent leurs fruits.

En outre, quoique M. Darboy nous appelle plus loin *petits peseurs de diphthongues*, cela ne nous empêchera pas de lui faire remarquer combien ses *expressions* et celles de M. l'abbé Maret sont inexactes *sur la création*.

2. Erreurs de M. l'abbé Maret et de M. l'abbé Darboy sur le dogme de la création.

M. l'abbé Darboy fait un grand éloge de la *Théorie de M. Maret sur la création* ; pour bien juger de la justesse de ces éloges, il faut connaître cette théorie. La voici en peu de mots, nous prions M. l'abbé Darboy de nous écouter un moment.

M. l'abbé de Lamennais, a dit, dans son *Esquisse d'une philosophie* :

La création n'étant que la *manifestation extérieure de Dieu*, ou la *réalisation des pensées dont l'ensemble forme*, sous le rapport particulier où nous l'envisageons en ce moment, l'*intelligence divine*, qui, dans son unité, représente intelligiblement l'être infini ; il s'ensuit que la *Création*, considérée dans son type divin, est *une et infinie comme Dieu même* (p. 114). — Après avoir exposé le système catholique sur la création, l'abbé Théophante ajoute : — « Tous ces graves inconvénients disparaissent dès qu'on se représente la *Création* comme la *manifestation progressive de TOUT CE QUI EST EN DIEU*, et dans le *même ordre qu'il existe en Dieu* ; car il est évident, dès lors, que, tout ce qui PEUT ÊTRE devant être, il n'y a pas même lieu à imaginer un choix<sup>1</sup>.

M. l'abbé Maret expose ainsi cette théorie dans la 1<sup>re</sup> édition de sa *Théodicée* :

Dans cette hypothèse, Dieu ne choisit pas un monde entre les mondes possibles, mais il réalise, dans l'indéfini de l'espace et du tems, *tous les mondes possibles*. Dieu manifeste TOUT CE QUI EST EN LUI ; tout ce qui doit naître, naît au moment marqué par l'éternelle sagesse, etc. (p. 357).

Puis il donne son adhésion à ce système par les paroles suivantes :

Si cette hypothèse vous parait *plus satisfaisante*, je ne vois pas de raison, tirée des nécessités de la foi, qui puisse vous forcer à la rejeter (358).

Or, cette hypothèse est purement et simplement panthéiste et brahmanique. M. l'abbé Maret s'en est aperçu lui-même, et il a

<sup>1</sup> *Esquisse d'une philosophie*, t. 1, p. 114, 117.

voulu la corriger dans la 2<sup>e</sup> édition de sa *Théodicée*. La chose était facile, il fallait retirer l'*approbation* qu'il y avait donnée et en faire la *réfutation*; mais il eût fallu pour cela refondre toute cette 16<sup>e</sup> leçon. Qu'a donc fait M. l'abbé Maret? il a changé, altéré la théorie de M. de Lamennais. A la place de la phrase : « Dans la création, » Dieu manifeste *TOUT* ce qui est en lui, » il a substitué celle-ci qui ne nie pas la précédente, mais la cache et la met dans le vague : « Dieu manifeste *tout* ce qui peut être manifesté <sup>1</sup>. » Bien plus, il aggrave même l'erreur de M. l'abbé de Lamennais en appelant, dans les deux éditions, *naissance* l'acte de la création.

Or, c'est cette théorie évidemment panthéiste, et condamnée par l'Église, que le *Moniteur catholique* loue en ces termes :

M. Maret caractérise l'acte de la création en le présentant comme une manifestation de Dieu, comme un fait (M. Maret dit *naissance*) qui a pour motif la bonté et l'amour, et qui, par conséquent, est parfaitement libre.

Nous avons consulté sur la croyance des brahmes, non-seulement leurs livres, mais encore un savant missionnaire qui a longtemps vécu au milieu d'eux, et il nous a assuré que les brahmes ne soutenaient pas autre chose si ce n'est que le monde est une manifestation de Dieu. « De même, disent-ils, que vous croyez que Dieu » s'est incarné dans son Verbe, que ce Verbe est la forme, l'image » de sa substance, Dieu rendu visible. Ainsi, nous soutenons » que *Brahma* s'est manifesté, rendu visible, incarné dans le » Monde, etc..... » Ce missionnaire est très-connu de M. l'abbé Darboy; qu'il le consulte, et il verra ce qu'il faut penser de cette proposition, la création est une manifestation de Dieu, adressée surtout à une génération tout imbue de panthéisme.

En finissant, nous nous permettrons de donner quelques conseils d'ami à M. l'abbé Darboy; c'est qu'il a trop tôt abandonné la voie si sage et si droite que M. l'abbé Gerbet lui avait tracée dans son programme, quand il lui disait :

« Un journal religieux doit se prémunir plus que tous les autres, contre un grand danger des époques de lutte, contre la tentation d'être injuste sans le vouloir, ou d'être violent pour rester fort. » On blâme, en outre, tous ceux qui descendent à des attaques personnelles, et on conseille de se

<sup>1</sup> Voir *Théodicée*, 1<sup>re</sup> édit., p. 347, et 2<sup>e</sup> édit., p. 366.

dégager de toute *polémique passionnée*; on attribuait cette façon d'agir à d'autres journaux catholiques et on ajoute : « Il importe de remédier à cet état de chose par l'établissement d'un journal qui *représente la religion* et ne représente qu'elle, qui puisse être *avoué par le clergé*, comme l'*expression de l'esprit de foi et de charité*, commun à tous ses membres.

Voilà les sages conseils que lui donnait M. l'abbé Gerbet; qu'il les suive, ainsi que ceux consignés dans la lettre si sage, si bienveillante, si charitable, que lui a écrite Mgr l'archevêque de Paris dans son 3<sup>e</sup> numéro.

Car, qu'il y fasse attention, l'existence même du *Moniteur catholique* en dépend; les lecteurs sont plus intelligens, plus mémoratifs qu'il ne le pense; que l'exemple de l'*Ère nouvelle* lui serve de leçon, il perdrait bientôt ses lecteurs; et nous croyons en outre, que s'il persiste à injurier des confrères plus âgés que lui, il perdra aussi, bien vite, le haut patronage dont Mgr l'archevêque a bien voulu l'honorer.

En finissant, nous déclarons que nous lui pardonnons de bon cœur de nous avoir appelés des *spadassins théologiques*, et des *petits peseurs de diphthongues*.

A. BONNETTY.



## Tradition Catholique.

### COURS COMPLET DE PATROLOGIE

On bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, Docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident, qui ont fleuri depuis les Apôtres jusqu'à Innocent III, inclusivement 1.

TOME LI, comprenant 1016 colonnes. 1846. Prix : 6 fr.

248. Saint PROSPER, d'Aquitaine, disciple de saint Augustin, proto-notaire du pape saint Léon, né vers la fin du 4<sup>e</sup> siècle, mort vers 463. Ses œuvres d'après l'édition de *Sirmond*; elles contiennent ce qui suit : 1. Préface sur ses œuvres, par *Sirmond*. — 2. Sa vie d'après les écrits et les auteurs ecclésiastiques, par *le même*. — 3. Notice par *Schaeneman*. — 1<sup>re</sup> partie. I. Lettre à saint Augustin, sur les actes de l'hérésie pélagienne dans les Gaules, avec préface. — II. Lettre à Rufin, sur la grâce et le libre arbitre. — III. Poème sur les ingrats, en quatre chants, avec préface et notes. — IV. Deux épigrammes sur un auteur qui avait attaqué saint Augustin, avec notes. — V. Epitaphe sur l'hérésie nestorienne et pélagienne. — VI. Réponse pour Augustin aux chapitres des objections faites par les Gaulois calomnieux. — VII. Réponse en faveur de la doctrine d'Augustin aux chapitres des objections de Vincent. — VIII. Réponse pour Augustin aux objections envoyées par la ville de Gènes. — IX. Autorités des évêques qui ont siégé sur le trône apostolique sur la grâce de Dieu et le libre arbitre. — X. Sur la grâce de Dieu et le libre arbitre contre le confrencier (c'est-à-dire contre le livre de Cassien : de la protection de Dieu). — XI. Exposition des psaumes, depuis le 100<sup>e</sup> jusqu'au 150<sup>e</sup>. — XII. Sentences extraites des ouvrages de saint Augustin, au nombre de 392. — XIII. Epigrammes d'après les sentences de saint Augustin, au nombre de 100. — XIV. Chronique depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de Valens, en 378. — 2<sup>e</sup> partie. Ouvrages douteux. — XV. Confession. — XVI. Poème de l'époux à son épouse. — XVII. Chant sur la providence divine. — XVIII. De la vocation de tous les gentils, en 2 livres, avec préface sur le véritable auteur qui est probablement saint Léon. — XIX. Canon du 2<sup>e</sup> concile d'Arausica (Orange), sur la grâce et le libre arbitre. — XX.

<sup>1</sup> Voir le tome L au n<sup>o</sup> précédent, ci-dessus, p. 70.

Sur les promesses et les prédictions de Dieu, en 5 parties. — XXI. Autre chronique, attribuée à *Tiron Prosper*, appelée aussi *fausse chronique*, depuis la mort de Valens, en 378, jusqu'à la prise de Rome par Genseric, en 455. — 5. Notice des imprimés et des manuscrits qui ont servi à cette édition.

249. IDACE, évêque de Chiaves (Aquæ flaviæ) en Espagne, en 388, mort en 471. I. Sa chronique d'après *Galland*; depuis l'an 1<sup>er</sup> de Théodose jusqu'à l'an 8 de Léon. — II. Description des consuls depuis leur origine jusqu'à l'an 468 de notre ère.

250. Le comte MARCELLIN, vivant vers le milieu du 6<sup>e</sup> siècle. — I. Sa chronique d'après l'édition de *Galland*, s'étendant de l'an 379 de J.-C. jusqu'à l'an 566. — Table générale sur saint Prosper.

TOME LII, comprenant 1254 col. 1846. Prix : 7 fr.

151. Saint PIERRE CHRYSOLOGUE, évêque de Ravenne, peu après 430, mort vers 450, d'après l'édition de *Paulus*. — 1. Préface de Paulus. — 2. Vie de Pierre d'après le pontifical d'*Agnelli*, édit. par *Bacchini*, avec observations sur cette vie, par ce dernier. — 3. Sa vie, par *Castillus*. — 4. Autre vie, par Dominique *Mita*, pour l'édition de 1643, — 5. Témoignages en sa faveur. — 6. Notice littéraire, par *Schœneman*. — 7. Dissertation sur la métropole ecclésiastique de Ravenne, par J.-A. *Amadesius*. — 8. Remarques critiques sur l'authenticité de quelques-uns des discours. — I. Discours, au nombre de 176, avec notes. — *Appendice*. — II. Sermons qui lui avaient été attribués, au nombre de 7. — III. Lettres à Eutychès.

252. Saint VALERIANUS, évêque de Cemelia près de Nice, vers 450. — 1. Lettre de *Strmond* sur cette édition. — 2. Notice littéraire et vie d'après *Gallandus* et *Schœneman*. — 3. Homélie, au nombre de 20. — II. Lettre aux moines sur les vertus et l'ordre de la doctrine apostolique. — 4. Apologie de saint Valerianus contre les attaques de Nic. *Chichon*, par le P. Théop. *Raynaud*, jésuite.

253. Saint NICOLAS, évêque d'Aquilée, ou plutôt de Romatia, en 414, d'après les découvertes du cardinal *Mai*. — 1. Préface mise par *Braida*, aux opuscules de saint Nicolas, en 1810. — 2. Témoignages sur sa vie. — 3. Leçons du bréviaire d'*Udine*, sur sa vie. — I. De la raison de la foi. — II. De la puissance ou pouvoir du Saint-Esprit. — III. Des diverses appellations qui conviennent à N.-S. Jésus-Christ. — IV. Explication du symbole faite aux compétents ou catéchumènes instruits qui demandaient le baptême. — V. Fragments au nombre de 7. — 4. Dissertation sur saint Nicolas, par Pierre *Braida*, en 10 chapitres. — Indices sur saint Chrysologue, sur saint Valérianus et sur saint Nicolas.

TOME LIII, comprenant 1028 col. 1847. Prix : 8 fr.

254. SALVIEN, prêtre de Marseille, vers 496. — I. Prolégomènes par *Gallandus*. — 2. Notice littéraire, par *Schaeneman*. — I. Du gouvernement de Dieu ou de la Providence, en 8 livres, avec notes très-nombreuses de *Baluze*. — II. Ses lettres, au nombre de 9. — III. Contre l'avarice, en 4 livres.

255. ARNOBE le jeune, Gaulois, vivant vers 460. Prolégomènes sur sa vie, par *Bellarmin*, *Feuardent*, *Albert de la Myre* et *Cave*. — I. Conflict d'Arnobé le Catholique et de Serapion sur Dieu un et trine; sur les deux substances du Christ dans l'unité de personne et sur l'accord de la grâce et du libre arbitre, en 2 livres, avec les notes de *Feuardent*. — II. Commentaires sur les 150 psaumes, avec la préface de La Barre, qui les attribuait à Arnobe l'ancien. — III. Annotations sur quelques passages des Évangiles.

256. Le PRÉDESTINÉ, livre anonyme, attribué à *Arnobé le jeune*. — 1. Prolégomènes de *Gallandus*. — 2. Préface de l'édition de *Sirmond*. — 3. Témoignages des anciens. — I. Le Prédestiné ou réfutation de l'hérésie des prédestinés, et du livre faussement attribué à saint Augustin, en 3 livres, dont le 1<sup>er</sup> comprend un abrégé des 90 hérésies de saint Épiphane; le 2<sup>e</sup> le livre même attribué à saint Augustin, et le 3<sup>e</sup> la réfutation de ce livre. — 4. Texte de Jansénius, prétendant que ces hérétiques ne sont autres que saint Augustin, saint Prosper et saint Hilaire. — 5. Histoire de l'hérésie des Prédestinés avec leur réfutation par le P. *Sirmond*.

257. MAMERTUS CLAUDIANUS, prêtre de Vienne, en 470. I. Prolégomènes, par *Gallandus*. — I. De l'état de l'âme, en 3 livres. — II. Deux lettres. — III. Hymne sur la passion du Sauveur. — IV. 6 pièces de vers, dont deux en grec, d'une authenticité douteuse.

258. Saint PATRICE, apôtre de l'Irlande, né en 374, mort en 493, âgé de 122 ans. I. Prolégomènes, par *Gallandus*. — 2. Notice littéraire, par *Schaeneman*. — I. Sa confession, c'est-à-dire détails sur sa vie et sa prédication. — II. Lettre à Caroticus roi, ou plutôt à ses sujets. — III. Synode qu'il assembla, composé de 34 canons. — IV. Autres canons au nombre de 9. — V. Synode des évêques Patrice, Auxilius, et Isserninus. — VI. Trois autres canons. — VII. Quelques proverbes. — VIII. La charte de saint Patrice. — IX. Des trois habitations : le ciel, le monde et l'enfer. — X. Livre des 12 abus du siècle, inséré dans le t. IV, col. 869, de la *Patrologie*. — XI. Hymne alphabétique à la louange de saint Patrice encore vivant, attribué à son neveu, l'évêque *Secundinus*.

*Appendice* au t. LIII, contenant quelques auteurs d'une moindre importance, ayant vécu de l'an 426 à l'an 460.

259. CAPREOLUS, évêque de Carthage, de 422 à 432. I. Prolégomènes de *Gallandus*. — 1. Trois lettres, la 1<sup>re</sup> grecque-latine, au concile d'Éphèse contre Nestorius; la 2<sup>e</sup> des Espagnols Vitalis et Constantius à Capréolus; la 3<sup>e</sup> la réponse de ce dernier.

260. URANIUS, prêtre, en 432, disciple de saint Paulin de Nole. 1. Lettre sur la mort de saint Paulin, d'après *Surtus*, avec notes.

261. EUSTATHIUS, écrivain ecclésiastique vers 450. 1. Traduction latine des 9 homélies de saint *Basile* sur l'Hexaëmeron, avec notes, en 9 livres, et notice de *Cave*.

262. POLEMEUS SYLVIUS ou P. *Annæus Sylvius*, vivant en 448. — Index des jours de fête chrétiens et païens. Inséré dans le tome XIII de la *Patrologie*. Notice de *Cave*.

263. SALONIUS, évêque de Vienne, fils de saint Eucher de Lyon, vivant en 453. Exposition mystique des proverbes de Salomon, sous forme de dialogue.

264. CERETIUS, SALONIUS et VERANUS, 1. Lettre à saint Léon, insérée parmi les ouvrages de ce pape dans le tome LIV de la *Patrologie*.

265. PHILIPPE le *Prêtre*, disciple de saint Jérôme, mort en 455. Notice de *Cave*. 1. Commentaire sur Job, inséré dans le tome XXIII.

266. LEON, évêque de Béziers, en 460; une lettre insérée dans le tome LIV. — Index sur Salvien.

---

## Nouvelles et Mélanges.

---

**ITALIE. — ROME.** — *Ouvrages mis à l'index.* La congrégation de l'Index, par décret du 12 janvier 1850, a condamné les ouvrages ci-après, parmi lesquels nous en remarquons plusieurs qui traitent de la *méthode*.

« De l'*Ontologie et de la Méthode*, discours de Terence Mamiani.

» *Dialogues de Science primaire*, recueillis et publiés par Térance Mamiani; 4 vol.

» *Deux Lettres, l'une à ses électeurs, et l'autre à Sa Sainteté Pie IX*, par Térance Mamiani.

» *Nature et effets de la Domination temporelle des Papes*; discours de Dominique Margona.

» *Sur la Nécessité d'abolir toutes les Confréries en Sardaigne*, discours du prêtre Gaetano Gutierrez.

» *Plus de Disputes*, paroles d'un catholique.

» *Liturgia, manu ductio ad academicas lectiones de Christianâ liturgiâ juxta principia Ecclesiæ catholicæ*, de Joseph Gheringer. Cet ouvrage a un même titre en Allemagne.

» *De curâ animarum theoria*, par Joseph Gehringer.

» *Accord de la Raison avec quelques Vérités catholiques très-importantes*, ou Propagation du péché originel, et preuve directe de l'immaculée conception de la très-sainte Vierge. Éclaircissemens sur la liberté humaine, sur la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, etc., discours du chanoine Pietro Cavaleri. Bologne, 1849. Décret du 19 décembre 1849. »

— *Une réponse à un de nos abonnés.* — Nous avons reçu une lettre où l'on nous signale cette phrase de la lettre d'un professeur de théologie insérée dans notre tome xx, p. 477 :

« Pour corroborer mes observations, j'ajouterai que les justes élevés, » à l'état *déist*que, par la grâce sanctifiante, *participent* aussi à la *nature* » *divine*. »

Nous avons communiqué cette lettre à notre collaborateur, et sa réponse est celle-ci : « Les glorifications que Dieu réserve à ses élus sur- » *passent tout sens* (*Phil.*, iv, 7), tellement qu'il n'est pas *permis* à la *parole* » *humaine* de les énoncer (II *Cor.*, xii, 4). Nous aurions dû ne pas entrer » dans cet ordre d'idées : aussi n'hésitons-nous pas à dire qu'il ne peut » s'agir là d'un véritable *état déist*que, d'une véritable *participation* à la » *nature* de Dieu; il vaut mieux ne pas se servir de ces termes, ou ne » les employer qu'avec une réserve expresse. »



# ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

165

Numéro 3. — Mars 1850.

Archéologie chrétienne.

## TRANSFORMATION DE ROME PAIENNE EN ROME CHRÉTIENNE. PANTHÉON<sup>1</sup>.

Restaurer tout dans le Christ.

*Saint Paul.*

Profondeur de la chute de Rome païenne. — Monumens de sa corruption. — Temple central de l'idolâtrie. — Le Panthéon. — Ses destinées après la chute de Rome. — Le Christianisme le dédie, à la mère des dieux, aux martyrs et à tous les saints. — Le Panthéon païen et le Panthéon chrétien. — Quels embellissemens il attend encore.

« On contemple avec une émotion particulière les portraits des grands saints qui ont commencé par être de grands pécheurs. C'est que la déchéance et la réhabilitation dont ils nous offrent les types frappans forment le fonds de notre destinée. Les mêmes idées peuvent être représentées aussi par une réunion de monumens, dans lesquels sont retracées, non pas les phases de la vie de quelques hommes, mais les phases de l'humanité elle-même. La Providence, qui peint avec les choses comme nous avec les couleurs, qui sculpte ses pensées avec les matériaux des siècles, a voulu nous offrir l'emblème le plus imposant de la transformation de Rome païenne en Rome chrétienne, que nous devons maintenant étudier. Nous n'a-

<sup>1</sup> Le travail que nous publions ici est extrait du 2<sup>e</sup> volume de l'*Esquisse de Rome chrétienne*, qui vient enfin de paraître. On le trouve au bureau des *Annales de philosophie chrétienne*, rue de Babylone, n. 10. Prix de ce volume, 7 fr. 50; prix des deux volumes, 15 fr.

vons plus à considérer, dans la cité monumentale, le reflet des caractères généraux et des attributs de la société spirituelle dont Rome est le centre. Nous allons y remarquer spécialement l'image de l'action régénératrice par laquelle l'Eglise, ministre permanent de la grâce divine, travaille à substituer à l'homme ancien, déchu en Adam, l'homme nouveau, régénéré dans le Christ.

Rome antique a été, à l'époque même de sa plus haute puissance, le plus grand signe de la déchéance humaine. L'être le plus dégradé est celui qui a fait tourner au mal les qualités les plus magnifiques. Rome avait reçu de Dieu des dons sublimes; elle a eu des grandeurs que nulle société humaine n'a égalées. Il ne faut pas l'oublier, il faut se le rappeler, au contraire, pour mesurer la profondeur de la chute et bien comprendre sa réhabilitation chrétienne.

Ce changement, ou plutôt cette conversion monumentale, se présente sous deux aspects principaux, correspondant à la double opération de la grâce divine dans les âmes. La grâce purifie du mal en y substituant le bien : elle s'empare aussi des élémens du bien, que le mal a épargnés, pour les élever à un état supérieur. De là, deux classes de monumens : les uns reproduisent la sainteté chrétienne remplaçant la corruption païenne ; les autres nous font voir la glorification des vertus surnaturelles du Christianisme, dans les lieux même où Rome antique avait honoré les vertus naturelles que le Paganisme n'avait pas détruites.

Si l'on voulait concevoir complètement cette transformation, il faudrait constater ici le caractère et la situation d'un certain nombre d'édifices chrétiens, que le cours des âges a fait disparaître, qui ont été remplacés par d'autres. Ce coup d'œil rétrospectif ajouterait plusieurs des points de vue à ceux que nous offre la Rome d'aujourd'hui. Mais, outre qu'il entraînerait de trop longues recherches, il nous paraît suffisant, pour le but que nous nous proposons, de rapporter aux faits monumentaux placés sous nos yeux les idées que nous voulons faire ressortir.

Nous avons dit qu'une première classe de monumens reproduit spécialement le souvenir de la corruption antique effacée par le Christianisme. Celui qui représente le mieux cette corruption d'une

manière générale est l'édifice central de l'idolâtrie, le Panthéon.

Mais le mal a trois principales sources : l'orgueil, la soif des richesses, la passion des plaisirs.

Le monument qui retrace l'orgueil sous la forme la plus caractéristique, l'amour égoïste de la domination, c'est l'ancien Capitole.

Le vieux palais des Césars nous retrace aussi le même désordre fondamental, mais sous un autre aspect. Il nous le montre particulièrement sous les traits d'une cupidité immense, d'un amour dévorant des biens de ce monde, qui, comme un gouffre sans fond, aurait voulu englober toute la terre au profit d'un seul.

Enfin, le monument le plus gigantesque de l'amour effréné des plaisirs est le Colysée.

Parlons d'abord de l'édifice qui retrace, d'une manière générale, les désordres de l'idolâtrie dont Rome était la métropole. Le polythéisme y avait multiplié ses temples ; mais il n'y en a guère que quarante qu'on puisse faire figurer aujourd'hui dans une topographie de cette ville. On ne connaît de plusieurs d'entre eux que leur place ; elle est marquée, soit dans des descriptions rédigées au 4<sup>e</sup> siècle, soit dans cet ancien plan de la ville gravé sur des pierres, qu'on a retrouvé, et qui est incrusté dans les murs de l'escalier du musée Capitolin. Les fondations souterraines de plusieurs de ces édifices ont été reconnues. Des pans de murailles, des colonnes s'élèvent encore, derniers restes de quelques autres. Enfin, il y en a cinq ou six qui ont été transformés en églises ; mais ils sont de petite dimension. Il ne reste debout qu'un seul grand temple qui représente avec éclat les pompes religieuses de l'ancienne Rome. Les ravages des siècles ont, par bonheur, épargné le monument le plus imposant par ses formes, le plus remarquable par l'époque de sa fondation, le plus significatif par l'idée qu'il figure. C'est le Panthéon d'Agrippa, le temple de tous les dieux.

Je laisse aux artistes le soin de justifier l'admiration classique pour cette œuvre d'architecture. Le plus bel éloge qu'elle ait reçu, est, à mon avis, la conception de Michel-Ange, qui porta le Panthéon en l'air pour en faire la coupole de la basilique vaticane. Avec sa forme circulaire, sa voûte semi-sphérique arrondie comme celle du ciel, et au centre de sa voûte le symbole du soleil dans

L'ouverture ronde qui répand la lumière, le Panthéon offrait une image du monde, que les anciens se représentaient sous une forme analogue. Le génie de l'Empire, plus pompeux que celui de la République, se manifesta bien vite dans cette œuvre qui sortit de terre au moment où Auguste venait de se couronner du titre d'empereur. Si Auguste, ou son gendre Agrippa, n'avait pas eu la pensée de ce monument, un autre l'aurait eue : elle n'était pas un accident, un caprice, mais le produit naturel de l'idée que Rome avait de Rome. La cité reine n'avait subjugué toutes les nations qu'en adoptant tous les Dieux. Après avoir enlevé à tant de peuples leur indépendance politique, elle leur enlevait ce qu'il y a de plus haut dans leur nationalité, en glorifiant comme ses protecteurs propres les dieux qui les avaient livrés à sa domination. Il était naturel, surtout au moment où toutes les forces politiques se rencontraient dans un seul palais, de concentrer à Rome tous les cultes dans un seul temple : le palais des Césars avait besoin du Panthéon. Le premier de ces monuments, qui représentait principalement la force, a péri. Mais l'autre monument, qui figurait l'empire romain sous sa forme la plus élevée, sous la forme religieuse, qui montrait dans Rome, non l'arsenal de toutes les victoires, mais le forum de tous les cultes, est resté debout pour recevoir du culte vraiment universel une régénération sublime.

Toutefois, malgré sa destination future, il y eut une époque où, n'étant plus païen, il ne fut pas chrétien encore. Au 5<sup>e</sup> siècle, il fut fermé, comme tant d'autres temples de la vieille Rome. Le grand autel, qui se trouvait en avant des gradins de l'escalier, fut renversé. Bientôt après la main rapace des Goths et des Vandales n'épargna pas les ornements de bronze et d'or qu'Auguste, Septime-Sévère et Caracalla y avaient prodigués. Les hymnes, les couronnes de fleurs, la foule, semblaient avoir abandonné sans retour son enceinte désolée. Entre les marbres de l'escalier, l'herbe croissait. Les colonnes de la façade semblaient pleurer la magnifique inutilité du vestibule désert. La porte d'airain, close nuit et jour, était plus immobile que celle d'un tombeau. Semblable à un grand pécheur qui passe quelque temps dans la retraite et la pénitence, avant d'aspirer au sacerdoce auquel Dieu l'a

destiné, le Panthéon demeura pendant deux siècles dépouillé, solitaire, plein de deuil et de silence. Il attendit ainsi le moment où sa porte, s'ouvrant aux acclamations du peuple chrétien rassemblé sous le vestibule, laissa voir au fond du temple, à l'ancienne place de la statue du Jupiter Vengeur, une Croix sur un autel.

Le Panthéon fut consacré à la sainte Mère de Dieu et à tous les Martyrs<sup>1</sup>. L'époque de cette conversion monumentale nous a été signalée par une inscription funèbre de l'ancienne basilique vaticane. On lit dans l'épitaque du pape Boniface IV : « Du tems de » l'empereur Phocas, ce pontife, fixant ses regards sur un temple » de Rome qui avait été dédié à tous les démons, le consacra à » tous les Saints. »

Les édifices publics de l'ancienne Rome appartenaient aux empereurs : le Pape fut donc obligé de demander à l'ignoble souverain, qui résidait à Byzance, la permission de faire une chose sublime. La date de cette consécration, qui eut lieu en 607, coïncide avec l'érection de la colonne dédiée à Phocas, que nous voyons encore au pied du Capitole. Ce monument ne fut qu'une flatterie de courtisan, imaginée par Smaragdus, l'exarque d'Italie; mais il est très-possible qu'elle ait disposé Phocas à faire le magnifique présent du Panthéon à Rome chrétienne. Peut-être le souvenir de ce bienfait a protégé à son tour la colonne de Phocas. Celles de Trajan, de Marc-Aurèle et celle-ci, sont les trois seules colonnes nominativement dédiées qui aient eu le privilège de demeurer debout à travers les bouleversements de Rome.

La consécration du temple de tous les dieux à tous les martyrs fit une impression profonde. Les fidèles, accoutumés dès les pre-

<sup>1</sup> Ipse (Bonif. IV) eliminatâ omni spurcitiâ fecit ecclesiam sanctæ Dei Genitricis atque omnium martyrum Christi. Beda, *Martyrolog.* ac etiam in *histor.*

Fecit ecclesiam sanctæ Mariæ semper Virginis et omnium martyrum. Anast., in *Bonif.*

Bonifacius Papa ecclesiam in honore semper Virginis Mariæ et omnium martyrum dedicavit. Usuard., *Martyrolog.*

Sanctæ Mariæ ad martyres dedicationis dies agitur. *Antiq. Martyrolog. Roman.* dictus *parvus.*

miers tems à se réunir dans les églises des martyrs, aux anniversaires de leur mort, accouraient en foule dans cette église le jour où l'on y célébrait cette fête universelle<sup>1</sup>. On s'y rendait, disent les auteurs, comme on vient pour l'année sainte du Jubilé.

La dédicace, faite par Boniface IV, fut complétée lorsque Grégoire IV, consacrant le Panthéon à tous les saints, en fit le centre de la solennité qu'il établit pour toute l'Église. Un ancien Ordo romain dit qu'à la Toussaint tout le peuple doit assister à la messe, comme à Noël, soit à Rome, soit dans tout l'univers<sup>2</sup>. Le jour de Noël célèbre la naissance temporelle de Dieu dans les misères de notre nature ; le jour de la Toussaint célèbre la naissance éternelle des hommes dans les splendeurs de l'essence divine. Le mystère du salut est glorifié par l'une de ces fêtes, dans son principe, par l'autre dans sa consommation. C'est pour cela que la Toussaint est la dernière des grandes solennités de l'année liturgique, parce qu'elle figure la fête qui ne sera suivie d'aucune autre.

Si l'on veut bien comprendre la signification du monument, dans lequel la glorification de tous les saints a été substituée au culte de tous les démons, il est bon, je crois, de relire ces paroles de saint Augustin : « Nous savons qu'il y a deux cités : l'une jouit » de Dieu, l'autre est gonflée par le mal ; l'une brûle du saint » amour de Dieu, l'autre a été toute fumante de l'amour impur de » sa propre grandeur ; et comme il a été dit : Dieu résiste aux superbes, mais il donne sa grâce aux humbles, l'une réside dans » les cieus des cieus, l'autre s'agite dans le monde infime ; l'une se » repose dans la lumière que la piété répand, l'autre se remue en

<sup>1</sup> Et allora tanta gente concorrevà à Roma, che pareva l'anno santo. Panciroli, *Tesor.*, p. 589.

<sup>2</sup> In calendis Novembris Romæ et per totum orbem plebs universa sicut in die Natalis Domini ad ecclesiam in honorem omnium sanctorum ad missarum solemnities convenire studeat : illud attendentes, ut quidquid humana fragilitas per ignorantiam aut negligentiam in solemnitatibus ac vigiliis sanctorum minus plenè peregerint, in hac observatione sanctà solvatur. *Vet. Ord. Rom.* Voir Baron., in *Notis ad Martyrolog. die primâ Novemb.*

» désordre dans la cupidité, mère des ténèbres<sup>1</sup>. » Que le même édifice ait été successivement, autant qu'un ouvrage humain peut l'être, le monument central de l'une et de l'autre de ces deux cités, c'est une des plus admirables révolutions que présente l'histoire monumentale. On pourrait trouver une assez belle allégorie de cette révolution sur le frontispice même de l'ancien temple, si le tems n'avait pas détruit le grand bas-relief de bronze doré qui s'y trouvait primitivement. Les Titans, à ce qu'il paraît, y représentaient les ennemis qu'Auguste avait vaincus ; il y était lui-même symbolisé sous les traits de Jupiter armé de la foudre. C'était de l'idolâtrie impériale sous le masque de l'idolâtrie théologique. Mais cette fable des Titans, qui n'a été, dans le principe, qu'un récit altéré du combat de Satan et de ses anges contre Dieu, se trouverait maintenant ramenée à un sens plus conforme à son origine. Les esprits rebelles, chassés du Panthéon, où ils avaient tenté d'escalader le ciel en usurpant les honneurs suprêmes, nous seraient figurés sous la forme des Titans foudroyés, et le bas-relief païen du frontispice redeviendrait, en quelque sorte, chrétien comme le temple lui-même.

J'essaierais de faire ressortir les idées que renferme la double destinée du Panthéon, si un grand écrivain n'avait pas épuisé ce sujet en quelques pages, que je ne puis ici ni remplacer ni omettre : « Toutes les erreurs de l'univers, dit M. de Maistre, » convergeaient vers Rome, et le premier de ses empereurs les y » rassemblant en un seul point resplendissant, les consacra toutes » dans le PANTHÉON. Le temple de tous les DIEUX s'éleva dans ses » murs, et, seul de tous ces grands monumens, il subsiste dans son » intégrité. Toute la puissance des empereurs chrétiens, tout le » zèle, tout l'enthousiasme, et, si l'on veut même, tout le ressentiment des chrétiens, se déchaînèrent contre les temples. Théodose ayant donné le signal, tous ces magnifiques édifices disparurent. En vain les plus sublimes beautés de l'architecture semblaient demander grâce pour ces étonnantes constructions ; en

<sup>1</sup> Unam fruentem Deo, etc., *De civitat. Dei*, lib. XI, c. 38. — Ce qui est dit ici des anges s'applique également à leurs frères terrestres les saints, qui ne forment avec eux qu'une même société.

» vain leur solidité lassait les bras des destructeurs ; pour détruire  
 » les temples d'Apamée et d'Alexandrie, il fallut appeler les  
 » moyens que la guerre employait dans les sièges. Mais rien ne put  
 » résister à la proscription générale. Le *Panthéon* seul fut préservé.  
 » Un grand ennemi de la foi, en rapportant ces faits, déclare *qu'il*  
 » *ignore par quel concours de circonstances heureuses le Panthéon*  
 » *fut conservé* jusqu'au moment où, dans les premières années du 7<sup>e</sup>  
 » siècle un Souverain Pontife le consacra A TOUS LES SAINTS<sup>1</sup>. Ah ! sans  
 » doute *il l'ignorait* ; mais nous, comment pourrions-nous l'igno-  
 » rer ? La capitale du paganisme était destinée à devenir celle  
 » du Christianisme ; et le temple qui, dans cette capitale, con-  
 » centrait *toutes* les forces de l'idolâtrie, devait réunir *toutes*  
 » les lumières de la foi. TOUS LES SAINTS à la place de TOUS  
 » LES DIEUX ! quel sujet intarissable de profondes méditations philo-  
 » sophiques et religieuses ! C'est dans le PANTHÉON que le paga-  
 » nisme est rectifié et ramené au système primitif dont il n'était  
 » qu'une corruption visible. Le nom de DIEU sans doute est exclu-  
 » sif et incommunicable ; cependant *il y a plusieurs DIEUX dans*  
 » *le ciel et sur la terre*<sup>2</sup>. Il y a des intelligences, *des natures meilleures,*  
 » des hommes divinisés. *Les dieux* du christianisme SONT LES SAINTS.  
 » Autour de DIEU se rassemblent TOUS LES DIEUX, pour le servir à  
 » la place et dans l'ordre qui leur sont assignés.

» O spectacle merveilleux, digne de celui qui nous l'a préparé,  
 » et fait seulement pour ceux qui savent le contempler !

» PIERRE, avec ses clés expressives, éclipse celles du vieux JANUS<sup>3</sup>.  
 » Il est le premier partout, et *tous les saints* n'entrent qu'à la suite.  
 » *Le Dieu de l'iniquité*<sup>4</sup>, PLUTUS cède la place au plus grand des  
 » Thaumaturges, à l'humble FRANÇOIS dont l'ascendant inouï créa  
 » la pauvreté volontaire, pour faire équilibre aux crimes de la ri-

<sup>1</sup> Gibbon, *Histoire de la Décadence, etc.*, in-8°, t. VII, ch. XXVIII, n. 34, p. 368.

<sup>2</sup> S. Paul, II *Thessalon.*, I, 4.

<sup>3</sup> Præsideo foribus.... cœlestis Janitor aulæ....

Et clavem ostendens, hæc, ait, arma gero.

(Ovid., *Fast.*, l. I, v. 125, 139, 254.)

<sup>4</sup> Mammona iniquitatis. (Luc, XVI, 9.)



chasse. Le miraculeux XAVIER chasse devant lui le fabuleux conquérant de l'Inde. Pour se faire suivre par des millions d'hommes il n'appela point à son aide l'ivresse et la licence, il ne s'entoura point de bacchantes impures : il ne montra qu'une croix, il ne prêcha que la vertu, la pénitence, le martyre des sens. JEAN DE DIEU, JEAN DE MATHA, VINCENT DE PAUL (que toute langue, que tout âge les bénissent !) reçoivent l'encens qui fumait en l'honneur de l'homicide MARS, de la vindicative JUNON. *La Vierge immaculée*, la plus excellente de toutes les créatures dans l'ordre de la grâce et de la sainteté<sup>1</sup>, *discernée entre tous les saints, comme le soleil entre tous les astres*<sup>2</sup>, *la première de la nature humaine, qui prononça le nom de SALUT*<sup>3</sup>, *celle qui connut dans ce monde la félicité des anges et les ravissements du ciel sur la route du tombeau*<sup>4</sup>, *celle dont l'Éternel bénit les entrailles en soufflant son esprit en elle, et lui donnant un Fils qui est le miracle de l'univers*<sup>5</sup>; celle à qui il fut donné d'enfanter son Créateur<sup>6</sup>, qui ne voit que Dieu au-dessus d'elle<sup>7</sup>, et que tous les siècles proclameront heureuse<sup>8</sup>, la divine MARIE monte sur l'au-

<sup>1</sup> Gratiâ plena, Dominus tecum. (Luc, 1, 28.)

<sup>2</sup> S. Franç. de Sales. (*Traité de l'Amour de Dieu*, III, 8.)

<sup>3</sup> Le même. *Lettres*, liv. VIII, ép. XVII. — Et exultavit spiritus meus in DEO SALUTARI meo, dans le *Magnificat*.

<sup>4</sup> . . . . Die Wonne der Engel erlebt,

Die Entzückung der Himmel auf dem Wege zum Grabe.

(Klopstocks, *Messias*, XII.)

<sup>5</sup> *Alcoran*, ch. XXI, v. 91, *des Prophètes*.

<sup>6</sup> Tu sei colei che l'unama natura  
Nobilitaste si, che'l tuo fattore  
Non si sdegno di farsi tua fattura.

(Dante, *Paradiso*, XIII, 4, seq.)

Du hast. . . . .

Sinen ewigen æohn (ihn schuf kein Schæpfer)  
Goberen. (Klopstocks, *Messias*, XI, 36.)

<sup>7</sup> Cunctis cœlitibus celsior una,  
Solo facta minor, Virgo, Tonante.

(*Hymne de l'église de Paris. Assomption.*)

<sup>8</sup> Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. (Luc, I, 48.)

» tel de VÉNUS PANDEMIQUE. Je vois le CHRIST entrer dans le *Panthéon*  
 » suivi de ses évangélistes, de ses apôtres, de ses docteurs, de  
 » ses martyrs, de ses confesseurs, comme un roi triomphateur  
 » entre, suivi des GRANDS de son empire, dans la capitale de son  
 » ennemi vaincu et détruit. A son aspect, tous ces *dieux-hommes*  
 » disparaissent devant l'HOMME-DIEU. Il sanctifie le *Panthéon* par sa  
 » présence, et l'inonde de sa majesté. C'en est fait : toutes les ver-  
 » tus ont pris la place de tous les vices. L'erreur aux cent têtes a  
 » fui devant l'invisible Vérité : Dieu règne dans le *Panthéon*,  
 » comme il règne dans le ciel, au milieu de TOUS LES SAINTS.

» Quinze siècles avaient passé sur la ville sainte, lorsque le gé-  
 » nie chrétien, jusqu'à la fin vainqueur du paganisme, osa porter  
 » le *Panthéon* dans les airs <sup>1</sup>, pour n'en faire que la couronne de  
 » son temple fameux, le centre de l'unité catholique, le chef-d'œu-  
 » vre de l'art humain, et la plus belle demeure terrestre de CELUI qui  
 » a bien voulu demeurer avec nous <sup>2</sup>, PLEIN D'AMOUR ET DE VÉRITÉ <sup>3</sup>.

Si ces grandes idées sont représentées par la conversion monu-  
 mentale de cet édifice, elles ne sont pourtant pas encore figurées  
 comme elles devraient l'être par sa décoration intérieure. Lorsque  
 Boniface IV fit du Panthéon une église, les calamités du tems et  
 l'état de l'art à cette époque ne permettaient pas de lui donner une  
 ornementation digne de lui. Depuis lors, il a traversé une longue  
 suite de revers. Moins de soixante ans après sa dédicace, l'empe-  
 reur de Bysance, Constantin III, passant douze jours à Rome, en-  
 lève les tuiles de bronze doré qui formaient sa toiture. Le Panthéon  
 est pendant sept siècles exposé à l'intempérie des saisons. Le sol  
 de la ville, en s'exhaussant, recouvre l'escalier par lequel on y  
 montait <sup>4</sup>. Durant cet espace de tems, des mesures encombrant son

<sup>1</sup> Allusion au mot de Michel-Ange : *Je le mettrai en l'air.*

<sup>2</sup> Et habitavit in nobis plenum gratiæ et veritatis. (Jhan., 1, 14.)

<sup>3</sup> De Maistre ; fin de l'ouvrage : *Du Pape.*

<sup>4</sup> In quod (templum) tot gradibus nunc descenditur, quot olim ascen-  
 debatur, ut columnarum basis in portico ipsius existenti ostendit, simul  
 et arca ex quadrato lapide superioribus annis detecta, ex quo apprehendi  
 potest quantum ruinis creverit urbis solum. Barth. Marliani, *Antiquæ*  
*Romæ topograph.*, p. 132.

portique. Les Papes ont plusieurs fois repoussé cette ignoble invasion d'échoppes, qui est revenue à plusieurs reprises battre les piédestaux de ses colonnes et masquer leurs chapiteaux.

Le mouvement imprimé aux arts dans les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles semblait promettre au Panthéon une destinée plus glorieuse. Il fut, à la vérité, débarrassé de son triste entourage ; mais sa décoration intérieure n'eut aucun éclat. Les Papes avaient à bâtir le nouveau Saint-Pierre et d'autres églises. Les artistes de l'époque suivante, occupés ailleurs, eurent bien vite oublié le temple où Raphaël pourtant avait son tombeau. Cet oubli a été un bonheur. Si, avec le goût païen qui dominait la plupart d'entre eux dans les œuvres mêmes destinées à des églises originaires chrétiennes, ils eussent été chargés de décorer le chef-d'œuvre de l'architecture païenne, s'ils eussent été libres de prendre leurs ébats tout à leur aise dans un édifice, dont le nom, la forme circulaire, l'ordonnance eussent transporté leur imagination en plein paganisme, et leur en eût fait, en quelque sorte, respirer l'air, la tête leur eût tourné ; ils y eussent revé la gloire des Scopas, des Zénodote, des Amulius, statuaires ou peintres du siècle qui a vu naître le Panthéon. L'édifice qui se trouve être, comme église, le monument le plus significatif de la conversion du paganisme au Christianisme, fut devenu probablement le principal théâtre de l'aberration artistique, qui tendait à faire disparaître l'idéal chrétien de l'art sous un style faussement païen.

Nous n'avons donc pas à regretter que le Panthéon ait échappé aux tristes chefs-d'œuvre dont il était menacé. Grâce au ciel, il offre une sublime place presque toute vide pour les travaux futurs. Il a marqué jadis, par sa dédicace, une grande rénovation morale. Il est destiné, nous l'espérons, à glorifier une sainte régénération de l'art, le jour où l'idée, dont ce temple est l'expression, y sera exprimée aussi par les monumens qui viendront s'y placer. Il ne suffirait pas pour cela de le peupler d'images et de sculptures religieuses, choisies d'après des vues particulières de dévotion, sans liaison directe avec la destination de cette église ; elles doivent toutes se coordonner à l'idée fondamentale de cet édifice. Supposez que les principaux ordres qui composent la cour cé-

leste, les anges, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les docteurs, les vierges, y soient représentés sous la présidence de la Reine des cieux, par un personnage de chaque ordre. Placez aussi sous la voûte, ou entre les colonnes de ce temple, les tableaux, les statues, les bustes des saints qui ont porté la lumière de l'Évangile dans les diverses régions de la terre. Figurez sous le vestibule où la chute des Titans avait été retracée autrefois, l'archange Michel foudroyant les anges rebelles, qui seraient reproduits sous les traits et avec les attributs des divinités païennes. Ce système de décoration, ou tout autre conçu dans un point de vue analogue, ne semble-t-il pas être attendu par le vieux Panthéon ? Toutes les nations chrétiennes pourraient être invitées à contribuer à la splendeur de ce temple à la fois universel et national. Chacune pourrait offrir la statue du saint qui l'a évangélisée. Il serait beau, ce concours de toutes les parties de l'Église militante apportant leur tribut au monument de l'Église triomphante. Ce serait un phénomène tout nouveau dans l'histoire de la piété et de l'art ; mais ce n'est pas une raison pour ne pas le provoquer, pour ne pas l'espérer. Pourquoi l'esprit d'association, qui se développe sous tant de formes et avec tant d'activité, ne pourrait-il pas produire dans la double sphère de la sainteté et du beau, des œuvres inconnues aux âges précédents, comme il en a fait naître dans le domaine de l'utilité matérielle ? Aucune œuvre d'art ne mériterait mieux d'exciter dans le monde chrétien un intérêt général que celle qui aurait pour objet de glorifier un temple, qui est lui-même le monument central de la glorification de l'humanité régérée dans le Christ.

L'abbé Phil. GERBET.

## Histoire.

## LE GRAND SAINT-BERNARD

ANCIEN ET MODERNE.

14<sup>e</sup> et dernier Article<sup>1</sup>.

XVI. Conclusion pratique pour la France. — Projet d'établissement des religieux du Saint-Bernard sur le mont Atlas, en Algérie.

La mission catholique de la France, dans le monde, fut toujours grande autant qu'évidente ; mais aujourd'hui, plus que jamais, elle se développe au milieu du bouleversement des empires. Deux points surtout, sans parler de régions plus lointaines, s'offrent près d'elle à la puissance de son action. C'est d'une part le nord de l'Afrique ; c'est l'Europe orientale de l'autre.

Sur ce dernier point, elle doit protéger, au point de vue catholique deux grands intérêts menacés par l'ambition schismatique de la Russie. C'est l'empire ottoman à soutenir ou à transformer ; c'est l'irrésistible mouvement des Slaves à diriger dans des voies qui le rapprochent de l'unité romaine. Si la France comprend ces deux choses, elle aura de nouveau bien mérité de l'Eglise et des peuples ; elle aura conquis une gloire que ni l'envie ni le tems ne pourront obscurcir.

Quant au nord de l'Afrique, la mission de la France est, si nous pouvons le dire, beaucoup plus claire encore. Elle doit rappeler sur cette terre illustrée par tant de docteurs, d'apôtres et de martyrs, la population catholique destinée un jour à former l'un des plus beaux anneaux de la confédération romaine sur les deux rives de la Méditerranée. Elle doit coloniser par la croix et par la charité du catholicisme, cette terre conquise au prix des efforts obstinés et providentiels de ses enfants. Sous ce rapport donc, qu'on nous

<sup>1</sup> Voir le 13<sup>e</sup> article au n<sup>o</sup> précédent, ci-dessus, p. 108.

permette de le dire, malgré la douleur profonde dont nous sommes remplis à la pensée des maux de nos frères ; sous ce rapport, nous bénissons les troubles et les malheurs de la mère-patrie, qui nous forcent, comme malgré nous, à en fonder une nouvelle.

Mais, nous le répétons, pour que la colonisation africaine soit durable, et conforme à la mission séculaire de la France, il faut qu'elle soit chrétienne et catholique ; il faut par conséquent l'appuyer d'une façon toute particulière sur les œuvres de charité que la fécondité de l'Eglise a produites.

La France, pour atteindre ce but, peut profiter des fautes mêmes commises par ses voisins, et réparer par là ses propres erreurs. Aujourd'hui, en particulier, que la Suisse aveuglée par des passions dont elle-même s'est dépouillée, aujourd'hui que la Suisse menace dans son existence un des plus précieux établissements de la charité catholique, c'est à la France qu'il appartient de le secourir. Elle le peut faiblement en Europe ; en Afrique au contraire d'immenses ressources s'offrent à elle pour donner à l'œuvre une existence forte et durable.

Nous nous estimons toujours très-heureux de lui en avoir préparé d'avance le moyen.

Nous rappelant, en effet, les désastres que le froid des montagnes causa notamment à l'une des expéditions d'Afrique, nous crûmes faire une œuvre de véritable ministre de l'Evangile, et à la fois de bon citoyen, en préparant l'esprit des religieux du Saint-Bernard à la fondation d'un établissement de leur institut dans l'Afrique française. Il nous fut très-facile d'y réussir ; nous leur montrions une voie nouvelle de dévouement et de sacrifices ; notre cœur n'eut qu'à parler pour être immédiatement compris de leur.

« Que le gouvernement nous donne une maison dans la montagne, et dans la plaine une étendue de terres cultivables suffisante pour nous entretenir, et nos bras se chargent du reste ! » — Telle fut la réponse qu'ils nous firent. — Dieu veuille pour l'avantage de la colonisation africaine, que leurs bons désirs soient entendus !

On comprend, en effet, dès le premier abord, tout le bien qui peut résulter pour les religieux eux-mêmes, pour l'armée, pour les colons et pour les indigènes. d'établissements de ce genre, mul-

tipliés successivement, selon que les besoins l'exigent, et que les ressources le permettent.

Les religieux y trouveraient le moyen, non-seulement d'assurer plus solidement que jamais leur existence, mais d'exercer leur zèle, pendant la paix, sur les populations sédentaires ou de passage, sans distinction d'origine; l'occasion de répandre par conséquent, des bienfaits inconnus jusqu'ici, dans une contrée qui a tant besoin de connaître les œuvres pratiques de la charité chrétienne. Pendant la guerre, leur présence serait plus précieuse encore. Et si, parfois, envahis à l'improviste par de nouveaux barbares, il leur fallait tomber sous le fer de la haine de race ou du fanatisme; eh bien! ces hommes que la mort sous les avalanches n'épouvante pas aujourd'hui, sauraient, comme les moines des anciens âges, mourir martyrs de la charité. Puis, quand la tempête serait passée, leurs frères viendraient, résignés au même sacrifice, peupler de nouveau leurs cellules, ou les rebâtir au milieu des ruines.

L'armée trouverait, chez eux, habituellement et d'une manière assurée, ce qu'y rencontrèrent jadis les soldats du Marengo. Pour les faibles détachemens, l'hospice deviendrait parfois un précieux refuge. Pour les malades et les blessés, il serait toujours un asile de salut. Tous enfin y trouveraient un lieu de repos et de secours capable souvent d'empêcher de grands désastres.

Pour les colons, qu'on n'en doute pas, l'hospice et l'établissement agricole qu'on devrait y joindre nécessairement, seraient, l'un et l'autre, d'une égale utilité. Le premier leur servirait dans leur commerce pour la sûreté des routes, pour leur abri dans les jours de frimas et de tempêtes. Maintenant, surtout, qu'il est question d'établir, au delà de l'Atlas, les détours politiques, un établissement de cette nature deviendrait un moyen de communication bien précieux entre les deux parties de la colonisation. Quant à l'établissement agricole, nul doute qu'avec le tems, il ne devînt pour l'Afrique, comme autrefois les Bénédictins pour l'Europe, un centre de travail, de civilisation et de foi.

Nul doute également, que pour travailler efficacement à la civilisation des indigènes il faille les conduire peu à peu vers le christianisme; que de plus, pour arriver à ce but, on doit compter beau-

coup moins sur la prédication orale que sur l'enseignement pratique par la charité. Par conséquent, à ce point de vue encore, l'établissement hospitalier serait d'une grande importance, sous un double rapport; comme œuvre de prière, et comme œuvre de charité. Des religieux consacrés à la prière sont, en effet, nécessaires à l'Afrique pour y donner une idée complète du christianisme à ces peuples. Un asile d'hospitalité chrétien ouvert à leurs caravanes est l'œuvre de charité qu'ils apprécieront avant tout, eux qui en sentent si souvent le besoin, eux chez qui l'établissement d'un *caravansérail*<sup>1</sup> était autrefois un privilège réservé aux sultans ou aux chefs qui avaient pris part à trois batailles rangées contre les chrétiens.

Pour eux, en effet, le *caravansérail* a été jusqu'ici un simple abri où le voyageur doit tout apporter avec lui; ou bien c'est une averse auberge où l'on n'obtient rien sans argent. Le *caravansérail* des religieux du Saint-Bernard aurait bientôt une autre renommée depuis la côte d'Alger jusque dans le fond du désert.

Nous trouvons enfin dans des considérations extrêmement importantes sur la nécessité, pour la colonie française, de s'appliquer au commerce par les caravanes, de nouvelles raisons en faveur d'établissements semblables à celui du Saint-Bernard. Nous donnons ici quelques-unes de ces considérations au point de vue religieux, commercial et politique. Nous les tirons d'un livre, dont l'ancien gouvernement français, malgré son peu d'ardeur pour la colonisation africaine, sut apprécier l'importance<sup>2</sup>. « Instrument » nécessaire des communications de l'Afrique et de l'Asie, la caravane a, dit l'auteur, constamment préoccupé les successeurs du

<sup>1</sup> Les *caravansérails* de tout l'Orient sont encore construits sous la forme qu'avaient les édifices de cette nature, dans l'antiquité. Ce sont des bâtimens de forme carrée ou rectangulaire, avec une cour à galerie dans l'intérieur. Les *chauderies* de l'Inde ont la même forme, conservée aussi dans nos cloîtres, comme elle était adoptée par l'antique Rome, pour les quartiers militaires, en particulier.

<sup>2</sup> Nous parlons ici du livre intitulé : *Le Maroc et ses caravanes, relations de la France avec cet empire*, par R. Thomassy. — In-8°, 2<sup>e</sup> édition. Cette édition fut faite aux frais du ministère de la guerre.



» prophète, et par elle seule il a été donné aux califes de maintenir si longtems l'unité de religion parmi leurs innombrables » sujets. Les routes et les caravansérails, que ces souverains » avaient établis pour la sécurité et la commodité du pèlerinage, » étaient en même tems pour eux comme les bras de l'administration intérieure. C'étaient les plus fortes garanties de l'unité de » leur empire, et c'est pourquoi la surveillance en fut toujours » confiée à un prince de la dynastie ou au personnage le plus important de l'Etat. C'est par le même motif que les anciennes familles d'Arabie se sont toujours honorées de descendre des chefs » qui avaient été conducteurs des pèlerins ou chargés de les abreuver sur la route ; car elles reconnaissaient en eux les fonctionnaires de la civilisation primitive des Arabes, les grands promoteurs » du commerce et de la religion<sup>1</sup>. »

Au point de vue particulièrement religieux, l'auteur ajoute : « N'est-ce pas la caravane qui a aussi fécondé le prosélytisme pa- » cifique des musulmans ? Avec elle les missionnaires de l'islamisme se sont élancés dans les brûlants espaces qui séparent le » pays des blancs de la Nigritie ; avec elle ils ont traversé des déserts sans bornes, et sont allés porter la parole du prophète aux » peuplades nègres de l'intérieur, dont ils ont renversé les fétiches, aboli les sacrifices humains, restreint la polygamie, relevé la » famille et l'état social sur des bases supérieures, et sur les notions de la morale chrétienne adoptées par Mahomet.

» C'est ainsi que ces missionnaires reprirent, au profit de la religion nouvelle, l'œuvre des anciens solitaires de la Thébaïde, et » s'approprièrent en Afrique les travaux des premiers missionnaires chrétiens<sup>2</sup>. » Et plus loin : « Depuis que la découverte du » passage de Bonne-Espérance a détourné le commerce de » l'Inde, de la route de l'Arabie et de l'Egypte, l'islamisme, attaqué sur ses derrières et dans ses richesses jusqu'alors inexpugnables, vaincu par la croisade commerciale de Vasco de » Gama... a successivement perdu autant de pèlerins que de marchands. Cette religion toutefois, n'est pas encore près de mourir ;

<sup>1</sup> *Le Maroc*, etc. — Introd., p. 5.

<sup>2</sup> *Loc. cit.*, p. 6.

» on peut même prévoir qu'elle se réveillera en partie avec le goût  
 » des pèlerinages, lorsque le commerce aura repris la route qui fit  
 » jadis la puissance commerciale des musulmans. A cet évène-  
 » ment, qui ne peut tarder, certaines caravanes reprendront aussitôt  
 » leur cours, et recouvrant leur ancienne prospérité, elles con-  
 » vieront nécessairement les pèlerins à se rendre une dernière fois  
 » à la Mecque... Remarquons bien au surplus, que dans le seul  
 » intérieur de ce continent, de nouvelles destinées attendent et ap-  
 » pellent l'association voyageuse; car là seulement les caravanes,  
 » échappant à la concurrence de la navigation chrétienne, peuvent  
 » renaître comme par le passé, et doivent même à jamais se  
 » maintenir <sup>1</sup>. »

Nous-même, dans une circonstance où nous avions à faire connaître au Saint-Siège nos vues sur les besoins des missions chez les infidèles, nous disions avant de connaître les considérations précédentes : « Indépendamment des œuvres de charité communes aux pays chrétiens et aux contrées infidèles, il en est d'autres dont le besoin serait vivement senti dans les missions. De ce nombre, et en première ligne, viendrait sans aucun doute l'établissement de religieux hospitaliers sur tous les grands chemins des royaumes infidèles. Dignes héritiers de leurs frères aînés de la Palestine, ces hospitaliers pourraient offrir au missionnaire, après un long jour de fatigue, l'asile assuré où il reposerait sa tête. Ou bien, chaque soir, accueillant indistinctement sous le toit de la Providence les voyageurs de toutes les religions, ces prédicateurs d'un genre inconnu jusqu'ici, prépareraient par le récit de nos pieuses histoires, par le chant des cantiques sacrés <sup>2</sup>, plus d'un cœur infidèle à recevoir la foi. Ailleurs ils assureraient contre les dangers des voleurs ou des pirates, les routes fermées à notre zèle par des obstacles que la force des armes pourrait seule écarter. Dans les pays de persécution enfin, ils s'échelonnent, sentinelles vigilantes, correspon-

<sup>1</sup> *Loc. cit.*, p. 17.

<sup>2</sup> Le synode dont nous rendons compte dans l'écrit cité en ce moment, a indiqué le chant des poésies sacrées, dans les réunions d'indi-gènes, comme un moyen très-efficace de propager la foi.

» dants inconnus et actifs sur les routes et sur les fleuves, pour y  
 » attendre le missionnaire, pour avertir le chrétien leur frère, de  
 » la persécution qui gronde au loin et s'avance pour frapper. En  
 » un mot, ils seraient la voie qui s'ouvre à l'apostolat sous le  
 » glaive des tyrans, l'asile qui accueille dans les dangers et dans  
 » les fatigues d'un long voyage, la Providence armée qui veille à  
 » la sûreté des chemins, les éclaireurs et les pourvoyeurs en même  
 » tems de notre grande armée apostolique.

» Pour ce qui concerne en particulier notre mission de l'Inde,  
 » tout est prêt déjà pour accueillir ces auxiliaires dont la grande  
 » œuvre n'a pas encore été tentée. Les *bangalows* des Anglais et  
 » les *sattrams* <sup>1</sup> des Indiens les attendent. La Providence de N.-S.  
 » doit-elle nous les envoyer un jour?

» Grande pensée que d'autres synodes examineront, mûriront  
 » peut-être, mais sur laquelle notre sollicitude n'a pas pu cette  
 » fois se fixer <sup>2</sup>. »

Pour ce qui regarde en particulier le Saint-Bernard et l'Algérie,  
 nous livrons toutes ces considérations aux réflexions de ceux qui  
 aiment sincèrement l'Eglise et la France.

J. LUQUET, évêque d'Hésebon.

<sup>1</sup> *Sattram* ou *chauderie*. Les *bangalows* des Anglais sont des établisse-  
 ments analogues fondés par la Compagnie des Indes, avec des gardiens  
 payés par elle. Les Européens seuls y sont admis.

<sup>2</sup> *Eclaircissements sur le synode de Pondichéry*, imprimés à la Propa-  
 gande, à Rome, en 1845. — In-4°, p. 161.

## Enseignement catholique.

QUELQUES EXTRAITS  
 DU MANDEMENT DE M<sup>GR</sup> DE MARSEILLE  
 Sur la raison et la révélation.

Nous l'avons souvent dit, il est impossible que nos évêques ne mettent pas un terme à cet enseignement qui s'est glissé dans nos écoles, et dont le premier principe est de dire qu'il faut séparer la *philosophie* de la *théologie*, c'est-à-dire du Christ et de la parole extérieure, de la tradition, pour suivre je ne sais, et ils ne savent eux-mêmes, quel *Verbe*, quelle *révélation intérieure cachée*, et qu'ils disent *naturelle*. En effet, tandis que nous achevions l'article où M. l'abbé Freppel, de concert avec M. l'abbé Maret, et la plupart des professeurs de philosophie, soutient que la *raison* est une *révélation véritable, mais naturelle*. Voici ce que nous trouvons dans ce *mandement* fait tout exprès pour combattre cette funeste philosophie :

D'abord, le savant prélat commence par poser en fait que « Jésus-Christ est lui-même la voie, la vérité et la vie, et qu'il n'y a pas de salut dans un autre que lui ; que par conséquent on ne peut parler d'une *autre lumière* que celui qui est la *lumière véritable* pour mieux éclairer notre intelligence dans les choses de l'ordre moral. » — Déjà ces quelques paroles sont la condamnation de ces imprudents catholiques, qui disent que l'on trouve *dans sa conscience Dieu et la morale*, et que la révélation chrétienne, c'est-à-dire Jésus-Christ, n'est qu'un *supplément* ajouté à la *loi naturelle*, c'est-à-dire à la *philosophie*, etc. ; ces paroles condamnent ceux qui, pendant si longtemps, ont ordonné que, dans le cours de philosophie, « on n'enseignerait que les règles de morale que l'on trouve dans les 10 livres des *Éthiques* d'Aristote. » Mais écoutons la parole de Mgr de Marseille sur la *révélation* :

Voilà le Chrétien, nos très-chers Frères, mais qu'il est différent de

l'homme tel que depuis longtems vous l'a représenté bien des fois la *sagesse humaine* ! Pour celle-ci, il est à lui-même sa propre lumière en toutes choses (A), et la PAROLE qui, semblable au soleil levant, est venue nous visiter d'en-haut, tandis que nous étions assis dans les ténèbres et les ombres de la mort <sup>1</sup>, n'est point un feu qui illumine l'âme et DONNE, comme dit le prophète, l'intelligence à ceux qui n'étaient que des enfans <sup>2</sup> (B), mais elle est seulement une consolation céleste accordée à la faible humanité pour la soutenir dans les traverses de cette vie, surtout en l'absence d'une raison plus haute et plus ferme. D'après cette pensée, la philosophie régnerait dans l'esprit, et le cœur seul serait l'apanage de la religion, réduite à n'être qu'un sentiment plus ou moins vague, plus ou moins développé dans la créature humaine (C).

Il n'en est rien pourtant, nos très-chers Frères, Dieu n'a point fait une telle part à la RELIGION; il l'a donnée à l'homme pour être en même tems la lumière et la loi de son esprit, comme de son cœur, ainsi que pour présider à toute sa conduite morale. Elle n'est pas simplement un sentiment placé dans l'âme par l'auteur de notre être, elle est surtout une révélation de sa vérité, révélation extérieure, renouvelée plusieurs fois dans le cours des âges, et rendue complète en dernier lieu par Jésus-Christ, qui, Dieu et homme, devenu, pour l'amour de nous, notre maître, afin de nous

(A) C'est exactement ce que fait le cours de philosophie enseigné dans les petits séminaires, par cela même qu'il se sépare de la théologie; il ne reste plus à l'homme que lui-même, communiquant directement avec Dieu : il ne recevra que cette seule révélation.

(B) Nous prions M. l'abbé Maret de faire attention à cette parole, lui qui soutient que la parole ne fait que réveiller les idées innées, placées dans l'âme humaine.

(C) Mgr de Marseille paraît ici faire allusion à cette sentence par laquelle M. Thiers disait dernièrement que la philosophie et la religion étaient deux sœurs, dont l'une régnait sur l'esprit et l'autre sur le cœur. M. Thiers avait pris cela dans cette philosophie que l'on a séparée de la théologie. Si la philosophie, en effet, donne Dieu, ses attributs, l'homme, ses devoirs, la société, ses lois, comme on l'enseigne depuis si longtems, la religion n'est plus que pour le cœur.

<sup>1</sup> Luc, I, 78 et 79.

<sup>2</sup> Psaume CXVIII, v. 130.

instruire, et notre législateur, afin de nous gouverner, nous a enseigné et commandé tout ce que nous devons croire, vouloir et faire pour parvenir à notre fin. La Religion s'offre donc à nous avec le double caractère d'un enseignement et d'une législation également divins (D).

Cet enseignement s'adresse d'abord à notre esprit, il lui apprend tout ce qu'il importe de connaître sur Dieu, sur nous-mêmes et sur les rapports qui doivent en résulter entre Dieu et nous. Là, est la vérité infaillible, immuable, éternelle; là, est la loi de l'esprit, également certaine et immuable (E).

---

(D) Que l'on pèse bien ces paroles; la religion est surtout une révélation de la vérité de Dieu, révélation extérieure renouvelée plusieurs fois et complétée par Jésus-Christ, et puis que l'on compare ces paroles à celles-ci: « Les vérités théologiques (c'est-à-dire la religion) sont de deux sortes: nous cherchons l'origine des unes dans la conscience et dans la raison, qui est une révélation véritable, mais naturelle, et les autres ont été révélées par Dieu d'une manière positive et historique (Théodicée, p. 88 et 89). » — Or Mgr de Marseille, dans un si grave sujet, a oublié une source de la vérité, ou M. Maret assigne une source qui n'est pas la vérité.

(E) La même opposition entre Mgr et M. Maret. D'après le mandement, c'est l'enseignement qui nous apprend tout ce qu'il importe de connaître sur Dieu, sur nous-mêmes et sur nos rapports avec Dieu; d'après M. Maret, il faut « demander Dieu à l'âme humaine » (p. 89). — De plus: Je trouve, dit-il, dans le fait primitif de la connaissance humaine trois faits... l'idée de moi, l'idée du monde, l'idée de Dieu.... Voilà le dogme, voici la morale: « Au milieu de ma conscience s'élève une grande voix qui me prescrit à l'égard de ce Dieu... l'adoration et l'obéissance; à l'égard de mes semblables... le respect de leurs droits; à l'égard de moi-même, de tendre à la perfection, etc. Je déduis... et je tâche de mettre dans toutes mes déductions ce lien de l'identité, qui fera leur force, et qui leur donnera de l'autorité aux yeux de ma propre raison (Théodicée, p. 7, et Annales, t. xx, p. 384). » — Que l'on nous dise si l'on reconnaît dans le dogme et la morale fondés, appris, comme l'expose ici M. l'abbé Maret, cet enseignement, cette révélation, exposés ici par Mgr de Marseille.

Puis Mgr signale « l'erreur inconcevable d'un enseignement » sceptique, aujourd'hui si déplorably répandu, c'est de n'admettre comme *vérité que ce que l'on a découvert soi-même en s'en rendant compte.* » Or, c'est là exactement l'homme, le monde, le Dieu, la morale, dont vient de nous parler M. l'abbé Maret, suivant en cela toutes nos philosophies. C'est le Cartésianisme pur qui est ici condamné. Mgr blâme encore « cet enseignement qui fait abstraction du témoignage divin, en regardant comme non avenue » la révélation que Dieu a faite à l'homme. » Or, c'est précisément ce que l'on fait dans ce cours de philosophie ; on disserte sur Dieu, etc., comme si le Christ ne nous avait pas appris ce que c'est que Dieu.

Enfin, Mgr nous apprend que « la philosophie n'est point, avec » un droit égal, *sœur de la religion* ; » elle est sa *subordonnée*, son élève, ajoutons-nous. Or, non-seulement elle serait *sœur* de la religion, mais sa *sœur aînée*, si la raison était un *écoulement de la substance de Dieu*, si elle était une *révélation véritable*, mais *naturelle*, comme le dit M. l'abbé Maret, et toute l'école cartésienne avec lui.

Nous remercions Mgr de Marseille de nous avoir envoyé ce mandement et le recommandons à la réflexion de M. l'abbé Freppel et de M. l'abbé Maret.

A. B.

## Archéologie historique.

MÉMOIRE SUR LA DÉCOUVERTE TRÈS-ANCIENNE EN ASIE  
ET DANS L'INDO-PERSE

## DE LA POUDRE A CANON ET DES ARMES A FEU,

ET  
RÉFUTATION DES ÉCRITS OU L'ON A VOULU DERNIÈREMENT  
CONTREDIRE A CET ÉGARD, LES ASSERTIONS DE NOS  
MISSIONNAIRES.

Éloge des anciens missionnaires injustement attaqués. — Les armes à feu existèrent chez les Chinois à l'époque de la construction de la grande muraille. — Autres canons au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. — Témoignages des voyageurs et des missionnaires. — Mandarin parlant de canons au 7<sup>e</sup> siècle. — Canons en Hongrie en 1073, en 1260. — Les canons anciens, nommés Tonnerres qui font trembler les cieux, — et Tonnerres de la terre, — et en l'an 200, Chars de la foudre. — Nom du nitre et de la poudre dans l'Inde. — Feu Grégeois. — Feu d'artifices.

Il a fallu, autrefois, le concours de MM. *de Sacy*, *de Laplace* et *Remusat*, pour publier le manuscrit d'un vénérable missionnaire qui était mort à Péking, après y avoir passé près de 30 ans <sup>1</sup>; et l'Europe savante, aussi bien que ces illustres académiciens, aussi bien que M. *Quatremère*, leur collègue, non moins illustre qu'eux, avait eu la faiblesse de croire, que ce missionnaire, et le P. de Mailla, traducteur de l'histoire du céleste Empire, savaient non-seulement le Man-tchou, mais entendaient parfaitement la langue et l'écriture hiéroglyphiques, conservées en Chine, pays où elles ont été importées d'occident.

Comment se fait-il que quelques hommes de mérite, d'ailleurs, aient prétendu nous prouver que le P. *Gaubil* s'était trompé, aussi bien que le P. *Visdelou*, autre missionnaire, non moins habile et

<sup>1</sup> Voir *Traité de la chronologie chinoise*, par le P. *Gaubil*, in-4<sup>e</sup>, Paris, 1814. — Ce manuscrit, conservé à l'observatoire de Paris, a été revu aussi par M. *Langlés*, et il est la base de nos nouvelles vues, sur l'histoire du monde, avant les Olympiades.



non moins célèbre <sup>1</sup>, en attribuant des armes à feu et la connaissance de la poudre à canon, aux anciens Chinois et aux Mongols, qui avaient reçu ces arts de l'Asie centrale, où ils l'ont été créés ?

Je rends hommage aux studieux efforts des officiers d'artillerie, qui, à l'exemple du Prince, Président de la République, s'occupent de l'histoire ancienne de leur art, art qui se perfectionne encore, et qui, dans la guerre de Hongrie, vient de jouer un si terrible et si puissant rôle ; mais consulté par quelques-uns d'entre eux, sortis, comme moi, de l'école Polytechnique (si savante autrefois, avant qu'elle ne fût casernée), je crois devoir, devant l'Académie des inscriptions <sup>2</sup>, comme à l'Académie des sciences, protester contre les erreurs, où quelques orientalistes ont entraîné ces honorables officiers, erreurs que ces derniers commencent à soupçonner.

« Avant le commencement du 14<sup>e</sup> siècle, nous dit-on, on ne possédait ni le salpêtre purifié, ni la poudre à canon, ni l'art des bombes et des véritables armes à feu ; et ce ne fut que vers cette époque que les Arabes surent enfin obtenir un nitre efficace pour la poudre. »

A ces assertions inouïes, et que répètent diverses encyclopédies <sup>3</sup>, ouvrages médiocres, si ce n'est perfides, et faits par d'obscurs compilateurs, voici les faits que j'oppose :

La grande muraille (car je procède par ordre chronologique) est au moins du 3<sup>e</sup> siècle, avant notre ère ; or, le capitaine *Parish* <sup>4</sup>, officier distingué de l'artillerie royale d'Angleterre, et attaché à cause de son mérite reconnu à l'ambassade de lord *Macartney*, y a trouvé, non-seulement des briques d'un pied en carré, pareilles à celles des antiques murs de Babylone ; mais dans les tours de cette célèbre muraille, il a constaté qu'il y avait des embrasures

<sup>1</sup> Voir *Supplém. à la Biblioth. orient.* de d'Herbelot, in-fol., p. 418 ; *Sur les armes à feu*, par le P. Visdelou.

<sup>2</sup> Soumis au bureau de cette académie par l'honorable M. Langlois, président actuel, M. Guizot et M. Walcknaër, se sont opposés à la lecture de ce mémoire !!

<sup>3</sup> Voir, entre autres, chez Didot, l'*Encyclopédie nouvelle*, article *Cosmogonie*, d'après M. *Litré*.

<sup>4</sup> Voir *Ambassade Macartney en Chine*, trad. française, t. III, p. 41.

plongeantes, embrasures disposées pour y recevoir des portemousquetons et des arquebuses à croc, et pour y permettre le recul de ces armes à feu; et il établit que ces embrasures ne sont pas nouvelles, mais remontent au tems de la construction de ce boulevard si fameux.

Et quand le célèbre *Barrow* parle de la même muraille, et déclare que, dès l'époque de sa construction, on connaissait, en Chine, la poudre de guerre, il cite *Bell*<sup>1</sup>, qui, dans une ambassade dès lors ancienne, vit sur ces mêmes tours, examinées par *M. Paris*, le collègue de *M. Barrow*, des centaines de vieux canons, en fer battu et cerclés en fer : bombardes antiques, que virent également, sur les tours des *Portes de Nanking*, les plus anciens missionnaires pénétrant en Chine, tels que le *P. Herrade*, et d'autres missionnaires que cite *Du Halde*.

Mais *Mendoça*<sup>2</sup>, trois fois envoyé en Chine, écrivant l'histoire de ce vaste Empire, en 1595, est plus explicite : il cite d'abord le *P. Herrade*, auquel on assurait que, dans la *Chine du Sud*, on avait d'anciens canons perfectionnés et bien fondus; il articule le témoignage d'un militaire compétent, le capitaine *Artiède*, écrivant au roi d'Espagne, avant 1595, et lui disant : *qu'il avait vu, en Chine, une artillerie de fonte plus nombreuse et d'un calibre plus fort que celle du royaume d'Espagne, à cette époque.*

Le même missionnaire, *Gonçalès de Mendoca*, établit, en outre, que les Portugais, guerroyant dans les pays d'*Ava* et du *Pégu*, y avaient trouvé des canons de fonte, portant les armoiries de la *Chine*, et des inscriptions anciennes qui les faisaient remonter à plus de 1500 ans, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, époque où les Chinois, ayant conquis ces pays, y avaient laissé cette artillerie de fonte, par laquelle leurs armées avaient soumis ces peuples alors barbares encore.

Il cite même les traditions fabuleuses qui font remonter à l'antique roi *Vitey*, qui n'est autre que *Hoang-ty*, 1<sup>er</sup> homme et 1<sup>er</sup> roi du monde, l'usage des armes à feu, comme celui de la boussole !!

<sup>1</sup> Voir *Voyage en Chine en 1794*, etc., par *Barrow*, t. III, ch. 8, p. 189, édit. in-32.

<sup>2</sup> Le *P. Jean Gonçalès de Mendoca*, *Hist. du grand royaume de Chine*, Paris, 2<sup>e</sup> édit., p. 80 et 81; in-12.

D'autres témoignages positifs viennent confirmer *Mendoça*, et on peut les trouver dans le P. Sernédo, *Hist. de la Chine*, p. 144, et dans le t. xix, de l'*Hist. universelle*, in-4°, traduite de l'anglais; mais j'arrive à une autorité que ne pourront récuser ceux mêmes que je combats ici, et je m'appuierai pour cela sur le sinologue M. Klaproth, que j'ai déjà réfuté deux fois sur la question du *Fou-sang*<sup>1</sup>, mais qui est tout à fait de mon opinion sur la question actuelle, dans la traduction qu'il a donnée de la *Description du Thibet*, publiée en russe, par le P. Hyacinthe, archimandrite envoyé à Péking, et traduite par ce savant religieux, d'après l'ouvrage primitif, publié en chinois.

Dans les fêtes de la nouvelle année, qui se célèbrent à *Lassa*, capitale du Thibet, il est dit que, le 18<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune, toute l'armée défile en armes, et qu'alors on tire des canons de toute grandeur, mais dont le plus grand, fondu sous les *Tang*, porte cette inscription chinoise : « *Je menace les traîtres de la mort, et les rebelles de la destruction.* »

Or, précisément le P. *Visdelou*<sup>2</sup>, lorsque les Mantchoux voulurent avoir des canons, fondus par les missionnaires européens, cite un mandarin, qui s'y oppose, et qui dit à l'empereur : *que l'empire a décliné depuis que sous les Tang et sous les Song il avait été fondu des canons.*

La dynastie des *Tang*, dynastie puissante fondée en 618, après J.-C., nous fait donc remonter au 7<sup>e</sup> siècle, observe *Klaproth*<sup>3</sup>; et avec raison, il en conclut que l'art des canons était connu, en Chine, dès cette époque. Nous ajouterons que *Morrisson*<sup>4</sup> en cite aussi sous les *Song*, dynastie fondée en 960, et qu'ici on leur donne un nom très-spécial, *Goey* 魏 *Ching* 勝, nom que nous pourrions ex-

<sup>1</sup> M. de Paravey a montré dans *trois Dissertations*, qu'en l'an 558 de notre ère, c'est-à-dire 1,000 ans avant Colomb, les Indiens du Caboulistan allaient au Mexique par le Kamstchatka, où ils s'embarquaient pour la Californie, ce qu'avait nié M. Klaproth, et qu'ils y ont porté l'art de la cochenille et le culte de Bouddha. Voir ces trois *Dissert.* dans les *Annales de philosophie*, t. ix, p. 101, et t. xv, p. 439 (3<sup>e</sup> série), et chez Duprat.

<sup>2</sup> Voir ci-dessus la note 1, p. 189.

<sup>3</sup> Voir *Journal asiatique*, t. iv, p. 143, (1820).

<sup>4</sup> *Vues de la Chine*, p. 21.

pliquer, car il indique les *victoires* (*ching*), que par leur secours, remportèrent les Tartares *To-pa*, fondant, en 386, la dynastie *Goey*, régnant alors au nord de la Chine, tandis qu'au sud, régnaient déjà des *Song*.

Mais *Morriison* cite cet ancien nom des *canons* comme employé sous les *Song*, fondés en 960.

Nous voici arrivés assez près de l'époque des *Yuen*, ou des *Mongols*, fondés en 1260, et qui n'avaient, vient-on nous dire, que des *Balistes*, et n'employaient que des *fusées* et du *feu grégois*; mais suivant, ici, un ordre chronologique, nous devons encore citer une *Chronique conservée* dans la Bibliothèque impériale de Vienne, chronique qui atteste que, dès cette époque des *Song* régnant en Chine, les Hongrois, en 1073, au siège de Belgrade, contre les Grecs, ont employé les canons et les arquebuses.

Le docte *Malte-Brun*<sup>1</sup> cite à cet égard le *D<sup>r</sup> Cornides*, et la Bibliothèque *universelle de Genève* donne en entier le titre de cette chronique : nous sommes curieux de savoir ce qu'on y oppose, et nous observons que les Hongrois venaient des mêmes pays que les Tartares *To-pa*, ou *Goey*, cités ci-dessus.

Nous abordons enfin les sièges faits par les Mongols, et nous trouvons, dans un commencement de *Dictionnaire chinois français*, fait par M. *Callery*<sup>2</sup>, le nom *Ngo-lao-wa-ting*, d'un célèbre fondateur de canons, personnage cité, comme vivant, sous les *Yuen* ou *Mongols*, établis dès l'an 1260.

Est-ce que par hasard ce fondateur ne *fondait* que des *Balistes*? ou bien faut-il dire que M. *Callery*, qui a été en Chine, ne sait pas le chinois? N'y a-t-il en France qu'un seul sinologue qui le sache?

« Les Mongols alors, nous dit-on, n'avaient que des balistes, ou » frondes à ressort, lançant des pierres!! »

On a discuté le siège fait par les Mongols, en 1232, de *Pien-king* ou *Kay-fong-fou*, ville de la dynastie *Kin*, régnant avec les *Song* à cette époque, et nos missionnaires, dans ces globes de fer, lancés

<sup>1</sup> Voir *Annales des voyages*, t. VII, p. 394; et *Bibliothèque de Genève*, t. XLVII, p. 218; 1811.

<sup>2</sup> Voir le *Dict. chin.* de M. *Callery*, p. 62, au mot *Ting* J.

avec un bruit entendu à plus de dix lieues, et qui, en crevant, couvraient de leurs feux un vaste espace de terrain, ont reconnu des bombes, ce qui suppose aussi des mortiers pour les lancer ; mais ils ont eu tort, la *poudre à canon*, due aux Arabes, nous dit-on, n'était pas connue alors ; ces globes ne contenaient que des fusées, du naphthé, et tout au plus du feu grégeois, mêlé à quelque graisse inconnue, et *détonnante !!!*

Ces assertions sont vraiment curieuses : le nom seul de ces *Pao* de guerre, *Tchen* 顛 *tien* 天 *louy* 雷, tonnerre qui fait trembler les cieux, et celui des pétards ou bombes, enterrés sous terre, sur le passage des ennemis, et que cite ailleurs le P. Amyot ; pétards nommés *Ty* 地 *louy* (écrit aussi 雷), tonnerre de la terre, démontre que notre poudre actuelle y entrait. Est-ce que par hasard on ne doit ajouter aucune foi aux missionnaires qui nous affirment tout ceci, et qui le prouvent ?

Lés sinologues qui se sont occupés de cette question auraient bien fait de lire, dans l'excellent dictionnaire *Kang-hy-tseu-tien* qu'il serait si utile de traduire, ce qui est dit des *Pao* 礮<sup>1</sup> ou des *Tormentum*, des Latins.

Ce nom, en Chine, comme chez nous, a d'abord été donné aux balistes, machines à ressort lançant des pierres, et plus spécialement appelées *Ky* 機, en chinois ; mais la poudre, aussi, est douée de ressort, et, aux Dardanelles, encore en ce jour, ce sont des canons énormes, et non des balistes, qui lancent de lourds boulets de pierre, susceptibles de couper un grand navire en deux parties.

Si l'on se fût donné la peine d'ouvrir ce dictionnaire admirable, fait par ordre et sous les yeux du savant empereur *Kang-hy*, on y eût vu, qu'à la fin des *Hans*, c'est-à-dire dès l'an 200 de notre ère, il existait déjà des *Pao* de guerre, nommés du nom caractéristique *Py* 霹 *ly* 靄 *tche* 車, c'est-à-dire *chars* (*tche*) à foudre (*Py-ly*), et si l'on s'était fié au docte P. Amyot, on eût vu, qu'à la même époque, un guerrier célèbre, nommé *Kong-ming*, et aussi

<sup>1</sup> Ou plutôt 礮 *Pao*, nom véritable.

appelé *Ten-ko-téang*, guerrier, cité aussi dans le dictionnaire de l'empereur *Kang-hy*, employait des armes à feu <sup>1</sup>.

Ces armes avaient été connues dans l'Inde <sup>2</sup> et dans l'*Indo-Perse*, antérieurement, nous dit Symes; et le savant P. *Paulin de S.-Barthélemy*, à tort critiqué ici par Anquetil, cite *Philostrate* et *Thémistius* <sup>3</sup>, qui, parlant des *Brahmes*, indiquent les *foudres* que ces prêtres guerriers lançaient, sur leurs ennemis, du haut des remparts de leurs villes assiégées; foudres qui, en effet, les tuaient et les dispersaient.

Il ne peut être, ici, question de simples artifices ni de feu grégeois: la *foudre* a tout naturellement donné son nom à notre *poudre*, qui détone et brille comme le *feu du ciel*. Le *Πυρ* des Grecs, le *Fulmen* ou le *Fulgur* des Latins, le *Pulvis nitratus*, offrent tous la même racine, *Ful, Pul, Pyr*, qui est le son supposé chinois, ou plutôt l'assyrien primitif; *Py-ly*, Foudre, au Japon *Piry*; car la lettre L, au Japon se prononce R, et nous avons fait voir, dès 1826 <sup>4</sup>, que nos lettres alphabétiques, et nos chiffres, dérivent, avec toute certitude, des hiéroglyphes assyriens portés en Égypte et conservés en Chine, encore en ce jour.

Le sanscrit, en nommant la foudre et l'éclair *Bajhi*, a très-peu

<sup>1</sup> Voir *Mém. concernant les Chinois*, t. VIII, p. 331, et le supplément au *Mém. sur l'art militaire des Chinois*, inséré dans le tome VII du même recueil, par le P. Amyot.

<sup>2</sup> *Voyages aux Indes, traduction française*, t. II, p. 137, note où l'auteur s'appuie aussi de Crawford, *Hist. des Indous*; de Forster, et du savant prince de *Canosa*; voir aussi Symes, *Ambas. à Ava*, t. II, p. 206.

<sup>3</sup> Voici le texte de *Philostrate*: Οὐ γὰρ μάχονται τοῖς προσελθοῦσιν, ἀλλὰ δισσημαίαις τε καὶ σκηπτοῖς βάλλοντες ἀποκρούονται σφᾶς. « Car ils n'en viennent » pas aux mains avec ceux qui marchent contre eux, mais ils les repoussent » senten lançant des éclairs et des foudres. » (*Vie d'Apollonius*, l. II, c. 33.) — Voici le texte de *Thémistius*: Οἱ Βραχμᾶνες μὲν γὰρ οὐ προσήσονται σοι ἄνω πρὸς ἑαυτοῦς, ἀλλὰ καταστράψουσι, καὶ καταθροντήσουσιν. « Car les Brahmanes n'admettent pas ceux qui viennent des vœux » vés, mais ils les effrayent par des éclairs et les foudroient. » (*Orais.* XIX<sup>e</sup>, p. 486, de l'édit. de Petau.)

<sup>4</sup> Voir *Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres*; précédé d'une *dissert.* sur l'histoire primitive; chez B. Duprat.

modifié le nom antique *Py-ly* ; et en arabe, M. *Garcin de Tassy* nous apprend que *Barc*, qui signifie *éclairs, foudres*, entré dans le nom des mousquetaires, appelés ici comme en persan *Barc-andaz* ; *Barkha*, en sanscrit, étant la saison des pluies et des foudres.

Le nom même des canons, *Pao* 炮, qui renferme du feu ou poudre inflammable, ou *Tchong* 金壳 *Pao* 炮, en chinois, s'est conservé dans le *Madfaa* des Arabes, nom des canons, en ce jour (en Algérie), et appliqué aussi aux mousquets et aux fusils, en Arabie.

*Pao* est facilement devenu *Paa*, *Faa* ; et *Bok* ou *Bu*, en effet, est le nom des fusils, en Mongol-Kalmouck ; langue où *Budan* est le nom des officiers d'artillerie.

On me dira qu'il y a ici une onomatopée naturelle ; mais nous avons tiré, nous, le nom des canons, des cannes ou gros bambous, fortement ficelés, dont on les a d'abord fabriqués dans l'Inde ; et le son *kan*, en chinois, comme *kannah*, en hébreu, est le nom de ces énormes et durs bambous et des roseaux, dont le centre est creux comme l'est celui de nos canons fondus en creux et forés<sup>1</sup>.

Le P. *Amyot* cite une arme antique et terrible employée dès la fin des *Hans*, sous ce guerrier *Kong-ming*, vivant vers l'an 200 de notre ère, avons-nous dit.

Elle lançait, à 500 pas, plus de 100 balles meurtrières, et son nom était *Fong* 蜂 窠 *Takao* 巢, ou nid d'abeilles, nid de bourdons, nid de *bombus*, en latin, sens de *fong* ou *fom*, en chinois, c'est-à-dire *bom*, *bombes*.

En Perse, on a des espingoles, ou pièces d'artillerie légère, que portent les chameaux, comme les portent, dans l'Indo-Perse, les éléphants ; et on les nomme, suivant *Malcolm*<sup>2</sup> et M. *Jaubert*, *zemboruks* ou *zemboreks*, du nom des frelons, ou bourdons, *bombus*, insectes bruyans ; en persan, nommés *zember* ; ce qui offre le nom chinois traduit très-exactement.

Quand nous avons eu des *bombardes*, premier nom donné à nos

<sup>1</sup> 竿 *kan*, gros bambous, n. 7405 ; clef : 艸 *tchou*, roseau.

<sup>2</sup> *Malcolm, Hist. de Perse, traduct., t. IV, p. 267.*

canons, nous n'avons donc fait que conserver ce nom antique de *bombus*, de nid d'abeilles, *fong-tchao*; et c'était encore une onomatopée, si on le veut, mais dont l'origine hiéroglyphique est incontestable, et se trouve vérifiée en *persan*, même en ce jour.

Nous en avons dit assez pour convaincre les hommes de bonne foi; mais quant à la *poudre à canon*, qu'on affirme être due aux Arabes, à la fin du 13<sup>e</sup> siècle, ou même au commencement du 14<sup>e</sup> siècle; et quant au salpêtre, purifié seulement par ces Arabes, nous affirme-t-on, nous allons en parler.

Nous observerons d'abord que le salpêtre, si commun sur tout le sol de la Chine, bien que non encore ou mal purifié, est assez fort, comme celui de l'*Inde*, pour donner de la poudre de guerre, que chaque soldat, comme le font les kabyles d'Alger, y fabrique lui-même pour son usage propre; et c'est ce que disent *Macartney* et d'autres voyageurs en Chine.

Mais ce n'est pas dans l'*Inde*, ni même en *Chine*, qu'on l'a eu purifié, c'est dans l'*Indo-Perse*, et au nord de l'*Inde*, plateaux élevés, d'où étaient descendus ces brahmines qui lançaient la foudre.

Le célèbre voyageur *Tavernier*<sup>1</sup>, a trouvé, au royaume antique d'*Assam*, une artillerie nombreuse, en barres de fer cerclées, comme les anciens canons de la grande muraille de la Chine; et une poudre excellente, ronde et perlée, comme l'est notre meilleure poudre de chasse.

Il croit, que c'est d'*Assam*, que cet art s'est répandu vers le *Pégu*, *Ava*, et jusqu'en *Chine*, ou du moins la Chine du sud, où le capitaine *Artiède*, trouva, avons-nous dit, une bonne artillerie, qu'il a comparée à celle de l'Espagne au 16<sup>e</sup> siècle; mais nous portons cette invention plus à l'ouest et dans le petit *Thibet*, pays où *Morcroft*, voyageur moderne, a trouvé naguère, l'usage d'une poudre excellente, dont il indique la composition<sup>2</sup>.

C'est vers *Bamian*, et *Pamer*, que nous plaçons en effet la source de toute civilisation, car c'est le point le plus élevé du globe, ce que nous avons prouvé le premier à l'*Académie des sciences*, par un mé-

<sup>1</sup> Voir *Voyages*, t. II. p. 390, in-4<sup>e</sup>, sur les armes du royaume d'*Asam*, au nord-est des Indes.

<sup>2</sup> *Bulletin géograph.* de Ferussac, t. VII, p. 110; 1826.



moire inséré dans les *Annales* de M. Bonnetty, t. xv, p. 246 (2<sup>e</sup> série).

Là, on a su de tout tems fondre, non-seulement des canons, mais des statues énormes de *Bouddha* et d'autres dieux monstrueux, aussi bien que des cloches d'une vaste dimension, portant des inscriptions et des armoiries, comme on en met, encore en ce jour, sur nos cloches et sur nos canons en Europe.

Nous avons examiné les noms divers du *salpêtre* ou du *nitre*, souvent confondu à tort avec le *natron*, sel tout autre, et cela dans d'anciens auteurs, et même dans le *Journal asiatique*.

Le nitrate de potasse est décrit dans le *Pen-tsao-kang-mou*, ou *Encyclopédie chinoise, botanique, minéralogique et zoologique*, au liv. xi, au caractère *Siao*, 消 et nos sinologues auraient dû traduire tout son article, avant de s'occuper de cette question. Dans ce livre savant, il y a plus de 10 noms du nitre, tous significatifs; l'un des plus expressifs est *Ty* 也 *choang* 霜, ou *givre de terre*; car on sait que le nitre, en efflorescence, se recueille ainsi sur le sol en *poudre blanche*; en Perse, aux Indes et en Tartarie. En *Chinois*, on le nomme encore *yen-siao* ou le sel (*siao*) qui s'enflamme (*yen*).

Mais ce sel, dit *Siao*, se nomme aussi *Pe* 北 *ty* 帝 *huen* 玄 *tchu* 珠 ou *sel à perles noires* (*Huen-tchu*) *du roi du nord* (*Pe-ty*).

Or, ce roi du nord se nomme également *Huen-vou* 武, ou le *guerrier noir*; c'est le dieu de la guerre des anciens assyriens, dieu toujours figuré tirant de l'arc dans les monumens de Ninive, et figuré aussi, en Chine, dans les temples et sur les étendards, imités de ceux d'Assyrie.

Le salpêtre servait donc dès-lors, pour la *poudre de guerre* dans l'Indo-Perse, si ce n'est en Assyrie, (où rien ne nous a paru indiquer l'usage de la poudre, dans les bas-reliefs de Khorsabad et de Nimroud, pays de *Ninive*); car tous ces noms hiéroglyphiques sont de véritables  *médailles* ; mais pour certains docteurs en sinologie, ces noms ne sont que de simples *sons*, et ils ne leur offrent aucune *idée*; leur connaissance de la langue, étant seulement celle des mots.

En Chinois, le salpêtre purifié, nommé *Po-siao* ou *vrai nitre*,

n'a pas un nom tiré de l'arabe, mais suivant *Morrisson*, il se nomme aussi *Yang* 羊 siao 硝<sup>1</sup>, c'est-à-dire nitre du *Sy-yang*, ou de l'*Inde*, ou plutôt du *Sind*; tandis qu'en *Boukharien* il se nomme *Schur*, et que *Schura* est le nom de la poudre en *Mongol*, en *Persan* et en *Hindoustani*.

L'Inde en effet, fournit encore l'Europe de salpêtre, comme aussi d'*Indigo* qui a gardé son nom; et le nom malais du nitre, *Sendaoua*, indique très-clairement son origine, et montre que les Brahmes du *Sind* et les anciens Guébres ont dû l'employer, et ont su le purifier, afin de s'en servir pour combattre avec leurs *foudres*, comme l'a dit en effet Apollonius dans *Philostrate*.

On a bien voulu accorder des fusées et du feu grégeois aux anciens Chinois : mais on n'a pas cité le *Tonquin*, pays où les feux grégeois s'emploient encore sur mer, suivant le missionnaire habile La Bissachere<sup>2</sup>, et l'on n'a rien dit de ces énormes *fusées*, que le major *Symes*<sup>3</sup>, vit lancer, comme *Hiram Cox*<sup>4</sup>, son successeur, en vit à *Ava* et au *Pegu*; fusées qu'avant eux, le capitaine *Hamilton*, dans les anciennes guerres des Portugais, avait décrites, aussi bien que les canons de fonte du *Tongho*, partie du royaume d'*Ava*, canons antérieurs, ici, à l'arrivée des Portugais aux Indes, nous dit l'*Histoire universelle*, publiée à Londres, voir t. XIX, in-4°.

Ces fusées, formées d'un arbre creux de 14 pouces de diamètre et d'une longueur de 20 pieds, contenaient, dit *Hamilton*, 500 livres de poudre et d'artifices.

Pour empêcher cet arbre, dont le vide obtenu en le forant était d'un pied de diamètre, d'éclater, on l'entourait de lanières de cuir de buffles récemment tués; en se séchant, ces lanières donnaient à ces énormes fusées, une solidité suffisante, et une queue en bambous de près de 100 pieds de longueur, permettait de les diriger.

<sup>1</sup> En chinois, *Siao*, avec la clef homme 亻 signifie *sages*, comme l'étaient les Brahmes; et avec la clef métal 钅, *Siao* signifie *fondre les métaux*.

<sup>2</sup> *État du Tonquin*, t. II, p. 325.

<sup>3</sup> *Symes*, *Ambassade à Ava*, t. II, p. 387.

<sup>4</sup> *Hiram Cox*, *Voyage au Birman*, t. II, p. 9. — Il voit aux fêtes de la cour s'élever d'énormes girandoles de 6 pieds de haut, et 30 pieds de diamètre, et contenant plusieurs milliers de livres de poudre.

Nos habiles officiers d'artillerie seraient peut-être assez embarrassés pour lancer ces fusées si pesantes, ces véritables couleuvrines; mais ils le seraient surtout, s'ils n'employaient que de la poudre d'artifice<sup>1</sup>, comme le veulent ces orientalistes, qui, à tort, ont critiqué le savant M. Quatremère, qui ont nié les assertions de nos courageux missionnaires, et qui ont induit en erreur ces honorables officiers sortis, comme nous, d'une école où l'on étudie les faits, plus que les phrases.

Ch<sup>er</sup> de PARAVEY,

Paris, 31 janvier 1850.

Membre du corps du génie, et l'un des anciens fondateurs de la Société asiatique.

<sup>1</sup> Les feux d'artifice se nomment en chinois *you* 烟 *ho* 火, ou feux jetant fumée, et les fusées *ky* 起 *ho* 火, ou feux qui s'élèvent et montent.

L'artillerie en général, suivant *Morrisson*, étant nommée *ta* 大 *pao* 砲, ou l'art des grands canons, nom conservé dans *Topana*, en turc, fonderie de canons, appelés, en effet, en turc, *Top* ou *Tob*. La poudre à canon se dit *Barout*, en turc, ou *Baroud* en arabe, et nous ignorons la racine de ce nom, devenu *Barut* en Tamoul : en arabe, avons-nous dit, on la nomme aussi *Barc* ou *Eclair*. — *Dary*, en Kirghiz et en Mongol, est son nom, qui est celui de *Schora*, ou *Sary* de la poudre, chez les *Kalmouks*, et qui est conservé au Japon dans le nom de *Kou-Souri*, donné dans *Medhurst*, outre *Jen-So*. *Clarke* (*Voyage en Russie, Tartarie*, t. I, p. 365) la croit de tout tems connue chez les Tartares *Kalmouks*; et (t. II, p. 14), il cite d'antiques mousquets trouvés chez eux, dans les *Tumuli*, du *Don* en Russie, pays des anciens *Sauromates* guerriers.

En chinois, on nomme la poudre de guerre, *Ho* 火 *Yo* 藥, ou composition qui brûle, et aussi *Tsiang* 鎗 - *Yo* : poudre (*Yo*) à renfermer dans un tube (*Tsiang*) de fer *Kin* 鎗; et comme, sous la clef du feu on a *chô* 火藥, composé de *yo*, ci-dessus, et signifiant *fulgere*, *fulgor*, *splendere*; on voit que les idées de *foudre* et *d'éclair* s'y rattachent encore, même sous la forme actuelle de ce nom *Yo*, qui signifie composition, produit chimique, remède; nous avons dit, d'ailleurs, d'après M. *Garcin de Tassy*, qu'en arabe, *Barc-andax*, *artilleur*, vient, en effet, de *Barc*, *éclair*, *fulgur*, et s'emploie en *Indostani*.

---

 Archéologie liturgique.
 

---

## MÉMOIRE SUR L'HISTOIRE DE LA LITURGIE

DANS

 L'ANCIEN DIOCÈSE DE BOULOGNE.
 

---

Nécessité des histoires des liturgies locales. — Liturgie du diocèse de Boulogne, anciennement de Térouanne. — Ce qu'elle offre de particulier. — Offices en prose rimée. — L'évêché de Térouanne détruit et transporté à Boulogne, en 1563, avec sa liturgie. — Le chapitre ne veut pas changer son bréviaire en 1628. — Il reçoit le bréviaire romain en 1635. — Les Jansénistes repoussés d'abord introduisent leur bréviaire dans ce diocèse.

Les *Institutions liturgiques*, publiées par le R. P. abbé de Solesmes, ont été jusqu'ici l'objet de critiques assez vives, auxquelles le savant bénédictin a répondu victorieusement. Ces attaques et ces discussions seraient bien plus rares, si, dans chaque diocèse, on s'occupait de l'histoire liturgique *locale*. Un grand nombre de documens, concernant cette matière, sont restés enfouis dans les archives des anciens diocèses, déposées dans les établissemens publics de chaque ville, ou de chaque département. Il importe, à notre avis, que les antiquaires, les archivistes, consacrent leurs recherches à la mise en lumière de ces documens; ils sont de nature à apporter, je ne dirai pas un jour nouveau, mais un jour plus complet sur cette question.

Et d'ailleurs, la liturgie n'est-elle pas une branche importante de l'archéologie? N'est-elle pas intimement liée avec l'art monumental? N'est-elle pas la voix qui, jadis si pure, animait nos cathédrales, qui frappait avec harmonie les voûtes de nos belles églises gothiques? Ne renferme-t-elle pas l'abrégé populaire de la vie de nos saints? Quoi donc de plus vénérable et de plus sacré!

Nous avons fait, dans les Archives de l'ancien évêché de Boulogne, de longues et patientes recherches sur l'histoire de la litur-

gie. C'est le résultat de ces recherches, que nous offrons au public dans les colonnes de cette revue, sous les auspices de son religieux et savant directeur. Nous remercions M. Bonnetty de la faveur qu'il nous a accordée, de placer notre nom et notre faible travail au milieu de travaux et de noms qui, depuis longtemps sont chers à tous les catholiques. Pussions-nous comme eux, rendre quelque service à l'Eglise!

## I.

Avant Charlemagne, l'Eglise de Térouanne (dont Boulogne fit partie jusqu'à 1553), suivait, comme les autres églises de France, l'ordre de l'*office gallican*, dont Mabillon a sauvé quelques débris dans son ouvrage de *Liturgiâ gallicanâ*. Sur cette liturgie, d'origine probablement orientale comme les premiers évêques des Gaules, nous ne répéterons pas ce qu'en a dit dom Guéranger, *Institutions liturgiques*, t. 1<sup>er</sup>, p. 204; on peut facilement le consulter.

Il n'entre pas dans notre sujet de rechercher à quelle époque le *rit romain* fut établi à Térouanne<sup>1</sup>. Pepin le Bref et Charlemagne firent tous leurs efforts pour introduire en France les livres de saint Grégoire; aidés par les pontifes romains, ils ne tardèrent pas à faire supprimer partout l'ancienne liturgie gallicane, *pour plus grande union avec l'Eglise romaine, et afin d'établir dans l'Eglise de Dieu une pacifique concorde*<sup>2</sup>. Toutefois, il subsista toujours quelques vestiges des anciens rits, qui, se fondant avec la nouvelle liturgie, formèrent ce que l'on est convenu d'appeler le *rit romain français*. C'est à cette variété de la liturgie romaine qu'appartient le bréviaire de Térouanne, *breuiarium morinense*.

Ce bréviaire, imprimé pour la première fois en 1507<sup>3</sup>, a dû

<sup>1</sup> Bernard (*Annales de Calais*, p. 482), prétend « qu'Altalph, évêque » de Térouanne établit dans son église le chant romain et les orgues. » Altalph vivait dans la dernière moitié du 8<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons pu vérifier l'exactitude de ce renseignement.

<sup>2</sup> Dom Guéranger, *Inst. liturg.*, t. I, p. 247.

<sup>3</sup> *Breuiarium insignis Ecclesie Morinensis, nouissimè castigatum in meliusque reformatum*. Impressum Parisiis per Magistrum Andream Bocard, Impensis vero Iohannis Petit librarii iurati: Desiderii Maheu et Iohannis de Bosco Yvonis. Anno quingentesimo sexto supra millesimum. Sexto Kal. Martii. — Le titre porte la date 1507.

subir, dans le cours des siècles, de nombreuses, mais non essentielles modifications. Nous ne pouvons entrer dans aucun détail sur les changemens qui y ont été opérés ; car, le seul exemplaire manuscrit qui ait, à notre connaissance, échappé aux ravages du tems, est allé se perdre, comme tant d'autres ouvrages précieux, dans quelque bibliothèque de l'Angleterre <sup>1</sup>.

Nous ne nous arrêterons pas à faire une longue description du bréviaire de Téroouanne, assez différent des bréviaires modernes. Semblable, pour le propre du tems et l'ensemble des offices des saints, au bréviaire *non réformé* de l'Eglise de Rome (ayant cela de commun avec les autres bréviaires des églises de France), il s'en écartait comme eux, dans l'admission d'un certain nombre d'offices de saints français, et comme tous les bréviaires de l'univers, dans l'addition des offices de saints locaux. Ces derniers seuls appartiennent à notre histoire ; mais, nous ne les citerons pas tous. Nous

Nous avons recueilli la mention d'une édition de 1516 (*Histoire de l'Eglise de Saint-Omer*, p. 345). Les éditions de 1518 et de 1542 sont souvent citées par les Bollandistes (*Act. SS. Julii*, t. v, p. 81, vita S. Vulnari; et Junii, t. iv, p. 26, vita S. Bains, etc.). Zaccharia (*Bibliotheca Ritualis*) en indique une autre de 1545.

Le missel de Téroouanne a été imprimé en 1518 à Paris :

*Missale ad usum insignis Ecclesie Morinensis peroptimè ordinatum ac diligenti cura castigatum ; impressum Parisius per Nicolaum de Pratis, expensis ejusdem de Pratis et Johannis de la Porte. Parisius sub signo cathedre commorantis, XI viii<sup>bris</sup> 1518, in-4°. On les vend à Paris en la maison Jehan de la Porte à l'enseigne de la chayre.—Une autre édition également in-4° a paru à Rouen en 1523, chez Raoul Gaultier et Guillaume Hébert.*

Nous avons remarqué dans ce missel un grand nombre de proses locales, mais elles ne nous ont pas paru dignes d'être publiées ici. Le chant de la *préface* est un peu différent de celui des anciens missels de Paris, et se rapproche assez de celui de Rome ; mais il est orné de quelques notes qui lui donnent une harmonie particulière, pleine d'une piété suave et douce, que nous n'avons rencontrée nulle part ailleurs.

<sup>1</sup> M. P. Hérouin, bâtonnier des avocats à Boulogne, en 1839, possédait un bréviaire de Téroouanne, manuscrit, dont il a publié une description dans l'*Histoire de Notre-Dame de Boulogne*. Depuis cette époque, ce monument, peut-être unique, est passé dans les mains de l'étranger.

nous contenterons de faire observer que l'édition de 1542 renfermait un plus grand nombre d'offices locaux que les précédentes. Parmi tous ces offices, nous choisisrons de préférence celui de *saint Maxime*, évêque de Riez <sup>1</sup>, patron secondaire du diocèse. Plusieurs raisons ont déterminé ce choix : cet office est celui qui a une antiquité plus fixe et plus vénérable, c'est celui que nos lecteurs se trouveront plus à même d'examiner; enfin, c'est celui qui appartient le plus à l'Eglise de Térouanne, puisque c'est une conception originale et indigène, qu'on peut faire remonter, en partie, du moins, à notre vieux pontife du 10<sup>e</sup> siècle, Witfrid, évêque de la Morinie <sup>2</sup>.

Outre l'*invention*, la *relation*, l'*ostension* des reliques de saint Maxime, l'église de Térouanne célébrait avec octave la solennité de sa *mort*, le 27 novembre. L'office qu'elle consacrait à ces fêtes nous a paru remarquable, et nous croyons devoir le faire connaître comme un des nombreux monumens de cette vieille littérature chrétienne, trop longtems dédaignée, mais à laquelle on commence à rendre aujourd'hui quelque justice. L'office dont nous parlons est composé dans le style rimé. Les antiennes et les répons peuvent se diviser en deux catégories distinctes : l'une, de prose rimée et cadencée, qui ne renferme que des éloges du saint; l'autre, de vers hexamètres léonins, qui résument un fait de la légende <sup>3</sup>. Les hymnes de vêpres et de laudes sont composées de vers de huit syllabes, sans rythme déterminé; l'iambe final est le seul indice de quelque régularité.

<sup>1</sup> L'Eglise de Térouanne croyait, ainsi que celle de Boulogne, que saint Maxime, abbé de Lérins, évêque de Riez, était mort à Wimes (arrondissement de Saint-Omer), après avoir prêché la foi dans la Morinie, vers la fin du 5<sup>e</sup> siècle. De graves auteurs ont contesté ce fait. Voir Tillemont, *Hist. eccl.*, t. xv, etc.

<sup>2</sup> C'est l'opinion du P. Malbrancq, jésuite, de Saint-Omer, dans son grand ouvrage *De Morinis et morinorum rebus*, lib. vi, cap. 46.

<sup>3</sup> Nous n'avons pu vérifier si ces vers ne sont pas empruntés à quelque auteur de la vie de saint Maxime. L'*Histoire littéraire de France*, t. II et III, parle de plusieurs hymnes de saint Maxime, attribuées au patrice Dynamis; n'ayant pas l'ouvrage de Baralli (*Chronol. Lirinens*), nous ne pouvons rien préciser à cet égard.

La légende de saint Maxime, divisée en de nombreuses et courtes leçons, présentait une partie de la vie de ce saint, écrite par le patrice Dyname, au 6<sup>e</sup> siècle, telle qu'on peut la lire dans Surius<sup>1</sup>. On y avait ajouté le récit de son apostolat dans la Morinie, dont le patrice Dyname, ni l'homélie sur saint Maxime, attribuée à Eusèbe d'Emèse<sup>2</sup>, ne font aucune mention.

Voici quelques antiennes qui donneront une idée du style de ces offices :

OFFICE DE SAINT MAXIME EN PROSE RIMÉE.

1<sup>re</sup> Antienne de vêpres.

Ave, præsul gloriose,  
Ave, sidus jam cœleste,  
Decorans, Maxime, cœlum ;  
Nos gubernas, visens humum,  
Quò lætemur triumphantes  
Te patronum venerantes.

Salut, glorieux pontife, salut, as-  
tre cœleste, Maxime, gloire des cieux ;  
jetez sur nous un regard protecteur,  
afin que nous célébrions, avec joie,  
votre triomphe, en invoquant votre  
patronage.

4<sup>e</sup> Antienne.

Sacerdos Christi, Maxime,  
Condigne tanto nomine,  
Rogamus te, per gratiam,  
Quam meruisti maximam,  
Ut nos à malis omnibus  
Tuis defendas precibus.

Pontife du Christ, illustre Maxime,  
vous méritez justement ce nom de  
« Très-Grand » ; nous vous en sup-  
plions, par cette grâce que vous  
avez reçue très-grande, défendez-  
nous de tous maux, avec le secours  
de vos prières.

Antienne à Magnificat.

Ave, Gemma sacerdotum,  
Ave, sidus aureum,  
Jerusalem cives inter  
Refulgens ut Lucifer,  
Audi preces, audi vota,  
Suscipe præconia,  
Et cœlorum regna  
Nobis obtine perpetua.

Salut, perle des pontifes, salut  
astre d'or, qui brillez comme l'é-  
toile du matin, au milieu des ci-  
toyens de la cœleste Jérusalem. Ecou-  
tez nos prières, exaucez nos vœux,  
recevez nos louanges, obtenez-nous  
le royaume éternel des cieux.

<sup>1</sup> Surius, *De Probatis sanctorum Historiis*. Cologne, 1581, t. iv, p. 648 sqq. On doit lui reprocher d'avoir corrigé et presque entièrement changé le style des auteurs originaux.

<sup>2</sup> Surius, *Op. citat.*, p. 643.



*Hymne de vêpres.*

Gaude, Sion hymnidica,  
Christo psallens præconia,  
A quo percepit hodie  
Maximus stolam gloriæ.

Hic, ab annis infantiaë,  
Dono cœlestis gratiaë,  
Mundi contempsit omnia,  
Christi sequens vestigia.

Ob sanctitatis meritum,  
Electus pastor ovium,  
Cum doctrinæ facundia  
Virtutum fulsit gratia.

O dignum Deo præsulem !  
Ad cuius precem humilem,  
Cœcis redduntur oculi,  
Tres suscitantur mortui.

Post signorum insignia,  
Et agonum certamina,  
Carnis deponens onera,  
Orans conscendit æthera.

O virtus admirabilis !  
Elysæo vir similis -  
Suo tactam cadavere  
Defunctam fecit surgere.

De cœlo, præsul inclyte,  
Te venerantes respice,  
Et nos à malis omnibus  
Tuis defende precibus.

Sit Trinitati gloria  
Laus, decus et potentia,  
Cui sine fine Maximus  
Cœregnat in cœlestibus.

Réjouis-toi, Sion, cité de l'harmonie, chante au Christ un hymne de triomphe ; Maxime, reçois aujourd'hui, dans le ciel, la robe de gloire des élus de Dieu.

Dès les années de son enfance, secouru de la grâce d'en haut, il méprisa les joies du monde, pour s'attacher à suivre les enseignemens du Christ.

La sainteté de sa vie l'ayant fait élire pasteur du troupeau, il joignit, à la sublimité de la doctrine, le pouvoir d'opérer des prodiges.

O pontife digne de Dieu ! lui, dont l'humble prière rend la vue aux aveugles et la vie à trois morts !

Après avoir brillé de l'éclat des miracles, après avoir combattu les combats du Seigneur, quittant le fardeau de la chair, il monte en triomphe dans les cieus.

O prodige admirable ! les reliques de Maxime, comme celles d'Elysée, ressuscitent une morte.

Du haut du ciel, illustre pontife, jetez un regard sur ceux qui vous honorent ; et, par vos prières, défendez-nous de tous maux.

Gloire, louange, honneur, puissance, soient à la Trinité, avec laquelle Maxime règne sans fin dans les splendeurs des cieus.

*1<sup>er</sup> Répons de matines.*

Pater almus sanctitate  
Maximus et nomine,

Illustre par sa sainteté, grand par son nom, Maxime, issu de noble

Velut jubar matutinum  
Ortus stirpe præclara,  
‡ Gemma fulsit sacerdotum  
Virtutum præconiis.

race, perle des prêtres, †. brilla de tout l'éclat des vertus, comme un rayon de soleil matinal.

‡. Quia mundi spreuit cuncta  
Ambiens cœlestia,  
‡ Gemma fulsit....

‡. Méprisant les folles joies du monde, n'ayant d'attrait que pour le ciel, ‡ il brilla.....

3<sup>e</sup> Antienne du 1<sup>er</sup> nocturne :

Monachus effectus  
Humilis fuit atque modestus,  
Ordine posterior,  
Sed probitate prior.

Revêtu de l'habit monastique, il fut humble et modeste ; occupant le dernier rang parmi les frères, il était le premier par ses vertus.

5<sup>e</sup> Répons de matines.

Lux sanctæ fidei, tuba legis,  
Præco salutis.  
\* Maximus extempto  
Reparavit lumina cæco.

Lumière de la foi, trompette de la loi, hérault du salut, \* Maxime rendit aussitôt la vue à un aveugle.

Cum crucis auxilio  
Gessit quam corde benigno  
\* Maximus.

Avec le secours de la croix, qu'il portait sur sa bienveillante poitrine, \* Maxime.

2<sup>e</sup> Antienne du 3<sup>e</sup> nocturne.

Pontificis precibus  
Puer exsurgit redivivus,  
Gloria, Christe, tibi,  
Vox resonat populi !

~ Les prières du pontife rendirent la vie à un enfant.  
Gloire à toi, Christ, notre Dieu, s'écria le peuple fidèle !

Nous regrettons de ne pouvoir étendre davantage ces citations<sup>1</sup>, déjà peut-être trop longues. Nous croyons cependant qu'elles suffiront à faire connaître le style de l'ancien bréviaire de Térouanne.

Les *Antiphonaires* de la Morinie n'ont pas été imprimés, et nous

<sup>1</sup> Nous croyons cependant devoir mentionner encore un répons, consacré à célébrer saint Fuscien et saint Victorin, martyrs, apôtres de la Morinie : « Hodie martyrum flores Fuscianum et Victoricum atque Gentianum persecutionis atrox pruina decoxit ; nam pretiosâ nece glori-  
ficati, oblatis sunt Domino cum quo gaudent et regnabunt per omnia  
» secula.

» †. Donetur nobis, eorum, quæsumus, meritis venia, quorum in tormenta viguit constantia ; nam hodie martyrum, etc. »

n'en connaissons aucun exemplaire manuscrit, de sorte que nous sommes dans l'impossibilité de porter un jugement quelconque sur le chant de cette église. Nous n'avons recueilli non plus aucune mention bibliographique, concernant le *Rituel* et nous ne savons s'il en existe encore quelque vestige. Cette église infortunée était condamnée à disparaître elle-même, et à mourir tout entière, avec ses livres, ses traditions, ses monumens, sans même laisser sur la terre une place pour son nom,

DELETI MORINI !...

Lorsque les Morins, subissant le joug ensanglanté du vainqueur <sup>1</sup>, virent passer la charrue sur le sol où avait été Térouanne, et diviser en trois maigres évêchés le glorieux territoire autrefois soumis à un seul pasteur, il ne fut nulle part, sur la terre, si grande et si lamentable désolation. Le corps du saint pontife Maxime fut divisé en trois parts, et transporté à Saint-Omer, à Ipres, à Boulogne. De tous les corps sacrés des confesseurs et des prêcheurs de la foi au pays Morin, Boulogne n'eut rien, ou presque rien. Sa grande, sa vieille gloire à elle, la madone apportée par les anges, suffisait à l'illustrer.

Le doyen et une partie du chapitre de Térouanne, réfugiés à Boulogne, dans l'abbaye de Notre-Dame, y avaient apporté avec eux la plupart des beaux manuscrits, qui servaient au chœur de la basilique. Quand saint Pie V eut, par une bulle solennelle du 3 mars 1566, érigé l'évêché de Boulogne, le chapitre de la nouvelle cathédrale, composé des chanoines de Térouanne dont nous avons parlé, réunis aux chanoines réguliers de saint Augustin, sécularisés par le pontife, ce chapitre, disons-nous, continua de chanter les vieilles modulations des antiphonaires de la Morinie. Les deux premiers évêques du siège Morino-Boulonnais, Claude-André et Claude Dormy, maintinrent le rite et les traditions antiques (1566-1626).

Pendant le concile de Trente avait donné commission au pontife romain de régler, d'une manière définitive, la discipline de l'église, en matière de liturgie; et par sa bulle de 1568, le même saint Pie V avait promulgué la constitution litur-

<sup>1</sup> Charles Quint, 1553.

gique *Quod à nobis*. Le concile provincial à Rheims, tenu en 1583, auquel assista le délégué du chapitre Morino-Boulonnais, et le représentant de Claude-André Dormy, avait décidé que l'on s'occuperait de corriger les anciens bréviaires de la province.

« Tous les rites, ainsi que les formules de prières, étant, dit le » concile, contenus dans le Bréviaire, le Missel, et les *Agenda* » (Rituels), nous exhortons les évêques de notre province à établir » une commission de deux chanoines, dont l'un sera choisi par » l'évêque et l'autre par le chapitre, afin d'examiner ces livres et » tous les ouvrages de même nature; la commission s'assurera » s'ils ne contiennent rien de contraire à la doctrine catholique et » aux véritables histoires des saints, rien qui sente la superstition, » ou qui soit de nature à ébranler en quelque manière la disci- » pline ecclésiastique et la probité des mœurs. Quand elle trou- » vera, dans les Bréviaires et les Missels, quelque chose de mal » disposé, confus, sans ordre, contraire à la piété, elle prendra » soin de le réformer le plus tôt possible, selon l'usage de l'Eglise » romaine, d'après la constitution de Pie V, et de faire réimprim- » mer ces livres aux frais du diocèse <sup>1</sup>. »

Claude-André Dormy, qu'on avait sommé de se rendre en personne au concile, n'y parut point, et ne montra pas un grand zèle en cette occasion. Aussi, le diocèse de Boulogne garda son Bréviaire non réformé jusqu'à ce que parût un évêque disposé en faveur du romain.

Victor le Bouthillier, troisième évêque de Boulogne, fit son entrée solennelle dans cette ville le 6 août <sup>2</sup> 1628, et bientôt fit parler au chapitre, de réforme ou de changement liturgique. Voici quelle fut la délibération des chanoines.

6<sup>e</sup> jour d'octobre 1628. « Messieurs, avertis, en ce chapitre, de » la part du révérendissime seigneur évêque de Boulogne, de dé- » libérer sur la réformation du bréviaire Morin, ou la réception de » l'usage et du rite du concile; après avoir donné leur avis, résolu-

<sup>1</sup> Labbe, *Concil.*, t. xv, col. 888.

<sup>2</sup> La *Gallia Christiana* donne le 13 août. C'est une erreur que nous devons rectifier ici, en nous appuyant sur les registres du chapitre. Au reste, cet ouvrage est rempli d'inexactitudes semblables.

» rent de se rendre en corps, à la fin du chapitre, auprès dudit  
 » révérendissime seigneur, pour le prier de conserver le bréviaire  
 » et le rite de l'antique Église morienne. Ce qui fut fait; mais ledit  
 » seigneur pensa qu'on devait délibérer plus mûrement sur une  
 » chose d'aussi grande importance <sup>1</sup>. »

Ainsi, dans son amour pour l'antiquité, le vénérable chapitre ne pouvait se résoudre à abandonner les traditions nationales. Bien que le rite romain fût considéré alors comme le rite du *Concile de Trente*; bien que le concile de Rheims eût ordonné de réformer le bréviaire et le missel selon la teneur de l'office romain, on n'en résolut pas moins de s'en tenir au vieux bréviaire de Téroanne, décision qui fut prise le 25 du même mois <sup>2</sup>.

Un auteur contemporain, Pierre Maslebranche, chapelain de Notre-Dame-de-Boulogne <sup>3</sup>, nous a conservé le texte d'une autre délibération du chapitre en date du 5 mars 1629 :

« MM. du chapitre, dit-il, arrestèrent et ordonnèrent que l'on  
 » quitteroit l'vsage de Téroane, et que l'on prendroit l'office ro-  
 » main, à cause en partie des mauuais ordres et plusieurs confu-  
 » sions qui se rencontroient, et qu'on ne recouroit plus de bré-  
 » viaire ny Messele, seruants au dict vsage, et afin aussy de garder  
 » l'vniformité dans le chœur, plusieurs ayant desja pris le dit of-  
 » fice romain. »

Le bréviaire de Téroanne n'avait pas été imprimé depuis le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, et l'on ne doit pas s'étonner qu'on n'en retrouvât plus d'exemplaires. Cette raison, jointe aux instances de

<sup>1</sup> Die 6<sup>a</sup> octobris 1628.— Moniti Dñi mei hoc capitulo de parte Reuerendissimi Dñi Boloniensis Episcopi, deliberare super reformatione Breuiarii Morinensis, vel receptione vsus et ritus concilii, dictis ordine sententiis, concluderunt adeundum in corpore dictum Reuerendissimum Dñm in fine capituli, rogandum quatenus conseruetur Breuiarium et ritus antiquæ morinensis Ecclesiæ. — Hoc et præstitum est, sed rem tanti momenti maturius deliberandam dictus Dñs censuit.

<sup>2</sup> Secundò de reformando vel immutando Breuiario redintegrata quæstio, sed, dictis ordine sententiis, standum antiquo Morinensi pronuntiatum est. *Reg. capit. Bolon.*, 25 octob. 1628.

<sup>3</sup> *Recueil des mémoires* de P. Maslebranche, du 14 mars 1619 au 20 novembre 1635. *Manuscrit inddit.*

l'autorité ecclésiastique, était plus que suffisante pour déterminer le chapitre. Il aurait, en effet, fallu se résoudre à réimprimer non seulement le bréviaire et le missel, mais encore les antiphonaires et les autres livres de chant, dépense énorme pour un diocèse ruiné par les guerres. L'adoption du rite romain était devenue urgente, et l'on ne tarda pas à installer au chœur les livres nouveaux, qu'on fit venir immédiatement de Paris. « Le 18 octobre de la même » année, l'on deschargea chez M. le Doyen les antiphonaires pour » faire le service à l'usage de Rome et les processionnaires<sup>1</sup>. »

Le 26 du même mois :

« Messieurs, assemblez à l'ordinaire ont ordonné que le jour de » demain veille des saints apostres, saint Simon et saint Jude, le » service sera commencé à l'usage de Rome dedans leur chœur et » celuy de Théroenne laissé d'ores en avant<sup>2</sup>. »

Ce ne fut cependant pas sans quelque regret, que les chanoines de Boulogne abandonnèrent l'ancien rite. Voici en quels termes l'auteur que nous avons déjà cité raconte cet événement.

» Le 27 octobre, veille de saint Simon et saint Jude, l'on com- » mença à vespres à faire le service diuin, selon l'usage de Rome » conformément au concile de Trente, et, par meure et bonne dé- » libération de Messieurs capitulairement assemblez, et, par acte » solennel de leur vénérable congrégation et assemblée, fut esteint » et mis à néant le graue et solennel service selon l'usage de jadis » Théroane, auquel lieu ont esté premièrement fondez et établiz » les chapitres, chanoineries et prébendes aujourd'huy translateez » à Boulogne, la ditte ville de Théroane ayant esté prise et ruinée » par l'empereur Charles-Quint, 1553, au mois de juin.

» Les liures de l'office de Théroane sont les plus beaux qu'on » puisse voir en quelque chapitre que ce soit : 1° deux graduels » escrits à la main et sur velin; il ne s'en peut recouvrer de sem- » blables, tant pour l'excellence de l'écriture, que pour le » prix et la valeur des lettres capitales qui sont de fin or et azure, » que l'on estime plus que l'or mesme; les marges sont enrichies » de feuillages et figures; 2° huit antiphonaires de mesme; les lé-

<sup>1</sup> Mémoires de Maslebranche, déjà cités.

<sup>2</sup> Registre capitulaire, archives municipales de Boulogne.

» gendiers et messels et autres liures à l'usage des Épitres et Évangiles, de mesme, et très beaux, dont on ne se sert plus <sup>1</sup> ! »

Les manuscrits dont notre chroniqueur vient de donner la description, ne furent pas longtems appréciés. Voici ce que nous lisons à leur sujet dans un acte capitulaire du 21 septembre 1667 :

« Monsieur Røgeau sera prié de s'informer à Paris si l'on peut, par quelque secret, oster les lettres et nottes des grandz livres en parchemin, de chant, à l'usage de Thérouane et en vendre le parchemin propre à estre imprimé, sinon, ce qu'on offrira de la livre, en tel estat qu'est ce parchemin <sup>2</sup>. »

Nous nous abstiendrons de toute réflexion sur ce vandalisme brutal.

Pendant on s'occupa aussitôt à Boulogne de régler les cérémonies, le nombre des fêtes chômées <sup>3</sup>, et quelques autres dispositifs du culte, par un « Règlement pour le fait du service divin en l'esglise cathédrale de Boulogne, dressé par l'aduis de Monseigneur de Boulogne, et en l'assemblée de luy et des députez du chapitre nommez à cette fin par acte du quinzième décembre 1631. » Nous ne transcrivons pas ici ce règlement, qui aurait peut-être peu d'intérêt pour l'histoire générale de la liturgie. Remarquons toutefois qu'on y conserva longtems beaucoup de pratiques empruntées aux anciens rites de la Morinie. Les fêtes de saints locaux, qui du reste étaient peu nombreuses dans les anciens bréviaires de 1507 et de 1515, ne furent conservées qu'avec la plus grande réserve. Six seulement, dont cinq *sémi-doubles*, restèrent dans le calendrier. Leurs offices ne furent même pas imprimés, puisqu'on décida qu'on ferait « un cahier à part pour célébrer en l'église et dans le diocèse le service des saints locaux èz-jours de leurs festes. »

<sup>1</sup> *Mémoires* de P. Maslebranche. Sup. cit.

<sup>2</sup> *Reg. cap.*, archives de Boulogne.

<sup>3</sup> Les fêtes chômées dans l'ancien diocèse de Térouanne étaient au nombre de plus de 50. Le règlement dont nous parlons les réduisit à 32. Peu après, M. de Perrochel en diminua encore le nombre, et n'en laissa que 18. Pierre de Langle en supprima 4 autres, vers 1720. Tant la foi s'affaiblissait dans les cœurs!....

Cette grande sobriété peut s'expliquer par la sévérité des rubriques romaines à cet égard. On se relâcha plus tard en France sur cet article, comme nous le verrons bientôt.

Victor le Bouthillier dont le passage sur le siège de Boulogne ne fut signalé par aucun acte plus important, avait été nommé archevêque de Tours et avait pris congé du chapitre le 12 juillet 1631, avant la promulgation du règlement dont nous venons de parler. Son successeur, Jean Dolce, depuis évêque de Bayonne, ne fit rien que l'histoire liturgique ait à noter.

L'évêque de François de Perroche<sup>1</sup> nous offre d'abord l'impression ou la réimpression du *Rituel*, en un volume in-4°, Paris 1647. C'est le Rituel romain. Nous n'y avons pu trouver aucune autre trace du rite morin, qu'un *libera* interpolé. Le mandement placé en tête du volume explique la nécessité de cette édition :

« Acceptez donc le livre appelé *rituel* ou *manuel*, lequel est entre les mains de tout le monde, et qui ne se trouve presque plus dans aucun lieu de notre diocèse, parce que les exemplaires ont été usés par la vétusté et par l'usage, ou détruits par le fléau de la guerre, et qu'enfin nous avons, dans notre sollicitude rétabli et renoué. »

Les offices propres des saints du diocèse, qui n'avaient pas été imprimés, furent longtemps l'objet de la sollicitude du chapitre. Dès 1665 on avait demandé à l'évêque la permission de les faire imprimer. Ils ne le furent qu'en 1673, où ils sortirent des presses boulonnaises de Pierre Battut en un volume in-8°<sup>2</sup>.

Voici un extrait du mandement placé en tête de ce volume.

« Bien qu'il convienne de célébrer par toute la terre, avec un égal honneur, tous les saints que, dans le ciel, le Dieu très-bon et très-grand a rendus participans de sa béatitude, l'Église, par une coutume assurément fort louable, a permis de rendre un culte

<sup>1</sup> Compagnon de saint Vincent de Paule, honoré de l'estime particulière de ce saint personnage, François de Perrochel fut l'un des plus saints évêques de Boulogne. 1645-1675.

<sup>2</sup> « *Officia propria sanctorum* insignis Ecclesiæ cathedralis et diæcesis Morino-Boloniensis, ad formam Breviarii Romani redacta. Bononiæ, ap. Petrvm Battvt, 1673.



spécial à chacun d'eux, dans les contrées où ils prirent naissance et passèrent leur vie, dans celles qu'illustrèrent leurs prédications et leurs miracles, dans celles enfin, où reposent leurs reliques vénérées... L'Église de la Morinie avait plusieurs patrons qu'elle honorait d'une manière particulière. Mais, quand la ville de Téroouanne eut été détruite et le diocèse divisé, quand le rite romain fut adopté dans cette partie de l'ancienne Morinie dont se compose notre diocèse, on ne célébra plus que dans l'Église cathédrale les fêtes des saints locaux ; encore en a-t-on réduit considérablement le nombre. Longtems nous avons supporté avec douleur un tel état de choses, à cause du malheur des tems. Cependant, notre zèle nous ayant poussé à y mettre ordre, aidé des conseils de nos vénérables frères, les doyen et les chanoines de notre chapitre cathédral, nous avons fait recueillir dans le bréviaire de Téroouanne, dans ceux des autres églises, et dans les auteurs les plus approuvés, les offices des saints qui ont été spécialement vénérés dans l'Église de la Morinie, et nous avons pris soin de les confier à l'impression <sup>1</sup>. »

Le but et l'esprit du nouveau Propre sont ici assez clairement dessinés. On a conservé de l'ancien bréviaire Morin les antiennes, les hymnes, les répons ; mais on a remanié toutes les légendes. Et, certes, les anciennes Liturgies laissaient beaucoup à désirer sous ce rapport. Avant la réponse de saint Pie V, les légendes du bréviaire étaient composées de lambeaux divers, extraits des vies des saints. Plus tard (et ceci fut une amélioration véritable), les légendes offrirent un abrégé substantiel des vies les plus authentiques. Les faits apocryphes qui se glissent souvent dans ces sortes de récits, par l'effet du zèle malentendu d'un chroniqueur ignorant, ont disparu pour toujours ; et la piété chrétienne, désormais alimentée par la vérité, n'a fait que gagner à cette réforme. Cependant, il y a loin de cette critique sage et retenue, à l'ultra-critique des Baillet, des Launoy, etc. Cette dernière n'eut jamais de prise sur les offices du diocèse de Boulogne.

Les choses restèrent quelque tems dans cet état. M. de Perrochiel était mort, après avoir passé en faisant le bien. Nicolas L'Ad-

<sup>1</sup> Mandement placé en tête du nouveau Propre.

vocat-Billiard et Claude Le Tonnelier de Breteuil lui avaient succédé sur le siège de Boulogne, lorsque le chapitre reçut, de son chargé d'affaires à Paris, une proposition concernant l'office de saint Maxime. Santeuil écrivait ses hymnes, et cherchait à les placer<sup>1</sup>; les jansénistes composaient de nouveaux bréviaires avec des fragmens mutilés de l'écriture sainte, et travaillaient à les faire adopter; la proposition de l'agent du chapitre n'a rien qui doive nous étonner.

Le 24 décembre 1691, les chanoines assemblés en chapitre général délibérèrent sur ce sujet; voici quelle fut leur résolution :

« Messieurs n'ont point approuvé l'aduanee que M. Durand, leur député, a faite de son chef touchant le changement des hymnes et de l'office de saint Maxime. Ils le prient à l'aduenir de ne rien entreprendre sans en aduertir la compagnie, et de ne rien faire dauantage sur ce qui regarde le changement dudit office et les hymnes. Ils le prient aussy à l'aduenir de mander nettement et simplement l'estat des affaires sans mestre autre chose<sup>2</sup>. »

La propagande janséniste ne se laissa pas décourager, et, pour mieux faire apprécier au chapitre la beauté du nouvel office qu'elle avait composé, elle le fit imprimer et l'envoya à Boulogne. La proposition cessait d'être officieuse, elle importuna le chapitre, qui répondit avec fermeté par la pièce suivante :

« Du 29 octobre 1692. — Messieurs sont surpris qu'après l'acte qui a été envoyé à M. Durand (du 24 décembre, la veille de Noël, jour du chapitre général), par lequel Messieurs n'ont point approuvé que le dit sieur Durand fit imprimer aucune chose qui fit aucun changement, soit dans les hymnes, soit dans l'office de saint Maxime, il n'ait pas laissé de faire imprimer et envoyer les dites hymnes; ils ont, en conséquence, ordonné que le susdit

<sup>1</sup> On connaît le billet de Santeuil à l'abbé Faïdit : « Vous dites que je ne fais des Vers que pour des Saints et des Patrons de Village, et que je les vends bien chers aux curez des lieux, et que selon qu'ils me payent, ils ont de belles ou de méchantes Hymnes; j'entends raillerie, je vous le pardonne. » (*La vie et les bons mots de Monsieur de Santeuil*, t. 1, p. 82.)

<sup>2</sup> *Reg. capit.* Archives de Boulogne.

» acte fait dans le chapitre général luy sera de rechef enuoyé, et  
 » qu'on lui renuoyera les dites hymnes, pour en faire tel usage que  
 » bon luy semblera; la Compagnie n'entendant point contribuer à  
 » aucun frais, soit pour les dites hymnes, soit pour l'office, ne vou-  
 » lant faire aucun changement dans ledit office <sup>1</sup>. »

Cependant, un des plus forts champions du parti janséniste, Pierre de Langle, arriva sur le siège de Boulogne 1698. Sa vie nous a été laissée par un chroniqueur de l'époque, Antoine Scotté de Velinghen <sup>2</sup>. Nous y trouvons quelques détails sur les tendances antiliturgiques de ce prélat, dont le talent réel eût pu être employé à la défense d'une meilleure cause.

Dans le *bref*, ou *ordo* pour l'an 1720, publié par ordre de Pierre de Langle, on avait supprimé au 2 novembre l'office de l'octave de la Toussaint, pour ne laisser subsister que l'office des morts. Mais, comme dans le Bréviaire romain, ce dernier office n'a pas de *petites heures*, on y avait pourvu à l'aide d'une rubrique spéciale, indiquant les antiennes, les versets et les répons, qu'on devait ajouter aux psaumes ordinaires, afin de suppléer à ce qui manquait. « Voilà, dit Scotté, un grand changement dans l'office » de ce jour, contre l'usage ordinaire; mais il n'aura pas lieu, et » ne sera pas suivi parce que le chapitre des chanoines de Boulogne » a protesté à l'encontre, et a fait signifier la protestation à Monsieur » l'évêque. S'il faut que cela ait lieu et que l'on observe cet article, » cela donnera lieu à M. l'évêque de changer le bréviaire et de » faire encore parler de luy. »

Cette dernière remarque de Scotté en dit plus qu'il ne faut pour prouver que Pierre de Langle n'aimait pas trop le Bréviaire romain. L'esprit de la secte est toujours et partout le même! Toutefois, les protestations du chapitre arrêterent ses audacieux projets. Nous regrettons de ne pouvoir insérer ici la délibération dont parle Scotté; car les registres du chapitre nous manquent depuis 1718 jusqu'à 1721.

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Clerc tonsuré du diocèse de Boulogne, personat de Bezinghen, etc., auteur d'une *chronique des évêques de Boulogne*, et de divers *mémoires* manuscrits sur l'histoire du Boulonnais; mort en 1733.

Il paraît toutefois que le chapitre avait cédé sur ce point, après avoir fait insérer la clause *De consensu capituli*. C'est ce que nous croyons résulter de la pièce suivante, qui tient lieu de celles que nous avons perdues. Elle fut rédigée après la mort de Pierre de Langle, sous l'épiscopat de M. Henriau.

« *Du mercredi 20 décembre 1724.* — Sur les représentations » qui ont été faites plusieurs fois à la compagnie, au sujet de l'office du 2<sup>e</sup> jour de novembre, octaue de tous les saints et commémoration des morts, sur lequel il étoit important de prévenir l'évêque, avant l'impression du bref pour la prochaine année 1725; après en avoir plusieurs fois conféré, et Messieurs s'étant fait représenter les protestations faites à ce sujet à feu M. de Langle, évêque, notamment celles du 19 octobre 1720, en conséquence des délibérations des 3 janvier et 7 octobre au dit an; après aussi avoir député à ce sujet vers mon dit seigneur, a été convenu que, pour mieux célébrer l'office des morts, on ne feroit point ce jour là de l'octaue, et que, pour conserver les droits du chapitre, on mettroit dans le bref que c'est *de consensu capituli*, au moyen de quoi toute contestation cessera, aussi bien que les corrections qu'on étoit obligé de faire dans le bref de la sacristie <sup>1</sup>. »

Depuis lors, la rubrique de Pierre de Langle resta dans le bref de Boulogne, jusqu'à la Révolution. Mais ce n'était pas la seule atteinte que cette église devait porter aux traditions du passé.

Nous arrivons à une nouvelle réforme du propre des saints, exécutée lorsque M. de Partz de Pressy <sup>2</sup> occupait le siège épiscopal de Boulogne. Nous n'avons trouvé dans les registres du chapitre aucune délibération à cet égard; il est vrai que nous ne possédons plus les *registres plumitifs*, ce qui peut expliquer le silence de ceux que nous avons encore. Le nouveau Propre parut en 1756 <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Reg. capit.* Archives de Boulogne.

<sup>2</sup> Ce prélat est assez connu par ses « *Instructions pastorales sur les mystères*, » etc. Voir ses *Œuvres très complètes*, publiées par M. Migne; 2 vol. Prix : 12 fr.

<sup>3</sup> *Officia propria sanctorum insignis ecclesiæ cathedralis et diæcesis Morino-Boloniensis.* Bol. Car. Battut. 1756.

Dans le mandement qui en accompagna la publication, nous lisons ce qui suit :

« L'édition du Propre des saints de notre diocèse étant épuisée » depuis longtemps, nous avons ordonné qu'on en fit une nouvelle. Aidé des conseils et des vœux de nos vénérables frères les » doyen et chanoines de notre chapitre, nous avons fait quelques » changements dans les hymnes, les antiennes et les répons de » saint Louis et de saint Maxime, qui, à cause de la diversité des » temps et des mœurs, étaient en faveur autrefois, et, maintenant, » nous choquent par leur mauvais goût, *quæ olim habuère gratiam, nunc habent offensionem*; de plus, nous y avons ajouté » un office propre de la sainte Vierge <sup>1</sup>, pour tous les samedis de » l'année.... Et deux autres offices, l'un de l'*Invention* de saint » Maxime, et l'autre des saints Fuscien et Victorie..... Pour l'arrangement et la composition de ces offices, nous avons puisé » tout, à peu d'exceptions près, dans la source sacrée des divines » Ecritures. »

L'esprit de la nouvelle réforme est assez compris. On a remplacé les naïfs et vieux répons, les mélodieuses antiennes de saint Maxime, par des centons scripturaires; on a fait par là même disparaître les anciens chants; on a détruit le peu qui restait de l'antique bréviaire de Térouanne <sup>2</sup>. Les nouveaux offices, élaborés péniblement dans un style sec et froid, ont perdu toute la pieuse fraîcheur des tems passés. Les *hymnes de Santeuil*, que le chapitre avait refusées si énergiquement en 1692, trônent dans le nouveau propre avec toute l'ostentation de leur phrase prétentieuse et guindée <sup>3</sup>. Nous devons toutefois au nouveau Propre cette justice,

<sup>1</sup> Cet office osait appliquer à la sainte Vierge ces paroles d'Holopherne à Judith : *Magna eris et nomen tuum nominabitur in universâ terrâ.* (Judith., xi, 21.)

<sup>2</sup> Le manuscrit du chant moderne repose encore, presque intact, aux archives de la fabrique de la haute ville; tandis que les anciens livres ont servi à relier les nouveaux offices pour la plus grande diffusion des lumières.

<sup>3</sup> *Maximus præsul super astra fertur,*  
*Festa cui cæli fremit aula plausu;*

*Cohors maligna febrium,*  
*Egensque lucis cæcitas*

que les légendes ont été respectées, et qu'on en a retranché quelques défauts historiques qui subsistaient encore. Si le mauvais goût et les instincts jansénistes du siècle, ont inspiré quelques parties de ces offices, la critique orgueilleuse de l'hagiographe Mezengui n'a pu s'y faire jour. Le jansénisme avait été poursuivi avec zèle par M. Henriau ; M. de Pressy se montre l'un des plus ardens défenseurs de la foi catholique, et réussit à guérir toutes les plaies que l'hérésie avait faites à son diocèse.

D'autres travaux liturgiques, deux éditions du Rituel, accompagnées de savantes dissertations, des heures, des offices du Sacré-Cœur, etc., furent imprimées à Boulogne par ce saint et zélé pasteur, qui mourut plein de jours en 1789.

M. Jean-René Asseline <sup>1</sup> ne fit que passer sur le siège de Boulogne ; exilé pour la foi, il alla, sur la terre étrangère, souffrir et mourir en saint. Le chœur de la cathédrale fut fermé le 24 janvier 1791 . Bientôt le monument lui-même s'éroula sous le marteau du vandalisme ; et le siège épiscopal fut supprimé. Ici doit s'arrêter notre notice : *Deleti Morini.....!*

L'abbé D. HAIGNERÉ,  
Membre correspondant de la Société des antiquaires de la Morinie.

Mille virtutes comitantur, addunt  
Seque triumpho !!

Ille ne sæcli male blandientis  
Pestilens mores vitaret aura,  
Spontè Lerini latuit reductis  
abditus antris !!

Et mors *sopulchris incubans*  
Tuïs fugantur *notibus*.

Sit Trinitati gloria  
Cujus fidem, tres mortuos  
Orco retrahens Maximus,  
Miris modis confessus est.

Voilà une excellente critique de la latinité de Santeuil faite par Ménage dans les *Annales de philosophie*, t. VIII, p. 198 (2<sup>e</sup> série).<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Professeur d'hébreu à la Sorbonne, grand vicaire de Paris, évêque de Boulogne en 1790, M. Asseline vit briser par la révolution toutes les espérances qu'il avait de rendre à l'Église les services éminens, dont il était capable. Il mourut en Angleterre, auprès de Louis XVIII, en 1813.

<sup>2</sup> Un *gentilhomme bel esprit* fait à ce sujet la réflexion suivante : « L'attention de la providence n'est assurément pas qu'un grand nombre d'individus se consacrent à la vie contemplative, puisqu'elle a donné à tous des bras et des jambes pour en faire usage ! »

Direction Catholique.

---

## LA FEMME CHRÉTIENNE

DANS SES RAPPORTS AVEC LE MONDE,

par M. l'abbé Frédéric CHASSAY, professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux <sup>1</sup>.

---

Instruction incomplète des femmes par rapport à la religion. — A propos de l'ouvrage de M. l'abbé Chassay. — Sur les rapports de la femme avec le monde. — Sur le désir de plaire. — Vie journalière de la femme chrétienne. — Nécessité d'imiter Jésus-Christ.

Pour peu qu'on ait quelque commerce avec les femmes du monde, on est tout surpris du grand nombre de celles qui, douées de bonne volonté manquent des notions les plus simples du Christianisme. Elles ont appris plus ou moins le *catéchisme*, écouté quelques sermons, puis emportées par le tourbillon, elles languissent dans l'oubli le plus complet de leurs devoirs, des règles de leur conduite, du véritable esprit de la religion. Elles ont la foi, mais une foi morte, car elle reste inerte devant la vie pratique; ces femmes gémissent souvent de leur langueur et encore plus de leur ignorance; elles demandent des livres, on leur en donne, et elles les quittent dès les premières pages, saisies d'un dégoût insurmontable, provenant de la sécheresse désespérante des principes, ou repoussées par le rigorisme des doctrines exposées avec une froideur glaciale, ou par l'exagération du mysticisme. Les uns, trop élémentaires dans la forme, blessent l'amour-propre; comment lire à 20 ans, à 25 ans, ce volume que traîne à l'école l'enfant de 10 ans? Les autres supposent un certain avancement dans la piété, proposent comme nourriture à des âmes débiles l'alimentation des forts; l'ascétisme est inintelligible à ces esprits qui ne savent pas, indigeste, qu'on nous pardonne le mot, à ces cœurs malades. Les

<sup>1</sup> Librairie de M<sup>me</sup> veuve Poussielgue-Rusand, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice. Paris.

affections morbides des âmes, quoique les mêmes au fond, changent de caractère suivant les tems.

Les hommes charitables qui se dévouent au salut de leurs frères savent cette vérité; ils n'ignorent pas que le 19<sup>e</sup> siècle a son cachet particulier : aussi la démonstration des vérités évangéliques a-t-elle pris un autre tour, des formes nouvelles ; peut-être n'a-t-on pas encore assez pensé aux livres, qui, sans être destinés à prouver la vérité de la religion, exposent ses dogmes, vengent sa morale, enseignent son application pratique.

Un écrivain, dont le monde savant a accepté avec empressement les travaux apologétiques, n'a pas cru devoir rester toujours sur le terrain de la discussion philosophique. M. l'abbé Chassay a compris que les femmes ont droit aussi à la sollicitude du prêtre. Qu'a-t-on fait pour elles ? peu de choses. Attaquées avec habileté et persévérance dans leur moralité et leur croyance par le roman et la poésie moderne, à peine les a-t-on averties, à peine quelques rares protestations se sont-elles élevées contre ce débordement effrayant de doctrines aussi enivrantes que fatales. Que n'a point à craindre la société de la démoralisation de la femme ? Qui enseignera la religion aux petits enfants, si la mère, acceptant les erreurs nouvelles, repousse les salutaires croyances du christianisme ?

Il ne s'agit pas tant de faire de la philosophie devant les femmes que de convaincre leur cœur, que de leur offrir la vérité sous des formes adaptées à l'exquise délicatesse de leur esprit.

Aussi M. Chassay a-t-il, avec raison, pensé qu'il était tems et grand tems de s'occuper de cette portion si précieuse de l'humanité. *La Bibliothèque d'une femme chrétienne* à laquelle il travaille avec un zèle persévérant, est destinée à remplir une partie des lacunes que nous signalons. Cette publication s'ouvre par la *Pureté du cœur* ; avant tout, ne fallait-il pas combattre les doctrines subversives par lesquelles la moralité de la femme est attaquée ? Quel meilleur moyen d'arriver à ce but que d'entrer tout droit dans la question en étudiant le cœur de la femme, en la suivant au milieu des écarts où l'entraîne l'école de la réhabilitation de la chair et de la force, se repliant sur lui-même à sonder ses propres plaies, puis d'opposer à ce spectacle désespérant la vérité évangélique, non sous



l'aspect sombre et mystique que lui ont donné tant d'auteurs pour lesquels la vie du cloître apparaît comme le but final du christianisme, mais, au contraire, en conservant aux préceptes du Sauveur leur douceur, leur force, et leur universalité. Ce premier volume destiné à débayer le terrain, à poser la question pour ainsi dire, à présenter d'un côté le vide de l'école sensualiste et de l'autre la fécondité de l'école chrétienne, ouvre la série des travaux entrepris par l'auteur du *Christ et de l'Évangile*, au point de vue que nous indiquons. Le succès de ce livre a été rapide ; la première édition est épuisée, une seconde, retouchée par l'auteur, paraît.

S'arrêter à l'indication des dangers de l'enseignement de la première de ces écoles eût été une faute grave, car la femme arrachée à l'erreur n'eût point acquis la connaissance de la vérité par ce seul fait ; ici se présentait une œuvre autre : après avoir démoli, construire devient un devoir. *Le Manuel de la femme chrétienne* parut l'année dernière, et ici, l'auteur entrant en matière, expose les devoirs *généraux* de la femme. Il se garda bien d'imiter ses devanciers, et, bannissant toute forme didactique, tout rigorisme inutile comme toute mollesse périlleuse, il prit son sujet dans son ensemble, l'étudia dans son essence, le dégagea de toute discussion superflue ; il en saisit le fond et parla à la femme du monde sa langue, car il prétendait la ramener à s'étudier elle-même, à descendre dans son propre cœur, tout en lui parlant le grave langage de l'Évangile. Ce livre a été lu et beaucoup lu ; bien plus, il a été fort goûté du public auquel il s'adressait ; mais ce livre, il faut le dire, n'embrassait qu'un point de la question, car la femme se présente sous des aspects si divers qu'il est indispensable de les observer les uns après les autres.

Fidèle à son plan, M. Chassay donne à ses lectrices en ce moment une nouvelle production dont nous avons spécialement à nous occuper.

La grande affaire de la femme, n'est-ce pas le monde ? Si vous la suivez dans le détail de sa vie, ne trouvez-vous pas que c'est là l'élément dans lequel elle vit : chrétienne ou non, mère ou non, fille ou non, pouvait-elle laisser le monde de côté ? L'auteur a cru

le contraire, et il a jugé, à bon droit, qu'avant tout, il devait attaquer là, dans sa puissance et sa force la grande maladie du tems. A-t-il été téméraire? ses lectrices prononceront. La publication de *la Femme chrétienne, dans ses rapports avec le monde*, a donc suivi, et de très-près, le *Manuel*.

Le terrain était brûlant, M. Chassay ne s'est pas dissimulé les obstacles qu'il aurait à vaincre, il est entré dans la lutte avec franchise, et dès les premières pages il s'exprime avec cette précision :

Il ne s'agit pas de savoir si notre parole est trop sévère, si elle blesse les habitudes reçues, si elle trouble la fausse paix des consciences, si elle éveille dans les cœurs amollis par la paresse et la rêverie des impressions pénibles; mais il faut décider si notre doctrine est celle de l'Évangile, si nous avons exaspéré les anathèmes du livre sacré, pour en faire sortir un rigorisme, fruit de notre imagination mélancolique. C'est la grande question, la question souveraine, sur laquelle il est tems de s'expliquer, si l'on veut arriver enfin à rétablir dans les intelligences la véritable tradition des principes évangéliques. Est-ce nous qui avons fait tomber de la bouche divine cet oracle accablant : « Malheur au monde! » Est-ce nous qui avons inventé les paroles si expressives que le Sauveur doux et pacifique adressait à ses disciples et à son père, le jeudi saint, la veille de sa passion, au moment même de l'institution du sacrement d'amour : « Vous aurez bien des afflictions dans ce monde, mais, ayez confiance, j'ai vaincu le monde... J'ai fait connaître votre nom aux hommes que vous m'avez donnés ! C'est pour eux que je prie, je ne prie point pour le monde. » (p. 5)

S'étayant des témoignages contemporains, échappés à la lyre des poètes, aux lèvres des femmes, il prouve facilement que le désespoir et l'observation amènent à des conclusions tout aussi sévères que celle de l'enseignement catholique.

La vie retirée est nécessairement mise en regard de la vie mondaine, et cette vie retirée entraîne avec elle ses difficultés; M. Chassay ne l'a pas caché, il a su le proclamer; le vaste champ qu'elle ouvre aux rêveries de l'imagination a attiré à juste titre son examen; il connaît trop bien la femme pour ne pas avoir senti le péril qui l'attend au foyer solitaire. Les pages qu'il consacre à ce chapitre sont pleines de délicatesse et de finesse, nous les recommandons à l'attention de tant de pauvres femmes dont toute la vie

s'alimente de chagrins imaginaires. Nous recommandons à beaucoup d'autres le chapitre intitulé *Des raisons et des prétextes d'aller dans le monde*. Il est probable que le suivant : *Le désir de plaire*, soulèvera des orages formidables contre son auteur, nous ne pouvons résister au plaisir de citer le passage suivant :

Le soin de sa beauté est-il chez une femme chrétienne une préoccupation si grave ? Cherche-t-elle dans les savants artifices de la toilette le secret de l'empire qu'elle obtient sur les âmes ? Non. Elle méprise avec raison ces influences tout aussi dangereuses pour celles qui les exercent que pour ceux qui les subissent. Son plus grand ornement, c'est la sérénité céleste qui brille sur son front comme l'aube matinale sur un ciel de mai. La flamme divine d'une intelligence supérieure anime ses yeux. On dirait que son regard plane au-dessus des choses de la terre, dont il semble n'apercevoir jamais la misère et la fange. Sur ses lèvres repose un sourire mêlé de miséricorde et de résignation. Ses mouvements sont pleins de douceur et d'harmonie. On n'entend jamais retentir dans sa voix ces tons discordans qui trahissent l'agitation fiévreuse de l'âme. Cette organisation privilégiée glisse à travers les souillures de ce monde, comme ces anges du ciel qui viennent étendre leurs blanches ailes sur le berceau des petits enfants. Son front paraît couronné de ces roses du paradis dont on s'imagine volontiers que les vierges immaculées doivent embellir leur tête. Tel est le caractère de la beauté de l'âme; elle resplendit à travers les voiles du corps comme les rayons argentés de la lune se mirent dans les ondes transparentes. Au lieu de faire naître des sentiments pervers, d'attirer les cœurs vers les régions ténébreuses de la corruption et du péché, elle fait penser à cette vie toute divine que doivent revêtir un jour les âmes immortelles.

Les chapitres qui suivent, *le Désir de briller*, *les Richesses*, *la Richesse et l'Oisiveté*, *la Richesse et la Mortification*, *la Naissance*, sont traités avec une grande connaissance du monde, du cœur féminin. Si notre mollesse se trouve mal de la morale de M. Chassay, ce n'est pas sa faute; il parle comme les Pères, il faut le dire, comme bon nombre de femmes qui, vivant au milieu de nous, ont tracé un portrait vrai et étudié de nos travers et de nos erreurs. Ces jugemens sont trop concluans et trop significatifs pour être négligés, ils ont une autorité imposante. Cependant nous oserons dire à M. Chassay que, quand on est aussi riche que lui, on peut fort bien ne pas emprunter; il écrit trop bien, il pense trop bien,

pour donner à d'autres une place qu'il occuperait très-souvent mieux que ceux auxquels il la cède. Le lecteur n'admet pas cette modestie intempestive; il préfère la parole de l'auteur à tant d'autres paroles concluantes, il est vrai, mais souvent contredites par celui-là même qui les prononça.

M. l'abbé Chassay, habitué par ses travaux apologétiques à une discussion sérieuse, serrée, a été facilement conduit dans ce livre à suivre cette méthode de citations bonne pour les controverses philosophiques; le lecteur sérieux lui sait gré de ses scrupules, même à l'endroit du monde. Mais il est douteux que la femme lui tienne le même compte des recherches pénibles auxquelles il s'est livré, car quel fastidieux travail que la lecture de ces poètes cités dans le premier chapitre !

Que M. l'abbé Chassay se le dise, ces vers-là n'ont pas la valeur de sa prose, et quand on a écrit la page suivante, que nous prenons au hasard, on sacrifie outre mesure à la modestie, en disparaissant devant des vers, beaux, sans doute, mais promptement oubliés. Déjà M. Chassay a élagué, dans la seconde édition de la *Pureté du Cœur*, bon nombre de citations, et nous le louons beaucoup de cette élimination.

Pendant que les femmes mondaines prolongent un sommeil qui ne les délasse jamais de leur nuit tourmentée, les humbles et pieuses femmes qui ont fait de la religion, du dévouement, la règle constante de leur vie, s'arrachent, comme les enfants du peuple, aux douceurs du repos, afin de commencer avec les pauvres et les petits, auxquels est promis le royaume de Dieu, une journée qu'elles ne trouvent jamais assez longue pour l'accomplissement de leurs devoirs sacrés. Dans les plus sombres matinées, bravant les ténèbres et le froid, cette femme vraiment forte, s'agenouille parmi la foule obscure, pour demander la patience et le courage à celui qui a pris pour nous la forme de l'esclave et qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort de la croix. Le sacrifice du Calvaire qui se renouvelle en sa présence rappelle à sa mémoire tout ce que le Christ a souffert pour conquérir sa gloire, et lui met sans cesse devant les yeux la nécessité de s'immoler soi-même pour arriver au repos des tabernacles éternels. Sa prière n'est pas de ces formules banales qui tombent avec une distraction nonchalante des lèvres d'une femme du monde, semblables à ces prières des païens qui ne viennent jamais du cœur. Unie à celle du pontife éternel, la prière d'une femme chré-

tienne monte vers le ciel comme les parfums qui s'élèvent de nos champs dans les belles soirées des mois d'été. Elle porte au pied de nos sacrés autels toutes les tendresses et toutes les pensées qui doivent remplir son existence.

Si son mari attriste son cœur par les faiblesses de sa vie et par son éloignement des choses divines, elle demande au père céleste, dans un saint enthousiasme, de lui donner la grâce des bons exemples, la sérénité évangélique, la douceur persuasive, capables d'amener au repentir et à la vertu par son charme irrésistible ceux qui ne connaissent pas encore la touchante sainteté de la religion que l'évangile a révélée au monde. Si ses enfans la désolent par leur ingratitude ou par leur égoïsme, elle trouve aux pieds du Dieu de la charité, cette invincible confiance qui ne désespère jamais et qui sait attendre, avec résignation, les jours meilleurs marqués par l'Éternel.

Oh ! si les femmes du monde savaient combien on puise près de la croix de miséricorde et de bonté, quelles sublimes et saintes inspirations descendent du calvaire sur les têtes inclinées, quelle force irrésistible on obtient en méditant ces mystères d'amour, elles n'iraient plus disperser dans des déserts arides ces trésors de sensibilité dont le ciel avait doté leur âme, cet admirable instinct du dévouement qui constitue le plus beau privilège de leur sexe ! On les verrait brisant les liens de fer qui les meurtrissent et les écrasent, chercher avec ardeur la sainte liberté des enfans de Dieu, qui s'acquiert par le courage et par l'abnégation. Assises au foyer domestique, elles y veilleraient avec les anges gardiens au berceau des petits enfans. Elles trouveraient dans une mâle et sévère solitude ces grandes et fortes pensées qu'on ne rencontre jamais au milieu des agitations de la vie mondaine. Le regard fixé sur le but glorieux qu'elles doivent atteindre, elles avanceraient dans la carrière de la vie, sans se détourner jamais pour considérer les lointaines perspectives ou pour ramasser les fleurs qui s'échappent, à demi fanées, des mains languissantes des esclaves du plaisir. Au lieu d'avoir une existence inutile et oisive, elles laisseraient parmi les hommes un souvenir aussi précieux, aussi longtems béni que celui des apôtres qui ont prêché la vérité et qui ont versé pour elle le plus pur de leur sang. (p. 63.)

*La Bibliothèque d'une femme chrétienne* n'est encore qu'à son début, M. Chassay nous promet *les Distractions et les Préjugés du monde, les Devoirs des Femmes dans la vie conjugale, les Devoirs des Mères au point de vue catholique, Marthe et Marie ou l'Éduca-*

*tion des Filles, les Sacrements ou la Vie intérieure, la Perfection ou le Sermon sur la montagne.*

Puisse M. l'abbé Chassay ne point être détourné de cette œuvre si importante. Le Christianisme ne revivra dans le monde qu'autant que la femme écoutera sa voix, et pour que cette voix parvienne jusqu'à son cœur, et de son cœur à son esprit, ne faut-il pas qu'avant tout ses accents plaisent à son oreille, correspondent à ses habitudes de délicatesse, touchent les cordes vibrantes de son âme.

Nous croyons que M. l'abbé Chassay a résolu le problème, il parle un langage poli, gracieux, attrayant; il sacrifie aux grâces tout en conservant intact le dépôt de la divine doctrine, tout en l'exposant avec précision; il se plie aux exigences de son tems, il ne perd rien de la force évangélique, de la hardiesse sacerdotale, il ne transige point avec notre mollesse, il présente aux femmes un miroir fort riche, il est vrai, mais, il faut le dire, dont la pureté ne laisse pas dans l'ombre la plus légère imperfection du visage.

Nous justifierons, par la citation suivante, cette liberté de langage.

Ce qu'il faut de plus ! Il faut être le disciple du crucifié. Pensez-vous que ce soit un vain titre ? N'a-t-il pas dit cent fois que pour en être digne il fallait prendre et porter, avec lui, la croix qu'il n'a pas méprisée ? Or, savez-vous ce que c'est que cette croix ? c'est l'instrument du plus vil des supplices, c'est le gibet des esclaves, c'est la potence d'ignominie ! Elle est si lourde à porter, qu'avant de l'accepter de la main de son père, le fils de l'homme a sué le sang et l'eau dans le jardin de Gethsémani, que trois fois il a prié Dieu d'éloigner de ses lèvres ce calice d'amertume, et qu'avant d'y porter la bouche il est tombé en agonie comme frappé de la foudre. Savez-vous qu'en traînant cette croix jusqu'au Golgotha il a succombé à plusieurs reprises sous un fardeau si lourd ? qu'une fois cloué sur ce bois fatal il a éprouvé une telle désolation qu'il a osé dire à son père : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi » m'avez-vous abandonné ? » C'est cependant cet instrument de torture qui doit être gravé sur votre cœur. Si vous voulez être sauvée, vous devez porter dans votre corps délicat et sensible la mortification du Christ; car ceux-là ne lui appartiennent pas qui refusent de crucifier leur chair avec ses convoitises. Que dis-je, ils ne lui appartiennent

pas ! La parole de Dieu les appelle ses ennemis, elle les flétrit comme les adversaires de l'Évangile, elle les dénonce à l'Église de Dieu comme ayant la prétention de pervertir le Christianisme tout entier, afin d'en faire une doctrine toute charnelle et toute humaine.

Le Christ est devenu, par son incarnation et par ses épreuves, le modèle pur et sans tache des âmes prédestinées. Il faut donc, pour ressembler à Jésus dans son existence terrestre, conquérir des droits à ce royaume céleste qu'il nous a ouvert par ses souffrances et par son sang. Or, quelle a été la vie de celui qui nous est proposé pour exemple si nous voulons arriver au ciel ? N'était-ce pas un homme de douleurs qui a constamment vécu au milieu des douleurs et de la gêne ? S'est-il contenté de ne faire tort à personne, de payer exactement les tributs, de ne pas soulever les peuples contre César, d'éviter l'intempérance, la mauvaise vie et tout ce qui scandalise les honnêtes gens ? S'est-il borné à n'être pas un ennemi de la loi ? Ne s'est-il pas toujours montré un modèle parfait de patience et d'abnégation ? A-t-il aimé les folles joies du monde, lui qui a fulminé contre le monde les plus formidables anathèmes ? S'est-il conformé à ses coupables maximes, lui qui a passé sa vie à les condamner ? A-t-il cru qu'il fallait être esclave de ses usages, lui qui n'a pas même voulu prier pour le monde ? A-t-il cherché les plaisirs, lui qui les a proscrits, qui nous a appris que ses disciples ne prendraient aucune part à ces vaines joies et qu'ils seraient dans la tristesse pendant que le monde se réjouirait ? A-t-il estimé les honneurs et les distinctions, lui qui n'a voulu que la gloire de son père, et qui s'enfuyait quand on lui proposait la royauté ? N'est-il pas mort de l'excès des tortures qu'il a endurées, et pour me servir de la belle expression d'un théologien : « en montant au ciel, n'a-t-il pas voulu y » porter ses plaies, pour se rendre éternellement présente l'idée de ses » douleurs et de sa croix au milieu même de sa gloire. »

Est-il donc possible de passer pour véritable adorateur de ce Dieu crucifié, pour un fidèle imitateur de ses douleurs et de sa vie, quand on efface même de son imagination la pensée de la souffrance et de l'abnégation, quand on s'irrite des plus petits sacrifices, qu'on redoute les plus chétives mortifications, qu'au lieu de se montrer chrétienne et courageuse on dépense toute la subtilité de son intelligence à esquiver les pénitences inspirées par l'Église ; qu'on ne sait se rien refuser, qu'on fait à la sensualité, à la paresse, à l'amour du repos, des concessions effrayantes, et qui deviennent tous les jours de plus en plus considérables ? N'est-ce pas ainsi qu'agissent les femmes qui n'ont qu'une apparence de Christianisme, mais qui nourrissent au fond du cœur l'antipathie de de toute espèce de pénitence ? Ne prouvent-elles pas qu'elles n'ont ja-

mais aimé la croix et qu'elles ne rendent à ce bois sacré qu'un respect dérisoire? Ne sont-elles pas de ceux dont parlait Augustin : « Il déplaît à ces gens délicats qu'un Dieu ait été crucifié ! » Mais le crucifié leur plaît-il davantage quand il laisse tomber de sa bouche divine ces paroles qui retentiront comme un tonnerre jusqu'à l'éternité : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous ? » (p. 253.)

M. l'abbé Chassay ne reste donc pas dans les généralités d'une morale humaine; il sait présenter à la femme les grandes règles du Christianisme, les grands principes évangéliques, sans lesquels le devoir s'évanouit au premier souffle des passions. On trouvera peut-être que les pratiques chrétiennes ne sont pas assez exposées, il ne s'agit pas ici de pratiques; il s'agit de devoirs, de règles générales de conduite; la pratique varie suivant l'individualité. Elle est l'affaire du directeur, non de l'écrivain.

Ce volume est appelé, malgré la réprobation dont le frappent maintes femmes du monde, à un grand succès; quelques-unes sans doute sentiront leur front rougir à une première lecture, et cependant elles l'achèveront presque sans le quitter; tout en le maudissant elle souriront, qui sait? peut-être le reliront-elles en un jour de retraite, et profiteront-elles des réflexions qu'elles chasseront en vain.

Que les hommes lisent aussi ce livre, beaucoup d'entre eux sont femmes; les plus graves trouveront là des observations précieuses et qu'ils n'ont pas toujours été à portée de recueillir. Il est même plus d'un bon prêtre que ce petit livre instruira plus qu'un gros traité de morale, d'une foule de choses qu'il ignore et qu'il lui importe de connaître.

Alphonse de MILLY.





## Polémique catholique.

## PREUVES DES FAITS ÉVANGÉLIQUES

TIRÉES

## DES MÉDAILLES ET DES MONNAIES.

Sixième Article <sup>1</sup>.

CHAP. 22. — QUELLE ÉTAIT LA VILLE DE PHILIPPE, DE LA MACÉDOINE ?

On lit dans les *Actes*, ch. xvi, v. 11 et 12 : « Partant de Troade, nous (saint Luc et saint Paul) allâmes droit à Samothrace, le lendemain à Neapolis, et de là à *Philippes, qui est la première ville de cette partie de la Macédoine, et colonie*. Ἐκεῖθεν τε εἰς Φιλίππους ἦτις ἐστὶ πρώτη τῆς μερίδος τῆς Μακεδονίας πόλις, κολώνια.

Cette phrase est rendue en latin, dans la Vulgate, par « *Indèque in Philippis, quæ est prima partis Macedoniae civitas, colonia.* » Quelques-uns de nos traducteurs (Anglicans) ont proposé de lire : « *Une ville dans la première partie de la Macédoine et une colonie* <sup>2</sup>. » Mais comme cette manière de lire implique le changement de πρώτη en πρώτης, qui est autorisé par la lecture d'un seul MS, nous ne pouvons l'adopter dans ces illustrations.

*Philippe*, comme colonie romaine, était certainement « *Urbs primaria* (ville principale). » Ce qui est l'avis des meilleurs commentateurs qui ont préféré πρώτη πόλις <sup>3</sup>. Tite-Live nous expose la division de la Macédoine en quatre parties, et cette division est

<sup>1</sup> Voir le 5<sup>e</sup> article au n<sup>o</sup> précédent ci-dessus, p. 96.

<sup>2</sup> Wicleff les rend ainsi : « De là à Philippi qui est la première partie de la Macédoine, et une ville coloniale. » Mais les versions de Tyndal et Cranmer, de Rheims et de Genève, sont pareilles aux nôtres. (*Note d'Akerman.*) — M. de Genoude traduit ainsi : « Et de là à Philippe, qui est une colonie romaine, et la première ville de cette partie de la Macédoine. »

<sup>3</sup> Voir Kuinoel, *Comment. hist. et critic. in Act.*, xvi, 12.

constatée par les différentes monnaies dont nous donnons ici la gravure. La suivante nous parle de la *Macédoine première*.

N<sup>o</sup> 63 et 64.



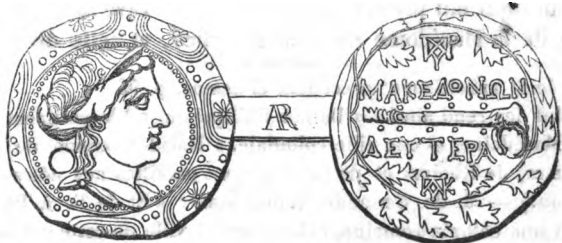
Face : — Tête de *Diane* sur le bouclier macédonien.

Revers : — **ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ ΠΡΩΤΗΣ**, (monnaie) des *Macédo-niens de la première* (province). — Sur le champ, on voit une mas-sue entourée d'une guirlande de chêne; au fond, plusieurs *mono-grammes*, qu'il est inutile d'expliquer ici.

Ces monnaies sont très-communes; on en a trouvé un grand nom-bre dans la Transylvanie et la Valachie, qui ont été décrites par Eckhel<sup>1</sup>; en outre, il en existe plusieurs grossières imitations qui ont été faites par les peuples barbares des frontières de cette pro-vince.

Il existe aussi des monnaies de la seconde province, ou *Macé-doine seconde*, qui ressemblent beaucoup aux précédentes, mais dont plusieurs portent le mot **ΑΕΥΤΕΡΑΣ**, et qui sont rares; la capitale de cette province était *Thessalonique*.

N<sup>o</sup> 65 et 66.



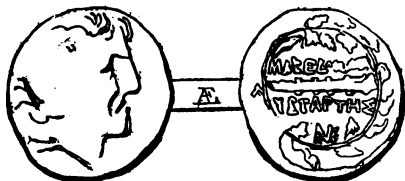
<sup>1</sup> *Doct. num. vet.* vol. II, p. 63.

Face : — Une tête de Diane.

Revers : — **MAKEΔONON ΔΕΥΤΕΡΑ**, (monnaie) des *Macédoniens de la deuxième* (province).

Il est remarquable qu'on ne connaît aucune monnaie de la 3<sup>e</sup> division ; quant à la 4<sup>e</sup>, il n'en existe qu'une ou deux pièces assez rares ; nous en donnons ici un spécimen qui a été fort mal conservé.

N<sup>o</sup> 67 et 68.



Face : — La tête de Jupiter.

Revers : — **MAKEΔONON ΤΕΤΑΡΤΗ**, (monnaie) des *Macédoniens de la quatrième* (province). Une massue et des monogrammes dans une guirlande de chêne.

La raison de ce que l'on a adopté la tête de *Diane*, sur les monnaies de la *première et seconde province*, doit être attribuée à l'adoration de *Diane Tauropole*, à Amphipolis. La massue provient sans doute soit des traditions macédoniennes, soit que les rois de Macédoine prétendaient descendre d'Hercule. Nous ajouterons, pour confirmer les paroles de saint Luc, qu'il existe des monnaies coloniales de Philippe depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Caracalla. Cette qui suit est contemporaine à la visite de saint Paul.

N<sup>o</sup> 69.



Face : — Tête nue de *Titus Claudius César Auguste*, vue de gauche.

Revers : — COL. AVG. IVL. PHILIP. L'empereur debout sur une estrade ou tribune placée entre deux autels ; derrière lui, une femme (génie de la ville) posant une guirlande sur sa tête.

Sur la tribune est l'inscription DIVVS AVG. <sup>1</sup>.

CHAP. 23. — SAINT PAUL A BÉRÉE. POURQUOI LES MÉDAILLES DE CETTE VILLE NE PORTENT PAS DES FIGURES PAIENNES.

On lit dans les *Actes des apôtres*, ch. xvii, v. 10-12 :

« Et aussitôt les frères, pendant la nuit, firent partir Paul et Silas (de Thessalonique où l'on voulait les mettre à mort) pour Bérée, où étant arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs. — Or, les Juifs de Bérée avaient des sentimens plus humains que ceux de Thessalonique, et ils reçurent la parole avec avidité, examinant tous les jours les Écritures, pour voir si les choses étaient ainsi. — Et plusieurs d'entre eux, et beaucoup de femmes grecques et un grand nombre d'hommes crurent en Jésus-Christ. »

Bérée (Βέροια ou Berrhæa) était une ville de Macédoine, dont les monnaies présentent une singularité que ce passage des Actes pourrait peut-être expliquer. De toutes les monnaies impériales, frappées dans cette ville, il ne nous reste que celles de Trajan et d'Antonin le Pieux, portant toutes, également la figure du prince sur la face, et le nom du peuple entouré d'une guirlande. Elles appartiennent donc au petit nombre de ces monnaies anciennes qui ne portent aucune figure ou symbole païen.

Si nous considérons le sentiment religieux qui inspirait généralement les artistes de l'antiquité, nous serons naturellement induit à rechercher les motifs qui ont fait rejeter au peuple de Bérée les *devises païennes*, qui, à cette époque, abondaient sur les monnaies des autres villes.

☞ Quoique nous ayons le témoignage de Pline le Jeune<sup>2</sup>, concernant la propagation du Christianisme vers cette époque, ce serait trop s'aventurer que d'attribuer l'absence des devises païennes sur

<sup>1</sup> M. Akerman ne donne pas cette médaille et renvoie seulement à Mionnet. t. 1, p. 487, n. 281. — Celle que nous donnons ici est extraite de Patin, *Imp. rom. numismata*, p. 99, in-fol.

<sup>2</sup> *Epitres*, liv. x, épit. 97.

la monnaie de *Bérée* à l'influence chrétienne. Nous trouverions plutôt une explication dans la narration de saint Luc, qui nous dit que les Juifs étaient très-nombreux et de mœurs plus sévères à *Bérée* que dans les autres villes. Ne pouvant exercer aucun emploi de magistrature, ils étaient probablement versés dans les arts mécaniques et dans celui de frapper monnaie ; et, dans cette hypothèse, ils devaient naturellement s'abstenir de reproduire l'image de quelque chose de vivant, quoique la loi les obligeât de tolérer la *tête de César*. Si cette conjecture paraît inadmissible, l'on doit supposer, même en refusant aux Juifs résidant à *Bérée* toute espèce d'action dans le frappage des monnaies, que les magistrats peuvent avoir désiré ne rien faire qui pût blesser la population hébraïque dans le système monétaire de la localité.

La monnaie très-vulgaire, gravée ci-dessous, est de Trajan ;

N° 70 et 71.



Sur la *Face*. — IMPERATOR ΝΕΡ<sup>Ω</sup>Α ΤΡΑΙΑΝΟC ΑΡΙCΤΟC CΕΒ<sup>Α</sup>CΤΟC ΓΕΡΜΑΝΙ<sup>Κ</sup>ΟC. *L'empereur Nerva Trajan, excellent, auguste, Germanicus. Tête couronnée de l'empereur vue de droite.*

*Revers* : ΒΕΡΟΙΑΙΩΝ. (Monnaie) du peuple de *Bérée* ; et la lettre B (désignant la 2<sup>e</sup> année du règne de l'empereur) le tout entouré d'une guirlande.

CHAP. 24. — SUR LA STATUE DE DIANE D'EPHÈSE DONT PARLE SAINT LUC.

On lit dans les *Actes des apôtres*, ch. XIX, 20 et suiv. : « Ainsi la parole de Dieu croissait et se fortifiait (à Ephèse), mais il survint alors un grand trouble au sujet de la voie du Seigneur. — Car un orfèvre, nommé Démétrius, qui faisait, en argent, de petits temples de Diane, ce qui produisait un gain considérable aux ouvriers, les rassembla avec d'autres qui travaillaient à ces sortes d'ouvrages et leur dit : « Mes amis, vous savez que c'est de ce genre d'ouvrage que vient votre gain ; — vous voyez et vous en-

» tendez dire que, non-seulement à Ephèse, mais dans *presque toute*  
 » l'Asie, ce Paul a détourné une grande multitude disant que *les*  
 » ouvrages de la main des hommes ne sont point des Dieux. » —  
 » Or, il est à craindre, non-seulement que notre art ne vienne à  
 » être décrié, mais que le temple même de la grande Diane ne soit  
 » méprisé, et que la majesté de celle que toute l'Asie et l'univers  
 » adorent ne tombe dans l'oubli. »

Cette assertion de l'orateur de la ville est vérifiée par le nombre de monnaies frappées dans les différentes villes de la Grèce, sur lesquelles nous trouvons dépeinte cette singulière figure ancienne sous laquelle Diane d'Ephèse était adorée. Il faut se garder de confondre cette figure avec celle de *Diane la chasseresse*, car la figure dont nous parlons ici ne s'applique qu'à ses attributs caractéristiques comme *nourrice* de toutes les choses vivantes <sup>1</sup>.

Les temples d'argent (ναοὶ ἀργυροὶ) faits par Démétrius, ne doivent, en réalité, avoir été que des reproductions du temple, qui se trouve sur les médailles dont nous donnons ici un spécimen.

Cette déesse était si révérée des Grecs qu'ils en firent une divinité de famille, comme Pausanias nous l'apprend : lequel dit aussi qu'elle était, en particulier, plus honorée que toute autre <sup>2</sup>.

La gravure rend inutile toute description minutieuse de la forme sous laquelle Diane d'Ephèse était adorée. Quelle que soit son origine, l'adoration de cette déesse date de l'antiquité la plus reculée. D'après *Denys le Périégète*, elle fut placée, dès le principe, dans le tronc d'un orme.

Παῦραλίνην Ἐφεσὸν μεγάλην πολὺν Ἰσχυαίρης  
 Ἐνθα θεῆ ποτὲ νήον Ἀμαζονίδες τετύκοντο  
 Πρέμνῳ ἐνι πτελέης περιώσιον ἀνδράσι βαῦμα.

Vous y verrez : « la maritime Ephèse, grande ville de (Diane)  
 » aimant à lancer des traits, où autrefois les amazones construisirent  
 » à la déesse un temple dans le tronc d'un orme, étonnant miracle  
 » aux yeux des hommes <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Voir la descript. d'*Hieronyme* citée par Eckel, *Doct. num. vet.*, vol. II, p. 512.

<sup>2</sup> *Description de la Grèce*, Messénie, liv. IV, c. 34 ; il y explique pourquoi les temples d'argent étaient en si grande réputation.

<sup>3</sup> *Benys, Description de l'univers*, v. 827-29.

Callimaque dit au contraire que l'arbre était un *hêtre* :

Σοὶ καὶ Ἀμαζονίδες, πολέμου ἐπιθυμηταίραι  
Ἐν κότε παράλιη Ἐφέσου βρέτας ἰδρῦσαντο  
Φηγῶ ὑπὸ πρέμωφ.

« Les amazones, ardentés pour le combat, vous élevèrent autre-  
» fois une statue sur le rivage d'Ephèse, sous le tronc d'un *hêtre*¹.»

Ces deux récits se rapportent évidemment à une très-ancienne  
forme d'adoration, à laquelle l'ancien testament fait allusion lors-  
qu'il dit : « Tu détruiras tous les endroits, où les nations que tu  
» vaincras servaient leurs Dieux, sur les hautes montagnes, sur  
» les collines, et sous chaque arbre vert². »

Les auteurs de l'antiquité ne sont pas d'accord sur l'ordre d'après  
lequel était construit le temple de Diane ; Pline prétend qu'il était  
d'ordre *attique*³. Vitruve, au contraire, dit qu'il était *ionien*⁴ ; en  
outre Vitruve mentionne la statue de cette déesse comme étant de  
*cédre*⁵ ; Xénophon⁶ dit qu'elle était *en or*, différence que l'on pour-  
rait, néanmoins, concilier en renvoyant à ce que dit Pausanias,  
que souvent les statues étaient *dorées*⁷. Les paroles de Pline prou-  
vent qu'il y avait des doutes relativement à la matière dont elle se  
composait ; quoi qu'il en soit, cette image a toujours été la même  
malgré les restaurations que le temple a subies sept fois⁸.

Il paraît probable que le peuple n'était pas admis sans distinction  
près de cette image grotesque si révérencée, et que les artistes de l'an-  
tiquité en ont varié les reproductions suivant leurs fantaisies. La  
déesse n'est pas représentée toujours de même sur les monnaies  
d'Ephèse⁹. Cette idole était préservée de toute altération par une

¹ Callimaque, *Hymne à Diane*, v. 237.

² *Deut.*, XII, 2.

³ *Hist. nat.*, lib. XXXVI, c. 56, n. 1.

⁴ *De Archit.*, lib. III, c. 2, p. 87, édit. 1552.

⁵ *Ibid.*, lib. II, cap. 9, p. 69.

⁶ *De Exped. Cyri.*, lib. v.

⁷ Cet auteur dit qu'il a vu à Corinthe une statue de Diane d'Ephèse,  
en bois doré, la tête peinte en rouge. *Cor.*, lib. II, c. 2.

⁸ De ipso simulacro deæ ambigitur; cæteri ex ebena esse tradunt. Mu-  
cianus ter consul, ex his qui proximè viso eo scripsere, *vittigineum*, et nun-  
quam mutatum septiès restituto templo. *Hist. nat.*, lib. XVI, c. 79, n. 1.

⁹ Voir les monnaies d'Antonin le pieux et d'Otacilie illustrant les

gomme résineuse que l'on introduisait dans les cavités qui venaient à se produire<sup>1</sup>.

La meilleure reproduction de cette divinité célèbre paraît se trouver sur une médaille d'argent qui porte les têtes de *Claude* et d'*Agrippina*, et qui est d'autant plus curieuse qu'elle est à peu près contemporaine de *la visite de saint Paul à Ephèse*.

Ces pièces étaient probablement en circulation dans toute l'Asie Mineure, et étaient reçues ou achetées par ceux qui faisaient leurs dévotions devant la châsse de la divinité Ephésienne.

N<sup>o</sup> 72 et 73.



*Face* : **Tiberius CLAVDIus CAESar AVGVstus AGRIPPina AVGVSTA**. *Tiberius, Claudius, César, Auguste; Agrippine, auguste; avec leurs têtes.*

*Revers* : **DIANA EPHEsia**. *Diane Ephésienne, avec la statue de la déesse.*

La figure de cette statue a une forme tout-à-fait unique; la forme et le style sont certainement archaïques ou très-anciens, et les bras sortent des deux côtés comme si, primitivement, ils ne faisaient pas partie de l'idole, mais sont des additions d'une époque plus avancée. Pline remarque que, quoique très-petite, cette statue était composée de plusieurs morceaux, circonstance qui indique un style d'art très-antique<sup>2</sup>.

AKERMAN.

planches des *monnaies d'Ephèse*. *Num. chron.*, t. IV, art. 12. — Sur la dernière se trouve une petite figure d'un cerf et sur chaque côté la figure de la déesse, ainsi que sur les médailles d'argent d'Adriën, frappées, sans doute, à la même occasion.

<sup>1</sup> Vitruv., *De Architect.*, lib. II, c. 9, p. 69. — Plin., *Hist. nat.*, lib. XVI, c. 79, n. 2.

<sup>2</sup> *Hist. nat.*, lib. XVI, c. 79, n. 2.



---

 Tradition Catholique.
 

---

## COURS COMPLET DE PATROLOGIE

Ou bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, Docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident, qui ont fleuri depuis les Apôtres jusqu'à Innocent III, inclusivement <sup>1</sup>.

TOMES LIV à LVI <sup>1</sup>.

267. *Les Œuvres du pape saint LEON*, d'après l'édition des frères *Ballerini*, rectifiant celle de *Quesnel*. Prix des 3 volumes : 24 fr. 1846.

TOME LIV, comprenant 1574 col.

1. Dédicace à Benoît XIV, par les frères *Ballerini*. — 2. Préface générale, des mêmes. — 3. Préface, mise par *Quesnel* à son édition. — 4. Notice littéraire de *Schæneman*. — 5. Témoignages des anciens sur saint Léon. — 6. Préface sur ses sermons, par les éditeurs. — *Œuvres* de saint Léon, 1<sup>re</sup> partie. — I. Sermons sur les principales fêtes de l'année prononcés devant le peuple romain, au nombre de 96, avec notes et préfaces particulières. — *Appendice*, contenant les sermons douteux, au nombre de 20. — 7. Observations de divers auteurs sur quelques sermons. — 2<sup>e</sup> partie. III. Ses lettres au nombre de 173, écrites souvent en grec, le latin à côté, avec préfaces, notes et dissertations. — 8. Dissertations sur les épîtres de saint Léon, ou sur les écrits qui y ont rapport, qui ont été perdus, rangés par ordre chronologique. — IV. 2<sup>e</sup> *Appendice*, contenant les lettres douteuses, avec préfaces et notes. — V. Autres fragments de lettres. — 9. Variantes, notes et observations de *Quesnel*, sur les lettres de saint Léon, avec les annotations critiques des frères *Ballerini*. — Ordre des lettres comparé à l'ancien. — Table alphabétique des lettres. — Table des matières.

Voici les noms de quelques auteurs dont les lettres se trouvent parmi celles de saint Léon :

268. VALENTINIEN, sa Nouvelle contre les manichéens et contre saint Hilaire. La 8<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup>.

269. EUTYCHÈS à saint Léon, la 21<sup>e</sup>.

<sup>1</sup> Voir le tome LIII au n° précédent ci-dessus, p. 162.

270. FLAVIEN, évêque de Constantinople, à saint Léon. La 22<sup>e</sup> et la 26<sup>e</sup>.
271. HILAIRE, diacre, puis évêque, à l'impér. Pulchérie. La 46<sup>e</sup>.
272. THEODORET, évêque de Cyre, à saint Léon. La 52<sup>e</sup>.
273. ANATOLIUS, évêque de Constant., à saint Léon, sur son ordination. La 53<sup>e</sup>, la 101<sup>e</sup> et la 132<sup>e</sup>.
274. VALENTINIEN, à Théodose. La 55<sup>e</sup>.
275. PLACIDIE, impérat., à Théodose et à Pulchérie. La 56<sup>e</sup> et la 58<sup>e</sup>.
276. EUDOXIE, à Théodose. La 57<sup>e</sup>.
277. THEODOSE, à Valentinien, à Placidie et à Eudoxie. Les 62<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup> et 64<sup>e</sup>.
278. ÈVÈQUES, favorisant le siège d'Arles, au pape. La 65<sup>e</sup>.
279. CERELLIUS, *Satontus, Veranus*, au pape. La 68<sup>e</sup>.
280. MARCIEN, à saint Léon. Les 73<sup>e</sup>, 76<sup>e</sup>, 90<sup>e</sup> et 110<sup>e</sup>.
281. PULCHÉRIE, au pape. La 77<sup>e</sup>.
282. EUSÈBE et le concile de Milan, au pape. La 97<sup>e</sup>.
283. RUSTICUS, trad. de la relation du concile de Calcédoine, au pape. La 98<sup>e</sup>.
284. RAVENIUS d'Arles et 43 évêques gaulois, au pape. La 99<sup>e</sup>.
285. PROTERIUS d'Alexandrie, au pape. La 133<sup>e</sup>.

TOME LV, comprenant 1372 pages, 1846.

Suite de saint *Leon*. 10. Dissertation des éditeurs sur l'ouvrage suivant : — V. Le livre des sacrements de l'église romaine, le plus ancien de tous, et attribué communément au pape *saint Léon*, avec nombreuses notes; ce sont les formules d'oraisons, préfaces, antiennes, pour toute l'année. — VI. Allocution de l'archidiacre à l'évêque pour la réconciliation des pénitents. — VII. De la vocation de toutes les nations, inséré dans les *Œuvres* de saint Prosper, qui en est peut-être aussi l'auteur; ainsi que de l'ouvrage sur la grâce de Dieu qui le suit (voir tome LI). — VIII. Lettre à la vierge Démétride, ou traité de l'humilité. — IX. Abrégé contre les Ariens, inséré au tome XIII. — 11. Neuf dissertations du P. *Quesnel* sur saint Léon, suivies toutes des notes critiques des frères *Ballerini*. — 12. Vie de saint Léon, d'après ses écrits. — 13. Bulle de Grégoire XIV, sur la canonisation de saint Léon. — 14. Sur l'auteur du livre de la vocation des nations. — 15. Sur l'auteur du livre de la grâce de Dieu. — 16. Sur l'auteur de la lettre à Démétride. — 17. Apologie pour saint Hilaire, évêque d'Arles. — 18. Sur le jeûne du samedi, observé dans l'église romaine. — 19. Sur Eutychès de Constantinople,

condamné par Flavien. — 20. Sur Flavien de Constantinople, condamné dans le faux concile d'Ephèse. — 21. Sur la condamnation de Domnus d'Antioche. — 22. Sur la condamnation de Théodoret, évêque de Cyré, rétabli par saint Léon. — 23. Sur la supposition d'une lettre aux évêques de la Germanie. 2<sup>e</sup> partie du tome II, contenant les traités suivants de *Cacciarus* : — 24. Sur l'hérésie et l'histoire des manichéens, en 2 livres. — 25. Appendice à cette histoire. Dissertation sur les canons 13 et 17 du concile de *Gangres*. — 26. Hérésie et histoire des Priscillanistes. — 27. L'hérésie de Pélage. — 28. Histoire de l'hérésie d'Eutychès, en 2 livres. — *Appendice*, une lettre de saint Léon. — Tables.

TOME LVI, comprenant 1188 pages. 1846.

Suite de saint *Léon*, contenant la plus ancienne collection des canons et comme le corps de l'ancien droit canonique, mise à la suite de saint *Léon*, parce que Quesnel avait prétendu faussement que la plupart de ces canons avaient été faits par ce pape ; tandis que les éditeurs prouvent qu'ils lui étaient très-antérieurs. Voici l'ordre et le titre de toutes ces collections. 1. Dissertation des frères *Ballertini* sur les anciennes collections des canons et les auteurs de ces collections soit grecques soit latines, en 4 parties. — I. Codex très-complet des canons ecclésiastiques et des constitutions du saint siège apostolique, avec préfaces, notes et nombreux commentaires. — II. Ancienne édition latine des canons, dite de la bibliothèque Justelli. — III. Ancienne traduction latine des canons de Nicée. — IV. Autre ancienne traduction latine des canons de Nicée, de Sardique et de Calcédoine. — V. Documents de droit canonique ancien, contenant les canons des conciles de Carthage de 419, de 421. — VI. Antiques statuts de l'église. — 2. Dissertation du P. Quesnel, sur les canons publiés ici, avec notes critiques, et réponse spéciale des éditeurs. — 3<sup>e</sup> dissertation du P. Quesnel sur les conciles africains qui ont condamné Pélage, avec notes critiques. — 4<sup>e</sup> dissert. sur différentes professions de foi antiques, avec critiques. — 5<sup>e</sup> dissert. sur le faux concile de Thèle (ou de Zella), et la fausse lettre du pape Sirice, avec critiques. — 6<sup>e</sup> dissert. sur le premier usage en France de la collection de Denis le Petit, avec réponses. — XII. 8 discours inédits de saint *Léon*, publiés et d'abord par MM. Caillau et Saint-Yves. — Tables des matières.

TOME LVII, comprenant 983 col. 1847. Prix : 7 fr.

236. Saint MAXIME, évêque de Turin, vers l'an 465, d'après l'édition publiée en 1784 par ordre du pape Pie VI. — 1. Dédicace de Pie VI à Victor-Amédée, roi de Sardaigne. — 2. Préface sur les sources de cette

édition et la doctrine de Maxime. — 3. Sa vie, d'après ses ouvrages. — 4. Témoignages des anciens. — 5. Notice par *Schoeneman*. — 6. 4 pages de *fac simile* des manuscrits. — I. Homélie au nombre de 118, divisées en trois classes, avec notes et préfaces. — II. Sermons, au nombre de 116, divisés aussi en trois classes. — 7. Préface sur les traités suivants. — III. Traités sur le baptême, au nombre de 3. — IV. Contre les païens. — V. Contre les juifs. — VI. Expositions sur les chapitres des Évangiles, au nombre de 23, c'est-à-dire explication de quelques textes des Évangiles, avec préface. — *Appendice* sur les ouvrages douteux. — VII. Ces ouvrages comprennent 31 sermons et 4 homélie. Plus — VIII. Lettre à un ami malade, attribuée aussi à Tertullien. — IX. Autre lettre sur l'homme parfait, attribuée aussi à saint Jérôme. — Deux tables de matières, l'une sur le texte, l'autre sur l'appendice.

TOME LVIII, comprenant 1220 col. 1847. Prix : 8 fr.

287. Saint HILAIRE, 47<sup>e</sup> pape, de nov. 461 à fév. 468. 1. Sa vie, par *Anastase*. — I. Ses lettres au nombre de 11, parmi lesquelles il y en a une des évêques de Taragone, et une de *Leontius*, évêque d'Arles. — II. Deux décrets tirés de *Gratien*.

288. Saint SIMPLICIUS, 48<sup>e</sup> pape, de février 468 à mars 483. 1. Sa vie, par *Anastase*. — I. Ses lettres, au nombre de 19, parmi lesquelles il y en a une d'*Acacius*, avec notes et observations.

289. Saint LOUP, évêque de Troye, en 479. I. Deux lettres, la 2<sup>e</sup> écrite de concert avec *Euphronius*, évêque d'Autun.

290. RURICIUS, évêque de Limoges, en 480. Préface de *Basnage*. — I. Lettres au nombre de 82. — II. Son épitaphe.

391. VICTOR, évêque de Vite en Afrique, en 481. 1. Dédicace, par l'éditeur *J. Bartenelli*. — 2. Eclaircissements de *Chifflet*, sur cet auteur. — 3. Préface de *Sirmond*, sur la persécution des Vandales en Afrique. — 4. Dissertation de *D. Liron*, sur la vie et les écrits de Victor (en français). — 5. Autre vie, par *Baillet*. — I. Histoire de la persécution (des Vandales) dans la province d'Afrique, en 5 livres, d'après l'édition de *Sirmond*, avec nombreuses notes. — *Appendice* des écrits douteux. — II. La passion de Liberatus et de ses compagnons. — III. Homélie sur saint Cyprien, martyr. — IV. Notice sur les provinces et les cités d'Afrique, contenant le nom des 466 évêques, qui vinrent rendre raison de leur foi au roi Huneric, qui sur ce nombre en fit périr 88. — 6. Annotations très-étendues de *Sirmond* sur cette notice des évêques d'Afrique. — 7. Commentaire historique de *D. Ruinart*, sur la persécution des Vandales.

292. SIDONIUS APPOLLINARIUS, évêque d'Auvergne en 482. — 1. Dédicace de *Sirmond*. — 2. Notice, par *Gallandus*. — Sa vie, par *Sirmond*. — 4. Témoignages des anciens. — I. Lettres, au nombre de 146, en 9 livres, avec notes nombreuses. — II. Les chants, au nombre de 24. — 5. Quelques remarques de *Sirmond* sur quelques expressions de l'auteur.

293. PERPETUUS, évêque de Tours, en 482. Notice d'après *Cave*. — 1. Testament de l'évêque Perpetuus. — II. Son épitaphe.

294. CEREALIS, évêque de Castellum, en Afrique, en 485. — Notice par *Gennadius*. — I. Livre contre l'arien Maximin.

295. Saint EUGENE, évêque de Carthage, en 485. Notice par *Cave*. — I. Profession de foi des évêques catholiques d'Afrique, présentée à Huneric. — II. Lettre à ses concitoyens pour les engager à conserver la foi catholique, extraite de *Grégoire de Tours*.

296. Saint FAUSTUS, évêque de Rièz, en 485. — Notices de *Bellarmin* et de *Canisius*. — 2. Notes critiques de *Basnage*, sur la doctrine de Faustus. — I. De la grâce de Dieu et du libre arbitre, en 2 livres. — II. Ses lettres, au nombre de 19. — III. Ses discours, au nombre de 8. — IV. Discours, attribués à Faustus, et qui se trouvent dans le t. XXX de la *Patrologie*.

297. Saint FELIX III (ou II), 49<sup>e</sup> pape, de mars 483 à février 492. — 1. Notice, par *Cave* et par *Anastase*. — I. Lettres, au nombre de 15, plus quelques autres, tirées de *Maffei*. — II. Les Décrets, extraits de *Gratien*. — 1. Un abrégé des gestes d'Acacius ou des Eutychiens, par *Sirmond*, et quelques autres monumens concernant cette question.

298. GENNADIUS, prêtre de Marseille, en 492. — 1. Notice, par *Cave*. — 2. Témoignages des anciens. — I. Le livre des dogmes ecclésiastiques, suivi des commentaires de *Elmenhorstius*. — II. Le livre des écrits ecclésiastiques, d'après l'édition de *Fabricius*, avec abondantes notes, précédé des éclaircissemens suivans : — 3. Témoignages des anciens. — 4. La préface de *Suffridus Peirius*. — 5. Une notice d'*Alard Gazeus*. — Table chronologique de la persécution des Vandales de 406 à 535. — Index sur Victor de Vite, sur Sidonius et sur Gennadius.

TOME LIX, comprenant 1084 col. 1847. Prix : 7 fr.

299. Saint GÉLASE, africain, 50<sup>e</sup> pape, de mars 492 à novembre 496. Ses œuvres, d'après *Mansi*. — 1. Sa vie, par *Anastase*. — I. Ses lettres, au nombre de 15. — II. Fragmens de 10 autres. — III. Livre sur le lien de l'anathème. — IV. Contre le sénateur Andromaque, et quelques autres Romains qui voulaient continuer à célébrer les lupercales. — V. Deux

décrets et une constitution. — 1<sup>er</sup> *Appendice*. — VI. 6 lettres douteuses. — *Appendice* 2<sup>e</sup>. — VII. 58 décrets qui lui sont attribués. — 3<sup>e</sup> *Appendice*. — VIII. Concile romain, où se trouvent relatés les livres canoniques et les apocryphes, avec les notes de Mansi et de Pagi. — IX. 2<sup>e</sup> concile romain.

300. Saint AVITUS, évêque de Vienne, en 494. — 1. Notice, d'après *Gallandus*. — 2. Témoignages des anciens. — 3. Son épitaphe. — I. Ses lettres, au nombre de 38, parmi lesquelles il y en a 2 d'*Apollinaire*, 2 du roi *Gondebaud*, — 2 rescrits d'*Héraclius*. — 1 de *Viventiolus*. — 1 du pape *Hormisdas*. — II. Homélie sur l'origine des Rogations. — III. Quelques fragments. — IV. Poème sur les gestes de Moïse, en 6 livres. — V. Note sur d'autres poèmes inédits. — VI. 4 autres lettres, tirées de l'édition de Sirmond. — VII. Fragment du livre sur la divinité de l'Esprit Saint. — VIII. Conférence des évêques gaulois, sous la direction d'Avitus, avec le roi Gondebaud, contre les ariens. — IX. Discours pour la 3<sup>e</sup> férie des rogations.

301. JEAN, *diacre*, vivant vers l'an 496. — 1. Notice, par *Gallandus*. — I. Lettre sur les différents rits du baptême.

302. Saint FAUSTIN, vivant à la fin du 5<sup>e</sup> siècle. — I. Homélie sur la passion du Seigneur.

303. JULIANUS POMERUS, d'Arles, rhéteur, puis prêtre, en 498. — 1. Notice, par *Cave*. — 2. Avertissement sur le livre suivant, par *Margant*. — I. De la vie contemplative, en 3 livres.

304. ANONYMES. 1. Avertissement de *Baluze*. — I. Le livre des généalogies des patriarches. — II. Sur le comput paschal. — III. De la règle monastique, observée dans l'ancien monastère de Kil-ros en Ecosse.

305. AURELIUS PRUDENTIUS, poète chrétien, mort en 405. Ses *œuvres*, d'après l'édition d'*Arevoto*. — 1. Dédicace à Pie VI. — 2. Prolégomènes sur tout l'ouvrage. — Œuvres, avec glosses et variantes intermédiaires, et commentaires au bas des pages. — I. Préface de Prudence. — II. Les 12 cathemerinon ou journées et fêtes. — III. Le livre de l'apothéose. — IV. Le livre de l'Amartigène, ou origine du péché, contre les Marcionites.

## Nouvelles et Mélanges.

### EUROPE.

**FRANCE, — PARIS.** — *Nouvelle collection d'objets d'art assyriens ; déposés au Louvre.*

On lit dans le *Moniteur* le décret suivant :

« La collection plastique et épigraphique rapportée de l'Asie centrale » et de l'Asie mineure par M. Lottin de Laval, et acquise par l'Etat, » sera déposée au musée du Louvre pour faire suite à la *galerie assyrienne*. »

La collection cédée à l'Etat par M. Lottin de Laval consiste en 134 pièces : *bas reliefs, figures, inscriptions* qui proviennent de Persépolis, au nombre de 41 ; de Schahpour dans les défilés de Khongistan, 6 ; des ruines de Ninive, à Khorsabad, à Koïoudjouk et ailleurs, 20 ; et surtout de celle de Babylone et des anciennes villes de la Babylonie, telles que Opis, Séleucie, Ctésiphon, Citacé, Canaxa, etc. Indépendamment des grandes figures de Xerxès, de Sapor II, des rois, des guerriers, des prêtres de la Perse et de l'Assyrie, qui frappent au premier abord, et des nombreuses légendes des briques babyloniennes, non encore déchiffrées, un monument de la plus haute importance pour la linguistique et pour l'histoire est le *cylindre assyrien* trouvé à Opis, entièrement couvert d'une inscription qui n'a pas moins de 510 lignes en caractères cunéiformes, très-menues et pour ainsi dire expédiés ; un fragment de basalte noir, non moins précieux, trouvé à Akerkouf, sur le Tigre, paraît offrir un sujet astronomique analogue à celui que présente la pierre rapportée des mêmes lieux et connue dès longtemps sous le nom de *caillou de Michaux*. Ces deux représentations, qui se lient l'une à l'autre, pourraient bien appartenir au *zodiaque chaldéo Babylonten*, origine la plus vraisemblable de celui des Grecs et du nôtre. Enfin, quelques monuments persans et arabes, d'époques plus modernes, venant d'Ispahan et de Schiras, de Bassora, de Bagdad et de Damas, ne sont pas non plus sans intérêt.

Le gouvernement a en outre acheté de M. Lottin de Laval, un secret au moyen duquel le voyageur a pu prendre les *calques*, ou plutôt faire les *moules* des objets d'art, inscriptions et bas-reliefs, de manière à pouvoir les reproduire à son arrivée à Paris ; ces moules sont pris dans l'espace de quelques minutes, ne tiennent pas plus de place qu'un linge mis dans une malle et ne pèsent pas davantage ; c'est par ce procédé qu'il a, seul et sans secours, fait les plâtres si précieux que le gouvernement vient d'acheter.

M. Lottin de Laval est en ce moment au mont Sinaï, où il a été chargé de prendre, au moyen de son procédé, les *calques* des fameuses *inscriptions sinaïtes*, dont les voyageurs ont si souvent parlé, dont on n'avait aucune copie fidèle, et qui sont probablement l'ouvrage des Israélites, pendant leur séjour au pied du Sinaï. On comprend de quelle importance sont ces inscriptions, et combien il est à désirer de les voir enfin complètement reproduites et expliquées.

### ASIE.

**NINIVE.** — *Nouvelles et importantes découvertes faites dans les ruines de Ninive.* — De nouveaux trésors archéologiques sont tous les jours exhumés de ces grandes ruines. Voici ce que nous lisons dans différens journaux :

« Le major Layard vient de faire à *Nimroud*, qu'on suppose occuper l'emplacement de l'ancienne *Ninive*, des découvertes très-curieuses. Les ouvriers en creusant une tranchée, ont rencontré *trois marmites en cuivre de proportions gigantesques* et plusieurs plats grossiers en métal. M. Layard a ôté lui-même la terre qui remplissait presque entièrement une des marmites, et il a trouvé mêlés à cette terre une immense quantité d'ornemens d'ivoire de formes très-variées, le fer d'une hache et une foule d'autres objets curieux dont le détail n'a point été donné dans la lettre qui annonce ce fait, M. Layard ayant fait à tous les témoins de sa découverte une obligation du secret.

» Le 6 janvier, les ouvriers ont encore trouvé plus de 30 *vases en métal*, des coupes et des tasses merveilleusement ciselées et gravées, des boucliers, des sabres dont la poignée subsiste seule, les lames de fer ayant été rongées par la rouille, et enfin un petit vase en marbre. Les coupes et les autres ornemens sont faits d'un alliage inconnu ; mais tous ces objets sont recouverts de cuivre décomposé et cristallisé, et sont si fragiles, qu'ils ne peuvent être maniés sans danger, et M. Layard l'expédition en Angleterre sans entreprendre de les nettoyer. Le capitaine Erskine Rolland, qui est l'adjoint de M. Layard, déclare avoir passé huit heures à retirer ces objets de la terre avec ses propres mains, cette opération étant trop délicate pour permettre l'emploi même d'un couteau. L'une des découvertes les plus curieuses est celle de plusieurs centaines d'ornemens faits avec des hultres-mères à perle et ayant absolument la forme de boutons de chemise.

» M. Layard expédie tous ces objets en Angleterre, ainsi que *deux magnifiques lions* de grandeur colossale, les deux plus beaux qui aient encore été découverts. »



Numéro 4. — Avril 1850.

Polémique catholique.

ESSAI SUR LA CRÉDIBILITÉ DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE,

Réponse au docteur Strauss,

PAR M. A. THOLUCK. TRADUCTION ABRÉGÉE ET ANNOTÉE,

PAR M. L'ABBÉ H. DE VALROGER <sup>1</sup>.

Sur les premiers travaux de M. de Valroger insérés dans les *Annales*. — La traduction de Tholuck. — Importance et danger de l'exégèse. — Elle vise à la déchéance du Christ en tant qu'être réel et personnel. — Les abstractions philosophiques deviennent des réalités. — L'humanité est divinisée. — Nécessité et devoir pour les prêtres de stigmatiser cet enseignement. — Importance des études sérieuses théologiques. — Qualités et défauts de Tholuck. — Ce qui manque aux études de nos séminaires.

Aucun de ces noms n'est inconnu aux lecteurs de ce recueil. Nous nous souvenons tous de ces beaux et profonds articles que M. de Valroger a publiés, il y a une dizaine d'années dans les *Annales*, et qui promettaient tout ce qu'il a réalisé depuis. Quant à Tholuck, M. Chassay nous l'a montré dans cette curieuse *galerie des adversaires de Strauss en Allemagne*, qu'il a fait passer sous nos yeux. En nous le faisant connaître, il nous annonça la publication prochaine de la traduction française, de l'important ouvrage où l'habile docteur a mis à nu et en poussière, les sophismes impies du professeur de Tubingue <sup>2</sup>. C'est un devoir pour les *Annales*, toujours jalouses et empressées de consigner dans leurs pages tout ce qui touche de près ou de loin à la nature et aux méthodes de l'enseignement ecclésiastique, de rendre compte de cette traduction, publiée par M. de Valroger.

<sup>1</sup> Un volume in-8° de 520 pages ; Paris, Lecoffre, prix : 6 fr. 50 c.

<sup>2</sup> *Annales de philosophie chrétienne*, 3<sup>e</sup> série, xv, 28.

Ceux qui ont lu, et c'est nous tous, les *Etudes sur le rationalisme contemporain*, s'étonneront peut-être tout d'abord que leur éminent auteur, qui sait si bien faire un beau livre, ait usé de longues journées précieuses à éditer un ouvrage d'exégèse. Mais, en y réfléchissant, on verra que le tems employé à ce travail l'a été avec une haute intelligence, et que des veilles ainsi consacrées sont dignes d'admiration, et non pas de regrets.

Il est vrai que, pour un écrivain qui se proposerait de faire du bruit et d'acquérir de la gloire, ce serait assez mal entendre ses intérêts, que de publier une traduction savante. Mais ce n'est point cette tâche mesquine, de faire un vain bruit, que M. de Valroger s'est imposée : on a des vues plus larges et un dévouement plus sérieux, quand on consacre ses jours à défendre l'Église de Jésus-Christ. Dans ses articles sur les *besoins de la controverse philosophique et religieuse*, M. de Valroger avait dit : « que chacun travaille pour sa part et selon ses forces, et l'on verra bientôt » l'édifice des sciences religieuses s'élever, assise par assise, dans » les proportions les plus vastes et les plus majestueuses. Sans doute, » il est difficile de faire un bon livre ; ce sera toujours là le privilège d'un petit nombre, mais combien d'hommes pourraient s'élever avec de l'ardeur et de la patience au rôle plus modeste de » traducteur. Or, une bonne traduction fait connaître un bon livre <sup>1</sup>. » Il a voulu donner l'exemple, et il a donné le modèle, de cette double manière de travailler à l'apologie du Christianisme. A peine avait-il achevé *un bon livre*, un chef-d'œuvre, comme a dit un homme illustre <sup>2</sup>, qu'il prenait *le rôle modeste de traducteur*. Tout le monde n'a pas le courage de faire concorder ainsi ses actes et ses paroles.

Toutefois, il le faut avouer, M. de Valroger ne s'est point borné à publier une traduction simple et nue. Le talent a ses exigences. Entre les mains de l'habile écrivain, le livre de Tholuck est devenu une œuvre originale, et a acquis une valeur toute particulière. N'y eût-il que l'*introduction* mise en tête de ce volume, elle suffirait pour attirer la plus sérieuse attention des hommes qui ont à cœur

<sup>1</sup> *Annales*, etc., 3<sup>e</sup> série, v, 354.

<sup>2</sup> M. de Montalembert.

le progrès des études cléricales, et qui s'occupent, dans notre pays, de cette question vitale pour l'Église, mais dont tant de circonstances ont rendu la solution problématique ou redoutable.

Il n'est pas rare de voir de dignes ecclésiastiques, très-respectables d'ailleurs, laisser percer sous un demi-sourire amer, une légère ironie, au seul mot d'exégèse. Il semblerait à les en croire, que les systèmes du Rationalisme allemand, vaines bouffées d'impiété, porteraient par leur absurdité même et les signes évidens de la passion qui les inspire, leur meilleur remède avec eux. A leurs yeux, ces puérilités savantes ne présenteraient guère plus de danger que les fantaisies des *mille et une nuits*. Ils compareraient volontiers, ces combisaisons d'une logique qui raffolait à ces brouillards fugitifs qui flottent un moment dans l'atmosphère, mais qui, ne pouvant supporter l'éclat du jour qui les pénètre, disparaissent sans même avoir voilé le soleil au haut des cieux.

Une pareille manière d'envisager les conséquences de l'exégèse rationaliste, ne saurait s'expliquer que par l'appréciation irréflechie des théories inspirées par l'esprit du mal. Ceux qui l'adoptent verseraient des larmes, s'ils avaient mesuré la puissance de destruction de la science incrédule allemande, et étudié les ravages de cet instrument de mort. Non, ce ne sont point des adversaires qui puissent être écrasés avec un sourire et quelques mots d'ironie, que ceux qui arrivent à travers d'épais volumes, à ces abominables conclusions :

Telle est la clef de toute la Christologie : Le sujet des attributs que l'Église donna au Christ est, au lieu d'un individu, une IDÉE, mais une idée réelle, et non une idée sans réalité, à la façon de Kant. Placées dans un individu, dans un Dieu-homme, les propriétés et les fonctions que l'Église attribue au Christ se contredisent ; dans l'idée de l'espèce, elles concordent. L'humanité est la réunion des deux natures, le Dieu fait homme, l'infini descendu à la condition finie, et l'esprit fini qui se souvient de son infinité. Elle est l'enfant de la mère visible et du père invisible, de l'esprit et de la nature ; elle est le thaumaturge ; car, dans le cours de l'histoire humaine, l'esprit maîtrise de plus en plus complètement la nature, au-dedans comme au-dehors de l'homme ; et celle-ci, en face de lui, descend au rôle de matière inerte sur laquelle s'exerce son activité. L'humanité est l'impeccable, car la marche de son dévelop-

pement est irréprochable; la souillure ne s'attache jamais qu'à l'individu, elle n'atteint pas l'espèce et son histoire. L'humanité est celui qui meurt, ressuscite et monte au ciel; car, pour elle, du rejet de sa naturalité, procède une vie spirituelle de plus en plus haute; et, du rejet du fini qui la borne comme esprit individuel, national et planétaire, procède son unité avec l'esprit infini du ciel. Par la foi à ce Christ, spécialement à sa mort et à sa résurrection, l'homme se justifie devant Dieu, c'est-à-dire que l'individu lui-même, en vivifiant en lui l'idée de l'humanité, participe à la vie divinement humaine de l'espèce; surtout si l'on considère que la seule voie, pour arriver à la véritable vie spirituelle, est la négation de la naturalité et de la sensibilité, lesquelles sont déjà elles-mêmes la négation de l'esprit : de sorte que c'est la négation de la négation. Cela seul est le fond absolu de la Christologie <sup>1</sup>. »

Ainsi, il ne s'agit de rien moins que de voter la déchéance du Christ comme fils de Dieu ! Les Juifs, du moins, ne votèrent que la mort de Jésus. L'impiété moderne ne vocifère pas le *crucifigatur!* mais elle écrit avec autant de sang-froid que de bonheur : *Dieu, c'est l'Humanité!*... Cela est encore plus sinistre que le rire satanique de Voltaire.

Certes, quelque frivoles que soient les prémisses, il est sérieux et très-sérieux que de pareilles conséquences soient tirées.

Je sais bien que, considéré en lui-même, surtout par un chrétien, un tel système n'est qu'une extravagance, une monstruosité propre uniquement à exciter l'horreur. Et pourtant, regardez autour de vous, et dites ce que vous y voyez et ce qui s'y murmure. Ces imaginations fantastiques, ces folies impossibles, les voici vivantes et palpables. Chaque mot sacrilège, a en quelque sorte produit un homme qui veille à l'exploiter et à la défendre. A chaque pas, on rencontre maintenant parmi nous quelque Sphinx au regard de reptile qui pose sa formule, énigme de vie ou de mort, à la société alarmée : *To be or not to be*. Les peuples aussi commencent à se mettre à l'œuvre pour tirer les conséquences pratiques de ces abstractions presque incompréhensibles.

Le poison souffle des quatre vents : il n'est peut-être pas une région, dans l'immense domaine des lettres et des sciences, où il n'ait pénétré. Les *Annales* n'en ont-elles pas signalé la trace ou le germe, jusque dans la manière dont quelques-uns professent l'en-

<sup>1</sup> Strauss, *Vie de Jésus*.

*seignement catholique* lui-même? Quant à la littérature rationaliste, elle en est souillée jusque dans ses productions les plus inoffensives en apparence. Qui ne reconnaîtra une parenté étroite entre l'exégèse rationaliste et les doctrines de M. Pierre Leroux, *représentant du peuple*, lequel, dans son livre *de l'humanité*, divinise l'homme et nie Dieu <sup>1</sup>, après avoir eu soin de déclarer que « Jésus-Christ, sau- » veur de l'humanité par voie de reversibilité et de solidarité, est » un *mythe* <sup>2</sup>! » Vous n'avez pas oublié la traduction sacrilège où M. de Lamennais essaie de tirer aussi cet aveu de nos divins Évangiles torturés; ni George Sand, commentant dans *Spiridion* son ami M. Pierre Leroux; ni M. Cousin, décrétant d'un ton dogmatique et austère, que « la raison humaine est Dieu et homme tout » ensemble <sup>3</sup>; ni tant de poètes, qui s'en vont boire l'inspiration à cette fange! Il vous est certainement arrivé plus d'une fois d'entendre sous le chaume de nos villages, les refrains du chansonnier populaire, comme on l'appelle :

« *Humanité*, règne! voici ton âge,

» Que nie en vain la voix des vieux échos!

Or, il faudrait n'avoir pas la plus légère notion de la nature humaine, de ses faiblesses et de ses travers, pour être sans crainte et sans frisson, pour se croiser tranquillement les bras sur la poitrine, en face du flot toujours montant de l'erreur. Les hommes comprendront toujours assez, du moment qu'on aura fait retentir à leur oreille, sous quelque forme que ce soit, l'antique séduction : « Il s'agit de faire de vous des dieux, *sicut dii eritis!* »

<sup>1</sup> « C'est le Dieu immanent dans l'univers, dans l'humanité, et dans » chaque homme, que j'adore. » *De l'humanité*, dédicace, VII. — « Je » détruis, par le raisonnement, les idées fantastiques qu'on s'est faites » du ciel, et je cherche à montrer où est vraiment le ciel. Il faudra bien, » à la fin, que les plus aveugles sachent où est la vraie religion, quand » nous aurons prouvé que christianisme, mosaïsme, toutes les religions » positives se résument en ce grand mot : HUMANITÉ. Il faudra bien, » alors, que cette humanité règne. » *Id.*, *ibid.*, V. — « Dieu, le vrai Dieu, » le Dieu incompréhensible, et caché, bien qu'éternellement manifesté, » se communique à nous dans une révélation éternelle et successive. » *Id.*, *ibid.*, VIII.

<sup>2</sup> *De l'humanité*, préface, VII, page XXI.

<sup>3</sup> *Fragmens philosophiques*, I, 78.

Et la voix des prêtres du Seigneur, dépositaires de la lumière, ne s'élèverait pas pour déchirer les nuages de cette science ténébreuse !

Ah ! si l'Église peut assister sans être émue à l'horrible sanhédrin, où se discute l'anéantissement de son divin époux ; si nous pouvons nous-mêmes contempler, l'œil sec et le cœur froid, la passion de notre Rédempteur bien-aimé sur cette nouvelle croix où l'attache la science impie ; si l'apôtre et le prêtre de Jésus-Christ, ne doivent plus se faire anathèmes pour leurs frères, s'ils ont désappris la charité, si une seule âme a cessé de valoir tout le sang d'un dieu fait homme, si le pasteur a trouvé l'art de prendre du repos et de goûter un calme sommeil, tandis que ses brebis s'égareront ; si tout cela est, alors, je concevrai peut-être l'inaction de la plupart de ceux qui sont les défenseurs-nés de la foi ; je m'expliquerai, jusqu'à un certain point, leur immobilité dédaigneuse en face de l'importation parmi nous des résultats les plus funestes de l'exégèse allemande rationaliste ; et je tâcherai de partager leur joie, tout en déplorant le malheur et la perversité des tems, au milieu de quelques chrétiens restés pieux et fidèles, et qu'on s'efforcera de soustraire à la contagion régnante !...

Mais, si l'Église est toujours l'arche du salut et l'immortelle gardienne de la vérité ; si les blasphèmes contre Dieu et son Christ sont un fer aigu qui lui percent le cœur, si elle ne s'est point engagée à livrer chaque année à l'incrédulité, comme à un affreux Minotaure, quelqu'un de ses enfans ; si elle est toujours la mère divine qui versa des pleurs inconsolables sur les âmes frappées de mort, et qui irait à l'extrémité du monde pour en sauver une seule, ses prêtres ne doivent-ils pas s'opposer, comme un rempart vivant, à l'esprit d'erreur et de mensonge, dans tous ses caprices et sous toutes ses formes ? N'est-ce pas là un devoir ? N'est-ce pas là une sorte de complément essentiel du ministère sacré ? La vérité ne nous a pas été donnée pour être murmurée mystérieusement au pied de l'autel, mais pour être prêchée sur les toits. Lorsque l'erreur mugit, il faut que la vérité tonne.

Mais écoutons M. de Valroger fixer la gravité, l'étendue et les raisons de cette obligation d'étudier les objections de l'exégèse rationaliste, afin de les résoudre ou de les renverser par la véritable exégèse. Il l'a fait avec l'exactitude et la précision qui le distinguent.

Nous ne pouvons résister au désir d'enrichir les *Annales* de ce morceau remarquable.

« Si l'Église peut démontrer, sans le secours de l'Écriture, et par conséquent sans celui de l'exégèse biblique, ses droits incontestables à la souveraineté du monde moral, l'Exégèse n'en demeure pas moins une des sciences religieuses les plus importantes; et aujourd'hui plus que jamais, c'est pour le clergé un devoir pressant de la cultiver avec ardeur. Ce n'est pas sur elle qu'il faut appuyer les fondemens de notre démonstration du Catholicisme; elle ne doit point être la base de notre édifice doctrinal; mais nous devons lui donner, dans cet édifice, une place étendue. Si nous étions assez imprudens pour la négliger, toutes nos constructions ultérieures ne tarderaient pas à tomber en ruines, et les fondemens de notre édifice en seraient eux-mêmes ébranlés. N'est-ce pas, en effet, à l'Exégèse qu'il appartient de justifier l'enseignement de l'Église sur l'authenticité, la véracité, l'intégrité de nos livres saints, sur l'inspiration de leur ensemble et de leurs diverses parties, sur le degré de leur importance et sur leur sens véritable? Pensons-y bien, ces livres saints que nous vénérons comme la parole même de Dieu écrite sous l'influence d'une inspiration surnaturelle, l'exégèse rationaliste s'efforce de nous les arracher page à page; elle prétend avoir détruit leur autorité historique, et, par une conséquence inévitable, leur autorité dogmatique et morale. Si nous ne confondons pas d'une manière éclatante ces prétentions sacrilèges, notre silence sera exploité par nos adversaires comme un aveu de notre défaite, et les fidèles auront le droit de nous dire que nous oublions leurs besoins avec nos devoirs.... Contribuer, suivant la mesure de nos forces, à ranimer, dans notre patrie, les études exégétiques, tel est le but que nous nous sommes proposé en publiant ce volume. Ceux d'entre nos frères qui ne sentent pas encore le besoin de combattre pied à pied l'exégèse rationaliste de l'Allemagne, attacheront sans doute peu d'importance à cette publication et à celles qui doivent la suivre. Mais s'ils veulent peser attentivement les motifs qui leur inspirent une insouciance paresseuse, au sujet des erreurs combattues dans ce livre, ils finiront par trouver ces motifs bien légers et bien frivoles.

» Pour être trompeuse, la réputation des exégètes rationalistes d'outre-Rhin n'est en effet ni moins importante ni moins formidable. Vainement dirons-nous que tous leurs systèmes reposent sur des hypothèses gratuites, que ce sont des fantaisies d'érudit, des puérités obscures et ambitieuses; que loin d'avoir le mérite de la solidité, ils n'ont pas même celui de la nouveauté. On ne voudra pas nous croire sur parole, et une foule d'esprits, très-cultivés, persisteront à considérer ces systèmes comme des découvertes inattendues et des objections irréfutables. Il ne

suffit pas de savoir, pour notre compte personnel, que nos anciens apologistes et nos commentateurs orthodoxes nous fournissent des armes suffisantes contre ces nouveaux ennemis : notre devoir est de le prouver. Comment, sans cela, le persuader à un siècle qui croit tout le contraire, à un siècle infatué de ses progrès, et qui s'estime bien supérieur à tous les siècles passés, en fait d'exégèse comme en fait de physique ou d'industrie ? Si nous ne lui donnons pas à ce sujet une démonstration irrésistible, il ne voudra pas nous croire, et il ne manquera pas d'attribuer notre sécurité à une ignorance orgueilleuse ou pleine d'entêtement. Nous pourrions, je le sais, renvoyer à nos détracteurs injure pour injure ; nous pourrions leur dire que, si nous méprisons l'exégèse rationaliste de l'Allemagne sans l'avoir étudiée, eux l'admirent sans la connaître. Mais rétorquer n'est pas résoudre, et outrager n'est pas le moyen de convaincre<sup>1</sup>.

» Le plus souvent on cherche à se persuader que ces lourds sophistes, chargés d'hébreu et de grec, sont trop ennuyeux pour être lus ; que, n'étant pas lus, ils ne sauraient être fort dangereux, et qu'ainsi la frivolité du public français nous dispense d'engager contre eux une discussion fastidieuse. Mais, tout au contraire, ces sophistes sont d'autant plus dangereux, qu'on a plus de peine à les lire, et à se rendre un compte exact de leurs objections. Moins ils trouvent de lecteurs attentifs et patients, plus ils comptent d'admirateurs fanatiques. L'ennui qu'ils inspirent est précisément ce qui protège et conserve la renommée de solidité et de profondeur qu'on a su leur faire. Or, c'est le fantôme de cette renommée qui obsède aujourd'hui une foule d'esprits, confirmant les uns dans le scepticisme<sup>2</sup>, et troublant les autres dans la foi<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> « Il ne suffit pas de les maudire (les exégètes allemands), s'écriait naguère M. Quinet, il faut les contredire avec une patience égale à celle dont ils ne se sont pas départis. » *Des Jésuites*, p. 305. — Note de M. de Valroger.

<sup>2</sup> « Pour nous, simples laïques, disait encore M. Quinet, que pouvons-nous faire, sinon vous presser de répliquer enfin à tous ces savants hommes?... Entre vos adversaires qui, tranquillement, chaque jour, vous arrachent des mains une page des Écritures, et vous qui gardez le silence, ou parlez d'autre chose, que pouvez-vous demander de nous, sinon que nous consentions à suspendre notre jugement aussi longtemps que vous suspendrez votre réponse ? » *Ibid.* — Combien d'esprits flottants et irrésolus rejettent ainsi sur nous la responsabilité de leur scepticisme ! — Note de M. de Valroger.

<sup>3</sup> *Essai sur la crédibilité de l'histoire évangélique*, traduction de Valroger, introduction, XII, XIV, XV, XVI.



Il n'y a rien, ce nous semble, à opposer à cette logique irrésistible.

M. de Valroger montre ensuite toute l'exactitude de ces considérations, en les appliquant à la plus célèbre publication qu'ait produite l'exégèse incrédule, la *Vie de Jésus*, par le docteur Strauss. Il prouve que, malgré le petit nombre de lecteurs que cet ouvrage a trouvés en France, il y a cependant mieux servi la cause du scepticisme qu'une réimpression de Voltaire ou de Rousseau. Après les violences ignorantes ou superficielles du 18<sup>e</sup> siècle, il fallait donner aux attaques contre le Christianisme une apparence de science profonde et de solidité impartiale. « Le livre de Strauss est un de » ces ouvrages qui rassurent la conscience de nos sceptiques. On » le lit peu ; mais on le tient pour irréfutable <sup>1</sup>. » On s'imagine avoir, dans ce trésor fermé, la justification de tous ses doutes.

Après avoir parlé de la méthode à suivre dans les études exégétiques, et de la manière d'exploiter tant de trésors d'une érudition si féconde, que nous ont laissés nos devanciers, l'auteur conseille d'emprunter à nos adversaires un des procédés qu'ils emploient contre nous. Ils traduisent les impiétés de leurs maîtres et amis ; traduisons les ouvrages où ces impiétés sont victorieusement réfutées :

« Pendant quelques années, nos ennemis ayant seuls l'exploitation de la science tudesque, on crut qu'il n'y avait que des rationalistes de l'autre côté du Rhin. Mais, grâce aux efforts de nos littérateurs catholiques, cette illusion commence à se dissiper. Déjà les principaux ouvrages de F. Schlegel, de Stolberg, de Mœlher, de Walter, de Dœllinger, de Theiner et d'Alzog, de Voigt, de Ranke, de Hooke et de Hurter, ont passé dans notre langue. Mais il y a encore bien des matériaux précieux à extraire de cette mine inépuisable. Le livre que nous publions n'est en effet que le second volume d'exégèse sacrée, dont l'Allemagne chrétienne ait, jusqu'à cette heure, enrichi la France. Et néanmoins, que de précieux travaux Heydenrich, Hug, Khün, Jahn, Pareau, Windischmann, Olshausen, Hengstenberg, Bengel, Dohler, Keil, Kueper, Baumgarten, Ranke, Hævernick, Hoffmann et Tholuck, ont faits pour la justification des livres saints ! Comme les témérités de l'exégèse perdraient leur prestige en face d'une collection qui résumerait avec clarté, méthode et dis-

<sup>1</sup> *Id.*, xvii.

cernement, ce qu'il y a de plus solide dans les recherches de ces exégètes si religieux et si savans ! Sans doute, il y aurait des inconvéniens plus ou moins graves à traduire, d'une manière complète, ces doctes critiques. Pour réussir de ce côté-ci du Rhin, pour y être véritablement utiles, ils doivent tous, même les plus irréprochables, subir de nombreuses coupures. Mais que de richesses scientifiques il resterait encore dans leurs livres après le triage le plus sévère, et, comme Leibnitz le disait des philosophes du moyen-âge, que d'or pur, que de perles inappréciables, un esprit judicieux et patient ne trouverait-il pas sous le fumier de cette scolastique ! Nous serions d'autant plus coupables de négliger ces ressources, que nos adversaires ne sauraient en contester la valeur, sans se contredire eux-mêmes. Bien des hommes qui dédaigneraient obstinément de lire nos commentateurs et nos apologistes des siècles passés, accueilleront avec plus de faveur la défense de nos saintes Écritures, quand elle leur sera offerte sous la garantie d'une gloire littéraire consacrée par l'opinion unanime du monde savant, sur la terre classique de l'exégèse. Tel est l'espoir qui nous a porté à entreprendre la publication présente <sup>1</sup>. »

L'auteur et l'ouvrage, choisis par M. de Valroger, réalisent complètement les conditions qui viennent d'être posées. De l'aveu des rationalistes les plus compétens, M. Tholuck « occupe, à juste titre, » un rang éminent parmi les théologiens et les orientalistes de l'Allemagne <sup>2</sup>. » Son livre de la *Crédibilité de l'histoire évangélique* a mis le sceau à la gloire que ses travaux encyclopédiques lui avaient déjà méritée. Au reste, M. Chassay nous a si bien fait connaître Tholuck et son ouvrage dans cette revue <sup>3</sup>, qu'il serait plus qu'inutile d'y revenir. Toutefois, la plupart des défauts qu'il signalait dans l'original ont disparu dans la traduction. Je dis *la plupart*, car il en reste encore quelques-uns, et il n'en pouvait être autrement. Quel que soit son mérite, en effet, Tholuck est pro-

<sup>1</sup> *Essai sur la Crédibilité de l'histoire évangélique*, introduct., xxiv, xxv, xxvi.

<sup>2</sup> Ainsi s'exprimait récemment un des membres les plus distingués de l'école éclectique, dans un livre où il combat l'opinion de M. Tholuck sur l'origine de la Kabbale (cf. *La Kabbale*, par M. Ad. Franck, p. 33). Plus loin, M. Franck rend un nouvel hommage à la riche érudition de son adversaire et à sa franchise, qui égale sa science (p. 14). — Note de M. de Valroger.

<sup>3</sup> *Annales*, 3<sup>e</sup> série, xv, 28 et suiv.

testant, et savant d'outre-Rhin. Or, malgré les nombreux remaniemens et l'espèce de transformation qu'il a dû naturellement subir pour être offert à des catholiques et à des lecteurs français, l'ouvrage trahit toujours un peu son origine et la double qualité de son auteur. Toutefois, il suffit de savoir que ce livre sort des mains si habiles et si consciencieuses de M. de Valroger, pour que l'on soit sûr qu'il est aussi parfait qu'il peut l'être. La seule imperfection que je me permettrai d'y signaler, est bien légère; elle ne tient qu'à la forme, et c'est même une qualité portée à l'excès, à savoir, une fidélité trop scrupuleuse : le style a conservé l'allure allemande par endroits. Ceux qui savent, par expérience, ce que c'est que de revoir une traduction, sont seuls en demeure de dire qu'elle gêne, à cause de cela même, le courageux éditeur s'est imposée.

Quant aux défauts qui affectent l'original et qui tiennent à la manière de l'auteur, voici quels ils sont, d'après M. de Valroger :

« Le défaut le plus fatigant de notre auteur, c'est l'irrégularité de la manière dont il procède dans les détails de son exposition et de sa discussion. Trop souvent il néglige de disposer ses argumens d'après un ordre lumineux, qui en facilite l'intelligence et en fasse sentir toute la force. Parfois il s'égaré dans des questions incidentes ou subalternes; puis, quand on est las de le suivre à travers les circuits de ses épisodes, il revient brusquement à la question principale, et achève un raisonnement dont les prémisses ont été oubliées. Nous avons tâché d'atténuer ce défaut de méthode en retranchant des longueurs et des digressions qui eussent imposé à nos lecteurs une fatigue stérile; nous ne saurions, toutefois, nous flatter d'avoir complètement réussi. Clarté, précision et rapidité, voilà ce qu'en France nous estimons le plus; mais c'est de quoi les savans exégètes, d'outre Rhin, ne semblent guère se soucier. Tout lecteur impartial conviendra du moins que, sous ce rapport, M. Tholuck est fort supérieur au docteur Strauss, et même à la plupart des exégètes allemands. Par une exception non moins honorable, il montre aussi, çà et là, une chaleur d'âme, un éclat d'imagination et une finesse caustique, qui se rencontrent bien rarement chez les érudits tels que lui. Outre le défaut dont je viens de parler, notre auteur me paraît en avoir un autre, qui atteint davantage le fond même des choses. C'est de ne pas donner toujours aux vérités qu'il signale et aux preuves dont il les appuie, une place proportionnée à leur importance. Ainsi, il indique à

peine des argumens de la plus grande portée, tandis qu'il s'étend démesurément sur des détails d'une valeur secondaire. Peut-être, enfin, se laisse-t-il trop engager sur le terrain mobile des *critères internes*; on y voit qu'il aime à y poursuivre ses adversaires, et c'est là qu'il déploie toute la souplesse de son esprit, toute la richesse de son érudition. Mais il importait grandement que l'on enlevât à l'ennemi cette position, puisque c'est là qu'il avait placé toutes ses forces; or, on ne saurait disconvenir que notre auteur ne s'acquitte brillamment de cette tâche. Nous croyons, seulement, que son argumentation eût été plus ferme s'il en eût assis plus largement les bases sur le terrain solide des *critères externes*; et nous pensons que M. Tholuck, lui-même, serait assez disposé à le reconnaître. Il montre, en effet, d'une manière très-spirituelle et très-judicieuse, le vice et les dangers de toute exégèse qui ne prend pas son critérium suprême dans le *témoignage de la tradition*<sup>1</sup>. »

Composé à l'occasion de la prétendue *Vie de Jésus* de Strauss, le livre de Tholuck a pour but de résoudre cette question : *La biographie du Christ contenue dans le Nouveau Testament appartient-elle à la mythologie ou à l'histoire?* Acceptant le défi de son adversaire, qui, renfermé dans la critique interne des récits évangéliques, prétend leur enlever toute valeur historique, l'auteur montre que le témoignage de saint Luc, de saint Marc et de saint Jean, offre tous les caractères de crédibilité et mérite toute notre confiance. Et il le montre indépendamment des garanties extrinsèques, si nombreuses et si péremptoires. Dans un cadre beaucoup plus circonscrit que celui de nos traités élémentaires sur la certitude de l'histoire évangélique, le savant écrivain a accumulé un grand nombre de recherches de la plus haute valeur. « Archéologue éminent, humaniste profondément versé dans l'étude des littératures profanes, M. Tholuck s'est attaché, par exemple, d'une manière spéciale, à vérifier les passages où nos évangélistes font allusion à des événemens, à des dates, à des coutumes, à diverses circonstances historiques ou géographiques, dont nous sommes instruits d'ailleurs par des écrivains juifs, grecs ou latins, étrangers au Christianisme. Ces passages, il est vrai, ont, par eux-mêmes, assez peu d'importance religieuse; mais l'argument qu'ils nous fournissent n'en est que plus fort. Si nos

<sup>1</sup> *Essai sur la Crédibilité*, etc., p. XXXII, XXXIII.

» évangélistes ont été scrupuleusement exacts dans des détails  
 » mêmes qui n'étaient nullement de nature à exciter leur atten-  
 » tion, quelle n'a pas dû être leur exactitude, quand il s'est agi de  
 » constater et de raconter des faits d'une immense portée, des faits  
 » dont la certitude était l'unique preuve de leur mission, et qu'ils  
 » devraient s'attendre, par conséquent, à voir contrôler de la ma-  
 » nière la plus rigoureuse<sup>1</sup>. »

Le livre de Tholuck n'est donc pas seulement la réfutation et la critique des blasphèmes vomis par Strauss. Certes, ce serait déjà un travail bien précieux, lors même qu'il ne comprendrait que cette partie négative. Sans doute, malgré leur venin, les impiétés transcendantes du docteur de Tubingue n'auront, comme toutes les erreurs, qu'une influence éphémère. Ceux qui attaquent la vérité pourraient prendre pour devise les paroles du poète : « *Debemur morti, nos nostraque*<sup>2</sup>, » eux et leurs œuvres, ils sont voués à la mort. Mais, tant qu'elle a vie, une erreur, quelque pitoyable qu'elle soit, exerce une action désastreuse. C'est donc à ce moment qu'elle doit être combattue. Elle existe, voilà ce qu'il faut voir ; l'important est là, et non point d'aller peser sa valeur absolue. Refuseriez-vous de poser un appareil sur une blessure qui peut être mortelle, sous prétexte qu'elle aurait été ouverte avec un fer grossier, et non pas avec une lame délicatement affilée ? Faut-il donc des raisons si spécieuses et si profondes pour faire douter l'esprit, et pour qu'il s'ouvre de ces larges blessures par où s'échappent à flots sa sève et sa vie ? Les défenseurs de la vérité n'auraient pas souvent tiré le glaive et se seraient faits de longs loisirs, s'ils n'avaient cru devoir combattre que des erreurs séculaires et presque universelles. Mais non ; ils sont toujours allés au-devant de l'ennemi pour le terrasser, si frêle et si méprisable qu'il parût, sachant que la vérité est aussi délicate et aussi sensible que la prune de l'homme au contact d'un corps étranger. Ainsi, énumérez, dans les œuvres des pères de l'Église, toutes ces erreurs, aujourd'hui risibles, auxquelles ces vaillans athlètes faisaient une guerre implacable : que de noms, destinés d'ailleurs à un oubli

<sup>1</sup> *Essai sur la Crédibilité de l'histoire évangélique*, introduct., xxxix, xl.

<sup>2</sup> Horace, *Ars poetica*, ad Pisones, 63.

éternel, ont ainsi reçu le stigmate d'une honteuse immoralité !

Mais, outre la partie critique et négative, le livre de Tholuck présente une partie dogmatique et positive. Après avoir renversé l'échafaudage élevé par l'esprit de mensonge et dispersé les matériaux qu'il avait entassés, le savant auteur construit avec ces débris un piédestal pour la vérité. *L'Essai sur la Crédibilité de l'histoire évangélique* répand une lumière nouvelle sur quelques faces de cette histoire. Il doit donc entrer dans ce majestueux monument de l'apologétique chrétienne, qui s'élève avec les siècles et s'embellit en vieillissant, sorte de basilique morale du Christianisme à laquelle chaque génération apporte son assise. Le théologien l'interrogera encore, lors même que tout ce bruit, soulevé par Strauss, se sera éteint, et que ce nom ne sera plus prononcé par personne. Ceux qui, plus tard, rédigeront l'histoire du Rationalisme y puiseront une riche collection de documens, et ceux qui écriront la biographie de Notre Seigneur Jésus-Christ au point de vue exégétique des matériaux précieux.

On peut voir maintenant pourquoi M. de Valroger n'a pas hésité à interrompre ses études de prédilection pour travailler à la publication de cet ouvrage. Tholuck lui avait, d'ailleurs, été indiqué et recommandé par un des hommes les plus compétens en matière d'exégèse, le savant M. Garnier, supérieur général de la société de Saint-Sulpice, qui, lui-même, a laissé un grand nombre de travaux de la plus haute valeur, mais que la docte compagnie n'a pas encore fait connaître au public. C'est à sa mémoire que la traduction de Tholuck est dédiée, comme au savant trop modeste et trop peu connu, qui a inauguré, dans nos séminaires, la restauration des études exégétiques.

M. de Valroger a accompagné ou fait suivre le texte de notes précieuses, propres à l'éclaircir ou à le corriger. Parmi ces notes et additions, on remarquera surtout *une leçon au collège de France en 1547*. A l'imitation de ce travail célèbre, où un homme d'esprit, M. Perès, prouva par les argumens de Dupuis et de son école, que Napoléon n'avait jamais existé<sup>4</sup> ; l'éditeur de Tholuck dé-

<sup>4</sup> Voir ce curieux travail dans les *Annales*, t. XIII, p. 216. (2<sup>e</sup> série),

montre, par les argumens de Strauss et de l'école mythique, que Strauss lui-même ne serait qu'un mythe. Certes, dans ces pages aussi spirituelles qu'érudites, la personnalité du professeur allemand est bien autrement en péril que, dans son lourd et gros ouvrage, celle de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Introduction, traduction et notes, il y a donc profit et plaisir à parcourir ce livre.

Cependant, dois-je le dire, une pensée amère et triste s'est mêlée, pour moi, à ce plaisir. C'est celle que le savant éditeur de Tholuck laisse percer à travers ses vœux, lorsqu'il souhaite de contribuer un peu à ranimer et à développer, parmi nous, le goût de l'exégèse sacrée. Oui, il est triste et amer de penser que des études si propres à glorifier Notre Seigneur et la foi chrétienne, sont à peu près nulles dans nos séminaires, et généralement dédaignées par le clergé de France. On comprend qu'un prêtre puisse presque toujours alléguer de véritables excuses, ou, du moins, d'honorables prétextes, de n'être pas versé dans les questions les plus compliquées et les plus profondes de la science profane et de la philosophie ; mais qui le dispensera, osera-t-il se dispenser lui-même de la science sacrée ? En est-il un seul parmi nous qui n'étudie, chaque jour, quelques pages de la sainte Ecriture ? Mais cette étude peut-elle se faire sérieusement sans connaissances exégétiques suffisantes ? Et ces connaissances, où le clergé les puise-t-il ? A moins qu'on ne s'avise de décorer du non d'exégèse le Cours d'Ecriture sainte que nous avons suivi dans les séminaires !... Et pourtant, si les jeunes ecclésiastiques étaient initiés, dès le commencement de leur noviciat, à ces études immenses, ils pourraient les étendre et les approfondir tout le reste de leur vie, et alors quels beaux résultats on serait en droit d'attendre ! La science ecclésiastique serait reconstituée parmi nous ! L'incrédulité serait moins prompte et moins hardie à divulguer ses puérilités blasphématoires, lorsqu'elle saurait que nous serions presque tous à même d'en faire bonne justice. Notre foi serait moins insultée, Notre Seigneur moins outragé, et une infinité d'âmes moins exposées à douter et à se perdre. Il ne serait pas même nécessaire que nous répondissions ; il suffirait que notre savoir fût connu et constaté.

Les vaines objections du Rationalisme se fortifient de tout le poids de notre silence. Je ne veux pas dire que nous devrions tous faire des cours ou des livres ; mais si chacun contribuait selon ses forces à l'œuvre commune, si chacun apportait sa gerbe ou son épi, quelle moisson scientifique ne serait pas recueillie ! Si nous nous faisons diriger par ceux qui sont nos maîtres en connaissances et en talens, afin de remettre entre leurs mains le fruit de nos veilles, que de trésors intellectuels à distribuer, en aumônes divines, selon les besoins des esprits et des tems ! Quelle source inépuisable où s'alimenteraient sans cesse les journaux et les revues catholiques ! Et quel moyen tout-puissant de rappeler vers nous le respect et l'attention d'une époque qui professe une sorte de fétichisme pour la science. Nous pénétrerions, par là, jusqu'à cette partie de la société qui ne vient jamais à nous ; car, excepté les fidèles qui assistent aux sermons et aux prênes, qui est-ce qui entend maintenant la voix de l'Eglise ? Triste conséquence de la situation qu'on a faite à l'Eglise de France, réduite à n'avoir plus ses docteurs. Elle a un clergé qui exerce admirablement, souvent héroïquement le saint ministère, qui prêche, qui catéchise et qui confesse ; mais elle n'a pas un clergé qui combat et qui enseigne. Elle manque donc, en quelque sorte, d'un de ses organes, et d'un des plus puissans. Ne faudrait-il pas que la société contemporaine, si orgueilleuse, si sceptique, si sensuelle, si profondément ignorante des choses de la foi, si païenne, ne faudrait-il pas que cette société fût évangélisée de nouveau, comme un peuple idolâtre ? Or, il n'y a qu'un moyen d'arriver à ce but : user de la science, écrire la parole, puisqu'on ne vient plus entendre ceux qui la prêchent. *Fides ex auditu*, a dit l'apôtre. Je traduirais volontiers, à l'usage de ce siècle : *Pour croire, il faut lire* ; tant il est vrai que tenir une plume semble maintenant faire partie de l'apostolat. D'ailleurs, prenons-y garde ; le peuple nous observe : si, apprenant que nous sommes attaqués par tant de prétendus savans, qui nous défient de répondre, il s'imaginait que nous croyons parce que nous sommes trop ignorans pour ne pas croire ! que penserait-il, si, comme le petit enfant, dans Silvio Pellico, il surprenait de la poussière sur notre Bible ! Pensez-vous qu'il ne serait pas mieux édifié de



nous voir user à la science nos jours et nos nuits ? Pensez-vous que la société elle-même ne s'inclinerait pas alors respectueusement devant nous, touchée de tant de dévouement et d'héroïsme ? Les philosophes de la Constituante eux-mêmes n'hésitèrent-ils pas devant la proscription de certains ordres religieux, par respect pour leur science et leurs travaux ?

Autrefois, pour se rassurer contre les périls de la route, le voyageur se disait : « Il est minuit ; soyons sans crainte : nos frères de » Cîteaux prient pour nous ! » Ah ! pourquoi de nos jours, le chrétien, au milieu des perplexités et des doutes qui l'assiègent sur le chemin de la vie, ne peut-il pas se dire aussi : « Soyons sans crainte, » même au sein de la nuit, même lorsque des ténèbres envahissent mon âme ! les ministres de la vérité travaillent pour moi, » jusqu'aux dernières lueurs de leur lampe épuisée ! ils travaillent » à dissiper mes doutes, et à fortifier ma foi ; soyons sans crainte ! »

L'abbé C.-M. ANDRÉ.



## Traditions anciennes.

## RÉCITS BIBLIQUES TRAVESTIS PAR LA FABLE,

Deuxième Article <sup>1</sup>.

## OEDIPE ET SES FILS (Suite).

## IV.

Repas préparé par Jacob et Esaü à leur père Isaac.

Repas préparé par Polynice et Étéocle à leur père OEdipe.

Nous avons déjà vu les deux fils d'Isaac, ainsi que les deux fils d'OEdipe, irrités l'un contre l'autre, pour ainsi dire, dès le sein de leur mère. Nous avons vu Jacob le plus jeune, se dérober par la fuite à la fureur de son frère Esaü, qui fait entendre des menaces de mort; et Polynice le plus jeune, se dérober également par la fuite à la colère de son frère Étéocle. Esaü l'aîné, se plaint à son père Isaac de se qu'il a donné sa bénédiction à son frère cadet, et de ce que celui-ci par surprise, l'a privé de son droit d'aînesse <sup>2</sup>. Étéocle l'aîné, se plaint également de voir ses droits méconnus, et il refuse de céder à Polynice son frère cadet, la couronne qu'il prétend n'être due qu'à lui seul <sup>3</sup>.

Il est facile de comprendre que les mythologues n'ont imaginé cette prétendue haine entre les deux fils d'OEdipe, que d'après ce qu'ils ont lu ou entendu dire au sujet de la division entre les deux fils d'Isaac, sur leurs droits respectifs. Poursuivons le parallèle, et nous aurons sous les yeux de nouvelles ressemblances véritablement frappantes entre l'histoire et la fable. A travers les altérations et les fictions des poètes, nous découvrirons des vestiges précieux de la vérité défigurée par l'imagination ou l'ignorance. Revenons sur nos pas, et racontons la manière insidieuse dont Jacob, aidé de sa mère Rebecca, surprit la bénédiction de son père Isaac;

<sup>1</sup> Voir le 1<sup>er</sup> article au n° 120, tome xx, p. 405.

<sup>2</sup> *Gen.*, ch. xxvii, 36.

<sup>3</sup> Euripid., *Phénicien.*, v. 74-77.

nous trouverons dans le récit de la Bible, la véritable source des imprécations d'Œdipe contre ses fils, l'origine du repas qu'ils lui préparent et jusqu'à la coupe remplie de vin, que présente Poly-nice à son vieux père. Que le lecteur nous permette de placer sous ses yeux les textes sacrés et les textes des poètes, auxquels nous ajouterons quelques observations, il pourra ainsi juger en parfaite connaissance de cause.

Textes de l'Écriture.

Isaac vieux et aveugle, dit à son fils Esaü :

« Prenez (je vous prie), vos armes, votre carquois et votre arc, »  
 » allez dans les champs, et prenez-moi quelque gibier. Faites m'en »  
 » un ragoût comme (vous savez) que je l'aime, et apportez-le moi, »  
 » afin que j'en mange et que je vous bénisse avant que je meu- »  
 » re <sup>1</sup>. »

Rebecca entendant ce qu'Isaac disait à Esaü, ordonne à Jacob d'aller choisir dans le troupeau deux chevreaux bien gras. Celui-ci les apporte à sa mère, qui en prépare des ragoûts pour son mari. Elle prend les beaux habits de son fils aîné, qu'elle gardait au logis, en revêt Jacob. Elle couvre avec les peaux des chevreaux, ses mains et son cou qui était sans poil, et lui ordonne de présenter les ragoûts préparés à Isaac qui, trompé par la ruse de Rebecca, bénit Jacob, croyant bénir Esaü.

« Isaac avait à peine achevé de bénir Jacob... qu'Esaü son frère »  
 » vint de la chasse. Il apprêta aussi un ragoût, le porta à son père, »  
 » et lui dit : levez-vous, mon père, et mangez de la chasse de vo- »  
 » tre fils, afin que vous me donniez votre bénédiction. Isaac son »  
 » père lui dit : Qui êtes-vous donc? Esaü lui répondit : Je suis vo- »  
 » tre fils, votre fils aîné Esaü. Isaac frappé du plus profond éton- »  
 » nement, lui dit : Qui est donc celui qui m'a (déjà) apporté de ce »  
 » qu'il avait pris à la chasse? J'ai mangé de tout avant que vous »  
 » vinssiez, et je lui ai donné ma bénédiction, et il sera béni. Esaü »  
 » à ces paroles jeta un cri très grand et très amer, et il dit à son

<sup>1</sup> Sume arma tua, pharetram et arcum, et egredere foras : cumque venatu aliquid apprehenderit, — fac mihi inde putmentum sicut velle me nosti, et affer ut comedam : et benedicat tibi anima mea antequam moriar (Gen., xxvii, 3, 4).

» père : donnez-moi aussi votre bénédiction, mon père. *Isaac* ré-  
 » pondit : votre frère m'est venu surprendre, et il a reçu la béné-  
 » diction que je vous destinais. C'est avec raison, dit *Esau*, qu'il a  
 » été appelé *Jacob*, car voici la seconde fois qu'il m'a supplanté.  
 » Il m'a enlevé mon droit d'aînesse, et présentement il vient en-  
 » core d'enlever la bénédiction qui m'était destinée. Ne m'avez-  
 » vous point, ajouta-t-il, réservé de bénédiction ? *Isaac* lui répon-  
 » dit : Je l'ai établi votre seigneur... Vous vivrez de l'épée, vous  
 » servirez votre frère, et le tems viendra que vous secouerez son  
 » joug, et que vous vous en délivrerez. *Esau* fut donc toujours en-  
 » nemi de *Jacob* à cause de cette bénédiction qu'il avait reçue de  
 » son père, et il disait en lui-même : le tems de la mort de mon  
 » père viendra, et alors je tuerai mon frère *Jacob* <sup>1</sup> (*traduct. de*  
 » *Le Gros*. »

## Textes des poètes.

Le fragment que nous citons, est tiré d'un poème grec intitulé : *Thébaïde* ou *Expédition d'Amphiaraüs*.

» Le noble héros *Polynice* à la blonde chevelure, commence par  
 » dresser, pour *OEdipe*, la magnifique table d'argent du sage *Cad-*  
 » mus ; ensuite il remplit une riche coupe d'or d'un vin généreux.  
 » Mais dès qu'*OEdipe* s'aperçut qu'on avait placé devant lui les dons  
 » précieux et vénérés de son père, il entra tout à coup dans les  
 » transports d'une colère violente, et prononça contre ses deux fils  
 » les plus terribles imprécations : que loin de se partager paisi-  
 » blement l'héritage paternel, s'écrie-t-il, ils se déchirent dans de  
 » sanglans combats <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> *Gen.*, xxvii, 30, 40. Pour ne pas rendre cet article trop long, nous omettons le texte latin de la Vulgate que chacun peut aisément consulter.

2

Αὐτὰρ ὁ διαγενῆς ἦρως Ξανθὸς Πολυνεΐκης  
 πρῶτα μὲν Οἰδίποδι καλὴν παρέθηκε τράπεζαν,  
 ἀργυρέην, Κάδμωιο θεόφρονος. αὐτὰρ ἔπειτα  
 χρύσειον ἐμπλησεν καλὸν δέπας ἠδείοσιν οἴνου.  
 Αὐτὰρ δ' ὅς ὣς φράσθη παρακείμενα πατρός ἰοῖο  
 τμηθέντα γέρα, μέγα σὶ κακὸν ἐμπεισὶ θυμῷ  
 αἰψὰ δὲ παισὶν ἰοῖσι μετ' ἀμφοτέροισιν ἑπαρῆς

Le *scholiaste* de Sophocle <sup>1</sup> cite encore un fragment du même poème (*la Thébàide*), et nous apprend qu'Étéocle et Polynice avaient coutume d'envoyer à leur père un morceau de l'épaule de chaque victime qu'ils immolaient ; qu'un jour par négligence, ou pour tout autre motif, ayant dérogé à cet usage, ils lui envoyèrent une partie de la cuisse. Alors celui-ci, croyant que ses enfans le méprisaient, ayant l'esprit affaibli par l'âge et ne comprenant pas la portée de ses paroles, prononça contre eux d'affreuses imprécations. C'est ce que raconte en ces termes l'auteur de la *Thébàide* :

« Dès qu'il (Œdipe) vit la cuisse, il la jeta par terre, et prononça » ces paroles : Malheur à moi ! mes fils m'ont envoyé cette partie » de la victime en signe de mépris. Et il demanda à Jupiter, roi » des Dieux et aux autres immortels, de les faire descendre dans » le Tartare, après s'être mutuellement donné la mort <sup>2</sup>. »

Ajoutons maintenant quelques observations.

1° Ces paroles d'Isaac à Esäü : « le tems viendra que vous secouerez son joug et que vous vous en délivrerez, » donnent clairement à entendre que la domination de Jacob ne devait pas durer toujours. N'est-il pas probable qu'elles ont fait inventer aux poètes la prétendue convention, d'après laquelle les deux fils d'Œdipe devaient alternativement occuper le trône une année chacun ?

2° Nous voyons dans la Bible les deux frères Jacob et Esäü, préparer le repas de leur père Isaac, et dans la mythologie, les deux frères Polynice et Étéocle préparer le repas de leur père Œdipe.

3° Jacob, le cadet, présente la coupe pleine de vin à Isaac <sup>3</sup>.

ἀργαλέας ἤρατο θεὸν δ'οὐ λάνθαν' Ἐρινῶν,  
ὡς οὐ οἱ πατρῴϊ' ἐνηΐη φιλότητος  
δάσσινιτ', ἀμφοτέρωσι δ'εἶ πόλεμοί τε μάχαι τε.

*Cycli fragmenta*, dans l'Homère de Didot, p. 587.

<sup>1</sup> *Schol.*, Sophocl., *Œdip.-Col.*, 1377.

<sup>2</sup> Ἰσχυῖν ὡς ἐνόησε, χαμαὶ βάλειν, εἶπε δὲ μῦθον  
ὦ μοι ἐγὼ, παῖδες μὲν ὄνειδιστον τόδ' ἐπεμψαν.  
Εὐκτο δὲ Διὶ βασιλῆϊ καὶ ἄλλοις ἀθανάτοισιν,  
χερσὶν ὑπ' ἀλλήλων κατασήμεναι ἄνδρος εἰσω. (*Ibid.*)

<sup>3</sup> (Jacob) obtulit ei etiam vinum, quo hausto, etc. (*Gen.*, xxvii, 25).

Polynice le cadet, présente aussi la coupe d'or remplie de vin à OEdipe <sup>1</sup>.

4° Quant aux parties des victimes immolées qu'Étéocle et Polynice placent sur la table d'OEdipe, peut-on ne pas y voir les chevreaux et le gibier que Jacob et Esaü présentent à Isaac ?

5° Isaac, se voyant trompé par Jacob, qui lui offre un ragoût à la place de son frère, tremble de tous ses membres <sup>2</sup>.

OEdipe, se croyant trompé et méprisé par ses enfans, prononce contre eux des imprécations.

6° Il est vrai que dans la Bible Isaac bénit ses fils, tandis qu'OEdipe maudit les siens. Mais nous ferons observer avec Buxtorf, que la racine hébraïque *Barac*, employée par l'Écriture, qui signifie ordinairement *bénir*, signifie quelquefois *maudire* <sup>3</sup>. Le mot de malédiction est répété par Rebecca et Jacob ; Isaac dit aussi à son fils : « Maudit soit celui qui te maudira. » Ensuite la stupeur profonde, la frayeur qui s'empare du père de Jacob, quand il s'aperçoit que celui-ci l'a trompé, ne peut-elle pas avoir donné naturellement lieu aux imprécations d'OEdipe ? Nous ferons encore remarquer que la Bible latine de Zurich (édit. 1544), ne se sert jamais du mot de *benedixit*, mais de celui d'*imprecatus est bene*, dans la traduction du passage dont nous parlons. Or, *imprecari* sans épithète, signifie *faire des imprécations*, quoique tel ne soit pas le sens qu'y attache le traducteur.

## V.

Rencontre d'Esaü et de Jacob.

Rencontre d'Étéocle et de Polynice.

<sup>1</sup> Voir p. 264, note 2.

<sup>2</sup> C'est la traduction littérale de l'hébreu : ויחרד יצחק חרדה גדלה. Et tremuit Isaac tremore magno (*Gen.*, xxvii, 33). Ce qui est parfaitement rendu par la Bible de Londres : *And Isaac trembled very exceedingly* (London, ed. 1825). Autre observation : ארד, *arad*, trembler, ne diffère que très-peu d'*arar*, ארר, maudire, dans le texte, à cause de la ressemblance du *resch*, ר, avec le *daleth*, ד, souvent confondus.

<sup>3</sup> ברך. *Barac*, *benedixit*, *per euphaniem est etiam quandoque*, *maledixit*. 1. *Reg.*, xxi, 10. *Job.*, i, 5, 13. Buxtorf, *Lexicon hebraicum et chaldaicum*.

1° Jacob s'éloigne de son frère Esaü, qui menace de le faire périr <sup>1</sup>.

Polynice s'éloigne de Thèbes où règne son frère Étéocle, pour ne pas tomber sous ses coups <sup>2</sup>.

2° Rebecca, mère de Jacob, promet à son fils de le rappeler auprès d'elle, quand elle aura apaisé la fureur de son frère Esaü <sup>3</sup>.

Jocaste cherche à apaiser la colère d'Étéocle, et persuade à Polynice de retourner auprès de son frère, avant d'en venir aux mains <sup>4</sup>.

3° Jacob envoie des messagers pour calmer la fureur d'Esaü <sup>5</sup>.

Polynice envoie également un messenger pour se réconcilier avec Étéocle <sup>6</sup>.

4° Jacob, après avoir épousé une des filles de Laban, chez lequel il s'était retiré, s'arrête à Mahanim. Les messagers qu'il avait envoyés à Esaü, lui apprennent que celui-ci s'avance contre lui à la tête de 400 hommes; il divisa sa troupe en deux bandes <sup>7</sup>.

Polynice, après avoir épousé une des filles d'Adraste, chez lequel il s'était retiré, s'avance avec une armée contre Étéocle pour le combattre <sup>8</sup>.

Cette expression de *Mahamanim* qui en hébreu signifie *camp* <sup>9</sup>, ces 400 hommes qui s'avancent avec Esaü, et la division de la troupe de Jacob en deux corps, ont fait imaginer aux poètes la marche des deux armées commandées par Polynice et Étéocle. Quant aux sept

<sup>1</sup> Gen., XXVIII, 5.

<sup>2</sup> Euripid., *Phénic.*, v. 77.

<sup>3</sup> Quæ (Rebecca) dixit ad eum (Jacob) : fuge ad Laban.... donec requiescat furor fratris tui...; postea mittam et adducam te indè hùc (*Gen.*, XXVII, 42-45).

<sup>4</sup> Jocaste : Ἐγὼ δ'ἔριν λύσσαυ' ὑπόσπονδον μολεῖν

ἔπεισα παιδὶ παιδα, πρὶν ψαῦσαι δορός. Eurip. (*Phén.*, v. 81, 82).

<sup>5</sup> Misit autem Jacob et nuntios ante se ad Esaü fratrem suum (*Genes.*, XXXII, 3).

<sup>6</sup> Ἦξεν δ'ὁ πέμφθεις φησιν αὐτὸν ἄγγελος. Eurip. (*Phénic.*, v. 84).

<sup>7</sup> Vidit venientem Esaü, et cum eo quadragintos viros, divisitque..... Dixitque Esaü : quæ sunt istæ turmæ (*Gen.*, XXXIII, 1, 8)?

<sup>8</sup> Πολλὴν ἀθροίσασ ἀσπίδ' Ἀργείων ἄγει. Eurip. (*Phénic.*, v. 78).

<sup>9</sup> Mahanim, idest castra (*Gen.*, Vulg., XXXII, 2), מַחֲנִים, מַחֲנֶה. *Castra*, Buxtorf.

chefs ou sept *braves*, qui sont à la tête de l'armée argienne, nous croyons que c'est l'énumération des membres de la famille de Jacob et de celle d'Esau, que l'on trouve dans les chapitres suivans, qui a encore défrayé l'imagination des poètes. On y lit, en effet, ces expressions : « Tels furent les enfans de Jacob ; tels furent les » enfans d'Esau, et leurs chefs ; le chef Lotan, le chef Sobal, etc. <sup>1</sup>. »

5° Jacob, à la vue de son frère, se prosterna sept fois jusqu'à terre ; Esau courut à sa rencontre, il l'embrassa, et tomba sur son cou pour le baiser, et ils pleurèrent <sup>2</sup>.

Dans la mythologie, Polynice et Étéocle se précipitent l'un sur l'autre, les armes à la main, se prennent corps à corps et s'arrachent mutuellement la vie <sup>3</sup>.

Toutes les expressions de la Bible dans le passage que nous venons de citer, peuvent avoir aisément induit en erreur les mythologues qui ne connaissaient les choses que par des oui-dire et qui ne connaissaient qu'imparfaitement l'hébreu, si, toutefois, ils ont lu la Bible : ce qui expliquerait la mort de Polynice et d'Étéocle. *Habaq* (*complicavit*), dont se sert l'Écriture, diffère peu de *hanaq* (*strangulavit* <sup>4</sup>), à cause de la ressemblance du *beth* avec le *nun*. La racine hébraïque qui signifie *tomber* peut avoir été facilement confondue avec une autre qui signifie *séparer* <sup>5</sup> ; or, comme le mot *cou* suit immédiatement, on aura entendu qu'Esau, qui menaçait de tuer son frère, lui sépara le cou, le tua. *Al* signifie *sur*, ou *avec*,

<sup>1</sup> Gen., xxxv, 22 ; xxxvi, 19, 22, 23.

<sup>2</sup> Currens itaque Esau obviam fratri suo, amplexatus est eum : stringensque collum ejus, et osculans flevit (Gen., Vulg., xxxiii, 4). Dans le texte hébreu : *fleverunt*.

<sup>3</sup> Γαϊαν δ'ὀδᾶξ ἐλόντες, ἀλλήλων πέλαις  
πίπτουσιν ἄνω,.....

Eurip. (*Phenic.*, v. 1425 et les précédents).

<sup>4</sup> חבק *habaq*, *complicavit* ; חנק *hanaq*, *strangulavit*, Buxtorf. La différence est entre ב et נ.

<sup>5</sup> נפל *naphal*, *cedidit*, *ibid.* Rendu par le futur.

פלא *pala*, *separavit*, *ibid.*, au parfait. Dans ces deux verbes, il ne reste que les deux lettres radicales פ et ל.



*tsour* signifie *cou* et *couteau tranchant, glaive*<sup>1</sup>; on aura pu entendre également qu'il tomba sur lui avec un glaive; et la racine *baqa* pleurer, ayant été confondue avec *naca* tuer, périr, au lieu de traduire : et ils pleurèrent, ils auront compris qu'ils se donnèrent la mort, qu'ils périrent<sup>2</sup>.

Nous donnons ces explications comme possibles et probables; et nous demandons à ceux qui pourraient y trouver plus de subtilité que de justesse, s'il n'est pas vrai que l'on trouve même dans les versions authentiques de la Bible des exemples et des preuves qui confirment nos conjectures .

Voici encore un curieux rapprochement qui peut encore servir à expliquer la mort de Polynice et d'Étéocle. Euripide, que nous citons de préférence à Stace, etc., comme plus voisin de l'origine des traditions primitives, met dans la bouche de Jocaste, leur mère, presque les mêmes paroles que prononce Rebecca, mère d'Esau et de Jacob, quand ces deux frères ennemis étaient sur le point d'en venir aux mains : *Rebecca*, « Pourquoi faut-il que je » perde mes deux fils en un seul jour<sup>4</sup>? »

*Jocaste*. « S'ils sont morts, je les suivrai bientôt dans la tombe. »

6° Les enfans de Jacob, Siméon et Lévi, entrent dans la ville des Sichimites, et mettent tout à feu et à sang<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> על *al*, supra, cum, *ibid*.

צואר *tsaouar*, collum, *ibid*.

צור *tsour*, culter acutus, *ibid*.

<sup>2</sup> בכה *baqa*, flevit, *ibid*.

נכה *naca*, percussit, necare, *ibid*.

<sup>3</sup> Comme D et R se ressemblent en hébreu pour la figure, les Septante, dans le 10<sup>e</sup> chapitre de la *Genèse*, ont lu *Rhodanim*, où la Vulgate porte *Dodanim*, conformément au texte hébreu. Dans le même chapitre, ils ont aussi mis *Dasem*, où le texte hébreu porte *Rsn*, dans la Vulgate *Resen* (Guérin du Rocher, *Histoire véritable des tems fabuleux*, t. 1, p. 52; *Observations préliminaires*). On comprend sans peine que le changement de lettres, dans un mot, amène naturellement un changement dans le sens.

<sup>4</sup> Cur utroque orbabor filio in uno die (*Gen.*, xvii, 45)?

<sup>5</sup> Ἐρωτῶσι δ'αὐτῶν; σὺν Ἐκκοῦρα καίσημα. Eurip. (*Phénic.*, v. 1283).

<sup>6</sup> *Gen.*, xxxiv, 25-29.

Les Epigones, ou fils des sept braves, par conséquent les fils de Polynice, un des sept preux, s'emparent de la ville des Thébains et mettent tout à feu et à sang <sup>1</sup>.

## VI.

Jacob et Œdipe.

Les poètes et les anciens historiens ont souvent d'un seul personnage illustre de l'Écriture sainte formé plusieurs héros ou demi-dieux ; ils ont pris dans sa vie les traits les plus saillans pour en faire honneur à celui qu'ils ont voulu immortaliser. C'est ainsi que de Moïse ils ont tiré leur Bacchus, leur Mercure, leur Hermès, leur Persée, etc. ; sa verge, changée en serpent, s'est métamorphosée, sous leur plume, en tête de Méduse et en Caducée du dieu de l'Éloquence et des voleurs. Ils ont aussi emprunté quelquefois à plusieurs personnages les circonstances les plus éclatantes de leur vie, pour en faire honneur à un seul héros, ainsi l'histoire fabuleuse d'Hercule est formée des traits de la vie de plusieurs hommes célèbres mentionnés dans nos livres saints <sup>2</sup>.

Jacob est un de ceux qui ont fourni un champ très-vaste à l'extravagance des mythologues, parce qu'il joue un rôle très-important. Nous l'avons déjà vu confondu avec Polynice, il nous sera facile de prouver qu'il a fourni une bonne part de la fable d'Œdipe. Et que l'on ne soit pas surpris de cet analogisme, de ces contradictions : ces contradictions sont fréquentes dans la mythologie et l'histoire des tems primitifs ; c'est ainsi qu'Homère et Pausanias ne s'accordent pas sur bien des circonstances importantes de la vie d'Œdipe avec Sophocle et Euripide <sup>3</sup>.

1° Jacob, en hébreu, signifie *talon*, et par métaphore, *pied* <sup>4</sup>.

Œdipe, en grec, signifie qui a *les pieds enflés* <sup>5</sup>.

2° « Jacob étant sorti de Bersabée, se dirigeait vers Haram, ar-

<sup>1</sup> Banier, *La mythologie et les fables expliquées par l'histoire*, t. vii, chap. 11, p. 201.

<sup>2</sup> Voir Huet, *Démonstration évangélique*, proposition quatrième.

<sup>3</sup> Voir Banier, *Les mythologies et les fables expliquées par l'histoire*, art. Hercule.

<sup>4</sup> קַבֵּץ *aqeb*, talon, par métaphore, pied. Buxtorf.

<sup>5</sup> Οἰδῖω, je m'enfle, ποῦς, pied (*Racines grecq.*)

» rivé dans un certain lieu, et voulant s'y reposer, il prit des  
» pierres qui étaient là, et les plaçant sous sa tête, il se reposa dans  
» le même endroit <sup>1</sup>. »

*Œdipe*. — « En quelle contrée, en quelle ville sommes-nous  
» arrivés? — *Antigone*. — Père infortuné, repose tes membres sur  
» cette roche grossière, tu as fait un long chemin pour un vieillard <sup>2</sup>. »

3° Jacob fugitif se réveille et s'écrie tout tremblant : « Que ce  
» lieu est terrible ! il n'est rien moins que la maison de Dieu et la  
» porte du ciel <sup>3</sup>. »

« Sors de ce lieu, dit la voix d'un étranger, à Œdipe fugitif ; il  
» n'est permis à aucun profane de les fouler aux pieds. — *Œdipe*.  
» — Quel est donc ce lieu ? — C'est le séjour des redoutables  
» Déesses, filles de la Terre et de l'Érèbe <sup>4</sup>. »

4° Jacob passe une partie de sa jeunesse chez Laban <sup>5</sup>.

Œdipe passe une partie de sa jeunesse chez Polybe <sup>6</sup>.

5° Polybe, en grec, a la même signification que Laban en hébreu <sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Cumque venisset ad quemdam locum, et vellet in eo requiescere post solis occubitum, tulit de lapidibus qui jacebant, et supponens capiti suo, dormivit in eodem loco (*Gen.*, xxviii, 11).

<sup>2</sup> Œdipe. — Τέκνον τυφλοῦ γέροντος Ἀντιγόνη, τίνας χώρους ἀφίγημθ' ;.....  
ὦ κῶλα κάμφον τοῦδ' ἐπ' ἀξέστου πέτρου.

Sophocle (*Œdipe à Colon.*, v. 1, 2, 19).

<sup>3</sup> Pavensque, quam terribilis est, inquit, locus iste ! Non est hic aliud nisi domus Dei et porta coeli. (*Gen.*, xxviii, 17).

<sup>4</sup> L'étranger : —..... ἐκ τῆς δ' ἔδρας Ἐξελθ' ἔχεις γὰρ χώρον οὐχ ἄγνον πατειν.

Œdipe : — Τίς δ' ἐστ' ὁ χώρος ;.....

L'étranger : — Θεαί σφ' ἔχουσι, γῆς τε καὶ ἀότου κίραι.

Sophoc. (*Œdip. à Colon.*, v. 36, 37, 40).

<sup>5</sup> *Gen.*, xxix, xxx.

<sup>6</sup> Tous les mythologues. Eurip., *Phénic.*, v. 33 et suiv. Soph., *Œdipe roi*, passim.

<sup>7</sup> לָבַן Laban, candidus, blanchi par l'âge (explic. des noms hébreux à la fin de la Bible).

Polybe, πολλός, beaucoup, βίος, vie, qui a vécu longtems.

6° L'Écriture parle souvent des prédictions concernant Abraham, Isaac, Jacob et leurs descendants <sup>1</sup>.

La fable parle des oracles concernant Laïus et Œdipe <sup>2</sup>.

7° Jacob lutte pendant la nuit avec l'ange du Seigneur sans le connaître, et demeure vainqueur <sup>3</sup>.

Œdipe lutte avec son père Laïus sans le connaître ; il demeure aussi vainqueur, et lui donne la mort <sup>4</sup>.

8° C'est dans sa fuite que Jacob lutte avec l'ange du Seigneur <sup>5</sup>.

C'est dans sa fuite de Corinthe qu'Œdipe lutte avec Laïus <sup>6</sup>.

Nous trouvons dans Euripide une curieuse circonstance de cette rencontre d'Œdipe et de Laïus. Ce dernier était monté sur un char, et il refusait de laisser passer son fils qu'il ne connaissait pas. Le combat s'engage, et pendant qu'ils en viennent aux mains, les pieds des chevaux meurtrissent *les nerfs* ou tendons des pieds d'Œdipe, qui sont ensanglantés <sup>7</sup>. Ne serait-ce pas encore une réminiscence de ce que nous lisons dans la Genèse, au sujet de la lutte de l'Ange avec Jacob : ( l'Ange ) toucha *le nerf* de sa cuisse qui, aussitôt, se sécha <sup>8</sup>.

## VII.

### Inceste d'Œdipe.

Œdipe, ayant deviné l'énigme du Sphinx, obtint la récompense promise par Créon ; il fut uni à Jocaste, veuve de Laïus, et devint ainsi, sans le savoir, l'époux de sa propre mère, dont il eut deux fils jumeaux, Polynice et Étéocle <sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Gen., xxvi, 4; xxviii, 14, passim.

<sup>2</sup> Eurip. (*Phénic.*, v. 19. Sophoc., *Œdipe roi*, v. 794-6, passim).

<sup>3</sup> Et ecce vir luctabat cum eo (Jacob) usque mane....; contra Deum fortis fuisti (*Gen.*, xxxii, 24, 28).

<sup>4</sup> Πᾶς πατέρα κίνει, καὶ λαβῶν ὀχήματα

Πόλυσοφ τροφεὶ δίδωσι..... Eurip. (*Phénic.*, v. 44, 45).

<sup>5</sup> Gen., xxxii, 17.

<sup>6</sup> Eurip. (*Phénic.*, v. 34).

<sup>7</sup> ..... πῶλοι δὲ νιν (*Œdipum*)

χρηλαῖς τίνοντας ἐξεραιμισσον ποδῶν. Eurip. (*Phén.*, v. 41, 42).

<sup>8</sup> Gen., xxxii, 25.

<sup>9</sup> Γάμει δὲ τὴν τεκοῦσαν οὐκ εἰδὼς τάλας  
 εὐδ' ἠ τεκοῦσα παιδί συγκοιμημένη.

L'Écriture nous apprend que la famille de Jacob fut souillée par plusieurs incestes : celui de Thamar, belle-fille de Juda, fils de ce patriarche ; celui de Ruben, autre fils du même patriarche, avec Balah, épouse du second ordre de son père<sup>1</sup>. Elle nous apprend encore que Laban introduisit secrètement Liah dans le lit nuptial de Jacob à la place de Rachel<sup>2</sup>. Peut-être que ces histoires ont donné naissance à la fable de l'hymen monstrueux d'Œdipe. Peut-être aussi que le 67<sup>e</sup> verset du xxiv<sup>e</sup> chap. de la Genèse a été la véritable cause de la bévue des mythologues. Pour justifier cette dernière hypothèse, il est important de faire quelques observations préliminaires.

La langue hébraïque, — la seule peut-être — n'a pas seulement les formes ordinaires des verbes, c'est-à-dire, l'actif, le passif, le neutre, le réfléchi ; elle a encore l'actif énergique et l'actif factitif ou impulsif. Cette dernière forme est appelée, par les grammairiens modernes, *hiphil*. Ainsi les Hébreux ne disent pas seulement *qatal*<sup>3</sup>, *il a tué*, mais encore *iqtil*, *il a fait tuer*<sup>4</sup>. On conçoit que ce dernier mode peut facilement donner au même radical plusieurs sens, et par cela même, induire en erreur des traducteurs peu versés dans la connaissance d'une langue admirable de simplicité, d'énergie et de concision. Ainsi *bo* <sup>5</sup>, *marcher, venir, aller*, signifiera à l'*hiphil*, *faire venir, faire marcher, faire aller*. Une autre observation curieuse, c'est que la racine grecque βαίω — primitif βίω, — évidemment tirée de l'hébreu, a la même signification que la racine hébraïque, et s'emploie, non seulement pour *aller, venir*, etc., mais encore pour *faire aller, faire monter*. Ainsi quand Homère raconte l'enlèvement de Chrysis, dans son Iliade, il se

τίκτω δὲ παίδας παιδί δύο μὲν ἄρσενας

Ἐπεικλία κλεινήν τε Πολυεύκτους βίαν. Eurip. (*Phén.*, v. 48-52).

<sup>1</sup> Et Ruben ipse dormivit cum Bala, concubinâ uxore patris sui (*Gen.*, xxiv, 22).

<sup>2</sup> *Gen.*, xxviii, 16.

<sup>3</sup> קטל *qatal*, *il a tué*.

<sup>4</sup> יקטל *iqtil*, *il a fait tuer*.

<sup>5</sup> בוא *bô*, *venit*. Buxtorf.

sert du verbe *baivo*, et lui donne le même sens que les Hébreux au radical *bo* à la forme *hiphil*<sup>1</sup>.

Voici le verset dont nous avons parlé plus haut :

« Et Isaac la fit entrer dans la tente de Sara, sa mère, la prit » pour femme et l'aima<sup>2</sup>. »

Voilà le véritable sens du texte : mais au lieu de la forme *hiphil*, mettez celle de *qatal* (et on peut aisément prendre l'une pour l'autre, surtout sans les points massorétiques); vous aurez :

« Et Isaac entra dans la tente de Sara, sa mère, la prit pour » femme et l'aima. »

Ne peut-on pas trouver dans ce verset, ainsi mal interprété, la véritable origine de l'inceste d'Œdipe ?

Nous avons déjà longuement prouvé que la plus grande partie de l'histoire de ce dernier, est empruntée à celle d'Isaac.

#### VIII.

#### Le Sphinx.

Le sphinx des Grecs ne ressemble guère à celui des Egyptiens : la fable nous apprend que c'était un monstre horrible qui avait la tête, les mains et la parole d'une jeune fille, le corps d'un chien, la queue d'un dragon, les griffes d'un lion, et les ailes comme les oiseaux<sup>3</sup>. Il se retirait sur le mont Cithéron, proposait des énigmes aux passants, et dévorait ceux qui ne pouvaient les expliquer. Œdipe fut assez heureux pour deviner celle que le monstre avait coutume de proposer, devint l'époux de Jocaste, sa mère, et le sphinx furieux, s'écrasa la tête contre un rocher<sup>4</sup>.

Voilà ce que nous lisons dans la plupart des auteurs que nous avons consultés; il ne faudrait pas croire, néanmoins, qu'ils soient tous d'accord sur ce point, comme sur tant d'autres. Euripide, dans

<sup>1</sup> ..... ἀνδραποδὸν χρυσοῖδα καλλιπέριον  
βαίοντα.

ipsamque Chryseidem pulcris-genis  
consendere faciamus. (Homère, *Iliad.*, 1, 144, 145)

<sup>2</sup> Qui (Isaac) introduxit eam in tabernaculum Sara matris suæ, et accepit eam uxorem (*Gen.*, xxiv, 67).

<sup>3</sup> ..... Sphinx, volucris pennis, pedibus fera, fronte puella.

Auson., *Édyll.* 336, v. 41.

<sup>4</sup> Tous les mythologues.

ses *Phéniciennes*, appelle le sphinx une *vierge rusée*<sup>1</sup>, qui désolait la ville de Thèbes par ses rapines. Les auteurs du poème d'Œdipe (*Œdipodia*) prétendent que ce n'était pas un animal, mais un poète, un devin<sup>2</sup>.

On donne diverses explications de cette fable. Lionnais, Banier et beaucoup d'autres pensent que ce prétendu monstre était une fille naturelle de Laïus, appelée *Sphinge*, qui se mit à la tête d'une troupe de bandits qui désolaient les environs de Thèbes, et que ses griffes de lion, son corps de chien et ses ailes, n'étaient que des symboles de sa cruauté, de ses désordres et de son habileté à éviter les pièges qu'on lui tendait. M. H. d'A\*\*\*, mythologue d'une immense érudition, qui a travaillé pendant vingt ans à débrouiller le chaos des fictions poétiques, en retrouve le type, dans ce serpent qui séduisit Adam et Eve<sup>3</sup>. Quant au nom du sphinx, Bochart, cité par Banier, le fait dériver du mot phénicien *Phicea*, en grec Φῖξ, qui signifie *fin, rusé*, parce que cette femme était fine et rusée, et qu'elle embarrassait par ses énigmes difficiles les esprits les plus pénétrants. M. Leclerc, cité par le même auteur, fait venir ce nom de *Spicha*, qui veut dire *perplexe* ou *homicide*, ce qui convient aux énigmes qu'elle proposait, ou aux meurtres qu'elle commettait<sup>4</sup>.

Notre sentiment diffère de ceux de ces divers auteurs, dont nous sommes loin de contester la largeur des vues, le talent et la vaste érudition. Et nous appuyant sur les explications déjà données de l'histoire d'Œdipe, nous pensons que la fable du Sphinx n'est

<sup>1</sup> . . . . σφῆξ . . . παρθένου. Eurip. (*Phénic.*, v. 48).

<sup>2</sup> . . . . Ac dicunt sphingem non fuisse bestiam, ut plurimi putant, sed vatem (Homère, *Cycli fragm.*, édit. Didot, p. 587).

Euripide appelle aussi le sphinx, de vin, Σφίγγος αἰοιδῶ (*Phén.*, v. 1508).

<sup>3</sup> M. H. d'A\*\*\* a commencé la publication de son important ouvrage qui aura 10 à 12 volumes. Il s'attache à prouver que l'on trouve, dans les mythologies et les traditions de tous les peuples des traces évidentes de la tradition mosaïque. Nous attendons avec impatience l'impression complète de ses travaux, destinés à débrouiller en partie le chaos des fictions poétiques et populaires.

<sup>4</sup> Banier, *Explication de la mythologie et des fables par l'histoire*, t. VII, art. Œdipe, p. 186.

qu'une copie informe du récit de l'inceste de Thamar, bru de Juda, fils de Jacob. Que l'on nous permette d'entrer dans quelque développement pour prouver notre assertion ; et que l'on ne soit pas surpris de voir attribuer à un même personnage de la fable diverses circonstances des vies de plusieurs personnages de l'Écriture sainte : ce qui ne sera jamais contesté par les hommes qui ont approfondi le genre de sujet que nous traitons.

1° Nous faisons dériver le mot *sphinx* du grec *sphingô*<sup>1</sup>, *presser, lier, embrasser, contraindre*. *Thamar* peut avoir été facilement confondu avec *thamac*, à cause de la ressemblance de la forme du *resch* ר avec le *caph* final ך. Or, *thamac*, en hébreu, a la même signification que *sphingô* en grec<sup>2</sup>. Mais quand même cette hypothèse serait sans fondement, nous trouverions toujours une parfaite ressemblance entre *Thamar* et le *Sphinx*. Car quel est le rôle que joue cette bru de Juda, fils de Jacob ? celle d'une femme perdue de débauche ; précisément ce que signifie le mot grec σφιγξ<sup>3</sup>.

2° Les deux premiers maris de Thamar furent frappés de mort peu après leur mariage, et Juda craignant que Sela mourût aussi, comme ses autres frères, ne le donna point à Thamar<sup>4</sup> ; c'est ce qui a fait imaginer, sans doute, les meurtres commis par le Sphinx.

3° Thamar quitte ses habits de veuve, et, pour n'être point connue, elle se couvre d'un long voile<sup>5</sup>.

Le Sphinx est un personnage mystérieux qui propose des énigmes ou des propositions obscures et voilées.

4° Thamar s'assied dans un carrefour, sur le chemin de Thamnaz, pour surprendre les passans et les provoquer au crime<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> σφιγγω, serrer, embarrasser (*Rac. grecq.*).

<sup>2</sup> תמר *thamar*.

תמך *thamac*, tennit, apprehendit. Buxtorf.

<sup>3</sup> σφιγξ, une perdue, une débauchée (*Jard. des Rac. grecq.*)

<sup>4</sup> Gen., xxxviii, 11.

<sup>5</sup> Quæ, depositis viduitatis vestibibus, assumpsit theristrum (*Genèse, xxxviii, 14*). Le *theristre*, ainsi appelé, d'après Suidas, ἀπὸ τοῦ θερμῆς, *chaleur*, était un grand voile dont les femmes se servaient dans l'Orient, et qui leur tombait de la tête aux jambes. Les femmes arabes en ont conservé l'usage.

<sup>6</sup> Sedit in bivio itineris, quod ducit Thamniam (*Gen., xxxviii, 14*).



Le Sphinx se tient aux pieds du Cithéron, sur le chemin, pour proposer ses énigmes aux passans et les dévorer, après les avoir surpris <sup>1</sup>.

5° Thamar, sans s'en douter, a des relations criminelles avec son beau-père, dont elle eut deux fils jumeaux Pharès et Zara <sup>2</sup>.

Œdipe, après avoir deviné l'énigme du sphinx, épouse, sans le savoir, sa propre mère, dont il eut deux fils jumeaux Polynice et Étéocle <sup>3</sup>.

6° Pharès et Zara signifient en hébreu, *division, éclatant* <sup>4</sup>.

Polynice et Étéocle signifient en grec, *division et éclat des années* <sup>5</sup>.

7° Le crime de Thamar étant connu, Juda ordonne qu'elle périsse <sup>6</sup>.

L'énigme du Sphinx étant connue et expliquée par Œdipe, le monstre s'écrase la tête contre un rocher <sup>7</sup>.

8° Parmi les présens que Juda a envoyés à Thamar, figure un bâton, qu'il reconnaît <sup>8</sup>.

Œdipe, désignant quel est l'animal, dont parle le Sphinx, qui a trois pieds le soir, reconnaît que c'est l'homme qui, arrivé à la vieillesse, se sert d'un bâton <sup>9</sup>.

Nous pourrions signaler de nouveaux rapprochemens entre le récit biblique et la fable que nous avons cherché à dévoiler; ceux que nous avons indiqués suffisent pour l'accomplissement de la tâche que nous nous étions imposée, et pour prouver que la mythologie s'est évidemment inspirée des traditions et des écrits de Moïse, qu'elle a travestis, altérés et défigurés. Nous n'avons pas

<sup>1</sup> Lionnais, Chompré, Pomey, Banier, etc.

<sup>2</sup> Nesciebat quod nurus sua esset..... (*Gen.*, xxxviii, 16, 27-30).

<sup>3</sup> Voir p. 272, note 9.

<sup>4</sup> פָּרָצַ pharets, divisio; זָרָה zarah, oriens (explication des noms hébreux à la fin de la Vulgate).

<sup>5</sup> Voir plus haut, art. Polynice et Étéocle.

<sup>6</sup> Producite eam (Thamar) ut comburatur (*Gen.*, *ibid.*, v. 24).

<sup>7</sup> Tous les mythologues.

<sup>8</sup> Cujus sit annulus, armilla et baculus (*Gen.*, *ibid.*, v. 25).

<sup>9</sup> Tous les mythologues.

voulu, et nous n'aurions pas pu expliquer tous les détails de cette fable d'Œdipe, parce qu'il faut faire la part du caprice et de l'imagination des poètes. — Que l'on ne se contente pas d'examiner nos observations et nos rapprochemens d'une manière détaillée; on pourra certainement y trouver matière à la critique, mais que d'un large coup-d'œil on embrasse l'ensemble de notre travail, l'on partagera indubitablement notre conviction: que l'histoire fabuleuse du fils de Laïus est calquée sur celle du fils d'Abraham. — Mais, nous dira-t-on peut-être, puisque Laïus, Œdipe, Polynice, Étéocle, ont tant de traits de ressemblance avec Abraham, Isaac, Jacob, Esaü, pourquoi l'histoire d'Abraham, etc., ne serait-elle pas empruntée à la mythologie? — 1° Parce que la Genèse qui la renferme est le plus ancien livre connu du monde, comme l'attestent les savans<sup>1</sup>; 2° parce que la diction simple, touchante et sans fard de nos livres saints est un sûr garant de leur véracité; 3° parce que la chronologie elle-même, admettant l'existence d'Œdipe que nous croyons fabuleuse, la fait remonter à 1292 avant Jésus-Christ, tandis que celle d'Abraham remonte à 1996 ou 2008 ans avant Jésus-Christ<sup>2</sup>.

Nous dirigerons nos investigations et nos recherches sur d'autres points de la fable; nous mettrons à profit les travaux de ceux qui, avant nous, ont exploré le domaine des fictions poétiques; et, rallumant leur flambeau, nous nous enfoncerons, avec confiance, dans cet obscur dédale d'erreurs et de mensonges, et, peut-être, parviendrons-nous à jeter un peu de lumière sur les ténèbres dont le Paganisme a obscurci l'histoire primitive et les faits traditionnels conservés dans nos saintes Annales.

L'abbé Th. BLANC,  
Curé de Domazan.

<sup>1</sup> Voir notre premier article au mot *Pentateuque*.

<sup>2</sup> *Nouveau dictionnaire des grands hommes*, art. *Chronologie*, t. 1. Bible de Royaumont, *Chronique sacrée* à la fin du volume. *Tablettes chronologiques*, par Lenglet Dufresnoy, t. 1; seconde époque, p. 240.

---

 Traditions Anciennes.
 

---

## LES QUARANTE - DEUX POINTS D'ENSEIGNEMENT,

 PROFÉRÉS PAR BOUDDHA<sup>1</sup>.

Traduit du mongol par MM. GABET et HUC, missionnaires lazarisites.

 Avec notes critiques par M. BONNETTY.
 

---

Le travail que nous publions ici, s'il était séparé de la méthode traditionnelle exposée avec tant de soin dans nos *Annales* seules, serait très-dangereux. En effet, tous ceux qui ne sont pas au fait de la philosophie traditionnelle seraient facilement scandalisés de voir des préceptes si purs professés dans la religion bouddhique, ce sont ces préceptes qui, tombant dans l'intelligence des philosophes rationalistes purs, tels que MM. Quinet, Vacherot, Saisset, les ont portés à conclure directement que le Christianisme avait emprunté ses dogmes à l'Orient, et que l'esprit humain n'avait pas eu besoin du Verbe personnel de Dieu, du Christ, pour inventer une morale pure. Les lecteurs des *Annales* sont seuls capables de bien comprendre ces graves enseignements, et c'est pour cela que nous n'hésitons pas à les mettre sous leurs yeux.

En ce tems-là (A), Bouddah, le suprême des êtres, ayant révélé ses enseignemens, ils se propagèrent de la manière suivante.

Cinq hommes du rang des initiés, parvenus par le dépouille-

---

(A) *En ce tems-là* : on reconnaît là une de ces formes si usitées dans l'Évangile et dans l'Ancien Testament; mais la différence essentielle, c'est que dans la Bible, ce *tems-là* est connu chronologiquement, et dans le monde bouddhique, ce mot est jeté dans l'espace sans aucune limite. Est-ce une imitation de l'Évangile comme le feraient croire divers préceptes qui en semblent extraits? est-ce une imitation du Pentateuque? On ne sait.

<sup>1</sup> Le livre appelé en chinois : *Too-cho-sse-che-eul-tchang-king* ; en tibétain : *Pak-ba-doum-bou-ji-ni-bà-shi-kia-ni-to* ; en mandchou : *Foutchiki-y-omoulaka-deki-dchoué-nyélen-nomoun* ; en mongol : *Khotokton touchin-koier-gnesik-to-kemektekou-soter*, est composé pour rendre hommage aux trois majestés. L'exemplaire dont se servaient les deux missionnaires, contenait le texte en quatre langues, savoir : la langue tibétaine, la langue mandchoue, la langue mongo et la langue chinoise.

ment de leurs passions à une paix profonde et inaltérable, passaient leurs jours dans une *sublime contemplation* dans le dessein de dompter la troupe des démons; le *tchukor*<sup>1</sup> tournait incessamment dans leurs mains; retirés paisiblement dans un parc de cerfs, ils nourrissaient l'ambition d'illuminer le monde; et, parce qu'ils demandaient humblement à entrer plus avant dans les initiations des mystères, et parce qu'ils étaient sortis victorieux des quatre grandes épreuves, et parce qu'incessamment le *tchukor* des prières roulait dans leurs mains, pour eux. Bouddha daigna prononcer la prière *biktchosa*: ensuite, comme ils suppliaient Bouddha de vouloir bien dissiper toutes leurs incertitudes, Bouddha, le suprême des êtres, prenant le corps doctrinal, le leur développa point par point, avec ordre et clarté; pour eux, ils écoutaient ces saints oracles avec un cœur plein de respect, d'attention et d'humble docilité. Ce fut alors que Bouddha, le suprême des êtres, prononça les 42 points de l'enseignement qui renferme toute vérité (B).

1. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui, sorti de sa maison<sup>2</sup>, a fait le sacrifice de sa fa-

---

(B) Il y a deux choses à considérer dans ce paragraphe : la première, c'est cet état de *contemplation* et de *quétisme* qui, quoique ancien, annonce déjà une époque où la philosophie aurait remplacé la *tradition*; en deuxième lieu, l'action de Bouddha qu'on représente *révélant* lui-même et exposant *extérieurement* la loi morale; ainsi donc, même chez les bouddhistes, on ne suppose pas que l'on peut *trouver la morale* par la contemplation, ou dans l'*essence des choses*, les *lois naturelles*, la *conscience*, comme le soutiennent faussement, imprudemment et sott-

<sup>1</sup> Roue à prières. Voyez l'explication de la roue priante et de la prière gravée sur sa circonférence, dans le cahier de mai du *Journal asiatique*, 1847, p. 462.

<sup>2</sup> L'expression *sorti de sa maison*, en chinois, *Tchou-kia-jen*, signifie un homme qui a renoncé au monde pour se dévouer aux choses religieuses; c'est exactement le sens que nous attachons au mot *religieux* dans la langue française, et que les tartares et les thibétains expriment par le mot *Lama*. Un *Tchou-kia-jen* est nécessairement astreint à la continence; il est opposé *Che-sou-jen*, *homme du monde*.

mille, consacre ses efforts à marcher vers le sommet de la perfection, étudie à fond la racine de son cœur, initie les mortels aux prières, avec calme et constance, celui-là s'appelle *Charmana*... L'homme qui observe, sans jamais les violer, les 250 commandemens, se conforme en tout aux quatre points de la véritable doctrine, parvient enfin à obtenir la pureté du cœur., celui-là s'appelle *Arahoun*... Bouddha prononça ces mots : L'Arahoun peut de lui-même s'élever dans les airs, changer et reprendre sa première forme, se fixer dans son âge et sa destinée; et quand il a acquis la puissance de faire mouvoir le ciel et la terre, alors il s'appelle *Siramangue-anahame*... Or, le *Siramangue-anahame*, étant parvenu au terme de sa destinée, son âme monte 19 degrés du ciel; alors victorieux des épreuves, il s'appelle *Siramangue-sagardagan*..... Or, le *Sagardagan*, s'étant encore élevé d'un degré, transmigre encore une fois, et alors, victorieux des épreuves, il s'appelle *Siramangue-sourdaban*... Or, le *Sourdaban*, après avoir subi 7 fois la mort et être rentré 7 fois dans la vie, victorieux encore, il coupe ses concupiscences, comme on retranche d'un arbre quatre branches inutiles (C)...

2. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Le *Charmana*, qui a fait le sacrifice de sa famille et déraciné victorieusement ses passions, connaît jusqu'à la *source de son propre cœur*, et entre dans les profondeurs de la doctrine de Bouddha. Comme il a acquis l'intelligence de la nature incréée de Bouddha, son cœur n'a rien à ambitionner au dedans, rien à demander au dehors; rien ne l'entrave dans la pratique de la vertu; il ne s'embarrasse pas dans les troubles de la vie active, *sans pensées, sans*

---

ment les philosophies de quelques catholiques, qu'il faut absolument réformer sur ce point essentiel.

(C) L'ascétisme mystique, la métempsychose, la transmigration, apparaissent déjà dans ce premier commandement. Il s'agit donc d'une époque postérieure aux vrais *notions traditionnelles*, qui déjà avaient été expliquées et dénaturées par la philosophie.

<sup>1</sup> Les mots *Charmana*, *Arahoun*, etc., expriment les degrés de perfection auxquels parviennent les *Lamas* par la transmigration heureuse. Ces termes sont tirés du texte mantchou.

*travail*, sans rien poursuivre, sans rien obtenir, sans se fixer dans aucun rang : il parvient de lui-même au sommet et se nomme la *voie* (D).

3. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Le Charmana qui, ayant rasé ses cheveux et sa barbe<sup>1</sup>, a été initié aux prières de Bouddha, doit rejeter loin de lui les richesses du monde; cheminant le *badir*<sup>2</sup> à la main, au milieu du jour, un repas frugal lui suffit; il prend son sommeil, sous un arbre. Jamais, sous aucun prétexte, il n'ose rompre son jeûne, et il est plein d'affection pour les hommes qui le regardent comme un imbécile et un insensé (E).

4. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Il y a pour les vivans 10 espèces d'actes qu'on nomme mauvais. Si vous demandez : Ces 10 mauvais actes, quels sont-ils? Il y en a 3 qui appartiennent au corps, 4 à la parole, 3 à la volonté. Les 3 du corps sont : le meurtre, le vol, l'impudicité... Les 4 de la parole sont : les discours qui sèment la discorde, les malédictions outrageantes, les mensonges impudents, les paroles hypocrites...

(D) Voilà déjà l'*apothéose de l'homme* déduite logiquement de la seule contemplation de son propre cœur. C'est logique : si l'homme n'a besoin que de rentrer dans lui-même pour y trouver l'*intelligence de la nature* *incrée de Dieu*, cet homme-là n'a plus rien à chercher : il a Dieu en lui, il peut s'appeler la *voie*, comme le Christ; comme lui il peut se dire *Dieu*. Nos philosophes, qui prétendent trouver en eux Dieu, l'infini, le vrai, le faux, le bien, le mal, la *voie* enfin, et qui pourtant s'appellent encore *hommes*, ont tort; dans la réalité, ils sont *dieux*. Avis à nos professeurs de philosophie dite catholique qui fabriquent ainsi la religion et la morale naturelles sans l'intervention de la *tradition*.

(E) On remarquera cette dernière prescription qui est très-belle et presque évangélique.

<sup>1</sup> Tout homme qui fait profession de *Lama* se rase entièrement les cheveux et la barbe pour exprimer qu'il rejette entièrement les superfluités du monde. Les hommes du monde s'appellent *hé-jen*, *hommes noirs*, termes qui répondent au mot *jaïc* de la langue française.

<sup>2</sup> Le *Badir* est un petit vase en airain que les lamas tiennent à la main lorsqu'ils vont recueillir des offrandes. Tout dévot bouddhiste se fait un bonheur de pouvoir déposer quelque présent dans le *Badir*.

Les 3 de la volonté sont : l'envie, la colère, l'insapience... Si on ne croit pas aux 3 majestés, on aperçoit la vérité et on la nomme erreur. Les *Oubachi* s'adonnent sans relâche à l'observance des 5 devoirs, et, après s'être établis dans la pratique des 10 actes qu'on nomme bons, certainement ils iront se *confondre dans le grand principe* (F).

5. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui s'est plongé dans les vices et ne songe pas à s'amender, allant toujours, au contraire, accumulant les péchés dans son cœur, les péchés finiront par inonder son être, comme les eaux coulant dans la mer deviennent bientôt larges et profondes. Cet homme, comment pourra-t-il être absous?... Le méchant qui, comprenant son état, se repent et s'amende, se réhabilitera insensiblement dans le bien, et ses iniquités s'effaceront peu à peu (G)... Certainement un jour il ira se *confondre dans le grand principe*.

6. — Bouddha prononça ces mots en manifestant sa doctrine :... S'il est un homme qui me regarde comme un méchant, et que de mon côté je prenne tous les moyens de le combler de bienfaits;... s'il s'obstine à me poursuivre toujours de sa malice, et que toujours je persévère à lui faire du bien, pendant que la brise de la vertu soufflera incessamment sur moi, l'ouragan des calamités et du malheur se déchaînera toujours sur sa tête.

Un homme stupide voyant cette grande miséricorde proclamée dans la doctrine de Bouddha, entendant dire qu'il fallait rendre *le bien pour le mal*, se mit à vomir des outrages et des blasphèmes

---

(F) Voilà le *panthéisme*; mais la conclusion est logique; celui qui a trouvé en soi, et par la seule force de la *contemplation*, de l'*intuition*, l'absolu, l'infini, Dieu; celui-là est une *émanation de Dieu*, laquelle retournant à son origine, doit s'y *confondre* avec son principe. Les philosophes chrétiens *intuitistes* qui ne vont pas jusque-là sont inconséquents. Mais l'esprit humain en général est logique; aussi il va au *panthéisme*; il y est; et, s'il y est, comment ne pas reconnaître qu'on lui a donné des principes qui l'y mènent.

(G) Beaux préceptes sur le danger d'accumuler les péchés et sur l'efficacité du repentir pour se réhabiliter; tout cela est digne de l'évangile auquel il a été peut-être emprunté.

contre Bouddha. Bouddha, gardant le silence, se dit à lui-même : « Voilà qui provient de sa folie et de sa stupidité.... » Quand il eut mis terme à ses invectives, Bouddha prononça ces mots : « Dis- moi, mon ami, si tu fais des politesses à un homme, et que cet homme n'y réponde pas, comment le traiteras-tu? — Je le traiterai de la même manière.... » Bouddha prononça ces mots : « Maintenant, toi, tu m'as outragé, et moi, je suis comme n'ayant pas entendu tes injures. Or, puisque tu rends le mal pour le mal, les calamités s'attacheront à toi, comme l'écho répète le son, comme l'ombre suit le corps. A tout jamais tu ne pourras t'en débarrasser.... Qu'on y fasse attention... Qu'on ait à s'abstenir du mal (H)... »

7. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Le méchant qui persécute l'homme de bien, est semblable à l'insensé qui, reuversant sa tête, crache contre le ciel; son crachat ne peut souiller le ciel, il retombe, au contraire le souiller lui-même; il est encore semblable à celui qui, avec un vent contraire, jette de la poussière aux hommes, la poussière ne peut salir les hommes, elle retombe, au contraire, sur son corps... Il ne faut pas persécuter les gens de bien; si cela arrive, les calamités vous extermineront (1). »

8. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Efforcez-vous d'aimer les hommes qui marchent dans la bonne voie, sans acception de personne; pratiquez la miséricorde, sans

---

(H) Beaux préceptes qui doivent prouver que, même dans les sectes païennes, on pratique encore des vertus évangéliques, telles que de rendre le bien pour le mal. Voilà de ces croyances qui ont bouleversé la tête de quelques-uns de ceux qui sont appelés *penseurs*; ils n'ont plus voulu croire au Christianisme, parce qu'ils ont vu de beaux préceptes de morale chez les infidèles; ils en ont même conclu que c'était là que le Christianisme avait puisé sa doctrine. Ils oubliaient seulement deux choses; la première, c'est qu'il a existé une morale pure et révélée dès le commencement du monde, et pratiquée par les patriarches fondateurs des peuples; la deuxième, c'est que cette pièce est peut-être du 8<sup>e</sup> ou du 13<sup>e</sup> siècle, et que c'est elle qui a emprunté au Christianisme.

(1) Très-beau précepte encore, ainsi que le suivant.



acception de personne. Rien de plus grand et de plus auguste que la vertu d'accorder des bienfaits. Si tu marches dans la voie en veillant sur ton cœur, la prospérité la plus grande naîtra sous tes pas. Si tu aimes et si tu applaudis l'homme qui suit la doctrine des bienfaits et de la miséricorde, certainement tu obtiendras le bonheur pour récompense. Quelqu'un venant à demander : Est-ce que le bonheur de cet homme réellement ne diminuera jamais ? Bouddha prononça ces mots : C'est comme, par exemple, une torche de feu ; quoique cent mille hommes viennent y allumer des flambeaux et qu'ils les emportent pour faire cuire leurs aliments et illuminer les ténèbres, cette torche de feu restera toujours la même. Le bonheur est semblable à cela.

9. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Donner à manger à un homme du commun, ne vaut pas donner à un homme de bien ; donner à manger à 1,000 hommes de bien, ne vaut pas donner à manger à un homme qui observe les 5 préceptes ; donner à manger à 10,000 hommes, qui observent les cinq préceptes, ne vaut pas donner à manger à un *Sourtaban* ; donner à manger à 1,000,000 de Sourtabans, ne vaut pas donner à manger à un *Ségertimeugue* ; donner à manger à 10,000,000 de Ségertimeugues, ne vaut pas donner à manger à un *Anagame* ; donner à manger à 100,000,000 d'Anagames, ne vaut pas donner à manger à un *Arahoun* ; donner à manger à 1,000,000 d'Arahouns, ne vaut pas donner à manger à un *Bendégéboun* ; donner à manger à 10 Bendégébouns, ne vaut pas donner à manger à *Bouddha*. Donner à manger au Saint qui, dans le désir de sauver tous les mortels, étudie avec amour les préceptes de Bouddha, c'est une félicité très-grande et très-profonde. Se donner au culte du ciel et de la terre, des bons et des mauvais génies, ne vaut pas honorer son père et sa mère.... Or, ce père et cette mère, c'est l'*esprit suprême* (J).

---

(J) Voici un précepte qui s'écarte tout à fait de l'esprit de l'Évangile, on y sent le chef de secte, qui pose pour lui et pour les siens des privilèges, et cherche, par des moyens tout temporels, à augmenter le nombre de ses fidèles. Ce sont ces préceptes qui ont peuplé l'Inde et le Thi-

10. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Au-dessus du ciel, il y a 20 choses difficiles : 1° étant pauvre et dans l'indigence, accorder des bienfaits, c'est difficile ; 2° étant riche et élevé en dignité, étudier la doctrine, c'est difficile ; 3° ayant fait le sacrifice de sa vie, mourir véritablement, c'est difficile ; 4° obtenir de voir les prières de Bouddha, c'est difficile ; 5° avoir le bonheur de naître dans le monde de Bouddha, c'est difficile ; 6° transiger avec la volupté, et vouloir être délivré de ses passions, c'est difficile ; 7° voir quelque chose d'aimable et ne pas le désirer, c'est difficile ; 8° ne pas se porter vers ce qui est lucratif et honorable, c'est difficile ; 9° être injurié et ne pas s'irriter, c'est difficile ; 10° dans le tourbillon des affaires, se conduire avec calme, c'est difficile ; 11° étudier beaucoup et approfondir, c'est difficile ; 12° un homme qui n'a pas encore étudié, ne pas le mépriser, c'est difficile ; 13° étouffer et extirper l'orgueil de son cœur, c'est difficile ; 14° rencontrer un bon et un habile maître, c'est difficile ; 15° pénétrer les secrets de la nature et approfondir la science, c'est difficile ; 16° n'être pas ému par un état de félicité, c'est difficile ; 17° s'éloigner du bien et vouloir marcher dans la sagesse, c'est difficile ; 18° décider les hommes à suivre leur conscience, c'est difficile ; 19° que le cœur aille toujours d'un pas égal, c'est difficile ; 20° ne pas médire, c'est difficile (K).

---

bet, de Lamas, d'Ioghis et de Brâhmanes, lesquels ont concentré, entre les mains, la plus grande partie des biens de ces peuples.

(K) Il faut noter ici le 12° cas où il est enseigné qu'il est difficile de ne pas mépriser un homme qui n'est pas instruit de la doctrine bouddhique ; c'est le contraire de ce que dit Jésus : « Heureux les esprits doux, parce qu'ils posséderont la terre <sup>4</sup> ; » et le 18° où l'on ramène toute la perfection à suivre sa conscience, précepte qui a passé dans nos philosophies catholiques. On comprend bien cela chez les bouddhiques où la conscience humaine fait partie de Dieu, mais pour les catholiques qui ont la loi extérieure et positive de Dieu ; les renvoyer à leur conscience, c'est supprimer le précepte positif de Dieu, et peser les principes du panthéisme où la société se trouve plongée en ce moment.

<sup>4</sup> Matth., v. 4.

11. — Un Charmana ayant demandé à Bouddha comment on pouvait parvenir à la voie, et comment on pouvait savoir les *vies antérieures*, Bouddha prononça ces mots : La voie est spirituelle et immatérielle ; si on se contente de la savoir sans y marcher, on ne recueille aucun avantage. Il convient de vivre en veillant avec soin sur sa volonté : c'est comme quand on polit un miroir ; après en avoir lavé soigneusement toutes les souillures et l'avoir rendu brillant, on peut alors se mirer soi-même. Celui qui, ayant retranché ses passions, passe ses jours dans une continuelle abstinence, et pénètre l'ordre et la liaison de la doctrine, celui-là parviendra à la connaissance des *vies antérieures* (L).

12. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Si on demande quel est le meilleur : c'est celui qui marche sans jamais dévier de la voie. Si on demande quel est le plus grand : c'est celui qui conforme sa volonté à la Loi. Si on demande qui est le plus fort : la force de supporter une injure est très-rare : celui qui supporte une injure sans faire de mal, est certainement honoré parmi les hommes. Si on demande quel est le plus illustre : celui qui ayant, avec toutes les impuretés de son cœur, mis ordre à sa mauvaise conduite, devenu intérieurement très-pur et sans souillures, ayant connu, depuis les tems cosmogoniques jusqu'à ce

---

(L) Il y a là un beau précepte qui semble emprunté à saint Jacques qui dit : « Celui qui écoute la parole et ne la pratique point est semblable à un homme, qui voit son image dans un miroir : il s'est vu, s'en va, et oublie aussitôt ce qu'il est <sup>1</sup>. » Mais à la fin on retrouve la grande erreur bouddhique, adoptée par les philosophes métaphysiciens de l'école chrétienne, qui ont fait consister la perfection dans l'intuition, dans la contemplation de la vérité. C'est cette doctrine qui a fait les *yoghis* indiens et les *quétistes* si souvent frappés par l'Eglise ; l'homme en ce monde est fait pour pratiquer la loi imposée par Dieu, et non pour la contempler stérilement ; celui-ci, comme vient de le dire saint Jacques, est semblable à l'homme « qui contemple son image (*le moi*) dans un miroir (*sa conscience*) et qui ensuite se retire ..... pas plus avancé qu'avant ; du moi, il n'a jamais pu arriver au non moi. Demandez aux Allemands.

<sup>1</sup> Jacques, *Epit.*, 1, 23.

jour, tout ce qui existe dans les 10 parties du monde, parce qu'il a tout vu, tout entendu, tout compris, et obtenu l'illumination complète de toute chose, il peut s'appeler *Gegen*<sup>1</sup>, « splendeur (M). »

13. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui fomenté ses passions et qui ne s'applique pas à l'étude de la doctrine est semblable à une eau sale dans laquelle on jetterait les 5 couleurs en s'efforçant de les brouiller et de les confondre ; on a beau se baisser vers l'eau, jamais on n'y verra son image. Si on laisse les passions s'agiter, le cœur étant plein de trouble et de confusion, il ne pourra *parvenir à la connaissance de la doctrine*. Après s'être repenti de son inconduite, et avoir retranché peu à peu ses vices, si on s'approche d'un maître sage et éclairé, l'eau, déposant ses souillures, devient pure et limpide, il est possible alors de se *connaître soi-même*. Allumez un feu violent sous une chaudière, l'eau entrera bientôt en ébullition ; si, de plus, on recouvre le dessus avec une toile, les hommes auront beau regarder pour s'y mirer, ils ne parviendront jamais à voir leur image. Originellement, il existe au milieu du cœur trois vices ; s'ils viennent à bouillonner au dedans, si de plus on place les cinq couvercles (cinq sens), on ne peut parvenir à la connaissance de la doctrine. Après avoir purifié le cœur de ses souillures et de ses vices, on sait alors la source de la vie ; on connaît la périodicité de la vie et de la mort, tous les royaumes de Bouddha, et les rapports de la vertu et de la doctrine (N). »

(M) Ce précepte n'est pas très-clair dans sa dernière partie. On y peut trouver, ce qu'au reste tous les *quiétistes* y ont trouvé, que les *œuvres extérieures* n'étaient rien ; qu'il suffisait d'*illuminer l'esprit* et de *l'instruire*, et qu'alors, même avec les actes les plus coupables, le *cœur restait toujours pur*.

(N) Il faut bien distinguer ici l'origine première de cette doctrine toute platonique que la *connaissance de la doctrine ou de la règle* ne peut nous arriver qu'après que nous aurons corrigé nos passions. Nous avons vu dans un de nos derniers cahiers, qu'elle avait séduit même saint Augustin, qui ensuite l'a rétractée<sup>2</sup>. Elle est encore répétée par un grand

<sup>1</sup> *Gegen* est un mot mongol, il exprime un degré de la hiérarchie lamaïque.

<sup>2</sup> Voir dans notre tome xx, p. 71, la réfutation des doctrines du père Chastel.

14. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui passe sa vie dans la pratique de la vertu, est semblable à celui qui entre dans une maison obscure, une torche à la main ; aussitôt les ténèbres se dissipent et la clarté paraît. L'homme qui est parvenu à la véritable science, ayant *complètement* éteint l'ignorance et la stupidité, il n'est rien qui ne soit *lumineux* pour lui (O). »

nombre de philosophes chrétiens qui, comme le P. Chastel, disent que si un homme ne *connatt* pas la doctrine, cela vient de ses *passions*. Mais il y a ici une distinction essentielle à faire ; sans doute les passions obscurcissent l'esprit, et empêchent l'action de l'intelligence, mais cela n'empêche pas de dire que la *connaissance de la loi* doit toujours précéder la correction de ses passions. Supposez, en effet, que *réellement* il n'y eut aucune connaissance de la loi, comment cet homme corrigerait-il ses passions ; comment saurait-il qu'il est hors de la règle, s'il ne connaît point de règle ? Vous voulez que je corrige mes défauts pour connaître la règle, mais si j'ai pu corriger mes passions sans règle, qu'ai-je besoin de la règle ? n'est-ce pas sur la règle même que je dois corriger mes passions ? — Toute la difficulté vient de ce que nos philosophes chrétiens ont voulu, comme Bouddha, *trouver la règle et la loi dans l'intérieur de l'homme* ; alors, en effet, si cet intérieur est bouleversé, si c'est une eau trouble, comment y trouver une règle, comment y voir une image ? mais grâce à Dieu, ce n'est pas ainsi qu'*historiquement* Dieu a donné la règle ; c'est à l'extérieur que la règle est posée, elle est dans la *tradition* qui la donne par l'enseignement ; le cœur a beau être troublé, les passions ont beau s'agiter, la loi est toujours ferme, droite et brillante, à l'extérieur ; toutes les passions ne troubleront jamais l'admirable et brillante *clarté de l'Évangile* ; cette clarté pénétrera forcément dans quelque coin de ce cœur troublé, et l'éclairera par mille conduits ; il sera forcé de la *connaître*. S'il ne la suit pas, c'est qu'il ne veut pas la suivre, la règle existe. Que si vous la placez *dans le cœur*, il est clair que dès que le cœur est troublé, elle n'existe plus, ou elle est invisible. Mais non, non ; la règle n'est pas renfermée dans la chaudière bouillante du cœur, ni recouverte des cinq couvercles des sens, comme le dit Bouddha, et comme l'enseignent les *lamas* du Thibet et un grand nombre de *lamas* chrétiens.

(O) On voit ici le leurre donné à ces pauvres *contemplateurs*, thibétains, indiens, allemands, français, que l'esprit humain peut, en ce monde, ar-

15. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Si vous demandez ce que je pense,... je pense la doctrine... Si vous demandez ce que je pratique,... je pratique la doctrine... Si vous demandez ce que je parle,... je parle la doctrine : moi qui médite et approfondis la vraie doctrine, un instant même je ne puis la perdre de vue (P). »

16. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Si je contemple le ciel et la terre, je me dis : ils ne sont pas éternels... Si je contemple les fleuves et les montagnes, je me dis : ils ne sont pas éternels... Si je contemple tous les êtres si variés et si féconds dans leurs formes et leurs espèces, je me dis : ils ne sont pas éternels... Qu'on assujettisse son cœur, on entrera dans la vie. »

17. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui, pendant un jour entier, médite et pratique la vertu, sans relâche et sans interruption, ayant su régler sa conduite, entrera dans un bonheur sans fin (Q). »

19. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Si je considère au-dedans de moi les quatre éléments, quoique chacun d'eux ait un nom, cependant, ce qui constitue *le moi* est innommé... Cette vie passagère ne dure pas longtemps en réalité, c'est une *illusion et voilà tout* (R). »

---

river à la véritable science, en éteignant *complètement* l'ignorance, de manière qu'il n'est *rien* qui ne soit *lumineux* pour lui ; c'est là que roule toute la théorie et tout l'espoir de la science humanitaire progressive ; c'est une pure illusion. Saint Paul comprenait mieux le véritable état de l'homme quand il disait : « Nous voyons maintenant dans un miroir, » et comme dans une énigme, ce n'est que dans le ciel que nous verrons » la vérité face à face, et telle qu'elle est <sup>1</sup>. »

(P) *Pratiquer la doctrine* ; voilà le vrai devoir de l'homme, le précepte évangélique ; malheureusement on a réduit la doctrine bouddhique à mettre seulement en pratique la *contemplation* de cette même doctrine ; ce qui dit la suppression même de l'action ou de la pratique.

(Q) Voilà encore un de ces préceptes que l'on dirait extraits de l'Évangile.

(R) Il y aurait là une grande vérité sur la *vanité* des choses de ce

<sup>1</sup> 1 Cor., XIII, 12.

19. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui met sa volupté et sa passion à rechercher un nom, est semblable à un parfum qui brûle, tandis que tous les hommes respirent son odeur; il ne peut s'exhaler qu'en se consumant lui-même. La fausse gloire des insensés, qui recherchent les flatteries, sans se mettre en peine de la vérité, ne les délivre pas, malgré leur repentir, des peines de ce nom illustre qu'il ont acquis et qui fait leur tourment (S). »

20. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui convoite les richesses est semblable à un jeune enfant qui, avec la pointe d'un couteau acéré, veut goûter du miel : sans avoir eu le tems de savourer ce qui n'a fait qu'effleurer ses lèvres, il ne lui reste plus que les cuisantes douleurs d'une incision à la langue (T). »

21. — Bouddha, manifestant sa doctrine; prononça ces mots : « Les tourments de l'homme, entravé dans la famille par une femme et des enfants, sont plus terribles que les chaînes de fer qui tiennent un homme, pieds et poings liés, dans l'intérieur d'une prison : quoiqu'il soit gardé à vue, encore y a-t-il pour lui un jour de délivrance. L'homme qui s'est passionné pour sa femme et ses enfants, bien qu'il en ait éprouvé des tourments semblables à la morsure du tigre, parce qu'il s'est mis lui-même dans ces tortures, jamais pour lui ne se lèvera le jour de délivrance (U). »

---

monde, si les bouddhistes ne prenaient pas au pied de la lettre le mot que tout n'est qu'*illusion*, qu'il n'existe rien de *réel*, que nous ne sommes qu'un *songe* de Brahma, et que cet univers n'est qu'une grande *maya*, ou *illusion*.

(S) Ce précepte serait tout à fait évangélique si l'on ne proclamait pas que *même le repentir* ne délivre pas des fautes du péché; car, notez qu'il ne s'agit pas de l'autre monde.

(T) Très-belle sentence exprimée par une image juste et ingénieuse.

(U) C'est ici un des préceptes où l'on reconnaît le plus la fausseté de la doctrine bouddhique. Il y suppose que l'état le plus naturel, c'est-à-dire l'état même où Dieu a voulu placer l'homme, est un obstacle insurmontable à la délivrance. On dirait que tous les souvenirs, tous les

22. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Il n'y a pas de passion plus violente que la volupté ; rien ne va au delà de la volupté. Par bonheur, il n'y a qu'une seule passion de ce genre, car, s'il y en avait deux, en tout l'univers, pas un seul homme qui pût suivre la vérité (V). »

23. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Les hommes qui nourrissent leurs passions sont comme si, prenant une torche à la main, ils marchaient contre le vent ; si les insensés ne rejettent pas cette torche, leur main ressentira certainement les brûlantes atteintes de la flamme. L'homme qui se laisse tyranniser par l'impudicité, la colère et la stupidité, s'il ne se hâte d'en neutraliser le poison par la vertu, il est certainement semblable à l'insensé qui, tenant une torche à la main, ressent les brûlantes atteintes de la flamme. »

24. — En ce tems-là un esprit céleste présenta une belle fille à Bouddha, dans le dessein de tenter son cœur et d'éprouver sa vertu, Bouddha prononça ces mots : « Sac de peau, rempli de

---

instincts, y sont oubliés ou sacrifiés. On a oublié le précepte primitif : « *Croissez et multipliez*, l'homme et la femme seront deux dans une seule » chair <sup>1</sup>. » Je ne voudrais pas d'autre preuve pour démontrer que la religion bouddhique a été formulée par quelques dévots *yoghis*, quelques-uns de ces solitaires qui, dans l'Inde, ont peuplé les forêts, et qui, en ce moment même, peuplent les environs de *Lhassa*. On y voit le chef de secte qui a songé à peupler *son couvent*, à augmenter son influence, plutôt que le législateur répétant les paroles de Dieu. Combien l'Évangile est éloignée de ces exagérations. Saint Paul nous dit, il est vrai, « que les » personnes mariées éprouveront les tribulations de la chair <sup>2</sup> ; » mais il ajoute, en parlant de la femme, qui doit le plus en éprouver, « elle sera » sauvée par la génération des enfans <sup>3</sup> ; » et ailleurs, il compare l'état de famille à l'union qui existe entre le Christ et son église. « C'est un » grand sacrement dans le Christ et dans l'Église <sup>4</sup>. »

(V) Voilà encore une de ces grandes vérités que l'esprit de secte n'a pas pu effacer ; son expression est même très-remarquable.

<sup>1</sup> *Genèse*, I, 22 ; II, 24.

<sup>2</sup> *I Cor.*, VII, 28.

<sup>3</sup> *I Timot.*, II, 15.

<sup>4</sup> *Aux Eph.*, III, 32.



toutes sortes d'immondices, que viens-tu faire ici? Tu peux séduire les gens du monde, mais tu n'ébranleras jamais les 6 intelligences; va-t'en, je n'ai que faire de toi.» Ayant ainsi parlé, l'esprit céleste, plein du plus profond respect pour Bouddha, lui demanda l'initiation aux prières et à la doctrine : et, parce que Bouddha daigna l'initier aux mystères, il obtint le rang de *Sourtaban* (X). »

Traduit par MM. GABET et HUC, missionnaires lazaristes,  
annoté par M. BONNETTY.



---

(X) La séduction de l'homme par la femme et la funeste influence de la volupté sur la pratique de la vertu, sont deux des préceptes antiques qui sont restés le plus profondément empreints dans l'esprit oriental.

IV<sup>e</sup> SÉRIE. TOME I. — N<sup>o</sup> 4; 1850 (40<sup>e</sup> vol. de la coll.). 49

## Philosophie catholique.

## EXPOSITION ET ADOPTION DES PRINCIPES

DE LA

## POLÉMIQUE CHRÉTIENNE,

TELLE QU'ELLE EST ÉTABLIE DANS LES ANNALES.

Nous avons promis de faire connaître la manière dont nos principes et notre polémique sont jugés dans le *Freeman's-Journal* de New-York (24 novembre 1849). Voici cet exposé qui nous prouve que l'on se préoccupe grandement de cette question aux États-Unis.

« Un correspondant nous demande d'établir brièvement les points distinctifs de la philosophie de M. Bonnetty, telle qu'il l'expose dans les *Annales de la Philosophie chrétienne*. Pour satisfaire à cette requête, il est nécessaire, pour nous, d'exposer les principaux caractères des trois systèmes, à l'un ou l'autre desquels se rapporte aujourd'hui tout *Traité de Philosophie*.

1° *L'École traditionnelle*. — Les adhérens maintiennent que l'âme humaine est créée avec les simples facultés de recevoir les enseignements de Dieu et de la Société avec une *aptitude*, c'est-à-dire une *prédisposition* ou *faculté d'apprendre*; mais sans le pouvoir de chercher les vérités de la doctrine ou de la morale, et de les *trouver* en soi. Qu'en conséquence, la doctrine et la morale ont donc été reçues de Dieu par l'homme en premier lieu, par une positive et extérieure révélation ou tradition, et non par une *emanation*, *participation*, *union* ou *intuition* de l'âme avec Dieu ou de Dieu; mais que la parole est le moyen de la connaissance de l'homme en ces matières.

« 2° *L'École rationaliste*. — Elle avance que dans ou durant son existence, l'âme reçoit de Dieu le *don de toutes les vérités* dans l'état de *germe*, d'*idées innées*, de *lumière naturelle*, ou de *notion universelle*, de sorte que toute connaissance morale et intellectuelle à laquelle l'homme arrive, n'est que le *spontané* et na-

*turel développement* du premier don inné. Le langage, la morale, les dogmes, la société, sont les progrès et les résultats naturels de ce premier don, et ce premier don c'est la RAISON.

» 3° *L'École mixte*. — Elle maintient, avec les rationalistes, que l'âme humaine a reçu de Dieu, en même tems que l'existence, le don de toutes les vérités dans l'état de *germe*, de *lumière naturelle*, de *notion universelle*, ou d'*idée innée*; et que tout ce que l'homme connaît dans la suite, n'est que le *développement* du don primitif, l'*augmentation* ou le *progrès* de ce qui était déjà dans son âme. La *tradition*, l'*enseignement*, la *science* et tout ce qui s'y rapporte, ne sont pas pris par cette école dans leur sens naturel : car elle dit qu'*enseigner* n'est qu'*aider* le germe déjà dans l'âme à croître et à se produire. — L'âme a déjà en germe ce qu'elle reçoit : elle *sait* déjà en germe ce qu'elle apprend<sup>1</sup>.

» La différence entre cette dernière école et les rationalistes purs, est qu'elle nie que ce progrès ou développement soit *spontané*. Elle maintient que le langage est un don, non une intervention de l'homme, et que la culture extérieure et l'action de la société, sont nécessaires pour le développement du don primitif.

» Ce don primitif, l'école mixte l'appelle aussi RAISON HUMAINE, terme que, par exemple, elle laisse sans explication, ou qu'elle explique avec les rationalistes comme étant une *émanation* ou *participation* de la RAISON DIVINE.

» De ces trois écoles, M. Bonnetty adhère à la première, l'*école traditionnelle*. Cependant, il y a fait une modification : il considère que le *mode* ou la constitution de la raison humaine est au-dessus de l'intelligence de l'homme, et que, par conséquent, au lieu de dire que la parole est le *mode* de la connaissance de l'homme, il se contente du *fait historique*. La connaissance que nous avons sur les matières de dogme et de morale, nous a été *transmise* par la parole.

<sup>1</sup> Cet exposé est l'analyse de ce que nous avons établi dans notre t. xv, p. 279, au moment où nous commençons notre discussion avec le P. Gardereau ; depuis lors, quelques écrivains de l'école catholique ont soutenu, dans le *Correspondant*, que la parole n'a pas été révélée, mais qu'elle a été donnée à l'homme comme la vie par le seul acte de la création. Voir le t. xxiii, p. 576, et les articles du P. Chastel, t. xxiv.

C'est donc ce *fait* de la transmission de la connaissance par le langage, qu'il prend pour base de toute philosophie; et il objecte sagement aux autres théories leur manque de certitude dans l'esprit, et par conséquent leur impropriété à être prises pour fondement de la science.

» Dans cette polémique avec l'école purement rationaliste, il est accompagné de tous les catholiques. Quant à la docte et piquante discussion qu'il a soutenue depuis plusieurs années avec l'*école mixte*, il se trouve justifié par la défiance générale qui existe contre les systèmes qui prévalent dans les écoles depuis deux ou trois siècles, et aussi par le très-palpable fait que la plupart de ces systèmes ont, dans le fait, été occupés à poser de fausses prémisses et à nier de légitimes conclusions, c'est-à-dire à inculquer des principes sceptiques, comme la philosophie se borne à le faire, et s'efforçant de sauver la foi en combattant le caractère logique de l'esprit humain. »

---

 Polémique catholique.
 

---

**PHILOSOPHIE PERSONNELLE et PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE**
**Mises en présence,**

Ou défense de M. l'abbé MARET avec la réplique de M. BONNETTY.

 (Deuxième lettre de M. l'abbé Freppel<sup>1</sup>.)
 

---

Nous avons reçu de M. l'abbé Freppel une *deuxième lettre pour la défense des opinions et de la méthode de M. l'abbé Maret*, nous l'en remercions et la publions avec plaisir. Nous avouons même que nous voyons avec satisfaction les professeurs du séminaire de Strasbourg, prendre part à la discussion que nous avons soulevée contre la *méthode philosophique enseignée dans nos écoles*. Nous avons encore sous nos yeux toutes les brochures publiées à Strasbourg à l'occasion de la *philosophie de M. l'abbé Bautain*; nous nous souvenons même avoir eu une discussion assez longue avec un de MM. les professeurs qui avaient pris la parole dans cette grave discussion. Tout en approuvant bien des choses, nous faisons nos réserves sur quelques points que nous avons parfaitement présents à l'esprit. Nous le répétons, nous ne pouvons que remercier MM. les professeurs de Strasbourg d'entrer dans notre discussion; personne ne pourrait mieux exprimer leur pensée que M. l'abbé Freppel. Nos lecteurs pourront donc juger avec connaissance de cause; nous les prions seulement de se souvenir que tout le combat est à notre désavantage, parce que nous attaquons une méthode déjà enracinée dans les esprits, que nos lecteurs eux-mêmes ont apprise et souvent enseignée; et cependant nous n'hésitons pas à les prendre pour juges.

Voici donc la lettre de M. l'abbé Freppel:

M. le Directeur,

Deux voies, également faciles, s'offraient à moi pour vous suivre dans la *réponse* que vous avez faite à ma lettre. Je pouvais examiner, successivement, chacune de vos *notes* pour y reprendre ce qui m'aurait paru répréhensible ou faux. Cette marche eût peut-être été plus naturelle et

<sup>1</sup> Voir la 1<sup>re</sup> lettre au n° 2, ci-dessus, p. 131.

mieux adaptée à votre réplique ; mais certainement la discussion n'y eût point gagné en ordre ni en clarté. J'ai donc préféré réduire notre controverse à un petit nombre de points bien arrêtés, autour desquels j'essaierai de grouper les observations que j'ai à vous soumettre.

Nous avouons que nous aurions préféré voir M. Freppel faire comme nous, c'est-à-dire nous suivre pas à pas, relevant ce qui est inexact, mais accordant aussi ce qui lui paraît admissible : de cette manière la discussion eût fait quelques pas, tandis que la méthode qu'il a suivie, celle de prendre des propositions en l'air et de les examiner dans leur absolu métaphysique, ne peut conduire à rien, on va s'en apercevoir. Nous aurons soin, en effet, de noter les lacunes de sa polémique.

1. De l'emploi des termes. — M. l'abbé Freppel soutient qu'il faut continuer à se servir des termes qui expriment les erreurs philosophiques.

La première question qui nous divise, Monsieur, c'est celle de l'emploi des termes. Là-dessus vous posez une règle qui me semble inadmissible. « Il suffit, dites-vous (p. 135), que les philosophes *panthéistes* se soient » emparés de l'expression *concevoir Dieu*, pour que les théologiens, gardiens des dogmes et des mots qui les expriment, doivent s'en abstenir (n° de février, p. 135). » Ainsi, vous admettriez que nous sommes obligés de répudier toutes les expressions dont il prendra fantaisie aux rationalistes d'abuser ? Mais vous nous forceriez de rejeter le mot *Dieu*, car il n'en est aucun dont les panthéistes se soient servis davantage pour exprimer et formuler leur erreur. Avouez que c'est pousser un peu loin la condescendance envers eux, et que nous autres, que vous accusez de les favoriser, nous ne leur cédon pas le terrain si facilement et pour si peu de raison.

Voilà, dès le début, l'inconvénient que nous avons signalé. Notre discussion n'est pas une discussion en l'air et métaphysique ; nous avons expliqué (p. 132) ce que nous disions du *surnaturel*, que M. Maret, par son système d'*émancipation de la substance divine, intuition directe*, établissait un privilège *surnaturel* qu'il appelait du nom de *naturel*. — 2° Nous lui reprochions de nous avoir fait dire que nous ne pouvions connaître Dieu, dans une phrase où nous disions le contraire ; nous disions que l'école mixte attaché au mot *homme isolé* le sens d'*homme social* ; nous notions surtout une chose essentielle, c'est la fausse notion qu'il donnait sur le *rationalisme* d'où

il excluait tous les *rationalistes actuels* (p. 134, etc.). M. l'abbé Freppel ne répond pas un mot à tout cela, mais il prend (p. 135) une définition isolée sur laquelle il fait une dissertation : voyons donc cette définition, reprenons toute notre phrase :

« Nous ajoutons que le mot *concept* ou *conception* ne convient qu'à » ceux qui croient à une véritable *conception de Dieu* dans l'âme » humaine. M. Maret n'a-t-il pas dit : *nous demanderons Dieu à » l'âme humaine ?* n'a-t-il pas dit qu'il s'élevait de lui-même à la » *conception de Dieu* ; que cette *conception* avait lieu par l'idée de » *l'infini, innée, naturelle à l'âme ?* Ne sont-ce pas là des *concepts » purs* et non des *concepts mixtes* dus à l'âme humaine ? — Voilà la discussion réelle et appliquée, c'est à cela qu'il fallait répondre, car c'est là ce qui avait décidé notre attaque. M. l'abbé Freppel soulève, à ce propos, une discussion purement dialectique sur le plus ou moins d'opportunité qu'il y a à se servir des termes des philosophes. Eh bien, nous lui faisons encore cette réponse appliquée : Les philosophes, usant de la *méthode de conception*, nous donnent une *mauvaise conception de Dieu* ; M. l'abbé Maret, usant de la même méthode, nous a aussi donné une *mauvaise conception de Dieu*, qu'il a été obligé de rétracter ; il s'ensuit que la *méthode de conception est mauvaise*. Que M. Freppel réponde à ce raisonnement, qu'il justifie les philosophes et M. Maret, ou qu'il nous dise en quoi ils ont mal appliqué la méthode ; il ne faut aller ni à droite ni à gauche, il faut répondre directement. — Quant au mot *Dieu*, nous nions énergiquement qu'il *exprime et formule* les erreurs des panthéistes, comme le dit M. Freppel. Les chrétiens ont bien fait de s'en servir, 1° parce qu'il ne représente pas une *méthode erronée* ; 2° parce que ce mot n'appartenait pas aux philosophes, mais à la tradition, et par conséquent aux chrétiens.

Il est vrai que vous ajoutez un argument tiré du sens *propre* du mot *conception*, qui implique une *formation intérieure* dans l'homme (p. 135). Mais pensez-vous donc que les idées se forment *hors de l'homme ?* Qu'elles proviennent de l'enseignement extérieur, ou qu'elles surgissent du fond de notre nature raisonnable, c'est toujours en nous qu'elles se forment ; autrement, nous ne les aurions jamais. Mais de ce que *l'idée de Dieu se forme en nous*, s'ensuit-il que *Dieu se forme dans le sein de l'homme ?* Est-ce là une conséquence ? De ce que l'idée d'arbre et l'idée de plante

se forment en nous, s'ensuit-il que les arbres et les plantes se forment en nous? Comment un philosophe n'a-t-il pas vu cela?

Nous en sommes bien fâchés, mais il faut que l'abbé Freppel nous permette de lui dire qu'il ne fait aucune attention ni à nos paroles, ni à celles de M. l'abbé Maret, ni à celles des philosophes rationalistes.

1° M. l'abbé Maret a dit expressément *qu'il s'élevait de lui-même à la conception de Dieu*, de l'infini, qu'il demandait Dieu à l'âme humaine. — Sur cela nous avons demandé, p. 135 : « *Dieu a-t-il été* » formé dans l'âme humaine? — A cela M. l'abbé Freppel nous demande si les *idées se forment* hors de l'âme. M. l'abbé Maret dit qu'il *conçoit Dieu*; nous demandons si Dieu est un être *conçu, formé dans l'âme humaine*. M. Freppel nous répond : L'*idée, c'est-à-dire la pensée humaine, est-elle conçue hors de l'âme?* En sorte qu'il identifie Dieu avec *idée humaine, pensée humaine*. Et cependant à la même page nous nous étions plaints de ce procédé; nous disions : « M. l'abbé Maret n'a pas dit *intuition, vision de l'idée divine, mais* » *vision, intuition de Dieu*. Pourquoi changer ses expressions? » M. l'abbé Freppel ne répond rien à cela, mais il continue à mettre *formation ou conception d'une idée*, là où M. l'abbé Maret a mis *conception de Dieu*. — Quelle solution peut-il y avoir dans une discussion conduite de la sorte? — Pour en finir, nous répondrons : Oui, vous avez raison; parce que l'idée de Dieu est formée en nous, il ne s'ensuit pas que Dieu est formé en nous. Mais vous, répondez à M. Maret qui a dit : *Je m'élève à la conception de Dieu*; car c'est aussi ce que disent les panthéistes, et surtout tout une école que M. Freppel connaît bien, celle de Hegel qui dit que *Dieu se forme, devient, s'élabore en nous*; tous les panthéistes disent aussi que *c'est en eux, et d'eux que Dieu est formé*. — Tous se servent du mot *conception de Dieu*, et ce mot est exact dans leur bouche; mais dans la bouche d'un théologien chrétien, c'est un non-sens, c'est un blasphème. Que M. l'abbé Freppel réponde à cela.

D'ailleurs, Monsieur, il est faux de dire que le mot *conception*, dans son sens propre, implique une *formation intérieure dans l'homme*. C'est là une signification dérivée, empruntée à un dictionnaire de médecine; mais voyons un peu l'acception primitive propre de ce mot : *Concipere* veut dire *prendre, recevoir (capere) à la fois (cum)*, c'est-à-dire *réunir*,



*embrasser* les qualités qui constituent un mot, une idée, une chose. Voilà le sens à la fois le plus naturel et le plus général du mot *conception*. Lorsque donc nous disons que nous *concevons Dieu* ou l'*idée de Dieu*, car c'est *tout un*, nous voulons faire entendre que nous *embrassons*, que nous *réunissons* en une seule et même notion toutes les propriétés essentielles de l'Être souverain. Ce sens est tellement naturel et commun, que l'on appelle, par exemple : un triangle carré, une chose *inconcevable*, parce qu'il est impossible de *comprendre*, de *réunir*, dans une seule et même notion, la qualité d'être une figure carrée et celle d'être en même tems une figure triangulaire.

1<sup>o</sup> Nous signalons aux philosophes et aux théologiens cette expression de M. Freppel, *Dieu* ou l'*idée de Dieu*, c'est *tout un*. Notez qu'il s'agit ici de l'*idée humaine de Dieu*. *Idée*, jusqu'à ce jour a voulu dire *image* (ειδεια), en sorte que *Dieu* ou son *image*, c'est *tout un*. Nous le répétons, nous signalons cette doctrine aux théologiens, nous en demandons pardon à M. Freppel, mais nous croyons qu'il fait en cela de la philosophie quelque peu *allemande* et *panthéiste*, et non de la théologie chrétienne. Quant à l'étymologie de *cum-cappere*, c'est nous même qui l'avons indiquée à nos lecteurs<sup>1</sup> ; mais nous avons ajouté que l'on en faisait un mauvais usage, que les philosophes nous donnaient de *mauvaises conceptions de Dieu* ; qu'un professeur de la faculté de théologie de Paris nous avait donné sur Dieu des *conceptions* qu'il avait été obligé de biffer, et nous ajoutons qu'il fallait donc abandonner cette méthode. Que M. Freppel réponde à cela, au lieu de redire ce que nous avons dit à nos lecteurs.

Et vous voudriez nous faire bannir du langage philosophique cette expression si *juste* et si *claire*, sous le frivole prétexte que M. de Lamennais, M. Cousin et M. Saisset, y *attachent une signification dangereuse et erronée* ? Mais ne voyez-vous pas qu'en y allant de la sorte, vous nous mettez dans l'impossibilité absolue d'énoncer nos idées ; car je vous défie de vous servir d'un terme de philosophie dont on ait plus ou moins, de nos jours, dénaturé le sens ; et tout d'abord, Monsieur, je vous engage à bien vous garder d'employer le mot *philosophie*, car vous conviendrez avec moi, qu'on en fait journellement un abus étrange. Espérons, Monsieur, que vous ne reviendrez plus là-dessus et que vous nous passerez désormais le mot de *concept*, *conception*, *concevoir*, comme expri-

<sup>1</sup> Voir notre tome xx, p. 380.

mant *clairement* notre idée et ne renfermant nullement en soi l'erreur d'autrui.

Nous n'avons qu'à répondre une chose : M. l'abbé Freppel dit que le mot *conception* est une expression *juste et claire*, qu'elle exprime *clairement* l'idée chrétienne ; eh bien ! qu'il nous réponde *clairement* : oui ou non, la *conception* que M. l'abbé Maret a eue de Dieu, est-elle légitime ? si elle ne l'est pas, qu'est-ce qui lui a manqué ? quand il l'a réformée, est-ce par une *conception nouvelle*, ou est-ce par un retour aux *enseignemens de la tradition* ? Si la première *conception* de M. Maret est légitime, pourquoi celles de MM. Cousin, Saisset ne le sont-elles pas ? Il n'y a pas moyen d'échapper à ces conclusions. Au reste, les difficultés que suscite ici M. Freppel sont imaginaires ; oui, il est des termes, des mots, des expressions qui ne donnent lieu à aucun danger, et qu'il faut purement et simplement conserver et ne jamais changer. Ce sont les termes consacrés par l'Eglise. « Employez la forme des saines paroles que vous avez apprises de moi dans la foi <sup>4</sup>, vous dit saint Paul, et ne bataillez pas, M. l'abbé, pour introduire des expressions nouvelles, apprises dans la philosophie.

Voilà la voie, la règle infaillible, et je m'étonne d'avoir à défendre cette doctrine contre des théologiens.

2. M. Freppel soutient que l'esprit humain est une *participation de la raison divine*. — Entorse donnée au texte de saint Thomas ; dans quel sens il s'est servi du mot *participation*.

Vos concessions méticuleuses, à l'endroit des rationalistes, vous portent également à jeter l'anathème sur d'autres expressions non moins innocentes. Vous ne voulez pas qu'on attribue à l'esprit humain une *participation de la raison divine*, car d'après vous, ce serait s'établir dans un état surnaturel. Pensez-vous que saint Thomas nous établissait dans un état surnaturel, quand il disait que *la lumière naturelle de la raison est une participation de la lumière divine* (*Pars prima*, qu. xii, art. xi, ad tertium) ? Pourquoi préférez-vous rejeter cette expression parce qu'elle est employée par M. Saisset, que de l'admettre parce que saint Thomas et les théologiens s'en servent ? Vous qui êtes si fidèle à la tradition, tenez-vous en donc aux termes qu'elle consacre.

Nous l'avouons, en présence d'une société où règne cette grande

<sup>4</sup> Formam habe sanorum verborum, quæ à me audisti in fide et dilectione. II Tim., I, 13.

hérésie que l'esprit *humain est une part, une participation, une émanation* (au sens propre) *de la raison de Dieu*, expressions qui expriment le Panthéisme, contre lequel se sont élevés tous les conciles qui viennent de se tenir dans l'Eglise, et les Bulles du chef de la chrétienté, nous croyons qu'il suffisait d'indiquer ces corrections à faire dans les expressions de nos livres classiques pour que des chrétiens, des théologiens en reconnussent la nécessité. Quant aux scholastiques qui ont pu s'en servir, nous avons dit avec Merchior-Canus que « ces théologiens, s'ils vivaient de notre tems, ne s'en serviraient plus<sup>1</sup>. » C'est donc avec un étonnement profond que nous voyons M. l'abbé Freppel, sans répondre à aucune de nos observations, soutenir que l'on peut continuer à se servir, dans les écoles catholiques, d'expressions qui sont les *formes de l'erreur et de l'hérésie*. Pour toute réponse, il nous indique saint Thomas. Nous répondons d'abord que saint Thomas n'est pas l'Eglise, que l'Eglise a défini que *l'esprit humain est créé*, qu'une création n'est pas une *participation, une émanation*, et qu'ainsi il faut abandonner les expressions de saint Thomas pour suivre l'Eglise qui, seule, a la *forme des saines paroles*. — Voilà notre réponse.

Mais est-il bien vrai que saint Thomas se soit servi des expressions absolues que lui attribue M. l'abbé Freppel ? Eh bien ! non. Nous le disons avec peine, nous sommes attristés de nous voir dans notre polémique avec M. l'abbé Maret, avec le P. Chastel, avec M. Freppel, obligé de signaler de fausses *citations* dans les autorités qu'ils allèguent. Nous avons déjà eu la douleur de les indiquer pour M. l'abbé Maret et pour le P. Chastel ; nous le faisons remarquer dans la page même citée ici par M. l'abbé Freppel (p. 132), et le voilà, lui-même, tronquant saint Thomas à son avantage. Saint Thomas, en effet, ne dit point que « *la lumière naturelle de la raison est une participation de la lumière divine ; mais une espèce de participation, une certaine (quædam) participation* <sup>2</sup>. Dans une discussion semblable où il s'agit de la rigueur des termes, supprimer celui qui ôte à un mot son sens absolu, c'est le tronquer

<sup>1</sup> Voir ce texte dans notre tome XII, p. 48 (3<sup>e</sup> série).

<sup>2</sup> Nam et ipsum lumen naturale rationis participatio quædam est divini luminis. Dans l'édition de Migne, t. 1, p. 553.

et tromper son lecteur. Saint Thomas a très-bien établi ailleurs quelle était cette sorte de participation : c'était une *participation de ressemblance*, ce qu'il répète je ne sais combien de fois. Et voyez comme c'est un parti pris que de faire de saint Thomas un *rationnaliste panthéiste*, c'est que M. l'abbé Maret, citant ces dernières expressions de saint Thomas, a grand soin de les tronquer ; ainsi saint Thomas dit : « Rien n'est bon ou désirable, si ce n'est » en tant qu'il *participe à la ressemblance de Dieu.* » Ce que M. Maret traduit par ces paroles : « Tout être en jouissant du bonheur, » auquel il est appelé, *participe à Dieu*<sup>1</sup> ; » et pourtant le mot *ressemblance* est ici le mot propre, l'expression exacte : car toute *ressemblance* exclut la *réalité* ; c'est le mot de la Bible : *faits à l'image et à la ressemblance de Dieu.* Pourquoi M. l'abbé Freppel supprime-t-il le mot *quædam*, pourquoi M. Maret supprime-t-il *similitudo* ? notre raison s'y perd. Si quelqu'un le sait, qu'il nous le dise.

Et puis, voyez, quand le même M. Maret voudra exposer l'erreur des panthéistes, il leur reprochera de se servir de quel terme ? du mot même de *participation* ; ceci est éminemment curieux pour prouver la confusion qui règne dans nos écoles catholiques ; écoutez : « Passons sur toutes ces contradictions des panthéistes, qui » infligent au sens humain et à la logique le plus grand outrage ; » il faut aller plus loin encore ; il faut dire que le monde est de » soi, qu'il est par soi, qu'il est sa cause à lui-même. *Participant à la substance divine*, il possède nécessairement ce dernier attribut. » Et ailleurs : « Le dogme chrétien repousse ..... *toute participation à la substance divine*<sup>2</sup>. » Ainsi, le mot *participation* est blâmable dans les panthéistes, et cependant c'est celui qu'enseignent à la jeunesse chrétienne, des professeurs tels que M. l'abbé Maret et M. l'abbé Freppel. Si ce n'est pas là la confusion et le chaos, que l'on nous dise où ils sont.

<sup>1</sup> Quia nihil habet rationem boni, aut appetibilis, nisi secundum quod participat Dei similitudinem. *Summa theol.* M. Maret citant ces paroles, ne donne pas d'autre indication. Nous sommes forcés de les prendre sans les vérifier.

<sup>2</sup> *Théodicée chrétienne*, p. 332 et 335, 1<sup>re</sup> édition.

Voilà pour un premier passage de saint Thomas. Venons à un autre passage.

3. Si saint Thomas a bien fait de se servir du mot émanation pour exprimer la création, et si c'est une définition qu'il faut admettre.

Si vous vous contentiez de dire que ces démonstrations sont *quelque peu hardies* et ne laissent pas que d'avoir besoin d'*interprétation*, vous diriez une chose très-raisonnable, sur laquelle tous les théologiens seraient d'accord ; car enfin, Monsieur, vous devez savoir aussi bien que moi qu'il n'y a pas en philosophie une seule proposition qui puisse se passer de toute explication quelconque. Mais de vous transformer eu rationaliste, en panthéiste, par cela seul qu'on avance une expression *subjecte à divers sens*, c'est procéder, à mon avis, d'une manière fort légère dans une matière très-grave. Je m'étonne, Monsieur, qu'en vous piquant d'une attention si scrupuleuse à suivre en tout point la *tradition*, vous n'ayez pas vu que votre accusation retombe sur les auteurs les plus estimés de l'antiquité catholique. Ainsi, trouvez-vous une expression assez forte pour blâmer le grand docteur, auquel je me plais toujours à vous ramener, puisque vous faites si bon marché des docteurs catholiques qui ont brillé dans nos écoles depuis 400 ans ? Saint Thomas ose répéter, jusqu'à satiété, *que la création est une émanation de la cause universelle (Pars prima, qu. XLV, art. 1)*. En ferez-vous un panthéiste ? Il serait possible, en effet, que Spinoza eût puisé son panthéisme dans saint Thomas comme le Rationalisme moderne a puisé ses erreurs dans les cours de philosophie du clergé de France. Monsieur, y avez-vous pensé ?

Nous laissons d'abord à nos lecteurs le soin de juger si l'on doit appeler seulement *hardie* le mot *participation de la raison divine*, que MM. les professeurs blâment dans les rationalistes, et nous en arrivons de suite au mot *émanation*, pour exprimer la *création*. Nous croyions jusqu'à ce jour qu'il y avait des mots qui emportaient leur signification propre ; parmi ces mots, nous rangions celui d'*émanation*, qui exprime et par sa force naturelle et par la convention de tous les auteurs la grave erreur orientale, et maintenant occidentale et contemporaine, du *panthéisme* ; tous les professeurs que nous avons connus jusqu'à ce jour, plus de vingt évêques, tous les hommes de sens, ont pensé qu'il fallait bannir cet enseignement des écoles catholiques. Nous espérons les voir nommément proscrits par quelques uns de nos conciles, dont les actes vont être publiés. Sur notre observation, un vénérable prélat,

Mgr Affre, la fit disparaître de son ouvrage où cette expression s'était glissée <sup>1</sup>. M. Maret seul n'a pas voulu la proscrire, et voici un professeur de Strasbourg qui vient soutenir la légitimité et l'innocence de cette expression, et pour cela il en appelle à saint Thomas. Écoutons donc la théorie de saint Thomas sur l'émanation. M. Freppel ne cite que ces paroles : « La création est une émanation de la cause universelle. » Or, dans ces termes et sans explication, cette phrase serait panthéistique et condamnable; car saint Thomas, pas plus que M. Freppel, n'a le droit d'aller contre les définitions de l'Église qui dit que la création est le passage du non-être à l'être et qu'elle est faite de rien : « Il n'y a, dit-elle, qu'un seul créateur... qui au commencement du » tems forma du néant l'une et l'autre créature, la spirituelle et » la corporelle, l'angélique et la mondaine <sup>2</sup>. » Ce serait le brahmanisme tout pur. Heureusement que M. Freppel donne encore ici une notion très-fausse de la doctrine de saint Thomas. Citons les paroles du grand docteur :

« Nous avons averti, en effet, que nous ne devons point consi-  
 » dérer l'émanation d'un être particulier de quelque cause parti-  
 » culière, mais celle de tout l'être de la cause universelle, qui est  
 » Dieu. C'est cette émanation que nous désignons par le mot de  
 » création. — Or, ce qui procède par émanation particulière, ne  
 » peut pas être *présupposé* à l'émanation; ainsi, si l'homme est  
 » engendré, l'homme n'était pas auparavant, mais l'homme pro-  
 » vient du non-homme, et le blanc du non-blanc. Partant de là, si  
 » nous considérons l'émanation de tout l'être universel du premier  
 » principe, il est impossible que *quelque être* soit *présupposé* à  
 » cette émanation. Or, rien est la même chose que nul être; de  
 » même donc que la génération de l'homme est du non-être, qui  
 » est le non-homme, ainsi la création, qui est l'émanation de tou  
 » l'être, est du non-être, c'est-à-dire de rien <sup>3</sup>. »

Voilà en entier le fameux texte de saint Thomas, cité en partie

<sup>1</sup> Voir *Intraduction philosophique à l'étude du christianisme*, p. 28 de la 1<sup>re</sup> édit., et p. 17 de la 4<sup>e</sup> édit.

<sup>2</sup> IV<sup>e</sup> *Concil. génér.* de Latran, cité par M. Maret même, p. 325.

<sup>3</sup> *Summa theol.*, pars 1<sup>re</sup>, q. XLV, art. 1, dans l'édit. de Migne, t. I, p. 843.

par M. Freppel. Or, que suit-il de ce texte ? c'est que saint Thomas avertit que par *émanation* il entend *création*, et que cette *émanation* et *création* se font de rien, *ex nihilo*. On voit donc qu'avec ces explications et restrictions, l'orthodoxie de saint Thomas est à couvert. Cela, ce nous semble, est un peu moins dangereux que de dire purement et simplement que la *création* est une *émanation de la cause universelle*. Ceci est panthéiste, saint Thomas est orthodoxe. Quant à savoir si saint Thomas a bien fait d'appeler la *création* une *émanation*, si *création de rien* est grammaticalement une *émanation*, ou s'il n'y a pas contradiction entre *émanation* et *création de rien*, voilà ce dont il permis de douter; de même aussi qu'il est parfaitement permis de dire, que cette exposition de saint Thomas est obscure, presque inintelligible, et qu'ici le saint docteur a trop suivi les expressions et doctrines d'Aristote, comme le lui reproche M. l'abbé Maret avec raison. Au reste, il ne paraît pas que cette définition de saint Thomas ait fait quelque école; au contraire, nous avons plusieurs *Dictionnaires des termes scholastiques*, et aucun ne s'est arrêté à cette explication de saint Thomas. Le plus complet d'entre eux, celui de Goclenius, dit expressément : « Les théologiens attribuent l'émanation à la procession éternelle » du Saint-Esprit <sup>1</sup>. »

Nous croyons avoir assez expliqué le danger et l'impropriété des termes *participation divine*, *émanation divine*. Que si M. l'abbé Freppel persiste encore à penser que l'on peut continuer à s'en servir au milieu des doctrines panthéistes, qui identifient l'homme à Dieu, qui ne veulent reconnaître qu'une seule substance, il en est libre, nous n'avons plus rien à lui dire. C'est à nos lecteurs à juger. Pour nous, nous déplorons de voir un séminaire catholique enseigner de semblables doctrines, et jeter une telle confusion dans les esprits des jeunes gens.

4. M. Freppel veut justifier ces mots : la raison est une révélation naturelle venant directement de Dieu. — Singulier système celui de *retrouver*, ce que l'on n'a jamais *trouvé*, ni *perdu*.

N'attendez pas que je passe sous silence l'expression de *révélation naturelle* appliquée à la *raison* (p. 139), et j'espère vous satisfaire pleine-

<sup>1</sup> *Lexicon philosoph.*, p. 146, in-4°.

ment sur ce point. Vous admettez sans doute que la raison est d'origine divine, c'est-à-dire qu'elle vient de Dieu. Vous admettez encore que la vérité est d'origine divine, et qu'elle vient de Dieu soit directement, soit indirectement.

Eh bien ! Monsieur, ce que nous prétendons uniquement, c'est qu'avec le secours de l'action sociale, par l'excitation de l'enseignement et de la parole, la raison humaine, entrant en exercice, RETROUVE en soi, au moyen de la réflexion, et démontre, à l'aide du raisonnement, certaines vérités de l'ordre religieux et moral, qui lui ont été d'abord proposées par la foi.

Voilà qui est clair, évident. Et la manifestation de ces vérités, de raison et de conscience, nous pouvons l'appeler *révélation* ; car enfin, c'est une manifestation de vérités inconnues auparavant, *non pas absolument, mais en tant que découlant du fond de notre nature raisonnable*. Je dis *non pas absolument*, car ces mêmes vérités sont *supposées* connues par la révélation surnaturelle ; seulement, ces vérités enseignées, communiquées par la révélation positive, la raison humaine les *retrouve* en soi comme *inhérentes à la nature*, comme conséquences nécessaires des principes qui la constituent.

Si jamais une théorie a été féconde en antinomies et en nonsens, c'est bien celle, toute neuve, au reste, qu'expose ici M. l'abbé Freppel. Cette pauvre école mixte pressurée entre ses principes et ses conséquences qui s'excluent, change toutes les significations des mots, se cache, se torture, pour faire dire à ses paroles ce qu'elles ne disent pas, ou les empêcher de dire ce qu'elles disent. Écoutez :

M. l'abbé Maret a dit : « La raison est une révélation véritable » mais naturelle. » Nous avons conclu, donc chaque individu ayant sa raison, est enseigné directement, naturellement par Dieu. Voilà un langage humain, clair et net.

Non, certes, répond M. Freppel. — Alors dites-nous ce que c'est que cette *révélation* faite par le grand maître qui porte le nom de Dieu. Voici la réponse :

Quand nous disons que le grand maître nous RÉVÈLE quelque chose *naturellement*, nous entendons qu'avec le secours de la société, c'est-à-dire quand la société nous a enseigné cette chose, et l'a enseignée par la parole, alors, qui alors, nous *re-trouvons* ce qu'on nous a enseigné.



On voit facilement le double embarras de ces paroles : 1° on appelle à son aide notre théorie entière et complète, celle de l'*enseignement par la parole*, puis, quand la parole a enseigné, on appelle cela une *révélation directe, immédiate, naturelle, intérieure de Dieu*. C'est un système de l'invention de M. Freppel, inventé exprès pour se dérober à nos attaques. — Ce n'est pas tout, quand l'âme a reçu cet enseignement par la parole, par la révélation de Dieu, arrive un troisième système, celui que c'est une *trouvaille*, ou qui pis est une *re-trouvaille*, que l'âme fait en elle-même. Or, pour *trouver* ou *re-trouver* une chose, il faut l'avoir *perdue*, une fois et même deux fois ; mais du tout, on ne l'a pas perdue et on la *trouve*, en sorte que la logique de ce système est ceci :

« 1° La société m'enseigne une vérité par la parole, — donc c'est » Dieu qui me l'a révélée directement, intérieurement, naturelle-  
» ment ;

» 2° La société et Dieu m'ont enseigné une vérité, — donc c'est » moi qui la trouve et la re-trouve au moyen de la réflexion. »

Allez, allez à cette école, vous tous qui voulez avoir des notions claires sur l'origine de la vérité, allez. — Mais continuons à analyser les paroles de M. l'abbé Freppel.

De plus, cette *re-trouvaille* est appelée une *manifestation*, et c'est cette manifestation qui est appelée une *révélation de Dieu*, en sorte que, en dernière analyse, c'est l'*enseignement* fait par la parole qui est la *révélation de Dieu* ; nous n'en avons pas dit autant.

Nous ne presserons pas la signification des autres phrases de M. Freppel, elles ne sauraient subir l'analyse logique ; nous en donnerons une solution équivalente, en avertissant que ces grandes paroles : *Découler du fond de notre nature, être inhérentes à notre nature*, etc., veulent dire simplement que les choses enseignées par la parole, étant *intelligibles*, l'âme y adhère, parce que Dieu l'a faite *intelligente*.

Après cela, Monsieur, quand vous viendrez nous parler de tous les sens *mystiques* que les *illuminés* de toute espèce ont donnés au mot *révélation, appliqué à la raison*, vous saurez que vous ne nous effleurez pas même, puisque nous n'avons de commun avec eux qu'un mot, le mot *révélation*. A moins que vous ne poussiez encore la déférence envers les

illuminés jusqu'à leur sacrifier le mot *révélation*, comme vous avez cédé aux rationalistes le mot *conception*.

Non, M. Freppel, je n'accorde rien aux *illuminés*, rien que ce que vous leur accordez vous-même ; c'est vous qui accordez à chaque homme la *révélation directe et immédiate*, la *révélation naturelle* de la raison, c'est vous et non pas moi. — Ce que je trouve injuste, c'est, après avoir accordé à tous cette *révélation*, de la garder, en définitive, pour vous seul, de vous déclarer *seul révélé, raisonnable, instruit de Dieu*. Voilà ce qui est injuste. Il faut absolument ou déclarer que la raison n'est pas une *révélation véritable, mais naturelle*, ou l'accorder à tous, ou bien dire que *tous n'ont pas la raison*, et c'est ce que vous faites aussi.

Mais dans l'état de la question, à votre insultante parole que votre adversaire est un *illuminé* ou un *fou*, quand il vous aura répondu que *c'est vous*, il sera aussi fondé en raison que vous-même, car il a, de *par vous*, la même *révélation que vous*. Avouez-le, votre position n'est pas tenable et nous voyons que vous-même vous la désertez.

Je me résume. Nous pouvons appeler la *raison une révélation divine, mais naturelle*, parce que Dieu, qui en est l'auteur, nous manifeste, comme *naturelles et nécessaires*, certaines vérités, que d'ailleurs il nous fait *découvrir* par la *révélation positive, historique*. Pesez bien ces dernières paroles, Monsieur, car vous me paraissez confondre, sans cesse, la *découverte* avec la *démonstration* de la vérité, et cette confusion est une des causes de votre erreur, je vais vous le prouver.

Oui, nous pesons bien vos paroles, et aussi découvrons-nous ici une nouvelle définition de cette *révélation véritable mais naturelle*, que vous appelez la raison : c'est que nous *découvrons ces vérités par la révélation positive* ; il s'ensuit que, sans cette *révélation positive*, elles ne sont pas *découvertes*, elles ne sont pas *connues, pas manifestées* ; alors, l'autre *révélation dite naturelle*, ne la révèle pas. C'est exactement ce que nous soutenons. Alors pourquoi nous combattez-vous ? pourquoi avez-vous distingué deux *révélations*, 1° la *révélation naturelle* (qui ne révèle rien) et la *révélation positive* (qui découvre tout). Pourquoi ce pathos, ce non-sens, ce chaos ? pourquoi ? encore une fois, pourquoi ?

5. Avons-nous confondu découverte et démonstration. — Et s'il n'est pas vrai que les philosophes, parlant de la raison naturelle et des idées innées, prétendent inventer et découvrir la morale.

Autre chose est *découvrir* la vérité, autre chose la *démontrer* après qu'elle a été découverte. N'y a-t-il pas une énorme différence entre ces deux propositions? et comment un philosophe ne l'a-t-il pas vue? Il ne s'agissait pas d'*inventer*, de *découvrir* Dieu et ses perfections, l'âme humaine, sa nature, etc. Ouvrez, s'il vous plaît, la *Théodicée* de M. Maret (p. 105, 5<sup>e</sup> leçon). Qu'y trouvez-vous dès le début? « Aujourd'hui, nous » nous demanderons si Dieu peut être *démontré par la raison.* » Mais puisque vous avez lu la *Théodicée* de M. l'abbé Maret, pourquoi voudriez-vous nous faire accroître que vous ne l'avez pas lue? A quoi bon nous faire dire (p. 139) que nous avons *découvert ou inventé la morale que nous enseignons*, tandis que nous disons précisément le contraire? Non, Monsieur, nous n'avons ni découvert, ni inventé la morale que nous enseignons, nous vous le disons hautement, *c'est du Christianisme que nous la tenons*; mais cette morale que nous tenons du Christianisme, nous la démontrons, en partie, par les lumières de la raison. Et vous appelez cela *inventer, découvrir* la morale? Et vous m'objectez, qu'en Chine ou en Océanie, j'adorerais Bouddha ou le fétiche? Et vous me défiez d'y répondre? Et vous ne voyez pas que vous n'êtes pas même dans la question? Vous êtes philosophe et vous ne voyez pas cela?

Nous ne pouvons que protester contre cette manière de discuter sans citer les textes. Nous défions M. l'abbé Freppel de citer un passage où nous confondons la *découverte* et la *démonstration*; c'est nous, au contraire, qui avons toujours maintenu cette distinction. M. Freppel se fait les objections pour pouvoir plus facilement nous répondre. Il est vrai, M. Maret a dit (p. 105), qu'il s'adresse à la raison éclairée par le Christianisme; il demande si Dieu, tel que le Christianisme le fait connaître, peut être démontré par la raison. — Mais cela empêche-t-il qu'il n'ait dit (p. 7), avant toute mention de Christianisme et en partant des idées innées: « Au milieu de ma conscience s'élève une grande voix qui me prescrit, à l'égard de Dieu....., l'adoration et l'obéissance..... Cette loi (la voix de la conscience) m'ordonne, à l'égard de moi-même, de tendre à toute la perfection, etc. Les vérités théologiques sont de deux sortes: vérités de conscience, vérités de raison (p. 88),

» nous cherchons l'origine de la vérité *dans la conscience et dans la raison* qui est une révélation véritable, mais naturelle ; nous demanderons Dieu à l'âme humaine (89). » — Cette âme humaine, est-ce l'âme humaine éclairée, formée par le Christianisme ; non, c'est lui qui le dit, car il ajoute : « Les autres vérités théologiques *n'ont pas* leur origine *dans la conscience et dans la raison* ; elles ont été *révélées par Dieu* d'une manière *positive et historique* (p. 89). » — Voilà bien le Christianisme ; en dehors du Christianisme, M. Maret a donc *trouvé, ou découvert* des vérités intellectuelles et morales. M. Freppel fausse donc le système de M. Maret, quand il vient nous dire qu'il s'agit seulement de *démontrer les vérités données par le Christianisme*. Comment disputer quand on fausse ainsi les bases même de la discussion ? Cela n'arriverait pas s'il citait les textes. Nous répétons donc : Oui, ces vérités dont vous parlez et dont vous dites qu'elles n'ont pas été *révélées* d'une manière *positive et historique*, il faut nécessairement que vous les ayez *découvertes, ou trouvées* dans votre âme seule. M. Freppel, à mesure qu'il est pressé par nous, abandonne M. Maret, abandonne les philosophies professées et fait un système à son usage. Nous le rappelons aux textes : qu'il y réponde ; il ne s'agit pas de dire hautement : *C'est du Christianisme que nous tenons notre morale* ; il faut prouver que dans vos *cours de philosophie* vous ne séparez pas la philosophie de la théologie, c'est-à-dire de la tradition ; il s'agit de répondre à cette prescription que l'on faisait à tous les professeurs de morale : « De ne faire aucune digression dans la théologie, mais d'enseigner la morale telle qu'elle est dans les *Ethiques d'Aristote*<sup>1</sup>. » Est-ce que par hasard Aristote avait reçu sa morale du Christianisme ? Les prescriptions sont là, on ne peut les cacher ; les faits existent, on ne peut les dissimuler, ils sont encore dans les *philosophies*. Il importe peu que, dans sa détresse, M. Freppel nous crie : *C'est du Christianisme que nous tenons notre morale* ; lorsque les auteurs nous disent : *c'est d'Aristote, c'est de ma raison, c'est des idées innées*, que nous la tenons. Nous prions M. Freppel de se mettre en face de nous, et de nous répondre aussi en face.

<sup>1</sup> Voir le texte dans nos *Annales*, ci-dessus, p. 138.

Quant à ce qu'il assure qu'en lui parlant de l'Océanie, nous ne sommes pas même dans la question, nous allons la lui remettre sous les yeux pour lui prouver que nous y sommes. Il avait dit que les rationalistes ne voulaient accepter Dieu d'*aucune révélation extérieure et surnaturelle*. A cela nous répondions :

« Mille pardons encore, M. l'abbé, mais c'est encore vous qui, dans votre *cours de philosophie*, ne voulez accepter Dieu d'*aucune révélation extérieure et surnaturelle*, non plus que vos dogmes et votre morale, ni votre société; je vous le dis, c'est vous... Ce n'est qu'après avoir établi ce Dieu, ces dogmes, morale et société, que vous demandez Dieu à la *tradition*. Mais il n'est plus, ou plutôt, c'est un mensonge que vous faites à vos élèves. Ce Dieu que vous devez, dites-vous, à votre conscience, c'est à la tradition, à la révélation extérieure que vous le devez; si vous étiez sourd muet, votre conscience ne vous aurait jamais donné ce Dieu; si vous étiez né en Océanie ou en Chine, votre conscience vous donnerait un fétiche, ou le Dieu Fo; si votre conscience catholique vous donne le Dieu chrétien, c'est la société qui le lui a donné. Vous confondez, d'ailleurs, les *preuves* d'un Dieu en seigné, avec la *recherche* de Dieu même, seule chose dont il s'agit ici, et que les Pères n'ont pas confondue avec la démonstration. — Nos lecteurs peuvent voir combien profondément est vicié l'enseignement philosophique sur Dieu (n° 2, p. 143).»

On voit comment M. Freppel, se délivre des objections les plus directes et les plus pressantes. A quoi bon discuter ainsi?

Ainsi, Monsieur, il est bien entendu que tous les argumens que vous pourriez entasser pour démontrer l'impuissance de la raison, à *découvrir* les vérités naturelles, quand elle est abandonnée à elle-même et privée de tout enseignement extérieur et positif, ne sauraient nous atteindre en aucune façon, puisque vous ne feriez qu'établir là une vérité, selon nous, incontestable.

Nous protestons hautement contre ces paroles, elles peuvent exprimer les pensées particulières de M. Freppel, mais elles n'expriment pas le système de M. Maret, que nous combattons, elles n'expriment pas le système suivi dans les *cours de philosophie*. Tous ces cours de philosophie, par là même qu'ils se séparent

complètement de la théologie, se séparent de la tradition, de la révélation *positive*. Ils demandent Dieu, non à l'*enseignement historique*, mais à l'âme humaine, à la raison, à la révélation naturelle, isolée; c'est le dogme philosophique même. Nous prions M. Freppel d'en convenir, ou de nous citer les textes des livres qui disent le contraire. — M. l'abbé Freppel, pour nous répondre et se défendre, abandonne la philosophie à M. Maret, pour se mettre à l'abri sous la *philosophie traditionnelle et sociale*. Écoutons-le, car cela est curieux, en ce que, en paraissant nous combattre, il nous donne gain de cause :

Ne perdez pas de vue, je ne saurais assez vous le répéter, le terrain sur lequel nous nous plaçons pour *reconnaitre et constater* les vérités de raison et de conscience. Pour couper court à tout malentendu, pour dégager entièrement la question et détacher aussi nettement que possible le point en litige, je vais retracer de nouveau brièvement la position que nous avons prise. Nous nous arrêtons à l'homme *social*, non pas à l'homme *isolé*, mais à l'homme en rapport avec la *société humaine et chrétienne*, possédant les idées, se servant du langage, et à cette conscience chrétienne, à cette raison déjà éclairée par le Christianisme, nous demandons, si après avoir REÇU de la révélation extérieure et positive certaines vérités de l'ordre religieux et moral, elle ne parvient pas, par la réflexion et par le raisonnement, à les RETROUVER *en soi* comme naturelles et à les démontrer. Voilà la question. Ne nous parlez donc plus des enfans, des Indiens, des Chinois, car vous nous feriez accroire que vous ne nous comprenez pas, quand nous parlons clairement.

Nous répétons encore, ceci est le système de M. l'abbé Freppel; nous le définissons de le trouver dans les philosophes aristotéliens, cartésiens ou malebranchistes, ces *grands régulateurs de la pensée humaine*, comme le dit M. Maret. Le débat est là et non ailleurs. Aristote, probablement, n'avait pas reçu ses vérités du *Christianisme*, Descartes fait tout reposer sur la *pensée de l'homme isolé*, Malebranche sur l'*intuition directe*. Voilà les fondateurs de la philosophie actuelle, des séminaires, du séminaire de Strashourg certainement. Venir dire qu'en philosophie, on reconnaît la *nécessité de recevoir la connaissance* des vérités du Christianisme, cela rentre assez dans nos vues, mais cela n'est pas la philosophie de l'école. Quant au système personnel inventé ici par M. Freppel, nous ne ferons qu'une

remarque, c'est qu'il change déjà le frêle édifice, élevé ici à la hâte pour la circonstance. A la page précédente, il nous disait : « nous avouons n'avoir pas *découvert* ou *inventé* les vérités, nous » les *démontrons* seulement. » Cela était bien ; mais ici, il renverse ce système ; il ne s'agit plus de *démonstration* des vérités, mais de leur *re-trouvaille* ; ce qui au reste voudrait dire qu'on les a *trouvées* une première fois ; mais le voilà alors sous le coup de sa propre réprobation ; aussi il ne dit pas qu'il les a *trouvées*, mais *reçues*, ce qui n'empêche pas qu'il ne les *re-trouve*. Toute sa philosophie donne ainsi des contorsions à la parole humaine, car on ne peut être dans un état contre nature sans tout dénaturer aussi. — Au reste, nous verrons bientôt M. Freppel démentir encore son système.

Attaquez, si vous le voulez, nos *démonstrations rationnelles* de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, etc. ; essayez de ruiner la distinction naturelle du bien et du mal, la sanction de la loi morale, etc. Nous vous promettons de vous répondre. Il est vrai que vous avez déjà mis à notre adresse, dans la bouche des rationalistes, certains arguments que vous regardez comme irréfragables. Voyons un peu si la logique vous force de donner ainsi la main à nos ennemis.

Nos lecteurs ont déjà vu qu'il ne s'agit en aucune manière des *démonstrations*, mais de la parole que vous laissez tomber ici, même celle de *re-trouver* Dieu, que vous n'avez jamais *trouvé*, dites-vous. Quant à l'accusation que nous jette M. Freppel, de donner la *main à nos ennemis*, il me semble qu'elle convient peu à celui qui s'obstine à appeler la *création* une *émanation*, l'*enseignement extérieur* de la loi divine une *participation* à la raison et à la substance de Dieu, à celui qui professe que la raison humaine est une *révélation véritable, mais naturelle* ; que Dieu nous parle dans notre conscience comme sur le Sinai, qu'il s'y *révèle* en nous par l'*idée*, laquelle nous manifeste *toute la magnificence de notre Dieu*.

— Que M. l'abbé Freppel réfléchisse de nouveau sur ces étranges expressions, qui se trouvent de son aveu dans la bouche de tous les panthéistes et rationalistes, avant de nous reprocher de donner la *main à nos ennemis*. C'est vous qui le faites, monsieur l'Abbé : *tu es tulle vir*.

6. M. l'abbé Freppel abandonne complètement le système des idées innées, toute la méthode de M. Maret, pour adopter notre théorie des notions reçues par la parole.

Nous disons aux rationalistes : cet ensemble de vérités naturelles que la raison n'a pas *découvertes*, mais qu'elle *re-trouve* en soi *comme nécessaires* par la réflexion et qu'elle démontre par le raisonnement, après qu'elle les a *reçues de l'enseignement positif et extérieur*, *ne suffit pas* à l'homme pour le faire arriver à sa fin dernière. Les rationalistes prétendent, au contraire, qu'il *suffit*. Qui des deux a raison ? Selon vous, Monsieur, les *faits* et la *logique* donnent raison aux rationalistes.

M. l'abbé Freppel a changé la base même de la discussion ; il a abandonné le système de M. Maret ; la conscience n'est plus le *Sinaï* où Dieu se fait *connaître par l'idée*, Dieu est connu par *l'enseignement positif extérieur*. Dès lors il ne s'agit plus de nos objections. Ce n'est pas à son système que nous les avons faites. Il n'y a plus que le mot *re-trouver* qui nous sépare, mot qui ne peut rien signifier, ou qui signifie seulement que l'âme donne *son adhésion* à la vérité connue, ce qui est notre opinion. Écoutez pourtant ce qu'il va dire, non à nous, mais à M. l'abbé Maret, qui soutient les principes que nous avons combattus.

Examinons de près ce double argument.

Les *faits*, Monsieur ? C'est des faits que vous argumentez ? C'est là ce que vous préférez à nos syllogismes ? Eh quoi ? parce que le rationalisme, *fil du protestantisme et non pas de la philosophie catholique*, a prévalu dans beaucoup d'esprits, parce que la grande hérésie religieuse du 16<sup>e</sup> siècle et la grande hérésie philosophique du 18<sup>e</sup> siècle, ont fait sortir la société moderne des voies larges et sûres de la civilisation chrétienne, parce que de prétendus philosophes ont abusé de la Raison, comme Luther et Calvin ont abusé de la Bible, êtes-vous reçu à conclure de là qu'ils ont raison contre nous et que nous-mêmes nous leur avons mis les armes à la main ?

Si M. Freppel avait eu envie de nous répondre, il aurait dû combattre ce raisonnement fait ailleurs : « Le protestantisme » n'est que l'application du principe de la révélation directe et » immédiate faite par Dieu à l'homme. Tout protestant rejette la » révélation extérieure ; à la vérité il admet la Bible, mais à con- » dition d'y trouver ce que Dieu lui dicte dans le Sinaï ; de sa con-



« science, comme dit M. l'abbé Maret. » La philosophie est toute résumée dans ce mot de Rousseau : *Dieu n'a-t-il pas tout dit à ma conscience et à ma raison*, et dans celui-ci de Cousin, *la Raison est une incarnation du Verbe*. Or, qui avait posé ces principes, avant les protestants; c'étaient les philosophes de l'école, ceux qui avaient séparé la *philosophie de la théologie*, c'est-à-dire de la *révélation extérieure*. Qui continue ces principes? Ceux qui disent que la raison humaine est un *écoulement de la substance de Dieu*, une *participation à la raison divine*. Voilà les semeurs du protestantisme et de la philosophie. — Que M. Freppel daigne une fois répondre à nos raisons, et ne pas toujours parler dans le vague. — C'est précisément ce que les papes reprochaient aux professeurs de philosophie, ce que les légats du concile de Trente reprochaient à tous les évêques assemblés. Il ne faut pas dissimuler ces faits, comme si nous les avions inventés <sup>1</sup>.

Voyez un peu : si de ce qu'au 16<sup>e</sup> siècle le Protestantisme a prévalu dans un grand nombre d'esprits, a détruit en partie le Christianisme et menace encore aujourd'hui, par ses conséquences, de détruire la société même, je venais conclure contre le Catholicisme que les faits ont donné raison au protestantisme, que diriez-vous? Et pourtant ce mauvais raisonnement, c'est le vôtre. Comment un philosophe n'a-t-il pas vu cela?

Oui, les faits ont donné gain de cause aux papes, aux légats présidents du concile de Trente, à nous, qui ne faisons que répéter leurs paroles. A vous la responsabilité de continuer les funestes principes censurés pas ces grandes autorités.

Mais peut-être serez-vous plus heureux sur le terrain de la *logique* que sur celui de l'*histoire*?

Vous nous croyez donc bien embarrassés, Monsieur, de répondre aux rationalistes qui prétendent que la Raison *leur suffit* pour les faire parvenir à leur fin dernière. Eh bien! Monsieur, vous allez voir que rien ne nous est plus facile, et que nous ne sommes pas le moins du monde en peine de cette prétendue difficulté sur laquelle vous revenez si souvent. Je m'adresse donc au rationaliste, qui admet avec nous les *vérités naturelles*, mais qui s'arrête à la révélation, et je lui dis : vous admettez

<sup>1</sup> Voir la bulle du pape Grégoire IX aux professeurs de l'Université de Paris, dans notre tome xvi, p. 362, et le discours du légat, au Concile de Trente, dans notre tome xvii, p. 165.

l'existence de Dieu au nombre de ces vérités de raison que vous proclamez suffisantes. — Si vous admettez l'existence de Dieu, vous êtes forcé d'admettre que sa volonté vous oblige dès qu'elle vous est connue; cela est mathématique. — Eh bien ! ce Dieu dont vous admettez l'existence, dont vous reconnaissez que la volonté vous oblige, dès qu'elle vous est connue, ce Dieu vous a manifesté sa volonté *par le Christ*, donc votre raison ne vous suffit pas. — Et alors, Monsieur, je lui prouverai que Dieu nous a parlé par le Christ; et vous, catholique, vous avouerez que cette démonstration n'est pas difficile. Cette méthode vous plait-elle, Monsieur? Et qu'avez-vous à y redire?

Eh bien ! oui, c'est cette méthode même que nous vous attaquée : pourquoi n'avez-vous rien répondu à nos raisons? Vous changez ici la question, nous la rétablissons, la voici : « Vous dites aux » rationalistes, en vertu de votre nature, vous avez tous une communication, révélation, directe, immédiate de Dieu, une participation de sa raison, un écoulement de sa substance, un *Sinai*, » où il vous parle par l'idée, et où il vous révèle toute sa magie. »

Voilà d'où vous partez, convenez-en. Puis, vous dites que par cette voie, vous connaissez Dieu, ses attributs; l'homme, ses devoirs, ses destinées; la société civile, ses devoirs. Voilà encore ce que vous établissez, convenez-en.

Nous ajoutons qu'il ne reste presque plus rien pour le Christ, et que vous avez donné les plus fortes armes pour prouver qu'il est inutile, qu'on peut s'en passer.

Or, quand nous voyons que la génération actuelle s'en passe, nous disons c'est vous qui le lui avez appris, qui lui en avez donné la raison et le prétexte. Voilà le raisonnement auquel il faut répondre.

Nous ajoutons de plus que tous ces dons *divins* que vous faites à l'homme sont faux, absolument faux; et en cela vous êtes d'accord avec nous, vous qui prétendez que toutes ces notions sont nécessairement reçues par l'enseignement extérieur. Comment se fait-il que vous ne disiez pas que nous avions raison?

Et voyez combien notre raisonnement est plus logique.

Partant du principe que vous posez, nous disons :

« L'homme reçoit nécessairement de l'enseignement extérieur » ce qu'il sait de Dieu, de l'homme, de ses devoirs, de la société; » dès lors le voilà obligé d'avoir recours à la tradition extérieure; » cette même tradition lui apprend que Dieu ne s'est pas contenté » de lui parler une seule fois, au commencement, mais qu'il lui a » parlé en diverses occasions et en diverses manières par les pro- » phètes, comme dit saint Paul <sup>1</sup>; il faut donc accepter ces di- » verses révélations. »

Voilà ce que nous disons. Voyez vous-même laquelle méthode est la plus logique et la plus facile à suivre.

Voyez-vous avec quelle facilité nous conduisons l'homme à *la foi par la raison*? Prétendez-vous encore que nous ne pouvons pas prouver aux rationalistes, que la Raison ne leur suffit pas pour les faire parvenir à leur fin dernière? Mais j'allais oublier que vous y voyez un *manque de respect à l'égard de Dieu*. Ferions-nous donc injure à Dieu en soutenant que son *enseignement direct*, sur le Sinaï, ne nous suffit plus depuis la venue du Christ? Pourquoi serait-ce plutôt lui manquer de respect que de dire : Dieu ne se contente pas de nous éclairer *par les lumières de la raison qu'il nous a donnée*, il a encore daigné nous instruire par son Fils adorable? Vous l'appellerez un supplément, un complément, peu importe. Toujours sera-t-il que Dieu, en nous donnant la révélation chrétienne, n'a pas voulu que la *révélation naturelle* fût suffisante pour conduire l'homme à sa fin. C'est là un fait; en pareille matière, tout ne dépend-il pas de la volonté de Dieu? Et c'est ce que nous enseignons. En vérité, Monsieur, vous qui nous engagez à diverses reprises à sortir de nos écoles pour voir ce qui se passe dans la rue, oserai-je vous prier un peu de rentrer dans nos écoles pour voir ce qui s'y passe? Vous verriez à coup sûr, un peu plus clairement, pourquoi nous séparons *la philosophie de la théologie*, car c'est là pour vous un nouveau sujet de récriminations.

Hélas! oui, nous allons encore rentrer dans les écoles, celle de M. l'abbé Freppel en particulier, pour montrer à tous la confusion et le chaos qui y règnent. Nous venons de voir, page précédente (p. 316), que M. l'abbé Freppel pose en principe nécessaire *l'enseignement extérieur par la parole*, et que l'homme ne fait que *re-trouver* le même enseignement. Et ici le voilà reprenant *l'enseignement direct intérieur*, le voilà remettant encore sur le tapis la *révélation naturelle, directe et immédiate*, le voilà séparant la *philosophie de la*

<sup>1</sup> Aux Hébreux, 1, 1.

*théologie*, c'est-à-dire de l'enseignement extérieur qu'il vient à l'instant même de reconnaître comme nécessaire. Il nous est impossible de continuer une discussion dans ces termes. — Que M. l'abbé Freppel se décide :

Admet-il la nécessité de l'enseignement extérieur?

Admet-il la révélation immédiate, naturelle, celle qui est intérieure et faite par la lumière de la raison?

Qu'il choisisse, et nous continuerons à discuter. En attendant, que nos lecteurs voient comment l'on traite la raison et le raisonnement humain dans nos écoles.

7. S'il est vrai que dans nos écoles on sépare la philosophie de la théologie ; — Si nous sommes dans l'erreur en disant que ces deux sciences sont séparées.

« Depuis 400 ans, dites-vous, et en ce moment même, on enseigne dans » les cours de philosophie catholique que, *sans théologie*, c'est-à-dire » *sans révélation*, sans tradition, on peut trouver Dieu, l'homme, ses de- » voirs, etc. (p. 138). — La morale philosophique enseignée pendant » 400 ans dans l'Université catholique de France, à tous les laïques, a » ruiné la morale chrétienne. » (*id.*)

Pour faire voir comment M. l'abbé Freppel écarte nos raisons pour ne pas y répondre, qu'on nous permette de citer en entier les deux passages d'où il extrait ses citations :

« Or, on fait étudier dans les écoles un traité entier de philosophie » appelé *éthique*, pour leur prouver que cela suffit. Que M. Freppel ne » vienne pas nier cela, car nous avons cité la prescription suivante » faite par les jésuites, suivant en cela tous les autres professeurs » catholiques, à leur maître de morale : « Que le professeur de *phi-* » *losophie morale* comprenne bien qu'il n'entre point dans ses at- » tributions de *faire des digressions dans les questions théologiques*; » mais son devoir est d'expliquer doctement et gravement les prin- » cipaux chapitres de *science morale* qui se trouvent dans les livres » *des éthiques d'Aristote*. » Voilà ce que l'on a enseigné pendant 400 » ans dans l'Université catholique de France, à tous les laïques ; les » ecclésiastiques seuls faisaient des *digressions dans la théologie*. Nous » disons que c'est cette morale *philosophique* qui a ruiné la *morale* » *chrétienne*. Ce qui reste de celle-ci a été conservé par les ensei-

» gnements donnés par les parents qui avaient appris le *catéchisme*,  
 » et par les curés qui avaient appris la *théologie*. Comment un prêtre  
 » ne voit-il pas cela? » (*Annales*, p. 137.)

Nous avons cité de plus, dans nos *Annales*, le serment que faisait prêter l'Université de Paris à tous les professeurs et bacheliers, de ne jamais *traiter dans leurs leçons aucune question purement théologique*<sup>1</sup>. Ainsi l'on voit que les preuves sont jointes à nos assertions. Voyons ce que nous répond M. l'abbé Freppel :

Sans doute, Monsieur, avant de lancer contre le clergé de France ces graves accusations, vous avez dû bien peser vos raisons et examiner attentivement vos preuves : autrement, nous serions en droit d'y voir un acte de témérité inqualifiable. Mais certainement, et nous aimons à croire et nous sommes convaincus même que le zèle pour la religion est votre unique guide, et que vous pensez sérieusement rendre par là un service à l'Église ; nous vous en remercions même, mais nous vous déclarons en même tems que vous êtes dans une grave erreur, et vous me permettez de vous le prouver.

C'est ce que nous attendons ; nous avons donné nos preuves, soyons attentifs à leur réfutation.

(*La suite au numéro prochain.*)



<sup>1</sup> Voir le texte de ce singulier serment dans notre tome xvi, p. 379.

---

 Nouvelles et Mélanges.
 

---

 EUROPE.
 

---

**ITALIE. ROME.** — *Retour de S. S. Pie IX à Rome.* Enfin, nous pouvons annoncer que Sa Sainteté Pie IX est rentré dans la ville éternelle, au milieu des acclamations du peuple romain. Parti de Portici le 4 avril, il fut reçu, à Naples, par le roi et la famille royale qui l'accompagna jusqu'au château royal de Caserte, où il coucha. Le 7, il entra sur le territoire pontifical, et vint coucher à Terracine; enfin, c'est le 12 qu'il est arrivé à Rome, au milieu des flots de la population entière, qui a illuminé la ville pendant 3 jours, et a donné ainsi un démenti à tous ces révolutionnaires et aussi à ces catholiques, qui prétendaient que le peuple ne voulait plus de son souverain.

— *Ouvrages mis à l'index*, par décret du 21 février, approuvé le 1<sup>er</sup> avril à Portici, ont été condamnés les livres suivants :

*Sulla Costituente romana*, discorso preparatorio alla elezione, ossia programma di desideri dell' Avv. Francesco Carancini, presidente del Tribunale di prima istanza in Ferrara, diretta al circolo popolare di Recanati sua patria. — *La Ricuperazione* delle due Sovranità, Orazione scritturale all' Assemblea romana.

Par décret du 23 mars :

*Les images des Italiens*, par I. H. Willimann M. C., en allemand. — *Conforti alla Italia*, ovvero preparamenti all' insurrezione. — *Lettere filosofiche* della Marchesa Marianna Florenzi Waddington. — *Le Christianisme expérimental*, par Athanase Coquerel, un des Pasteurs de l'Église de Paris. — *La Scomunica* del Popolo italiano al Papa e ai suoi Ministri, scritta da Carlo Arduini.

Le décret porte ensuite que M. Hircher, auteur du *Présent état de l'Église*, condamné le 25 octobre 1849, — M. Haiz, auteur du *Statut synodal ecclésiastique*, condamné le même jour, — M. Morgana, auteur de *La nature et des effets du domaine temporel des papes*, condamné le 12 janvier 1850, et le Ch. Cavalieri, auteur de la *Concorde de la raison, avec quelques importantes vérités catholiques* sur l'Immaculée Conception, condamné le 19 décembre 1849, se sont soumis et ont rétracté leurs erreurs.

— *Découverte de deux cités Etrusques, près de Viterbe.* — Ces deux cités sont : *Musarna*, que Ptolomée indique en faisant mention des *Musarni*,

et qui maintenant porte le nom de *La Civita*, et *Curtiglianum*, appelé maintenant par un léger changement *Cordigliano*. Les classiques anciens n'en disent rien ; dans le moyen-âge, *Musarna* est citée par Lanzillotto vers la moitié du 13<sup>e</sup> siècle. Toutes deux, dépouillées de leur importance première, ont dû à leur obscurité d'être respectées par la conquête romaine, par le moyen-âge et par les siècles modernes ; aussi, offrent-elles d'amples études à l'antiquaire. Le plan primitif s'y retrouve intact ; les substructions des bâtimens modernes ont les caractères de fabriques étrusques ; les murs, les tours, les rues, se retrouvent sans peine.

On y a trouvé des grottes sépulcrales renfermant jusqu'à 40 *sarcophages* couverts de figures plus grandes que nature et peintes en rouge, avec les yeux bleus. De précieuses *inscriptions étrusques* se lisent sur la poitrine et les jambes des figures, dans les cercueils, sur des couvercles. Celles qu'on a lues désignent la famille *Atizia*. Deux, particulièrement, sont longues, bien conservées et très-importantes. Il y a des bas-reliefs, des plats à la façon égyptienne, des dessins peu communs, des métaux ciselés, des miroirs, etc.

M. Bazzichelli, qui, sur les indications du professeur et savant antiquaire F. Orioli, a fait ces découvertes, ne néglige rien pour les rendre plus profitables à la science, et déjà il possède une collection qui, sans doute, ira prendre une place honorable dans le musée déjà si riche des *Etrusques*, au Vatican.

## ASIE.

**TURQUIE. BAGDAD.**—*Découverte de la ville d'Ur, patrie d'Abraham.*  
— Des lettres récentes, de Bagdad, annoncent que M. Loftus, le géologue attaché à la commission qui s'occupe de la démarcation des frontières turco-persanes, a visité, en se rendant à Bassora, les antiquités de la Basse-Chaldée, jusqu'à présent inconnues.

Les ruines de l'ancienne *Ur* des Chaldéens (aujourd'hui appelée *Warka*), où se sont passés les faits rapportés par l'Exode, dans la vie d'*Abraham*, occupent une étendue immense, et offrent un intérêt extraordinaire à l'archéologie. Dans une enceinte qui, selon toute apparence, doit avoir été un lieu public de sépulture, on a découvert un grand nombre d'*anciens cercueils* moulés en plâtre, suivant la forme et les dimensions du corps humain, enduits d'un vernis très-brillant, ornés d'une grande quantité de figures en relief, et s'ouvrant à la partie supérieure au moyen d'un couvercle ovale, également orné.

Une *cruche* de grandeur moyenne était attachée par un lien à chaque cercueil. D'après le récit des indigènes, on trouve souvent dans ces tombes des bijoux en or, des pierres fines et d'autres restes des arts chal-

déens; mais ceux que M. Loftus a examinés ne contenaient déjà plus rien, parce que les Arabes les avaient visités avant lui. Il a cependant pu emporter un bon nombre de briques couvertes de *caractères cunéiformes*, des pièces de terre cuite moulées dans la forme de cornes de bœuf et portant des *inscriptions antiques*; enfin, plusieurs morceaux d'une pyramide hexagone chargée de longues *inscriptions* semblable à celle qui a été retrouvée à Ninive par M. Layard et qui se trouve maintenant au *British-Museum*.

Si on en croit la tradition du pays, *Warka* serait le lieu de la naissance d'Abraham; mais en tout cas, on ne peut pas révoquer en doute que ce ne soit l'ancienne *Ur* des Chaldéens. D'autres voyageurs avaient déjà aperçu de loin ces ruines, qui habituellement sont inaccessibles, à cause de l'inondation qui les enveloppe et du dangereux voisinage des Arabes Khézels. M. Loftus est donc le premier Européen qui ait vu et examiné de près le berceau du peuple juif.

Aux ruines de *Hammam*, près du canal de *Hai*, M. Loftus a aussi trouvé une *statue* en basalte noire, revêtue de deux inscriptions cunéiformes. A *Hamgheir*, au-delà de l'Euphrate, on voit aussi une *grande statue colossale* représentant un dieu chaldéen; mais elle est dans un état de dégradation tel qu'elle ne vaudrait pas la peine d'être transportée en Europe. En longeant *Susiana*, la commission dont M. Loftus fait partie traversera tous les pays où abondent les ruines chaldéennes, et, grâce à la sécurité qui l'entoure et aux moyens dont elle dispose, elle fera indubitablement des découvertes qui jetteront un grand jour sur l'histoire primitive de Ninive et de Babylone.

— *Nouvelles découvertes faites aux ruines de NINIVE*. — Visite aux ruines de *RESEN*. — On écrit d'Alexandrie, le 6 avril :

« Nous recevons des nouvelles de *Mossoul* jusqu'au 4 mars. A cette époque, M. Layard et ses amis continuaient leurs fouilles à *Nemrod* et à *Ninive*. Dans la première localité, on avait découvert un grand nombre de vases de cuivre ciselés, tandis que la seconde fournit chaque jour des *tables de pierre* destinées à jeter une vive lumière sur les lois, sur les conquêtes, sur la vie domestique et sur les arts des anciens Assyriens. Ces tables sont remises à un artiste habile, M. Cooper, qui en reproduit les dessins sur le papier. M. Layard a l'intention de faire une excursion à *Chabaor*, le *Chaboras* des Romains, et de visiter *Reishaina*, le *Resen* de l'Écriture, où il espère trouver des trésors d'archéologie assyrienne. La contrée qu'il faut traverser pour aller au nord de l'Assyrie est peu sûre pour les voyageurs; on sera obligé de se faire accompagner par une forte escorte. »



Numéro 5. — Mai 1850.

### Traditions Anciennes.

## LES QUARANTE-DEUX POINTS D'ENSEIGNEMENT,

PROFÉRÉS PAR BOUDDHA.

Traduit du mongol par MM. GABET et HUG, missionnaires lazaristes.

Avec notes critiques par M. BONNETTY.

(Suite et fin.)

25. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui pratique la vertu est semblable à un morceau de bois placé au milieu d'un fleuve, allant toujours d'après le courant de l'eau ; s'il ne va heurter ni la rive gauche, ni la rive droite, si les hommes ne l'enlèvent pas, si les esprits ne le font pas disparaître, si enfin il ne se corrompt pas, moi je protégerai son entrée dans la mer. L'homme marchant dans la pratique de la vertu, s'il ne se laisse pas ébranler par les passions, s'il n'est pas dominé par ses vices, s'il s'efforce d'avancer toujours, sans jamais chanceler, je protégerai son entrée dans la vérité (A). »

26. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Garde-toi de suivre à volonté ton propre sentiment ; il n'est jamais permis de suivre son propre sentiment. Garde-toi de t'abandonner à la volupté ; si tu t'abandonnes à la volupté, les calamités naîtront sous tes pas. Quand tu auras obtenu la vertu d'Arahoun, alors seulement tu pourras suivre ton propre sentiment (B). »

(A) Très-belle tradition prouvant que l'action divine et l'action humaine ont toujours été nécessaires pour pratiquer la vertu, et que jamais la protection divine ne manque à celui qui fait tous ses efforts pour résister à ses passions.

(B) Voilà un avertissement bien sévère donné par un bouddhiste à

• Voir au précédent n°, ci-dessus, p. 279.

1<sup>re</sup> SÉRIE. TOME I. — N° 5; 1850. (40<sup>e</sup> vol. de la coll.)

21

27. — Bouddha prononça ces mots en présence de tous les Charmanas : « Garde-toi de regarder les femmes... Si tu te rencontres avec elles, que ce soit comme n'y étant pas. Garde-toi de parler avec les femmes ; si tu parles avec elles, veille avec soin sur ton cœur... Que ta conduite soit irréprochable, te disant intérieurement : Moi qui suis un Charmana résidant dans ce monde fangeux, je dois être semblable à la fleur de *nénuphar*, qui ne contracte pas de souillures au milieu du cloaque. Si c'est une vieille femme, pense que c'est ta mère ; si c'est une personne âgée, pense que c'est ta sœur aînée... Si c'est une jeune, pense que c'est ta sœur cadette... Si ce sont de jeunes enfans, traite-les avec les égards convenables... Et si quelque sentiment déréglé vient à surgir dans ton cœur, recueille-toi profondément, te disant à toi-même : « Des » pieds jusqu'à la tête, qu'y a-t-il dans cette personne ?.. Malice » et impureté... C'est un réceptacle de toutes sortes d'immondices, » voilà tout. » Repousse ces mauvais sentimens en répétant intérieurement ces paroles (C).

---

tous ces professeurs de philosophie qui ont fondé toute la morale sur les idées innées, sur la conscience, c'est-à-dire sur le *sentiment* ou particulier ou général, et toute la philosophie sur la *raison*, c'est-à-dire encore sur le *sentiment propre*. En fait de dogme et de morale, il faut que le *sentiment propre* ou *particulier* se conforme à la loi de Dieu, c'est-à-dire à la *révélation positive*, laquelle n'a jamais manqué à l'homme ; car dès le commencement il a fait connaître sa volonté positive, il a donné sa loi ; et les hommes, fondateurs des peuples, l'ont portée partout. Ce qu'il y a de vrai dans les préceptes de Bouddha, ce n'est pas l'auteur, quel qu'il soit de ces préceptes, qui l'y a mis. Il ne les a pas inventés, il les a trouvés dans la tradition. L'esprit propre, ou la raison, n'est pas éteint ou supprimé pour cela ; c'est lui qui accepte, reçoit ; puis examine, discerne.

(C) Il y a là une admirable doctrine sur la pureté qui doit présider aux rapports des hommes et des femmes ; ces pensées de mère, de sœur, de respect pour les jeunes enfans, tout cela est admirable de sainteté ; et il nous serait facile de trouver des textes semblables dans saint Jérôme et dans bien d'autres Pères. Les dernières paroles, bien qu'exagérées, nous font voir combien la femme est méprisée de tous ceux qui ne sont pas chrétiens ; elles prouvent surtout combien le souvenir de la part que la femme avait prise à la chute primitive, était vivant dans les souvenirs de l'Orient.

28. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui marche dans la pratique de la vertu doit se regarder en présence de ses passions comme une herbe combustible devant un grand feu ; l'homme jaloux de sa vertu doit s'enfuir à l'approche de ses passions (D). »

29. — Un homme attristé de ne pouvoir triompher des *pensées mauvaises* qui l'obsédaient, tournant contre lui-même le tranchant d'une hache, se donna le coup de la mort. Bouddha, le suprême des êtres, lui adressa ces mots : « Trancher la vie, ne vaut pas trancher les dérèglemens du cœur ; le cœur, c'est la racine de tout ; après avoir détruit le principe et la racine, tout ce qui en procède s'évanouit. Ne pas trancher les pensées mauvaises, trancher au contraire ta vie, quel bien en résulte-t-il?... » Bouddha ayant ainsi parlé, cet homme mourut aussitôt. Bouddha prononça alors ces mots : « Les faux jugemens du monde ressemblent à ceux de cet homme insensé (E). »

30. — Une fille impudique avait donné rendez-vous à un homme : comme au tems fixé il ne paraissait pas, s'abandonnant au repentir, elle se dit à elle-même : « O passion ! je connais ton principe et ta source, c'est de mes *propres pensées que tu as pris naissance* ; si je n'avais pas pensé à toi, certainement tu ne serais pas née. » Bouddha, en passant, l'entendit ainsi parler, il dit alors au Charmana : « C'est un souvenir de la sentence que Chekia-fo a laissée dans le monde (F). »

(D) Voilà encore des préceptes tout à fait évangéliques. On comprend que des peuples, imbus de ces préceptes, ont peu à changer à leur conduite ; ils n'ont plus qu'à connaître le *complément* de la loi apporté par le Christ.

(E) Voilà encore un admirable précepte et contre le suicide, et sur la nécessité de corriger ou de *circoncire* le cœur, plutôt que de détruire sa vie ; mais que l'on se souvienne bien qu'il est très-probable que cette morale est la morale primitive, si toutefois elle n'a pas été empruntée au Christianisme.

(F) Voilà la découverte d'une des sources les plus fécondes de toutes les mauvaises actions ; c'est de nos *propres pensées* qu'elles reçoivent la naissance. Et cependant c'est *dans les pensées* que toute la philosophie

31. — Bouddha manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Les tourments naissent des passions; la crainte naît des tourments... Point de passions, point de tourments; point de tourments, point de crainte. »

32. — Bouddha manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Celui qui marche dans la pratique de la vertu est semblable à un homme qui se bat contre 10,000 ennemis. Couvert de sa cuirasse, la lance à la main, il s'avance hors de la porte et se dit : Allons combattre. Ou bien, tremblant de peur, il revient sur ses pas; ou bien il s'arrête au milieu de la route; ou bien il meurt en se battant; ou bien il remporte une grande victoire, et, de retour dans son royaume, il est élevé au comble des honneurs. L'homme qui, d'un cœur sincère et courageux, fait tous ses efforts pour *avancer continuellement dans la vertu* sans se laisser ébranler par les trompeuses et hypocrites maximes du monde, finira par éteindre les passions, purifier le cœur et se confondre enfin dans le grand principe (G). »

33. — Un homme qui passait les nuits à chanter les prières témoins, par sa voix triste et oppressée, de l'abattement, et la volonté de s'en retourner : Bouddha fit appeler ce Charmana et lui dit : « Au temps où tu habitais dans ta famille, que faisais-tu ? » Il répondit : « Je pinçais sans cesse une guitare. » — Bouddha lui dit : « Si les cordes de la guitare se relâchaient, qu'arrivait-il ? — » « Je n'obtenais pas de son. — Si les cordes étaient trop tendues, » qu'arrivait-il ? — Les sons étaient entrecoupés. — Lorsque les cordes obtenaient un juste équilibre de tension et de souplesse, » qu'arrivait-il ? — Tous les sons s'accordaient dans une parfaite harmonie. » Bouddha prononça alors ces mots : « Il en est de

nous apprend à chercher et à former le dogme et la morale. Il y a plus de christianisme dans ces préceptes que dans cette sentence du P. Chastel et de plusieurs philosophes catholiques qui disent : « La loi naturelle, » gravée dans le cœur de chacun de nous, est promulguée par la voix de la raison et de la conscience. »

(G) Admirables préceptes, tous chrétiens; à l'exception de la dernière ligne exprimant la grande erreur Laménaisienne et Brahmaniste, l'unité de substance.

Voici le texte, ci-après, p. 338.

» même de l'étude de la doctrine : après avoir pris empire sur ton  
 » cœur et réglé ses mouvements avec mesure et harmonie, il par-  
 » viendra à l'acquisition de la vérité. »

34. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots :  
 « L'homme qui s'applique à la pratique de la vertu est semblable  
 à un fondeur de fer : après avoir, petit à petit, bien purifié sa ma-  
 tière, certainement il confectionnera un beau vase. En *étudiant la*  
*vérité*, après avoir lavé insensiblement les souillures du cœur, on  
 marche avec succès dans la pratique de la vertu. S'il n'en est pas  
 ainsi, le corps perd sa vigueur ; si le corps perd sa vigueur, la vo-  
 lonté s'impatiente et s'irrite ; si la volonté s'irrite, la marche rétro-  
 grade ; si la marche rétrograde, on commet des prévarications. »

35. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots.  
 « L'homme, qu'il pratique la vertu ou qu'il ne la pratique pas,  
 est *certainement malheureux*. Pour l'homme seul, depuis la nais-  
 sance jusqu'à la vieillesse, depuis la vieillesse jusqu'à la maladie,  
 depuis la maladie jusqu'à la mort, les diverses misères qu'il endure  
 sont infinies. Un cœur colère accumule les prévarications ; à la  
 vie, à la mort, il a beau se tourner et se retourner, les misères  
 qu'il endure sont innombrables (H). »

36. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots :  
 « Celui qui parvient à s'éloigner des 3 mauvaises voies, obtient  
 difficilement de transmigrer dans la voie humaine ; s'il a obtenu  
 de passer dans la voie humaine, évitant l'état femelle, naître mâle  
 est difficile ; s'il a obtenu de naître mâle, la perfection des 6 organes  
 est difficile ; s'il a obtenu la perfection des 6 organes, naître dans  
 le *royaume central* est difficile ; s'il est né dans le royaume  
 central, connaître la doctrine de Bouddha, c'est difficile ;  
 s'il a obtenu de connaître la doctrine de Bouddha, être mis au  
 rang des princes de la doctrine, c'est difficile ; avoir été mis  
 au rang des princes de la doctrine, et naître dans la famille de  
*Poussa*, est difficile ; s'il est né dans la famille de Poussa, le cœur

---

(H) Le souvenir et le sentiment de la chute et de la punition sont pro-  
 fondément empreints dans ce paragraphe ; l'Ancien et le Nouveau Tes-  
 tament professent la même doctrine du triste sort de la race d'Adam.

ayant foi aux 3 *mystères*, il est difficile d'être placé dans le *royaume de Bouddha* (I). »

37. — Bouddha fit cette demande aux Charmanas : « A combien de tems est fixée la vie d'un homme ? » Ils répondirent : « Elle est fixée à quelques jours. » Bouddha prononça ces mots : « Vous n'avez pas encore acquis la connaissance de la doctrine. » S'adressant ensuite à un Charmana, il lui fit cette demande : « A combien est fixée la vie d'un homme ? » il répondit : « Elle est fixée au tems de prendre un repas. » Bouddha prononça ces mots : « Va-t'en. Toi non plus, tu n'as pas l'intelligence de la doctrine. » Bouddha s'adressant ensuite à un autre Charmana, il lui fit cette demande : « A combien de tems est fixée la vie de l'homme ? » il répondit : « Au tems qu'il faut pour émettre un souffle. » Après qu'il eut ainsi parlé, Bouddha prononça ces mots : « C'est bien, on peut dire que tu as acquis l'intelligence de la doctrine (J). »

38. — Bouddha manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Mes chers enfants, si vous vous éloignez de moi, quoique vous en soyez séparés de 1,000 lis, pourvu que vous *conserviez mes préceptes* dans votre cœur, certainement vous parviendrez à l'acquisition de la voie ; quoique vous soyez à mes côtés, si votre volonté s'abandonne aux choses perverses, à tout jamais vous ne parviendrez à l'acquisition de la voie. En réalité, il faut marcher ; quoique vous soyez près, si vous ne marchez pas, sur 10 mille avantages, vous n'en obtiendrez pas un seul (K). »

---

(I) Nous voilà retombés en plein dans les *inventions* bouddhistes, des *transmigrations*, *renaissances*, etc. Quand ces erreurs ont-elles commencé, et par qui ? Jusqu'à présent, on ne peut le dire. Peut-être le trouverait-on quelque jour dans ce grand nombre de livres brahmaniques et bouddhistes qui restent à traduire. Qu'est-ce que c'est que ces *trois mystères*, qu'est-ce que c'est que le *royaume de Bouddha* ? On ne sait. Que l'on se souvienne pourtant de ce que nous a appris Wilford, que souvent le *Christ* a été appelé *Bouddha*, dans l'Inde <sup>1</sup>.

(J) Nos livres aussi sont remplis d'images vives et touchantes sur la brièveté de la vie de l'homme. C'est une fleur qui, aujourd'hui, est fauchée, etc. ; tout cela est très-beau.

(K) Très-beau précepte encore.

<sup>1</sup> Voir les *Annales*, t. XIII, p. 198 (3<sup>e</sup> série).

39. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui pratique la vertu est semblable à celui qui mange du miel ; le miel, soit au dedans, soit au dehors, est plein de douceur. Il en est ainsi de mes prières : leur vérité est très-savoureuse ; celui qui marche entrera dans la voie. »

40. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui, en pratiquant la vertu, s'applique à extirper la racine de ses passions, est semblable à celui qui déroule entre ses doigts les perles d'un chapelet ; s'il va les prenant une à une, il arrive facilement au terme ; en extirpant un à un ses mauvais penchants, on obtient la perfection (L). »

41. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Le Charmana qui pratique la vertu doit se regarder comme le bœuf à long poil<sup>1</sup>, qui, chargé de bagages, chemine au milieu d'un profond bourbier ; harassé de fatigue, il n'ose regarder ni à droite, ni à gauche, espérant toujours sortir de la boue et arriver au lieu du repos. Le Charmana qui regarde ses passions comme plus terribles que cette boue, s'il ne détourne jamais les yeux de la vertu, obtiendra l'exemption de tout chagrin. »

42. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Je regarde la dignité des rois et des princes comme des gouttes d'eau aux fissures des montagnes. — Je regarde les monceaux d'or et les pierres précieuses comme de la brique et des pierres. — Je regarde les habits de soie et de taffetas comme de vieux haillons. — Je regarde les 10,000 grands mondes comme autant de grains de moutarde. — Je regarde l'eau des 4 mers comme l'eau dont on se sert pour laver les pieds. — Je regarde la prudence et ses moyens comme un navire rempli de trésors. — Je regarde l'étude des grandes prières comme l'or et la soie présagés

---

(L) On croirait encore lire un de nos livres d'exercices de la vie spirituelle. Saint Ignace, saint François de Sales, parlent presque dans les mêmes termes.

<sup>1</sup> L'yak, animal très-commun dans le Tibet. Il y est à l'état domestique ; il fournit d'excellent lait ; la viande en est préférable à celle du bœuf ordinaire. Bœuf à long poil est le nom que lui donnent les Chinois.

dans les songes. — Je regarde l'étude de la doctrine de Bouddha comme une fleur qui est devant les yeux. — Je regarde les *contemplations extatiques* comme une colonne aussi ferme que la montagne Soumiry. — Je regarde la *poursuite du Nirvan*<sup>1</sup> comme une veille pendant le jour et pendant la nuit. — Je regarde la rectitude et la fourberie comme un bal de six dragons. — Je regarde la classe des gens paisibles et tranquilles comme un champ où *germent les vérités*. — Je regarde les mutations de la fortune comme l'arbre des quatre saisons (M). »

Les *Biktcho* ayant entendu les enseignemens que Bouddha venait de prononcer, tous, pleins de joie, se mirent à sa suite.

EXTRAIT DES ANNALES CHINOISES SUR LA VENUE D'UN SAINT EN OCCIDENT.

La 24<sup>e</sup> année du roi *Tcheou-tehao*, qui est celle du *tigre vert*, le 8<sup>e</sup> jour de la 4<sup>e</sup> lune, une *lumière*, apparaissant au sud-ouest, illumina le palais du roi. Le roi, voyant cette splendeur, interrogea les sages habiles à prédire l'avenir; ces sages lui présentèrent les *annales*, où il était écrit que cela présageait que, du côté de l'occident, *apparaîtrait un grand SAINT*, et que 1,000 ans après sa naissance, sa religion se répandrait dans ces lieux (N).

(M) Après plusieurs sentences très-belles sur la vanité des choses de ce monde, on remarquera le principe de l'*illuminiisme* et du *panthéisme* posé dans la *contemplation extatique*, et dans les *vérités* qui sont *en germe* dans notre âme. Ce sont les principes du *panthéisme allemand* et de l'*éclectisme français*. La philosophie n'a pas fait un pas depuis cette époque. Pourquoi faut-il que ces principes se trouvent exprimés ou sous-entendus dans nos philosophies catholiques ?

(N) Ce roi est *Tchao-vang*, de la dynastie des *Tcheou*. La 24<sup>e</sup> année de son règne correspond à la 1028<sup>e</sup> avant J.-C.; c'est l'époque précise de la naissance de *Salomon*. Il y a une chose essentielle à observer dans ce récit, c'est qu'il y avait un *livre des Annales* où était consignée la promesse qu'une *étoile*, ou *lumière*, apparaîtrait lors de la naissance du SAINT. Il faut se rappeler encore que *Balaam* avait dit, environ 400 ans auparavant, *une étoile sortira de Jacob*. Il ne faut donc pas tant s'étonner que les mages de la Perse attendissent cette étoile, qui les conduisit au berceau de Jésus.

<sup>1</sup> Le Nirvan est l'*apothéose bouddhique*, et non pas le *néantisme*, comme l'ont cru plusieurs savans.



La 53<sup>e</sup> année du règne de *Mou-wang*, qui est celle du *singe noir*, le 15<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune, *Bouddha* s'incarna (O).

1013 ans après, sous la dynastie des *Han-ning*, la 7<sup>e</sup> année du règne *Young-ping*, le 15<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune, le roi vit en songe un homme de couleur d'or, resplendissant comme le soleil, et dont la stature s'élevait à plus de 10 pieds. Etant entré dans le palais du roi, cet homme dit : « Ma religion s'étendra dans ces lieux. »

Le lendemain, le roi interrogea les sages ; l'un d'eux, nommé *Fou-y*, ouvrant les *Annales du tems* du roi *Tcheou-tchao*, déclara les rapports qui existaient entre le songe du roi et ces annales.

Le roi, consultant tous les *anciens livres*, ayant trouvé le passage qui correspondait au tems de *Tcheou-tchao*, fut plein d'allégresse (P).

Alors il envoya le prince *Tsoug* (son frère) avec dix huit hommes chercher dans l'*occident* la religion de *Bouddha*. Dès leur arrivée dans le royaume appelé *You-che*, ils rencontrèrent deux hommes initiés à la théogonie de *Bouddha* : l'un s'appelait *Arahoun*, et l'autre *Banchita* ; ils portaient sur un cheval blanc une image peinte de *Bouddha*, le recueil des 42 *points d'enseignement* de ce saint, ses prières grandes et petites, et enfin un ossement de *Bouddha*, le tout contenu dans un vase d'argile (Q).

(O) Cet événement est postérieur à celui qui précède de 80 ans, et correspond à l'an 948 avant J.-C., à peu près à la mort de *Jéroboam*. Est-ce que ce *Bouddha*, ou sage, serait le roi *Salomon* ? On sait que les années varient selon les divers textes de la Bible ; celui que nous adoptons est celui de *D. Calmet*.

(P) Cette année 1013 correspond à la 7<sup>e</sup> du règne de *Ming-ti*, c'est-à-dire à la 67<sup>e</sup> (ou 64<sup>e</sup>) après J.-C. C'est encore une chose curieuse à noter qu'à cet intervalle les *Annales* et les *anciens livres* eussent conservé mention de cette prophétie. Le *Chou-king* actuel, le *Tchong-yong*, et quelques autres livres, font bien mention du saint qui devait naître, mais ne précisent pas ainsi le nombre des années. Il devait y avoir donc d'autres livres ou d'autres détails dans les chapitres supprimés du *Chou-king*.

(Q) Le prince *Tsoug* était le frère du roi *Ming-ti*. Infatué de divination et du breuvage d'immortalité, il conspira contre son frère qui le fit mettre à mort. Le royaume de *You-che*, ou *Yue-ché*, était l'un des royaumes du *Si-yu*, c'est-à-dire d'*occident*. Les livres chinois donnent ce

Le prince Tsoung s'en alla avec eux ; et la 10<sup>e</sup> année du règne Young-ping, le 30<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune, ils arrivèrent à la ville de *Lo-yang* ; ensuite, 6 ans après, ces deux personnages, *Arahoun* et *Banchita*, endoctrinèrent les *Tao-sse* et en firent leurs partisans ; *s'élevant ensuite dans l'espace*, ils firent entendre au roi les vers suivants :

« Le renard n'est pas de la race des lions ; la lampe n'a la clarté  
 » ni du soleil, ni de la lune ; le lac ne peut pas se comparer à la  
 » mer ; les collines ne peuvent pas se comparer aux montagnes  
 » élevées... Le nuage des prières se dilatant sur toute la surface de  
 » la terre, leur rosée bienfaitrice fécondant les germes du bonheur,  
 » et les rites divins opérant partout de merveilleux changemens,  
 » tous les peuples marcheront dans les lois de la réhabilitation (R). »

## APPENDICE.

Or, ce livre, dont on vient de voir l'origine, n'existait pas autrefois dans la littérature tibétaine ; d'après l'ordre de Kien-long, il a été traduit du *chinois* dans la langue *mandchoue*, ensuite traduit en langue *tibétaine* par les deux docteurs *Sobka Cheriye douze* et *Tikiy-nirigatamby* ; il a été ensuite traduit en mongol par *Rabimba biyadzeiouda*. Un bienfaiteur nommé *Hou-lin*, plein de dévotion pour la religion de Bouddha, désirant faire prospérer et grandir

nom à l'Empire romain et à la Judée, mais est-ce bien celui désigné ici ? On ne saurait le décider. — M. Pauthier, citant *Matouanlin*, dit qu'il s'agit ici du *Thian-tchou* ou de l'*Inde*. Tout cela est à révéifier encore, en traduisant les originaux mêmes et surtout les *Traité de géographie étrangère*, si nombreux et non encore traduits. M. Pauthier nie en outre que cette prophétie se rapporte au *saint qui devait venir*, et demande de nouveaux renseignements puisés dans les livres. En voici qui précèdent le *Chou-king* actuel, remanié au 6<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ; il est bien difficile de nier cette attente générale. Nous prions nos lecteurs de se reporter aux documens beaucoup plus détaillés que nous avons donnés sur ce fait dans notre tome XIX, p. 33 (2<sup>e</sup> série).

(R) Nous ne sommes pas étonnés que cette doctrine de Bouddha se soit amalgamée avec celle des *Tao-ssé*, ces chercheurs du *breuvage d'immortalité*.

A. BONNETTY.

sa sainte doctrine, offrit de l'argent et mit ses soins à faire imprimer ce livre en *quatre langues* en regard. Ce religieux travail, il le dédie aux hommes sages et illustres en vertu et piété. La religion de Bouddha, véritable trésor, ira, dans tous les âges, se dilatant et éteignant partout dans le monde les guerres, les maladies et les famines.... Puissent les chefs et les peuples parvenir promptement au rang inaccessible de Badi.»

Cette traduction a été commencée à Lassa, au mois de février 1846, continuée en route, et terminée dans le Hou-pé à Kichuyhien, le 19 août.

GABET et HUC,  
Missionnaires Lazaristes.



**Polemique catholique.**

**PHILOSOPHIE PERSONNELLE et PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE**

**Mises en présence,**

Ou défense de M. l'abbé MARET avec la réplique de M. BONNETTY.

(Deuxième lettre de M. l'abbé Freppel,)

(Suite et fin<sup>1</sup>.)

§. S'il est vrai que dans nos écoles on sépare la philosophie de la théologie.

D'abord, Monsieur, entendons-nous bien sur le sens de votre attaque. Voulez-vous dire qu'on enseigne dans les cours de philosophie catholique, *que sans l'action sociale, sans l'excitation de l'enseignement et de la parole, on peut trouver Dieu, l'homme, ses devoirs, etc., avant d'en avoir eu la moindre connaissance préalable par la tradition?* En ce cas-là, vous calomniez l'enseignement philosophique de nos écoles, et je vous défie de trouver une pareille proposition émise et soutenue dans les livres ou cahiers de philosophie en usage dans nos cours; et si vous la trouviez quelque part, ce que je ne crois nullement, je vous déclare franchement que je ne me chargerai pas de la défendre.

M. l'abbé Freppel nous demande une chose que nous avons déjà prouvée cinquante fois; il aurait beaucoup mieux fait de nous indiquer quelle est *la philosophie de nos écoles* qui pose comme préliminaire, comme base, ~~comme principe~~ *la nécessité de recevoir la révélation extérieure et sociale.* Qu'il nous en montre une seule, une seule. Les philosophies de nos écoles sont basées sur les *idées innées*, sur la *raison spontanée* de Descartes, sur l'*intuition directe* de Malebranche, sur la *conscience*, qui est, selon M. Maret, le Sinaï où Dieu nous révèle *par l'idée toutes ses perfections*; voilà la base de la philosophie que nous combattons, voilà celle qui est enseignée encore dans les écoles catholiques; nous défions M. l'abbé Freppel de nous en montrer une seule qui, depuis 400 ans, ne se soit appuyée sur ces principes. Ce n'est pas son opinion que nous demandons, ce sont des citations; nous lui indiquons en particulier la *philosophie de Lyon*, celle qui a formé à peu

<sup>1</sup> Voir le commencement au numéro précédent, ci-dessus, p. 297.

près toutes les jeunes générations actuelles de prêtres et de laïques catholiques ; il ne faut aller ni à droite ni à gauche, il faut nous répondre si on le peut, il faut nous aider à combler cette lacune si elle existe. — Nous ajoutons, au reste, ce que nous disions dans le cahier de février : « Nous savons bien que cette morale que vous » enseignez, vous ne l'avez ni inventée ni découverte, et que vous » la devez à la révélation extérieure ; mais voilà ce que vous ne » voulez pas avouer ; ce que vous me disputez ici ; mettez-vous » donc d'accord avec vous-même (p. 139). »

Où bien voulez-vous nous faire dire que, sans la *révélation chrétienne*, c'est-à-dire sans la *théologie*, proprement dite, l'homme aurait pu arriver à une connaissance de Dieu aussi complète que le comportent nos facultés dans leur état présent ? Alors, ouvrez, je vous prie, la *Théodicée* de M. Maret (5<sup>e</sup> leçon, p. 107), qui ne doit pas vous être suspecte sur ce point, puisque vous y voyez le rationalisme à chaque pas, et vous y lirez la proposition contraire énoncée dans les *mêmes termes dont je viens de me servir*. La question ainsi dégagée de toutes les significations erronées qu'on pourrait y attacher, je vais vous indiquer l'unique sens dans lequel il vous est permis de la poser. Vous voyez, Monsieur, que je cherche, avant tout, à éviter les équivoques.

Toutes les fois que M. Freppel nous citera un texte précis, nous serons à notre aise, car alors nous saurons à quoi répondre : ici il nous cite la 5<sup>e</sup> leçon de M. Maret, p. 107, nous allons voir si M. Maret y admet la *nécessité de l'enseignement extérieur*. Cela ne sera ni long ni difficile. Écoutons, et que M. Freppel écoute aussi : « Oui, l'idée de Dieu ou de l'infini est tout à fait *primitive* dans la » raison humaine, elle est un de ses *éléments intégrans*. » — Mais par qui a-t-elle été donnée ? M. Freppel dit hardiment qu'elle a été donnée par la tradition, la révélation extérieure. M. Maret, au contraire, continue : « Elle a été *donnée* à la raison par la *révélation primitive et naturelle* qui l'a constituée (p. 107). »

Cela est bien clair, ce n'est pas la société, la révélation extérieure qui l'a donnée, c'est Dieu directement, c'est une idée *innée*, un des *éléments intégrans*, constituant l'âme humaine. Voilà donc le système de M. Freppel démenti ; mais la société, que fait-elle ? elle ne *donne rien* ; on ne peut dire que nous ayons rien *reçu* d'elle, elle ne fait que le *développer*. En effet, M. Maret continue :

« Cette idée, comme toutes les autres, ne se DÉVELOPPE pas » dans l'homme sans le secours de l'action sociale, sans l'*excitation* » de l'enseignement et de la parole (p. 107). » Voilà la théorie de M. l'abbé Maret ; que nos lecteurs nous disent si l'on trouve là cette *nécessité de recevoir* les notions de la société que M. Freppel assure être enseignée.

Ainsi donc, nous ne *découvrons pas*, surtout nous n'*inventons pas*, nous *acceptons* de la société chrétienne, au milieu de laquelle nous vivons, les notions qu'elle nous *transmet* sur Dieu, l'homme, ses devoirs, etc. ; et nous constatons, en réfléchissant sur notre nature raisonnable, que plusieurs de ces vérités sont reconnues par la raison comme naturelles et nécessaires, et ces vérités, reçues du dehors, mais reconnues par la raison comme naturelles et nécessaires, nous les *démontrons* par des principes, et suivant des règles propres à notre nature raisonnable.

M. Freppel nous dit : « Nous *acceptons* de la société chrétienne » les notions qu'elle nous *transmet* sur Dieu, l'homme et ses de- » voirs. »

M. Maret nous dit au contraire : « Ces idées nous sont données » par Dieu par une révélation intérieure, *naturelle* ; l'enseigne- » ment les *excite* et les *développe*. »

Nous avons déjà vu que de son côté le P. Chastel nous dit :

« Il n'est pas *besoin d'une révélation* (extérieure) pour con- » naître la *volonté de Dieu* sur la morale, ni pour savoir ce qui est » bien, ce qui est mal en vertu de la loi naturelle. Cette loi pri- » mordiale, *gravée dans le cœur de chacun de nous*, est *promul-* » *gué*, par la voix de la *raison* et de la *conscience*<sup>1</sup>. »

Voilà la philosophie de nos écoles ; que M. l'abbé Freppel en convienne, et ne vienne pas se récrier et nous dire, comme il le fait : Dans nos écoles, nous *recevons notre morale du christia-* *nisme*<sup>2</sup>. Vous voyez bien que vos amis même vous démentent. Comment M. l'abbé Freppel ne vient-il pas à nous pour combattre cette funeste doctrine, et faire admettre de nouveau le Christ dans nos écoles, d'où on l'a chassé ? Ah ! c'est que cette école déplorable, que nous appelons école mixte, a brouillé et brouille encore toutes les notions, et a produit ainsi le chaos que l'on appelle philosophie.

<sup>1</sup> Voir d'autres textes encore dans notre t. xix, p. 455.

<sup>2</sup> Voir ses paroles dans notre n. précédent, p. 311.

Voilà, Monsieur, l'enseignement des cours de philosophie catholique; si vous n'en étiez pas suffisamment convaincu, je vous prierais de consulter les savans auteurs qui sont suivis dans nos écoles. Et maintenant, Monsieur, que la question est clairement posée, si vous continuez à prétendre que notre méthode n'est pas légitime, nous vous prions d'attaquer et de *ruiner*, pièce par pièce, toutes les *démonstrations* rationnelles par lesquelles nous établissons l'existence de Dieu, ses infinies perfections, la spiritualité de l'âme, etc., etc. Nous vous attendons là.

Hé! mon Dieu, *ruiner toutes ces démonstrations*, cela ne nous est pas difficile, nous n'avons qu'à continuer à citer votre ami M. l'abbé Maret. Vous venez de nous dire, que ces grandes vérités vous les avez reçues du dehors, que c'est la société qui les transmet, que vous en avez la connaissance PRÉALABLE par la tradition, etc., et que vous vous bornez à les *démontrer*. C'est notre système que votre cher ami M. l'abbé Maret pulvérise en ces termes, même page :

« Je sais bien, et je le répète à dessein, je sais bien que si nous n'avions pas ANTERIEUREMENT et par une *communication divine* (directe, intérieure) l'idée de Dieu, toutes ces démonstrations ne nous la donneraient pas (*ibid.*). »

Vous le voyez, Monsieur; vous, vous établissez la connaissance *préalable* de Dieu par la tradition, — M. Maret établit la possession *antérieure* de Dieu, par la communication divine.

Répondez-moi directement : êtes-vous pour M. Maret ou pour la tradition ?

9. Réponse aux demandes de M. Freppel, dans quel sens nous ne voulons pas que la philosophie soit séparée de la théologie.

Vous voyez donc, Monsieur, dans quel sens nous séparons la philosophie de la théologie; voudriez-vous nous dire aussi clairement dans quel sens vous entendez mettre la *théologie dans la philosophie*? Est-ce la logique que vous songez à établir par la révélation, les règles d'Aristote par les textes de l'Écriture? Serait-ce l'analyse des facultés de l'âme que vous cherchiez dans les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, ou bien les notions abstraites de la métaphysique générale? Essaieriez-vous peut-être de prouver aux athées l'existence de Dieu par la parole de Dieu? Voulez-vous vous engager dans ce cercle vicieux? Je vous y attends. Croyez-moi, Monsieur, laissez la philosophie *séparée* de la théo-

logie ; *suivez avec nous la tradition, écoutez la voix des pères, des docteurs, de tous les théologiens catholiques qui ont toujours enseigné que la raison conduit l'homme à la foi, que la philosophie est une introduction à la théologie, et ne confondez pas l'une avec l'autre ; gardez-vous bien de ruiner la raison, vous ruinerez du même coup la révélation. Or, c'est là, Monsieur, précisément ce que vous faites ; c'est mon dernier point.*

Notre réponse aux questions de M. l'abbé Freppel sera claire et courte. Il opère encore un volte-face complet, pour faire une promenade hors de la question. Jusqu'à ce moment, en parlant de philosophie, lui-même n'a parlé que des grandes vérités, *Dieu, l'homme, le devoir, la société* (voir page 338, lig. 9, ci-dessus) ; nous-mêmes nous avons répété à satiété, que lorsque nous refusions à l'homme *l'invention des vérités*, nous entendions seulement et expressément le *dogme* et la *morale*, ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. Et maintenant M. Freppel fait consister la *philosophie*, dans la *logique*, la *dialectique*, le *sylogisme*, tous ces petits amusemens inventés par les hommes. Nous répondons donc nettement : oui, l'homme a pu inventer tout cela ; oui, la philosophie a pu inventer cela ; oui, tout cela peut être séparé de la théologie. — Mais vous, revenez à la question, revenez au *dogme*, et à la *morale*. Je le sais, vous, vous êtes de notre opinion, vous avez dit : notre morale, nous la tenons du Christianisme ; en cela vous êtes de notre avis, point de discussion entre nous. — Mais M. l'abbé Maret dit : « je sais bien que si nous n'avions pas *antérieurement*, et par une » *communication divine, l'idée de Dieu*, la démonstration ne nous » la donnerait pas. » — « Et le P. Chastel dit : *la loi morale, gravée dans le cœur de chacun de nous, est promulguée par » la voix de la raison et de la conscience* (ci-des. p. 338). » — Je vous le demande, est-il permis à ces messieurs de séparer ainsi ce dogme et cette morale de la *théologie* ? Répondez à cette question que je mets devant vous, répondez-y directement ; vous avez pris la défense de ces messieurs, c'est à vous à répondre à leurs paroles, au lieu de parler de vos opinions personnelles. — Au reste vous ne voyez pas vous-mêmes que vous vous coupez dans vos paroles : vous nous dites : « laissez la philosophie *séparée* de la théologie, *suivez avec nous la tradition.* » Une philosophie qui suit la tradition n'est



pas et ne peut être séparée de la théologie, qui est purement et simplement la tradition enseignée, la tradition vivante.

Quant à ces grands mots, *la raison* (dans mes vers) *conduit l'homme à la foi*, c'est bien gratuitement que vous l'attribuez aux Pères, aux docteurs et à *tous les théologiens catholiques*; c'est un vers que vous avez emprunté au janséniste et cartésien *Racine*<sup>1</sup>. Sur l'intervention de la raison, écoutez non un poète, mais un des chefs de l'église : « Quand par des expositions torturées ou plutôt dénaturées (les professeurs) font fléchir les *paroles sacrées* inspirées de Dieu, en le sens de la doctrine des philosophes ignorant Dieu, ne pla- cent-ils pas Dagon devant l'arche d'alliance; ne font-ils pas adorer la statue d'Antiochus dans le temple du Seigneur? et, tandis qu'ils s'efforcent d'asseoir plus qu'il ne faut la foi sur la raison humaine, ne la rendent-ils pas inutile et vaine? car la foi à laquelle la raison humaine fournit son expérience, n'a aucun mérite?<sup>2</sup> »

Voilà notre guide, voilà un père de l'église, et non le poète *Louis Racine*. — Écoutons au reste comment nous ruinons la raison, ceci doit être curieux.

« La raison, selon vous, est dans l'homme : 1° la faculté innée naturelle de connaître et de comprendre plus ou moins ce qu'on enseigne<sup>3</sup>. Elle est 2° le résultat de l'enseignement qu'il a reçu (p. 147). — Du moment que vous donnez une définition, Monsieur, je suis en droit de la regarder comme complète, car je ne puis vous prêter l'intention de vouloir violer la première règle d'une discussion. Eh bien! Monsieur, je prétends que votre définition ruine complètement la raison et consacre le fatalisme le plus absolu (Oh! oh!). Je m'explique. Je suppose un homme doué de la raison telle que vous l'entendez, en présence de deux enseignemens con-

<sup>1</sup> Poème de *la Religion*, 1<sup>er</sup> vers.

<sup>2</sup> « Quoniam fides non habet meritum, cui humana ratio præbet experimentum. » Nous prions M. l'abbé Freppel de relire toute cette *Bulle* de Grégoire IX, qui essayait ainsi à l'origine, en 1228, d'arrêter le Rationalisme, qui faisait irruption dans les écoles catholiques; dans nos *Annales*, t. XVI, p. 369.

<sup>3</sup> M. Freppel, au lieu d'y répondre, supprime ici, sans en avertir, cette phrase : « L'âme humaine, comme le dit saint Thomas, est une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit; » cela est commode, mais peu loyal.

tradictaires. Que fera-t-il? Il *connait*, il *comprend* l'un et l'autre, et c'est toute la capacité que vous lui accordez. Il ne peut pas juger entre les deux, il ne saurait discerner la vérité de l'erreur, puisque vous ne lui accordez que la *faculté de connaître et de comprendre*. Il se jettera à l'aveugle, à l'aventure, fatalement dans l'une ou l'autre de ces deux voies.

En vérité M. l'abbé Freppel veut plaisanter et rire, et cela n'est pas bien dans une discussion aussi grave. Comment? un homme *connait et comprend la vérité*, et devant deux propositions, il sera forcé de se jeter à l'aveugle (c'est-à-dire *sans comprendre*) dans l'une ou l'autre? Nous ne répondrons pas; nous ne voulons pas continuer la plaisanterie!

Monsieur, est-ce clair? est-ce évident? et comment un philosophe n'a-t-il pas vu cela? Direz-vous que vous avez supposé cette faculté de *discernement*, cette puissance *de juger* entre le vrai et le faux? Mais alors pourquoi définir, si vous voulez sous-entendre ce qui est *essentiel*? Mais non, c'est là bien le fond de votre théorie, vous y êtes logiquement amené, je ne puis vous supposer une pareille méprise.

C'est la plaisanterie qui continue. M. Freppel suppose que l'on peut *connaître* le vrai sans le *discerner* du faux, et qu'on le discerne et le *comprend* sans *jugement*. — Telles sont les discussions philosophiques de l'école, et il y a longtems qu'on raisonne ainsi.

Voilà donc, Monsieur, où vous conduit finalement votre système de *traditionalisme* étroit, exclusif, exagéré. Espérons que vous apercevrez les dangers de la voie où vous vous êtes engagé, et qu'au lieu de ruiner la *raison* vous viendrez défendre avec nous la raison et la tradition.

Nous disons au contraire que s'il n'y avait d'autre défenseur de la raison que le raisonnement que nous venons d'entendre, il y aurait de quoi renoncer à la raison; et c'est en effet ces sortes de raisonnements beaucoup trop prolongés, qui ont dégoûté tant d'esprits de la philosophie.

Oserai-je vous prier, pour cette dernière raison, de ne plus intituler notre polémique, *philosophie personnelle et philosophie traditionnelle mises en présence*? Car votre titre ferait croire que nous nous plaçons complètement en *dehors de la tradition*, et ma deuxième réflexion a dû vous convaincre suffisamment du contraire. C'est donc un débat engagé entre la tradition exclusive d'un côté et la raison et la tradition unies de l'autre.

Nous sommes prêts à supprimer le titre et l'opposition entre *philosophie personnelle et philosophie traditionnelle*; mais ce sera lors-

que M. l'abbé Freppel se sera décidé à accepter l'une ou l'autre ; lorsqu'il ne donnera pas au mot *excité* la signification de *reçu* ; lorsqu'il ne dira pas avec M. l'abbé Maret, que l'enseignement est une *excitation*, et que les idées ne sont pas *données*, mais seulement sont *développées* par la parole ; tant qu'il persistera à approuver ces doctrines, nous l'appellerons *philosophe idéaliste et personnel*, et non *traditionaliste* ; il faut opter.

Je regrette, Monsieur, que vous ayez pu voir un défaut d'*impartialité* dans le silence que je garde sur les corrections que M. Maret a faites à son livre. Je n'ai pas plus d'intérêt à être juste envers lui qu'envers vous, et je ne pense pas que son *excellent* ouvrage puisse perdre le moins du monde à la critique que je ferais de l'une ou de l'autre de ses expressions, surtout après que le savant auteur en a retiré ou rectifié quelques-unes.

Agréez, Monsieur le directeur, l'assurance de ma parfaite considération et de mes sentiments respectueux,

L'abbé E. FREPPEL.

Nous ne pouvons accepter cette abstention de M. Freppel sur le jugement qu'il faut porter sur les *conceptions* de M. l'abbé Maret. En effet, qu'il y fasse bien attention ; ce n'est pas nous qui avons forcé M. Freppel à entrer dans cette discussion, c'est lui qui y est venu de son plein gré. Il y est venu pour justifier la *méthode de conception* de M. Maret. Quand donc nous lui demandons son opinion sur les *produits et conclusions de cette méthode*, il ne peut se refuser à répondre sans s'avouer impuissant à le faire. Puisqu'il *approuve la méthode*, il faut absolument ou qu'il en *approuve les conclusions*, ou qu'il les *désapprouve* ; et alors il est obligé de nous dire en quoi M. l'abbé Maret a manqué pour avoir fait *fausse et très fausse route*, en suivant *cette méthode*. La conclusion est nécessaire. Il a cru que nous péchions *contre la raison et la philosophie*, il a pris la parole pour les défendre ; c'est bien. Mais M. Maret a émis des assertions sur *Dieu*, sur la *vérité* ; un prêtre et un professeur catholiques ne peut se refuser à une réponse, ce serait une félonie contre Dieu, contre la vérité, contre sa position de professeur. Il ne peut donc refuser de s'expliquer ; nous lui en faisons expressément la demande : « Les conceptions sur Dieu de M. Maret,

» sont-elles légitimes ? Si elles ne le sont pas, qu'est-ce qui a manqué à sa méthode ? »

Au reste nous avertissons M. l'abbé Freppel qu'il n'est pas nécessaire de répondre en une seule fois à toutes nos questions : nous les avons tout exprès divisées par chapâtres, qu'il en prenne deux ou trois à la suite les uns des autres, qu'il cite nos phrases, qu'il ne passe aucune raison, adopte celles auxquelles il n'a rien à répondre et réfute les autres ; mais qu'il n'aille pas *pécher* par-ci par-là, une phrase pour en faire un *principe* en l'air, qu'il combattra aussi en l'air et sans application. Les solutions seraient impossibles. — Le débat est important, il est ouvert devant les esprits les plus distingués du clergé de France et de l'étranger. Il est de l'honneur de M. Freppel de ne pas refuser ce que nous lui demandons ici.

A. B.



## Révélations primitives.

## RECHERCHES SUR LES TRADITIONS ÉTRUSQUES.

Troisième Article <sup>1</sup>.

Première partie.

## RELATIONS DES ÉTRUSQUES AVEC LES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.

Communications entre les peuples anciens, — Les Hébreux, — Les Égyptiens, — L'Inde, — L'Assyrie, — L'Arabie, — La Chine. — Moyens de communication : guerres, — colonies ; — commerce ; — navigation ; — caravanes, — Les Phéniciens, — Étendue de leur commerce et de leurs établissements. — Système de Movers sur leurs anciennes émigrations. — Résumé.

» On a cru, dit Ab. Rémusat, les nations civilisées de l'ancien  
 » monde plus complètement isolées et plus étrangères les unes aux  
 » autres qu'elles ne l'étaient réellement, parce que les moyens  
 » qu'elles avaient pour communiquer entre elles, et les motifs qui  
 » les y engageaient, nous sont également inconnus <sup>2</sup>. » Il faut  
 ajouter avec MM. Gray : « Chaque découverte nouvelle nous auto-  
 » rise à croire que long-tems avant que les peuples de l'ancien  
 » monde fussent enchaînés sous le joug pesant de l'empire uni-  
 » versel, des pays très éloignés les uns des autres se trouvaient  
 » intimement unis par la colonisation, par le commerce et par des  
 » alliances politiques <sup>3</sup>. »

C'est à partir de la grande catastrophe de Babel qu'il faudrait étudier et tracer le tableau des migrations des peuples, de leurs campemens sur divers points du globe, de leurs collisions, de leurs luttes et des rapports qu'ils n'ont jamais cessé de continuer entre eux. Ces hommes que le souffle de Dieu disperse dans les plaines

<sup>1</sup> Voir le 2<sup>e</sup> article, t. XX, p. 85 (3<sup>e</sup> série).

<sup>2</sup> *Mélanges asiatiques*, t. I, p. 98.

<sup>3</sup> *Tour to the sepulchres of Etruria*, p. 269.

de Sennaar, s'en vont par le monde, emportant tous des connaissances, des enseignemens et des préceptes puisés à la même source. On les voit se grouper autour de certains chefs, jeter sur des points divers les fondemens d'un empire que leurs descendans travailleront à étendre ; au sol qu'ils occupent, ils impriment un cachet qui leur est propre, et qui ne s'effacera jamais entièrement. Ainsi la civilisation s'est répandue avec les traditions primitives sur toute terre habitable.

Le plus illustre et un des plus actifs de ces peuples voyageurs, c'est le *Peuple de Dieu*. Qu'on se rappelle sa position dans l'ancien monde.

« Il était, dit Leland, dans une situation avantageuse pour être vu et observé, pour répandre autour de lui la connaissance de sa religion et de ses lois. Il se trouvait placé au centre de l'univers connu, entre l'Égypte et l'Arabie d'un côté, la Syrie, la Chaldée et l'Assyrie de l'autre, là où les premières monarchies s'étaient élevées, et d'où la science et les arts se répandirent en Occident. Il était aussi dans le voisinage de Tyr et de Sidon, ces ports fameux de l'univers, dont les navigateurs et les marchands parcouraient toutes les plages et toutes les contrées du monde connu, et allaient former des colonies dans les pays les plus éloignés <sup>1</sup>. »

On sait assez que le peuple de Dieu ne resta pas immobile dans ces centres de la civilisation antique. Ses pérégrinations commencent avec Abraham. Ce patriarche, élu pour être le prédicateur des nations, le propagateur des traditions primitives, le père des croyans, la souche d'où sortira le Messie, passe de la Chaldée <sup>2</sup> en Mésopotamie, remporte des victoires sur les rois d'Élasar, d'Elam, de Goïm, se rencontre avec Melchisedech, roi de Salem, descend

<sup>1</sup> Leland, *Démonstr. évang.*, 1<sup>re</sup> part., c. 49, § 2; dans les *Démonstrations* de Migne, t. VII, col. 985.

<sup>2</sup> M. Loftus vient de découvrir les ruines de l'ancienne *Ur*, patrie d'Abraham. Ainsi, tous les pas que la science fait en Orient sont une démonstration vivante et progressive en faveur des récits de Moïse. Voir *Annales*, numéro précédent, ci-dessus, p. 323.

en Égypte <sup>1</sup>, où le pousse la famine <sup>2</sup>. Depuis Abraham, « l'histoire » des rois d'Égypte est intimement liée aux narrations de la Bible ; » elles se prêtent un secours mutuel, et concourent par leur témoignage à la manifestation de la vérité de l'histoire générale <sup>3</sup>. »

Il suffit de se rappeler Joseph et la caravane d'Ismaélites qui l'achète <sup>4</sup> et le vend <sup>5</sup> à Putiphar, — Pharaon qui le fait son vice-roi, — la famine qui conduit en Égypte Jacob et ses fils, — leur établissement dans la terre de Gessen, — la longue oppression, les rudes travaux, et enfin la délivrance de leurs descendans. Moïse mort, les Hébreux une fois entrés dans la terre promise, leurs relations avec les autres peuples se multiplient et s'étendent avec Josué, les Juges, David, Salomon et les Prophètes. Ils se trouvent, comme on l'a dit, sur toutes les grandes routes de l'humanité, vainqueurs ou vaincus, captifs ou jouissant de la liberté, mais conservant toujours et propageant les traditions primitives <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> « Le peuple Hébreu, illustre branche de la grande famille arabe, n'habitait pas loin de l'Égypte. Encore à l'état de pasteurs, soumis au gouvernement patriarcal, à l'autorité de l'ancien, campant sous la tente, dans de gras pâturages, avec leurs troupeaux, les Hébreux connaissaient les richesses de l'Égypte, et ne semblaient pas lui porter envie. Ils s'unissaient en mariage avec les Égyptiens; Agar, femme d'Abraham, était née en Égypte, et elle choisit, pour l'épouse de son fils, une autre femme de la même nation. Ils y descendaient quand la famine frappait leur pays. La famine y conduisit Abraham, âgé de 75 ans, et cet événement, le plus ancien que la Bible mentionne à l'égard de l'Égypte, se passa sous un roi de la 16<sup>e</sup> dynastie. » Champollion-Figéac, *l'Égypte ancienne*, p. 293, dans *l'Univers pittoresque* de Didot.

<sup>2</sup> L'Égypte a toujours été célèbre pour sa fertilité. Elle était, dans les tems de disette, la ressource des pays circonvoisins. Mais comme ses premiers habitans avaient pris en horreur la navigation, elle n'exportait pas elle-même ses produits. Les peuples étrangers devaient donc aller les chercher dans son sein. V. Goguet, *de l'Origine des lois, des arts et des sciences*, 1<sup>re</sup> part., l. iv, c. 2.

<sup>3</sup> Champollion-Figéac, *ibid.*, p. 18.

<sup>4</sup> Goguet fait observer avec raison que le trafic de ces Ismaélites suppose nécessairement un commerce réglé et suivi depuis *quelque* tems. *Ibid.*, 1<sup>re</sup> part., l. iv, c. 1.

<sup>5</sup> Vers le tems de Salomon, ces traditions et les prophéties furent par-

Au reste, l'Égypte, pendant ces temps reculés, ne s'était pas ouverte seulement pour le peuple hébreu : il y avait entre elle et les nations civilisées de l'ancien monde des rapports fréquents et profonds<sup>1</sup>. Les monumens élevés sur son sol, il y a quelques mille ans, ne permettent pas le plus léger doute sur ce point. — « Dans » le tombeau des rois, à *Biban-el-Molouk*, près de Thèbes, on » retrouve, dit Champollion-Figéac, la représentation de diverses » races d'hommes qui furent connues des Égyptiens. Il faut con- » clure de l'exactitude de ces représentations, qui remontent au moins » au 16<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, qu'à cette époque l'Égypte » connaissait très bien l'ancien continent, les races diverses qui » habitaient l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et les peuples principaux » de ces deux dernières contrées. De longues guerres avaient mis » en contact l'Égypte avec l'intérieur de l'Afrique<sup>2</sup>; » aussi,

tout répandues par les prosélytes qui venaient de tous les pays se faire initier aux mystères des Juifs. Dans le dénombrement qui eut lieu sous ce prince, on trouva, dans la terre d'Israël, 153, 600 prosélytes. II *Paratopom.*, II, 17. V. Leland, *Ubi supr.*

<sup>1</sup> « Il existait des relations entre les divers peuples de l'Orient et surtout entre ceux de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte. » *Description de l'Égypte, etc., pendant l'expédition de l'armée française.* Antiq., t. 1, préface hist., p. 15. Voyez aussi *Mém. de la soc. asiat. de Calcutta*, discours préliminaire du présid. W. Jones.

<sup>2</sup> « En Afrique, les souvenirs de l'empire de Méroé remontent au-delà du 17<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. Les monumens de style égyptien et de la domination royale égyptienne jalonnent encore en Ethiopie un espace de 400 lieues, en remontant du Nil au midi de la cataracte de Syène. Dans le sanctuaire de Semné, au sud de la seconde cataracte, le roi *Osortasen*, le 3<sup>e</sup> de la 17<sup>e</sup> dynastie égyptienne, est adoré comme un dieu. Les noms d'*Amosis*, le 6<sup>e</sup> roi de la même dynastie, et le prédécesseur immédiat de la 18<sup>e</sup>, sont inscrits dans les bas-reliefs religieux du même temple. Ce fut *Thouthmosis III*, le Méris de cette même 18<sup>e</sup> dynastie, qui consacra ce temple au dieu *Nil* et au roi *Osortasen*, l'un de ses ancêtres divinisé. Ce même *Thouthmosis* éleva d'autres édifices royaux et sacrés à *Oontra-Semnè*, à *Amada*, autres lieux de la Nubie; et ces témoignages historiques nous disent assez l'état avancé de l'Ethiopie et de l'Égypte dans une civilisation analogue, qui fit Thèbes d'abord rivale et ensuite héritière de Méroé. » Champollion-Figéac, *Ibid.*, p. 85.



distingue-t-on sur les monumens égyptiens plusieurs espèces de nègres, différant entre elles par les traits principaux que les voyageurs modernes ont aussi indiqués comme des dissemblances, soit à l'égard du teint, qui fait les nègres noirs ou les nègres cuivrés, soit à l'égard d'autres formes non moins caractéristiques. D'autres guerres avaient poussé les Égyptiens en Arabie et contre le grand empire d'Assyrie; les Arabes, les Assyriens, les Mèdes doivent donc se trouver figurés sur les monumens égyptiens; ils y sont en effet. Les Indiens y paraissent non moins fréquemment<sup>1</sup>, parce que l'Égypte guerroya avec les Indiens, et sur terre et sur mer. Elle connut aussi les *Ioniens*, et par conséquent, la *race grecque*; on les retrouve, en effet, dans les peintures de simple ornement, exactement tels que les plus anciens vases grecs nous les font connaître, avec l'antique chlamyde, le carquois sur l'épaule, l'arc d'une main et la massue de l'autre, ou bien la lyre en main dans les scènes domestiques. Enfin, la *race blonde* de l'Europe fut également connue et figurée par les Égyptiens des temps antérieurs à la guerre de Troie, et leur costume n'annonçait pas, pour ces temps reculés et chez les Européens, de grands pas dans la carrière de la civilisation: ils étaient encore couverts de peaux avec le poil, et tatoués pour toute parure.

« Telle était la science ethnographique de l'Égypte, dans les » temps primitifs de l'histoire écrite, et pour une époque *certaine*, » intermédiaire entre Abraham et Moïse. Ce sont les tombeaux » royaux de cette époque qui ont fourni les élémens de cette cu- » rieuse et importante observation<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> « Dès le règne de la 18<sup>e</sup> dynastie, les Égyptiens combattent sur terre et sur mer contre des peuples Indiens; les armes et l'attirail militaire sont *semblables* des deux côtés; les bois et les métaux, artistement travaillés, s'y montrent sous mille formes diverses; les chevaux et d'autres animaux y sont dans la domesticité de l'homme; des chars de guerre, de riches costumes, des villes fortifiées, des ponts jetés sur des rivières dans le pays où la victoire a conduit l'armée et la flotte de Pharaon, annoncent, dans le pays occupé par ces Indiens, toutes les ressources d'une civilisation non moins avancée que celle de l'Égypte. » Champollion-Figéac, *Égypte anc.*, p. 85.

<sup>2</sup> Champollion-Figéac, *Égypte ancienne*, p. 29-30.

Ces rapports de l'Égypte avec les peuples de l'ancien monde s'établirent de plusieurs manières. Champollion-Figéac vient de nous parler de ses guerres. On ne doit pas oublier que beaucoup furent purement défensives : elle avait à lutter pour repousser les efforts des tribus nomades et des nations voisines, que ses richesses et sa fertilité armaient contre elle <sup>1</sup>. Il lui fallut cependant subir plusieurs invasions. Plus de vingt siècles avant l'ère chrétienne, des barbares, venus de l'Orient, fondirent sur elle comme un torrent, et s'y établirent pour trois siècles <sup>2</sup>. — Sous le dernier roi de la 18<sup>e</sup> dynastie, une nouvelle invasion eut lieu. Les *pasteurs*, ou barbares, forcèrent ce prince de se retirer en Éthiopie ; mais, après 13 ans, *Séthos*, le fondateur de la 19<sup>e</sup> dynastie, les repoussa vers la Syrie. On ajoute que le vainqueur réunit ensuite de grandes forces de terre et de mer ; — qu'il se dirigea vers l'île de Chypre, attaqua la Phénicie, les Assyriens, les Mèdes, et porta même ses armes contre les nations de l'orient <sup>3</sup>. Plus tard, sous *Sabacon*, fondateur de la 25<sup>e</sup> dynastie, les Éthiopiens envahirent encore l'Égypte <sup>4</sup>.

Toutefois, elle eut aussi des hommes qui, saisis par le génie des conquêtes, la lancèrent sur le monde et le parcoururent avec elle en triomphateurs. Ainsi, *Sésostris*, « parvenu au trône d'Égypte, » convoita celui de la terre habitable <sup>5</sup>. » Les historiens grecs et les monumens égyptiens nous parlent de ses victoires en Asie, en Afrique, en Europe, sur les Syriens et les Ioniens, — sur les Éthiopiens, les Arabes, les Scythes et les Bactres <sup>6</sup>. Cent ans environ après sa mort, des colonies égyptiennes partaient pour la Grèce et lui portaient des élémens de civilisation <sup>7</sup>. — Sésostris est célèbre

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 345.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 363.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 332.

<sup>6</sup> On a voulu élever des doutes sur les victoires de Sésostris ; mais les découvertes des voyageurs modernes ont renversé toutes les attaques du scepticisme. V. Champollion-Figéac, *Ibid.*, p. 161.

<sup>7</sup> V. Heeren, *du Commerce et de la Politique des peuples de l'antiquité*, t. VII, traduction fr.

aussi pour avoir donné une grande impulsion à la navigation et au commerce. *Trois cents* vaisseaux, envoyés par ses ordres sur la mer Rouge, s'emparèrent de toutes les îles et des pays situés sur la côte jusqu'à l'Inde<sup>1</sup>.

« Ces victoires contribuèrent à établir des communications régulières entre l'empire égyptien et celui de l'Inde. Le commerce entre les deux pays avait alors une prodigieuse activité : la découverte fréquente, dans les vieux tombeaux égyptiens, de toiles et d'étoffes de fabrique indienne, de meubles en bois des Indes et de pierres dures taillées, venant certainement du même pays, ne laissent aucun doute sur l'état prospère des relations commerciales entre l'Égypte et l'Inde, à cette époque où les peuples européens et la plupart des nations asiatiques étaient encore opprimées par la barbarie ; et c'est ainsi que Thèbes et Memphis se montrent comme les premiers centres du commerce, avant que Babylone, Tyr, Sidon et Alexandrie, héritassent successivement de ce beau privilège<sup>2</sup>. »

Déjà l'Inde trafiquait avec les Arabes<sup>3</sup>. Job, l'Iduméen, nous parle des brillantes couleurs de ses tissus<sup>4</sup>. Son ivoire, ses bois précieux, ses perles, ses tapis, les produits de ses riches manufactures, pénétraient aussi dans le vaste empire d'Assyrie : la somptueuse Babylone et Sémiramis, sa reine, lui empruntaient les ornemens de leurs superbes palais<sup>5</sup>.

« Cette princesse avait élevé de vastes édifices dans la Médie, dans l'Assyrie, étendu sa puissance au-delà des sources du Tigre, et fondé dans la Grande-Arménie, à 150 lieues de Babylone, cette ville de *Semiramacerte* (la ville de Sémiramis), dont l'existence

<sup>1</sup> Hérodote, *Euterpe*. — Diod. Sic., l. 1, sec. 2.

<sup>2</sup> Champollion-Figéac, *Égypte anc.*, p. 162.

<sup>3</sup> V. Marlès, *Hist. générale de l'Inde anc. et moderne*, t. 1, p. 134.

<sup>4</sup> Job, xxviii, 16. « En général, dit Goguet, par la manière dont Job parle des vaisseaux (ix, 26), de la pêche de la baleine (xl, 25, 26), et des constellations (ix), on juge qu'il vivait avec des peuples dont les entreprises maritimes devaient faire la principale occupation. » Goguet, *Ibid.*, 1<sup>re</sup> part., liv. iv.

<sup>5</sup> Champollion-Figéac, p. 204.

» a paru fabuleuse, malgré les rapports des écrivains grecs et orientaux, jusqu'au moment où des découvertes toutes récentes, faites sous les auspices de la France, ont fait retrouver sur les bords du lac de Van, les ruines étendues de cette ville, de ses châteaux et les vastes syringes qui furent creusées dans les flancs de la montagne, et qui sont encore tapissées de nombreuses inscriptions en caractères cunéiformes comme ceux des inscriptions de Babylone, et en style assyrien. C'est là encore un synchronisme très significatif pour la civilisation égyptienne, comme aussi de celle de Babylone <sup>1</sup>.

S'il faut en croire Diodore, Ninus, roi des Assyriens, aurait déjà à cette époque, conclu un traité d'alliance avec Ariéus, roi d'Arabie, dirigé une armée puissante contre les Babyloniens, soumis l'Arménie, la Médie et toutes les grandes nations de l'Asie, à l'exception des Indes et de la Bactriane <sup>2</sup>.

D'un autre côté, la Chine <sup>3</sup> et l'Asie supérieure envoyaient en

<sup>1</sup> Champollion-Figéac. *Id.*, p. 85.

<sup>2</sup> V. Diodore de Sicile, *Bibliothèque hist.*, l. II, c. 1-2, traduit. Hoefer.

<sup>3</sup> M. Pauthier, dans un *Appendix* à son ouvrage sur la Chine, nous donne, sur les relations de ce pays avec les nations étrangères, les détails suivans. Il les a tirés d'un *Essai topographique sur Canton*, publié par le vice-roi de cette province, en 1819.

« Dans le tems de Hoang-ti (2637 av. J.-C.), un étranger vint du sud, voyageant sur un cerf blanc, et offrit, comme tribut, une coupe et des peaux.

» Dans le tems des Hia (2205-1784 av. J.-C.), des insulaires apportèrent, comme tribut, des vêtemens brodés de fleurs.

» Dans le tems des Chang (1785 av. J.-C.), les Youe-yéou de l'est, dont les cheveux étaient coupés courts et dont le corps était décoré (tatoué), apportèrent des caisses de peaux de poissons, des épées courtes et des boucliers.

» Ils apportèrent, du sud, des perles, des écailles de tortues, des dents d'éléphants, des plumes de paons, des oiseaux et des petits chiens.

» Dans le tems des Tchéou, lorsqu'ils conquièrent les Chang (vers 1134 av. J.-C.) les communications avec huit nations barbares furent ouvertes.

» Dans le tems des Han occidentaux (environ 200 av. J.-C.), des per-

Egypte et dans l'Inde leurs pelleteries et leurs tissus de laine ou de soie<sup>1</sup>; l'Arabie, son encens et ses aromates<sup>2</sup>; l'Espagne, son or, que transportaient les Phéniciens<sup>3</sup>.

De vastes espaces séparaient, il est vrai, les contrées dont nous venons de parler; mais, pour les franchir, des flottes, des colonies, des navigateurs indiens, phéniciens, hébreux et égyptiens, sillonnaient les mers.

Il y avait aussi, pour rapprocher les distances, des jalons commerciaux et des entrepôts. Les Ismaélites qui achetèrent Joseph venaient de *Galaad* sur les bords du Jourdain, et c'était avec des charmeaux qu'ils transportaient en Egypte leurs parfums, la résine et la myrrhe. Ainsi le commerce avait ses caravanes<sup>4</sup>.

Les Phéniciens<sup>5</sup> ont toujours passé pour les plus intrépides

sonnes vinrent de *Kan-tou*, *Lou*, *Hoang-tchi*, et autres nations du sud. Les plus près étaient d'environ dix jours de marche, et les plus éloignés d'environ cinq mois; leurs territoires étaient larges et peuplés, et ils avaient beaucoup de productions et d'objets rares.» V. Pauthier, *Chine*, p. 472 et suiv., dans l'*Univers pittoresque*.

<sup>1</sup> « Quelques débris de l'industrie chinoise ont été recueillis sur le sol de Thèbes dans des fouilles profondes; des personnages, indubitablement chinois de physionomie et de costume, se retrouvent peints par des Égyptiens au nombre des peuples étrangers représentés dans un des plus anciens tombeaux de la même ville.» Champollion, *ibid.*, page 85.

<sup>2</sup> Marlès, *ibid.*, t. 1, p. 135.

<sup>3</sup> Marlès, *ibid.*, t. 1, p. 136.

<sup>4</sup> V. Ab. Rémusat, *Mélang. asiat.*, t. 1, p. 98.

<sup>5</sup> On rattache les Phéniciens à la branche la plus ancienne (*Cham*) de la grande famille des peuples sémitiques. On ajoute que cette branche, partie la première du berceau commun, fut aussi la première à se fixer et à briller par sa civilisation en Chaldée, en Éthiopie, en Égypte et en Palestine. Au 15<sup>e</sup> siècle av. J.-C., lorsque les Israélites, conduits par Josué, envahirent le pays de *Chanaan*; les Phéniciens ou Cananéens s'étaient élevés depuis longtemps déjà, par leur commerce, à un haut degré de richesse et de puissance. Seuls du peuple entier, les Cananéens maritimes échappèrent à l'extermination; leurs places fortes sur la côte ou dans les îles adjacentes ne purent leur être enlevées. Movers (*Die Phœ-*

courtiers. On sait qu'ils ont été le peuple navigateur, industriel et commerçant par excellence de l'antiquité ; — que le génie voyageur et marchand de leur race, joint à leur position géographique sur une côte riche en ports et semée de petites îles, à proximité des forêts du Liban qui leur offrait ses bois de constructions, et au voisinage des tribus nomades dont ils se firent d'utiles auxiliaires, les tourna de bonne heure vers les grandes entreprises maritimes, d'autre part vers les expéditions par caravanes. On sait, de plus, que, mettant à profit les accidents heureux de leur sol et ceux de leurs rivages, ils créèrent ces merveilleuses industries du verre et de la pourpre, qui charmèrent le monde ancien, et que dans leur petit territoire, devenu une immense manufacture, se transformaient incessamment les matières premières qu'ils allaient chercher de tous côtés sur leurs vaisseaux ou sur leurs dromadaires. On sait enfin qu'indépendamment des stations nombreuses qu'ils avaient établies pour leurs navires, soit dans la Méditerranée, soit dans la mer des Indes, indépendamment des comptoirs qu'ils entretenaient dans toutes les grandes villes des pays civilisés d'alors, ils avaient fondé de puissantes colonies, faites pour leur assurer le commerce des contrées barbares encore, mais riches en produits divers, de l'Afrique et de l'Europe, et qui y devinrent à leur tour des foyers de civilisation.

« Ces établissemens extérieurs des Phéniciens, entre lesquels brillèrent Carthage, cette seconde Tyr, et Gadès, qui subsiste encore aujourd'hui dans Cadix ; ces colonies ou ces comptoirs qui s'étendirent vers l'orient jusqu'au golfe Persique et peut-être jusqu'à la Colchide, vers l'occident jusque sur les bords du Guadal-

nizier, t. 1, p. 1, Bonn, 1841), partage en trois branches, d'après leur culte et leur demeure, ces Cananéens maritimes :

1° Les *Sidoniens* ou les *Phéniciens*, proprement dits, fondateurs de *Sidon*, la ville des pêcheurs, métropole de la plupart des autres cités phéniciennes, et avant tout de la fameuse *Tyr* ou *Tsor*...

2° Les *Syro-Phéniciens*, au nord, mélange de Cananéens ou Phéniciens purs avec des Syriens ou Araméens, anciennement établis sur la côte ou dans la montagne du Liban...

3° Les *Phéniciens-Philistéens*, ou simplement les *Philistins*, au sud. » V. Guignaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, 2<sup>e</sup> part. — 2<sup>e</sup> sect., p. 822-25.

qu Coast, peut-être, le long des côtes de l'Atlantique, d'une part jusqu'aux Sorlingues et aux Cornouailles, d'où venait l'étain, d'autre part jusque dans les parages de la Baltique, d'où venait l'ambre jaune, furent aussi des foyers de religion <sup>1</sup>.»

» M. Movers pense que le commerce de Sidon et de Tyr, et les colonies qui en furent la suite, ne suffisent point à rendre compte de la propagation si ancienne et si générale des cultes phéniciens en Asie-Mineure, en Grèce, dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée, sur celles de la Mer Noire, et jusqu'aux extrémités de l'occident...

» Il est donc conduit à reconnaître trois directions principales suivies par les émigrations cananéennes ou phéniciennes, antérieures aux colonies parties de Sidon, de Tyr<sup>2</sup> ou des autres villes de la Phénicie propre. »

<sup>1</sup> Bianchini, cité par C. Cantu, dit que les Phéniciens faisaient « *commerce de lois et échange d'habitudes policées.* » *Hist. univers.*, t. 1, p. 474.

<sup>2</sup> Il y a, dans Ézéchiël, des pages sublimes qui montrent combien grande était l'étendue du commerce de Tyr. Vous voyez passer tour à tour devant vos regards les peuples qui, des points les plus éloignés, lui livraient les élémens de sa magnificence : « Le Seigneur me dit : O fils de l'homme, commence une lamentation sur Tyr : A Tyr, placée sur le rivage de la mer, trafiquant avec les peuples de beaucoup d'îles, tu diras : Ainsi te parle le Seigneur : O Tyr, tu as dit en toi-même, je suis d'une beauté parfaite et assise au sein de la mer. On t'a construite, toi et tes navires, avec les sapins de Senir ; tes antennes, avec les cèdres du Liban ; tes rames, avec les chênes de Bazan ; les bancs de tes vaisseaux, avec l'ivoire de l'Inde ; tes chambres et tes magasins, avec les bois des îles d'Italie. Le fin lin de l'Égypte fut brodé pour tes voiles ; l'hyacinthe et la pourpre des îles d'Elisa décorèrent tes pavillons ; tu as eu pour navigateurs les habitans de Sidon et d'Arad ; tes sages pour pilotes, et les vieillards de Gébal travaillèrent à réparer tes bâtimens fatigués. Tous les navires de la mer et tous les marins venaient trafiquer avec toi à cause de la multitude de tes manufactures ; Perses, Lydiens, Lybiens, combattaient dans tes rangs, et, avec eux, les Aradiens et les Pygmées, garnissaient tes murailles, y appendant leurs boucliers et leurs casques pour te servir d'ornemens. Les fils de Tharsis t'apportant toute sorte de richesse : argent, fer, étain, plomb, remplissaient tes marchés ; l'Ionie, Tubal et Mosoch, les fournirent d'âmes humaines et de vases de cuivre ;

La première de ces directions aurait embrassé les côtes S. et O. de l'Asie-Mineure, les rivages voisins de la Thrace et les îles jetées sur toutes ces côtes, à commencer par l'île de Chypre. En Cilicie, des colonies phéniciennes se seraient établies au milieu d'une tribu cananéenne venue antérieurement dans ce pays. — Il y aurait peu de vestiges sur le prolongement ultérieur des côtes de l'Asie-Mineure ; mais ces vestiges seraient très-sensibles chez les Cariens, — tribu cananéenne, fondue plus tard avec les Lélèges et les Pélasges de la famille de Japhet, — sur les côtes occidentales et septentrionales de l'Asie-Mineure, dans la Bithynie et dans la Thrace. De là, l'influence phénicienne serait entrée par le nord jusqu'au cœur de la Grèce.

Voici quelle serait, toujours d'après Movers, la seconde direction suivie par les émigrations phéniciennes ou cananéennes. Parties des côtes de la Syrie ou de celles de l'Asie-Mineure, elles

Thogorma (la Cappadoce), de chevaux et de mulets ; Dedan, d'ivoire, d'ébène, et de housses pour chevaux et pour chars. Les Syriens fréquentent tes foires avec des émeraudes, des coraux, des rubis, de la pourpre, des toiles ouvrées, du lin, du coton (*sericum*), et toute autre marchandise de prix. Juda et Israël t'offrent blé, baume, miel, huile et résine. Damas, ses vins et ses laines aux vives couleurs ; Dan, les fils vagabonds de Yavan (les Grecs) et Mosel, le fer poli, la casse, la canne adorante ; les Arabes et les princes de Cédar, devenus tes ennemis, des agneaux, des béliers, des chevreaux ; Saba et Rema, des parfums, des pierres précieuses, de l'or. Haran, Chené, Eden, Saba, Assur, Chelmad, venaient avec des balles d'hyacinthe et des masses d'ouvrages en broderies, de meubles coûteux et de bois de cèdre. Tes rameurs t'ont portée dans bien des eaux ; mais le vent du midi t'a brisée au milieu de la mer : tes flottes tremblèrent aux cris de tes animaux. Par le savoir et par la prudence, tu as acquis la force et de l'or et de l'argent dans tes coffres ; par ta grande habileté et par tes trafics, tu as multiplié ta puissance, et ton cœur s'est gonflé ; pour cela, le Seigneur a dit : Tu mourras de la main des étrangers... » Ezéchiel, c. xxvii. On sait qu'Ezéchiel prophétisait vers l'an 595 av. J.-C. On voit donc qu'au 6<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Tyr, par son commerce, embrassait, depuis longtemps, une multitude de peuples. — On voit aussi comment s'évanouissent les puissances de la terre. Un jour, leur cœur se gonfle : la richesse les a perverties, et Dieu porte contre elles l'arrêt de mort ! Puisse cet enseignement n'être pas pour la France !



auraient envahi les îles de Rhodes, de Crète, de Cythère, puis elles auraient pénétré dans le Péloponèse. Movers pense qu'il faut voir des Cananéens, c'est-à-dire des Phéniciens et des Philistins, dans les barbares repoussés par Minos, de la Crète dans la Carie, la Lycie; la Syrie, la Palestine et même l'Afrique <sup>1</sup>.

Reste la troisième des émigrations dont nous avons à parler. Composée de tribus phéniciennes, cananéennes, arabes, parties de la Palestine et des pays voisins, elle se serait portée en Egypte, puis répandue le long de la côte septentrionale de l'Afrique, dans plusieurs îles et sur plusieurs points des côtes méridionales de l'Europe. « Ce sont, en effet, des nomades de cette race que » M. Movers voit dans les fameux *Hycsos*, dans ces pasteurs dont les » rois forment les 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> dynasties de *Manéthon*, qui firent » de Memphis la capitale de leur empire, et qui dominèrent pendant » plus de 500 ans sur l'Egypte, en totalité ou en partie. »

Dans le système de Movers, ces tribus phéniciennes ou cananéennes séjournèrent dans la Basse-Egypte jusque vers 1600 ans avant J.-C. Alors elles furent forcées de se disperser en diverses contrées. Les unes auraient porté dans la Grèce Pélasgique des éléments de civilisation; — les autres, prenant leur route par terre, « se seraient répandues de proche en proche sur toute la côte de » Lybie, où, se mêlant aux indigènes et faisant prévaloir leur langue, » ils seraient devenus les Numides et les Mauritaniens <sup>2</sup>. »

Si le système de M. Movers, relatif aux émigrations phéniciennes n'est pas inattaquable sur tous les points, il est au moins certain qu'on ne peut nier la présence, quelquefois le séjour prolongé, et toujours l'influence de ce peuple dans les lieux où il nous

<sup>1</sup> Des liens nombreux rattachent la Crète à la Phénicie et à la Palestine. Ainsi le mythe de la phénicienne Europe, — le Minotaure dévorant des enfans, — le géant d'airain Talos parcourant, trois fois par jour la Crète et consumant dans ses étreintes brûlantes les étrangers qui abordent sur ses rivages, — sont des symboles communs à la Crète, aux Cananéens et aux Carthaginois. Le *Rhadamantys* de la légende Crète existe sous ce nom même en Egypte, sous celui de *Mouth* en Phénicie. Nous le trouverons chez les Etrusques sous celui de *Mantus*. V. Guigniaut, *Ibid.*, p. 834.

<sup>2</sup> Voy. Guigniaut, *Ibid.*, p. 826-36.

l'a montré. On conçoit alors quel vaste réseau de communications embrassait toutes les nations de l'antiquité.

Résumons cette première partie de nos recherches, et disons avec M. Guigniaut : « Une circulation générale, et comme un courant de tribus et de cultes s'était formé de bonne heure entre les deux extrémités du monde sémitique, et avait pris sa direction d'est en ouest, des pays du Tigre et de l'Euphrate vers les bords de la Méditerranée, et du golfe persique au golfe arabe, avec les migrations des Cananéens ou Phéniciens, des Hébreux, des Ammonites, des Moabites et des Edomites. » L'Inde, la Chine, l'Éthiopie, l'Égypte avaient aussi cédé à la force du courant qui tendait à rapprocher toutes les nations. « De là, cette communauté d'idées et de formes religieuses, de noms divins, de symboles et de rites qu'on observe entre ces peuples, quelque distantes que soient leurs demeures<sup>1</sup>. »

Nous avons à rechercher maintenant quelle place les Etrusques occupèrent dans ce mouvement de l'humanité antique.

L'abbé V. HUBERT-DUPERRON.

Licencié ès-lettres.

---

<sup>1</sup> Guigniaut, *Ibid.*, p. 838.

Méthode philosophique.

—  
SUR UNE  
THÈSE THÉOLOGIQUE

SOUTENUE EN SORBONNE,

PAR

M. L'ABBÉ MARET,

POUR SA NOMINATION AU GRADE DE DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

---

Comme nous terminions la réponse à M. Freppel<sup>1</sup>, une main amie nous a transmis la thèse soutenue par M. l'abbé Maret, le 25 mars dernier, devant la faculté de théologie, pour sa nomination au grade de *docteur en théologie*. C'est une pièce assez curieuse non annoncée par le journal de la librairie ; elle a pour titre : *Universitas gallicana. — Academia parisiensis. — Theologiæ facultas. — THESES PRO DOCTORATU*<sup>2</sup>. Elle renferme 4 pages et demie. Il nous serait difficile de dire le point précis exposé ou défendu dans cette thèse ; la rédaction même n'est pas de l'auteur. En effet, M. l'abbé Maret s'est borné à extraire des Écritures une suite de citations, offrant un ensemble de la doctrine chrétienne. Mais comme dans le choix il a formulé ses idées sur la *méthode théologique* à suivre pour arriver à la *connaissance de Dieu*, nous sommes assuré que nos lecteurs liront avec plaisir la méthode qu'il leur conseille. — D'ailleurs ceci vient complètement à point pour éclaircir notre discussion avec M. l'abbé Freppel. Notez qu'il ne s'agit pas ici de la *philosophie*, mais de la *théologie*. Nous allons donc voir comment ou arrive à la *connaissance théologique de Dieu*, dans l'enseignement de la faculté de théologie de Paris, en l'an de grâce 1850. On verra aussi combien la *méthode* de M. Maret est différente de celle que veut lui attribuer M. l'abbé Freppel<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir ci-dessus, p. 344.

<sup>2</sup> Paris, imprimerie Bailly, 1850.

<sup>3</sup> La personne qui nous transmet cette pièce nous demande notre avis

1. Thèse pour le doctorat soutenue par M. l'abbé Maret, le 25 mars 1850.

## I.

« Dieu existe : les cieus racontent sa gloire et le firmament annonce les ouvrages de ses mains. — Car les choses invisibles de Dieu, depuis la création du monde, comprises par ses ouvrages, sont devenues visibles, surtout sa vertu éternelle et sa divinité (v. 20); parce que ce qui est connaissable de Dieu est manifeste à l'homme. Car Dieu le lui a manifesté (v. 19) <sup>1</sup>. »

## II.

« Dieu créa l'homme; le corps ayant été formé de la terre, Dieu souffle sur sa face un souffle de vie; il le fit à son image et ressemblance. — Il créa de lui un aide semblable à lui, il leur donna le conseil, la langue, les yeux, les oreilles et le cœur pour penser, et il les remplit de la discipline de l'intelligence. — Il leur créa la science de l'esprit, remplit leur cœur de sens, et il leur montra les choses mauvaises et les choses bonnes. — Il posa son œil sur leur cœur pour leur montrer la magnificence de ses ouvrages<sup>2</sup>. »

sur la latinité des phrases suivantes : *Multi magis gratia Dei, et donum in gratia unius hominis Jesu-Christi in plures abundavit. — Qui docet nos omnem veritatem et SUGGERAT quæcumque mandavit Dominus. — Venit Christus ut societatem habeamus nobiscum*; nous répondons que, d'abord, nous n'avions pas compris ce latin; mais en y réfléchissant un peu, nous en avons compris la raison. Que notre questionneur fasse comme nous.

<sup>1</sup> Existit Deus: cœli enarrant gloriam ejus, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum (*Psau.* xviii, 2). — Invisibilia enim ipsius, à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur; sempiterna quoque ejus virtus et divinitas. — Quia quod notum est Dei, manifestum est homini, Deus enim illi manifestavit: (*Rom.*, i, 20, 19).

<sup>2</sup> Deus hominem creat. Ex humo corpore formato, Deus insufflat in faciem ejus spiraculum vitæ. Ad imaginem et similitudinem suam fecit illum (*Gen.*, ii, 13). — 5. Creavit ex ipso adjutorium simile sibi: consilium, et linguam, et oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi, et disciplinâ intellectûs replevit illos. — 6. Creavit illis scientiam spiritûs; sensu implevit cor illorum; et mala et bona ostendit illis. — 7. Posuit oculum suum super corda illorum, ostendere illis magnalia operum suorum (*Eccli.*, xvii, 5-7).

## 2. Réflexions sur cette méthode.

Telle est la méthode proposée par M. Maret pour *connaître Dieu théologiquement* :

1°. Son existence prouvée par ses ouvrages.

2°. Les choses invisibles de Dieu, sa divinité, sa force et sa vertu éternelles, *vues* dans ses créatures visibles.

Il suit de là que l'homme possède :

3°. La force de voir les choses de Dieu dans les créatures; la force d'inventer; un cœur rempli de sens; la vue du bien et du mal; enfin, pour tout dire, *ce qui est connu de Dieu*, est rendu par Dieu *manifeste* à l'homme.

4°. Le *Verbe extérieur* de Dieu, la *parole divine* n'y est pour rien; il n'y est pas même nommé; tout cela est appris, est connu par les créatures, *per ea quæ facta sunt*, ce qui certes est bien l'exclusion formelle du *verbe* ou parole de Dieu, qui *n'a pas été fait*.

Telles sont les conclusions à tirer de ces prémisses et ce sont en effet les conclusions qu'en tire la *philosophie*, et même la *théologie*; car, notez bien ceci, c'est de la *théologie* que fait ici M. Maret, et c'est par l'Écriture, comme on le voit, qu'il prouve tout cela; impossible de le contester.

Or, à cela nous nous permettrons de faire les observations suivantes : 1° Est-ce bien là, en effet, la *méthode de connaître Dieu* qui nous est manifestée dans l'Écriture? Voyons :

J'ouvre l'Écriture, et dès le commencement, *in principio*, comme dit la Bible, c'est par la *révélation*, par la *tradition*, que j'apprends ce que Dieu a fait, et comment il a créé? Nous lisons, en effet, dès le troisième verset : *et Dieu DIT : Que la lumière soit, et la lumière fut*<sup>1</sup>. Ainsi, dès le commencement, la PAROLE de Dieu se fait entendre dans le monde, et c'est PAR ELLE qu'il est formé.

J'aurais beau regarder le ciel, la terre, ils ne me diraient point comment ils ont été créés. Ce n'est pas tout : Dieu créa l'homme, mais avant même de le créer, il lui PARLE pour ainsi dire : « *Faissons l'homme*, dit-il, *à notre image et ressemblance*. Et il le » créa mâle et femelle. » Et immédiatement après les avoir créés, les

<sup>1</sup> Et DIXIT Deus : fiat lux et facta est lux (*Gen.*, 1, 3).

laissa-t-il avec leurs yeux, leurs oreilles, comme le dit M. l'abbé Maret? Non, mille fois non, car nous lisons immédiatement :

« Dieu les bénit et leur DIT : Croissez et multipliez-vous » (v. 28), et Dieu PARLE encore dans les versets 29 et 30; et de plus Dieu place l'homme dans Eden, et là il lui impose ses COMMANDEMENTS, en lui DISANT : « Tu peux manger, etc. » (II, 16).

Voilà la *méthode* de la Bible, voilà comment elle nous *apprend* que Dieu a été *connu*, comment il en a *agi avec l'homme* dans le commencement.

Or, cela étant ainsi, nous demandons à M. l'abbé Maret, à M. l'abbé Freppel et à tous les professeurs de philosophie, si ce n'est pas indignement *falsifier* la Bible que de venir nous échauffer un système d'après lequel Dieu n'aurait été connu de *l'homme que par ses ouvrages*, Dieu ne se serait *manifesté* à lui que par le *langage muet du Ciel*, du firmament, enfin de l'ouvrage de ses mains?

Oui, sans doute, les cieux et la terre sont des *livres* où sont écrits plusieurs des perfections de Dieu, mais il en est de ces livres comme de tous les autres livres qui ne disent absolument rien à ceux *qui n'ont pas appris à lire*, ou qui ne *connaissent* pas la langue dans laquelle ils sont écrits. Or, c'est la tradition, c'est l'enseignement qui nous apprend et cette *langue* et à la *lire*. Et c'est cet enseignement que suppriment M. Maret et toute la philosophie éclectique et même catholique.

Nous demandons encore si ce n'est pas une profanation, une félonie, un crime de lèse-divinité et de lèse-humanité au premier chef, lorsque Dieu nous a appris que sa PAROLE extérieure a résonné à l'*oreille* de l'homme dès son commencement, de *supprimer* purement et simplement *cette parole de Dieu*, comme le fait M. l'abbé Maret dans sa *Thèse théologique*? Car il faut bien noter que c'est *à dessein* et *sciemment* que cette *parole* est supprimée; car elle est expressément mentionnée dans le texte même qu'il cite, et qu'il a tronqué comme nous allons le voir.

3. Discussion des textes cités par M. l'abbé Maret. — Suppression de la mention expresse que fait la Bible de la *parole extérieure de Dieu*.

Nous avons pris les textes cités plus haut dans le sens que leur

attribue M. l'abbé Maret; mais nous sommes loin, très-loin d'accorder que ce soit là le vrai sens de saint *Paul* et de l'auteur de l'*Ecclésiastique*. Oh! non!

Ainsi, d'après M. l'abbé Maret et d'après la *philosophie* de nos écoles, l'homme connaîtrait les *choses invisibles de Dieu* par les *choses visibles*, ce qui peut être connu de Dieu serait *manifeste* à l'homme; c'est sur ces privilèges qu'est assise toute la philosophie. Or, quelle est sur cela la pensée de saint Paul? La voici: « Où » est le sage, où est l'écrivain? où est le chercheur de ce siècle? » Dieu n'a-t-il pas convaincu la *sagesse de ce monde de folie*? Car, » parce que, dans la sagesse de Dieu, le monde *n'a pas connu Dieu*, » par cette sagesse, il a plu à Dieu de sauver les croyants par la » *folie de la prédication*<sup>1</sup>. »

N'est-ce pas nous dire assez clairement que le Ciel, la terre et les ouvrages visibles de Dieu, ne nous faisaient pas connaître ce Dieu, ne nous manifestaient pas le bien et le mal, en un mot, tous les attributs de Dieu, comme on le fait dans nos philosophies classiques?

Croit-on que saint Paul et David, en parlant des *ouvrages de Dieu*, ont voulu exclure cette connaissance de Dieu acquise d'une manière vraiment naturelle, c'est-à-dire par la *parole* des Pères aux enfants, des Maîtres aux disciples? C'est là toute la question. Or, si saint Paul n'a pas exclu ce sens, si au contraire il l'a posé non une seule fois, mais plusieurs; d'où vient ce système où l'on professe, où l'on enseigne que Dieu nous est *manifesté par ses seuls ouvrages extérieurs*?

Mais ce n'est rien que cela. Nous allons prendre M. l'abbé Maret sur le fait même d'altération, en flagrant délit de *suppression de la parole extérieure de Dieu*. On a vu dans la citation de l'*Ecclésiastique*, avec quel soin il a cité tout ce qui pouvait faire croire que Dieu a donné à l'homme les *facultés* par lesquelles, comme le dit ailleurs M. l'abbé Maret, il peut *s'élever par son sens*, par

<sup>1</sup> Ubi sapiens, ubi scriba, ubi conquisitor hujus seculi? nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi? Nam quia in Dei sapientiâ non *convincit* mundus per sapientiam Deum; placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes. 1 Cor., 1, 20, 21.

son intelligence à la conception de Dieu, à la connaissance du bien et du mal. C'est sa thèse philosophique. Or, dans le verset qui suit immédiatement la citation de M. l'abbé Maret, voici ce que dit l'écrivain sacré : « Dieu ajouta (à tous ces dons) une règle (*disciplinam*); il leur donna en héritage la loi de la vie. — Il établit » avec eux un testament, une alliance éternelle; leurs yeux virent les merveilles de sa gloire, et leurs oreilles entendirent » l'honneur de sa VOIX, et il leur dit : Gardez-vous de tout » inique; et il ordonna à chacun d'eux de veiller sur son prochain<sup>1</sup>. »

Voilà la mention expresse, irrécusable, incontestable de la PAROLE<sup>2</sup> extérieure de Dieu; on la voit là enseignant, montrant, manifestant le bien et le mal, le testament de vie, l'alliance entre Dieu et l'homme. Or, c'est cette parole que M. l'abbé Maret a supprimée dans sa citation; il l'a exclue sciemment de sa thèse. Nous demandons si cette méthode est valable. Que M. l'abbé Freppel nous réponde.

Enfin, notons que M. l'abbé Maret fait encore ici comme les philosophes, il prend les notions données par la parole extérieure de Dieu, par l'Écriture; et puis il s'en sert comme si elles appartenaient seulement à la nature de l'homme, c'est-à-dire que, comme nous l'avons dit des philosophes et de la philosophie actuelle, ils prennent dans la tradition, dans l'Écriture, et dans l'Église, qui en est la dépositaire, toutes les notions de dogme et de morale, et se les approprient sans en signaler l'origine; c'est-à-dire qu'ils les volent indignement.

#### 4. Conclusion.

Sainte PAROLE de Dieu, parole extérieure et primitive, nous savons que c'est par vous que toutes choses ont été faites<sup>3</sup>, et pour

<sup>1</sup> 9. Addidit illis disciplinam et legem vitæ hereditavit illos. — 10: Testamentum æternum constituit cum illis, et justitiam et judicia sua ostendit illis. — 11. Et magnalia honoris ejus vidit oculus illorum, et honorem vocis audierunt aures illorum, et dixit illis: attendite ab omni iniquo, etc. (*Ecclesi.*, xvii, 9, 10, 11).

<sup>2</sup> Qui fecisti omnia verbo tuo (*Sages.*, ix, 1). Omnia per ipsum (verbum), facta sunt (*Jean*, i, 3).



tant parmi les peuples chrétiens, on a inventé une science et une sagesse d'où vous avez été exclue. A votre place dans toutes nos écoles de philosophie, on a mis le monde, l'ouvrage de vos mains; la parole morte a remplacé la parole vivante. J'ouvre tous les livres de l'Orient, un souvenir de cette *parole*, souvenir brisé, dénaturé souvent, s'y trouve encore mentionné; comme dans notre Bible, c'est par une *communication extérieure de Dieu* que commencent toutes les sagesse indoues, persannes, chinoises, etc. Dans nos livres de philosophie chrétienne, seuls, nulle mention n'est faite de ce premier don, nul besoin n'est signalé de ce secours, nulle intervention de cette *parole*. Et lorsque nous élevons la voix pour demander une place pour vous, *ô Parole de Dieu*, personne ne nous répond. Les sages et les savants détournent la tête, et font semblant de ne pas comprendre; ceux-là même qui sont chargés de vous conserver, *ô parole de Dieu!* et qui vous proclament ailleurs avec éclat, ici, dans la science, dans les écoles de sagesse, n'osent vous produire, n'osent vous appeler en aide, s'abriter, s'appuyer sur vous. Nous savons que c'est *par vous que Dieu porte toutes choses*<sup>1</sup>, oui, toutes choses, disent les philosophes, excepté la science de la philosophie... la première et la plus grande de toutes les sciences, notez-le bien.

Ainsi, un théologien, un professeur de dogme à la faculté de *théologie de Paris*, a pu enseigner qu'il s'élevait de lui-même à la *conception de Dieu*, que cette première conception était celle d'un Être *seulement possible*, qu'ensuite venait la notion d'une *puissance qui réalisait en Dieu sa substance*, que dans ce Dieu étaient *trois principes ainsi que trois personnes*, que la création était la *manifestation progressive de tout ce qui est en Dieu*<sup>2</sup>, etc.; ce professeur a enseigné tout cela, et il a ajouté que ces assertions avaient été admises par les *professeurs de théologie* du séminaire le plus fameux de la France, celui de *Saint-Sulpice*, par le plus

<sup>1</sup> *Portans omnia verbo virtutis ejus. Hebr., 3, 3.*

<sup>2</sup> Voir toutes ces assertions et d'autres encore dans notre tome xx, p. 373 et suivantes; et aussi dans notre n° 2 de cette année, ci-dessus, p. 157.

*illustre de nos prédicateurs*<sup>1</sup> ; il a dit tout cela, et personne ne l'a contredit, personne n'a élevé la voix. Cet enseignement a passé dans les séminaires sans contestation ; il a fallu qu'un humble et obscur écrivain laïque vint relever ces énormités, et alors le professeur *s'est corrigé*. Mais ses confrères n'ont pas ouvert la bouche. Également approuvé disant oui, également approuvé disant non, son livre et sa méthode jouissent de la même autorité. Au contraire, des écrivains distingués (M. Freppel, par exemple), défendent sa *méthode* comme excellente, et ne disent pas un mot de ses erreurs. En effet, c'est si peu de chose que *la notion exacte de Dieu !! La PAROLE* de Dieu telle qu'elle avait retenti dans l'ancien monde n'ayant pas été suffisante, cette même *parole* est venue se faire homme pour nous apporter plus extérieurement encore la *ferme énonciation de ces grandes vérités*, comme le dit saint Augustin<sup>2</sup>. Mais aujourd'hui qu'on la fausse, qu'on la change, qu'on l'oublie, personne, presque personne n'y fait attention ; bien plus, non-seulement la première Faculté de théologie nomme l'auteur de toutes ces énormités, professeur, mais encore lui confère le grade élevé de DOCTEUR.

Zélés docteurs de la vieille Sorbonne, que diriez-vous si vous reveniez parmi nous, et que vous voyiez comment aucune protestation, ni publique ni privée, n'a fait de réserves contre un semblable enseignement ?

A. B.

<sup>1</sup> Voir la *Théodicée* de M. l'abbé Maret, p. III, et IV de l'Avantissement de la 2<sup>e</sup> édition.

<sup>2</sup> Ideò enim venit, ideò suscepit infirmitatem nostram ut possis *Ar-mam locutionem capere Dei*, portantis infirmitatem nos-tram. Aug. *sermo* 417; dans l'éd. de Migne, t. V, p. 670.

## Archéologie Chrétienne.

## EXPLICATION DE DEUX BAS-RELIEFS

PROUVANT LA RÉALITÉ

## De l'apparition de l'étoile qui apparut aux trois Mages.

**PREMIÈRE PARTIE.** — Preuves que les figures gravées sur ces bas-reliefs ont bien rapport aux Mages.

Avant-propos, état de la question. — Époque où les chrétiens ont pu graver publiquement leur qualité sur leurs tombeaux. — Tombeau de saint Libérius d'Ancône. — Auteurs qui en ont parlé. — Description de la planche première. — Preuves que les personnages sont Hérode et les Mages. — Description du monument. — Description de la 2<sup>e</sup> planche de Milan. — D'une étoile placée sur un monument élevé à Alexandre. — Description des costumes de ce 2<sup>e</sup> monument.

En parcourant cette curieuse dissertation de Joseph Bartoli, si intéressante au double point de vue archéologique et chrétien, sur un sarcophage érigé par d'anciens fidèles au 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> siècle, nous avons été frappé de la vaste érudition qu'il y déploie. Et quand nous reportons nos regards sur les productions superficielles des incrédules modernes, nous ne pouvons qu'éprouver un profond sentiment de tristesse en voyant leur ignorance vaniteuse. Ils croient être les oracles de la science, parce qu'ils se proclament fastueusement les partisans de la raison et ils accueillent de leur sourire moqueur et de leur dédain superbe les *traditions les plus vénérables*, confirmées par les témoignages les plus authentiques. Les mécréants et les apostats des premiers siècles animés de la même haine contre le catholicisme que les mécréants et les apostats de nos jours, étaient moins tranchants que ces derniers. Plus voisins de l'époque de leur existence, ils ne pouvaient combattre ouvertement et nier des faits appuyés sur des autorités incontestables. Pour ne citer qu'un exemple entre mille, Celse, si victo-

rieusement réfuté par Origène, ne nie point en général les miracles de l'Évangile et entre autres celui de l'adoration des Mages, il cherche seulement à en affaiblir la portée en le classant dans la catégorie des faits ordinaires<sup>1</sup>. Victor Hugo, dans son ouvrage sur le Rhin, à propos d'un tableau qui représente cette même adoration des Mages, se contente, avec son cynisme ordinaire, d'en parler comme d'un conte des *Mille et une Nuits*<sup>2</sup>. Il ne fait pas lui demander des preuves de ce qu'il avance : quand on est poète humanitaire, on doit être cru sur parole. Et puis, n'est-il pas un des millions d'êtres qui participent aux attributs de la divinité ? La raison, dont il se proclame le grand-prêtre, n'est-elle pas au-dessus de tout ? Est-il besoin de preuves, quand on est homme de progrès, sectateur de la religion de l'avenir, s'agit-il même des faits historiques ? — Nous en sommes bien fâché pour M. Hugo, les catholiques placeront toujours l'autorité de l'Évangile, de l'Église, des Pères, des traditions universellement reçues, au dessus de l'autorité des poètes, des académiciens, et même des prétendants au titre de Dieu.

Mais revenons au savant Bartoli. Ce profond érudit ne se contente pas, pour prouver ce qu'il avance, des témoignages des auteurs sacrés ou chrétiens, il emprunte ceux des auteurs profanes, des écrivains de l'époque, et démontre ses propositions avec un talent supérieur. Il discute les opinions diverses des commentateurs, répond aux objections de ceux qui embrassent un sentiment opposé au sien, et l'on pourra juger de la rectitude de son esprit, de la solidité de ses preuves, de l'étendue et de la variété de son érudition par ce court abrégé de sa brillante dissertation. Nous partageons en général son sentiment sur les questions qu'il traite, nous avons cru toutefois devoir ajouter au texte quelques notes explicatives,

<sup>1</sup> Origène contre Celse, l. I, n. 28, 38. Voir Guillon, *Bibliothèque des Pères*, t. II. — Julien l'Apostat ne nie pas non plus le fait de l'adoration des Mages. Voir Duclot, *Bible vengée*, t. III, p. 227-8.

<sup>2</sup> « J'aime, dit M. Victor Hugo, cette légende des Mille et une nuits enchassée dans l'Évangile. » *Le Rhin*, 2 vol.

<sup>3</sup> Il (Dieu) est seul ! il est tout ! à jamais ! à la fois ! (Vict. Hugo, *Fenê-les d'automne. La prière*)

hasarder quelques réflexions qui seront lues peut-être avec quelque intérêt.

Le berceau de l'Eglise fut ensanglanté par la fureur des tyrans, une lutte effroyable s'éleva entre le vieux Paganisme agonisant, qui enveloppait le monde de sa corruption, et le Christianisme naissant, dont la lumière commençait à dissiper les nuages de l'erreur et à purifier la terre des crimes qui la souillaient. Les Romains, maîtres du monde, virent leur puissance colossale se briser contre la faiblesse de quelques pauvres pêcheurs galiléens. Les vaincus, en tombant dans l'arène rougie de leur sang, triomphèrent de leurs barbares vainqueurs. La constance des martyrs lassa la fureur des bourreaux, qui finirent par embrasser la foi de leurs victimes. Les cadavres des disciples du Christ, emportés dans les catacombes, reposèrent d'abord dans des tombes grossières sur lesquelles des mains amies gravaient quelques emblèmes, comme des lys, des palmes, des couronnes, quelquefois des instruments de supplice, avec les noms des soldats morts glorieusement pour la défense de la foi catholique. Après 300 ans de lutte et de combats, où l'hérésie chrétienne triompha de la barbarie païenne, la Providence dessilla enfin les yeux d'un puissant successeur des Césars : Constantin, le premier des empereurs, arbora la bannière sous laquelle il avait vaincu le lâche Maxence. Les premières familles de Rome se courbèrent devant le gibet des esclaves, l'instrument infâme arrosé du sang d'un Dieu, devenu le noble instrument du salut du monde. Les patriciens et les sénateurs abaissèrent les baches et les faisceaux devant la croix, sortie des catacombes et arborée sous le Capitole. L'Evangile franchit les barrières reculées de l'empire romain et son immortel flambeau répandit sa lueur bienfaisante sur les peuples endormis dans les ténèbres et assis à l'ombre de la mort. Des temples, dignes de l'Éternel, s'élevèrent à la gloire du vrai Dieu, sur les débris impurs des temples et des fausses divinités.

« Ce fut surtout alors, dit Bartoli, que les fidèles, sous les empereurs chrétiens, menant une vie tranquille et honorée, — qui ne fut guère troublée que par l'hérésie d'Arius, — ensevelirent les corps morts, non plus dans des tombeaux obscurs, ou dans ceux

des payens adaptés à leur propre usage, mais dans des tombes élégamment construites, et ornées de ces figures ou caractères, qui exprimaient non seulement les charges qu'ils avaient obtenues, mais la profession de leur foi catholique. Parmi la plupart des nations idolâtres, il fut si rare, pendant longtems, que l'on donnât la sépulture aux cadavres *sans les réduire en cendres*, que lorsque cela arrivait, on regardait la chose comme digne <sup>1</sup> d'être indiquée dans l'inscription du sépulcre, en mentionnant jusqu'aux *sarcophages de marbre* <sup>2</sup> faits exprès dans ce but par d'autres, ou commandés par eux-mêmes pendant leur vie. Aussi les chrétiens par une imitation louable <sup>3</sup> des anciens Patriarches et dans l'espérance bien fondée de la résurrection future, déposaient les corps entiers des trépassés dans des cercueils de marbre, ornés de figures et d'inscriptions, et quelquefois préparés par eux-mêmes de leur vivant.

» Au nombre de ces sarcophages est celui que j'ai pu enfin examiner dans la cathédrale d'Ancône, il y a quelques années. Vénéralable à cause des ossements sacrés de *saint Libérius*, instructif sous le rapport des figures sculptées sur ses parois et sur son couvercle, important aussi à cause de l'inscription de *Gorgonius*, il m'avait inspiré un grand désir de le considérer attentivement, vu surtout la grande célébrité de tant d'écrivains, qui l'avaient ou mentionné ou décrit avec le plus grand soin ; les uns s'attachant seulement à en expliquer quelques parties, les autres l'expliquant tout entier. Outre Saracini, qui en a parlé dans les *notices historiques d'Ancône* <sup>4</sup>, Orsato <sup>5</sup>, Maffei dans quelques-uns de ses livres <sup>6</sup>,

<sup>1</sup> Dans les inscriptions de Jul. Epigonus : *Corpus integrum conditum*, et de L. Jul. Marcellus : *Corpus integrum conditum Sarcophago*. Aringh., *Rom. sub.*, t. II, p. 431.

<sup>2</sup> Dans les Manuscrits royaux autographes de Pirro Ligorio au mot *Quintilien*, se trouve une inscription où on lit : *Sarcoph. marmor. P. sibi*, etc., et dans le tome des *Hommes illustres*, p. 583 : *Sarcophagum fec. marmor.*

<sup>3</sup> Voir Minuc. Felix, *Octavius*, p. 328. — Lowth, *de sacr. poes. hébr.*, p. 64 ; et Serlius, Villalpandus, Maundrell, etc.

<sup>4</sup> Imprimées en 1675.

<sup>5</sup> *I Marmi eruditi*, 1669.

<sup>6</sup> *Osserv. Letter.*, t. v, 1739. *Museum veronense*, 1749.

Gori <sup>1</sup>, Muratori <sup>2</sup>, Trombelli dans plusieurs de ses ouvrages <sup>3</sup>, Benoît XIV lui-même <sup>4</sup>, et enfin Corsini <sup>5</sup>, accrurent par leurs savants écrits la grande renommée de ce monument remarquable des anciens chrétiens. Je crois devoir faire part au public du résultat d'un examen oculaire que j'ai fait de ce mausolée durant le court espace de tems que je pus librement consacrer à ce travail au printemps de l'année 1758 (p. 57.) »

Le savant archéologue commence par prouver que les habitants d'Ancone placèrent dans ce sarcophage le corps de *saint Libérius* après en avoir retiré le cadavre de *Gorgonius*, qui l'avait fait construire pour lui et pour sa femme que l'on voit représentée à ses côtés dans deux endroits différens. Après avoir exposé les raisons nombreuses que fait valoir le Père Corsini pour démontrer la véracité de la tradition d'après laquelle les habitants, de tems immémorial, vénèrent dans cet antique tombeau les précieuses reliques de saint Libérius, il s'attache à expliquer quelques-unes des figures sacrées en bas-relief que l'on voit sculptées tout autour tant sur le cercueil que sur son couvercle où se trouve l'inscription de *Gorgonius* et que l'on voit dans la gravure que nous avons reproduite, ci-après, p. 375. Et d'abord il expose et refute ainsi l'opinion du P. Corsini, qui croyait voir sur ce monument *Joseph et ses frères* :

« Sur la face du côté gauche, dit le P. Corsini, les figures n'ont pas de caractère, ou de signe distinctif pour déterminer sûrement ce qu'elles représentent. Néanmoins, en voyant une soucoupe ou tasse dans la main gauche de celui qui est à droite, on a quelque raison de croire que le personnage assis, vêtu du manteau royal, est *Joseph*, vice-roi d'Égypte, à qui Judas ou Benjamin présente la coupe, qui fut cachée et ensuite retrouvée dans le sac avec le blé. Sans doute les hommes armés d'un bâton ou plutôt d'une simple

<sup>1</sup> *Osserv. sopra il S. presepio*, 1740.

<sup>2</sup> *Nov. thes. vet. inscript.*, t. IV, 1742.

<sup>3</sup> *De cultu sanct.*, t. II, part. 2, 1743. — *Mariæ vita*, t. III, 1763.

<sup>4</sup> *De festis*, etc., 1749.

<sup>5</sup> *Relation de la découverte et de la reconnaissance faite à Ancone des sacrés corps de saint Cyriaque, Marcellin et Libérius, protecteurs de la ville, et Réflexions sur la translation et le culte de ces saints*, 1756.

<sup>6</sup> Voir la *Relation* susdite, p. 50 et 51, et dans la *Dissert.* de Bartoli, p. 64.

lancée, seront les soldats qui accompagneront ou reconduisent Benjamin, et les trois autres figures désarmeront ceux de la cour de Joseph; car il ne paraît pas vraisemblable, que des dix frères, on en eût représenté seulement deux, et que ceux-ci paraissent en présence du vice-roi, un bâton à la main.

» Restent les figures gravées et sculptées sur le couvercle (que nous ne publions pas ici). Au milieu de la façade antérieure, on voit l'inscription gravée dans un cartouche, qui est soutenu par deux génies, précisément comme on le trouve dans d'autres sarcophages<sup>1</sup>. A droite est la crèche, près de laquelle on voit sculptés l'enfant Jésus, la sainte Vierge, saint Joseph, le bœuf et l'âne et enfin les trois rois Mages avec leurs présents comme on les voit dans d'autres sarcophages mentionnés par Bottari<sup>2</sup> et avec la tête entièrement découverte ou sans le bonnet phrygien ordinaire, comme cela se remarque dans d'autres endroits<sup>3</sup>. A gauche est représenté le baptême de Jésus-Christ; là, outre saint Jean-Baptiste, est une autre figure en pied, qui tient un volume à la main, et l'on voit l'onde qui descend, pour ainsi dire, d'en haut, comme cela se trouve sur d'autres mausolées<sup>4</sup>. Les trois figures voisines placées entre le génie et saint Jean-Baptiste, étant mal conservées et mal gravées, on ne peut déterminer d'une manière sûre ce qu'elles représentent. Néanmoins, comme il paraît que celle du milieu tient à la main gauche une cymbale ou un bouchier, et que celle qui est près du génie tient la main droite élevée, et qu'elle a à ses côtés un arbrisseau ou un buisson de ronces, on peut conjecturer qu'elles désignent Moïse ou quelque autre Hébreu qui, après le passage de la mer rouge, symbole et figure du baptême, chante la gloire de Jehovah et lui adresse des actions de grâce en entonnant le célèbre cantique : *benediximus Domino*.

» Peut être que les obstacles que rencontra le Père Corsini à Ancône, continue Bartoli, et d'un autre côté, qu'un dessin peu correct ne lui permirent pas de mieux déterminer les objets re-

<sup>1</sup> Bottari, *Roma sotterr.*, planch. 22, 41, 85 et 131.

<sup>2</sup> Planch. 22, 85, 86, 131 et 132.

<sup>3</sup> Planch. 403.

<sup>4</sup> *Ibid.*



présentés. Quoi qu'il en soit, la vue de l'original que j'ai examiné attentivement après lui, m'a porté à croire qu'il s'agissait d'*Hérode, de l'étoile et des Mages*, là où il a cru avoir des raisons pour penser qu'on avait voulu peindre *Joseph*. Je n'ai pu jusqu'à présent me procurer que cette partie du monument, qui a été copiée avec la plus grande exactitude par le savant abbé André Lazzarini de Pésaro, qui, passant heureusement par Ancône sur mes instances, le dessina exprès et m'en fit présent, don d'un très grand prix à mes yeux, et c'est cette gravure que je mets ici au jour et qui a été reproduite avec le plus grand soin par M. Bartolozzi. »

(Voir ci-après cette gravure, p. 375.)

Maintenant voici les motifs qui m'ont porté à remplacer *Joseph* par *Hérode* dans le sarcophage d'Ancône :

1° « C'est en premier lieu le *bandeau de la tête*. Baldinucci<sup>1</sup> écrit que le diadème (A), chez les anciens, était une bandelette de toile blanche, ressemblant à un ruban, que les rois et les empereurs portaient enveloppée autour de la tête comme signe de leur souveraineté. » Le diadème que portait le roi David était tout brillant d'or et de pierreries<sup>2</sup>. Mais il convenait qu'Hérode, qui n'était devenu roi des Juifs que par l'entremise des Romains, se parât de cette simple bandelette qu'ils avaient coutume de conférer aux rois. Lui, quoique simple particulier, l'obtint à Rome par le soin de Marc-Antoine. Après la bataille d'Actium, il déposa à Rhodes le *diadème*<sup>3</sup>, avant de se présenter devant Auguste; il le reçut de nouveau des mains de ce dernier<sup>4</sup>, et en eut le front entouré même après sa mort<sup>5</sup>. Tel était le diadème donné aux rois étran-

<sup>1</sup> *Vocab. del Dis.* au mot *Diadème*.

<sup>2</sup> *11 Rois*, xiv, 30. — *1 Paral.*, xx, 2.

<sup>3</sup> Ἀφῆρητο μὲν τὸ διάδημα. Joseph., *Antiq. ju.*, l. xv, c. 10. Voyez de Bello jud., l. i, c. 15.

<sup>4</sup> Ἐὖτε τι διάδημα πάλιν ἀποκαθίστησιν αὐτῷ. Jos., *Ant. ju.*, l. xv, c. 20.

<sup>5</sup> Ὁ νεκρὸς διαδήματι ἠσκημένως. *Ibid.*, l. xvii, c. 10.

(A) L'étymologie elle-même du mot *diadème*, qui dérive évidemment de δῖω, je lie, δια, autour, indique assez que c'était un simple bandeau lié autour de la tête, bien différent des diadèmes et des couronnes que les sculpteurs et les peintres placent ordinairement sur le front des rois et des empereurs (*Note du traducteur*).

gers par les Romains, parce qu'ils en portaient eux-mêmes quelquefois un semblable, selon l'usage adopté dans les différentes formes de leur gouvernement. Le savant abbé *Winkelmann* écrit, « qu'il paraît que le diadème n'était pas en usage chez les Romains » comme chez les Grecs<sup>1</sup>. Mais les rois de Rome le portèrent certainement. Juvénal l'atteste de Romulus et de Servius Tullius<sup>2</sup>. Plusieurs médailles nous le montrent sur le front de Romulus et sur celui d'Ancus Marcius<sup>3</sup>. On ne doit pas chercher *cet insigne royal* sous les consuls, quand la République était libre. L. Métellus parut en public le front orné d'une bandelette à cause d'une plaie, et je ne sais comment on lui pardonna cette hardiesse; aussi le surnom de *Porteur-de-diadème* lui resta<sup>4</sup>. Il n'en fut pas de même pour l'ambitieux Pompée qui, s'étant aussi enveloppé une jambe blessée avec une bandelette blanche, fut accusé, par l'austère Favonius, d'usurper le diadème royal<sup>5</sup>; car on n'attachait que peu d'importance à la partie du corps qui s'en trouvait entourée. Marangoni, après avoir cité un passage de Dion Cassius, d'après lequel il paraît que Marc-Antoine *ceignit du diadème* la tête de Jules César<sup>7</sup>, conclut que *Jules César* fut le premier des empereurs romains qui le portât<sup>8</sup>; il ajoute même, que, *d'après ce témoignage on reconnut la fausseté* de ce qu'avance Aurélius Victor, qui soutient qu'Aurélien, le premier chez les Romains, s'entoura la tête du diadème<sup>9</sup>. Il aurait été mieux dans le vrai si à Aurélius Victor il avait opposé Cédrenus<sup>10</sup>, qui dit, non pas qu'Aurélien,

<sup>1</sup> *Histoire de l'art*, t. II, p. 148.

<sup>2</sup> *Sat.*, VIII, v. 259.

<sup>3</sup> *Médailles des familles Calpurnia, Marcia, etc.* Voyez Orsino, *Illust. imag.*, planch. 12, 97.

<sup>4</sup> Servius au livre XII de l'*Enéide*, v. 289.

<sup>5</sup> Plutarque, dans la *Vie de Coriolan*, et peut-être Cicéron, *Ad quiritas post reditum*, d'après les *Animad.*, p. 750. Lugd. ap. Gryph.

<sup>6</sup> Val, *Max.*, l. VI, c. 2, n. 7.

<sup>7</sup> Dion Cassius, *Hist. rom.*, l. XLIV, c. 11.

<sup>8</sup> Marangoni, p. 122.

<sup>9</sup> *Epitome*, c. XXXV, n. 5.

<sup>10</sup> Cedrenus, *Abrégé historique*, t. I, p. 233.

mais que Constantin-le-Grand fut le premier à faire usage du dia-

Planche 59.



Sarcophage d'Ancône offrant la figure d'Hérode, des trois Mages et de l'étoile miraculeuse.

dème. Peut-être que ces divers sentiments pourraient se concilier,

non par l'opinion de Valois <sup>1</sup>, mais en disant, qu'Aurélien le premier des empereurs le porta, sans pierreries néanmoins, et Constantin, avec des pierreries. Mais revenons au critique qui oppose Dion à Aurélius Victor. De même que Pitiscus <sup>2</sup> passe sous silence que Caligula s'en servit à Rome, parce qu'il a mutilé un passage de Suetone <sup>3</sup>, qui, cité tout entier, prouve le contraire, ainsi Marangoni ne fait pas attention que, d'après le même passage de Dion, il paraît que César leva lui-même le diadème de sa tête, le fit porter à Jupiter Capitolin, en disant que lui seul était le roi des Romains. Toi, dit Cicéron à Antoine, tu lui plaçais le diadème au milieu des gémissements du peuple : lui le rejetait au bruit de ses acclamations <sup>4</sup>. Antoine tenta plusieurs fois de le lui faire accepter <sup>5</sup>. Mais César qui savait que le diadème, que ses amis avaient déposé sur sa statue élevée sur les Rostrales, avait été arraché par les mains de deux tribuns du peuple <sup>6</sup>, le refusa toujours <sup>7</sup>. Hérode ne le refusa pas, quand il lui fut apporté par Antoine; et c'est pour cela que, sur le Sarcophage d'Ancône, on lui voit au front le diadème fait dans la même forme que celui qui, sur ce même trône de Juda, ceignit la tête d'Aristobule, lequel fut le premier à le porter <sup>8</sup>, quand sa province, ou principauté, devint une espèce de royaume.

» 2° La *chlamide* qui enveloppe ici Hérode, indique la pourpre qui le couvrait <sup>9</sup>, la cuirasse en forme d'écaillés, sa valeur guerrière <sup>10</sup> et la ceinture, ornée de pierreries, sa pompe et son faste.

<sup>1</sup> Voir dans l'édition d'Ammien Marcel., l. XXI, note b, p. 262.

<sup>2</sup> *Lea. Ant. Rom.* au mot *diadema*.

<sup>3</sup> *In Caligula*, c. XXI.

<sup>4</sup> *Philip.*, II, n. 3A.

<sup>5</sup> Suetone, *In Jul.*, c. 79.

<sup>6</sup> Dion Cassius, l. XLIV, n. 9.

<sup>7</sup> Velléus Pater., l. II, c. 56. Plutarque, Appien, etc. Voir quelques nouveaux détails donnés sur cette scène dans les *Fragmens inédits de Nicolas de Damas*, publiés dans le 3<sup>e</sup> vol. des *Frag. hist. græcor.* de Didot, p. 411.

<sup>8</sup> Διάδημα πρώτος ἐπιτίθειτο. *Jos., Ant. ju.*, l. XIII, c. 19.

<sup>9</sup> Ἀμπύσχητο πορφυρίσιον. *Ibid.*, l. XVII, c. 10.

<sup>10</sup> *Ibid.*, l. XIV, c. 27; l. XV, c. 6, 8; et de *Bell. jud.*, l. I, c. 8, 12; 16.

En effet, dans son portrait que l'on voit sur un diptyque (A) du musée chrétien au Vatican<sup>1</sup>, il porte également des pierres en plusieurs endroits, et il en était couvert jusque dans ses funérailles<sup>2</sup>. On voit éclater son luxe jusques dans ses brodequins, ornés d'une pierre précieuse, lacés et ouverts sur les doigts du pied, comme les ont décrits Sidoine et Paul Diacre<sup>3</sup>. La vieillesse, sous les traits de laquelle il apparaît, convient à celui qui approchait de sa 70<sup>e</sup> année<sup>4</sup>; et la main de Triphon, en lui faisant les cheveux noirs<sup>5</sup>, réussissait mal à la dissimuler; il soignait beaucoup sa barbe avec laquelle il est encore ici représenté. Le siège, élevé sur lequel il repose, est précisément tel que celui qui est décrit par l'historien qui raconte, qu'Archélaüs, fils d'Hérode, après la mort de son père, s'y assit avec orgueil<sup>7</sup>. Hérode, en sa qualité de fils d'Antipater, à qui avait été accordé le titre de *citoyen romain*<sup>8</sup>,

<sup>1</sup> Gori, *Thesaurus vetemum diptychorum*, t. III, plan. 4. Voir aussi dans les *Annales*, t. IV, p. 44 (3<sup>e</sup> série), la forme d'un diptyque grec et la dissertation qui y est jointe.

<sup>2</sup> Ἐφάρτο δὲ ἐπὶ κλίνης χρυσαῖα λίθαις παρυαλίου, καὶ ποικίλῃς διαπυραμνίσαις Jos., *Ant. ju.*, l. XVII, c. 10. Voyez de *Bella jud.*, l. I, c. 21.

<sup>3</sup>

Si vestigia fasciata, nudi  
per summum digiti tegant, citatis  
firmi ingressibus, atque vinculorum  
concurrentibus ansulis, reflexa  
ad crus.

*Epist.*, l. VIII, epis. 14. *Patrol.* de Migne, t. LVIII, p. 608.

Paulus Dia. *Calcei usque ad summum pollicem aperti, et alternatis lappis corrigianum retenti.*

<sup>4</sup> Περὶ ἑταρῶν ἡδονισσομένων. Jos., *Ant. ju.*, l. XVII, c. 8.

<sup>5</sup> *Ibid.*, l. XVI, c. 11.

<sup>6</sup> L. XVI, c. 17, et de *Bella jud.*, l. I, c. 17.

<sup>7</sup> Ὁ δὲ αὖ ἐπὶ ἡρώδου θρόνου..... ἰδρυθεὶς αὖ ἐθρόνον χρυσαῖν. *Ant. ju.*, l. XVII, c. 10, et de *Bella jud.*, l. II, c. 1.

<sup>8</sup> Πολίτην ἐν Ρώμῃ. Joseph., *Ant. ju.*, l. XXIV, c. 15.

(A) Ce mot signifie *livre* ou *tablette* à deux plis. Les diptyques étaient des espèces de registres ou tableaux à deux colonnes. Quand les consuls, les préteurs et les autres magistrats entraient en charge, ils envoyaient à leurs amis, pour leur faire part de leur inauguration, des tablettes, sur lesquelles étaient leurs noms accompagnés de peintures qui les re-

et surtout parce qu'il avait été lui-même comblé de mille bienfaits par les Romains, les imitait dans l'usage de la chaise curule. Pourquoi ne l'aurait-il pas fait, si on l'appelait aussi *chaise royale*<sup>1</sup>, et si le roi Antiochus Epiphane se faisait gloire de s'en servir<sup>2</sup>? Celle d'Hérode, supportée par des pieds de lion, ressemble à d'autres<sup>3</sup> déjà connues, et elle convenait parfaitement à un roi guerrier. Pilate, qui fut seulement préfet de la Judée, est assis sur une chaise curule de la même forme dans le sarcophage de Junius Bassus<sup>4</sup>, mais il n'a pas sous les pieds l'escabeau, qui est donné, comme marque d'une plus grande dignité, au siège d'Hérode<sup>5</sup>. Le plancher lui-même sur lequel ce siège repose, dont la forme peut être ajoutée à celles publiées par Chimentelli<sup>6</sup>, est d'un travail remarquable. J'ai pu admirer dans le *trésor de saint Charles*, à Milan, un diptyque d'ivoire non imprimé par Gori, où Hérode, portant la barbe, a également la chaise et le marche-pied. La magnificence du superbe édifice dans lequel le sarcophage d'Ancône nous le montre assis, rappelle, à mon souvenir, non-seulement les mêmes arcs crénelés et les mêmes arabesques que l'on voit au sarcophage de Vérone, mais elle me fait rappeler qu'Hérode s'était construit à Jérusalem un *palais avec de vastes salles, ornées d'or et de marbres*<sup>7</sup>.

Il est vraisemblable qu'il y eut aussi parmi ces marbres *ce* qui présentaient avec les marques de leurs nouvelles dignités, et ces tablettes qui ne paraissent pas cependant avoir été doubles, étaient néanmoins appelées *diptyques*. Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, il y avait dans chaque église des registres appelés aussi diptyques. On en distinguait de trois sortes : les premiers où l'on écrivait les noms de tous les évêques qui s'étaient succédé sur le même siège épiscopal ; les seconds où l'on tenait les noms des prêtres, clercs, etc. ; les troisièmes où étaient les noms des morts pour lesquels on devait prier (*Note du traducteur*).

<sup>1</sup> Chimentellius, *de Honore Bisellii*, c. xi, p. 38, in-4°, Bononiæ, 1676.

<sup>2</sup> Athénée, l. v, c. 4.

<sup>3</sup> Chiment., plan. 1, n. 1, 2, 13, 17.

<sup>4</sup> Bottari, t. 1, plan. 15, p. 172.

<sup>5</sup> Chiment., c. xxix, p. 153.

<sup>6</sup> *De honore Bisellii*, planch. 1 ; 2, 3.

<sup>7</sup> Βασιλείον ἐξασκόμεν..... χρυσοῦ καὶ λίθων. Jos., *Ant. ju.*, l. xv, c. 12.

*lastre*, qui soutient ici son buste. Pline l'appellerait <sup>1</sup> *colonne attique avec quatre angles, et avec égal intervalle de côtés*, et peut-être *pilastre* <sup>2</sup>, tel qu'on les construisait à Colchos. Maintenant les érudits conviennent qu'il y avait à Jérusalem diverses figures, et que c'était vainement que les plus zélés d'entre les Pharisiens n'en auraient voulu aucune, ni d'hommes, ni d'animaux, bien qu'elles ne fussent point faites pour être adorées. Hérode qui fut appelé *Demi-Juif* <sup>3</sup>, qui se montra, en plusieurs circonstances contempteur des rites de la religion de ses pères <sup>4</sup>, qui érigea des statues, des colosses, même des temples, à Auguste, en plusieurs endroits de Rome <sup>5</sup>, qui, pour sonder l'esprit de ses concitoyens, éleva au même empereur des trophées ressemblant à des figures humaines, dans le théâtre de Jérusalem; qui, les voyant indignés, chercha par la douceur à leur faire abandonner une *telle superstition* <sup>6</sup>; qui planta une aigle d'or jusques sur la grande porte du temple <sup>7</sup>; qui n'ignorait pas qu'on avait fait des portraits de sa propre femme Marianne et de son propre parent Aristobule <sup>8</sup>; qui savait que les Athéniens avaient placé, dans le temple du Peuple et des Grâces, une *statue de bronze* <sup>9</sup> représentant Hircan son beau-père, et qui certainement aurait voulu <sup>10</sup> se voir honoré des Juifs par de semblables statues, ne pouvant les obtenir d'eux publiquement, pourquoi du moins dans sa propre demeure ne se les serait-il pas secrètement élevées à

<sup>1</sup> *Hist. nat.*, l. xxxvi, c. 56, n. 2.

<sup>2</sup> *Hist. nat.*, l. xxxiii, c. 15, n. 2.

<sup>3</sup> *Jos., Ant. ju.*, l. xiv, c. 27.

<sup>4</sup> *Ibid.*, l. xv, c. 12; l. xvi, c. 1. *De Bello jud.*, l. i, c. 2.

<sup>5</sup> *Ant. ju.*, l. xv, c. 13. *De Bell. jud.*, l. i, c. 16.

<sup>6</sup> *Ant. jud.*, l. xv, c. 11. *Ibid.* τῆ; δεισιδαιμονίας ἀφαιρούμενος.

<sup>7</sup> *Ibid.*, l. xvii, c. 8. *De Bell. jud.*, l. i, c. 2.

<sup>8</sup> Ἀμφοτέρων εἰκόνας. *Ant. ju.*, l. li, c. 2.

<sup>9</sup> Στήσαι αὐτοῦ εἰκόνα χαλκῆν. *Ibid.*, l. xiv, c. 16.

<sup>10</sup> Quam autem honoris cupidus fuerit, colligere licet ex his ipsis honoribus, quos ille Cæsari et Agrippæ, ceterisque ejus amicis exhibuit.... sed Judæis per leges patrias non licet hoc modo potentiores colere.... quibus satis incommodum erat, quod non possit statuis (εἰκόσιν) et templis demereri regis gratiam et similibus adulationibus explere insanam cupiditatem gloriosi hominis. *Jos., Ant. ju.*, l. xvi, c. 9.

lui-même? C'était peut-être un de ces ouvrages qu'on accusait<sup>1</sup> Hérode d'avoir fait contre la coutume de ses pères; et contre lesquels, outre l'aigle dont j'ai fait mention, Judas et Matthias déchaînèrent la jeunesse, dans les derniers jours de la vie de ce roi, afin de les détruire. Aussi, Noldius pense que ce dernier avait introduit parmi d'autres usages des païens celui des images<sup>2</sup>.

Examen d'un sarcophage qui se trouve à Milan.

Dans le sarcophage que nous décrivons ici, les habitants d'Ancône ont un éclatant témoignage de ce qu'indique seulement Josèphe, et les Milanais en ont également une preuve incontestable dans un autre monument renommé. Dans la basilique impériale de Saint-Ambroise, se trouve, sous la chaire à prêcher un tombeau avec son couvercle sculpté tout autour par d'anciens chrétiens, représentant des histoires sacrées, sur lesquelles une savante dissertation a jeté un grand jour<sup>3</sup>. Au milieu du couvercle, où le monument d'Ancône contient l'inscription de Gorgonius, dans un cartouche carré, soutenu par deux Anges, ou enfants avec des ailes, celui de Milan a un disque tenu, arrêté par deux semblables figures ailées. Dans ce disque, comme l'a très-bien fait observer notre habile interprète, on doit croire que figurent les personnes qui voulaient être, ou qui furent ensevelies dans cette urne<sup>4</sup>. A droite du disque est sculptée une histoire sacrée indiquée par le même interprète sous le N° II, et c'est celle dont j'ai moi-même examiné l'original à Milan, et que je reproduis ici, après avoir fait subir quelques changemens à mon dessin<sup>5</sup> pour être plus

<sup>1</sup> Concitaverunt juventutem ut, sublatis operibus, quæ rex præter consuetudinem patriam fecerat, propugnatores pietatis se ostenderent.... quod, contemptis legibus, multa novare ausus sit... Inter cætera.... aquilam.... cum lex nostra hominum vetet imagines statuere, aut conscribere animantium effigies. *Ibid.*, l. XVII, c. 8.

<sup>2</sup> *Ritus, signaque Gentilium assumeret. Historia Idumæa. Diatribe*, p. 340.

<sup>3</sup> *Spiegazoni e Riflessioni sopra alcuni sacri monumenti Milanesi*. P. M. Allegranza, Dissertazione IV, p. 47.

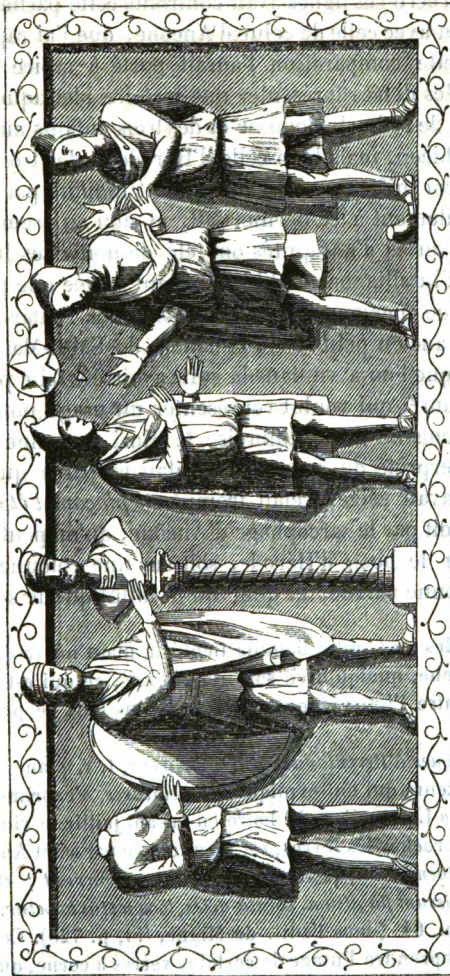
<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>5</sup> La corniche du côté gauche a été ajoutée pour l'encadrement.



exact. A gauche du rond est une autre histoire que le même savant

Plaque 60.



LESESTRE.

Sarcophage de Milan offrant la figure d'Hérode, des trois Mages et de l'étoile miraculeuse.

note sous le n° III.

Ici Bartoli expose et réfute les raisons qu'a apportées Allegranza

pour prouver qu'il s'agit ici de Nabuchodonosor et des trois enfants dans la fournaise, puis il continue :

« Si celui qui a écrit ces lignes avait confronté cette partie du sarcophage de Milan avec celle de celui d'Ancône, que j'ai rapportée, peut-être que cette comparaison l'aurait porté à croire qu'on a voulu dans tous les deux représenter une histoire identique, c'est-à-dire, non celle de Nabuchodonosor et des trois enfants auprès du buste du roi chaldéen, mais bien celle d'Hérode et des trois Mages en présence du roi juif, ce qui est clairement indiqué par l'étoile, qui convient seulement à ce dernier fait, et non au premier. De nouvelles découvertes d'antiquités ont été de nouvelles lumières très-utiles pour l'intelligence de l'histoire tant sacrée que profane. Et de même que personne ne doit condamner Bottari, parce qu'il a critiqué l'ancien peintre du cimetière de Saint-Marcellin <sup>1</sup>, pour une chose que l'on a vu dans la suite avoir été faite par l'artiste d'Herculanum <sup>2</sup>, qui voulut représenter un usage non encore abandonné du tems de saint Ambroise <sup>3</sup>; ainsi personne ne doit condamner l'interprète du sarcophage milanais, parce qu'il crut que celui qui l'avait érigé, s'était trompé en placant l'étoile plus loin, quand on voit par le sarcophage d'Ancône, qu'on peut convenablement placer le buste d'Hérode, soit sur une colonne ronde, soit sur une colonne carrée, et quoi qu'il fallût que le sculpteur

<sup>1</sup> Voici ses paroles : « L'autre homme tient à la main un vase, et se le verse dans la bouche, quoiqu'il en soit très-éloigné, ce qui est très-incommode, et montre l'ignorance de ces tems dans l'art de peindre. » T. II, p. 141.

<sup>2</sup> *Peintures antiques d'Herculanum et des environs*, t. I, plan. 14.

<sup>3</sup> Les savans auteurs qui ont expliqué ces peintures, s'expriment ainsi dans la note 10 : « La manière de boire en faisant jaillir le vin dans la bouche, sans y approcher les lèvres, est mentionnée par saint Ambroise : *Per cornu etiam fluentia in fauces hominum vina decurrunt ; et si quis respiraverit, commissum flagitium, soluta acies, loco metús habetur. De Elid et jejunió*, c. XVII, n. 64 (dans l'édit. de Migne, t. I, p. 720). Cette coutume nous fait comprendre l'usage de certains verres à corne, qui se terminent en forme d'animaux, de telle sorte qu'on ne peut y approcher les lèvres, comme on le voit dans la mosaïque de Palestrina. »

plaçât précisément l'étoile *au-dessus des trois Mages*, là même où l'Évangile assure qu'elle fut. Saint Matthieu raconte, que les Mages, *après avoir entendu le roi, s'en allèrent; et voilà que l'étoile, qu'ils avaient vue en Orient, les précédait... Et en la voyant, ils furent transportés d'une extrême joie*<sup>1</sup>. Le diptyque d'ivoire du Musée chrétien au Vatican, dont nous avons parlé plus haut<sup>2</sup>, représente Hérode avec les Mages, mais sans étoile, parce que ceux-ci s'entretenant avec lui de la même étoile qu'ils avaient vue en Orient (que deux indiquent du geste), elle ne devait pas encore s'y trouver représentée. Elle ne reparut que lorsqu'ils furent partis. Mais on voit figurer l'étoile dans le sarcophage de Milan, ainsi que dans celui d'Ancône, parce que les Mages, ayant pris congé d'Hérode, s'éloignent de lui. *Après avoir entendu le roi, ils s'en allèrent, et voilà que l'étoile brilla de nouveau à leur regard.*

J'approuve ceux qui dans d'autres peintures sacrées<sup>3</sup>, ou sculptures anciennes<sup>4</sup>, où est certainement représenté Nabuchodonosor avec les trois enfants, reconnaissent sa statue dans le buste élevé sur une colonne. J'ajoute que Montfaucon, à l'occasion de ces mêmes sculptures, aurait dû reconnaître ce buste et ces enfants dans un bas-relief de Marseille<sup>5</sup>, et dans un autre travail

<sup>1</sup> Matthieu, II, 9, 10.

<sup>2</sup> Ci-dessus, p. 377.

<sup>3</sup> Aringh. *Roma subterranea*, t. I, p. 587.

<sup>4</sup> *Le même*, t. I, p. 295.

<sup>5</sup> *Sup. de l'Antiq. expliq.*, t. III, pl. 18, p. 50. «Un manuscrit de M. de Peiresc, qui est présentement à la Bibliothèque du roi, coté 9932, a deux images tirées de bas-reliefs, qui représentent la même histoire de la Bible, c'est celle des trois Anges envoyés pour l'embrasement de Sodome et de Gomorrhe. L'une, qui était à Marseille, dit M. de Peiresc, représente les trois Mages, avec la tiare phrygienne, la tunique et le candies. On voit d'un côté la flamme qui marque l'incendie des cinq villes, et au côté opposé une statue qui se termine par le bas en Terme. On dirait d'abord que c'est la femme de Lot changée en statue de sel; et d'autant plus que dans cet original de M. de Peiresc, aussi bien que dans notre copie, les mamelles de femme paraissent fort clairement..... Mais ce qui empêche qu'on la prenne pour la femme de Lot, changée en statue de sel, c'est que la tête est d'un homme barbu.»

antique, sans revenir aux anges, à la Pentapole et à d'autres choses. En effet on découvrit, il y a trois ans, à Verceil une grande partie d'une ancienne mosaïque, ornée d'inscriptions et de figures, dans laquelle je vis que la statue de Nabuchodonosor, très-digne d'attention, parce qu'on lui a mis dans la main gauche un long serpent entortillé, avait non la forme de buste, mais d'homme entier. Je ne puis approuver aucune des conjectures de l'archéologue qui<sup>1</sup>, après avoir dit à propos d'une peinture antique, *qu'en faisant un buste au lieu d'une statue, il semble que le sculpteur s'est laissé guider par son imagination*, ajoute : *mais, en voyant que cette statue est ainsi représentée même dans d'autres antiquités, il ne paraît pas que cela ait été fait par hasard. Le mot chaldéen tselem (A) que les Septante traduisent par *תבוא*, signifie image, ce qui peut encore convenir à un buste.* Toutefois je suis d'avis que, d'un côté, le buste convient également à Hérode visité par les Mages, de l'autre, que l'étoile se rapporte seulement au fait des Mages, lorsqu'ils s'éloignent d'Hérode. C'est pour cela que je crois nécessaire que le sarcophage de Milan étant éclairci par celui d'Ancône, on commence à voir dans tous les deux, surtout à cause de l'étoile très-visible dans l'un et l'autre, la même histoire sacrée des Mages, sur le point de quitter Hérode.

Si celui-ci a un écuyer dans le mausolée qui est à Milan, s'il en a deux avec un bouclier également dans un dyptique, qui est à Saint-Charles (où le troisième bouclier sera peut-être celui qu'on réservait à Hérode); voilà que précisément sur le tombeau d'Ancône se trouvent aussi deux guerriers, dont un passe dans le bras un bouclier. On donnait à la cavalerie<sup>2</sup> des boucliers

<sup>1</sup> Bottari, *Scul. e Pitt.*, t. II, p. 78. — Le P. Paciaudi a comparé ce passage avec quelques textes de Clément d'Alexandrie. *Monum. Pelop.*, t. I, p. 64.

<sup>2</sup> *Clypei peditum sunt, scuta verò equitum; ut hæc breviora, illi verò longiores.* Servius, sur le l. IX, v. 370 de l'*Enéide*.

(A) *צלם tselem*. Mot hébreu employé dans le sens de *imago*, au premier chapitre de la Genèse *בצלמו בצלמו* *betsalmo, ad imaginem suam* (Gen., I, 27). En chaldéen et en syriaque *tsalam*, signifie *peindre et façonner* (*Lex*, Buxtorf et Latouche). (*Note du traducteur.*)

plus courts que ceux qu'avait l'infanterie, et qui s'appelaient proprement *boucliers*. Ce n'était pas au hasard que l'on sculptait certaines figures dans le bouclier, mais on faisait allusion à la nation, à la condition, aux actions éclatantes de celui qui le portait. Le bouclier de saint Démétrius porte une croix dans l'ancien et remarquable ouvrage, qui se trouva dans l'inexpugnable forteresse de Démonte, et se conserve encore au nombre des antiquités chrétiennes dans ce Musée royal, où l'on voit, entre autres objets curieux, une lampe avec le nom grec de sainte Anthérie, qui y a été apportée d'Égypte.

Je reproduis ici l'image de ce bouclier et de saint Démétrius, avec

Planche 61.



la même forme des mots grecs, et de la même dimension que l'original, parce que l'on voit sur ses bras les franges de la cuirasse semblables à celles d'Hérode. Une étoile est représentée dans le bouclier de celui qui est au-dessous du buste de ce roi. Je n'affirmerai pas qu'il porte une étoile, dans deux endroits d'un diptyque d'argent, l'écuier d'un autre Hérode qui, également barbu (comme dans une précieuse peinture antique, expliquée par un excellent ouvrage<sup>2</sup>), est assis sur un trône et a un escabeau sous les pieds. Mais je dirai que c'est fort bien une étoile que l'on voit gravée sur un des boucliers également ovales qui, mêlés en monceau à d'autres armes gisent peu éloignés d'*Alexandre vainqueur*, dans le Musée de Sylla de

<sup>1</sup> Gori, *Thes. diptych.*, t. III, p. 351.

<sup>2</sup> In perantiquam sacram tabulam græcam insigni sodalitis sanctæ Mariæ caritatis Venitiarum, etc. *Dissertatio*, par M. l'abbé Schioppalbalba, plan. 2, etc.

Palestrina. Peut-être que ces boucliers désignent les nations subjuguées par le Macédonien, soit avant d'arriver en Égypte, théâtre de cette scène, soit après qu'il eût passé de l'Égypte à Babylone, métropole de la Chaldée. Voici en effet ce que nous dit son historien :

« A sa rencontre vinrent les Mages, chantant à leur manière (ou dans leur langue) des chants nationaux ; et après eux les Chaldéens, qui étaient non seulement les prêtres mais encore les artistes des Babyloniens, avec les instruments de musique de leur pays ; c'étaient eux qui chantaient les louanges des rois ; de plus ils montraient les mouvements des astres et les changements réglés des tems et des saisons. Venait ensuite la cavalerie babylonienne richement équipée avec des chevaux tout brillants d'ornemens, qui annonçaient plus de mollesse que de magnificence<sup>1</sup>. » Personne n'ignore que l'étoile dans le bouclier de la mosaïque est le symbole de la Chaldée.

Hérode, à l'exemple des autres rois<sup>2</sup>, avait à ses côtés des satellites<sup>3</sup> ; ceux-ci appartenaient à la cavalerie babylonienne<sup>4</sup>. On connaît, grâce à l'histoire, jusqu'aux noms de Hiacim et de Philippe (le père et le fils), qui commandaient ces satellites. Leur tunique, que j'appellerai *manicata*, à longues manches, d'un mot latin<sup>5</sup> indiquant qu'elle couvrait les bras jusqu'aux mains, et qui

<sup>1</sup> Magi deinde suo more patrium carmen canentes. Post hos Chaldæi, Babyloniorumque non vates modo, sed etiam artifices, cum fidibus sui generis ibant. Laudes ii regum canere soliti : Chaldæi siderum motus, et statutos temporum vices ostendere. Equites deinde Babylonii, suo atque equorum cultu ad luxuriam magis quam ad magnificentiam exacto, ultimi ibant. Q. Curce, l. v, c. 1.

<sup>2</sup> Servius, sur le l. 1, v. 510 de l'*Enéide*.

<sup>3</sup> *Laterones*, quod circa latera regum sunt : quos nunc satellites vocant. Varron, dans Servius, l. xii, v. 7.

<sup>4</sup> « *Zamaris*, juif, venu de Babylone avec 500 cavaliers, homme très-vertueux, laissa des enfans semblables à lui, entre autre, *Hiacim*, qui se signala de telle sorte par sa valeur, qu'il accompagnait toujours les rois avec sa troupe babylonienne ; il mourut extrêmement âgé, et laissa un fils nommé *Philippe*, que le roi Agrippa choisit pour exercer et conduire ses troupes. » Josèphe, *Ant. jud.*, l. xvii, c. 2.

<sup>5</sup> *Manicatis et talaribus tunicis*. Cicér. ii *Catil.*, p. 279.

serait descendue jusqu'aux talons, si elle n'eût été retroussée vers la poitrine et le ventre; le manteau, également remarquable par sa longueur, et noué comme celui des *trois Mages*, pourrait faire croire que les deux satellites appartenait plutôt aux Mages qu'à Hérode, si le prudent et habile sculpteur, par les chaussures semblables à celles d'Hérode, et par les casques travaillés à écaille, comme la cuirasse de ce dernier, n'avait clairement fait connaître qu'ils étaient là pour la garde du roi juif. Plusieurs ont parlé <sup>1</sup>, et moi aussi ailleurs <sup>2</sup>, des différentes sortes d'armures. Trois soldats de Jérusalem se voient ainsi armés dans une partie de diptyque d'ivoire conservé dans le Musée chrétien du Vatican <sup>3</sup>, et d'autres soldats également de Jérusalem, représentés dans un autre diptyque d'ivoire <sup>4</sup> de la Basilique de Milan, se font remarquer par un semblable travail dans une grande partie de leurs armes. Les deux guerriers dans le sarcophage d'Ancône n'ont pas le même âge. Ils ont aussi dans le casque quelque chose qui les distingue : l'un a le casque avec un certain flocon, ou cône <sup>5</sup>; l'autre, dont se servaient les espions <sup>6</sup>, qui étaient fort dans le goût d'Hérode <sup>7</sup>, n'en a pas. L'un de ces guerriers est tourné vers le roi, l'autre vers les Mages. Il semble même que l'un et l'autre, du visage et du geste de la main, expriment le trouble qui s'empara d'Hérode et de la ville entière de Jérusalem <sup>8</sup>, à l'occasion de la demande des Mages, quand ils cherchèrent où était né *le roi des Juifs*, parce qu'ils avaient vu son étoile en Orient, et qu'ils étaient venus pour l'adorer.

<sup>1</sup> Servius en plusieurs endroits. — Bochart, *Hieroz.*, part. 1, p. 18.

<sup>2</sup> *Véritable dessin de deux tablettes d'ivoire*, etc., p. 59.

<sup>3</sup> Gori, *Thes. dipty.*, t. III, plan. 36.

<sup>4</sup> *Ibid.*, plan. 33, 34.

<sup>5</sup> Et conum insignis galeæ, cristasque comantes. Servius, *Endide*, l. III, v. 468.

<sup>6</sup> Servius, au sujet du v. 307 du l. IX, cite des vers d'Homère, et ajoute : *De illâ Diomedis galeâ propriè intelligendum, quæ sine cono est, ut occultior sit explorator.*

<sup>7</sup> Jos., *Ant. ju.*, l. XV, c. 13.

<sup>8</sup> S. Matth., II, 3.

Mais autant nous voyons ces deux satellites rester consternés avec Hérode, autant nous voyons, transportés de joie, à la réapparition de l'étoile, les *trois Mages* presser leur marche vers Bethléem. Dans le diptyque sus-mentionné de saint Charles, que je crois inédit (et qui mériterait de ne pas l'être), ils sont tous les trois dans la fraîcheur de l'âge, ayant la même physionomie, et avec le bonnet phrygien qu'Alcuin leur attribue sous le nom de *tiare*<sup>1</sup>, et Isidore, sous celui de *sarabare*<sup>2</sup>, ou comme d'autres écrivent, *saraballe*<sup>3</sup>. Cette dernière expression désigne, d'après les auteurs les plus nombreux et les plus graves, des *hauts de chausse*, ou *pantalons* larges et sinueux, enveloppant les jambes et descendant jusqu'aux pieds, à peu près comme ceux que portent encore de nos jours les Orientaux. Les vieux commentateurs, Aquila, Théodotion, saint Jérôme<sup>4</sup>, Hesychius<sup>5</sup>, Tertullien<sup>6</sup>, lui-même, donnent à la *saraballe* le sens que nous leur donnons, et la distinguent du *bonnet* ou de la *tiare*. Quoi qu'il en soit, quel qu'ait été le sentiment de ce dernier, il est toujours certain qu'il confirme ce qui a été avancé par Alcuin, que les Mages avaient adoré le Christ, la tiare, ou le bonnet sur la tête, tel que nous le voyons dans les peintures et les sculptures anciennes, comme aussi sur ce tombeau, où il est semblable au bonnet phrygien. Et l'autorité de ces deux écri-

<sup>1</sup> In Bethleem pervenerunt quem tiaratis vultibus adorantes lætata est sagax curiositas Chaldæorum. *De div. offic.*, ch. v; dans la bibliothèque des Pères, t. III.

<sup>2</sup> *Sarabara* sunt fluxa et sinuosa vestimenta de quibus legitur in Daniele : *et sarabara eorum non sunt commutata* (III, 24) et Publius : *ut quid ergo in ventre tuo Parthi sarabara suspenderunt?* Apud quosdam autem *sarabara* quædam capitum tegmina nuncupantur, quæ hæc videmus in capite Magorum picta. *Etymolog.*, l. XIX, c. 23, dans l'éd. de Migne, t. IV, p. 688, et la note d'Arevalo, p. 1034.

<sup>3</sup> Linguâ autem Chaldæorum *saraballa* crura hominum vocantur et ἄβια, et ὀμωνύμιω; etiam braccæ eorum quibus crura teguntur et tibiæ, quasi crurales et tibiales appellatæ sunt. *Hier.*, in Dan., c. III, n. 21; dans l'éd. de Migne, t. V, p. 508.

<sup>4</sup> Σαράβαρα, τὰ περὶ τὰς κνημίδας ἔνδυματα. Hesych., *Etymol.*

<sup>5</sup> *De Resurrect. carn.*, cap. LVIII. — *De Pallio.*, cap. IV; t. II, p. 880 et 1043, édit. Migne.



vains, sans parler des anciens monuments qui la confirment, auraient dû empêcher Jobert <sup>1</sup> de blâmer Ducange, qui crut que les trois Mages, qui vinrent d'Orient, portaient le *bonnet phrygien*, selon l'usage reçu par plusieurs peuples de ces contrées. J'ajoute encore que le même bonnet phrygien aurait dû déterminer Gori à croire, que les trois personnages, qui sont dans le premier carré du *diptyque Barberini*, s'approchant de la crèche, des présents à la main, ne sont pas des bergers <sup>2</sup>, mais les Mages. Pour tout ce qui a été dit, concernant les *sarabares* ou *saraballes*, nous l'avons rapporté pour expliquer comment ces vêtements larges, qui entouraient leurs jambes, leur convenaient parfaitement. Dans un autre diptyque de saint Charles, on les voit, comme dans le sarcophage d'Ancône, avec la tunique à manches, descendant jusqu'aux talons, avec la ceinture qui la lie sous la poitrine, pour la tenir élevée de terre, et avec le manteau agrafé sur l'épaule. Je ne fais point mention de plusieurs dessins déjà publiés, où ils sont représentés de la même manière <sup>3</sup>. Les indices, donnés par les vêtements, ne suffiraient pas néanmoins, parce qu'ils sont communs à plusieurs nations ou à d'autres de leur nation. *L'étoile* a fixé surtout notre attention, et c'est ici le point essentiel.

Deux personnages seulement dans le diptyque de saint Charles montrent du doigt *l'étoile*, qui est également sculptée dans la frise. Elle fut aussi placée dans la frise par l'ouvrier du monument qui est à Saint-Ambroise. Dans celui d'Ancône, tous les trois l'indiquent. Le diptyque donne cinq rayons à l'étoile, le mausolée Ambrosien, six, mais entourés d'un cercle, et notre sarcophage, sept, et non renfermés. Je n'ajouterai pas qu'un autre bas-relief sacré lui en donne huit, si ce n'était pour avertir qu'il est d'ivoire, et qu'on peut le voir à Vérone, chez mon savant et illustre ami <sup>4</sup>, puisque M. Passeri, l'attribuant à un usage moins vraisemblable,

<sup>1</sup> *Science des médailles*, inst. IX.

<sup>2</sup> Non longe edito in loco pastores humi sedentes. *Thes. dipty.*, t. III, p. 285.

<sup>3</sup> Bott., t. I, plan. 38; t. III, plan. 133.

<sup>4</sup> M. Giangiacobo Dionisi, chanoine de Vérone.

confesse en ignorer la matière et le lieu où il se trouve<sup>1</sup>.

En terminant ce premier article, nous croyons devoir faire observer que nous partageons le sentiment de Bartoli sur ce qu'il avance concernant le sarcophage de Milan, sur lequel serait représentée, d'après lui, comme dans celui d'Ancône, *l'adoration des Mages*. Et ce qui milite en faveur de son opinion, d'après nous, outre les preuves qu'il donne, c'est la tradition constante et très-ancienne d'après laquelle les Milanais ont cru posséder, jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle, les précieuses reliques des trois illustres personnages qui vinrent du fond de l'Orient déposer leurs offrandes sur le berceau de notre divin Sauveur. D'après cette tradition, plus ou moins fondée, l'impératrice Hélène, après avoir trouvé la vraie croix, résolut de chercher les reliques des trois rois, appelés *Gaspard, Balthasar et Melchior*. Pierre Comestor, écrivain du 12<sup>e</sup> siècle, cité par Fleury<sup>2</sup>, rapporte ces noms dans son *Histoire évangélique*<sup>3</sup>, comme étant les noms latins des Mages, et y en joint d'autres, qu'il dit être leurs noms grecs et leurs noms hébreux. Elle partit pour l'Inde, et, après de nombreuses difficultés, elle parvint à les découvrir. Lorsqu'enfin les ossements eurent été placés dans une même châsse, il s'en exhala une odeur délicieuse, qui prouvait la pureté de ces corps. Sainte Hélène les emporta à Constantinople, où ils furent pendant quelque tems entourés d'un culte pieux dans l'église de Sainte-Sophie. Abandonnés au tems de Julien l'Apostat, ils furent de nouveau invoqués, vénérés sous le règne de son successeur, puis donnés à Eustargius, évêque de Milan, grec de naissance, et qui avait rendu de grands services à l'Eglise grecque. Frédéric Barberousse les enleva à Milan, après la prise de cette ville, le 1<sup>er</sup> mars 1162, et les donna à Rainold, archevêque de Cologne, son chancelier, qui l'accompagnait à cette guerre<sup>4</sup>. Ils furent d'abord placés dans la vieille église de Hildebold, et ils reposent maintenant dans la cathédrale fondée par

<sup>1</sup> *Crepitaculum ecclesiasticum, in Mont. sacr.* Plan. 10 à la fin du t. III des *Diptyques* de Gori.

<sup>2</sup> Fleury, *Hist. eccl.*, t. x, p. 306, édit d'Avignon, 1777.

<sup>3</sup> Pierre Comestor, *Hist. evangel.*, c. 8.

<sup>4</sup> Fleury, *ibid.*, ut *suprà*.

Conrad de Hocteden. Ce qui a contribué beaucoup aux premiers progrès de l'admirable église de Cologne, c'est la *Châsse des trois rois*. Au tems des croisades, leur renommée était à son apogée. Tous les pèlerins, avant de commencer leur voyage en Palestine, voulaient prier près de ces saintes reliques, et y déposer leurs offrandes. Empereurs et rois, comtes et barons, chacun se faisait de cette visite à Cologne un religieux devoir<sup>1</sup>.

On célèbre dans cette dernière ville, tous les ans, le 23 juillet, la translation des corps des trois rois, qui y ont toujours été vénérés depuis<sup>2</sup>.

Joseph BARTOLI.

Traduit et annoté par l'abbé Th. BLANC, curé de Domazan.



<sup>1</sup> Extrait d'une curieuse brochure, primitivement écrite en latin, par Jean de Hildesheim, qui mourut en 1375, traduite en allemand par Elisabeth Katzenellenbogen, en 1389, et réimprimée à Francfort en 1842, citée par la *Revue britannique* (6<sup>e</sup> série, 1<sup>re</sup> année, n<sup>o</sup> 12, 1846).

<sup>2</sup> Fleury, *ibid.*, ut *suprà*.

---

 Tradition Catholique.
 

---

 COURS COMPLET DE PATROLOGIE
 

---

De la bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, Docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident, qui ont fleuri depuis les Apôtres jusqu'à Innocent III, inclusivement <sup>1</sup>.

---

TOME LX, comprenant 1104 col. 1847. prix : 7 fr.

Suite des œuvres de *Prudence*. V. La psychomachie, ou combat de l'âme. — VI. Le dittochæum ou double nourriture, c'est-à-dire histoires de l'ancien et du nouveau Testament. — VII. Contre Symmaque, qui voulait relever le paganisme. — VIII. Le péristephanon, ou le livre des couronnes, ou hymnes en l'honneur des martyrs. — IX. Epilogue. — L'éditeur a joint à son tome 1<sup>er</sup> une page de *fac simile* des manuscrits, avec une lampe des catacombes, et un bas-relief des sept dormants, et en tête du 2<sup>e</sup> vol., 26 gravures représentant les différents supplices infligés aux martyrs, ainsi que les instruments de leurs supplices, trouvés dans les catacombes. — Une médaille du Christ avec l'inscription *Anastasis*, ou résurrection. — Un *Chalybs* ou collier de fer avec pointes. — Une médaille sur l'église de Saint-Laurent. — Plus 6 autres médailles.

306. DRACONTIUS, poète chrétien, mort en 640, d'après l'édition d'*Arevalo*. 1. Préface et prolégomènes d'*Arevalo*. — I. Chant ou poème sur Dieu, en 3 livres, avec variantes et commentaires. — II. Satisfaction ou suppliche adressée pendant qu'il était dans les fers à Guntharius, roi des Vandales. — *Indices* très-étendus sur Prudence et Dracontius.

TOME LXI, comprenant 1156 pages. 1847. Prix : 7 francs.

307. Saint PAULIN (Pontius Meropius), évêque de Nole, de 410 à 431, d'après l'édition de *Murator*, de 1736. 1. Dédicace. — 2. Prolégomènes. — 3. Préface de l'édition de Paris, de ..... — 4. Vie de saint Paulin d'après ses écrits et les monuments de l'antiquité, en 54 chapitres. — 5. Son éloge, d'après les divers écrivains. — *Ses œuvres*. I. Lettres, au nombre de 51, avec notes et variantes. — II. Ses poèmes ou pièces de vers, sur divers sujets, au nombre de 35, avec notes nombreuses et variantes. — *Appendice*, contenant les ouvrages douteux. —

<sup>1</sup> Voir le t. LX au n° 3, ci-dessus, p. 237.

III. 2 lettres. — IV. 2 pièces de vers. — 6. Sept dissertations du P. *Lebrun*. 1° Sur saint Paulin et sur ses lettres. 2° Sur ses poèmes. 3° Sur saint Sulpice Sévère. 4° Sur saint Vitricius. 5° Sur saint Aper. 6° Sur les ouvrages de Paulin perdus ou supposés. 7° Sur sa captivité. — 7. 22 dissertations de *Murator*, parmi lesquelles on distingue la 16°, sur les ornements des temples des anciens chrétiens, et de l'usage des bougies allumées pendant le jour; la 17°, du sépulcre des anciens chrétiens; la 18°, des *ex voto* consacrés aux saints; la 19°, des fêtes des martyrs. — V. Extraits des ouvrages perdus. — 8. Notes et observations variées sur les ouvrages de saint Paulin.

308. VICTOR ou VICTORINUS (*Claudius Marius*) rhéteur de Marseille sous Valentinien III. I. Commentaire sur la Genèse, en vers, en 3 livres. — II. Sur les pervers, ou sur les mœurs corrompues de son tems.

309. MEROBAUDUS, le scholastique, espagnol, sous Théodose le jeune. I. Chant sur le Christ; avec notice par *Gallandus*.

310. Saint ORIENTIUS, évêque d'Auch, vers 440. — I. Commentaire ou avertissements moraux, en vers et en 2 livres. — II. Sur les épithètes de notre Seigneur. — III. Sur la Trinité. — IV. Explication du nom du Seigneur. — V. Deux discours en vers.

311. Saint AUSPICIUS, évêque de Tulle, vers 470, poète chrétien. I. Epître à Arbogaste, comte de Trèves.

312. PAULIN (de Périgueux, *Petricordiensis*), poète chrétien, mort vers 490. I. La vie de saint Martin, en 6 livres. — II. Lettre en prose. — III. Sur la visite de son neveu, en vers. — IV. Sur les priants (*orantes*).

313. AMOENUS, poète chrétien, vers 495. — I. Manuel de l'ancien et du nouveau Testament. — II. Sur un Egyptien qui est sauvé du naufrage par l'invocation du Dieu de Martin. — III. Acrostiche sur l'évêque Léontius.

314. SECUNDINUS, évêque irlandais. I. Hymne en l'honneur de saint Patrice. Voir le t. LIII de la *Patrologie*.

315. DREPANTIUS FLORUS, poète chrétien vers la fin du 4<sup>e</sup> siècle. — I. Psaumes et hymnes, sur divers sujets.

316. ANONYME. Chant sur les louanges du Seigneur.

Différents *index* sur saint Paulin.

TOME LXII, comprenant 1200 pages, 1848. Prix 7 fr.

317. PASCHASIUS, diacre de l'église romaine, mort en 512. — I. Notice extraite de *Cave*. — I. De l'Esprit-Saint, en 2 livres. — II. Lettre à Eugyppius.

318. SYMMAQUE, 52<sup>e</sup> pape de 498 à 514. — 1. Notice par *Anastase*. — 2. Autre notice par un schismatique. — I. Lettres au nombre de 12. — II. Décrets extraits de *Gratien*. — III. Diverses lettres qui lui sont adressées. — IV. Décret porté pour abroger la loi d'Odoacre comme opposée à la liberté de l'élection pontificale.

319. PIERRE; le diacre, vers 513. 1. Notice extraite de *Gallandus*. — I. Sur l'incarnation et la grâce de N.-S. Jésus-Christ, livre adressé à Fulgence et aux évêques d'Afrique par Pierre et les autres; qui furent envoyés par les Grecs à Rome pour la cause de la foi.

320. VIGILE, évêque de Tapse, en 518. 1. Notice par *Cave*. — I. Contre Eutychiès, en 5 livres. — II. Dialogue contre les ariens, en 2 livres. — III. Autre dialogue contre les ariens, les Sabelliens, etc., en 3 livres. — IV. De la Trinité, en 12 livres, qu'il publia sous le nom de saint *Athanase*. — V. De l'unité de la Trinité, contre Félicien Ariën. — VI. Contre Vari-madus, en 3 livres; qu'il publia sous le nom d'*Idacius Clarius*. — VII. Contre Palladius Ariën, en 2 livres. — VIII. Traité de la foi de Nicée, contre les ariens. — *Appendice*. 2. Défense des ouvrages de Vigile, par le P. *Chifflet*. — 3. Notes sur ses ouvrages par le même. — 4. Médailles, représentant la Trinité arienne à 3 têtes.

321. RUSTICUS HELPIDIUS, poète chrétien, médecin du roi Théodoric, en 520, — Chant sur l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament. — II. Sur les bienfaits du Christ Jésus.

322. EUGYPIIUS, abbé, Africain, vers 550. Notice d'après *Trithemius*. — 2. Dédicace par l'éditeur *Jean Herold*. — 3. Sa vie, par le même. — I. *Thrësor*, ou extraits de tous les ouvrages de saint Augustin, en 352 chapitres. — Index sur Vigile; sur les opuscules du P. *Chifflet*; et sur Eugyppius. — *Supplément* aux ouvrages d'*Eugyppius*. — II. Vie de saint Séverin; apôtre de la Naurique. — 4. Observation de *Basnage* sur Eugyppius.

TOME LXIII, comprenant 1452 pages, 1847. Prix : 7 fr.

323. ENNODIUS (*Magnus Felix*), évêque de Ticinum, en 521. — 1. Notice par *Galland*. — I. Ses lettres en 9 livres, avec notes. — II. Panégyrique au roi Théodoric. — III. Défense du 4<sup>e</sup> concile romain, tenu par Symmaque. — IV. Vie de saint Epiphane, évêque de Ticinum. — V. Actions de grâces pour le recouvrement de sa santé. — VI. Avis aux jeunes étudiants et quelques autres. — VII. Dictions ou discours, sur divers sujets, même fabuleux, au nombre de 28. — VIII. Pièces de vers sur divers sujets. — IX. Discours sur saint Laurent, évêque de Milan.

324. HORMISDAS, 53<sup>e</sup> pape, de 514 à 423. — 1. Notice par *Anastase*. — I. Ses lettres, au nombre de 81, au milieu desquelles se trouvent un

grand nombre de lettres des empereurs Anastase et Justin, et la relation de plusieurs conciles tenus contre les Eutychiens. — II. Décrets, au nombre de 41, d'après Gratien. — Appendice, contenant 3 lettres apocryphes.

325. TRIFOLIUS, le prêtre, vers 520. I. Lettre au B. Faustus, sénateur, contre le moine Jean de la Scythie, avec observations, de *Pagi*.

326. ELPIS, épouse de Boece, en 525. I. Deux hymnes en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, qui se trouvent encore dans le *Breviaire romain*.

327. BOECE (*Amicius Manlius Severinus*), né en 475, mort en 525. — I. Préface générale de l'édition de *Glareanus*. — 1<sup>re</sup> Part. Œuvres Philosophiques. — 2. Préface de l'édition de *Callyus, ad usum Delphini*, 3. Vie de Boece. — 4. Témoignage des écrivains. — 5. Idée du livre *De la consolation*. — 6. Examen de quelques critiques. — I. De la consolation philosophique, en 5 livres, avec interprétation interlinéaire et notes. — 9. Variantes de *Vallin*. — 8. Diverses pièces littéraires, extraites de l'édition de *Glareanus*. — 9. Les commentaires de *J. Murelius* et *Rod. Agricola*. — II. De l'unité et de l'un. — III. De l'arithmétique, en 2 livres. — IV. De la musique, en 5 livres, avec nombreuses figures. — V. Traduction des deux livres de la géométrie d'*Euclide*, avec figures et préface de *N. Judecus*. — Plusieurs index sur les livres de la consolation philosophique.

TOME LXIV, comprenant 1624 pages, 1847. Prix 10 fr.

Suite des Œuvres de Boece. — VI. *Dialogues sur Porphyre*, traduits par *Victorin*, en 5 livres. Nous prions nos lecteurs de remarquer ici le premier retour vers les rhéteurs et les philosophes païens; c'est de ce *Commentaire*, que naquit plus tard la *scholastique*, et tout son langage si confus et si peu chrétien. Voici en effet sur quoi roulent ces dialogues : du genre, de l'espèce, de la différence, du propre, de l'accident, etc., et autres abstractions, ayant on ne sait plus ou moins de réalité, mais qui vont devenir le fondement de la science. *C'est le monde philosophique mis à la place du monde réel*. Le Christ nous avait délivré de cette langue; la voilà qui revient pour ne plus nous quitter. — VII. *Commentaire sur Porphyre*, traduit par *lui-même*, en 5 livres; — VIII. Sur les catégories d'*Aristote*, en 4 livres; c'est encore une langue nouvelle introduite dans les esprits chrétiens; voici les titres de ces nullités :

Des équivoques, des univoques, des démonstratifs, de la substance, de la quantité, des relatifs, de la qualité, du faire et du souffrir, de la situation et de la position, de l'où et du quand, de l'avoir, des opposés,

des modes du premier, des modes de l'ensemble, des espèces, du mouvement, des modes de l'avoir.

Nous avons transcrit ici ces thèses, parce que c'est sur elles que vont rouler bientôt toute la sagesse, toute l'activité de l'esprit humain. C'est là le fondement de la science, etc. C'est une révolution complète dans l'esprit humain. Ceci n'est encore que l'étude isolée d'un prisonnier, mais ce sera bientôt le langage de toute l'école, du monde entier.

— IX. Sur les livres de l'interprétation d'*Aristote*, en 2 livres et en 2 éditions. — X. Traduction des deux livres des premières analytiques d'*Aristote*. — XI. Traduction des 2 livres des analytiques postérieures. — XII. Introduction aux syllogismes catégoriques. — XIII. Du syllogisme catégorique, en 2 livres. — XIV. Du syllogisme hypothétique, en 2 livres. — XV. Traité de la division. — XVI. Traité de la définition. — XVII. Traduction des 8 livres des topiques d'*Aristote*. — XVIII. Traduction des 2 livres des arguments sophistiques d'*Aristote*. — XIX. Commentaires sur les topiques de *Cicéron*, en 6 livres. — XX. Des différences topiques, en 4 livres. — XXI. Spéculation sur la parenté ou le lien de la rhétorique. — XXII. Distinction des lieux rhétoriques. — *Appendice* ou livres douteux. — XXIII. De la discipline des étudiants. — Commentaire sur le 3<sup>e</sup> livre de la consolation philosophique, oublié au tome précédent. — 2<sup>e</sup> partie. *Œuvres théologiques*. — XXIV. Comment la Trinité est un dieu et non trois dieux, avec les Commentaires de *Gilbert de la Porrée*. — XXV. Si le père, le fils et l'esprit saint peuvent être qualifiés quant à la substance, avec les Commentaires de *Gilbert de la Porrée*. — XXVI. Comment les substances, en ce qu'elles sont, sont bonnes, quoiqu'il n'y ait pas de bons substantiels, avec les Commentaires de *Gilbert de la Porrée*. — Courte exposition de la foi chrétienne. — XXVIII. Traité de la personne et des deux natures contre Eutychès et Nestorius, avec Commentaires de *Gilbert de la Porrée*. — *Appendice*. Histoire de Boece, en français, par l'abbé *Gervaise*, prévôt de Suèvre, en l'église de Tours, parue en 1717, en 2 volumes, avec une analyse de tous ses ouvrages. — Tables des matières.

328. GILBERT de la Porrée, évêque de Poitiers, en 1141, condamné au concile d'Auxerre en 1147, de Paris en 1147, de Rheims en 1148. Voir les numéros XXIV, XXV, XXVI et XXVIII du précédent article.

TOME LXV, comprenant 102 col., 1847, prix : 7 fr.

329. FELIX IV, 55<sup>e</sup> pape, depuis juillet 526, jusqu'en septembre 530. I. Notice par *Anastase*, — 1. 3 lettres et constitution sur l'église de Ravennes. — *Appendice*. II. 2 lettres douteuses.

330. PROSPER, de manichéen devenu chrétien, vers 530. I. Les ana-



thèmes et la profession de foi catholique, chapitres tirés de saint Augustin, que doivent souscrire ceux que l'on soupçonne d'être manichéens. — II. Abjuration et profession de foi de Prosper, etc.

331. BONIFACE II, 56<sup>e</sup> pape, de septembre 530 à décembre 531. 1. Notice par *Anastase*. 1. Lettre à Césaire d'Arles. — II. 3 libelles d'*Etienne* au pape Boniface. — *Appendice*. Deux lettres douteuses.

332. MONTAN, évêque de Tolède, en 527. 1. Prolégomènes. — 2. Vie de Montan. — I. Deux lettres.

333. S. ELEUTHERIUS, évêque de Tournai, en 487. — I. Sa Vie, par *Guibert*, frère mineur, — 1. Sermons, au nombre de 6.

334. S. FULGENCE, évêque de Ruspe en Afrique, en 533, d'après l'édit, de *Despréz*. — 1. Prolégomènes. — 2. Sa vie, par un de ses disciples. — I. Trois livres adressés à Monimus. Le 1<sup>er</sup> sur la prédestination; le 2<sup>e</sup> sur le sacrifice et l'esprit saint; le 3<sup>e</sup> sur l'explication de ces paroles : *Le verbe était en Dieu*. — II. Réponse à dix objections des ariens. — III. Trois livres, adressés à Trasimonde, roi des Lombards. — IV. Ses lettres, au nombre de 18. — V. De la Trinité. — VI. Contre le discours de Fastidiosus, arien. — VII. De la remission des péchés, en 2 livres. — VIII. De l'incarnation du fils de Dieu, et du créateur des vils animaux. — IX. De la vérité de la prédestination et de la grâce de Dieu, en 3 livres. — X. De la foi, ou de la règle de la véritable foi. — XI. Défense de la foi catholique, contre Pinta, évêque arien. — XII. 10 Discours. — XIII. Instruments de la foi catholique, tirés des livres de S. Fulgence, contre les faux actes que l'hérétique Fabianus a inventés contre lui. — XIV. Deux extraits contre les Grecs. — XV. Deux discours inédits. — XVI. *Appendice*. Le livre de la prédestination et de la grâce, *douteux*. — XII. 80 discours, également douteux. — Liste des manuscrits qui ont servi à cette édition de S. Fulgence. — Parmi les lettres de S. Fulgence il y en a de *Victor*, qui lui envoie le discours de l'arien *Fastidiosus* pour qu'il le réfute, de *Scarila*, des évêques d'Afrique, et de plus le livre de *Pierre* le diacre.

335. FERRAND, le diacre, vivant à cette époque. 1. Lettre à Eugypius sur l'essence de la Trinité et les deux natures du Christ. — II. Deux lettres parmi celles de S. Fulgence.

---

 Nouvelles et Mélanges.
 

---

 —  
 EUROPE.

**FRANCE. PARIS.** — *Lettre de S. Exc. Mgr le nonce apostolique, adressée à NN. SS. les Evêques de France pour leur faire connaître la pensée de S. S. Pie IX sur la loi de l'enseignement.*

« Paris, le 15 mai 1850.

« Monseigneur,

» L'important projet de loi sur l'enseignement, présenté à l'Assemblée nationale, ne pouvait pas ne pas attirer toute l'attention du T.-S.-P., qui a constamment suivi avec la plus vive sollicitude toutes les phases de cette longue et laborieuse discussion, dès son commencement jusqu'à l'adoption définitive de la loi. Il a vu, avec une bien vive satisfaction, les améliorations et les modifications qui ont été apportées dans cette loi; appréciant beaucoup les efforts et le zèle déployés par tous ceux qui s'intéressent au bien de l'Église et de la société. Le Saint-Père a pu remarquer, en même tems, la diversité des opinions et des appréciations qui, d'un côté, relevaient les avantages acquis surtout en présence du *statu quo*; et de l'autre, les défauts existants et les dangers à craindre de quelques dispositions de la nouvelle loi.

» Il a été aussi constaté au Saint-Père que, dans le vénérable corps épiscopal, existait quelque divergence d'opinion, d'autant plus que quelques prescriptions de la même loi s'éloignent de celles de l'Église, telles que la surveillance des petits séminaires, et d'autres semblent peu convenables à la dignité épiscopale, telles que la participation des Evêques au conseil supérieur, auquel, suivant la loi, doivent intervenir, en même tems, deux ministres protestants et un rabbin. L'établissement, du moins provisoire, des écoles mixtes, inspirait aussi des inquiétudes aux consciences des familles catholiques.

» Au milieu de ces perplexités, Sa Sainteté, pénétrée de la gravité des circonstances dans lesquelles se trouvent ses vénérables Frères et dans le désir de calmer ces anxiétés, a jugé opportun, dans sa haute sagesse, de leur tracer une direction. Elle le devait encore pour satisfaire aux demandes que Sa Sainteté avait reçues de la part de plusieurs respectables Prélats, qui, par un sentiment de déférence envers la suprême Chaire de vérité, et de respect pour la personne du Souverain-Pontife, s'étaient adressés au Saint-Siège, pour avoir de son oracle une

règle de conduite au sujet de l'application de la loi définitivement adoptée.

» Sa Sainteté, après un mûr examen de cette importante affaire; de l'avis même d'une congrégation spéciale, composée de plusieurs membres du sacré-collège, et après la plus sérieuse délibération, vient de communiquer ces instructions que, d'après ses ordres, je m'empresse de faire connaître à Votre Grandeur.

» Sans vouloir maintenant entrer dans l'examen du mérite de la nouvelle loi organique sur l'enseignement, S. S. ne peut oublier que, si l'Église est loin de donner son approbation à ce qui s'oppose à ses principes; à ses droits, elle sait assez souvent, dans l'intérêt même de la société chrétienne, supporter quelque sacrifice compatible avec son existence et ses devoirs, pour ne pas compromettre davantage les intérêts de la religion et lui faire une condition plus difficile. Vous n'ignorez pas, Monseigneur, que la France, dès le commencement de ce siècle, a donné au monde l'exemple de sacrifices assez durs, dans le but; dans l'espoir de conserver et de restaurer la religion catholique.

» Les circonstances dans lesquelles se trouve actuellement placée la société sont d'une nature si grave, qu'elles demandent que, de toutes ses forces, on cherche à la sauver. Pour atteindre ce but salutaire, le moyen le plus sûr et le plus efficace, est d'abord l'union d'action dans le clergé, ainsi que le rappelait saint Jean Chrysostome <sup>1</sup> au sujet des premiers tems de l'Église : « *Si dissensio fuisset in discipulis illis, omnia peritura erant.* » Sur cette considération, le Saint-Père ne cesse pas de conjurer tous les bons, non-seulement de faire preuve de patience, mais aussi de rester unis, afin que les vénérables Évêques, avec leur clergé, « *unum sint*; » que serrés par les doux liens de la charité évangélique « *idem sentiant* » et par les efforts de leur zèle « *querant quæ sunt Jesti-Christi.* » C'est seulement en vertu de cette union que l'on pourra obtenir les avantages qu'il est donné d'espérer de la nouvelle loi, et écarter au moins en grande partie les obstacles pour de nouvelles améliorations. Sa Sainteté aime à penser que le bon vouloir et l'active coopération du gouvernement seront dirigés à cette même fin. Elle espère aussi que ceux du respectable corps épiscopal, qui, par le choix de leurs collègues, siégeront dans le conseil supérieur de l'instruction publique; par leur zèle et leur autorité, comme par leur doctrine et prudence; sauront, dans toutes les circonstances, défendre avec courage la loi de Dieu et de l'Église; sauvegarder de toute l'énergie de leur âme les doc-

<sup>1</sup> *In Joan. hom.*; 82.

trines de notre sainte religion, et appuyer de toutes leurs forces un enseignement pur et sain.

» Les avantages, que par leurs soins ils procureront à l'Église et à la société, sauront compenser l'absence temporaire de leurs diocèses. Si, malgré tous ces efforts, leur avis, sur quelque point concernant la doctrine ou la morale catholique, ne pouvait pas prévaloir, ces dignes Évêques auront toute la facilité d'en informer, à l'occasion, les fidèles confiés à leurs soins; et ils en prendront motif d'entretenir leur troupeau de ces mêmes matières sur lesquelles se ferait sentir le besoin de l'instruire.

» Le Saint-Père ne pouvant pas se dissimuler la haute importance de la première éducation religieuse des enfans, ces nouvelles plantes dans lesquelles on doit espérer un meilleur avenir pour la société, quoiqu'il aime à rendre hommage au zèle des respectables Évêques de France, croit cependant, par la charge de son ministère apostolique, devoir vous recommander particulièrement, Monseigneur, dans le cas où, dans votre diocèse, se trouveraient établies des écoles mixtes, de ne pas cesser de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer aux enfans catholiques qui, heureusement, sont presque partout en grande majorité, le bénéfice d'une école séparée. Car le Saint-Père, déplorant amèrement les progrès qu'a faits en France, comme dans les autres pays, l'*indifférentisme religieux* qui a produit des maux affreux par la corruption de la foi des peuples, désire vivement que, sur ce point important, tous les pasteurs ne cessent pas, à l'occasion, d'élever leur voix et d'instruire soigneusement les fidèles confiés à leur zèle, de la nécessité d'une seule foi et d'une seule religion, la vérité étant une; de rappeler souvent aux souvenirs de leurs fidèles et de leur expliquer le dogme fondamental que : hors de l'Église catholique, point de salut.

» Voilà, Monseigneur, les considérations et les instructions que d'après les ordres de notre très-saint Père, j'avais à communiquer à Votre Grandeur.

» Je ne doute aucunement que vous ne receviez avec reconnaissance cette communication de la sollicitude paternelle du vénéré Chef de l'Église, et j'ai la confiance que votre zèle pour le salut des âmes et pour la conservation et l'amélioration de la société, y puisera de nouvelles forces et de nouveaux encouragemens pour la propagation des bons principes et des saines doctrines.

» J'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

» † R., archevêque de Nicée, nonce apostolique. »

Si nous n'avons pas parlé de la discussion soulevée à propos de la loi sur la liberté d'enseignement, ce n'est pas que notre opinion fût douteuse sur le peu de satisfaction que cette loi donne aux catholiques; mais nous avons cru devoir laisser la parole aux organes journaliers de la presse. Notre revue parait à de trop rares intervalles pour s'y mêler fructueusement. D'ailleurs, une question plus importante à nos yeux est celle que nous traitons en ce moment; la méthode et le fond même de l'enseignement. Si ce qu'on enseigne est dangereux, qu'importerait qu'on eût plus ou moins de liberté pour l'enseigner? Or, nous croyons que le fond même de ce qu'on enseigne en philosophie, soit dans l'Université, soit dans les petits séminaires, est faux; voilà ce que nous nous efforçons de mettre dans tout son jour. Nous avons dû cependant publier *la lettre* de Mgr le Nonce, parce que nous croyons qu'elle doit servir de direction exclusive à la conduite actuelle de tous les catholiques.

Les journaux catholiques, l'*Univers*, l'*Ami de la Religion*, ont parlé dans le même sens; le *Moniteur catholique* seul n'y a pas vu une invitation formelle du Pape aux Evêques de France d'y prendre part d'une manière active. Une polémique s'en est suivie dans l'*Univers*, mais le *Moniteur catholique* a refusé de répondre; c'est ainsi qu'il avait gardé le silence à la juste réclamation que nous avons faite au sujet de l'*injure* qu'il avait adressée aux *Annales*. Il sera difficile au *Moniteur catholique* de vivre longtems dans cette position.

**AUTRICHE. VIENNE.** — *Ordonnance de S. M. l'empereur d'Autriche rendant à l'Eglise catholique la liberté de communication avec son chef.* — Bien qu'il n'entre pas dans nos attributions de suivre les diverses phases à travers lesquelles passent successivement tous les chefs de l'Europe, nous ne pouvons manquer de consigner ici l'acte par lequel l'Eglise catholique, qui était esclave du prince temporel en Autriche, vient de recouvrer la liberté. Ceci est la négation et la fin de l'œuvre anti-catholique, et anti-monarchique aussi, de Joseph II. Voici le texte de cette ordonnance qui ouvre une ère nouvelle à l'Eglise dans l'empire d'Autriche.

α 1<sup>o</sup> Il est permis tant aux évêques qu'aux fidèles qui sont soumis à leur direction de s'adresser au pape pour affaires ecclésiastiques et de recevoir les décisions et ordres du pape sans avoir besoin d'une permission préalable des autorités temporelles.

2<sup>o</sup> Il est permis aux évêques catholiques d'adresser des exhortations et des réglemens sur des objets de leur compétence et dans les limites de leur juridiction, à leur clergé et à leur commune, sans approbation préa-

lable de l'autorité temporelle; néanmoins ils sont tenus d'envoyer copie de leurs mandemens s'ils entraînent des résultats extérieurs et s'ils doivent être publiés, aux autorités dans la circonscription desquelles la promulgation ou l'application doit avoir lieu;

3° Sont abrogées les ordonnances qui défendaient à l'autorité ecclésiastique d'infliger des peines d'église qui n'ont aucune influence sur les droits civils;

4° Il appartient au pouvoir ecclésiastique de suspendre de leurs fonctions ecclésiastiques ou de destituer dans la forme réglée par les lois canoniques ceux qui ne les exercent pas conformément à leur devoir et de les déclarer déchus des revenus attachés à leurs fonctions;

5° La coopération de l'autorité temporelle peut être demandée pour l'exécution du jugement, si la procédure régulière de l'autorité ecclésiastique lui a été communiquée avec les pièces à l'appui.

6° Mon ministre des cultes et de l'instruction publique est chargé des dispositions ci-dessus.

Si un prêtre catholique abuse de ses fonctions, au point que sa destitution devienne nécessaire, mes autorités s'entendront d'abord avec ses supérieurs ecclésiastiques.

Si un prêtre catholique est condamné pour un crime ou pour un délit, les tribunaux devront transmettre à l'évêque, sur sa demande, les actes de l'instruction.

Je considère le droit que j'ai de nommer les évêques comme m'ayant été transmis par mes ancêtres, et je veux l'exercer consciencieusement pour l'utilité et le salut de l'Eglise. Lorsque je nommerai à des évêchés, je prendrai, comme jusqu'à ce jour, le conseil des évêques, et surtout de ceux de la province ecclésiastique où l'évêché sera vacant.

En ce qui concerne la forme à observer dans l'exercice des droits du souverain pour la nomination aux emplois ecclésiastiques et aux prébendes, mon ministre des cultes et de l'instruction publique me fera les propositions nécessaires.

Il sera libre à chaque évêque d'ordonner et de diriger, dans son diocèse, le culte dans le sens des résolutions adoptées par l'assemblée des évêques.

Dans les lieux où la population catholique forme la majorité, mes autorités veilleront à ce que la fête du dimanche et les autres fêtes catholiques ne soient pas troublées par les travaux bruyans et par le mouvement commercial public.

Je prends acte, au surplus, du contenu des communications de l'as-

semblée des évêques, et j'autorise mon ministre des cultes et de l'instruction publique, à les réaliser selon les vues qu'elles renferment.

On me fera un rapport, aussi promptement qu'il sera possible, sur les questions non encore décidées, et s'il fallait entamer des négociations avec le Saint-Siège, il faudra prendre les arrangements nécessaires. Il en sera de même pour régler l'influence qui devra être assurée à mon gouvernement pour tenir éloignés des emplois des hommes qui compromettraient l'ordre social.

Vienne, 18 avril 1850.

Signé : FRANÇOIS-JOSEPH.

### Bibliographie.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE, compilati dal prof. Giacomo Arrighi; seconda serie, anno IV, n° de janvier-février et mars-avril 1850. A Rome, chez Pierre Capobianchi; et à Paris, au bureau des *Annales de Philosophie chrétienne*. Prix : 14 fr. 14 c. par an (1 fr. de plus payé à la poste à la réception de chaque cahier).

Le dernier numéro de cette intéressante publication avait paru fin juin 1848. C'est donc après une interruption d'un an et demi, que cet organe des sciences religieuses en Italie, recommence à paraître. Les deux cahiers que nous avons reçus donnent une histoire succincte, mais la plus complète qui existe de la *Révolution Romaine*, sous le titre de : *Mémoire historique et critique des hostilités de la révolte contre le Catholicisme dans les événements de Rome*, en deux parties; la première, contenue dans le cahier de janvier-février, est divisée en quatre parties : 1° les Précédents de la révolte; 2° la Révolte; 3° la Constituante et la République; 4° la Guerre, et Conclusion. C'est là que l'on voit par quels fils tous les événements sont nés les uns des autres, lorsqu'une fois on fut sorti du salutaire principe de l'autorité telle que le Christianisme l'a posée. — La deuxième partie, contenue dans le numéro de mars-avril, comprend tous les documents publiés, ou officiels, qui ont rapport aux événements racontés dans la première partie, jusqu'au 6 juin 1849.

Les cahiers suivants reproduiront les matières accoutumées, c'est-à-dire des Mémoires et des Dissertations sur les diverses parties des sciences religieuses.

AVIS. — Tout en recommandant les *Annali* à nos abonnés, nous devons prévenir les anciens abonnés de ce recueil en France, que quelques-uns d'entre eux n'ont pas encore soldé le prix de leur précédent

abonnement. L'éditeur de ce recueil, M. Capobianchi, nous prie de les avertir de vouloir bien verser cet argent, ou à notre bureau à Paris, ou au bureau des *Annali* à Rome même.

LA CIVILTA CATTOLICA, publication périodique pour toute l'Italie, avec cette épigraphe : *Bienheureux le peuple qui reconnaît le Seigneur pour son Dieu*. Paraissant le premier et le troisième samedi de chaque mois, en sept à huit feuilles. A Naples, au bureau de la *Civiltà Cattolica*, nel cortile di S. Sebastiano ; à Paris, chez Lecoffre, libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 29. Prix : 22 fr. par an.

Ce Journal est destiné à traiter toutes les questions politiques, scientifiques et religieuses, d'après les principes du Catholicisme. Bien qu'il ne donne le nom d'aucun rédacteur, nous savons qu'il est rédigé par les hommes les plus éminents, non-seulement parmi les laïques, mais encore parmi les membres du clergé séculier et régulier. C'est avec un vif plaisir que nous voyons les principes chrétiens intervenir de nouveau dans cette arène d'où ils n'auraient jamais dû être exclus, et d'où ils ont été chassés par nos cours d'études supérieures, c'est-à-dire d'études philosophiques. Les rédacteurs de la *Civiltà Cattolica* nous ont demandé l'échange avec nos Revues, échange que nous avons accepté avec empressement. Nous aurons soin d'indiquer à nos lecteurs la position que prendra ce journal dans les discussions philosophiques que nous avons soulevées.

---



# ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 6. — Juin 1850.

Tradition Catholique.

MANUEL

## DE L'HISTOIRE DES DOGMES CHRÉTIENS,

Par le docteur HENRI KLEE.

Troisième Article <sup>1</sup>.

Valeur du D<sup>r</sup> Klee. — Portée de la question. — Prétention de la philosophie de trouver Dieu. — Klee établit que l'Église n'a laissé désigner aucun dogme. — Son *Manuel* remplit une lacune. — Il répond aux objections de M. Guizot et de ceux qui prétendent que les dogmes se sont formés peu à peu. — Application de sa méthode au dogme de la présence réelle.

Le 28 juillet 1840, à l'heure de minuit, Klee paraissait devant Dieu, à un âge où il semblait appelé à rendre encore à l'Église catholique des services éminents. A peine âgé de 40 ans, il succombait sous le poids de ses rudes fatigues et de ses glorieux travaux. L'Église d'Allemagne n'était pas encore consolée de la mort prématurée de l'illustre Moehler<sup>2</sup>, qu'elle perdait presque en même temps un grand théologien destiné à hériter, dans la célèbre école de Munich, de

<sup>1</sup> Voir le 2<sup>e</sup> article au n<sup>o</sup> 119, t. xx, p. 338,

<sup>2</sup> Il faut lire dans l'*Université catholique*, t. vin, p. 462, l'intéressante Notice publiée par M. l'abbé Axinger sur le D<sup>r</sup> Moehler. — Il vient de paraître une étude complète sur ce grand théologien; mais nous ne l'avons pas encore lue. Cet ouvrage est intitulé : *Essai sur la vie et les ouvrages de Moehler, professeur de littérature sacrée et de théologie à l'Université de Munich* (Paris, Guiraudet).

la réputation éclatante qu'avait laissée en descendant dans la tombe, l'auteur de la *Symbolique* et d'*Athanase-le-Grand*. Ce profond théologien est maintenant connu en France de tous les esprits cultivés, et il n'y a plus que quelques intelligences rétrogrades, qui s'efforcent de méconnaître, avec leur obstination ordinaire, les immenses services qu'il a rendus à la controverse catholique. Mais le nom de Klee a été jusqu'ici bien moins populaire en France. Cependant, un des écrivains qui connaissent le mieux l'Allemagne, le docteur Alzog, ne craint pas dans son *Histoire universelle de l'Eglise*, de mettre sur la même ligne, le nom de Klee et le nom de Mœhler, et de déplorer dans une même plainte le vide immense qu'ils laissent dans leur patrie : « Henri Klee, dit-il, professeur à » Bonn et à Munich, qu'une mort prématurée a enlevé à la science, » a résumé la théologie dans un Compendium plein de vie et d'intérêt<sup>1</sup>. » Puis, un peu plus loin, le savant théologien ajoute : « Klee » est mort comme Mœhler, avant le tems, par un de ces décrets de » la Providence que le chrétien adore alors même qu'il ne peut » les comprendre<sup>2</sup>. »

Monseigneur Roess, évêque de Strasbourg, qui lui-même est un des plus profonds théologiens de notre épiscopat et un des écrivains les plus populaires de l'Allemagne catholique, ne porte pas un jugement moins avantageux sur les talents du professeur de Munich et sur les services qu'il a rendus à l'Eglise catholique. Il écrivait, en effet, le 6 avril 1848, à M. l'abbé Mabire, qui se préparait à publier une traduction de l'*Histoire des dogmes chrétiens* : « Le docteur Klee était mon ami, j'ai longtems vécu dans son intimité, personne n'a mieux connu que nous la noblesse de son caractère, l'étendue de ses connaissances, tout ce qu'il y avait dans son cœur de vraie piété et d'amour pour l'Eglise. L'ouvrage dont vous offrez, Monsieur l'abbé, la traduction au public, est un de ses plus beaux titres de gloire et une preuve incontestable de sa haute raison et de sa science théologique. Exposer le dogme catholique avec net-

<sup>1</sup> Alzog veut parler ici de la *Dogmatique catholique*, dont la première édition a paru à Mayence en 3 vol., de 1834 à 1835.

<sup>2</sup> Alzog, *Histoire universelle de l'Eglise*, t. III; traduction de Goschler et Audley.

teté et précision, le montrer appuyé sur la triple autorité de l'Écriture, de la tradition et de la raison, le dégager des nuages dont, aux différens âges de l'Église, une orgueilleuse philosophie a cherché à l'environner, tel est le but que s'est proposé le docteur Klee, tel est le plan qu'il s'est tracé et qu'il a rempli avec cette admirable intelligence et cette étonnante érudition qui ont fait de lui un des hommes les plus éminens de l'Allemagne catholique. »

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ouvrage dont parle ici le savant évêque de Strasbourg, pour se convaincre que le *Manuel des dogmes chrétiens* est un des meilleurs livres qu'ait produits la science théologique contemporaine, et qu'en le faisant connaître en France, M. l'abbé Mabire a rendu un véritable service aux hommes déjà nombreux qui comprennent toute la nécessité d'une réforme sérieuse des études cléricales dans les séminaires de France.

Il y a déjà longtems que pour la première fois, nous avons essayé de faire voir dans les *Annales de Philosophie chrétienne* et dans l'*Université catholique*, l'urgente nécessité d'une réforme dans les études théologiques <sup>1</sup>. Mais ce serait trop peu faire que de démontrer l'insuffisance des vieilles méthodes et de discréditer de déplorables routines par des argumens auxquels on n'a trouvé jusqu'ici rien à répondre. Ce qu'il importe surtout, c'est de mettre dans les mains des élèves du sanctuaire, des livres qui, par la supériorité de leur science et l'actualité de leurs méthodes, fassent mieux comprendre, que toutes les discussions, tout ce qui manque à ces résumés incomplets et confus, qu'on s'habitue si facilement chez nous à regarder comme le dernier mot de la science théologique. Il n'est guère d'ouvrage plus propre à remplir ce but que le *Manuel* du docteur Klee <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voyez la 3<sup>e</sup> série des *Annales de philosophie chrétienne*, t. XII, 325 et XIII, 43. — La 2<sup>e</sup> série de l'*Université catholique*, t. XX et XXXIII. — La plupart des idées que nous émettions alors, ont reçu la sanction des conciles provinciaux. Que de gens les traitaient cependant comme les rêves d'un esprit bien intentionné, mais chimérique!

<sup>2</sup> Il ne faut pas confondre le D<sup>r</sup> Henri Klee avec M. Frédéric Klee, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Déluge*, traduit en français, et publié dans la *Bibliothèque Charpentier*.

Fatigués de s'entendre reprocher sans cesse les variations de leurs symboles, les protestants essayèrent, dès le 17<sup>e</sup> siècle, de retourner contre la théologie catholique, le formidable argument qui pesait sur leur tête depuis la publication de ce chef-d'œuvre, qui s'appelle l'*Histoire des variations*. Ils entreprirent donc de démontrer que, semblable à un fleuve immense qui reçoit dans son lit profond les eaux des torrens et des ruisseaux fangeux, le Catholicisme, dans sa marche à travers les âges de ténèbres, avait mêlé à la parole du Seigneur les spéculations de ses docteurs et de ses philosophes. Mais une fois que l'on supposait que l'Épouse du Christ n'avait pas été préservée de l'erreur par un privilège tout divin, il était impossible d'admettre bien longtems que l'Église des tems primitifs, par un miracle de plusieurs siècles, avait été exempte de toutes les erreurs et de toutes les illusions. Les sectaires, en généralisant le principe même du protestantisme, éliminèrent successivement du Christianisme tous les élémens les plus essentiels, qu'ils reléguèrent dédaigneusement au rang des *illusions mystiques* et des *spéculations chimériques* <sup>1</sup>.

C'est là précisément ce qui est soutenu en ce moment par les disciples les plus éminens de M. Cousin. Nous citons parmi une multitude d'articles qui expriment les mêmes idées, le travail de M. Artaud, inspecteur-général de l'Université: « Origène, dit-il, le chrétien, appartient à cette période d'*enfantement théologique*, qui suivit la prédication de l'Évangile. Les nouvelles notions sur Dieu et sur le monde, que contenait l'enseignement de Jésus-Christ, avaient besoin d'être développées, rédigées et constituées en corps de doctrine. De là, ce long travail des siècles suivans sur les problèmes de la Rédemption, de la Trinité, de la Grâce, de l'Incarnation, etc. Les dogmes n'apparurent d'abord que sous des *formes obscures, indéçises*. Origène est à peu près le premier qui comprit la nécessité d'en former un ensemble et de les systématiser; mais,

<sup>1</sup> On peut voir dans Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire Romain*, iv, traduction Guizot, avec quelle adresse le rationalisme s'empare des objections préparées par la théologie protestante. Le *cours d'histoire de la Civilisation*, par M. Guizot, est une preuve nouvelle de la tactique que nous signalons.

pour accomplir cette œuvre laborieuse, le secours de la *philosophie* lui était indispensable.

» Profondément versé dans l'étude des anciens philosophes, il employa toute la puissance de son génie à concilier la double *autorité* de la *foi* et de la *raison*. C'est là ce qui lui donne un caractère à part, et qui fait son originalité dans l'histoire intellectuelle des premiers siècles de l'Eglise... Les adversaires d'Origène ont prétendu faire de lui le père des Ariens, des Macédoniens, des Pélagiens, des Eutychéens, c'est-à-dire de toutes les hérésies qui ont tour à tour divisé l'Eglise, sur le Verbe, sur le Saint-Esprit, sur l'Incarnation, sur la chute personnelle, en un mot, sur tout l'ensemble du dogme.

» Le vrai, dans tout cela, c'est que si, en effet, Origène n'a pas su *fixer* nettement le symbole de la foi chrétienne, sur les dogmes de la Trinité, de la Grâce et de l'Incarnation, ces dogmes, *encore indécis* à cette époque pour toute l'Eglise <sup>1</sup>, n'étaient pas alors arrivés à leur point de maturité et à l'heure de leur développement. Il a fallu les travaux subséquens des Athanase, des saint Basile, des saint Augustin, des saint Cyrille, pour préparer une solution suffisamment précise de ces dogmes, qu'Origène n'avait fait qu'*ébaucher*... »

L'auteur ne s'arrête pas en si bon chemin, et, après avoir montré les Pères introduisant dans la dogmatique catholique, la *Théologie du paganisme oriental*, il fait remonter le même reproche jusqu'aux fondateurs même du Christianisme qu'il traite sans façon comme les plus vulgaires collecteurs de mythes.

« Origène, dit-il cavalièrement, a plus d'hésitation sur ce qui concerne les anges des nations, et l'ange gardien de chaque homme. Ces *importations* de l'Orient avaient pénétré jusque dans l'Evangile. Les *légendes* sur la vie de Jésus-Christ, particulièrement la *Chronique populaire de saint Matthieu*, nous le montrent occupé sans relâche à chasser les démons du milieu des hommes. Il a fallu

<sup>1</sup> Les *Annales* ont déjà réfuté ces assertions en rendant compte d'un ouvrage de M. Saisset. Voir le tome XIII, p. 257 et suivantes; où l'on cite les textes précis des Pères (3<sup>e</sup> série).

les progrès de la *raison humaine*, déterminés par le Christianisme lui-même, pour *en finir* avec cette hiérarchie intermédiaire des anges. Les découvertes de la science les ont éliminés de la nature physique; l'homme, à son tour, abordant Dieu en lui-même, et le *trouvant au fond de sa conscience* <sup>1</sup>, les a expulsés de la nature nouvelle <sup>2</sup>. »

Mais le Rationalisme devait pousser le principe dont nous traçons la rapide histoire, jusqu'à sa dernière conséquence. Il fut obligé par les impérieuses nécessités de la logique, de supposer que le Christ lui-même n'avait été exempt, ni des illusions, ni des préjugés qu'on reprochait à ses successeurs; et que si l'Eglise, dans son développement progressif, s'était assimilé les doctrines qui paraissaient les plus propres à compléter la dogmatique, le libérateur du genre humain n'avait pas dédaigné lui-même de faire entrer dans ses révélations les élémens les plus purs des philosophies et des religions qui l'avaient précédé. Le Christianisme n'était plus alors qu'un *paganisme perfectionné*, le paganisme lui-même, n'était plus qu'un *Christianisme anticipé* <sup>3</sup>.

L'apologiste contemporain du Catholicisme se voit donc maintenant dans la nécessité de démontrer :

1° Que le paganisme n'a pas été une préparation progressive du Christianisme ;

2° Que la doctrine de l'Evangile vient de la révélation primitive, de la révélation mosaïque, qu'elle a été complétée par le Christ,

<sup>1</sup> Nous prions M. Freppel de faire bien attention à ces mots, et de voir en quoi ces principes rationalistes diffèrent de ceux de M. l'abbé Maret, qui *demande Dieu à la conscience humaine*. Nous savons ce que nous répondra M. Freppel, il nous dira qu'il est loin de dire qu'on *trouve Dieu dans sa conscience*, mais seulement qu'on l'y *retrouve*. Que nos lecteurs jugent de la valeur de cette apologie. A. B.

<sup>2</sup> Artaud, article *Origène* dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*. Quel livre curieux il y aurait à faire sous ce titre : *Opinions religieuses des hommes chargés d'élever la jeunesse catholique de la France au 19<sup>e</sup> siècle* !

<sup>3</sup> Ce sont les propres expressions de M. Edgar Quinet dans *Le génie des religions*.

et qu'elle est surnaturelle dans son origine comme dans son établissement ;

3° Que l'Eglise, dépositaire de la parole divine, l'a conservée dans son intégrité primitive, sans l'altérer jamais par des *inventions* humaines et par des *conceptions* rationalistes.

Nous avons essayé, selon la mesure de nos faibles forces, de démontrer les origines surnaturelles de la révélation chrétienne ; telle est la pensée qui nous a inspiré le *Christ et l'Evangile*. Sans doute, ce travail n'a pas résolu jusqu'ici toutes les difficultés capitales qu'il se propose de renverser, et les volumes déjà publiés<sup>1</sup>, ne doivent être considérés que comme quelques chapitres de la *Démonstration évangélique*, à laquelle nous travaillons sans cesse, et que nous espérons terminer un jour, si notre santé, déjà bien affaiblie, nous permet d'aller jusqu'aux limites de cet immense travail.

Mais, dans le *Christ et l'Evangile*, nous n'avons pu traiter contre les rationalistes contemporains, la question de savoir si jamais l'Eglise catholique, depuis sa *fondation*, a défiguré quelques-uns des dogmes qu'elle a reçus de son divin fondateur.

Le Manuel de Klee, que nous avons maintenant sous les yeux, s'est proposé d'accomplir cette tâche, en démontrant la perpétuité du dogme catholique, avec une érudition si large et si variée, une pénétration d'esprit si rare, une connaissance si approfondie, non-seulement des doctrines orthodoxes, mais encore des opinions de tous les hérétiques qui ont essayé tant de fois, depuis l'origine du Catholicisme, de substituer leurs opinions personnelles à l'autorité du Christ, qui enseigne lui-même, par la bouche de son épouse immaculée.

L'ouvrage de Klee expose les dogmes chrétiens dans leur magnifique ensemble, sous une forme concise, mais complète, élémentaire, mais riche en développemens scientifiques du plus grand intérêt. En même tems qu'il raconte l'*Histoire des dogmes*, il met en regard les erreurs sans cesse renaissantes qui, depuis la prédication de l'Evangile, ont essayé d'altérer la croyance traditionnelle.

<sup>1</sup> Ces volumes contiennent les systèmes et la réfutation de MM. Pierre Leroux, Schleiermacher, de Wette, Strauss, Jean Reynaud et Clavel.

L'erreur est confondue par cette seule confrontation, et la vérité chrétienne respendit d'un éclat absolu et relatif tout à la fois.

Sans doute, ce n'est pas une pensée nouvelle que d'essayer de démontrer, par l'histoire, la perpétuité des dogmes chrétiens. Bull a prouvé, avec une étonnante érudition qui lui a valu l'admiration de Bossuet, que le dogme de la *divinité du Verbe* n'est pas une invention des Pères du concile de Nicée; son origine remonte à l'enseignement même du Sauveur. Le père Pétau, dans un ouvrage célèbre et resté inachevé, s'est attaché avec une science qui rendra sa mémoire immortelle, à démontrer la perpétuité de plusieurs croyances catholiques. Tout le monde connaît *la Perpétuité de la Foi*, dirigée par Nicole, Arnauld et Renaudot, contre les protestants du 17<sup>e</sup> siècle. Dom Denys de Sainte-Marthe est l'auteur d'un excellent traité sur la *Confession*, dans lequel il prouve, avec une science très remarquable, que le sacrement de la pénitence a toujours été reconnu dans l'Eglise comme institué par le Sauveur lui-même. Un grand nombre de théologiens français ont été amenés par la nature de leurs études, à constater la perpétuité du dogme catholique. Il suffit de citer comme preuve, les savantes recherches de Witasse et de Le Grand, sur la Trinité et sur l'Incarnation.

Mais ce qui nous manquait jusqu'ici, c'est un livre qui résumât, sous une forme concise, les immenses travaux des controversistes qui se sont efforcés depuis trois siècles, d'établir la perpétuité du dogme catholique. Un tel livre est en effet de première nécessité pour beaucoup de personnes.

Il est indispensable aux jeunes théologiens et aux prêtres qui exercent le saint ministère, pour répondre aux objections des hérétiques et des rationalistes. Ces objections sont devenues si populaires, que les ecclésiastiques, même ceux qui vivent dans les positions les plus modestes, sentent la nécessité d'ouvrages spéciaux, qui mettent à la portée de leur pauvreté les immenses recherches des grands théologiens, et qui ne les oblige pas à enlever à l'exercice d'un ministère absorbant, un tems trop considérable. Ces sortes de livres, qu'on appelle avec raison *manuels*, manquent complé-



tement dans nos écoles théologiques. Les ouvrages qui en tiennent la place n'atteignent pas leur but, soit à cause de leur nullité scientifique, soit à cause de leur date déjà ancienne, qui ne leur a pas permis d'aborder la plupart des difficultés dont les esprits sont maintenant préoccupés.

Croit-on que les hommes du monde, absorbés par des études sérieuses, n'aient pas eux-mêmes besoin d'un livre bien supérieur à ceux qu'on leur conseille ordinairement ? Attaqués sans cesse dans leur foi, par les objections du Rationalisme, ils entendent répéter perpétuellement que le dogme chrétien *s'est formé lentement, sous des influences très variées et complètement humaines*. MM. Vacherot et Saisset essaient de leur prouver que la divinité du Fils de Dieu, ne faisait pas partie de l'enseignement apostolique ; MM. Guizot et P. Leroux veulent leur démontrer que la constitution actuelle de l'Eglise est une usurpation, que Jésus-Christ avait organisé démocratiquement la société chrétienne. M. Michelet enseigne que la *poétique* croyance de la présence réelle est une invention de l'esprit enthousiaste du moyen-âge. On sait que le même écrivain n'est pas plus favorable au sacrement de pénitence, qu'il est loin de regarder comme une institution divine, et contre lequel il a épuisé toute la fécondité de son esprit déclamateur. Nous ne connaissons pas de livres plus propres que le *Manuel* du docteur Klee, à faire justice de ces excentricités prétendues théologiques.

Ce qui faisait la difficulté d'un pareil ouvrage, c'est l'embaras de concilier la brièveté avec l'exactitude scientifique et l'abondance des faits nécessaires pour rendre satisfaisante la démonstration historique. Or, le docteur Klee et son habile traducteur, ont admirablement résolu ce problème. *Le Manuel des dogmes chrétiens* n'est pas un tissu d'indications vagues, et les textes, dont la multitude est effrayante, sont résumés dans ce qu'ils ont d'essentiel ; les textes grecs et latins, quand ils sont importants, se trouvent au bas des pages, avec des renseignements si clairs et si précis, qu'il est toujours facile de recourir aux sources. Ce n'est pas sans dessein que nous avons joint le nom du traducteur à celui de l'auteur. En effet, les notes de la traduction française sont beaucoup plus exactes que celles de l'original allemand. M. Mabire a rectifié bien des inexacte-

titudes avec une patience et un soin qu'on ne trouve jamais chez les traducteurs ordinaires, et qui prouvent qu'il sent toutes les conditions et toutes les exigences d'une science solide et véritable. Nous ne saurions trop l'en féliciter, à une époque où les publications vraiment théologiques sont si rares, surtout en France, où l'on s'acquiète si facilement la renommée d'apologiste, en résumant les controversistes du dernier siècle, sans tenir compte des modifications considérables qui se sont faites dans la controverse et dans l'état des esprits. C'est en effet une naïveté bien grande, d'opposer aux Strauss et aux de Wette, des principes de solution qui peuvent être bons contre les frivoles chicanes de l'école voltairienne, et qui sont presque ridicules en présence des difficultés de ce tems.

Un ouvrage de la nature du *Manuel* ne peut être analysé. Nous croyons que le meilleur moyen d'en faire connaître toute l'importance, est de montrer, par une application particulière, les ressources qu'il peut fournir à la controverse contemporaine. Pour atteindre ce but, rappelons-nous que M. Michelet et une multitude d'écrivains rationalistes et protestans, ont avancé que le dogme de la *présence réelle* ne faisait point partie du Christianisme primitif. Or, voici par quelles preuves accablantes le docteur Klee renverse cette audacieuse hypothèse :

« Les anciens, dit-il, enseignent positivement de l'Eucharistie, que Jésus-Christ y est vraiment et réellement présent.

Saint Ignace l'appelle expressément la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ<sup>1</sup> ; il dit des Docètes, qu'ils s'abstiennent de l'Eucharistie, parce qu'ils ne veulent pas reconnaître que l'Eucharistie est la chair de Jésus-Christ, Notre Rédempteur, laquelle a souffert pour nos péchés et que la bonté du Père a ressuscitée<sup>2</sup>; et si ailleurs, il envisage l'Eucharistie sous un point de vue purement moral<sup>3</sup>, c'est évidemment parce qu'il suppose, avec la réalité de l'Eucharistie, la foi de l'Eglise à cette réalité, et dans les fidèles, la connaissance de cette foi; c'est qu'il ne veut pas, dans ce qui est réel et véritable, laisser passer le côté symbolique sans en déve-

<sup>1</sup> *Ad Phil.*, n. 4; dans le *Manuel*, t. II, p. 244.

<sup>2</sup> *Ad Smyrn.*, n. 7.

<sup>3</sup> *Trall.*, n. 8, *Rom.*, n. 7.

lopper la signification, et sans en tirer profit pour les mœurs. On voit, du reste, les autres Pères s'efforcer ainsi, en toute circonstance, de tirer des réalités de la Foi, une nourriture pour l'esprit, et un moyen d'édification pour la vie pratique.

» Saint Irénée exprime, en un grand nombre de ses écrits, la doctrine de l'Eucharistie. Partout, il présuppose dans l'Eucharistie, la présence réelle de Jésus-Christ; partout, il regarde comme un principe hors de contestation, la croyance de l'Eglise, qui considère l'Eucharistie comme le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ; et il en tire, contre les hérétiques de son tems, contre les Valenti-niens particulièrement, une preuve décisive en faveur de la doctrine catholique de la création et de la résurrection. Il montre, en effet, dans quelles contradictions ces hérétiques s'embarrassent, en retenant d'une part, la doctrine et la pratique de l'Eucharistie, pendant que, de l'autre, ils nient la création du monde par la puissance divine, et la résurrection de la chair: « Comment savent-ils, dit le saint » docteur, que le pain sur lequel ont été prononcées les paroles de » l'action de grâce, est le corps du Seigneur, et le vin, le calice de » son sang, puisqu'ils ne veulent pas le reconnaître pour le fils du » créateur du monde <sup>1</sup>? » Et ailleurs: « Comment le Seigneur, s'il » a un autre père que le Dieu qui a fait le monde, a-t-il pu pren- » dre dans ses mains le pain de cette création qui lui est étrangère, » et dire qu'il était son corps, prendre le vin qui était dans le ca- » lice, et dire qu'il était son sang <sup>2</sup>? » « Comment disent-ils que la » chair tombe en dissolution et qu'elle ne peut plus revenir à la » vie, puisqu'ils savent bien qu'elle est nourrie du corps et du sang » du Seigneur? Qu'ils abandonnent donc leur sentiment, ou qu'ils » cessent d'offrir le sacrifice eucharistique <sup>3</sup>. Celui qui déclare la » chair opposée à Dieu, dit-il encore, et qui l'exclut de la Ré- » demption et de la Résurrection, doit rejeter aussi l'œuvre tout » entière de la Rédemption, et l'Eucharistie que Jésus-Christ a » instituée <sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> IV, 18, n. 4.

<sup>2</sup> IV, 33, n. 2.

<sup>3</sup> IV, 18, n. 5.

<sup>4</sup> V, 2, n. 2.

» Voici comment s'exprime *saint Justin* sur la célébration de l'Eucharistie parmi les chrétiens, et sur la participation des fidèles aux Saints Mystères: « Nous ne prenons pas cette nourriture comme un pain ni comme un breuvage ordinaire; mais, comme Jésus-Christ, notre Sauveur, incarné par la parole de Dieu, a pris chair et sang pour notre salut; de même, on nous enseigne que cet aliment, béni par la prière qu'il nous a transmise et qui devient notre propre chair et notre propre sang, est véritablement la chair et le sang de Jésus incarné<sup>1</sup>. »

» La foi de *Tertullien*, à la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ne saurait non plus être douteuse<sup>2</sup>. Il dit du nouveau baptisé, qu'après le baptême il est nourri dans l'Eucharistie de l'abondance du corps de Jésus-Christ. Ailleurs, il fonde sur la participation aux sacrements et spécialement sur la communion du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, la dignité de notre corps qui reçoit tous les sacrements et la vérité de la résurrection<sup>3</sup>. Il trouve aussi dans l'Eucharistie une raison péremptoire à opposer au docétisme des Marcionites<sup>4</sup>. Ailleurs, il gémit de voir des chrétiens travailler à fabriquer des idoles, et venir ainsi, après avoir formé un corps aux démons, porter leurs mains sur le corps de Jésus-Christ. O mains criminelles, s'écrie-t-il<sup>5</sup>, ô mains qui méritent d'être coupées, puisqu'elles profanent le Saint des saints! »

Klee explique ensuite quelques textes de Tertullien qui semblent, au premier coup d'œil, favorables aux opinions hétérodoxes, puis il continue sa revue de la doctrine des Pères sur la présence réelle.

« *Clément d'Alexandrie*, dit-il, exposant comment l'homme reçoit du *Logos* la naissance et tout le développement de la vie, « Le *Logos*, dit-il, est tout pour l'enfant; il est son père et sa mère, son pédagogue et sa nourrice. *Mangez ma chair*, dit-il, *et buvez*

<sup>1</sup> *Apol.*, I, 66.

<sup>2</sup> *De pudicit.*, c. IX, et *de Bapt.*, c. XVI.

<sup>3</sup> *De resur. carnis*, c. VIII.

<sup>4</sup> *Adv. Marc.*, v, 8.

<sup>5</sup> *De idololatriâ*, c. VII.

*mon sang*. C'est la nourriture choisie que le Seigneur nous donne; il nous présente son corps et nous verse son sang, et rien ne manque à ses enfans pour l'accroissement et le soutien de leur vie. O mystère étonnant pour l'intelligence! il nous ordonne de dépouiller l'ancienne nature, charnelle et corrompue, et de nous abstenir des anciens alimens, afin que, participant à la nouvelle nourriture qu'il nous a préparée, nous puissions, s'il est possible, le recevoir et le renfermer en nous, et possédant ainsi notre Sauveur dans notre sein, guérir par son secours puissant notre âme de ses passions charnelles <sup>1</sup>. »

» Dans un autre endroit du même livre, recommandant la modération qu'on doit observer dans l'usage du vin, il est conduit à parler du *Verbe*, qui est la grappe véritable, laquelle a été pour notre salut, écrasée sous le pressoir, et dont nous buvons le sang dans l'Eucharistie; et il expose comment ceux qui reçoivent avec foi ce sacrement y puisent pour leur corps et pour leur âme, un principe de sanctification et d'immortalité. Lorsqu'il dit un peu plus loin que c'est bien du vin que Jésus-Christ a béni, il n'a évidemment d'autre intention que de désigner la matière employée par Jésus-Christ, et de prouver par là contre les Eucratites que le vin n'est point l'œuvre du mauvais principe, et que l'usage du vin n'a rien en soi d'illégitime.

» *Origène* dit que le baptême n'a eu lieu d'abord qu'en figure, dans la nuée et dans la mer, mais que la régénération s'accomplit maintenant en réalité dans l'eau et le Saint-Esprit; de même, dit-il, le peuple de Dieu fut nourri autrefois de la manne du désert, qui n'était qu'une figure; mais aujourd'hui il reçoit en réalité la véritable nourriture, la chair du Verbe de Dieu. Ceux qui s'approchent de l'Eucharistie sans avoir la pureté de conscience nécessaire, dit-il ailleurs, profanent le corps de Jésus-Christ et n'échapperont pas au jugement de Dieu <sup>2</sup>. Il distingue, du reste, la participation au sang de Jésus-Christ par les sacremens, de celle qui consiste dans la simple communication de sa doctrine, par où il est évident

<sup>1</sup> *Pœd.*, I, 6.

<sup>2</sup> *In ps.*, XXXVII. *Hom.*, II, n. 6.

qu'il n'entend point que la communion eucharistique puisse avoir lieu seulement en esprit et par la foi. On conçoit d'ailleurs facilement que, dans sa controverse avec Celse, il s'exprime sur l'Eucharistie avec beaucoup de réserve, qu'il l'appelle simplement un *symbole d'action de grâces envers Dieu*, ou bien que, soulevant un peu plus le voile du secret, il la nomme *un corps saint et sanctifiant*. Personne ne doit être surpris non plus que parfois son langage sur l'Eucharistie prenne une teinte de tropologie et d'allégorie; il suffit de se rappeler que c'est là sa manière habituelle et sa tendance ordinaire; qu'il tourne tout en allégorie, le sacerdoce, le temple, les vases sacrés, Jérusalem et même les fêtes chrétiennes, la Pâque, la Pentecôte, le dimanche, etc<sup>1</sup>.

» Saint *Hypolite* explique le festin que la sagesse prépare à ses amis<sup>2</sup>, de la connaissance qui nous est donnée de la sainte Trinité et de la participation au corps et au sang de Notre Seigneur, qui sont chaque jour offerts en sacrifice sur la table mystique<sup>3</sup>. »

» Saint *Cyprien*, d'accord en cela avec toute l'Église catholique, demande notamment qu'on traite avec plus de douceur les fidèles qui sont tombés dans la persécution; il insiste vivement sur la nécessité de réadmettre à la communion de l'Église, même aux approches menaçantes d'une persécution nouvelle, ceux qui, après avoir failli dans la persécution précédente, se sont livrés avec ardeur aux exercices de la pénitence; il veut qu'on les arme, pour la lutte où ils vont être engagés, *du corps et du sang de Jésus-Christ*; il n'y a que le *sang de Jésus-Christ* qui puisse leur donner la force et le courage de verser leur sang pour sa cause<sup>4</sup>. Ailleurs il adresse de vifs reproches aux prêtres qui donnent l'Eucharistie aux fidèles tombés, avant qu'ils aient réparé leurs fautes par la pénitence et la confession, et qui profanent ainsi le corps de Notre-Seigneur<sup>5</sup>. Il professe la même doctrine en beaucoup d'autres endroits de ses écrits<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Cfr. entre autres, *Cont. Cels.*, VIII, 22.

<sup>2</sup> *Prov.*, IX, 1.

<sup>3</sup> *Frag. in Bibli. Galland.*, II, p. 488.

<sup>4</sup> *Epist.* LIV, ad Corn., n. 2.

<sup>5</sup> *Epi* I, n. 1.

<sup>6</sup> *Epi.* XIII, ad Corcil. de lapsis.

» Le schismatique *Novatien* faisait jurer ses adeptes par *le corps et par le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ*, pour s'assurer qu'ils lui demeureraient fidèles et qu'ils ne passeraient point à la communion de saint *Corneille*<sup>1</sup>.

» Saint *Denys d'Alexandrie* exprime dans les termes les plus explicites sa croyance à la présence réelle; aussi exige-t-il, pour la réception de l'Eucharistie, même la pureté du corps<sup>2</sup>.

» *Macaire Magnes* (vers 266), dans son exposition de la doctrine chrétienne, enseigne de la manière la plus nette et la plus expresse la présence réelle, rejetant comme tout à fait insoutenable l'explication qui ne voit dans l'Eucharistie qu'une figure du corps de Jésus-Christ, explication déjà proposée de son temps on ne sait par quels novateurs<sup>3</sup>; il dit ailleurs du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie qu'il ne se corrompt ni ne se consume, mais qu'il remplit d'une force divine celui qui s'en nourrit<sup>4</sup>.

» *Ammonius*, pour éloigner les fidèles de l'usage indigne de l'Eucharistie, rappelle la terrible punition du roi *Balthasar*. Ce prince, dit-il, perdit son empire terrestre pour avoir profané les vases sacrés; celui qui reçoit indignement le vin mystique par lequel les vases précieux de l'Église sont sanctifiés, sera exclu du royaume de Dieu et condamné au feu éternel<sup>5</sup>.

» Les *Constitutions apostoliques* recommandent aux fidèles d'honorer en toute manière les prêtres, qui sont leurs bienfaiteurs et leurs ambassadeurs auprès de Dieu, qui les ont régénérés par l'eau..., qui leur ont donné le *corps de la Rédemption* et le *précieux sang*, qui les ont délivrés de leurs péchés et les ont rendus participants de la très-sainte Eucharistie<sup>6</sup>. Dans un autre endroit, elles décrivent ainsi l'ordre qu'on doit observer en s'approchant de la sainte table : « Ensuite doit avoir lieu le sacrifice, pendant lequel tout le peuple se tient debout et prie en silence; puis,

<sup>1</sup> *Cornel.*, *Epis.* ad Fab. Antioch.

<sup>2</sup> *Epist.*, iv, ap. Euseb., vii, 9; dans la *Patrol.* de Migne, t. v, p. 96.

<sup>3</sup> Dans la *Patrol.* de Migne, t. v, p. 344, 350.

<sup>4</sup> Dans *Gall.*, t. ii, p. 542.

<sup>5</sup> *In Dan.*, v. Comm. varr. dans *Mai*; *Spicil. Rom.*, t. i, p. 44.

<sup>6</sup> *Const. apost.*, ii, 33.

» lorsque le sacrifice est achevé, chaque rang doit se présenter pour recevoir le *corps du Seigneur et son précieux sang*, s'avancant en ordre, avec crainte et avec respect, vers le corps de son roi<sup>1</sup>. » L'évêque dit en présentant l'hostie : « *C'est le corps de Jésus-Christ*; » et celui qui le reçoit répond : « *Amen*. » De même le diacre dit en présentant le calice : « *C'est le sang de Jésus-Christ, le calice de la vie*, » et celui qui le reçoit répond : « *Amen*<sup>2</sup>. » Après la communion, le diacre dit : « Nous qui avons reçu le *précieux corps et le précieux sang de Jésus-Christ*, rendons grâces à celui qui a bien voulu nous admettre à la participation de ses saints mystères<sup>3</sup>. »

» Nous trouvons plus tard la foi à la présence réelle professée par *Eusèbe*<sup>4</sup> et par saint *Hilaire* qui explique comment, par l'Eucharistie, nous sommes unis avec Dieu le Père, puisque le Père est dans le Christ et le Christ dans l'humanité qu'il a revêtue, et que cette humanité de Jésus-Christ est vraiment présente dans l'Eucharistie<sup>5</sup>.

» Saint *Cyrille de Jérusalem* invoque, pour établir la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, la parole même de Jésus-Christ<sup>6</sup>, qu'il faut croire, plutôt que les sens, et il prescrit aux néophytes le maintien et la tenue qu'ils doivent observer lorsqu'ils reçoivent le *corps et le sang du Seigneur*, leur disant comment ils doivent l'adorer, puis répondre *amen* quand on le leur présente<sup>7</sup>.

» Saint *Basile* considère la *communion quotidienne du corps et du sang de Jésus-Christ* comme la condition de la persévérance en nous du principe de la vie<sup>8</sup>.

» Saint *Jacques de Nisibe* dit que Jésus-Christ, avant de mourir

<sup>1</sup> *Ibid.*, II, 57.

<sup>2</sup> *Ibid.*, VII, 43.

<sup>3</sup> *Ibid.*, VIII, 14.

<sup>4</sup> Sur le *psaume*. LXXX, 17.

<sup>5</sup> *De Trinit.*, VIII, n. 43 et 45.

<sup>6</sup> *Catech.* XXIII.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 21 et 22.

<sup>8</sup> *Epist.* XCIII, ad Cæsar. patriciam, t. III, p. 267.



sur la croix, donna son corps et son sang à ses disciples<sup>1</sup>. Comme autrefois, dit-il ailleurs, la manne fut la nourriture des Hébreux, de même aujourd'hui nous sommes nourris du corps de Notre Seigneur<sup>2</sup>. Dans un autre discours, il recommande la garde sévère de notre bouche, afin qu'aucune parole impure ne souille la porte par laquelle le roi est entré en nous<sup>3</sup>. La communion du corps et du sang de Jésus-Christ, dit-il encore, purifie l'âme du péché<sup>4</sup>.

» Son disciple, saint *Ephrem*, est plein aussi de magnifiques témoignages en faveur de nos saints mystères<sup>5</sup>.

» Citons encore comme témoins de la foi antique de l'Église saint *Grégoire de Nysse*<sup>6</sup>; — *Julius Firmicus Maternus*, qui, comparant l'initiation chrétienne à l'initiation païenne, trouve d'un côté un poison mortel, de l'autre la vie elle-même, c'est-à-dire le pain et le calice de Jésus-Christ, qui donne au fidèle la substance de sa majesté et dont nous buyons le sang immortel, ce qui nous soumet le démon et tous ses artifices<sup>7</sup>; — *Saint Zénon de Vérone*, qui appelle l'Eucharistie le festin glorieux, pur, éternel, céleste, qui apaise la faim pour toujours et qui donne la béatitude<sup>8</sup>; le pain et le vin nouveau qui rassasie et enivre l'âme, et lui fait trouver dans l'ardeur de l'Esprit saint les transports du bonheur<sup>9</sup>; la victime que ne peut contempler sans sacrilège celui qui n'a pas reçu l'onction sainte<sup>10</sup>; — *Saint Optat de Milève*, qui reproche aux donatistes, entre autres impiétés, d'avoir détruit les autels sur lesquels on conserve le corps de Jésus-Christ, d'avoir brisé ou vendu aux païens les calices dans lesquels le sang de Jésus-Christ est tous les jours renfermé<sup>11</sup>.

<sup>1</sup> *Serm.* XIV, de Paschâ, n. 4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, n. 6.

<sup>3</sup> *Serm.* III, de Jejunio, n. 2.

<sup>4</sup> *Serm.* IV, De orat., n. 9.

<sup>5</sup> *Serm.* X, adv. scrut.; *Serm.*, VI, IX, et paræn. ad pœnit. XI.

<sup>6</sup> *Orat.* XXXVII, de Bapt. Christ.

<sup>7</sup> *De err. prof. relig.* c. XIX et XXII.

<sup>8</sup> *Lib.* II, *Tract.* 38.

<sup>9</sup> *Ibid.*, *Tract.* 53.

<sup>10</sup> *Lib.* I, *Tract.* 5, n. 8.

<sup>11</sup> *De Schiz. Donat.* VI, n. 2.

» Nous avons aussi sur l'Eucharistie des témoignages de saint *Ambroise*, si nombreux et si précis qu'ils ne peuvent donner lieu même à l'ombre d'un doute<sup>1</sup>. Il en est de même de saint *Chrysostôme*, qui s'attache particulièrement à faire ressortir l'identité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie avec celui dans lequel Jésus-Christ vécut sur la terre<sup>2</sup>; — de saint *Épiphane*<sup>3</sup>, de saint *Jérôme*<sup>4</sup>, de saint *Augustin*<sup>5</sup>, qui affirme que le fidèle indigne reçoit l'Eucharistie comme celui qui est pur<sup>6</sup>; d'où il suit que le sacrement a en lui-même son existence objective et immuable, et que sa réalité est tout à fait indépendante de la disposition du sujet qui la reçoit. Si, dans d'autres passages où il parle de la lumière dont il faut concevoir la réalité sacramentelle dans l'Eucharistie, il rejette l'idée capharnaïte de la manducation charnelle<sup>7</sup>; si, en parlant de l'Eucharistie il nomme quelquefois les symboles qui en sont le signe sensible, personne ne songera, sans doute, à voir dans ce langage une restriction de sa profession de foi, si précise et si explicite partout ailleurs. Signalons en dernier lieu, les témoignages parfaitement clairs et irrécusables de saint *Cyrille d'Alexandrie*<sup>8</sup>, de *Théodore*<sup>9</sup>, de saint *Pierre Chrysologue*<sup>10</sup>, de saint *Léon*<sup>11</sup> et de saint *Sophrone*<sup>12</sup> de Jérusalem<sup>13</sup>. »

<sup>1</sup> *De myst.* c. VIII, n. 47, 48; IX, n. 53. — In *Psal.* XLIII, n. 36. — *Sacr.* IV, 4, 5.

<sup>2</sup> In *Matth.*, hom. XXV, n. 3, 4; L, n. 2, 3; LXXXII, n. 5. — *Pœnit.*, hom. IX, n. 1. — *Ad pop. Antio.* hom. 1, n. 9. — *Cont. Anom.* VI, n. 3. — In II *Timot.*, hom. II, n. 4.

<sup>3</sup> *Ancor.*, n. 57.

<sup>4</sup> *Ad Tit.* I, 7, 9. — *Ad Hedib.*, II. — In *Matth.* XXVI, 26.

<sup>5</sup> *Cont. advers. legis et proph.*, II, c. 9, n. 34. — *Cont. Faust.*, XII, 10. — *De Trinit.*, III, 10.

<sup>6</sup> *De Bapt. cont. Donat.*, V, 8, n. 9.

<sup>7</sup> *Enarr. in psal.* XCVIII, n. 9.

<sup>8</sup> *Frag.* apud Mai, *Classi auct.*, t. X, p. 375, et dans nos *Annales*, t. IV, p. 359 (3<sup>e</sup> série). Voir *Ador. in Spirt. et veritat.*, XVII. — *Adv. Nestor.*, IV, 5, 6. — *Hom.* VI, In *myst. cœnœ.* — In *Joan.* VI, 56; XX, 27.

<sup>9</sup> In *cant.*, III, 11. — *Repreh. anath. Cyr.*, XI.

<sup>10</sup> *Serm.*, 2, 34, 67, 68, 71.

<sup>11</sup> *Epis.* LIX, *ad pop. Const.*, c. 11.

<sup>12</sup> Ap. Mai, *Spicil. rom.*, t. IV, p. 33, et dans nos *Annales*, t. X, p. 222 (3<sup>e</sup> série).

<sup>13</sup> Klee, *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, chap. IV; l'*Eucharistie comme sacrement*. — Pour ne pas faire un trop long article, nous n'avons fait qu'indiquer les savantes notes qui accompagnent le texte.

On peut juger maintenant de l'immense importance du livre du D<sup>r</sup> Klee. Ce livre, nous le croyons du moins, sera bientôt dans les mains de tous les membres du clergé et de tous ceux qui, parmi les laïcs, veulent avoir un guide exact et savant pour étudier l'histoire si admirablement intéressante de la *dogmatique catholique*. Un pareil résultat dédommagera sans doute le docte traducteur de l'immense travail qu'a dû lui coûter cette belle publication.

L'abbé Frédéric-Édouard CHASSAT.

## Polémique catholique.

## PREUVES DES FAITS ÉVANGÉLIQUES

TIRÉES

DES MÉDAILLES ET DES MONNAIES.

Septième et dernier Article <sup>1</sup>.

## CHAP. 25. — SUR LES ASIARQUES OU CHEFS DE L'ASIE.

Nous lisons dans les *Actes*, ch. xix, v. 34, que, lorsque l'ouvrier Démétrius eut excité un tumulte à Éphèse à l'occasion des statues de Diane qu'il fabriquait : « Paul voulait aller parmi le peuple; » mais ses disciples ne le permirent pas. — Quelques-uns même » des *Asiarques* ou *chefs de l'Asie*, (τινὲς δὲ καὶ τῶν Ἀσιάρχων) qui » étaient ses amis, l'envoyèrent prier de ne point paraître au » théâtre. »

Les *Asiarques* ou *chefs de l'Asie*, qui sont mentionnés ici, étaient non-seulement les présidens des jeux et fêtes célébrés dans les villes les plus remarquables de l'Asie; mais, comme les Ediles romains, ils en supportaient aussi les dépenses. Donc il n'y avait que ceux qui étaient excessivement riches qui pussent occuper cet emploi. « Ce sacerdoce n'est pas un honneur médiocre et ne » coûte pas peu d'argent. » Strabon ajoute que les *Asiarques* furent par cette raison presque toujours choisis parmi les *Tralliens*, qui étaient considérés comme les plus riches de tous les habitans de l'Asie<sup>2</sup>. Ils portaient un riche costume officiel, et sur leurs têtes des couronnes d'or.

La gravure reproduite ici est d'après le revers d'une monnaie d'*Hypæpa* en Lydie; elle offre le portrait de *Plautilla*, épouse de Caracalla. Le type représente un guerrier versant ce qui est contenu dans une patère sur un autel allumé, pendant que la Vic-

<sup>1</sup> Voir le 6<sup>e</sup> article au n<sup>o</sup> 3, ci-dessus, p. 229.

<sup>2</sup> *Géog.*, l. xiv, p. 649.

toire pose une guirlande sur sa tête. L'inscription est celle-ci :

Revers: ΕΠΙ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ Β. ΑΣΙΑΡΧΟΥ (καί) ΣΤΡΑΤΗΓΟΥ ΥΠΑΙΤΗΡΕΩΝ.

Επι Μενανδρου Β. Ασιαρχου (και) Στρατηγου Υπαιτηρων. (Monnaie) du peuple d'Hypæpa, sous Ménandre, la seconde fois, Asiarque et Préteur<sup>1</sup>.

N° 74.



L'amitié des Asiarques pour Paul paraît fournir encore une preuve du caractère contemporain de ces narrations; et l'on doit certainement dire avec Duchal les paroles que Paley lui prête : « On voit bien que ces écrivains n'avaient jamais l'idée de s'occuper de l'impression que ferait tel ou tel fait sur l'esprit des hommes qui les lisent, non plus que des objections qui pourraient s'élever contre leur récit. Au contraire, sans se donner cette peine, ils énoncent les faits sans s'inquiéter s'ils paraîtraient croyables ou non. Si le lecteur ne veut pas se fier à leur témoignage, tant pis pour lui, ils disent la vérité et pas autre chose. Certainement rien ne ressemble plus à la sincérité, et rien ne prouve mieux qu'ils ne publièrent que ce dont ils étaient eux-mêmes convaincus<sup>2</sup>. »

Les observations qui précèdent s'appliquent essentiellement au

<sup>1</sup> Une monnaie d'Antonin, frappée à Hypæpa, porte le nom de *Julius Menandre*, qui est probablement le même, puisque les *Asiarques* avaient non seulement le droit d'exercer leurs fonctions une seconde fois, comme nous le voyons par cette monnaie, mais gardaient comme signe d'honneur ce titre leur vie durant. Voir cette médaille gravée et décrite dans le *Gentleman's Mag.*, août, 1835.

<sup>2</sup> *Tableau des preuves du Christianisme*, 2<sup>e</sup> part., chap. 3 dans les *Dé-mont. évang.* de Migne, t. xiv, p. 837.

passage qui se trouve à la tête de ce paragraphe. Que ces conservateurs et présidens des jeux et fêtes païens d'un peuple, aux yeux duquel toute la doctrine et la résurrection du Christ n'étaient que des folies, eussent Paul en amitié, c'était une assertion que même un faussaire n'aurait osé produire. Nous ne pouvons pénétrer la voile que l'antiquité a jeté sur ces événemens, mais l'on doit supposer ou que la *chrétienté* avait des partisans secrets parmi les habitans de l'Asie qui craignaient la foule, ou que, se souciant peu de la vérité de ce que prêchait l'apôtre, ils admiraient son éloquence, désirant beaucoup de protéger un homme qui leur semblait doué de grandes facultés.

CHAP. 26. — SUR LE MAGISTRAT APPELÉ *scribe* OU *jurisconsulte* DE LA VILLE D'ÉPHÈSE.

A la suite de l'émeute dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, il est dit dans les *Actes*, XIX, v. 35, qu'un homme harangua le peuple pour l'apaiser. Le mot dont se sert saint Luc est γραμματικός, que l'on a rendu dans les différentes traductions par *clerc*, *scribe*, *chef de la ville*. Ce mot doit être différemment interprété, selon les endroits où il se trouve dans la sainte Écriture. Comme de nos jours on emploie le mot *homme de loi* en parlant de plusieurs fonctions légales, ainsi l'on trouve employé le mot *scribe* dans le Nouveau et l'Ancien Testament. En sens général et d'après son emploi dans les Évangiles, il signifie sans doute un *homme lettré*<sup>1</sup>, ce qui paraît résulter de sa dérivation de γραμματα, *lettres* ou *science de livres*. Pour indiquer un *scribe* d'un rang supérieur on se servait de quelque complément, comme par exemple dans les Septante<sup>2</sup> où le *scribe du roi* (ὁ γραμματικὸς τοῦ βασιλέως) est présenté comme un officier confidentiel du monarque juif. Le *scribe* mentionné ici comme apaisant la clameur de la foule éphésienne, était un personnage de grande importance dans les villes grecques et asiatiques. Il résulte aussi d'une monnaie de Nysa, en Carie, que cette fonction était très-honorable; Tibérius César y

<sup>1</sup> Le scholiaste de Thucydide dit que *c'était celui qui, dans les assemblées, lisait les lettres et décrets publics.*

<sup>2</sup> II Rois, XII, 10.

est appelé *scribe de cette ville*<sup>1</sup>. — Le *scribe* était élu annuellement comme l'archonte ; et sur les monnaies d'Éphèse nous trouvons que la même personne pouvait exercer plusieurs fois cette fonction. Ainsi Cusinius le *scribe*, dont le nom est porté sur la monnaie ci-dessous, paraît, suivant l'inscription, avoir été nommé *quatre fois* à cette charge.

La face porte les têtes de *Drusus* et d'*Antonia*.

Sur le revers on lit ΚΟΥCΙΝΙΟΣ ΤΟ Δ, et le nom d'*Ephèse* ΕΦΕ, entre les jambes d'un cerf.

N<sup>o</sup>. 77 et 78.



Ce Cusinius était le *scribe* indiqué par une monnaie de *Livia* citée par Mionnet<sup>2</sup>. Sur les monnaies de *Néron* on trouve le nom de *proconsul* au lieu de celui de *scribe*<sup>3</sup>. Mais dans cette circonstance, le nom de *clerc de la ville*, dont les mesures et la promptitude dispersent la foule éphésienne, doit probablement avoir été connu.

Le *cerf* est le type commun des monnaies autonomes d'Éphèse ; ce qui est constaté par le sophiste *Libanius*<sup>4</sup> et par de nombreux exemplaires qui existent encore.

CHAP. 27. — SUR CES MOTS : LA VILLE DES ÉPHÉSIENS ADORE LA GRANDE DÉESSE DIANE.

En s'adressant au peuple le *scribe* ou magistrat dont nous venons de parler lui dit : « Citoyens d'Éphèse, qui est celui qui ne

<sup>1</sup> Frœlich, *Quatuor Tentamina in re nummaria veteri*, in-4°, p. 154.

<sup>2</sup> *Descript.* du cabinet Cousinery, t. III, p. 93.

<sup>3</sup> Voir n. 10. Celui de *Scribe* reparait sous Domitien, sur les monnaies duquel nous trouvons le nom de *Cæcennius Pætus*. Voir *Observations sur les monnaies d'Ephèse sous la domination romaine* dans le *Numismatique Chronicle*, t. IV, art. 12.

<sup>4</sup> Εφέσιοι δὲ καὶ τὸ νομίσμα τὴν ἔλαφον ἔφερον. *Orat.* XXXII.

» sache que la ville d'Éphèse adore la grande déesse Diane en-  
» voyée par Jupiter. » (*Act.*, xix, v. 35).

Au lieu du mot *adore* de notre traduction, le texte dit que la ville d'Éphèse, était la *néocore* (νεοκόρη) de Diane. Ce mot est composé de *νεος*, temple, et *κόρη*, nettoyer; ce fut en effet sa primitive signification. Dans le cours du tems ce terme devient de la plus haute importance, et on le trouve constamment inscrit sur les monnaies de plusieurs villes. Le grand orgueil des habitans d'Éphèse était celui d'être les *néocores* de leur déesse Diane; mais dans les jours de leur décadence ils mirent le temple de l'empereur sous la tutelle spéciale de cette idole. Sur une monnaie de Caracalla se trouve quatre temples différens, trois portent la figure d'empereurs et l'autre représente la statue de cette fameuse déesse, avec cette inscription:

ΕΦΕCΙΩΝ ΠΡΩΤΩΝ ΑCΙΑC Α ΝΕΟΚΟΡΩΝ;

(Monnaie) des *Éphésiens*, les *premiers de l'Asie*, quatre fois *néocores*<sup>1</sup>.

Cette épithète peut se voir sur la monnaie que nous publions dans le paragraphe suivant.

CHAP. 28. — SUR CES MOTS DU MAGISTRAT D'ÉPHÈSE : LES TRIBUNAUX SONT OUVERTS ET NOUS AVONS DES PROCONSULS (*Actes*, xix, 38).

Par ce que nous venons de dire du *clerc de la ville* on a dû voir que son pouvoir était peu étendu; car on voit qu'il en appelle aux *tribunaux* et aux *proconsuls* (Ἀγοραῖοι ἄγονται καὶ ἀνθίπατοι σίων). Il résulte en effet de la monnaie gravée ci-dessous, que l'autorité *proconsulaire* était parfaitement établie à Éphèse sous le règne de Néron.

Suivant Eckhel<sup>2</sup>, *Æchmoclès Aviola*, proconsul, dont le nom se trouve sur cette monnaie, revêtit les fonctions de consul l'an de Rome 807. *Aviola* était un surnom donné à la famille consulaire *Acilia*. Les *Turones* et les *Andecavi* furent battus par *Acilius Aviola*,

<sup>1</sup> Voir *Observations sur les monnaies d'Éphèse sous la domination romaine* dans le *Numismat. Chron.*, t. iv, art. 42.

<sup>2</sup> *Doct. num. vet.*, t. II, p. 159.



sous le règne de Tibère <sup>1</sup>; le nom d'*Aviola* se trouve sur des monnaies de Smyrne et de Pergame sous Caligula <sup>2</sup>.

La monnaie que nous publions ici porte sur la face la tête couronnée de *Néron* et l'inscription **NERON KAICAR**;

Le revers représente le temple de Diane avec cette inscription :

**ΕΦ. ΑΙΧΜΟΚΑΗ ΑΟΥΙΟΛΑ ΑΝΘΥΠΙΑΤΩ ΝΕΩΚΟΡΟΝ,**

(Monnaie) des *Ephésiens Néocores*, *Æchmoclès Aviola*, *Proconsul*.

N<sup>o</sup> 77 et 78.



#### CHAP. 29. — SUR LE DROIT DE SAINT PAUL D'ÊTRE CITOYEN ROMAIN.

Nous lisons dans les *Actes*, chap. xxi, v. 35, que lorsque Paul, de retour à Jérusalem, fut arraché des mains du peuple qui voulait le tuer, par la protection du tribun romain, il dit à celui-ci qui lui demandait s'il n'était pas Égyptien : « Je vous assure que je suis Juif de Tarse en Cilicie et citoyen de cette ville qui n'est point inconnue. » Puis ayant obtenu de parler au peuple, et celui-ci s'étant soulevé quand il entendit dire à Paul que le Seigneur l'avait envoyé vers les Gentils, et voulant le tuer, le tribun fit conduire Paul à la forteresse et ordonna qu'on le flagellât. Mais quand on l'eut lié, Paul demanda s'il était permis de flageller sans procès un citoyen romain. Alors le tribun vint à Paul et lui fit cette demande : « Dis-moi, est-tu citoyen romain ? » — Paul lui dit : « Je le suis. » — Et le tribun lui répondit : « J'ai acheté ce droit-là fort cher. — Et moi, répliqua Paul, je l'ai par droit de naissance. » *Act.*, xxii, 27, 28.

Les monnaies de *Tarse* témoignent suffisamment de tout ce que dit ici saint Paul; en effet, elles prouvent d'abord qu'elle

<sup>1</sup> Voir Tacite, *Annales*, l. III, c. 44.

<sup>2</sup> Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. II, p. 519.

n'était pas une ville commune. Plusieurs lui donnent le titre d'*Autonomous* et de *Metropolis*<sup>1</sup>. Une monnaie de Sévère porte l'inscription :

ΤΑΡΧΟΥ ΜΗΤΡ<sup>πολεως</sup> ΤΩΝ ΚΙΛΙΚΙΩΝ ΙΣΑΥΡΙΑ ΚΑΡΙΑ  
ΛΥΚΑΟΝΙΑ.

(Monnaie) de Tarse, métropole de Cilicie, Isaurie, Carie et Lycanie.

Une autre de *Caracalla* porte :

ΚΟΙΝΟC ΤΩΝ ΤΡΙΩΝ ΕΠΑΡΧΙΩΝ.

La communauté des trois provinces.

Une troisième mentionne le site de la ville sur le bord de la rivière Cydnus :

ΤΑΡΣΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΚΥΔΝ.

Mais la monnaie suivante de *Caracalla* explique bien les paroles de saint Paul :

N<sup>o</sup> 79 et 80.



Elle porte sur la face la tête couronnée de l'empereur et l'inscription :

ΑΥΤ. Κ. Μ. ΑΥΡ. ΣΕΥΗΡΟC ΑΝΤΩΝΕΙΝΟC C.

L'empereur César, Marc-Aurèle, Sévère, Antonin, Auguste.

Revers : ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟΝ ΕΛΕΥΘ. ΤΑΡΧΕ<sup>ωc</sup>.

Les conseils réunis de Tarse libre.

Eckhel cite un passage de Dion Chrysostome établissant l'unanimité des trois conseils ou assemblées, c'est-à-dire du *Δημος*, de *Βουλη*, et de la *Γερουσια*. Il fait aussi des remarques sur le type particulier de Minerve, qui paraît jeter dans une urne le vote unanime des trois conseils<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Les lettres A. M. B. se trouvent quelquefois sur la monnaie de Tarse et s'expliquent par : *Prima sola Cilicia*.

<sup>2</sup> *Doct. num. vet.*, t. III, p. 73.

CHAP. 30. — MÉDAILLE DU ROI AGRIPPA DEVANT LEQUEL PAUL PLAIDA SA CAUSE.

Il est dit dans les *Actes* (xxv, 13) que le roi Agrippa étant venu avec sa sœur Bérénice pour y saluer le gouverneur Festus, celui-ci lui parla de l'accusation portée par les Juifs contre Paul; ajoutant que dans l'examen qu'il avait fait de cette affaire, il avait trouvé qu'il « s'agissait seulement d'un *certain Jésus* mort, et que » Paul assurait être vivant (v. 19); » que Paul en avait appelé à César; mais que ne sachant de quel crime le charger, il serait bien aise qu'il l'entendit lui-même. Agrippa et sa sœur dirent qu'ils avaient aussi grande envie d'*entendre parler cet homme*. Et c'est en effet devant eux que Paul fit le magnifique discours qu'on lit au chap. xxvi, à la suite duquel Agrippa s'écria : « Peu s'en faut, Paul, » que vous ne me persuadiez d'être chrétien (v. 28). »

Or l'*Agrippa* dont il est ici question était le fils d'Agrippa le grand, dont nous avons déjà parlé. Il était âgé de dix-sept ans à la mort de son père; l'empereur Claude le croyant trop jeune pour régner, le garda à Rome et envoya *Cuspius Fadus* comme procureur en Judée, qui redevint ainsi de nouveau province romaine. Après la mort de son oncle *Hérode*, roi de *Chalcis* (an de J.-C. 48), ce petit royaume, auquel s'attachait le privilège de la surintendance du temple et la nomination du grand-prêtre fut donné à *Agrippa*; mais quatre ans plus tard il l'échangea contre les tétrarques de Philippe et de Lysanias avec le titre de *roi*. Enfin sept ans après, Néron lui donna les villes de Tibérias et Tarichée en Galilée, ainsi que Julias et plusieurs autres villages en *Perée*.

Ce prince, malgré les troubles auxquels son pays était sujet, employa de grandes sommes à embellir et agrandir *Jérusalem*, *Béryte* et *Cæsarea Panias* (Cæsarée de Philippe). De cette dernière ville il existe encore une monnaie qui porte la *tête de Néron*; et sur le revers :

ΕΠΙ ΒΑΣΙΛΕ. ΑΓΡΙΠΠΙΑ ΝΕΡΩΝΙΕ <sup>Α</sup>.

Entourée d'une guirlande de laurier; elle constate ce que dit

<sup>1</sup> Pellerin, *Méd. de rois*, p. 176. — Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. III, p. 493.

Josèphe, qu'Hérode agrandit cette ville et l'appela *Néronias*, en l'honneur de l'empereur<sup>1</sup>.

Il y a encore d'autres monnaies d'Agrippa portant les têtes de *Titus*, *Vespasien* et *Demitrien*, dont une se distingue par le prénom de *Marcus*<sup>2</sup>; mais le spécimen gravé ci-dessous convient le mieux à notre illustration. Il porte d'un côté le *tabernacle* et l'inscription : ΒΑCΙΛΕΥC ΑΓΡΙΑΑ ; revers, trois épis de blé liés ensemble ; la date paraît effacée.

N<sup>o</sup> 81 et 82.



Les savants ont expliqué ce type de différentes manières; quelques-uns ont supposé que les *épis de blé* devaient signifier l'*offrande* des premiers fruits; mais Eckhel<sup>3</sup> pense qu'il a été choisi par les Juifs, comme leur offrant moins de répugnance que les emblèmes ordinaires qui se trouvaient sur les autres monnaies de cette époque<sup>4</sup>. En tous cas cette monnaie porte un caractère plus juif que les autres monnaies d'Agrippa, étant faite d'après le modèle des petites pièces qui avaient cours ordinaire dans la Judée, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans les différentes monnaies avec lesquelles on payait le cens ou tribut.

CHAP. 31. — QUELLE ÉTAIT LA COHORTE D'AUGUSTE, DONT JULIUS, CHARGÉ DE CONDUIRE SAINT PAUL A ROME, ÉTAIT CENTURION.

Nous lisons dans les *Actes* xxvii, 1. « ... Il fut résolu que Paul

<sup>1</sup> *Antiq.*, lib. xx, c. 9, n. 8.

<sup>2</sup> Pellerin pense qu'Agrippa reçut ce nom, parce que sa famille avait bien des obligations au triumvir Antoine; Eckhel l'attribue à Marcus Agrippa.

<sup>3</sup> Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. iii, p. 493.

<sup>4</sup> Il est plus probable que c'était un emblème de la fertilité du pays, et peut-être de la première culture du froment. Voir un curieux *Mémoire* de M. Dureau de Lamalle *sur la première patrie du froment*, dans notre t. xii, p. 265 (1<sup>re</sup> série). A. B.

» irait en Italie, et qu'on le mettrait, avec d'autres prisonniers, » entre les mains du nommé Julius, centurion de la *cohorte nommée Auguste*. » (Σπειρα Σεβαστῆς).

Quelques traducteurs ont rendu ces mots grecs par : *legio Augusta*; d'autres (et en particulier la Vulgate) par *cohors Augusta*. Ceux-ci ont sans doute pensé que cette cohorte appartenait à la légion de Syrie qui portait le nom d'*Augusta*. Trois légions, nominativement les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>, portaient cette désignation; mais d'après tous les renseignemens donnés par Dion Cassius et Tacite, aucune d'elles ne servait ni en *Syrie*, ni en *Judée*. Nous avons déjà nommé toutes les légions qui ont servi en *Syrie* et en *Judée* au tems de Vespasien<sup>1</sup>. C'étaient, en *Syrie*, la *Gauloise*, la *Scytique*, la *Ferrée*, la *Fulminifère*; et en *Judée*, les *Macédoniennes* et l'*Apollinaire*; mais nous ne trouvons aucune légion appelée *Auguste*<sup>2</sup>.

Dans notre chapitre xix cité ci-dessus, nous avons dit, d'après Josèphe, que les Romains, pour augmenter leurs forces, faisaient des recrues en *Syrie* et *Judée*<sup>3</sup>. Parmi ces levées deux doivent surtout être distinguées : celle de *Césarée* (καίσαρεις) et celle de *Samarie* (Σεβαστηνοί, de *Sébastè*<sup>4</sup>, nom grec d'*Auguste*). Josèphe mentionne *Cumanus*, prédécesseur de *Félix*, comme emmenant une troupe de ces *Sébasténois*, ἀναλαβὼν τὴν τῶν Σεβαστηνῶν εἰλην<sup>5</sup>.

Nous avons vu par tous les témoignages offerts par l'histoire et par les monnaies, qu'aucun soldat d'une *legio Augusta* ou d'une *cohors Augusta*, n'a pu camper en *Syrie* ou en *Judée*. En conséquence il est plus probable que le Σπειρα Σεβαστη était un *corps samaritain* qui servait dans l'armée romaine, soit qu'il fit partie d'une légion ou non; le εἰλη Σεβαστηνῶν (ou *aile de Sébasténiens* ou *Augusténiens*) mentionné plus haut, était un corps de cavalerie;

<sup>1</sup> Voir le chap. xix dans notre numéro de février, ci-dessus, p. 97.

<sup>2</sup> Brotier sur Tacite, l. III, p. 480.

<sup>3</sup> Josèphe, *Ant.*, xix, 9, 2.

<sup>4</sup> Sur le changement du nom de *Samarie* en celui de *Sébastè*, par Hérodote, voir Forbiger, *Handbuch der Alt. Geog.*, p. 696.

<sup>5</sup> Josèphe, *Ant.*, xx, 6, 1.

mais on peut supposer avec raison que dans un corps aussi nombreux que les Σιβασιτηνῶν (ou *Augusténiens*), il y avait aussi de l'infanterie, et c'était sans aucun doute dans ce corps que servait le centurion *Julius*, qui conduisit saint Paul à Rome et qui se conduisit envers lui avec des égards loués par saint Luc.

AKERMANN.



Polémique philosophique.

DU PAGANISME EN PHILOSOPHIE

ET

DE SON INFLUENCE SUR LA THÉOLOGIE.

Septième article<sup>1</sup>.

Première conséquence de la psychologie païenne telle que nous l'avons vue dans l'Inde, la Grèce, l'Allemagne et la France. — L'âme est Dieu ou de l'essence de Dieu. — Cette conséquence ressort de la théorie des Essences de Platon, des Formes d'Aristote, des Eons, des Universaux, des Entités. — Ce sont tout autant d'erreurs renouvelées des Brahmes. — Comment nos philosophes du moyen-âge ont glissé dans le panthéisme. — Danger de la doctrine de M. l'abbé Lequeux, qui prétend que les *Essences des choses sont la substance même de Dieu*.

Nous avons vu quels étaient les principes admis par la *psychologie* païenne de l'éclectisme français, marchant à la suite du Brahmanisme indien.

Nous connaissons sa *substance unique*, avec ses *deux modes* et ses *trois formes*.

Il nous reste maintenant à examiner quelles sont les conséquences qui découlent nécessairement de ces principes, par rapport à l'âme humaine. Celles qui en découlent, par rapport à Dieu et à la nature, auront leur place ailleurs.

La Divinité de l'âme;

Sa Trinité, son Infinité, son Eternité, son Indépendance, sa Toute-Puissance;

Son Omniscience, etc., etc.

Telles sont quelques-unes des conséquences qui viennent directement des principes admis par l'Inde, la Grèce, l'Allemagne et la France. C'est à ces points principaux que nous tâcherons de rapporter toutes les erreurs qui souillent la *psychologie*. Ce sont là les

<sup>1</sup> Voir le 6<sup>e</sup> article au n<sup>o</sup> 4, ci-dessus, p. 7.

termes auxquels doit aboutir toute méthode psychologique qui prend l'âme humaine pour point de départ. Sans doute, elle n'arrivera pas toujours jusque-là. Il faut une constitution forte, un tempérament robuste, pour tirer toutes les conséquences d'un principe. L'éclectique n'y arrive pas toujours; le professeur catholique, qui y va de la meilleure foi du monde, restera encore bien plus en arrière. Et si quelque main le pousse, il enjambra par-dessus les erreurs, glissera à l'aide d'une équivoque à côté des principes, et se sauvera par les sentiers de l'inconséquence. Mais il n'en est pas moins vrai que la Divinité de l'âme, sa Trinité, son Infinité, son Eternité, son Indépendance, sa Toute-Puissance, etc., etc., voilà les termes où doit aboutir fatalement l'éclectisme et même toute la psychologie honnête adoptée comme méthode, pour parvenir à la vérité.

La divinité de l'Âme, l'Âme décollant de Dieu, l'Âme venant de l'Essence de Dieu, l'Âme - Dieu ! Oui, tel est le résultat de la psychologie. En effet, dès que vous rejetez la création *ex nihilo*, vous tombez dans l'émanation, et l'émanation, quelque adoucissement que vous lui donniez, sous quelque jour favorable que vous la présentiez, de quelque nuage que vous l'enveloppiez, c'est toujours Dieu morcelé, partagé, particularisé, limité, tombé, emprisonné, ou même incarné, comme vous voudrez, les mots n'y font rien. C'est Dieu devenu Âme, par le moyen de *Maïa* ou de l'enveloppe, jusqu'à ce que *Maïa* disparaissant et l'enveloppe se brisant, nous allions nous absorber en *Brahm*. Ecoutez l'Inde, votre mère :

« Nos âmes émanent de la Divinité et en sont une portion ; de  
 » même que la lumière dérive du soleil, qui éclaire le monde par  
 » une infinité de rayons ; de même qu'une quantité innombrable  
 » de gouttes d'eau, dérive d'un même nuage ; de même, enfin,  
 » que divers bijoux dérivent d'un même lingot d'or. Quelle que soit  
 » la divisibilité des rayons, des gouttes d'eau, des bijoux, c'est  
 » toujours au même soleil, au même nuage, au même lingot d'or  
 » qu'ils appartiennent. Cependant, du moment que l'âme a été  
 » unie à un corps, elle s'est trouvée emprisonnée et ensevelie dans  
 » les ténèbres de l'ignorance et du péché. Quoique cette âme,  
 » dans sa prison, continue d'être une même chose avec la Divinité,



» elle est néanmoins désunie et séparée d'elle..... Son union avec  
 » le corps dure jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à se réunir de  
 » nouveau à la Divinité <sup>1</sup>.

Le mot *Essence*, quelque signification parasite que lui imposent les divers auteurs, est le substantif du verbe *esse*, comme le mot *actio* est le substantif du verbe *agere*, *cogitatio* du verbe *cogitare*. « *Ὀὄσια*, dit M. Henri Martin, est le substantif abstrait du mot *ὄν*. Platon l'emploie pour désigner ce qui **EST véritablement**, ce qui est éternel ; c'est-à-dire, suivant lui, l'*existence éternelle et absolue des idées* <sup>2</sup>. » Dans sa signification première, absolue, l'*Essence* est donc l'*Etre* véritable, éternel ; c'est *Brahm*, la substance panthée avant toute manifestation, en un mot, c'est l'*Etre*. Dans un sens relatif, et par rapport à l'existence, par *Essence*, on entend les propriétés constitutives d'un être ; ce qui fait qu'un être est, *quod facit esse entia*. Sous ce rapport, l'*Essence* est la même chose que la *substance*, ou le support de l'être. Néanmoins, dans l'acception philosophique ordinaire, l'*Essence* est plus étendue que la *substance* ; la *substance*, en effet, se dit des êtres réels, existants ; l'*essence* s'applique de plus aux êtres abstraits, idéaux, intellectuels. Ainsi, on dira par exemple : Il est de l'*essence* du cercle d'être rond ; il est de l'*essence* du vrai d'éclairer l'âme.

Mais, par rapport à l'existence, *essence* et *substance* n'en ont pas moins une même signification. Or, dans ce second sens comme dans le premier, l'*Essence* est également dans la philosophie païenne, l'*Etre éternel*, ou *Brahm* ; mais *Brahm*, coulé sous la forme, emprisonné dans le plastique. En effet, le paganisme n'admettant qu'un *Etre* proprement dit, ou qu'une *substance*, n'admet par là même qu'une *essence*. Ou bien, s'il y a d'autres êtres, c'est parce qu'ils sont *de l'Etre* ; s'il y a d'autres substances, c'est parce qu'elles sont *de la substance* ; s'il y a d'autres essences, c'est parce qu'elles sont *de l'Essence*. Elles en découlent comme émanation, et en renferment une portion qui les fait être. « L'*Etre* absolu » renferme dans son sein, le moi et le non-moi fini, et forme, pour

<sup>1</sup> Dubois, *Mœurs des peuples de l'Inde*, t. II, 84.

<sup>2</sup> Henri Martin, *Commentaire sur le Timée*, t. I, 335. Note 47.

» ainsi dire, le *fond* identique de toute chose ; un et plusieurs tout  
 » à la fois, un par la substance ou l'Essence, plusieurs par les phé-  
 » nomènes ou les formes, qui constituent les êtres particuliers <sup>1</sup>. »  
 Cette doctrine, dit Gioberti, n'est autre que le panthéisme de Spi-  
 nosa <sup>2</sup> ; j'ajoute : et des Allemands, et des Alexandrins, et des  
 Grecs, et des Indiens. Dans toutes ces philosophies, il n'y a qu'une  
 substance ou qu'une Essence ; tous les autres êtres sont des phé-  
 nomènes, des ombres, des formes, *Μετρητα*, *Maïa*, illusion.

Aussi, *Param-atma*, est-il « l'Essence des essences, *sat tvā*  
 » *satha est* ; il est tous les éléments composés, il est tous les élé-  
 » ments simples. Toutes les essences, il l'est. Etant le principe d'où  
 » tout découle, il est l'Essence des essences <sup>3</sup>. » Chaque page nous  
 montre *Brahm* comme la forme de toute chose. Or, le mot *aain*,  
 dit Anquetil-Duperron, que j'ai rendu par le mot *forme*, signifie  
 l'essence même de la chose, la partie principale et fondamentale de  
 la chose <sup>4</sup>. *Brahm* est donc l'Essence de toute chose, et toute chose  
 est l'essence ou de l'essence de *Brahm*.

Ici, naturellement, les exemples, les comparaisons abondent.  
 Non-seulement *Brahm* est l'argile, le lingot d'où s'extraient tous  
 les êtres, l'océan d'où ils découlent, le foyer d'où ils jaillissent,  
 l'œuf d'où ils éclosent, la graine d'où ils pullulent, l'araignée éter-  
 nelle d'où ils se soutirent ; *Brahm* est encore leur soutien, leur *ful-  
 crum*, le cordon de chapelet qui enchaîne tous les grains de ce  
 monde qu'on appelle les êtres, le tissu du grand voile de la na-  
 ture, la trame intime de tous les tissus de la création <sup>5</sup>. L'Âme hu-  
 maine dans cette doctrine, n'est donc et ne peut être que l'Essence,  
 ou de l'Essence de Dieu.

Il en est de même chez les Grecs. Le *Logos*, dans Platon, est le  
 réceptacle des Idées ; ou plutôt, il est l'ensemble harmonieux de  
 cette vaste hiérarchie d'idées qui embrasse aussi bien les Idées  
 pures que les Notions ; c'est-à-dire, les idées de qualités et de rap-

<sup>1</sup> *Cours de philosophie*, leçon 6, p. 55.

<sup>2</sup> Gioberti, *Réfutation de Cousin*, note, p. 10.

<sup>3</sup> *Oupnek'hat*, I. Brahmen, xxvii, p. 163.

<sup>4</sup> *Oupnek'hat*, t. I, p. 57. Note.

<sup>5</sup> *Oupnek'hat*, t. I, p. 51, 52, 53, 195, 381, 386, 628, etc...

ports, comme celles de genres et d'espèces, Essence des essences, Genre suprême de toutes les espèces intelligibles, comme des réalités. Maintenant, faut-il comme M. Henri-Martin, placer ce *Logos* en dehors de l'intelligence de Dieu ? M. H. Martin, a-t-il raison, quand il prétend que le *Logos* n'est pas la raison divine, et que les Idées ne sont pas les opérations intellectuelles de Dieu ?<sup>1</sup> Oui, sans doute, il a raison ; mais il ne nous semble pas, malgré la connaissance approfondie qu'il a de Platon, avoir pénétré encore assez avant dans la nature du *Logos* ; ou bien il n'a pas voulu nous dire son dernier mot à ce sujet. Sans doute, le *Logos* n'est pas l'*Intellect divin*, il est bien plus. Il est infiniment supérieur à Dieu, comme *Buthos* l'est au *Démiurge*, comme *Brahm*, *Bhout-Atma*, l'est à *Brahma*. Le *Logos* est la grande substance panthée, cette Essence sans forme, sans couleur et impalpable du *Phèdre* de Platon, placée au-dessus de toutes les essences, et les renfermant et les dominant toutes.<sup>2</sup> C'est d'elles qu'émanent, que découlent toutes les Idées, toutes les Essences, l'Être même, le Un, le Bon, το ον, το εν, το αγαθον, de même que les genres et les espèces, le genre Dieu, le genre Homme, etc. Dieu n'est que l'opérateur divin de cette grande famille, l'instrument actif de ce fond divin, soumis à cette grande force qui s'appelle *Logos*, comme le *Démiurge* l'est à *Buthos*, et comme *Brahma* l'est à *Brahm*. Dieu ne peut rien faire que d'après le *Logos*, comme le dieu des Romains, que d'après le *Fatum*, qui en est la traduction ou l'imitation. Dieu n'est qu'un agent dans la nature ; *Logos*, *Fatum*, *Αναγκη*, la *Nécessité*, voilà la Loi qui le domine et le dirige.

Plus on approfondira le système de Platon, plus on comprendra comment, suivant lui, il n'y a de vérité que dans les *Idées*, et de réalité que dans les *essences* ; idées et essences renfermées dans le *Logos* comme dans leur matrice intelligente et féconde, éternelles comme lui, et formant l'ensemble des choses par leur union avec la matière ; phénomène, accident, *Maïa* ou illusion. C'est dans cette matrice que Dieu puise quand il veut former l'Âme humaine et les diverses âmes qui animent la nature.

<sup>1</sup> Henri Martin, *Commentaire sur le Timée*, argument, note 22.

<sup>2</sup> Platon, *Phèdre*, édition Schwabé, p. 270.

*Aristote* passant une partie de sa vie à piller les auteurs et à les critiquer ensuite, ne veut point entendre parler des *idées* et des *essences*. Les idées ! où Platon les a-t-il vues ? Les essences ! à quoi servent-elles ? La *Forme* et la *Matière*, voilà qui suffit pour la formation des êtres ; la *Forme*, entendez bien. Il est vrai que quand on veut examiner quelle différence il y a entre cette *Forme* et l'*Essence* de Platon, on n'en voit aucune. Les partisans d'*Aristote* en conviennent eux-mêmes. Par *Forme*, en effet, il ne faut pas entendre ce contour extérieur des êtres, qui en est comme l'écorce ; mais cette force, ce principe intérieur, qui donne l'être et la vie aux choses, *forma dat esse rei, forma dat rei operari*. La *Forme* est le principe informant et animant. Voilà déjà une grande ressemblance avec l'*Essence* de Platon. Ajoutez que la *Forme* est éternelle, nécessaire, elle est l'*Être en soi* <sup>1</sup>. « La matière n'est rien » par elle-même ; elle n'existe pas d'une existence à elle, indépendamment de sa forme. La matière n'est pas l'être, il n'y a d'être que dans ce qui a pris forme. La forme occupe seule le » champ de la réalité <sup>2</sup>. » Niez donc, après cela, la puissance des mots, la grande puissance de l'*orviétan*. Quoi qu'il en soit, de l'essence ou de la forme, l'Ame humaine n'en est pas moins une forme particulière, une *entéléchie*, empruntée à la *Forme* universelle, éternelle et absolue.

Ces doctrines, propagées par la philosophie, se répandirent partout et établirent le paganisme populaire. Il n'y eut plus qu'une grande Ame, une Substance, une Essence, une *Forme*, n'importe, dont tous les êtres furent des parties. Rien alors ne parut plus naturel que l'idolâtrie, ou plutôt, l'adoration de tous les êtres.

L'Ame humaine devait avoir la première place dans cette divinisation de toute la nature animée et inanimée :

Principio cœlum, ac terras, camposque liquentes  
Lucentemque globum lunæ titivique astra,  
Spiritus intus alit ; notamque infusa per artus

<sup>1</sup> Ravaisson, *Exposition de la doctrine d'Aristote*, t. 1, 393. — Brucker, *Hist. critiq. de la philos.*, t. 1, 827.

<sup>2</sup> Ravaisson *Ibid.*, 399.

Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.

*Indè hominum pecudumque genus, vitæque volantum, etc.* <sup>1</sup>.

« Dès le commencement, l'Âme nourrit, soutient, intérieurement le ciel et la terre, et les mers, ainsi que le globe brillant de la lune et les astres frères de Titan. Répandue dans tous les membres, l'Âme agite la masse entière, et se mêle à ce grand corps. De là viennent le genre des hommes et des animaux, et la vie des oiseaux, etc. »

L'Âme humaine, ainsi émanée de Dieu, détachée de sa substance, fut toujours regardée comme divine par les philosophes <sup>2</sup>. N'était-elle pas une portion de la substance de Dieu ? *Divinæ particulam aureæ* ? Et, par conséquent, n'en méritait-elle pas les hommages puisqu'elle en avait les perfections ? De là, les apothéoses et la divinisation de tous les monstres produits par la nature humaine, la divinisation même de leurs crimes et de leurs turpitudes. Il est vrai que la portion divine était parfois bien basse, mais cette bassesse ne venait que de l'enveloppe, et quand l'enveloppe était usée, le monstre caché derrière elle pouvait dire sérieusement : *Mes amis je sens que je deviens Dieu.*

Mais comment se produit ce développement de la divine Essence ? Et comment expliquer la variété et même les inégalités qui sont dans la nature ? Les Gnostiques et les Alexandrins, ces amis intimes de M. Cousin, vont nous l'expliquer. Les émanations ne sont pas la création de ce qui n'était pas, mais seulement l'émission, la manifestation de ce qui est renfermé dans le sein de l'abîme Βυθος, le *Bhouta* des Indiens <sup>3</sup>. Elles ne sont que le déploiement de la substance, ses attributs, ses formes, ses noms. Elles constituent avec elle le plérôme ou la plénitude des intelligences, *Logos, Haran-guerbehah*. On les nomme généralement Eons, αἰῶνες <sup>4</sup>. Les *Bramanes* les appellent *Aain*. On concevra la variété et l'imperfection, en admettant que les émanations divines forment une série dont la

<sup>1</sup> Virgile, *Énéide*, liv. VI, 724.

<sup>2</sup> Cicéron, *Tusculanes*, II, 21.

<sup>3</sup> Notons bien que M. Maret et M. Darboy soutiennent aussi que, par la création, il faut entendre la *Manifestation de tout ce qui est en Dieu.*

<sup>4</sup> Précis de l'*Hist. de la philosophie de Juilly*, p. 174.

perfection va en décroissant à mesure qu'elles s'éloignent de leur origine.

Supposez une série de flambeaux dont la lumière soit une loi de décroissement, jusqu'à devenir imperceptible et se confondre avec la nuit : dans une portion de cette série, la clarté prévaut sur l'ombre ; dans l'autre, l'ombre prévaut sur la clarté <sup>1</sup>. Eh bien ! la partie où prévaut la clarté, va former Dieu, les esprits supérieurs, les génies et l'âme humaine ; celle où prévaut l'ombre, formera les âmes des animaux, des végétaux, des minéraux et surtout la matière. L'Âme humaine est donc la fine fleur, la mère-goutte de la substance divine ; la nature en est comme le son, la lie, le marc, le dernier résidu. Je ne sais plus qui prétendait que la matière était la *carbonisation de Dieu* <sup>2</sup>. Les Indiens qui, une fois engagés dans le chemin de la logique, allaient jusqu'au bout, ne craignaient pas de dire que Dieu, *Atma*, était tout : « Lion, Tigre, Loup, Cochon, » Vermisseau, Papillon, Mouche, Puceron, Fourmi, Bien et Mal, » Vérité et Mensonge, l'Ami et l'Ennemi, le Juste et le Scélérat <sup>3</sup>. » Ces propositions sont dures pour le bon sens. Elles ne sont pourtant que la conséquence de celle-ci : « Dieu est l'Âme des Ames <sup>4</sup>, » ou notre Âme est de l'Essence de Dieu <sup>5</sup>. Celui qui admet la dernière, ne peut reculer devant les autres, ou bien ce n'est qu'un inconséquent. En fait de logique, jamais les Grecs n'ont eu le courage des Indiens ; M. Cousin, à son tour, est loin d'avoir le courage des Grecs, et bien des professeurs semi-rationalistes n'auront jamais le courage de M. Cousin. Quand la raison répudie le bon sens, le bon sens soutient encore la raison à son insu.

C'est un beau spectacle pour le philosophe chrétien, que ce travail de l'esprit humain posant sans cesse des principes dont il ne

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>2</sup> Peut-être M. l'abbé Gonzague fait allusion à l'opinion de M. le baron Guiraud, qui prétendait en effet que les matières carbonisées étaient la substance même de Satan. Voir les *Annales*, t. XIX, p. 144 (2<sup>e</sup> série).

A. B.

<sup>3</sup> *Oupnek'hat*, t. 1, 61-66, 69, 71.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

veut pas tirer les conséquences. Le Gnosticisme, disait les choses trop crûment pour qu'elles pussent être admises par ceux qui pourtant en admettaient les principes. Dans cette doctrine, *tout le monde était Dieu*. Non-seulement le Christ, mais encore les Apôtres, étaient des Eons. « Le Christ et les Apôtres représentaient » les treize Eons du Plérôme, et la souffrance du 12<sup>e</sup> Eon était » représentée par la trahison de Judas <sup>1</sup>. » Chacun des maîtres de la science était, ou un Père Eternel, ou un Christ, ou un *Saint-Esprit*; quelquefois, tous les trois ensemble, mais surtout un Saint-Esprit. De nos jours, ce sont les *Christs* qui dominant. Cela dépend du tems et des circonstances. A Bicêtre et dans la maison d'Orléans, ce que j'ai rencontré le plus souvent, ce sont des *Pères Eternels*.

On sait que le grand Apôtre ne dédaigne pas de stigmatiser ces aberrations qui, de son tems déjà, commençaient à s'étaler au grand jour. Il eut soin de prémunir ses chers disciples contre ces fables ridicules, « ces généalogies sans bout, débitées par ces docteurs du mensonge, ces bavards, comme il les appelle, qui ne » savent plus ce qu'ils disent et encore moins ce qu'ils pensent <sup>2</sup>. » Il veut donc qu'ils évitent toutes ces sottises questions, ces genèses » ridicules, ces sujets imbéciles qui aboutissent à quoi? Au vide » et au néant <sup>3</sup>. » Ce coup, porté par une main aussi vigoureuse, frappa à mort la doctrine des *Eons*. Elle ne s'en releva jamais bien.

Le paganisme, battu par le Christianisme, dans la doctrine des Essences, des Formes et des Eons, chercha à se relever au Moyen-Age, dans les *Universaux*. L'homme, par une tendance naturelle, mais qui dévie toujours et s'égare quand elle n'est pas dirigée par

<sup>1</sup> *Hist. de l'Éclectisme alexandrin*, par l'abbé Prat, t. 1, 72.

<sup>2</sup> Ut denuntiares quibusdam ne aliter docerent, neque intenderent fabulis et genealogiis interminatis; quæ quæstiones prestant magis quam ædificationem Dei, quæ est in fide.... A quibus quidam aberrantes, conversi sunt in vaniloquium, volentes esse legis doctores, non intelligentes neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant. 1 Tim., 1, 3, 4, 6, 7.

<sup>3</sup> Stultas autem quæstiones, et genealogias, et contentiones, et pugnas legis devita; sunt enim inutiles et vanæ. Ad Titum., iii, 9.

la vérité, aspire sans cesse à l'Unité. L'Unité, voilà son but, voilà sa fin.

Mais où la trouvera-t-il? Toutes les sciences, efforts de l'âme humaine, gravitent vers une Unité. La philosophie, science directrice des autres sciences, ne cesse d'y marcher. Platon croit l'avoir trouvée dans l'*Idee* ou *Essence*, comme avant lui, Pythagore, dans la *Monade*, et après lui Aristote dans la *Forme*. Au Moyen-Age, on crut l'avoir trouvée dans la doctrine des *Universaux*. Monade, Essence, Forme, Universel, tous termes identiques quant au fond, toutes formes diverses de l'erreur qui veut se cacher à elle-même. Qu'est-ce donc que l'*Universel*? C'est une Forme universelle, c'est-à-dire commune à une classe d'individus; c'est par conséquent un genre ou une espèce. Cet Universel est-il quelque chose de *réel*, une Réalité, ou bien n'est-ce qu'une fiction mentale, une écorce vide, une simple étiquette, un pur *Nom*? Ceux qui adoptaient le premier sentiment, s'appelaient *Réalistes*. Pour eux les Universaux étaient les seules Réalités, les seules Essences réelles qui venaient s'individualiser dans les êtres particuliers. L'*Humanité*, par exemple, se particularisait dans Pierre, dans Paul, tout en restant identique en elle-même. La science ne devait nullement s'occuper des Individus; l'Universel, voilà son objet, *de singularibus non est scientia*. Il est bien clair que le *Panthéisme* était au bout d'une telle doctrine. Aussi, tous les Réalistes, comme Guillaume de Champeaux, Amaury de Chartres, David de Dinan, arrivaient-ils à un vaste panthéisme, ou les *Universaux* s'individualisaient dans les êtres particuliers, de telle sorte que les individus, identiques par leur *Essence*, ne différaient que par la variété des accidents ou formes passagères, et par conséquent, tous les êtres particuliers n'étaient que les formes d'une seule *Essence*<sup>1</sup>.

Ceux qui admettaient la seconde hypothèse étaient appelés *Nominalistes* ou *Nominaux*. Pour ceux-ci, le monde intellectuel disparaissait avec les Idées et les Essences de Platon, qui n'étaient plus qu'un ensemble d'abstractions de l'esprit humain. Le positif *matérialiste* se présentait souvent alors, avec toutes ses conséquen-

<sup>1</sup> *Précis de Juilly*, 269, 275.



ces. Le magnifique enseignement chrétien, refoulé par les systèmes païens, n'était pas admis comme *Méthode philosophique*. Il ne pouvait, dès-lors, donner la solution si simple de ces difficultés. L'esprit humain était entre deux impasses. Les *Conceptualistes* firent tant bien que mal une trouée pour le tirer d'affaire.

Dans l'Inde, la science humaine avait déjà longtemps auparavant embrassé le *Réalisme*.

*Brahm* renfermait en lui, de toute éternité, les Universaux, comme le *Logos* de Platon renfermait les Essences, ou plutôt, il était lui-même les Universaux, et les Universaux étaient la seule réalité qui se trouvât dans les êtres individuels. Le reste était un nom, une illusion, *Maïa*. « *Brahm* est la Forme universelle, ou l'Universel » de la vérité, de la science, de la lumière <sup>1</sup>, de l'Être, du Bien, » de la puissance, de tous les actes, bons et mauvais, de tous les » Sens, de toute chose <sup>2</sup>. Dans les objets de l'Art, les vases d'argile, » d'airain, d'or, il est la seule réalité ; dans les choses de la Nature, » les végétaux, les animaux, il est encore l'unique réalité. Leurs » noms, leurs formes, ne sont qu'un mot, qu'un son, rien. *Nomen* » et *pictura, ipsum hoc loqui purum est, et quidquam non est* <sup>3</sup>.

Les *Universaux* conduisaient naturellement aux *Entités*. L'Entité était un principe d'individuation, accolé à l'Universel et fondu dans lui, pour l'appliquer à la matière et former les êtres particuliers. L'Entité était le principe constitutif et la forme propre de l'individu. Elle était nécessairement antérieure à la formation des individus ; car, comprend-on qu'avant le *cheval*, n'existât pas déjà la *chevaléité* ; avant le *tabac*, la *tabacité* ? Ce n'est pas possible. Elle était par là même *éternelle*. Car, est-il admissible que Dieu n'ait pas connu et possédé, de toute éternité, cette Entité quelconque. Il eût été alors privé d'une connaissance et d'une perfection. On retombait ainsi dans les Essences de Platon. En développant cette doctrine, *Jean Scot* et *François de Maironis* préparaient *Nicolas de Cusa*, *Paracelse* et *Van-Helmont*, qui eux-mêmes préparaient les *panthéistes* allemands. Tous ces philosophes du Moyen-Age

<sup>1</sup> *Oupnek'hat*, t. 1, 173, 175, 176.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 384, 303, 337, 254, 250, 304.

<sup>3</sup> *Ibid.* 51, 53.

glissaient ainsi sur les bords dangereux du Panthéisme. C'étaient de grands enfants, pipés par la philosophie grecque, qui se jouaient sur le penchant d'un abîme. Le Christianisme, par ses fortes doctrines, qui avaient pénétré tous les esprits, les retenait encore comme par la main. Quand ils lâchaient tant soit peu cette main, ils roulaient bien vite au fond du précipice.

L'*Etre*, par exemple, se partageait en Végétal, Animal, Minéral. Le Végétal, était formé par la *végétalité*; l'Animal, par l'*animalité*; le Minéral, par la *minéralité*, tous principes dérivés de l'Etre. Le Végétal, à son tour, formait le Chêne, le Tilleul, par la *Quercéité*, la *Tiliéité*, entités constitutives dérivant du Végétal. Toutes ces opérations intellectuelles étaient, comme de raison, la *mesure de l'action de Dieu*.

Les *Brahmes* de l'Inde, qui n'avaient point l'Eglise chrétienne pour veiller sur eux, ne cessaient de patauger dans la fange. Ici, point d'inconséquences comme chez nos docteurs. « De même » qu'en ne connaissant que l'argile seul, vous connaissez par là » tous les vases qui en sont faits, comme un plat, une assiette, une » amphore; mais le nom, mais la forme de ces vases, n'est rien, » n'est qu'un son; leur être, leur essence, c'est l'argile. Ainsi, en » connaissant l'ETRE, et l'*Etre seul*, vous connaissez tous les êtres; » mais leur nom, mais leur forme, n'est qu'un son, n'est rien; et » leur être, leur essence, c'est Brahm, c'est l'Etre. C'est lui qui » passe dans tous les êtres et en est l'*Entité*... Il est l'*Ignéité* du feu » (*igneitas ignis*); la soleité du soleil (*Soleitas solis*); la lunéité de » la lune (*Luneitas lunæ*); la fulguréité de l'Eclair, etc. <sup>1</sup> » C'est absolument comme nous l'avons vu, la doctrine de l'éclectisme moderne où « l'Etre absolu est un et plusieurs à la fois, un par la » substance ou l'Essence, et plusieurs par les phénomènes ou les » formes qui constituent les êtres particuliers. »

Après toutes ces disputes dangereuses sur les Essences, les Formes, les Universaux et les Entités, comment un prêtre, et un prêtre de mérite, vient-il nous soutenir, en thèse, que les *Essences des choses sont la substance même de Dieu, Essentia sunt ipsa Dei*

<sup>1</sup> *Oupnek'hat*, 1, 51, 53, 54, 55.

*substantia* ! Je n'y comprends absolument rien. Comment ! Vous définissez l'Essence, *cepar quoi un être est conçu de prime abord (id per quod ens primariò concipitur)*. Or, ce par quoi l'homme est conçu de prime abord, c'est une âme et un corps unis ensemble. Voulez-vous donc que ce corps et cette âme, unis ensemble, soient la *substance même de Dieu* ? Je sais bien que vous distinguez l'essence métaphysique de l'essence physique, et que vous considérez l'essence métaphysique indépendamment de l'existence. Mais d'abord, il n'y a point d'essences métaphysiques et il ne doit point y en avoir pour un chrétien. Ce que Platon ou les platoniciens appelaient *essence métaphysique*, était une véritable essence ou substance. On l'appelait *métaphysique*, parce qu'elle n'était pas encore unie à la matière, mais elle était destinée à y être unie. C'était une véritable *substance existante*. En second lieu, ce que vous appelez *essence métaphysique*, n'est pas une essence, c'est une conception intellectuelle, une idée ; c'est l'idée typique d'une chose, le plan, si vous voulez, le modèle de cette chose. Mais l'idée d'une chose n'est pas non plus la *substance même de Dieu*. Toute idée offre deux rapports et avec l'esprit qui perçoit et avec l'objet perçu. Quand j'ai l'idée de N. D. de Paris pour me servir d'un exemple frappant ; il y a premièrement l'acte de mon esprit qui perçoit ou conçoit<sup>2</sup>. Or, certainement, cet acte n'est pas une essence, ce n'est pas l'essence, la substance de N. D. Il en est de même des actes par lesquels Dieu perçoit les choses, autrement, Dieu, voyant tout, serait tout. C'est là précisément la doctrine des Indiens, identifiant l'*acte de percevoir* avec l'*objet perçu*. C'est la base même du Panthéisme. Il y a secondement l'objet que je perçois, ou N. D. elle-même. Mais il est impossible que cet objet soit une essence comme vous l'entendez. En tous cas, il serait absurde de dire qu'il est une propre substance, comme il l'est de dire que les objets perçus sont sa propre substance. Ce qui serait encore l'identification du sujet et de l'objet. Or, en dehors de l'acte qui perçoit et de l'objet perçu, il n'y a plus que des abstractions. Est-ce en elles que vous trouverez vos *essences éternelles* ? Vos essences éternelles, vos essences substance de Dieu,

<sup>1</sup> *Institutiones philosophicæ*, par M. Lequeux, t. II, p. 12.

<sup>2</sup> On perçoit un objet qui existe, on conçoit celui qui ne l'est pas.

ne sont donc que des chimères. Mais elles ont le triste inconvénient de favoriser le Panthéisme. Comment osez-vous dire, même avec les restrictions que vous y apportez, que votre essence et les essences de tous les autres êtres (*Essentie quorumvis entium*), lions, tigres, loups, cochons, fourmis, etc., sont la *substance même de Dieu* ! Ne voyez-vous pas que plusieurs de vos élèves ne saisiront jamais les distinctions subtiles que vous apportez, n'éviteront de graves erreurs que par l'inconséquence ; tandis que vos ennemis, se frottant les mains devant ces principes, déchireront la feuille de papier que vous mettez pour mur de séparation entre vous et eux, et s'autoriseront de vos doctrines pour soutenir leurs coupables erreurs ?

L'Abbé GONZAGUE.



## Archéologie Chrétienne.

## EXPLICATION DE DEUX BAS-RELIEFS

PROUVANT LA RÉALITÉ

## De l'apparition de l'étoile qui apparut aux trois Mages.

**DEUXIÈME PARTIE.** — Utilité que l'Histoire Sainte peut tirer de ces figures.

DEUXIÈME ARTICLE <sup>1</sup>.

Utilité qu'en peut retirer du sarcophage d'Ancône. — Ce qu'était l'étoile qui apparut aux Mages. — Réfutation de diverses opinions à ce sujet. — Les Mages étaient-ils rois? — Réponse à quelques objections. — Explication des textes de saint Matthieu relatifs à l'histoire des Mages. — Motif du silence de l'historien Josèphe sur le massacre des innocents. — Honneurs accordés par les Romains à Hérode. — Faste et cruauté de ce dernier. — Le sarcophage d'Ancône donne-t-il aux Mages les insignes de la royauté? — Le bonnet phrygien était-il porté par les rois chez certains peuples? — Observations sur le nom de roi. — Patrie des Mages. — Ils venaient probablement de l'Arabie. — Description d'un sarcophage païen représentant la mort d'Adonis. — Paroles de saint Léon sur la venue des Mages. — Utilité du sarcophage d'Ancône pour confirmer les traditions et les dogmes catholiques. — Regrets de l'auteur de ne pouvoir se procurer la gravure exacte du monument tout entier. — Sujet de la dernière partie de la dissertation.

En considérant avec attention les figures sacrées de la partie du sarcophage d'Ancône que je publie, je crois avoir trouvé leur véritable forme, et, par suite, leur interprétation véritable. Reste à faire connaître quelle utilité pour l'Histoire sainte, la doctrine de l'Église, des saints pères et des théologiens, l'on peut tirer de ces sculptures.

D'abord, elles nous sont de quelque secours en nous montrant

<sup>1</sup> Voir le 1<sup>er</sup> article au numéro précédent, ci-dessus, p. 367.

l'étoile avec les rayons égaux. Si l'un d'eux eût été allongé, il aurait dénoté une comète. Origène<sup>1</sup>, au 3<sup>e</sup> siècle, s'appuyant de l'autorité de *Chérémon*, imagina que l'étoile vue par les Mages avait été un de ces astres ornés, tantôt d'une longue chevelure, tantôt d'une longue harbe, et quelquefois ayant une autre forme minutieusement décrite par Pline<sup>2</sup>. *Chalchidius*, qui la compare à l'étoile appelée, par les Egyptiens, *Ash* ou *Asaph*<sup>3</sup>, laquelle disparaissait pendant quelque tems et reparaisait ensuite, fait entendre qu'il la regarde comme une comète. Mais saint Basile<sup>4</sup>, saint Thomas<sup>5</sup>, réfutent cette opinion. J'aime à constater que, dans ce sarcophage, peu postérieur à Origène, les anciens chrétiens n'ont pas suivi ce sentiment, puisqu'ils se sont abstenus de représenter sous la forme d'une comète l'étoile qui apparut aux Mages en Orient, disparut près de Jérusalem, ensuite à leur départ de chez Hérode, se montra de nouveau, et les précéda jusqu'au moment de leur arrivée à Bethléem, où elle s'arrêta au-dessus de l'endroit où était l'enfant<sup>6</sup>. A cette alternative de mouvement et de repos, remarquée avec raison par Grégoire de Nysse<sup>7</sup>, ne peut convenir le cours ordinaire des comètes. Il y en a qui, pour soutenir que l'étoile qui annonça la naissance de l'homme-Dieu, fut une comète, citent le passage de Pline, où il écrit<sup>8</sup>, que *la comète devient blanche, avec une chevelure argentée, si éblouissante qu'on peut à peine la regarder, et qu'elle montre sur elle-même avec la forme humaine celle d'un Dieu.*

Le savant J. Bartoli, s'attache ensuite à réfuter les raisonnemens de divers auteurs qui s'appuient sur ce passage de Pline, pour prouver l'existence de l'étoile miraculeuse qui apparut aux Mages,

<sup>1</sup> *Contre Celse*, l. 1, n. 58.

<sup>2</sup> *Hist. nat.*, l. II, c. 22, n. 3.

<sup>3</sup> Voir *Comment. in Tim.*, c. VII.

<sup>4</sup> *Homil. de human. Christ. generat.*

<sup>5</sup> *Sum. theol.*, part. 3, q. 36, art. 5, ad. 3.

<sup>6</sup> S. Matth., II, 2, et suivantes.

<sup>7</sup> *Homil. de Christ. natiuit.*

<sup>8</sup> *Fit et candidus cometes, argenteo crine, ita refulgens, ut vix contueri liceat, speciemque humanam Dei effigiem in se ostendens. Hist. nat.*, l. II, c. 22, n. 3.

et le sentiment du P. Berti, qui pense que cette étoile était un ange entouré d'un corps très-brillant, que l'on voit représenté sur un diptyque d'ivoire<sup>1</sup> du musée chrétien du Vatican, et qui est montré par un des Mages. Il est plus probable, dit-il, comme l'a cru Benoît XIV<sup>2</sup>, que cette étoile qui y est gravée, n'est qu'un météore très-brillant formé par un ange sous la figure d'une étoile qui, poussée par l'Ange d'orient en occident, dans la région moyenne de l'air, indique aux Mages la route qu'ils ont à suivre.» Il continue : « Mais comme c'est l'opinion expresse de saint Augustin<sup>3</sup>, de saint Basile<sup>4</sup>, de saint Ambroise<sup>5</sup>, de saint Léon<sup>6</sup>, de saint Fulgence<sup>7</sup>, de saint Jean-Chrysostôme<sup>8</sup>, de saint Thomas<sup>9</sup>, suivie même par Benoît XIV<sup>10</sup>, par Frédéric Spanheim<sup>11</sup>, et par Antoine Sandini<sup>12</sup>, que c'était une étoile (A) nouvellement créée, non dans le ciel, mais dans l'air près de la terre, qui se mouvait au gré de la volonté divine, c'est-à-dire qu'elle était toute miraculeuse, tant dans sa formation que dans son mouvement<sup>13</sup>; à cause de l'autorité si respectable de tant d'illustres écrivains, je suis de plus en plus persuadé de l'utilité du sarcophage d'Ancône pour la science ecclé-

<sup>1</sup> Gori, *Thes. dipty.*, t. III, plan. 36.

<sup>2</sup> *De la fête de l'Épiphanie*, p. 13.

<sup>3</sup> *Contr. Faust.*, l. II, c. 5. *Sermo* 201, in *Epiph.*

<sup>4</sup> T. II, p. 601.

<sup>5</sup> *In Luc.*, l. II, n. 48.

<sup>6</sup> *Sermo* I, de *Epiph.*, n. 1.

<sup>7</sup> *Sermo* IV, de *Epiph.*, n. 8.

<sup>8</sup> *In Matth.*, c. 2.

<sup>9</sup> Part. 3, q. 36, art. 7.

<sup>10</sup> *Ibid.*, ut *suprà*.

<sup>11</sup> *Dub. evang.*, 27, n. 8, p. 297. Je ne sais pourquoi il compte Origène parmi ceux qui embrassent ce sentiment.

<sup>12</sup> *Historia familiæ sacræ ex antiquis monumentis collecta, de Christ.*, c. III, p. 45.

(A) Ce n'était point une étoile ordinaire, mais un astre miraculeux, un météore éclatant, qui indiquait aux Mages le chemin à une hauteur modérée (voir Bergier, art. *Mages*; Stolberg, *Vie de N. S. Jésus-Christ*, ...)

(Note du traducteur.)

<sup>13</sup> Saint Maxime, *Hom. 4 in Epiph.*

siastique, puisqu'en montrant gravée, non une comète, ou un ange avec un disque, mais une étoile, il nous autorise à conclure, que les chrétiens, dans ce siècle si reculé, avaient là-dessus une opinion plus sage que celle que l'on voit exprimée dans certaines homélies <sup>1</sup>.

Quant à la question tant débattue sur la qualité des trois (A) personnages qui portent leurs offrandes à Bethléem, je sais qu'un critique, n'ayant pas remarqué, ou regardant comme insuffisantes les expressions de saint Justin, de Tertullien, de saint Césaire, de saint Jérôme, de saint Jean-Chrysostôme, de Juveneus, de saint Grégoire le Grand, de Théophylacte et d'autres anciens écrivains (B), ainsi que celles de la sainte Eglise (dans lesquelles elle donne expressément aux Mages le titre de rois ou de princes, et leur applique les prophéties qui prédisent non-seulement la vocation de rois et de princes, mais les dons et le culte rendu au Messie dès sa naissance), parle ainsi <sup>2</sup>: «Que ceux-ci aient été rois, ce que plusieurs pensent, je le nie absolument et je le démontre par un grand nombre de preuves.» Peu après, il continue de la sorte : «Et que dira-t-on en voyant qu'Hérode parle aux Mages comme à des hommes d'une condition inférieure, et les traite même impérieusement ? En les envoyant à Bethléem il leur dit : Allez, et informez-vous exactement de l'enfant, et quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir. Est-ce qu'Hérode aurait ainsi chargé des rois

<sup>1</sup> Le même, *Hom. 2, in Epiph. Nova enim stella novum hominem adventasse revelabat.*

(A) Le monument d'Ancône sert encore à confirmer l'opinion commune, que les Mages étaient au nombre de trois ; ce qui est affirmé par saint Augustin (*Serm. 29 et 33, de Tempore*), par saint Léon (*Serm. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, de Epiph.*). Il est certain qu'ils étaient plusieurs, puisque l'Évangile les nomme toujours au pluriel ; On peut aussi conjecturer qu'ils étaient trois par le nombre de présents qu'ils offrent ; car il est à présumer que chacun porta, à l'Enfant-Dieu, son offrande, ce qui était plus conforme à l'usage reçu. (*Note du traducteur.*)

(B) Saint Hilaire, l. iv, de *Trinitate*, saint Basile, saint Augustin, Isidore, Bède, etc., cités par (Migne, *Cours compl. d'Écrit. Ste.*, t. xxi, col. 407) saint Cyprien : *Apparuit stella regibus* (in fol. 1648). (*N. du trad.*)

<sup>2</sup> *Exerc. hist. crit.* 34, p. 233. Jac. Hyac. Serry.



d'Orient de ses prescriptions et de ses ordres? Rappelant même dans un autre endroit <sup>1</sup>, que quelques-uns se plaignent de ce qu'il a enseigné que les Mages, adorateurs du Christ, n'étaient pas rois; il ajoute: *Et cela a été prouvé par moi*, par toutes les circonstances racontées dans l'Evangile de saint Matthieu, et par le silence de tous les pères des dix premiers siècles de l'Eglise, dont aucun n'a donné le titre de roi à ces sages de l'Orient, qui vinrent adorer Jésus-Christ naissant.» Aux difficultés que je viens d'exposer, le savant et pieux Sandini <sup>2</sup> se contente d'opposer cette réflexion de Melchior Canus <sup>3</sup>: « L'accueil peu honorable fait aux Mages par Hérode est une preuve du faste de ce dernier, ou de la gloire et de la majesté romaine. « Mais n'est-ce pas une chose indigne que de changer la fierté hautaine d'un grand roi en une haine jalouse pour des inférieurs? Le critique ne laisse pas que de répliquer <sup>4</sup>: « Où trouve-t-on ici le prétexte du grand faste d'Hérode, qui ne se manifeste nulle part, ou du moins que très-faiblement dans ses autres actions? Pourquoi vanter dans Hérode la gloire et la majesté romaine, pour l'excuser de recevoir impoliment des rois qui viennent le trouver, comme s'il eût été romain, et qu'il n'eût pas été soumis aux Romains par droit de patronage, et qu'il n'eût pas été plusieurs fois méprisé et vilipendé par César Auguste? J'oserai même ajouter, que ni Auguste, ni même Tibère n'aurait pas accueilli avec tant d'impolitesse, et presque avec grossièreté des rois venus d'Orient. »

Mais *Flavius Josèphe* peut fournir une réponse péremptoire à Sandini, qui fait justement valoir les raisons apportées par un théologien aussi célèbre que Melchior Canus. Je ne parle point de la harangue que prononcèrent à Rome contre Hérode mort, en présence d'Auguste, les députés des Juifs (et non Josèphe, comme l'avance un philosophe <sup>5</sup>, puisqu'il était né seulement la première

<sup>1</sup> Défense du livre intitulé : *Exercitationes*, etc.

<sup>2</sup> Cap. III, p. 32.

<sup>3</sup> *De locis theolog.*, l. II, c. 5.

<sup>4</sup> *Animadversiones anticristianæ*, p. 31.

<sup>5</sup> Le marquis d'Argens, p. 292. *Défense du Paganisme*, par l'empereur Julien.

<sup>6</sup> *Vie de Josèphe*, p. 998.

année du règne de Caligula), dans laquelle on voudrait qu'il eût été fait mention du massacre des Innocents <sup>1</sup>, tandis qu'on n'y parle pas même des meurtres de ses plus proches parents, de ceux de sa femme et de ses fils; et que même on y déclare <sup>2</sup>, qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer tous ceux à qui il a ôté la vie, puisque le sort de ceux qui leur ont survécu, qu'il a *attristés par sa fureur et sa cruauté*, est mille fois pire que le leur. Quelle fierté ne devait pas faire naître dans l'esprit d'Hérode le souvenir du titre de citoyen romain <sup>3</sup>, qu'il avait certainement obtenu, lui aussi d'une manière implicite avec son père? des dignités que lui avait expressément conférées Sextus César <sup>4</sup>? du royaume qui lui avait été donné par le sénat romain <sup>5</sup> avec les circonstances les plus honorables? L'assemblée s'étant séparée <sup>6</sup>, Antoine et Octave donnant la place du milieu à Hérode, sortirent et le conduisirent au capitol, accompagnés des consuls et des autres magistrats; et le nouveau roi, le premier jour de son règne, fut invité à un banquet par Marc-Antoine. Celui-ci ayant été vaincu, Auguste, vainqueur, ne le traita-t-il pas à Rhodes *avec tous les honneurs* <sup>7</sup>? Dans la suite ne fut-il pas en Egypte <sup>8</sup> honoré de l'amitié la plus intime par César lui-même, et comblé par lui de bienfaits et de présents considérables? Il est vrai qu'en Syrie, les Gadarésiens <sup>9</sup> l'accusèrent auprès de César; mais César, lui conservant son amitié, ne cessa point de le traiter avec courtoisie, et Hérode fut élevé à un si haut degré de félicité que, *dans toute l'étendue de l'empire romain, les deux hommes les plus puissans de tous, César et Agrippa, César après Agrippa, et Agrippa après César, ne faisoient à personne de plus grands honneurs qu'à Hérode*. Il était devenu la terreur, non-seulement

<sup>1</sup> D'Argens, *loc. cit.*

<sup>2</sup> Josèphe, *Ant. ju.*, l. xvii, c. 12, et *de Bell. jud.*, l. ii, c. 4.

<sup>3</sup> *Loc. cit.*, n. 41.

<sup>4</sup> Josèphe, *Ant. ju.*, l. xiv, c. 17.

<sup>5</sup> *Ibid.*, l. xiv, c. 17.

<sup>6</sup> *De Bell. jud.*, l. i, c. 11, et *Ant. ju.*, *loc. cit.*

<sup>7</sup> L. xv, c. 10.

<sup>8</sup> Josèphe, *Ant. ju.*, l. xv, c. 11.

<sup>9</sup> L. xv, c. 13, *de Bell. jud.*, l. i, c. 15.

des siens, mais encore des rois étrangers, parce qu'Auguste n'avait accordé à aucun autre roi un pouvoir aussi étendu qu'à lui, et Josèphe cite un exemple de l'autorité qu'il exerçait même hors de son royaume. C'est pourquoi Hérode se vantait quelquefois même parmi les siens, comme d'une chose importante et glorieuse pour lui <sup>2</sup> de l'*amitié des Romains, maîtres du monde*. Il est vrai qu'un jour <sup>3</sup>, à cause des calomnies de Sillée, César, irrité, ne voulant pas entendre parler des moyens de justification que les amis d'Hérode essayaient de faire prévaloir, et qu'Hérode lui-même, par la voie des ambassadeurs, réussit à faire parvenir auprès de son trône, lui écrivit avec menace que, si jusqu'à cette heure il l'avait traité en ami, à l'avenir il le regarderait comme son sujet. Ce fut alors que les Arabes et les Trachonitiens <sup>4</sup> insultèrent Hérode ; et lui supportait tout, ayant déjà *moins de confiance et d'audace à cause de la colère de César*. Mais Nicolas de Damas ayant été expédié à Rome, Auguste l'écouta, condamna <sup>5</sup> à mort Sillée, fit rentrer Hérode dans ses bonnes grâces, et, se repentant de ce que, trompé par des calomnies, il lui avait écrit une lettre menaçante, il adressa de violens reproches à Sillée de ce que ses mensonges l'avaient poussé à user de procédés peu bienveillants. Il était même sur le point de dépouiller <sup>6</sup> Arétas du royaume d'Arabie pour l'ajouter à celui d'Hérode, s'il n'avait vu ce dernier malheureux à cause des graves soupçons qui planaient sur la conduite de ses fils. Et Auguste lui ayant écrit pour cette affaire une lettre amicale, Hérode, en la recevant, fut hors de joie, soit parce qu'il était rentré en grâce auprès de César, soit parce qu'il lui laissait la liberté entière de prononcer sur eux telle sentence qu'il lui plairait. Alors, dit Josèphe <sup>6</sup>, ses affaires ayant pris une tournure plus favorable, et reprenant lui-même sa première assurance, il donna, sous une forme nouvelle, un libre cours à sa haine. C'est ici précisément que l'historien

<sup>1</sup> *Ibid.*, de *Bell. jud.*, l. 1, c. 17. — *Ibid.* l. xv, c. 14.

<sup>2</sup> *Ibid.*, l. xvi, c. 15.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, c. 16.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*, c. 17.

comme s'il eût écrit pour défendre Sandini, se montre incertain, si l'on doit attribuer aux fautes des fils leur mort ordonnée par leur père Hérode, ou à la cruauté de ce dernier, et à son amour effréné de la gloire et du commandement, voulant gouverner seul et faire tout à sa guise. Et enfin il conclut : qu'il valait mieux (quand même il aurait voulu les condamner) ou les tenir dans une prison enchaînés, ou les reléguer loin du royaume, puisqu'il était parfaitement rassuré <sup>1</sup> par la puissance romaine, sous le patronage de laquelle il vivait, et qu'il n'avait à craindre ni embûches, ni violence ouverte. Or, les faire périr ainsi promptement, que fût-ce autre chose qu'une preuve évidente de barbarie ? Après ces paroles, il est superflu d'ajouter, que Josèphe nous peint Hérode, qui approchait de ses 70 ans <sup>2</sup>, extrêmement féroce, colère et inquiet en toute chose ; parce qu'il croyait que la nation le méprisait, et qu'elle se réjouissait de le voir malheureux. Si donc Hérode, élevé au-dessus de tous les rois par l'empereur romain, tout gonflé de la puissance qu'il tirait de la gloire et de la majesté de Rome, son soutien et son appui, en outre irascible et très-ombrageux pour tous les motifs déjà mentionnés, eut parlé avec sa hauteur ordinaire à des rois, lui qui insulta des princes <sup>3</sup> autrement qu'en paroles, en leur donnant la mort sans pitié et qui fut sur le point d'enlever la vie (malgré la passion de Marc-Antoine) à Cléopâtre elle-même <sup>4</sup>, dont il méprisa stoïquement les charmes, je ne vois rien là qui doive surprendre.

Mais j'ose avancer, que je ne trouve point de signe très-certain de ce faste, de cette fierté, de ces ordres, de cette impolitesse, et presque de cette grossièreté que nous oppose le critique, ni dans le récit de saint Matthieu, ni dans ces paroles que cet évangéliste nous apprend avoir été dites aux Mages par Hérode, roi des Juifs.

<sup>1</sup> Μεγάλην ἐσφάλειαν αὐτῷ περιεσχημένῳ τὴν Ῥωμαίων δύναμιν. *Ibid.*

<sup>2</sup> Ἐξηγήρωσεν ἀκράτῳ τῇ ὀργῇ καὶ πικρίᾳ εἰς πάντα χρώμενος. Αἴτιον δὲ ἦν δόξα τοῦ καταφρονεῖσθαι, καὶ ἡδονῇ τὰς τύχας αὐτοῦ τὸ εὖνος φέρειν. Josèphe, *Ant. jud.*, l. xvii, c. 8.

<sup>3</sup> *Ibid.*, l. xv, c. 3 et 19.

<sup>4</sup> *Ibid.*, c. 5.

Rappelons-nous que par les soins des Pharisiens<sup>1</sup>, race d'hommes si ennemis des rois, qu'elle ne craignait pas de les attaquer ouvertement, qu'elle avait refusé le serment de fidélité à César et à Hérode, et qui s'imaginait, par ses entretiens avec la divinité, avoir la prescience de l'avenir, — s'était répandue dans Jérusalem une prédiction d'après laquelle Dieu avait décrété, *que le royaume serait enlevé à Hérode et à sa famille, et que toute chose prospérerait admirablement au nouveau roi*. Antipater<sup>2</sup> fils d'Hérode, ou la mère d'Antipater avait consulté les devins dans des sacrifices où l'on demandait sa mort. Hérode, d'après ce que raconte Flavius, savait tout cela, tout cela l'avait porté à commettre, ou à préparer des massacres, n'épargnant pas ce qu'il avait de plus cher, ses plus proches parents, son fils lui-même; et toutes ces choses étaient arrivées vers la fin de son règne. C'est à cette époque que naît Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous apprenons de saint Matthieu<sup>3</sup> qu'étant né à Bethléem de Juda, voilà que des Mages vinrent de l'Orient à Jérusalem disant : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître? car nous avons vu son étoile dans l'Orient, et nous sommes venus l'adorer. » On a remarqué, avec raison, qu'ils ne se seraient pas hasardés à parler librement comme ils firent à Hérode si leur qualité ne leur avait point donné du courage et de la confiance. Mais poursuivons.

Les Mages demandent : *Où est le roi des Juifs qui vient de naître?* Hérode, roi des Juifs, entendant cette demande des Mages, se troubla, et toute la ville de Jérusalem avec lui, et les princes des prêtres, et les scribes du peuple étant assemblés, il les interroge pour savoir où devait naître le Christ. Et comme il lui fut répondu, qu'il devait naître à Bethléem de Juda, d'après la prophétie qu'ils rapportèrent, il manda secrètement les Mages auprès de lui, s'enquit d'eux, avec soin, en quel tems l'étoile leur était apparue, et les envoya à Bethléem. Si quelqu'un s'imagine qu'il y a de la fierté à envoyer les Mages à Bethléem, qu'il fasse attention que, puisque

<sup>1</sup> *Ibid.*, l. xvii, c. 3.

<sup>2</sup> *Ibid.*, c. 7.

<sup>3</sup> C. II. 1 et suiv.

les Mages demandent : Où est le roi des Juifs qui vient de naître <sup>1</sup> ? la réponse la plus convenable était de les envoyer à ce même endroit. En supposant cette demande, l'évangéliste ne donne aucun motif de reconnaître de la fierté dans Hérode d'ailleurs très-orgueilleux, quand il raconte qu'Hérode <sup>2</sup> les envoyant à Bethléem, leur dit quelques paroles. C'est une réponse et non un ordre. Et le verbe *πέμπω* n'indique pas toujours le commandement, l'ordre, l'autorité, et il est quelquefois joint à la prière *ἐπιμπε...* *δεύματος*, écrit Xénophon <sup>3</sup> ; il *envoya* et *pria*, traduit Henri Étienne <sup>4</sup>. Je ne pense pas que le même évangéliste saint Matthieu veuille montrer dans saint Jean des marques de commandement impérieux, lorsqu'il raconte que le saint, *ayant envoyé deux de ses disciples*, fit dire au Rédempteur ce qu'on lit en cet endroit.

Mais quelles sont les paroles dites à cette occasion par Hérode ? Est-il vrai ensuite que celui-ci *parle aux Mages comme à des hommes d'une condition inférieure, et même qu'il les traite impérieusement* ? et que l'on doive s'écrier : *Est-ce ainsi qu'Hérode aurait envoyé des rois d'Orient, après les avoir chargés de ses commandements et de ses ordres* ? Je trouve des paroles de commandement dans Jésus, quand il dit au Tentateur : *Retire-toi, Satan* <sup>5</sup>. J'en trouve encore quelques-unes dans la bouche du centenier, quand il dit au Christ avec une humilité égale à sa foi <sup>6</sup> : « Seigneur, je » ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais dites » seulement une parole, et mon fils sera guéri. Car, quoique je ne » sois qu'un homme soumis à d'autres, ayant sous moi des soldats, » je dis à celui-là : va là, et il y va ; et à un autre : viens, et il vient ; » et à mon serviteur, fais cela, et il le fait. » Ce *va*, ce *viens*, ce *fais* annoncent l'autorité et le commandement. Mais quand le Christ dit à ses disciples <sup>7</sup> : *allant, enseignez toutes les nations*, ou

<sup>1</sup> S. Matth., c. II, v. 2.

<sup>2</sup> *Ibid.*, v. 8.

<sup>3</sup> Xénophon, *Cyroped.* 1.

<sup>4</sup> Misit et rogavit : *Trésor de la lang. grecq.* au mot *πέμπω*.

<sup>5</sup> ἵπαγε, Σατανᾶ. Matth., IV, 10.

<sup>6</sup> *Ibid.*, VIII, 8.

<sup>7</sup> Euntes ergo, docete omnes gentes. *Ibid.*, XXVIII, 19.

quand il dit aux disciples de saint Jean-Baptiste : *allez, et rapportez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu*<sup>1</sup>. Je n'y vois pas un ton impérieux. Quelles sont les paroles d'Hérode aux Mages ? celles-ci<sup>2</sup> : *en allant, informez-vous avec soin de l'Enfant, et quand vous l'aurez trouvé, faites-le savoir, afin que je vienne moi-même l'adorer*. Je n'oserais pas traduire ce πορευθέντες par le mot *allant*, si la Vulgate elle-même dans les deux passages précités, et dans les autres du même évangile de saint Matthieu, n'avait traduit cette expression grecque par la latine correspondante<sup>3</sup>.

Le savant Bartoli s'attache ensuite à démontrer, par de nouvelles preuves, que les expressions : *informez-vous, faites-moi savoir*, employées par Hérode, n'annoncent en lui ni fierté, ni supériorité, que, bien loin de les regarder comme des ordres qu'il donne à des hommes d'une condition inférieure, elles sont plutôt la demande d'une faveur si, comme il est autorisé à le croire d'après quelque carte géographique<sup>4</sup>, et par l'avis qu'ils reçurent en songe de suivre une autre route, le chemin que devaient suivre naturellement les Mages, qu'ils fussent Arabes, Perses ou Chaldéens, les obligeait en partant de Bethléem à repasser par Jérusalem. Il cite le passage suivant où Dacier<sup>5</sup> réfute les subtilités de Protagoras et d'autres critiques, qui blâment Homère de s'être servi de l'impératif *chante*<sup>6</sup>, au commencement de l'*Iliade*, comme s'il eût voulu commander aux Muses. « C'est à la grammaire à enseigner que les impératifs ne sont pas toujours des commandements formels et ne marquent pas la supériorité de celui qui parle. Ce sont très-souvent

<sup>1</sup> Euntes renunciate Joanni quæ audistis et vidistis. xi, 4.

<sup>2</sup> Πορευθέντες ἀκριβῶς ἐζητήσατε περὶ τοῦ παιδίου, ἵπταν δὲ εὑρήτε, ἀπαγγείλατέ μοι, ὅπως κἀγὼ ἐλθὼν προσκυνήσω αὐτῷ. Matth., ii, 8.

<sup>3</sup> Euntes ergo, docete omnes gentes. Id. xxviii, 19.

<sup>4</sup> Voyez celle de l'abbé de la Grive. M. d'Anville (*Géog. Anc. Abr.*, t. ii, p. 169) dit que Bethléem... n'est qu'à six milles de Jérusalem vers le midi. Mais dans la carte générale pour servir à l'intelligence de l'Histoire Sainte, il est placé par Buache, à l'occident; on y parle des Mages, comme aussi dans l'explication, p. 7.

<sup>5</sup> *La Poétique* d'Aristote, p. 345.

<sup>6</sup> Ἄνδι.... *Iliad*, c. i, v. 1.

des prières qu'on fait par l'impératif, plutôt que par l'optatif, pour marquer ou un besoin plus pressant, ou une plus grande confiance, et c'est ainsi qu'on parle tous les jours à Dieu. »

Bartoli continue :

Une vaine fureur porta ensuite Hérode à essayer de faire périr Jésus-Christ et de l'envelopper dans le célèbre massacre des innocents. Quelques-uns en doutent<sup>1</sup>, parce que Flavius Josèphe n'en parle pas. Chose plaisante que de prétendre qu'il en eût fait mention, ce Juif adroit et rusé, devenu l'affranchi de Vespasien ! Pourquoi cet empereur fit-il rechercher avec soin et cruellement massacrer tous les descendants de la famille royale de David ? Je n'attribue point avec quelques-uns<sup>2</sup> à cette même cause le martyre ou d'Apollinaire, dont parle le Martyrologe romain<sup>3</sup>, ou de Gaudence, connu par une inscription que Aringhi<sup>4</sup> et non Marangoni<sup>5</sup>, fut le premier à tirer des ténèbres de l'oubli. Je demanderai seulement qu'il fut le motif pour lequel Vespasien voulait extirper tous les rejetons de la famille de David ? C'était certainement la

<sup>1</sup> Il paraît d'abord étonnant que Josèphe, qui ne pardonne rien à Hérode, qui s'attache à rendre sa mémoire odieuse, qui a fait mention avec soin de tant de jeunes gens que ce prince fit égorger ou brûler avec leurs précepteurs, pour avoir abattu l'aigle romaine du temple de Jérusalem, et qui rapporte si expressément tous les autres crimes d'Hérode, surtout dans la harangue qu'il prononça à Rome contre sa mémoire, en présence de l'Empereur, ne dise pas un mot du massacre d'un nombre prodigieux d'enfants égorgés sous un prétexte qui devait paraître, aux Romains, le comble du ridicule, qui accablait Hérode de honte, et qui dévoilait toute sa cruauté (note d'Argens, *Déf. de l'em. Julien* p. 392).

<sup>2</sup> Eusèb., *Hist. eccl.*, l. III, c. 15. — Baronius, à l'année 74.

<sup>3</sup> Bonada, *Carm.*, etc., t. II, p. 510.

<sup>4</sup> *Martyr. Rom.*, 23 juillet.

<sup>5</sup> L. III, c. 22, p. 603. Ce ne fut pas le droit de cité, mais le droit de bourgeoisie, qui fut non promis, mais donné à Gaudence par Vespasien, mais pour peu de tems comme il résulte de ces paroles : *Sic præmia servas, Vespasiane dire? Civitas ubi?*... On ne doit pas entendre Domitien, mais Vespasien, ni la construction du théâtre, comme l'a cru Aringhi, mais du célèbre amphithéâtre.

<sup>6</sup> Bonada, p. 509. *Marangonius qui primus*, etc.



persuasion qu'il avait, ou qu'il voulait que l'on eût, qu'il était lui-même le grand Roi, Maître du monde, annoncé par les prédictions. Or, comme il existait des prophéties qui promettaient cette domination aux descendants de David, Vespasien, à cause de cela, s'efforça de les détruire, afin qu'en lui seul se vérifiât ce bruit constant généralement répandu à Rome et dans tout l'empire romain, d'après plusieurs oracles païens, comme l'assurent ouvertement Tacite<sup>1</sup>, Suétone<sup>2</sup> et plusieurs autres<sup>3</sup>. Mais quel fut celui qui fit surtout croire à Vespasien qu'en lui s'accomplissaient les prédictions concernant le grand Roi, le Messie attendu? Ce fut Flavius Josèphe<sup>4</sup>. Et ce fut à cause de ces basses adulations qu'il fut en très-grande faveur auprès de lui. Mais, d'un autre côté, si le massacre des innocents était une conséquence de la venue des Mages adoreurs du Messie qui venait de naître; qui ne voit pas que parler de l'un c'était rappeler l'autre? Et en même tems qui ne s'aperçoit pas que faire mention de cette arrivée des Mages, c'était détruire ce qu'il avait été si intéressé à faire accroire à Vespasien? Donc le silence de Josèphe<sup>5</sup>, surtout dans un ouvrage

<sup>1</sup> Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore, ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur, etc. *Hist.*, l. i, c. 11; l. ii, c. 1, et l. v, c. 13.

<sup>2</sup> Percrebuerat oriente toto vetus, et constans opinio: esse in fatiis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur, etc. *In Vespas.*, c. 4. Touchant *eo tempore*, voyez la belle dédicace à Jean Giscala.

<sup>3</sup> Hégésippe, l. v, c. 44. — Cic., *De divinât.*, l. ii, 11, 54. Voyez M. Varano dans la préface précitée, Middleton, dans la *Vie* de Cicéron, Trombelli, t. ii, p. 327.

<sup>4</sup> Et unus ex nobilibus captivis Josephus, cum conjiceretur in vincula, constantissimè asseveravit fore, ut ab eodem brevi solveretur, verum jam imperatore. Suéton., *Ibid.*, c. 5. Josèphe lui-même, *de Bell. jud.*, prologue, et l. iii, c. 15, et surtout l. vii, c. 12 (*edit. Genev.*, 1611). Quod maximè eos ad bellum excitaverat responsum erat ambiguum, itidem in sacris litteris inventum, quod eo tempore quidam esset ex eorum finibus orbis terræ habiturus imperium. Id enim illi quidem quasi proprium acceperunt, multique sapientes interpretatione decepti sunt. Hoc autem planè responso Vespasiani designabatur imperium, qui apud Judæam creatus est imperator.

<sup>5</sup> Voyez Lamy, Trombelli, etc.,

écrit par lui en langue grecque<sup>1</sup> pour les Romains, n'infirmes pas le moins du monde la véracité de l'évangéliste saint Matthieu sur un fait qui fut attesté par un païen aussi passionné que l'était Marcrobre<sup>2</sup>, et qui se trouve parfaitement conforme aux habitudes ordinaires d'Hérode<sup>3</sup>, soit en enveloppant les innocents par surabondance de précautions<sup>4</sup>, lorsqu'il s'agissait de se montrer cruel contre

<sup>1</sup> Τοῖς κατὰ τὴν Ῥωμαίων ἡγεμονίαν. Prologue de Josèphe au l. 1, de *Bell. jud.* Si le prétexte qui devait paraitre aux Romains le comble du ridicule eût été ensuite, selon notre adversaire, le titre de roi des Juifs sans le consentement de Rome, est-ce que par hasard un Aristobule l'aurait attendu? Non certainement. Voyez Jos., *Ant. ju.*, l. xiii, c. 19. Un Simon? Non encore. L'historien Tacite l'affirme, l. v, c. 9. «Post mortem Herodis, nihil expectato Cæsare, Simon quidam regium nomen invaserat.» Et il est digne de remarque que ce Simon qui διαδήμα ἐτόλμησε περιέσθαι, n'était qu'un serviteur d'Hérode, δούλος Ἡρώδου τοῦ βασιλέως, selon le témoignage de Josèphe, l. xvii, c. 12. Que si, pour ordonner le massacre d'un nombre prodigieux d'enfants, le barbare Hérode eût été poussé par l'arrivée des Mages, guidé par un prodige céleste annonçant la naissance d'un roi, comment un tel motif eût-il pu paraitre aux Romains le comble du ridicule? Comment aurait-il été parmi les Romains accablé de honte? Comment aurait-il révélé aux yeux des Romains toute sa cruauté; si eux-mêmes, quelques années auparavant, sous le consulat de M. Tullius, pour un semblable motif, avaient délibéré de faire la même chose? Certainement, Suétone est très-connu de notre érudit philologue, et il sait très-bien que, dans la *Vie d'Auguste* (c. 94), on lit : «Auctor est Julius Marathus, ante paucos, quam (Augustus) nasceretur menses, prodigium Romæ factum publicè, quo denunciabatur Regem Pop. Rom. naturam parturire, senatum exterritum censuisse, ne quis illo anno educaretur.» Nous n'avons donc pas besoin de la réponse que donne ici le critique avec cet artifice qui règne dans tout l'ouvrage ni dû texte qu'il cite. Les Saints Pères étaient plus judicieux qu'il ne croit.

<sup>2</sup> Cum (Augustus) audisset inter pueros quos in Syria Herodes, rex Judæorum, intra bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : meliùs est Herodis porcum esse quam filium. *Satur.*, l. ii, c. 4.

<sup>3</sup> Timore autem pavidus erat, et ad omnes suspiciones excitabatur; multosque innocentes, metu ne quem nocentium prætermitteret, in tormenta ducebat. Jos., de *Bell. jud.*, l. 1, c. 19.

<sup>4</sup> Conveniens in eumdem tyrannum pavor, et furor pro abundantia cautionis, et licentiâ persecutionis. S. Jean Chrys., *Hom.*, 7, in Matth.

ceux qu'il croyait mériter sa barbarie ; soit en employant des paroles flatteuses<sup>1</sup>, tandis qu'il méditait le meurtre et le carnage, comme celles dont il se servit pour tromper les Mages, afin qu'à leur retour ils lui donnassent des renseignements sur le Roi des Juifs qui venait de naître, sous prétexte de vouloir lui-même venir l'adorer.

Maintenant on désirera savoir, sans doute, si le sarcophage d'Ancone est de quelque utilité pour la question qui nous occupe, et s'il donne ou non aux Mages les insignes de la royauté. Ceux qui croient qu'anciennement il n'y avait d'autre indice sur le front que le diadème ou la couronne, ceux qui *avouent sans peine*<sup>2</sup> que *le bonnet phrygien était un ornement qui convenait à la vérité aux nobles magistrats, mais non aux rois*, ceux-là chercheront vainement des marques de la dignité royale sur la tête des Mages dans ces figures sacrées. Mais quiconque sait que Virgile<sup>3</sup> donne au roi Priam la tiare phrygienne, et qu'un antique monument, décrit par le docte Caylus<sup>4</sup>, nous le montre avec le même ornement ; quiconque la remarque dans les antiques peintures virgiliennes représentée de la même manière, et voit le roi Énée à table avec Didon avec la même tiare phrygienne, ainsi que le prince royal Ascagne, quand la flamme paraît au-dessus de sa tête (et l'on ne peut avoir aucun doute à ce sujet si l'on garde, ou dans le Vatican l'original dont les noms sont joints aux personnages, ou dans quelques gravures vraiment précieuses, la copie qui fut mise au jour avec ces

<sup>1</sup> Herodes ad Antipatri litteras, dissimulatâ irâ, insidiosè rescripfit, properaret, ne quid sibi per ejus absentiam, quod nollet, accideret..... modisque omnibus magnam caritatem præ se ferebat, veritus ne ille suspicione aliquâ tactus differret ad se reditum. *Jos., Ant. ju.*, l. xvii, c. 7. Il adressait les mêmes louanges à Hircan, l. xv, c. 2, et au fils d'Hircan, c. 3, qu'il fit tous périr.

<sup>2</sup> Trombelli, t. iii, p. 335.

<sup>3</sup> Hoc priami gestamen erat cùm jura vocatis

More daret populis, sceptrumque sacerque tiaras, etc.

Dans cet endroit, Servius écrit : *Tiaras, pileum phrygium.*

(*Énéid.*, vii, 246.)

<sup>4</sup> *Recueil d'Antiq.*, t. iv, pl. 50, n. 2.

noms antiques); enfin tous ceux qui, dans Montfaucon, voit placée sur la tête du roi Midas<sup>1</sup> et sur celle d'un autre souverain cette même tiare<sup>2</sup>, sans parler d'autres antiquités citées par d'autres écrivains à ce sujet, ceux-là seront moins empressés de demander des diadèmes, ou des couronnes au lieu du bonnet phrygien sur tête des Mages pour les reconnaître pour rois. Et ils s'étonneront qu'en parlant des figures représentées dans le Baptistère déjà mentionné<sup>3</sup>, l'érudite Maffei ait écrit<sup>4</sup>: *qu'ils sont tous les trois sans couronne, l'opinion qu'ils fussent rois n'étant pas encore accréditée*<sup>5</sup>, comme si la couronne fût absolument nécessaire pour les croire tels et que le savant P. Jobert n'enseignât pas clairement que *le bonnet phrygien a servi à quelques rois*<sup>7</sup>.

Traduit de l'italien de Joseph BARTOLI,  
Par M. l'abbé BLANC, curé de Domazan.

<sup>1</sup> *Ant. Expl.*, t. III, part. 1, pl. 45. traduit de l'italien de Joseph BARTOLI, par M. l'abbé BLANC, curé de Domazan.

<sup>2</sup> *Suppl.*, t. IV, pl. 32.

<sup>3</sup> Bottari, t. 1, p. 196.

<sup>4</sup> Seb. Donati de — *Dittici*, p. 221., Trombelli, p. 336.

<sup>5</sup> *Num.*, IX.

<sup>6</sup> *Veronci illus.*, III, par. 3, p. 64.

<sup>7</sup> *Istruz.*, IX

Polémique catholique.

PROTESTATION

DE

M. LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS,

A L'OCCASION DE LA THÈSE SOUTENUE

PAR

M. L'ABBÉ MARET,

POUR SA NOMINATION AU GRADE DE DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

---

Nous recevons de M. le doyen de la faculté de théologie de Paris, la lettre suivante, que nous ne pouvons refuser de publier.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.—RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Faculté de théologie.

Paris, 27 juin 1850.

Monsieur le Rédacteur,

« J'ai lu dans le dernier numéro des *Annales de philosophie chrétienne*, « quelques observations relatives à la thèse soutenue par » M. l'abbé Maret, le 25 mars dernier, devant la Faculté de théologie, pour sa nomination au grade de *docteur en théologie*. » Ces observations, par leur nature même, exigent de ma part quelques mots d'explication. Je compte assez sur l'impartialité rigoureuse qui vous distingue, pour espérer que vous voudrez bien leur donner place dans un de vos prochains numéros :

» 1° Après avoir remarqué la forme insolite de cette thèse, et la méthode théologique que l'auteur y propose, comme devant être suivie, pour arriver à la *connaissance de Dieu*, vous dites : « Nous » allons donc voir comment on arrive à la *connaissance théologique de Dieu*, dans l'enseignement de la Faculté de théologie de Paris, en l'an de grâce 1850 (p. 359). »

» 2° Plus bas, vous rapportez plusieurs propositions émises par

M. Maret, dans sa *Théodicée chrétienne*, puis, vous ajoutez : « Bien » plus, non-seulement la première Faculté de théologie nomme » l'auteur de ces énormités, *professeur*, mais encore lui confère le » grade élevé de DOCTEUR (p. 366).

» Telles sont vos observations, M. le Rédacteur ; voici maintenant celles que je crois de mon devoir de vous soumettre :

» 1° D'abord, je conviens que la thèse de M. Maret, n'a, pour le fond et pour la forme, aucun rapport avec celles qui ont été présentées à la Faculté de Paris jusqu'à ce jour ; mais je dois ajouter que les réglemens universitaires, tout en indiquant le sujet et la matière de cette sorte d'épreuves, ne prescrivent rien concernant la rédaction.

» Quant à la responsabilité que vous semblez vouloir faire peser, à cette occasion, sur la Faculté elle-même, je déclare que la thèse m'a été remise imprimée, quelques heures seulement, avant le moment fixé par M. Maret pour la soutenance ; que loin d'y avoir apposé le *bon à tirer*, comme le sollicitait l'imprimeur, j'ai demandé une deuxième épreuve avec la copie manuscrite, que je jugeais d'autant plus nécessaire, que l'impression était très fautive, et que l'obscurité d'un certain nombre de phrases, en rendait sans cela la correction absolument impossible. Mais au lieu de satisfaire à ma demande, l'imprimeur se borna à renvoyer comme *bonnes feuilles*, une quarantaine d'exemplaires de la première épreuve, portant le nom du doyen, quoiqu'il n'en eût pas permis le tirage.

» Peu d'instant après, les membres de la commission d'examen arrivent ; une lecture rapide de la thèse, qu'ils ne connaissaient pas leur permet d'y découvrir des fautes assez nombreuses ; ils les signalent sur le champ au candidat ; mais ils ne voient pas dans cette circonstance un motif suffisant de différer la soutenance. De son côté, le doyen, déférant au vœu de M. Maret, a voulu attendre, pour distribuer la thèse, les exemplaires que le candidat s'était chargé de corriger. Aussi, est-ce avec étonnement qu'il a vu reproduites dans le deuxième tirage, des fautes signalées comme telles par la commission.

» Je crois ces détails suffisants pour prouver que la méthode proposée dans la thèse de M. Maret pour arriver à la *connaissance*

*théologique de Dieu*, n'est pas, par cela même, la méthode suivie par notre Faculté.

» 2<sup>e</sup> La Faculté de théologie de Paris n'est pas plus responsable des erreurs commises par M. Maret dans son enseignement. En effet, cette Faculté n'a pu connaître sûrement ces erreurs, que lorsqu'elles ont été publiées par la voie de la presse. Or, dès ce moment même, l'autorité supérieure en a été dûment informée. Si donc, elle a cru devoir garder le silence ; était-ce à la Faculté à élever la voix ? D'ailleurs, il y aurait injustice envers M. Maret, à ne pas reconnaître que dans la deuxième édition de sa *Théodicée chrétienne*, il a profité des observations qui ont pu lui être adressées, puisqu'il a fait disparaître un certain nombre d'inexactitudes qui déparaient la première <sup>1</sup>.

» Je dois vous faire remarquer de plus, Monsieur le Rédacteur, que ce n'est pas, comme vous le dites, la Faculté qui a nommé M. Maret *professeur*, mais bien M. le ministre de l'instruction publique, sur la présentation de M. l'archevêque. A la vérité, une ordonnance rendue le 24 août 1838, porte : « qu'à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1850, il devra être procédé par la voie du concours, pour nommer aux chaires vacantes dans la Faculté de théologie, » voie prescrite déjà, par le décret constitutif du 17 mars 1808, mais l'université a cru pouvoir, en faveur de M. Maret, s'élever au-dessus de cette ordonnance, laquelle, je le crois, n'a pas été abrogée, et même du règlement du 10 octobre 1809, portant : « En conséquence de l'article 12 du décret du 4 juin 1808, toute dispense, même prévue par les lois et règlements, d'une formalité quelconque, relative aux examens, doit être donnée par le grand-maitre, sur l'avis de la Faculté. »

» Quant au *grade élevé de docteur*, voici comment il a été conféré à M. Maret. La Faculté de théologie de Paris, ne comptant que deux professeurs titulaires, l'Université a dû compléter le jury d'examen en adjoignant deux docteurs pris en dehors de son sein.

<sup>1</sup> Les lecteurs des *Annales* seuls peuvent bien connaître quelles sont ces erreurs (Voir t. xiii, p. 298 et suiv.), et comment, averti par les *Annales*, il les a corrigées en partie (t. xx, p. 373 et suivantes, 3<sup>e</sup> série, et au n. de février dernier, ci-dessus, p. 175).

C'est donc cette commission, ainsi composée, qui a été chargée d'examiner M. Maret.

Mais, pour parvenir au grade de docteur en théologie, il faut, d'après les arrêtés universitaires fondés sur les statuts de l'ancienne Faculté de théologie de Paris, avoir prouvé qu'on a parcouru le cercle entier des études théologiques, c'est-à-dire qu'il faut : 1<sup>o</sup> Pour le *baccalauréat*, avoir subi un examen sur la théologie naturelle, et soutenu sur les mêmes matières une thèse en latin ; 2<sup>o</sup> pour la *licence*, avoir subi deux examens sur la théologie morale, sur l'Écriture-Sainte, et sur l'histoire et la discipline ecclésiastique ; et soutenu sur la théologie morale deux thèses, dont l'une en latin ; 3<sup>o</sup> pour le *doctorat*, avoir subi un examen sur toutes les matières de l'enseignement théologique, et soutenu une thèse générale en latin et en français, comprenant essentiellement toute la théologie dogmatique, l'histoire et la discipline ecclésiastique et l'Écriture-Sainte. Je dois ajouter que tous les exercices sont publics, que tout examen doit durer pour chaque candidat 3 heures, toute thèse 6 heures, et qu'en vertu de l'arrêté du 24 août 1838, à compter de 1845, le droit ecclésiastique fait partie des matières d'examen, pour la licence et pour le doctorat.

» On conçoit aisément l'importance et la sagesse de ces prescriptions. Cependant, ici encore, l'autorité universitaire a cru pouvoir dispenser M. Maret de toutes ces épreuves, quoique purement théologiques, et l'autoriser à se présenter directement à la thèse du *doctorat*. En présence de tels faits, la commission s'est cru autorisée elle-même à regarder cette dernière épreuve comme une simple formalité ; et, de son côté, la Faculté n'étant composée que de deux membres titulaires, n'a pu que subir la nécessité qu'on lui imposait. Toutefois, en recevant la communication de l'arrêté ministériel, le doyen ayant regardé comme un devoir sacré pour lui, de protester au moins contre l'exemption de l'examen du doctorat, écrivit à M. le vice-recteur, que cet examen paraissait d'autant plus nécessaire, que M. Maret était exempté de tous les autres moyens d'épreuve sur lesquels les juges peuvent établir leur opinion sur la capacité d'un candidat.

» Je crois, Monsieur le Rédacteur, ces considérations plus que



suffisantes pour détourner de la Faculté de théologie de Paris, la responsabilité que vous semblez lui attribuer dans votre article ; et, pour répondre aux plaintes et aux reproches qui m'ont été adressés, tant par des laïques recommandables à tous égards, que par des ecclésiastiques distingués par leurs lumières et leurs vertus, sur la manière singulière dont, pour la première fois, on a fait un *docteur* dans une Faculté qui ; jusque-là, s'était montrée, autant que les circonstances l'ont permis, fidèle aux usages de l'ancienne Sorbonne.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération respectueuse.

J. GLAIRE,

Doyen de la Faculté de théologie de Paris.

---

## Compte-Rendu.

---

### A NOS ABONNÉS.

#### 1. Mouvement dans la presse religieuse. — Cessation du *Moniteur catholique*.

Nous avons annoncé, dans notre dernier cahier, la transformation de la *Voie de la Vérité*, qui avait pris le titre un peu ambitieux de *Moniteur Catholique*. Placé sous la protection de Mgr l'archevêque de Paris, il paraissait pouvoir fournir une longue et utile carrière : malheureusement, il n'a pas su garder la ligne que M. l'abbé Gerbet lui avait tracée dans le *prospectus*; des propositions fort étranges se sont glissées dans ses pages; on y voyait une tendance marquée à se rapprocher de certaines doctrines et de certaines personnes tout au moins dangereuses; il n'y avait de sévérité qu'à l'encontre des catholiques. Nos lecteurs en savent quelque chose pour ce qui nous concerne. Aussi, dans notre dernier cahier, disions-nous qu'un *journal catholique ne saurait vivre longtemps dans cette voie*. C'est ce qui s'est vérifié plutôt que nous ne l'aurions cru. Mgr l'archevêque lui a retiré sa protection, et, le 14 de ce mois de juin, il publiait la déclaration suivante :

Les abonnés du *Moniteur catholique* sont prévenus qu'à partir du 16 de ce mois, le journal sera dirigé et administré exclusivement par M. l'abbé Migne.

Mgr l'archevêque de Paris, ayant reconnu l'inconvénient d'un patronage accordé à un journal en particulier, nous invite à faire savoir que désormais il n'accorde à aucune feuille publique un intérêt spécial, et qu'il protégera avec une égale bienveillance tous les journaux religieux qui se montreront dignes de ce nom.

Nous félicitons sincèrement Mgr l'archevêque, du sage parti qu'il a pris. M. l'abbé Migne a redonné à son journal son ancien nom de la *Voie de la Vérité*.

#### 2. Coup d'œil sur les travaux contenus dans ce volume. — De la protestation de M. l'abbé Glaire.

La pièce la plus importante de ce volume, est évidemment celle

que contient ce cahier, c'est-à-dire, la *protestation de M. le doyen de la Faculté de théologie, contre les doctrines de M. l'abbé Maret*. Ce qui nous touche dans cette protestation, ce ne sont pas le manque de formes ou les irrégularités qu'on y signale, c'est l'aveu fait par un docteur de Sorbonne, que la *théodicée* de M. l'abbé Maret contient des *erreurs graves*, et qu'un grand nombre d'*ecclésiastiques éclairés s'en étaient déjà plaint à M. le doyen*. Ceci nous absout complètement, et de nos critiques et de notre insistance. Ceci, en particulier, donnera du cœur à quelques prêtres, à M. Freppel, par exemple, qui n'osent pas dire leur opinion sur les assertions de M. l'abbé Maret. On se garde bien de l'approuver directement, mais on ne veut pas le blâmer, on ne veut pas dire son opinion. En effet, il ne s'agit que de savoir si les notions qu'il nous donne sur Dieu, sur la trinité, sur la raison humaine, sur la création, sont justes ou erronées ! Un prêtre a bien le droit de ne pas répondre lorsqu'on l'interroge sur ces grandes questions ! *Sa bouche, apparemment, ne garde plus la science, et les peuples qui s'adressent à lui n'ont pas droit d'en obtenir une réponse ! !*

Il faut savoir gré à M. le doyen de la Faculté de théologie, d'avoir hautement assuré qu'il y a des *erreurs graves* dans cette *théodicée chrétienne*. A la vérité, il ne désigne pas ces erreurs, mais, en reconnaissant qu'elles ont été corrigées en partie, il montre bien que ce sont les mêmes erreurs que celles que nous avons signalées dans nos *Annales*. Les professeurs sont avertis : quand nous n'aurions obtenu que ce résultat, nous serions assez récompensés de nos travaux. Nous laissons maintenant l'affaire suivre son cours naturel.

Ceci nous mène directement aux deux *lettres de M. l'abbé Freppel*. Nos lecteurs ont sans doute suivi cette discussion, elle a consisté essentiellement en ceci : M. l'abbé Freppel dit : « La méthode » de conception, de M. Maret, que vous critiquez, est bonne. » Nous avons répondu : « Cette méthode est mauvaise, puisqu'elle a » produit des conceptions mauvaises. Expliquez-vous sur les conceptions de M. Maret : les approuvez-vous, oui ou non ? » — Nous posions surtout ces conclusions dans notre dernier article. M. Freppel nous écrit une *nouvelle lettre* de 14 pages, où il refuse

net de répondre à notre demande, mais passe à de nouvelles discussions, formule cinq propositions sur lesquelles il désire que nous nous expliquions. Nous n'aurions aucune peine quelconque à répondre à ces propositions, auxquelles nous avons déjà répondu plus d'une fois, par exemple, à la première formulée en ces termes :

« Admettez-vous que la raison est la faculté que l'homme a, de  
 » connaître la vérité et de la distinguer de l'erreur, ou bien seule-  
 » ment de connaître et de comprendre plus ou moins ce qu'on en-  
 » seigne. »

Nous avons dit (ci-dessus, p. 342) qu'une semblable demande était une *plaisanterie*, nous continuerons à le croire jusqu'à ce que M. Freppel nous dise si l'on peut *comprendre* la vérité sans la *distinguer de l'erreur*. Aussi nous avons vu, dans cette nouvelle proposition, une défaite ou un refus formel de s'expliquer sur les questions essentielles posées par lui, discutées déjà et précisées dans le dernier cahier ; nous avons consulté les personnes de qui nous prenons des conseils, et elles ont pensé comme nous. D'après ces conseils, nous *refusons d'entrer dans des questions nouvelles*, jusqu'à ce que M. Freppel se soit expliqué sur celles que nous lui avons posées. Nous ne pouvons pas, sans doute, l'obliger à s'expliquer, mais il nous est bien permis de clore cette discussion dans nos *Annales* ; nos lecteurs ont suivi la discussion, ils seront nos juges. Nous attendons la réponse.

Nous avons peu à dire maintenant sur nos discussions avec M. l'abbé Darboy, et avec M. Maret. Les paroles précédentes répondent à l'un et à l'autre. Mais nous devons mentionner les *extraits des livres et conversations bouddhistes* insérés dans ce cahier. Les lecteurs des *Annales*, seuls, comprennent bien ces documents ; tous les autres y trouvent des scandales, car avec les principes d'*intuition directe*, d'*idées innées*, de *rationalisme*, posés par M. Maret, M. Freppel et plusieurs de nos philosophes, il n'y a plus d'explication possible. Si ces doctrines proviennent d'une *révélation naturelle*, mais *divine*, dès lors, ces doctrines deviennent des antagonistes du Christianisme. Les professeurs de philosophie y trouveront aussi la confirmation et l'explication des erreurs répandues dans leurs livres.

Ces erreurs ont été surtout mises dans tout leur jour par les deux articles que M. l'abbé *Gonzague* a insérés dans ce volume. Nous les recommandons à l'attention scrupuleuse de MM. les professeurs de philosophie et de théologie. Il s'agit ici d'une question toute présente : la *Méthode psychologique*, mise à nu dans ces deux articles, est celle non-seulement des éclectiques de l'Université, mais encore de la plupart des philosophies de nos séminaires. Il s'agit de savoir si l'âme humaine doit être mise à la place de Dieu, doit être *divinisée*, rien que cela ; il s'agit de savoir si les *essences de toutes choses sont la substance même de Dieu*, comme le dit M. Lequeux, l'auteur de la *Philosophie de Soissons* ; il s'agit enfin de savoir s'il faut abandonner le dogme de la création, pour y substituer celui de M. l'abbé Maret, que cette création n'est autre chose que la *manifestation de TOUT ce qui est en Dieu*.

Pressés que nous sommes par le peu d'espace qui nous est laissé, nous ne dirons plus qu'un mot du beau travail de M. Akerman sur les *monnaies et les médailles relatives aux personnages et aux évènements dont il est parlé dans le Nouveau Testament*. Ce sont là des preuves sans réplique à opposer à ces *révasseurs*, qui se sont pris tout à coup à *réver* que le Christ n'a pas existé, et que l'Évangile est un *mythe*. On s'étonne que des hommes sensés aient seulement prêté l'oreille à de tels insensés. Que nos lecteurs leur opposent les témoins contemporains que nous venons de leur offrir : ceux-là n'ont pas été inventés après coup, n'ont pas été gagnés ou subornés. Ce ne sont pas des *révasseries creuses*, ce sont des faits positifs, authentiques, contemporains des évènements, qui nous les représentent vivant et agissant.

C'est aussi pour une raison semblable que nous avons fait graver les deux bas-reliefs relatifs à l'*étoile des Mages*. On y voit comment le souvenir s'en était conservé, et on y a recueilli les témoignages qui en prouvent la réalité. Nous espérons que nos abonnés nous sauront gré des dépenses que nous avons faites pour les gravures de ces monuments et des médailles et monnaies si nombreuses publiées dans ce volume. Aucun autre recueil ne fait de frais semblables, et surtout avec un nombre d'abonnés aussi restreint que le nôtre.

Nous ne pouvons même indiquer les autres travaux qui sont entrés dans ce volume. Nos abonnés peuvent facilement en rappeler l'importance et la variété. Nous ne pouvons que les prier de nous conserver leur sympathie, et de faire un peu de propagande pour un recueil qui ne recule devant aucune dépense, devant aucune défaveur, devant aucune prévention, quand il s'agit de soutenir la vérité ou de réformer de *funestes méthodes*.

Le Directeur-Propriétaire,

A. BONNETTY.

*P. S.* C'est avec ce cahier que nous envoyons à nos abonnés la *Table générale des matières* des 20 volumes de la 3<sup>e</sup> série. Nous devons rappeler à ce sujet :

1<sup>o</sup> Que cette Table ne se vend pas; elle est envoyée gratuitement aux abonnés qui ont continué leur abonnement;

2<sup>o</sup> Qu'elle n'est envoyée qu'à ceux qui ont soldé leur abonnement. Les autres la recevront immédiatement, à mesure qu'ils effectueront leur paiement. Nous rappelons, à ce sujet, que nous désirons ne plus émettre de mandat, nos abonnés pouvant à meilleur marché nous solder par un *bon sur la poste*, délivré par tous les bureaux de poste.



## TABLE GÉNÉRALE

## DES MATIÈRES DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5 la Table des articles.)

<b>A</b>		<b>B</b>	
Abraham ; découverte des ruines de sa patrie.	323	Avitus (S.), de Vienne. Œuv.	242
Adamites ; secte de gnostiques.	75	Ayzac (Mad. Félic. d'). Sur les statues du porche de l'église de Chartres.	51
Agrippa, devant lequel Paul plaïda sa cause.	431		
Akerman (M.). Preuves des faits évangé- liques tirées des médailles et des mon- nales (4 <sup>e</sup> art.). 28. (5 <sup>e</sup> art.). 96. (6 <sup>e</sup> art.). 229. (7 <sup>e</sup> et der. art.).	424	Baillet. Vie de Victor de Vite.	240
Alard Gazeus ; édit. de Cassien.	69	Ballerini, édition de saint Léon.	237
Amadesius, sur l'église de Ravenne.	161	Baluze, édit. de s. Vincent. 71. De Sal- vien.	162
Ame ; dialogue de s. Jérôme et de s. Au- gustin.	63	Bartoli (Joseph). Traduction de sa dis- sertation sur deux bas-reliefs repré- sentant l'étoile des Mages.	367. 449
Ame ; divinisée par la psychologie. 9. Par les Perses. 11. Danger de com- mencer la psychologie par elle.	435	Basile (S.). Trad. latine des 9 homélies sur les six jours.	163
Amœnus ; ses œuvres.	393	Bérée. Sa monnaie ; pourquoi elle ne porte pas des figures payennes.	232
André (M. l'abbé). Analyse de la traduc- tion de Tholuck de M. l'abbé de Val- roger.	245	Bernard (le mont Saint-). Notice sur cette montagne. Voir Luquet.	
Annæus Sylvius (S.). Œuv.	71	Bibles tronquées distribuées par les pro- testans.	39
Annales de la propagation de la foi. Nou- velles extraites du n <sup>o</sup> 125.	74	Bivar (le P.), édition de Dexter.	66
Annali delle scienz. de Rome, annonce.	403	Blanc (M. l'abbé). Réclts bibliques tra- vestis par la fable ; Œdipe et ses fils (suite). 262. Traduc. d'une Disserta- tion sur les Mages. Voir Bartoli.	
Arduini (Car.) mis à l'index.	322	Boece. Ses œuvres. 395. Est l'auteur de la scholastique et de l'introduction d'Aristote dans les écoles chrétiennes. <i>Id.</i> , et	396
Aristote, ouvrages traduits par Boece, qui l'introduit dans les écoles chré- tiennes.	395	Boniface II. Œuvres.	397
Arnobe, le jeune. Œuv.	162	Bonnetty (M.), directeur des <i>Annales</i> . Dictionnaire de diplomatique ; Lerins jusqu'à la fin de L. 20. Réponse au <i>Semur</i> sur la falsification des bibles protestantes. 39. Réponse à la lettre de M. l'abbé Darboy qui veut justifier quelques-unes de ses expressions. 56. Sur la conversation entre un savant bouddhiste et un missionnaire. 85. Philosophie personnelle et philosophie traditionnelle mises en présence, ou défense de M. l'abbé Maret par M. l'abbé Freppel avec réplique à ce- lui-ci (1 <sup>re</sup> lettre). 131. (2 <sup>e</sup> lettre) 297. (fin) 336. D'une injure dirigée par le <i>Moniteur catholique</i> et M. l'abbé Dar-	
Artaud (M.) Ses erreurs sur la formation du dogme catholique.	408		
Asiarques, dont il est parlé dans s. Luc. 42A. Médaille.	425		
Athanase. Voir Vigile de Tapse.			
Auguste. Quelle était cette cohorte.	432		
Augustin (S.). Tâche et action de l'E- glise. 49. Volume supplémentaire à ses œuvres. 67. Examen de 130 censures faites contre lui. 68. Sur l'hospitalité.	121		
Autriche. Liberté rendue à l'Eglise par l'Empereur.	401		
Auspicius de Tulle. Œuv.	393		

boy contre les <i>Annales</i> . 153. Sur quelques extraits du mandement de Mgr de Mazenod sur la raison et la révélation. 184. Notes et éclaircissements joints aux 42 points d'enseignement de Bouddha. 279, 325. Sur une thèse théologique soutenue en Sorbonne par M. Maret pour sa nomination au grade de docteur en théologie. 359. Sur la loi de l'enseignement. 401	Conception de Dieu, nouvel examen de cette méthode. 132. 298
Bouddha; ses 42 points d'enseignement comparés aux croyances chrétiennes. 279. (suite et fin) 325	Connaissance de Dieu; comment acquise. 361
Bouddhiste (un); conversation avec un missionnaire. 85	Coquerel (Athan.) mis à l'index. 322
Boulogne, son ancienne liturgie. 200	Corancius (F.) mis à l'index. 322
Braida. Sur s. Nicolas. 161	Corneille. De quelle cohorte il était centurion. 96
Bréviaires espagnols anciens 66	Cousin, divinise l'âme. 12
	Création. Erreur de M. Maret sur ce point. 157
	<b>D</b>
<b>C</b>	Darboy (M. l'abbé). Lettre sur quelques-unes de ses expressions critiquées dans les <i>Annales</i> , avec la réponse de M. Bonnetty. 56. Adresse dans le <i>Moniteur catholique</i> une injure aux <i>Annales</i> . Réponse. 153
Caclarius. 5 Dissertations jointes aux œuvres de s. Léon. 239	Denys le Perliégète. Sur la Diane d'Ephèse. 234
Callimaque. Sur Diane d'Ephèse. 235	Denys le Petit, et ses canons. 239
Canons; la plus ancienne collection. 239. Voir Denys le Petit.	Dexter Flavius Lucius. Œuvres. 66
Capreolus. Œuvres. 163	Diane d'Ephèse; sa statue et sa médaille. 233. 236. Sur le titre d'adorateurs ou néocores que prenaient les Ephésiens. 427
Castillus. Vie de Pierre Chrysologue. 161	Dictionnaire de diplomatique, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques. (suite) Lerins-Louis. 20
Catacombe. Voir Zotico.	Dracontius. Ses œuvres. 392
Cavaleri (P.). Mis à l'index. 164	Drepantius Florus. Œuv. 393
Cayol (M. le Dr). Annonce de sa <i>Revue médicale</i> . 77	<b>E</b>
Célestin I. Œuvres. 70	Ecoles diverses; nos définitions admises aux Etats-Unis. 294
Céréalis d'Afrique. Œuv. 241	Elpis. Ses œuvres. 395
Cerethus et Veranus. Œuvres. 103	Eleutherius de Tournay. Œuv. 397
Chalcédoine. Ses canons. 239	Emanation; comment introduite dans nos écoles. 13. Voir Freppel.
Champollion-Figéac (M.). Sur les relations du peuple Hébreu avec l'Egypte. 347	Ennodius de Ticinum. Œuv. 394
Chartes. Sur les statues qui ornent le porche de son église. 51	Epiphane; abrégé de ses hérésies. 162
Chassay (M. l'abbé). Annonce de la 2 <sup>e</sup> édit. du <i>Christ et l'Évangile</i> . 79. Anal. de la <i>Femme chrétienne</i> . 219. Examen de l' <i>Hist. des dogmes chrétiens</i> , de Klee (3 <sup>e</sup> art.). 405	Essences; danger de les dire la substance de Dieu. 446
Chifflet (le P.). Sur Victor de Vite. 240. Et Vigile de Tapse. 394	Etoile des Mages connue en Chine. 332. Voir Bartoli et Mages.
Christianisme mal compris par M. l'abbé Darboy. 37	Etrusques; recherches sur leurs traditions; leurs relations avec les peuples étrangers (3 <sup>e</sup> art.). 345. Découverte de deux villes. 322
Ciaconius (le P.). Sur Cassien. 70	Eucharistie; témoignages de tous les pères qui prouvent la perpétuité de la foi à ce mystère. 414
Cicéron; reconnaît les traditions. 8. Ses topiques commentés par Boece. 396	Eucher (S.). Ses œuvres. 71
Citoyen romain. Preuves que ce titre appartenait à s. Paul. 429	Eugène (S.) de Carthage. Œuv. 241
<i>Civitta cattolica</i> de Naples. Annonce. 404	Eugyptius d'Afrique. Œuv. 304
Comininius Proclus; sa médaille. 104	



Eustathius; traducteur du s. Basile. 163	<b>H</b>	
Evodius d'Uzala. OEuvres. 67	Haigneré (M. l'abbé). Histoire de la liturgie dans l'ancien diocèse de Boulogne. 200	
Ezéchiél. Sur le commerce de Tyr. 355	Havercamp; édition d'Orose. 66	
<b>F</b>	Hébreu; ancien alphabet. 65	
Fastidius. Ses œuvres. 70	Hérésie; hist. des 90 premières. 162	
Faustin (S.). Ses œuvres. 242	Hérode. Celui qui, le premier, persécuta les chrétiens. 99	
Faustus de Riez. OEuv. 241	Hilaire (S.), pape. OEuvres. 240	
Félix III (S.), pape. OEuvr. 241	Hilaire (S.) d'Arles. OEuv. 71	
Félix IV. OEuvres. 396	Honorat (Ant.). OEuv. 70	
Femme chrétienne (la), de M. Chassay; analyse. 219	Horace; reconnaît les traditions. 8	
Ferrand le diacre. OEuv. 397	Horismidas, pape. OEuv. 394	
Freppel (M. l'abbé) défend M. l'abbé Maret; et sa réfutation (1 <sup>re</sup> lettre). 131.	Huc (M. l'abbé). Conversation avec un savant bouddhiste. 85. Voir Gabet.	
(2 <sup>e</sup> lettre) 297. Tronque un texte de s. Thomas. 303. A tort d'alléguer la définition que celui-ci donne de la création. 305. Veut justifier le mot révélation naturelle appliqué à la raison. 307. Ne peut répondre à l'invention qu'il fait de la morale. 312. Suite et fin. 336	Humanité; trop glorifiée par M. l'abbé Darboy. 59. Divinisée par P. Leroux. 249	
Freeman's journal, des Etats-Unis, admet nos principes. 294	<b>I</b>	
Fulgence (S.). Ses œuvres. 397	Idace. Ses œuvres. 161	
<b>G</b>	Idacius Clarus. Voir Vigile de Tapse.	
Gabet (M.), missionnaire; les 42 points d'enseignement de Bouddha traduits du mongol avec M. Huc. 279. (suite et fin). 325	Isaac retrouvé dans OEdipe. 262	
Gelase (S.), pape. OEuv. 241	<b>J</b>	
Gennadius. Ses œuvres. 241	Jansenius; contre s. Augustin. 162	
Gerbet (M. l'abbé). Transformation de Rome païenne en Rome chrétienne; le Panthéon. 165	Jean Cassien. Ses œuvres. 69	
Gervaise (l'abbé). Vie et ouvrages de Boece. 396	Jean, diacre. OEuvres. 242	
Gheringer, mis à l'index. 164	Jean Leclerc. Sur s. Augustin. 68	
Gilbert de la Porrée. Ses œuvres. 396	Jérôme (S.) Martyrologe attribué à. 65	
Gioberti (M. l'abbé). Ses écrits déferés au pape. 72	Julianus Pomerus. OEuvres. 242	
Glaire (M. l'abbé), doyen de la faculté de théologie; protestation contre la thèse de M. l'abbé Maret. 465	Julien. Ses objections réfutées par Mercator. 68	
Gonzague (M. l'abbé). Du paganisme en philosophie et de son influence en théologie (6 <sup>e</sup> art.). 7. (7 <sup>e</sup> art.). 433	<b>K</b>	
Grégoire le Bétique. OEuvres. 65	Klee (Henri). Examen de son histoire des dogmes chrétiens, par M. l'abbé Chassay (3 <sup>e</sup> art.). 405	
Grégoire le Grand (S.). Sur l'hospitalité. 122	<b>L</b>	
Guenebault (M.). Sur l'ouvrage de M <sup>e</sup> d'Ayzac, sur les statues du porche de l'église de Chartres. 51	L Abréviations commençant par cette lettre sur les monumens. 25	
Guigon; sur s. Jérôme. 65	Laïques; devoir que leur impose Pie IX de refuser les mauvais livres. 40	
Gutierrez (Gaet.) mis à l'index. 164	Layard (M.). Nouvelles découvertes à Ninive. 244. 324	
	Lebrun (le P.). 7 dissertat. sur s. Paulin. 393	
	Léon (S.). Ses œuvres. 237	
	Leporius, le moine. OEuvres. 67	
	Lequeux (M. l'abbé). Danger de son opinion sur les essences. 447	
	Leroux (Pierre) divinise l'homme. 249	
	Liron (D.). Sur Victor de Vite. 240	
	Lithographies et gravures. Médaille d'Antiochus Evergète. 29. Du mont Gari-	

zlm. 30. D'Agrippa le Grand avec l'inscription : <i>Ami de César</i> . 31 et 102. Le pro. Cominius Proclus. 104. Les Macédoines. 280. La ville de Philippes. 281. Gelle de Bérée. 232. De Diane d'Éphèse. 236. Sarcophage d'Ancône offrant la figure d'Hérode, des trois Mages et de l'étoile miraculeuse. 375. Sarcophage de Milan offrant les mêmes figures. 381. Image et bouclier de s. Démétrius. 385. Ménandre l'Asiarque. 425. Cusinius le scribe. 427. Le proconsul Aviola. 429. Marc Aurèle. 430. Le tabernacle et les épis, monnaie d'Agrippa. 432	Mazenod (Mgr). Sur la raison et la révélation. 184. Condamne M. Maret. 184 Merlin (le P.). Défense de s. Augustin. 68 Mérobaudus. Ses œuvres. 393 Migne. Cours de patrologie. Annonces du t. 30 au t. 50. 65. — Du t. 51 au t. 53. 160. — Du t. 54 au t. 59. 237. — Du t. 60 au t. 65. 392 Milly (M. de). Annonce du <i>Christ et Évangile</i> , de M. Chassay. 79. Analyse de la <i>Femme chrétienne</i> . 219 Ming-ti. Époque de son ambassade à la recherche du Saint. 333 Mita. Vie de Pierre Chrysologue. 161 <i>Moniteur catholique</i> , adresse une injure aux <i>Annales de philosophie</i> ; réponse. 153 Montan de Tolède. Œuv. 397 Morale; révélée de Dieu chez les Bouddhistes. 280. Impossible à trouver en soi. 288. 325 Muratori. Edition de s. Paulin avec 22 dissertations. 392
Liturgie. Voir Haigneré. Lottin de Laval; sa collection d'antiquités assyriennes, et voyage au Sinal. 243 Loup (S.) de Troye. Œuv. 240 Lupus de Olmeto; règle des moines. 65 Luquet (Mgr). Le Grand-Saint-Bernard ancien et moderne (13 <sup>e</sup> art.). 107. (14 et dernier art.) 177. Description de la catacombe de S.-Zotico. 124	
<b>M</b>	
Mages; explication de deux bas-reliefs représentant l'étoile qui leur apparut (1 <sup>er</sup> art.). 367. (2 <sup>e</sup> art.) 449 Maître (M. l'abbé). Examen de sa traduction de l' <i>Histoire des dogmes chrétiens</i> , de Klee (3 <sup>e</sup> art.). 405 Maître (le comte de). Sur le Panthéon. 171 Mamertus Claudianus. Œuv. 162 Mamiani (Teren.) mis à l'index. 164 Marcellin (le comte). Œuv. 161 Maret (M. l'abbé); défendu par M. l'abbé Freppel avec la réplique de M. Bonnetty (1 <sup>re</sup> lettre). 131. (2 <sup>e</sup> lettre) 297. 336. Comment défendu par M. Darbois. 153. Erreur sur la création. 157. Condamné par Mgr de Mazenod. 184. Examen critique de sa thèse de doctorat en théologie. 360. Preuves de la fausseté de sa méthode. 360. Protestation du doyen de la faculté de théologie. contre la forme et le fond de sa thèse du doctorat. 463 Margona (Domin.) mis à l'index. 164 Marinus; sur un temple où Abraham fut consacré. 30 Marius Mercator. Ses œuvres. 68 Martin V; 2 bulles. 65 Martyrologe de s. Jérôme. 65 Maïrice (S.). Sur son martyre. 71 Maxime (S.) de Turin. Œuv. 239	Nestorius; plusieurs ouvrages. 69 Nicée; traduction de ses canons. 289 Nicetius de Trèves. Œuv. 65 Nicolas (S.) d'Aquilée. Œuv. 161 Nimive; nouvelles découvertes. 244. 324 Noris (Henri de). Sur les évêques d'Afrique. 68. Réfute les attaques dirigées contre s. Augustin. 68
<b>N</b>	
<b>O</b>	
Œdipe. Calqué sur Isaac. 262 Om Mani, etc. Explication de cette formule bouddhiste. 91 Orientius (S.) d'Auch. Œuv. 398 Orose (Paul). Ses œuvres. 66	
<b>P</b>	
Pachôme (S.). Sa règle. 70 Paganisme en philosophie et son influence sur la théologie. Voir Gonzague. Panthéisme reproché à un prêtre catholique par un bouddhiste. 87. Voir Freppel, Maret et Lequeux. Panthéon. Sa transformation en église. 163 Paravey (M. de). Mémoire sur la découverte de la poudre à canon et des armes à feu en Asie et dans l'Indo-Perse. 188	

Parole de Dieu; trop oubliée en philosophie. 361.	364	Rome; comment transformée par le christianisme.	163
Participation; rectification d'un texte de s. Thomas.	164	Ruinart (Dom.). Sur le martyre de s. Maurice. 71. Hist. de la persécution des Vandales.	240
Paschasius. Œuv.	71	Ruricius de Limoges. Œuv.	240
Paschasius, de Rome. Œuv.	393	Rusticius Helpidius. Œuv.	394
Patrice (S.). Ses œuvres.	162		
Patrologie. Voir Migne.		<b>S</b>	
Paulin (S.) de Nole. Œuv.	392	Saint attendu en Chine. Epoque de sa venue.	332
Paulin de Périgueux. Œuv.	393	Salonius. Ses œuvres.	163
Pélagé; sept dissert. contre son hérésie.	69	Salvien. Ses œuvres.	162
	66	Santarem (M. le vic.). Annonce de son <i>Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie au moyen-âge.</i>	82
Pennotti; réfuté sur Dexter.	66	Santeul. Ses hymnes comment introduites dans le bréviaire de Boulogne.	217
Perpetuus de Tours. Œuv.	241	Sardique. Ses canons.	239
Phereponus. Voir Jean Lecterc.		Scholastique. Doit son origine à Boece et à Porphyre.	395
Philippe; médailles de cette ville.	229.	Secundinus. Ses œuvres.	393
	231	<i>Semeur</i> (le). Sur un reproche adressé à Pie IX à propos des bibles tronquées distribuées en Italie.	39
<b>Philosophie catholique examinée dans ses principes (1<sup>re</sup> lettre). 131. (2<sup>e</sup> let.) 297, 336. Si elle peut être séparée de la théologie.</b>	336	Sergius Paulus; qui il était.	102
<b>I le IX. Encyclique aux évêques d'Italie sur l'état de la religion dans ce pays.</b>		Sidoine Appollinaire. Œuv.	241
32. Conseille aux laïques de réfuter les mauvaises doctrines. 40. Blâme les prêtres prêchant le communisme. 44. Tâche et action de l'Eglise. 49. Lettre aux évêques réunis en concile à Imola. 72. Son retour à Rome. 322. Direction sur la loi d'enseignement.	398	Simplicius (S.), pape. Œuv.	240
Pierre Chrysologue (S.). Œuv.	161	Sirmond (le P.); édition de s. Prosper. 160. Edition du prédestiné et histoire des Prédestinés. 162. Sur la persécution des Vandales. 240. Notice sur les 466 évêchés d'Afrique. <i>id.</i> Vie de Sidoine Apoll. 241. Histoire des Eutychiens.	241
Pierre, le diacre. Œuv.	394	Sofon; reconnaît les traditions.	8
Platon reconnaît les traditions.	7	Sphinx d'Oedipe expliqué.	274
Porphyre, auteur de la scholastique. 395		Strauss. Analyse de la réponse de Tholuck à ses objections.	245
Possidius. Œuv.	70	Symmaque, pape. Œuv.	394
Poudre à canon. Voir <b>Paravey</b> .			
<b>Prédestiné</b> (le), ouvrage contre les hérésies.	162	<b>T</b>	
Prosper (S.). Ses œuvres.	160	Térouane; liturgie de cet ancien diocèse.	201
Prosper le Manichéen, devenu chrétien. Œuv.	396	Tertullien; une lettre.	65
Prudence (Aurel.) Ses œuvres. 242. 392		Théodore Mopsuète; réfuté.	69
Psychologie. Danger de cette méthode.	435	Théologie, comment imprégnée de paganisme (6 <sup>e</sup> art.). 7. (7 <sup>e</sup> art.)	449
		Tholuck. Analyse de son <i>Essai sur la crédibilité des faits évangéliques.</i>	245
<b>Q</b>		Thomas (S.). Tronqué par M. Freppel. 303. Et par M. Maret. 304. En quel sens il s'est servi du mot émanation pour exprimer la création. 305. Sa doctrine sur cela est obscure et dangereuse.	307
Quesnel (le P.). Son édition de s. Léon et 23 dissertations qui y sont jointes.	238		
<b>R</b>			
Raison. Si elle est une révélation naturelle de Dieu.	307		
Raynaud (le P.). Défense de s. Valerianus.	161		
Resen. Découverte de ses ruines.	324		
Romain. Œuvres.	65		

Tradition. Voir Platon, Cicéron, Ho-	histoire de 406 à 435.	240	
race.	8	Victor de Marseille. OEuv.	393
Trifolius. Ses œuvres.	395	Victor de Vite. OEuvres.	240
Trinité arienne. Médaille.	394	Vigile, le diacre. OEuv.	70
Turribius. Ses œuvres.	71	Vigile de Tapse. OEuv.	394
Tyr. Etendue de son commerce.	355	Vincent (S.) de Lerins. OEuv.	71
<b>U</b>		<b>W</b>	
Universaux. Danger de ce système.	445	Waddington (la Mar.) ; mise à l'index.	
Ur. Découverte de ses ruines.	323		322
Uranus. Ses œuvres.	163	Willimann ; mis à l'index.	322
<b>V</b>		<b>X</b>	
Valafrid Strabon. Exposition des 4 évan-		Xiste III. OEuvres.	70
giles.	65		
Valère (Maxime). Traité.	65	<b>Z</b>	
Valerianus (S.). OEuvres.	161	Zotico (S.) Découverte et description de	
Valroger (M. l'abbé). Analyse de sa <i>Tra-</i>		la catacombe qui porte son nom.	134.
<i>duction du livre de Tholuck.</i>	245	Son plan.	130
Vandales ; table chronologique de leur			

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.





UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 08432 7854







UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06432 7854



